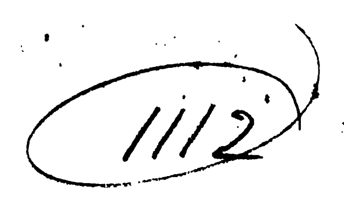
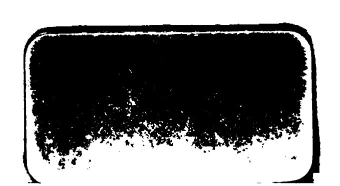



1112



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

1867-1868.

TREIZIÈME VOLUME



DUNKERQUE.

TYPOGRAPHIE Ve BENJ. KIEN, RUE NATIONALE, 26.

1868

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

SÉANCE PUBLIQUE

DU 16 DÉCEMBRE 1867.

PRÉSIDENT : M. PAUL TERQUEM.

La Société Dunkerquoise, fidèle à ses traditions, a tenu sa séance publique annuelle le 16 Décembre, dans la belle salle de Sainte-Cécile, décorée pour la circonstance, par la commission déléguée à cet effet.

Dans le salon d'entrée se trouvent exposés et groupés avec goût, tous les dons si nombreux et si importants, légués à la Société par M. Victor Derode, et dont la vue rappelle à tous, les sentiments de gratitude et de respect que la Société conserve pour l'honorable donateur que la mort est venue frapper au milieu des fonctions de la présidence, auxquelles ses collègues l'avaient appelé.

A huit heures, quand la salle est remplie par un auditoire nombreux et distingué, les membres de la Société prennent place sur l'estrade.

Au bureau siégent : M. Delelis, maire de la ville, président d'honneur ; M. Terquem, président de la Société ; M. l'Hôte, vice-président ; M. Güthlin, sécrétaire perpétuel ; M. Epinay, secrétaire adjoint ; M. Bonvarlet, archiviste ; M. Alard, trésorier.

Les autres membres présents sont : MM. Carlier,

Conseil, Charlier, Delègue, Desmit, Everhaert, Mordacq, Muotz, Zandyck, membres titulaires résidants; M. Lebeau, membre titulaire non résidant; MM. les lauréats et diverses autres personnes.

La séance étant déclarée ouverte par le président, l'excellente musique communale exécute un morceau d'harmonie qui est dignement applaudi.

M. le Président prend ensuite la parole et prononce le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Je croirais manquer à un devoir sacré, si mes premières paroles n'exprimaient le profond sentiment de regret que nous inspire la perte, qui est venue si brusquement décimer nos rangs. Tout en laissant, à une voix plus autorisée que la mienne, le soin de vous dire ce qu'était M. Derode et quels ont été ses travaux, je veux cependant rendre un éclatant hommage à l'un des fondateurs de la Société Dunkerquoise, à un de ces esprits d'élite qui savait comprendre les devoirs imposés à l'homme, sous les trois points de vue, du Créateur, de lui-même et de la Société.

La recherche de la vérité est la première tâche que la conscience impose à l'esprit humain. Il faut, pour obéir à cette inspiration d'en haut, réunir tous ses efforts pour s'affranchir des obscurités qui étendent leurs voiles sur l'Univers. C'est un travail que chacun, dans sa sphère, doit aborder résolument, parce que là est le principe fondamental de toute morale.

Que des esprits dévoyés considèrent avec chagrin les recherches scientifiques et philosophiques et que, semblant craindre la lumière pour les croyances, refusent la sanction religieuse aux recherches de l'entendement; plaignons les : combattons cet aveuglement sous toutes ses formes, et n'oublions pas que plus on s'élève plus les horizons s'élargissent, plus on s'élève, plus on s'approche du principe du monde, de l'Esprit universel qui, suivant l'expression biblique, « plane sur les eaux. »

Si nous voyons même, dans quelques régions de la

société, ces aspirations au retour en arrière, ces craintes exagérées de la marche de l'esprit humain, craintes fondées sur des aberrations de ces enfants perdus qui croyent qu'il faut détruire d'abord, et penser ensuite à ce que l'on mettra à la place pour être à la hauteur de la logique de notre siècle, ne nous laissons pas entraîner par ces courants contraires. Dans la nature, pas une molécule n'est immobile, mais toutes obéissent à des lois: si donc la marche des idées est certaine, on ne peut demander qu'au temps de faire tomber les langes de l'humanité pour la revêtir de la toge virile.

Une des choses les plus difficiles à secouer, c'est l'habitude. Reprendre possession de soi-même, de son libre arbitre, sans continuer à suivre les ornières bonnes ou mauvaises où l'éducation, l'entourage, nous ont engagé, demande des efforts de volonté dont peu se croyent capables parce qu'ils n'osent essayer.

Voyez, Messieurs, l'histoire de la science et de la philosophie au moyen-âge, et même jusque vers le milieu du XVII[e] siècle, le culte des anciens avait fait place à l'esprit d'investigation. « Le maître l'a dit, » était le nec plus ultra des raisons de la philosophie scolastique. Aussi tous les grands hommes qui, secouant ces chaînes, voulaient à leur tour faire progresser l'humanité, s'étaient vu mettre hors la loi pour avoir fait connaître des vérités qui, sacrilèges alors, traînent aujourd'hui dans les rues.

Rappelez-vous, Messieurs, les émotions qui ont entouré les écrits de cet esprit éminemment français, de notre grand Pascal, lui qui, se sentant homme de part le Tout-Puissant, scrutait, avec un esprit prime-sautier et profondément religieux, tous les grands phénomènes de la nature sans s'inquiéter de ce qu'avaient dit les anciens:

« Pourquoi, s'écrie-t-il, faut-il que le respect qu'on porte aujourd'hui à l'antiquité soit arrivé à un tel point, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées et des mystères même de ses obscurités. N'est-ce pas en s'appuyant sur les découvertes de ceux qui les ont précédés qu'ils nous ont légué leur science ? Faisons donc comme

eux, et comme nous nous trouvons au-dessus d'eux, découvrons les choses qu'il leur était impossible d'apercevoir. Ceux que nous appellons anciens étaient véritablement nouveaux en toute chose, et formaient l'enfance des hommes proprement dits. Et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivi, c'est en nous qu'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. »

Messieurs, admirons la hardiesse du savant français, affirmant ainsi hautement la perfectibilité de l'homme à une époque où les idées de Copernic appellaient, en Italie, la persécution sur la tête de Galilée. Cet écrit de Pascal était plus qu'une protestation contre cette autorité des Anciens, c'était l'émancipation de l'esprit humain qui s'affirmait dans toute cette brillante pléïade des hommes du XVIIe siècle.

Le Créateur n'a pas étalé son œuvre devant les yeux du vulgaire; il faut pour la connaître en faire l'inventaire, l'analyser profondément pour trouver les chaînons qui relient la monade à la baleine, l'étoile filante aux soleils, pour, remontant à l'origine des lois de la nature, connaître enfin l'infini dans le temps comme dans l'espace.

Lorsqu'il se trouve un homme, qui, quelquefois avant l'hêure, secoue hardiment devant les yeux de la multitude une idée nouvelle, une découverte capitale, on voit le plus souvent la foule, guidée malheureusement par des savants du jour, se précipiter, tête baissée, contre ce paria qui veut en savoir plus qu'il n'est admis de savoir.

Ne croyez pas, Messieurs, que l'histoire ancienne ait conservé le triste privilège de repousser les innovations; nous voyons encore de nos jours la position précaire de ceux que l'on appelle vulgairement des inventeurs.

Les difficultés inouïes pour arriver à se faire connaître, à doter sa patrie d'une découverte qui enrichira tout le monde, sauf celui qui l'a trouvée, sont l'apanage ordinaire des chercheurs. La postérité se charge seule de leur tresser des couronnes.

Mais, Messieurs, laissons ces tristes réflexions pour ce

qu'elles valent et faisons comme ces valeureux guerriers, qui, arrivés à planter leur étendard sur les remparts ennemis, ne se retournent pas pour compter les morts. La conscience du devoir accompli est la première des récompenses.

Nous voyons, dans les ruches, les abeilles contribuer au bien-être commun en allant dans la campagne butiner sur les fleurs au gré de leur inspiration. Examinons si notre organisation sociale a la rectitude des œuvres de la nature et n'arrête pas un peu trop les élans individuels.

Le régime de notre pays est une forte centralisation, qui, massant la France en un noyau compacte, lui donne cette force de résistance, cette cohésion qui bride les ambitions de voisins trop puissants. C'est une nécessité de notre position et qui a été bien vite comprise par la révolution, qui, ayant à lutter contre l'Europe coalisée, brisa tous les liens fédéraux des provinces pour en faire sortir un tout, dont elle plaça le centre directeur au siège du gouvernement. Nous avons hérité de cette organisation puissante, qui, tout en étant, ainsi que je viens de le dire, une sûreté pour le pays, renferme cependant un danger pour lui.

Habitué à se voir tailler toute sa besogne, à attendre ses inspirations d'un point unique, l'homme finit par ne plus se considérer que comme un rouage d'une machine immense dont le soin de penser est laissé au mécanicien. Ainsi qu'on l'a remarqué dans les fabriques qui employent les engins les plus perfectionnés, l'ouvrier se déshabitue de penser et peu à peu ne devient plus qu'un organe de la machine qui travaille devant lui. Son intelligence perd de son élasticité. C'est une tendance contre laquelle chacun, en particulier, doit réagir, pour continuer la prospérité de cette centralisation française, dont nous voyons peu d'autres exemples autour de nous. Combien de fois n'avez-vous pas entendu vanter l'activité fiévreuse des Anglais et des Américains : cette habitude de ne compter que sur soi-même pour essayer de grandes entreprises qu'on ne rêve en France qu'avec des lisières administratives ; d'où

vient, Messieurs, cette différence capitale entre des peuples ayant, pour ainsi dire, une origine commune ? ne serait-ce pas dans ce self-government des villes et des hameaux, où chacun prend part aux affaires sans demander des autorisations au pouvoir central. Si ces administrations, indépendantes les unes des autres, ont la faculté de rendre l'homme plus agissant, elles ont aussi un revers de médaille qu'il faut bien reconnaître et dont l'exposé sortirait du cadre que nous nous sommes tracé, et elles ne sont vraiment pratiques que dans des pays comme l'Angleterre et l'Amérique où l'Océan se charge de faire les frontières. Nous devons toutefois essayer de dégager l'esprit humain des bienfaits de notre centralisation dont l'excès pourrait, à la manière des termites, ruiner les bases de l'édifice.

Tous les économistes se sont vivement préoccupés de ces effets anesthésiques, contre lesquels il faut réagir pour continuer la marche de la civilisation du XIXe siècle.

L'exposition universelle, qui vient de se fermer à Paris, est un des indices les plus graves de ce que je m'efforce de démontrer. Qu'avons-nous vu dans cette immense réunion de tout ce que l'esprit d'invention avait produit depuis dix ans? A part le grand mouvement international, et les recherches de solutions pratiques des grandes questions sociales, aucune création n'est venue imprimer son cachet indélébile à l'œuvre du Champ de Mars. 1855 avait créé les machines à coudre qui ont révolutionné le travail des femmes. 1867 sera l'exposition des praticiens. Ce fait est caractéristique et, quelque soit la manière dont on l'explique, il mérite d'être pris en sérieuse considération. L'ingénieur fait place au chef d'atelier, l'artiste au photographe, le dialecticien au philosophe. Espérons que ce n'est qu'une halte dans la carrière, et que nous n'arrivons pas déjà sur la pente qui s'incline des civilisations trop perfectionnées qui aboutissent, ou à la chute éclatante de l'empire romain, ou à l'apathique existence des disciples de Confucius.

C'est en nous, en nous seuls, Messieurs, que réside le remède à cette maladie mortelle pour les peuples

comme pour les particuliers. L'initiative personnelle est le contre-poids indispensable à notre centralisation, et c'est rendre service à la société, dont on fait partie, que de lutter contre cet espèce d'engourdissement qui saisit un individu absorbé dans un tout compacte. M. Derode, sous la neige des ans, avait conservé le feu sacré qui est le plus bel apanage de l'homme. Vous l'avez vu toujours au service des tentatives qui cherchaient à disséminer l'instruction, force vive de l'intelligence, qui empêche de se lancer à l'aventure et d'aboutir à des désastres. La forme n'était rien, le but était tout. Quand la Société Dunkerquoise a pris naissance, sans savoir exactement quelle serait son utilité pratique, sans prévoir ses destinées, il a mis à son service toute cette ardeur juvénile qui est le propre de l'homme fort de sa conscience. Quand de jeunes Dunkerquois se groupaient pour créer l'Orphéon, vous l'avez vu se mêler à cette réunion qui fait de l'art pour l'art tout en laissant tomber, dans les mains de l'indigence, l'or recueilli dans les concerts. Les conférences se créent, il se détourne des travaux qu'il avait hâte de finir, pour prendre la parole devant un auditoire qui venait encourager ces essais timides de cours publics, que des difficultés d'emplacement ont arrêté, à peine commencés, au moment où, dans toute la France, l'enseignement supérieur voit se former des écoles spéciales, qui doivent dégager l'éducation des jeunes filles de cette instruction si élémentaire qui semblait être pour toujours leur apanage, au moment où les ligues de l'enseignement étendent leurs réseaux autour de nous, au moment enfin où se produit tout ce grand mouvement intellectuel dont les pulsations affirment la vie d'un peuple conscient de ses devoirs et de ses droits. Malgré tout, Messieurs, ayons confiance dans le dévouement de ceux qui tiennent entre leurs mains l'avenir de notre cité, et rappellons cette allégorie de notre collègue Gaston Romieux, que vous connaissez déjà :

Aux confins du désert un épi murissait,
Et les oiseaux du ciel allaient venir avides ;

Mais, plus qu'eux l'ouragan eut les ailes rapides
Et enleva l'épi qui brisé gémissait.
A quelque temps de là, de cent tiges nouvelles,
Grâce à cet ouragan le désert fut doté,
Dieu qui tend constamment à des fins éternelles,
Du désordre apparent fait la fécondité.

Un nouveau morceau d'harmonie fait suite à l'allocution du président, qui donne la parole au Secrétaire perpétuel, pour faire la lecture de son compte-rendu sur les travaux de la Société, pendant le courant de l'année 1866-1867.

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Vous venez d'entendre exposer, par notre honorable président, le secret de notre existence comme société, le principe de notre activité collective et tout ce que l'œuvre en commun doit à l'initiative personnelle de chacun des collaborateurs. Volontiers je souscris à ces vues si justes et si élevées, et je le remercie surtout d'avoir, par ses paroles, rendu mon auditoire plus favorable à la tâche que je dois accomplir moi-même, et qui consiste précisément à fournir l'énumération détaillée des travaux, qui sont comme les pièces justificatives des considérations énoncées. Après les théories, les résultats pratiques : rien de plus logique, en effet. Et puisque nous avons semé des principes, il faut bien aussi recueillir les gerbes des conséquences qui en ont germé.

Mais, commencerai-je par vous dire que la moisson a été bonne ou médiocre? Non, j'aime mieux faire un simple exposé des œuvres qui représentent notre récolte annuelle, et laisser aux appréciations impartiales de tous, les questions de quantité ou de qualité qui peuvent s'y trouver impliquées.

La Société, fidèle à son mandat d'encourager les sciences, les lettres et les arts, a poursuivi ce but de deux façons : en travaillant elle-même, et en sollicitant le tra-

vail chez les autres, c'est-à-dire en d'autres termes, par ses lectures, ses publications, ses délégations, ses conférences, ses concours et ses échanges de mémoires imprimés.

Dans son sein, elle a reçu et entendu les travaux suivants, offerts par ses membres titulaires résidants :

De M. Alard :

Essai sur la Théorie du Prix, traduit de l'anglais de M. Wykeham-Martin, membre honoraire.

De M. Choussy de Lassaigne :

Son discours sur *l'Importance des Intérêts matériels au point de vue de la civilisation.*

De M. Conseil :

Sa Notice sur *la Cuirasse de sauvetage.*

De M. Cousin :

1° Son Discours pour la séance solennelle de 1866.

2° Ses *Observations sur le projet de carte itinéraire de la Gaule au Ve siècle, en ce qui concerne les chemins existant alors, dans les parties de la Gaule Belgique correspondantes à la Flandre Maritime et au Boulonnais:* travail composé pour la commission de la topographie des Gaules.

De M. Delègue :

1° Son Discours de réception ;

2° Le 1er acte de son drame inédit, en vers, sur *Jeanne d'Arc.*

De M. Derode:

1° Son Compte-Rendu des travaux de la Société en 1866.

2° Un chœur à quatre voix d'hommes, intitulé *le Chant de l'Atelier,* pour le concours de 1867.

3° Son Allocution présidentielle du 25 Janvier 1867.

De M. Epinay :

Son Rapport sur le concours d'histoire de 1866.

De M. Güthlin :

1° *L'Étoile,* pièce de poésie pour la séance publique de 1866.

2° *Un Épisode judiciaire en Flandre, au XIVe siècle,*

mémoire présenté et lu à la réunion des délégués des Sociétés Savantes à la Sorbonne, en 1867.

3° Rapport sur la réunion des délégués des Sociétés Savantes à la Sorbonne en 1867.

4° Conférence sur *Michel De Swaen*, remarquable poète dunkerquois du siècle de Louis XIV.

5° Conférence sur *l'histoire et le caractère de la littérature allemande.*

6° Discours prononcés à l'occasion de la mort de M. Derode.

De M. l'Hôte :

1° Étude sur *les Improvisateurs français au XIX[e] siècle.*

2° Plusieurs chapitres de son ouvrage inédit sur *la Philosophie de l'Art.*

De M. Ribeire :

Son Discours de réception.

De M. Terquem :

Son Rapport sur les concours de peinture et d'architecture de 1866.

De M. Zandyck :

Ses Observations météorologiques pendant 1864-1865.

Outre ces divers travaux de ses membres titulaires résidants, la Société a reçu de ses membres honoraires et correspondants les travaux suivants :

De M. le marquis de Godefroy Ménilglaise, membre honoraire à Paris :

Des documents manuscrits relatifs à Dunkerque.

De M. Quetelet, membre honoraire à Bruxelles :

Observations des phénomènes périodiques pendant 1864, 1 vol.

De M. Carlier, membre correspondant à Paris :

Étude historique sur l'ancienne rivalité maritime de Bergues et de Dunkerque, manuscrit imprimé par la Société.

De M. Desplanque, membre correspondant à Lille :

Projet d'assassinat de Philippe-le-Bon, par les Anglais, 1424-1426, 1 vol., 1867.

De M. De Smyttère, membre correspondant à Auxerre :
Recherches historiques sur les armoiries des villes d'Auxerre et de Niort, brochure, 1867.

De M. De Rattier de Susvallon, membre correspondant à Bordeaux :
Son journal *l'Étincelle.*

De M. d'Otreppe de Bouvette, membre correspondant à Liège :
Essais de Tablettes liégeoises.

De M. J. Lion, membre correspondant à Paris :
1° *La Voie romaine d'Amiens à Boulogne.*
2° *La Question du Portus-Itius.*
3° *La Bataille de Crécy.*

De M. le comte de Monttessuy, membre correspondant à Rennes :
Renseignements au sujet du monument astronomique à élever à Dunkerque..

De M. Nicolas Martin, membre correspondant à Calais :
Ses *Poésies*, 1 vol., 1867.

De M. Romieux (Gaston), membre correspondant à La Rochelle :
1° Deux fables : *Le Renard et le Loup ; A Railleur Railleur et demi*, pour la séance publique de 1866.
2° *Fables et Poésies nouvelles*, 1 vol.

De M. Verly (H.), membre correspondant à Lille :
Les Souvenirs d'un Canonnier lillois.

Au point de vue des publications, la Société a fait imprimer un nouveau volume de Mémoires, le XIIe de sa collection, et elle en échange des exemplaires contre les publications de plus de quatre-vingt-dix Sociétés savantes, tant de France que de l'étranger.

Elle s'est associée aux travaux de la réunion des délégués des Sociétés savantes, à la Sorbonne ; elle y a délégué plusieurs de ses membres, et son secrétaire perpétuel y a fait lecture d'une notice historique sur un curieux épisode judiciaire en Flandre, au XIVe siècle.

Elle a aussi organisé, avec la libérale assistance de

l'administration municipale, une nouvelle série de conférences publiques, qui ont été faites, pendant trois mois, par les membres titulaires suivants :

M. Derode a fait une conférence sur *la Commune en Flandre avant le XIXe-siècle ;*

M. Terquem, deux conférences sur *la Mer et ses mouvements ;*

M. Charlier, une conférence sur l'*Analyse chimique des eaux potables* de Dunkerque, et une autre sur *le Soufre et ses divers composés ;*

M. Güthlin, une conférence sur *le Théâtre de Schiller,* et une autre sur *Michel De Swaen, remarquable poète Dunkerquois du siècle de Louis XIV ;*

M. Gambiez, trois conférences : 1° *Étude de la composition du sang ;* 2° *Théorie de la circulation du sang ;* 3° *Théorie de la respiration ;*

M. Epinay, une conférence sur *l'Administration de Colbert ;*

M. Delègue, deux conférences sur *Blaise Pascal, savant, philosophe et moraliste.*

M. Danel (de Lille), s'est joint à ces membres de la Société, pour faire une conférence sur sa *Méthode simplifiée pour l'enseignement populaire de la musique vocale.*

Pour fortifier le bataillon de ses travailleurs, la Société a enrôlé de nouveaux dévouements. Pour exciter partout le zèle, dans la mesure de ses ressources, elle a ouvert un concours général et un concours d'arrondissement, dont les rapporteurs spéciaux vont faire ressortir l'importance. Et déjà, elle a préparé de nouveaux programmes dont vous aurez communication et dont vous apprécierez, sans doute, les questions variées, pleines d'intérêt général et d'intérêt local.

Quant à nos collections, elles se sont enrichies ; quant à nos relations, elles se sont multipliées ; quant à nos principes sociaux, ils se sont maintenus également fermes et féconds.

Puis-je maintenant, après ce relevé, trop long à la fois

et trop court, nommer cette année une bonne année pour notre association ? Hélas, au moment de répondre par l'affirmative, je suis obligé de me rappeler qu'elle a aussi éprouvé bien des pertes, toutes regrettables, quelques-unes même douloureuses. Quelques membres se sont retirés ; d'autres ont quitté la ville, emportant avec eux nos sympathies et nous laissant les leurs. Mais plusieurs nous ont quittés pour toujours, pour aller se reposer de leur existence laborieuse, dans la paix du sommeil suprême.

Je signalerai d'abord, parmi les membres honoraires, M. le comte de Ripalda, président de l'Académie Royale des Arts de San Carlos, à Valence (Espagne). Nous l'avons vu, avec bonheur, venir naguère parmi nous, et prendre une part très-active au remarquable Congrès Archéologique de France, tenu à Dunkerque, par les soins de notre Société, en 1860. Son esprit large et élevé aimait à vivre en communion intellectuelle avec la vieille Flandre, si chère encore au souvenir des Espagnols ; et nous aussi, nous aimions à nous dire, qu'entre notre Société et l'Académie de San Carlos, s'était, en quelque sorte, abaissée la barrière des Pyrénées. Aussi, le nom de cet homme distingué vivra-t-il toujours parmi ceux qui représentent les adhésions les plus flatteuses que notre compagnie a su conquérir.

Un autre membre honoraire nous a été enlevé par la mort, en Belgique : c'est M. le baron Jules de St-Génois, conservateur de la bibliothèque de l'Université, membre de l'Académie Royale de Belgique, à Gand. Ecrivain de mérite, honoré de belles distinctions pendant sa vie et de regrets unanimes après sa mort, il laisse son nom glorieusement inscrit sur un grand nombre d'importants ouvrages, tels que la *Chronique Brabançonne*, l'*Histoire des Avoueries en Belgique*, l'*Inventaire des Chartes des comtes de Flandre du château de Rupelmonde*, et l'*Inventaire analytique des manuscrits de la belle bibliothèque de Gand*. L'appréciation de ces travaux et l'éloge de leur auteur, ont été tracés par de nombreuses autorités, et ma voix ne saurait prétendre se joindre à ces suffrages, que pour exprimer du moins la reconnaissance profonde que notre

Société garde à cet ami perdu, pour les marques d'intérêt qu'il lui a constamment témoignées, et pour les recherches qu'il a consacrées à Dunkerque, dans ses *Notices sur les manuscrits historiques des archives de la Flandre orientale, à Gand.*

Un troisième membre honoraire nous a été ravi, dans la personne de M. Adolphe-Napoléon Didron, à Paris. Cet archéologue éminent, grâce à son ardeur infatigable et à son intelligence élevée, a exercé une influence considérable et salutaire, sur la renaissance des saines traditions dans l'art, surtout dans l'art religieux. Notre Société lui doit particulièrement de la reconnaissance, pour les dons importants qu'elle en a reçus, et pour les services qu'il lui a rendus comme éditeur. Elle n'oubliera pas non plus, que ce digne collègue a servi la cause des beaux-arts, à Dunkerque même, où les remarquables vitraux, composés par lui pour l'église de St-Eloi, notamment ceux de la Charité et de la Foi, consacrent pieusement sa mémoire et ses fortes convictions artistiques.

La mort impitoyable a porté sa faux meurtrière aussi dans les rangs de nos honorables membres correspondants.

Je citerai parmi ses victimes, d'abord le chevalier Le Bidart de Thumaide, docteur en droit, président du conseil de salubrité de la province de Liège, en Belgique. C'est ensuite, dans le même pays, à Tournai, M. Lemaistre d'Anstaing, l'émule de M. Didron dans la science archéologique, le remarquable rapporteur du concours d'architecture ouvert pour la construction de Notre-Dame de la Treille, à Lille, l'historien de la belle cathédrale de Tournai, et l'un des promoteurs de la restauration intelligente de ce monument, enfin l'un des généreux donateurs de notre Société, et l'un des membres distingués du congrès archéologique de 1860.

En France, et plus près de nous encore, c'est ensuite M. Frédéric-Claude Cabaret, ancien receveur particulier des finances, et président de la Société Archéologique d'Avesnes, cette sœur laborieuse de la nôtre, qui accomplit, à l'autre extrémité du département, la tâche studieuse que nous poursuivons sur le littoral.

Puis c'est le savant M. Souquet, membre d'un grand nombre de Sociétés, mort à Etaples, dont il s'est fait l'infatigable historien, dans une série de travaux, qui forment, à cette petite ville, une histoire consciencieuse et détaillée, telle que bien des cités importantes n'ont peut-être pas l'avantage d'en posséder une semblable.

C'est encore M. l'abbé Bloeme, curé de Roquetoire (Pas-de-Calais), membre correspondant de notre Société et du Comité Flamand. Ce digne prêtre, enlevé trop tôt à l'œuvre du bien qu'il servait avec ardeur, a su joindre, aux soins de son pieux ministère, le culte charmant de l'histoire et des lettres. Il a traduit, en vers français, divers écrits des poètes flamands, entre autres, des poésies de notre remarquable Michel De Swaen. Tout ce qui intéresse notre contrée, intéressait sa pensée, et les nombreux opuscules sortis de sa plume, et la part active qu'il a prise à notre congrès archéologique, prouvent amplement que cet intérêt n'était pas moins actif que profond. La mort nous a privés de son concours ultérieur, mais elle n'a pas détruit les titres par lesquels le digne et modeste travailleur était l'un des nôtres.

La tombe non plus, ne dévorera pas une autre mémoire chère à nos cœurs, celle d'un homme qui, à cette même estrade, vous a souvent parlé de notre Société, soit comme président, soit comme secrétaire perpétuel. Oui, je suis sûr que le nom de M. Delye, réveille des échos amis, dans l'âme de la plupart de mes auditeurs. Bien qu'il eût quitté Dunkerque pour aller achever à Boulogne sa longue et honorable carrière dans la magistrature; bien qu'il eût transporté à la Société littéraire de cette ville, son dévouement d'administrateur qu'il nous avait largement prodigué auparavant: il n'en est pas moins resté l'un de nos meilleurs amis. Jamais nous n'avons oublié avec quel zèle et quel talent il a présidé notre Société; avec quelle autorité pleine de lumières et de sagesse, avec quel tact si juste et si délicat, il a su diriger nos débats; avec quelle amitié vraie, il s'est intéressé à chacun en particulier; avec quelle conciliante attitude il a su conso-

lider et vivifier la confraternité de tous. Vous aussi, qui l'avez entendu souvent, dans cette même salle, prononcer les discours qui sont l'apanage de la présidence, ou lire les comptes-rendus qui rentrent dans les attributions du secrétaire perpétuel, vous n'avez certes pas oublié non plus, avec quel style plein d'urbanité, plein de grâce et d'esprit, l'aimable orateur savait captiver tous les suffrages. Nos volumes contiennent, en grand nombre, ces fleurs de son charmant talent, comme un honneur de notre passé, comme des modèles pour le présent et l'avenir. Aussi, je le répète, son départ a été pour nous un vrai chagrin, et sa mort un deuil sincère, auquel, j'en suis convaincu, tous ceux qui l'ont pu connaître, ne manqueront pas de s'associer.

Hélas, et toutes ces pertes, si regrettables et déjà trop nombreuses, ne sont pas les seules dont nous ayons souffert. Nous avons encore fait une autre perte, irréparable, j'ose le dire, pour nous, dans la personne de M. Victor Derode, notre vénéré président. Ah ! c'est lui surtout qui, naguère dans ses fonctions de secrétaire, savait tisser les éléments d'un compte-rendu dans l'ensemble d'une grande idée dominante, laqulle les employait pour les embellir. A lui aussi appartenait cette haute autorité du mérite, au nom de laquelle il avait le droit de dispenser les éloges, de signaler des défectuosités, de recommander des améliorations. Mais il a emporté avec lui ces heureux priviléges, et n'a laissé, à son successeur, que la douleur de devoir vous mentionner sa mort, et de renouveler tous vos regrets, en vous rappelant tout ce que nous avons perdu par ce triste événement. Vous l'avez déjà entendu, plus haut, que son activité d'adolescent plutôt que de septuagénaire, nous a donné, cette année même, et le compte-rendu de la séance publique précédente, et la remarquable conférence sur *la Commune en Flandre avant le XIX[e] siècle,* et, pour notre volume, l'étude, si riche de faits et de science, sur *le sol de la Flandre maritime,* et son autre étude, non moins originale, sur *le caractère et l'histoire de la Langue Flamande.*

C'est lui encore qui a composé les paroles du *Chant de*

l'Atelier, mises en musique, d'une façon si heureuse, par nos lauréats de cette année-ci. Tout à l'heure, en les entendant chanter, par l'Orphéon dont il fut l'ami et le président d'honneur, vous regretterez, comme nous tous, qu'il n'ait pu jouir de cette harmonieuse interprétation de sa muse toujours si bien inspirée.

De plus il remplissait les fonctions de président de notre société, et achevait la préparation d'une nouvelle édition de sa belle *Histoire de Dunkerque*. Et ce n'est pas tout : plus de vingt de ses travaux sont devenus l'ornement de nos publications sociales; plus de cent autres ouvrages sont sortis de sa plume infatigable, et, dans ce nombre, il y en a de très-importants, aussi bien par leur forme que par leur fond.

Que dire en face de ce noble dévouement sans défaillance ? N'y a-t-il pas lieu de déplorer ce trépas comme prématuré, et de bénir en même temps, cette existence si pleinement consacrée au culte de tout ce qui est utile, grand et beau ? Car, vous le voyez, ce que fut la vie de M. Derode, pour ainsi dire la veille de sa mort, elle l'avait toujours été depuis sa première jeunesse : une lutte héroïque pour conquérir les bonnes connaissances, une constante initiative pour en propager les bienfaits. Ces exemples d'une vie si digne, je devrais les exposer devant vos regards, si vous ne les connaissiez pas, tous, aussi bien que moi. Mais pour que leur bienfaisant prestige continue, davantage encore, son influence féconde, au loin dans l'espace et dans le temps, notre Société dont il a posé naguère les fondements, et qu'il a constamment soutenue depuis de toutes ses forces, a résolu de faire composer et publier, dans son prochain volume, une notice complète sur la vie et les œuvres de M. Derode. En effet, cette vie et ces œuvres sont de trop d'importance pour pouvoir être dignement mises en lumière dans ce compte-rendu général. C'est, dans cette notice spéciale, que le futur historien de cet homme de mérite pourra suivre les développements de son honorable carrière depuis le berceau jusqu'à la tombe. C'est là qu'il nous montrera le brillant élève lauréat, devenant chef d'institution, et

méritant, par l'accomplissement de ces belles et importantes fonctions, les distinctions honorifiques de l'Université. C'est là aussi, qu'il passera en revue la vaste série des travaux élaborés et publiés par l'éminent écrivain: ouvrages spéciaux pour l'enseignement, traités scientifiques, études philosophiques, travaux d'érudition, œuvres historiques, artistiques et littéraires, du caractère le plus varié. C'est là encore, qu'à côté de l'écrivain, honoré de récompenses flatteuses et bien légitimes, il dessinera le caractère élevé du digne citoyen, du fondateur et du protecteur de tant d'œuvres de bienfaisance, de moralisation, de propagation des lumières du Vrai, des ardeurs du Bien et des splendeurs du Beau. C'est là enfin, qu'il nous le montrera honoré de la confiance de ses concitoyens, entouré des sympathies des corps savants, vénéré de ses collègues et de ses amis, adoré de sa famille, et béni de Dieu.

Vous voyez que la simple indication sommaire, de quelques-uns des principaux traits de cette future esquisse, est déjà suffisante pour vous donner une idée de la grandeur de la perte que notre Société éprouve, et pour vous faire approuver le juste hommage de regrets, de gratitude et de vénération, que nous vouons à sa noble mémoire. C'est qu'aussi, il l'aimait de tout cœur, cette Société dont il était, pour ainsi dire, le Nestor et l'Achille, mais un Achille qui ne songeait jamais à se retirer sous sa tente. Il nous a légué, encore par ses dernières volontés, plusieurs dons importants, comme souvenirs de sa persévérante affection; entre autres sa belle image, pour assister encore, en quelque sorte, à nos intimes réunions fraternelles. Vous comprendrez donc que la Société ait voulu, dans cette séance même, exprimer sa reconnaissance, à la famille du cher défunt, par une médaille commémorative frappée en son honneur.

Mais ce que M. Derode nous a légué surtout, c'est son exemple d'activité et de dévouement. Ah! puisse cet exemple nous soutenir tous dans l'énergique continuation de notre œuvre commune; puisse-t-il surtout déterminer d'autres bonnes volontés à se joindre aux nôtres, pour

servir les intérêts des Sciences, des Lettres et des Arts dans notre beau pays ! Ce serait l'accomplissement de l'un des vœux les plus chers de celui que nous regrettons à tant de titres.

Aussi, en terminant, enfin, ce trop long compte-rendu de nos conquêtes et de nos pertes, ne puis-je mieux en résumer l'enseignement, que par un nouvel appel au zèle de toutes les sympathies qui nous restent. J'emprunterai, pour cela, les paroles mêmes de M. Derode, qui sont le refrain du chœur où il glorifie le travail. J'emprunterai, une remarquable coïncidence, rappellent, pour nous, le fameux « *Laboremus*, » le suprême mot d'ordre de Septime Sévère expirant :

Or donc, bons compagnons,
A l'ouvrage ! à l'ouvrage !
Allons, bons compagnons
Du courage !
A l'œuvre ! Travaillons !

M. Mordacq, membre titulaire résidant, donne lecture de la pièce de vers suivante :

A DUNKERQUE.

Le marin, l'étranger, le voyageur qui passe,
Le marchand affairé, le commerçant qui chasse
Aux clients, le matin, mais qui s'en va le soir,
— Tous gens ayant à peine eu le temps d'entrevoir, —
Déclarent notre ville et belle, et forte et grande ;
Car, même indifférent, il faut bien que l'on rende
Justice à la cité. — Mais qui peut à loisir
De la voir en détail se donner le plaisir,
Examiner chantiers, quais, port et belles rues,
Plage au large contour, dunes tant parcourues,
Et bassins trop étroits pour des vaisseaux nombreux,
Et peuple en mouvement, et marins vigoureux, —
Et ceux, — heureux sont-ils ! — ceux à qui prend envie
De savoir son passé, de connaître sa vie,
Ses progrès, ses efforts, ses luttes jusqu'au bout....

Elle qu'on crut vingt fois morte... et sitôt debout! —
Oh! pour ceux-là,—j'en suis, bien haut je le proclame,—
Ceux-là lui sont conquis et l'aiment de toute âme!

Ici, je le sais bien, je prêche à convertis;
Je ne dois nullement craindre de démentis.
Et puis, il serait bon de prendre une autre thèse!
On ne médirait pas d'elle tout à son aise!
D'ailleurs, j'ai désiré, brûlant un peu d'encens,
Ajouter une voix à de nobles accents,
— Vrais, car ils ne sont tous que l'écho de l'histoire, —
Redire ses combats, ses succès et sa gloire :
On suivra, je l'espère, avec moi, sans ennui,
Les pas du bourg obscur... si prospère aujourd'hui.

On dit que St-Eloi, qui parcourait nos dunes,
Trouva près de la mer, au milieu des lagunes,
Des huttes de pêcheurs,—moins qu'un chétif hameau, —
Qu'il éclaira soudain du céleste flambeau.
Le pêcheur s'abrita près d'une humble chapelle;
Le hameau devint bourg, puis ville... elle s'appelle
DUNKERQUE!
Et quand mille ans se furent écoulés,
Rien du hameau perdu, rien des lieux désolés :
A leur place, le port d'où partaient les corsaires,
Aigles qui brisaient tout dans leurs puissantes serres,
Ou rapportaient au nid vaisseaux et millions,
Magnifique butin pris sur dix nations; —
A leur place, la ville objet de convoitise
Pour ceux qui, la voyant près de deux mers assise,
Diriger ses vaisseaux vers tous les océans,
Encourager ses fils aux luttes de géants,
N'eurent plus qu'un désir : ils vinrent autour d'elle
Se battre à qui l'aurait pour forte citadelle...
France, Espagne, Albion, Hollande, qui la prend?
(La France fut Raton, l'Angleterre, Bertrand!)
.... Bientôt change le rôle, et la France discrète,
Adroite, négocie, avec de l'or achète,
— Bravant dans leur fureur Tage, Tamise et Rhin, —

Cette perle sans prix manquant à son écrin.
Vauban vient; une armée à ses ordres élève
De formidable forts sur le port, sur la grève,
Forts partout! — Maintenant, bombarde qui voudra :
Dunkerque, avec Jean Bart, de l'ennemi rira!

JEAN BART! Ce nom nous dit tous les trésors de haine
Que fait grossir pour nous celui dont le domaine
Est la mer, et qui, là, règne, démon ou roi!
Démon, pour ceux qu'il jette en un deuil plein d'effroi;
Mais pour nous, roi de mer, nous donnant la richesse,
Accourant nous défendre aux jours de la détresse,
Hardi, grand, généreux, qui, si la France a faim,
Saura tout affronter pour lui donner du pain!...
— Il meurt! lui qu'un vaincu surnommait le pirate!
Il meurt, le grand marin!... Soudain l'orage éclate,
Car pour le détourner nous n'avions plus son bras!

Dunkerque! ils ont juré ta mort... et tu mourras...
Détruit, ton port!... Détruits, tes forts et ton enceinte
Qui faisaient ton orgueil, mais remplissaient de crainte
Ces lâches qui n'ont pu t'écraser sous leurs coups!
Et quand la France implore à grands cris, à genoux :
« La paix! la paix! » — Voici les Anglais, les Bataves,
Disant au vieux lion qu'ils insultent, les braves :
« Pour t'endormir en paix du sommeil de la mort,
» Ruine de ta main ces écluses, ce port;
» A briser leurs remparts que tes sujets s'obligent! »
Il faut, la rage au cœur, faire ce qu'ils exigent!
Cette fois la voici, la mort au triste glas....
La mort? — Non! car l'espoir ne te quittera pas!
Donne au monde étonné qui te plaint, te contemple,
D'une ferme constance un glorieux exemple;
Montre un peuple abattu, pourtant plus grand encor
Qu'aux jours où tes vaisseaux revenaient chargés d'or!
L'espoir te reste : aussi tu souffres sans murmure
Qu'à chaque heure du jour un ennemi s'assure
Si ton cœur ne bat plus, et que pendant quinze ans,
Anxieux et courbé sur les agonisants,

Il veille au dernier souffle....
Il veillerait encore,
Car d'un jour radieux vint luire enfin l'aurore!
Jette au loin ton linceul, vis, à toi l'avenir!
Ton port s'ouvre.... qui sait ce qu'il va devenir?
Tes fils sont plus nombreux : sous le moderne Hercule
Craquent tes bastions, ton enceinte recule,
Tes bassins trop petits veulent d'autres bassins...
Que seras-tu?... de Dieu qui connaît les desseins?

Mais ce que nous savons, c'est qu'on l'aime et l'admire,
Cette ville, et qu'elle est aimant qui nous attire,
Regret pour qui la quitte et joie à qui revient,
Beauté qui nous captive et force qui retient.
A celui qui l'habite et qui sait son histoire,
Non, je ne donne pas six mois, — on peut m'en croire,—
Pour être obéissant à son charme vainqueur,
Amoureux de Dunkerque et Dunkerquois de cœur.

Comme intermède, l'Orphéon Dunkerquois, prêtant son obligeant concours à la fête, exécute, sous l'habile direction de M. Manotte, le chœur auquel la Société vient de décerner la médaille d'or. Ce *Chant de l'Atelier*, composé par M. E. d'Ingrande, sur des paroles de feu M. Derode, est accueilli par les applaudissements de l'auditoire.

L'assistance entend la lecture du rapport présenté par M. Delègue, sur le concours scientifique.

Mesdames et Messieurs,

Un des titres les plus légitimes que notre siècle puisse présenter à la reconnaissance de la postérité, consiste assurément dans cette ardeur, qu'on a mise de nos jours, à faire descendre les découvertes de la science des régions abstraites de la théorie dans le domaine plus utile de la pratique. Ce que nos devanciers avaient conçu, nous l'avons exécuté; ce qu'ils avaient espéré, nous le possédons;

et les merveilles de la science n'étonnent plus seulement ceux qui peuvent les admirer dans les livres des savants, elles frappent les yeux de la foule depuis qu'elles ont pris corps, pour ainsi dire, dans ces prodigieuses machines qui font la prospérité des villes manufacturières.

La Société Dunkerquoise, comprenant les modifications profondes que l'introduction des machines est appelée à produire dans l'organisation du travail et dans les mœurs publiques, jalouse de ne jamais séparer dans sa pensée ni dans ses programmes ces deux principes de progrès : la philanthropie et la science, n'a cessé de proposer au concours, depuis quelques années, l'étude de quelqu'une des grandes industries dont s'enorgueillit le Nord de la France. Elle a pris en cela une initiative heureuse qu'ont suivie depuis, les sociétés savantes de Lille et d'Amiens, et la société Lombarde.

L'année dernière, elle récompensait deux mémoires concernant l'industrie linière, et dans lesquels la question avait dû être étudiée sous le double rapport de la science dans les inventeurs, et de l'influence morale et hygiénique dans l'ouvrier. Il s'était rencontré, que les deux mémoires pris isolément ne remplissaient qu'en partie les vues de la société, et que l'un, excellent au point de vue industriel, laissait dans l'ombre le côté moral et hygiénique, tandis que l'autre, plus faible en la partie industrielle, abordait avec une prédilection marquée, les conditions de morale et d'hygiène que les fabriques font à l'ouvrier.

Concevant la possibilité d'un travail plus complet, la Société conserva, pour le concours de cette année, une question analogue, non plus sur l'industrie linière, mais sur l'industrie cotonnière. Un seul mémoire a été présenté, mais l'auteur, instruit par l'expérience et tenant compte des vœux de la société, a su réunir, dans un écrit plein de méthode et de clarté, une somme de renseignements précieux, qui composent, sur la matière, un traité aussi digne de l'attention de l'industriel que des méditations du philanthrope.

Interprète de la Société Dunkerquoise dans l'analyse

d'un travail qu'elle a jugé digne de la récompense proposée, je m'efforcerai d'en faire connaître, ici, l'esprit et la substance, en suivant l'auteur dans l'histoire d'une industrie, où éclate d'une manière si sensible le progrès incessant que l'homme sait imprimer aux travaux qui l'intéressent.

Tout le monde connaît ce héros d'un roman de Saintine : le comte de Charney. Il était allé si loin dans l'art fatal de trouver partout la désillusion, qu'il prétendait sentir dans ses habits de drap fin, la repoussante odeur de l'animal qui avait fourni la laine ; dans les chatoyants tissus de la soie, il lui semblait voir ramper le ver dont on les avait tirés ; enfin, dans tous les objets de luxe dont il se parait, il ne voyait que des dépouilles toutes couvertes des sueurs d'un sordide artisan. Cette maladie, assurément, n'est point commune. A ne consulter que les apparences, on serait plutôt tenté de croire que c'est le mal contraire, l'amour exagéré du luxe, qui serait à craindre. Sans vouloir ici fournir des aliments à ce goût si prononcé, il me semble cependant que la connaissance des prodiges accomplis par l'industrie pour parvenir à produire tant d'élégants tissus, justifierait jusqu'à un certain point l'empressement que l'on met à s'en parer. Si l'on songeait à toutes les merveilleuses combinaisons auxquelles nous devons, je ne dirais pas ces étoffes admirables de finesse et d'éclat, naguère encore l'unique partage des grandes fortunes ; mais les plus humbles vêtements du pauvre, on ne pourrait se défendre d'un légitime sentiment de fierté. Un philosophe disait : le plus chétif fétu de paille révèle l'intelligence infinie qui régit le monde ; ne pourrait-on pas dire aussi : le moindre lambeau de tissu suffirait pour attester la grandeur de l'industrie au XIX[e] siècle ?

Pour nous en convaincre, suivons, pendant quelques instants, la série des métamorphoses que font subir les machines à cette bourre informe, recueillie sur un arbrisseau d'Amérique, et que de simples combinaisons automatiques transforment en ces gazes transparentes comme une onde, légères comme un nuage de vapeur.

Le coton arrive dans nos manufactures sous la forme

de lourds ballots comprimés par la presse hydraulique. C'est cette matière, en apparence si peu élastique et si compacte, que la filature va transformer en fils d'une ténuité comparable à celle de ces fils merveilleux que l'on voit, en automne, flotter, en quelque sorte, sur un rayon de soleil.

Pour comprendre la divison du travail dans la filature, il faut se souvenir de la manière dont chacun a pu voir filer au rouet ou à la quenouille. Il y a cent ans à peine, c'était encore le seul procédé connu de filature. La fileuse prend du coton bien propre, elle l'étend un peu pour diminuer la cohésion des fibres et le dispose autour de la quenouille. Cela fait, elle saisit dans la masse une pincée de fibres qu'elle étend en ruban dans le sens de la longueur, sans toutefois les séparer du reste; puis elle les presse et les arrondit sous ses doigts, le fil se forme et s'amincit sous cette pression répétée, l'ouvrière l'attache ensuite au fuseau qu'elle fait tourner rapidement pendant qu'elle étire le ruban; ce mouvement de rotation tord le fil et lui donne de la force; le fil est ensuite enroulé sur le fuseau jusqu'à ce que la quenouille soit nue et le fuseau chargé. Tous ces mouvements si compliqués et qui demandaient beaucoup d'attention et tout un apprentissage, nos machines les exécutent avec une précision bien plus grande encore; l'ouvrier n'a plus d'autre fonction que celle de servir l'ouvrage à la machine qui semble devenir le véritable artiste. Les rôles sont pour ainsi dire intervertis.

Ces machines se divisent en trois classes; les unes désagrégent la matière, l'épurent, l'étendent et forment en quelque sorte la poupée de la quenouille; les autres étirent cette matière, la disposent en longs rubans imitant la main de la fileuse au rouet; enfin, une troisième classe est destinée à donner au fil sa dernière torsion et à l'enrouler autour des bobines.

Dans la description de chacun de ces appareils, notre auteur suit une méthode tout à fait propre à piquer la curiosité et à soutenir l'attention. Il nous en montre le mécanisme à l'état naissant pour ainsi dire; il en marque

ensuite les diverses modifications pour s'arrêter à la description de la machine qui lui paraît réaliser la dernière perfection, sinon possible du moins connue. Il s'est borné, d'ailleurs, à une exposition purement descriptive, s'adressant à l'industriel plutôt qu'au mécanicien, jugeant la machine d'après ses produits et ses avantages.

On ne saurait entrer dans ces détails quelque intéressants qu'ils puissent être, il faut se contenter d'en signaler les principaux résultats. Notons, d'abord, l'ingénieuse et bienfaisante machine, qui, dans l'épurement du coton, dispense l'ouvrier de la dangereuse et pénible opération du battage à la main. La batteuse accomplit ce travail en des cylindres fermés et expulse, à l'aide de ventilateurs puissants, la poussière irritante et malsaine du coton dans des caves où elle va se déposer. Mais le dernier perfectionnement consiste dans une découverte qui date de 1848. C'est la peigneuse Heilmann, appelée à opérer dans la filature une révolution analogue à celle de Jacquart dans les tissus. Elle remplace, à elle seule, les trois machines, qui, dans les filatures de gros, désagrégent, battent et cardent le coton. En moins de temps qu'on en pourrait mettre à le raconter, la nappe de coton encore impure descend dans une coulisse, passe dans des peignes à aiguilles, traverse des rouleaux étireurs qui en doublent et en épurent les mèches, jusqu'à ce qu'elle arrive, sous forme de ruban, dans des bidons préparés pour la recevoir. Heilmann mourut avant d'avoir vu sa découverte appliquée en France. L'Angleterre se l'appropria par un brevet, elle n'est encore employée chez nous qu'au peignage du coton longue soie. Un dernier pas à faire, dit notre auteur, c'est d'appliquer le peignage à la filature de gros. On s'en approche peu-à-peu, et lorsque tout coton sera peigné, une autre révolution s'opèrera dans une industrie qui en a tant vu depuis un demi siècle.

La préparation, dont nous avons donné une idée, livre la matière première sous forme de nappe transparente, composée de filaments qui ne sont pas encore tout à fait redressés ni dirigés dans le même sens. L'étirage a pour

but de réunir plus intimement les fibres par des glissements successifs et parallèles, et de transformer cette mèche encore d'une fragilité extrême, en un cylindre capable de parvenir progressivement à l'état de fil. On y parvient en faisant passer le ruban entre des cylindres qui opèrent l'étirage en vertu de la différence de leur vitesse, et en soumettant le ruban après chaque passage, à une légère torsion opérée par la bobine. C'est sur les bancs à broches que s'exécute ce travail. L'auteur signale ici un perfectionnement encore trop peu appliqué; il consiste dans un appareil, qui, établissant la communication d'un banc à l'autre, y fait passer le ruban et dispense d'employer le système des bidons transportés à la main par les ouvrières. Mais l'auteur omet de mentionner et d'apprécier une application nouvelle d'un mécanisme des métiers Jacquard au banc à broches. C'est un organe tellement disposé que la rupture d'un ruban amène l'arrêt du banc tout entier. L'ouvrier est ainsi averti de réparer le dommage et le travail se fait avec plus d'ensemble. Il est un autre système d'étirage, inventé plus tard, c'est celui du rota frotteur. Il reproduit le mouvement des doigts de la fileuse à la quenouille; il étire le ruban et le fait rouler ensuite avec frottement entre des cylindres afin de l'arrondir; mais le système des broches, qui n'emploie d'autre moyen que l'étirage parallèle et la rotation, est bien préférable pour la perfection du travail. Le rota frotteur s'emploie surtout en Normandie pour les qualités inférieures.

Le coton, en subissant l'action des différentes machines dont nous venons de parler, a pris la forme d'un cylindre déjà de très faible diamètre; mais pour passer à l'état de fil, il doit subir une dernière opération qui n'est que la continuation des étirages précédents; on l'appelle proprement le filage. Des deux sortes de métiers à filer aujourd'hui employés, notre auteur préfère le métier Mull-Jenny au métier continu. La différence entre les deux systèmes consiste en ce que celui-ci opère en même temps l'étirage, la torsion et l'enroulement du fil par l'effet du même mécanisme, en tout semblable à celui du banc à

broches, tandis que les Mull-Jenny ont un organe particulier pour opérer le renvidage, on l'appelle le chariot. Il permet d'obtenir des fils bien plus fins parce qu'il dispense d'exagérer la torsion, qui, dans les métiers continus, opère le renvidage et cause de fréquentes ruptures, lorsque la matière n'est pas d'assez bonne qualité. Les Mull-Jenny ont reçu dernièrement un perfectionnement important, qui s'imposera aux manufactures ; c'est une disposition très-ingénieuse, qui dispense l'ouvrier de ramener lui-même le chariot au point de départ lorsqu'il est parvenu à l'extrémité de sa course. La peine est ainsi diminuée et le nombre des ouvriers peut être réduit des deux tiers.

Il restait à examiner les degrés de développement qu'une bonne exploitation peut admettre. L'auteur pense qu'une filature qui contiendrait 50,000 broches n'aurait à redouter aucune concurrence, et il taxe de monstrueux, les établissements qui ont prétendu s'élever jusqu'à 100,000 et même jusqu'à 240,000 broches.

Le coton est maintenant devenu fil, il nous reste à le voir se transformer en tissu.

Pour comprendre, sans la vue même des métiers, l'opération du tissage, le moyen le plus simple est de se figurer deux mains ouvertes et jointes de manière à ce que les doigts soient légèrement entrelacés. La surface unie, que présentent les dix doigts ainsi étalés, peut figurer les fils juxtaposés de la chaîne sur le métier du tisserand. Si maintenant on croise tout-à-fait les doigts, il se forme un angle, qui a son sommet au point de croisement ; et l'on conçoit, que si l'on étendait en travers un fil au fond de cet angle et que l'on put croiser ensuite les doigts en sens contraire, afin de placer dans le nouvel écartement une nouvelle trame, on aurait ainsi produit un réseau, qui composerait un tissu.

Le tisserand ne suit pas un autre système. Seulement, comme les fils de la chaîne ne peuvent lui obéir d'eux-mêmes ainsi que les doigts de la main, il a soin d'attacher chacun de ces fils par le moyen d'autres fils ou lisses à deux lames, qui font mouvoir, chacune, une moitié des fils

de la chaîne. C'est en écartant ces deux lames par un mécanisme dont le jeu dépend de la pression d'une pédale, qu'il produit l'angle d'écartement dans lequel il fait voler la navette, qui, alternativement, fait passer le fil de la trame dans les fils de la chaîne. Quand les fils sont exactement répartis par moitié entre les deux lames, on obtient ces tissus unis et symétriques que nous offrent les toiles ordinaires. Mais si, au lieu de partager ces fils en deux parties, on les divisait en trois, quatre ou même un plus grand nombre de séries, et qu'on les fit passer par autant de lames correspondantes, on voit que l'ouvrier, doué de quelque habileté, pourrait en levant, tantôt l'une, tantôt l'autre et même plusieurs lames à la fois, produire un tissu plus varié, quoique pourtant encore symétrique. Mais, pour parvenir à exécuter un véritable tableau dans le tissu, tel qu'un paysage, un portrait, il fallait, avant une invention récente, entourer le métier de plusieurs aides, qui soulevaient, à la main, les fils de la chaîne auxquels on ne pouvait imprimer le mouvement requis.

C'est Jacquard qui parvint, par une combinaison d'une fécondité prodigieuse, à transformer en mouvement automatique les conceptions les plus variées de l'artiste. On a pu voir dans une exposition, un de ces métiers reproduire mécaniquement le portrait de son inventeur, avec une précision et une ressemblance parfaite. On dirait que l'intelligence de l'inventeur a passé dans son œuvre. Ces métiers sont doués d'une sensibilité exquise. Parmi les centaines de fils qui composent la chaîne, qu'un seul vienne à se rompre et compromettre ainsi la régularité du tissu, aussitôt, par un perfectionnement récemment apporté, le métier s'arrête jusqu'à ce que le dommage soit réparé. De l'application du système Jacquard au tissage de coton, est née une industrie toute récente, celle du tulle et de la dentelle mécanique. C'est à Calais qu'elle a pris naissance, c'est là qu'il faut aller voir ces métiers, vraiment intelligents, exécuter ces gracieux ouvrages qui demandaient tant de patience, de soin et d'intelligence aux dentellières du siècle dernier. Ajoutons que la machine accomplit le travail avec plus de précision que

l'ouvrière elle-même ; ce sont même ces légères irrégularités de la dentelle à la main qui permettent de la distinguer de la dentelle mécanique, et qui, je ne sais par quel caprice, lui donnent ainsi plus de prix. La seule partie du travail dont la mécanique n'ait encore pu s'emparer dans le tissage, c'est la formation de la chaîne et la disposition des lisses ou des cartons; mais actuellement, l'ouvrier, dans les tissages mécaniques, n'a plus ni à passer la navette, ni à ouvrir les fils de la chaîne, ni à frapper la trame avec le battant pour serrer le tissu. Aussi, la main-d'œuvre est-elle considérablement diminuée, et les économies s'élèvent de 20 à 25 pour cent. Ce qui a donné aux tissus anglais un certain avantage pour la modicité des prix, c'est qu'ils ont été exécutés à la mécanique avant qu'ils ne le fussent en France.

C'est ici le lieu de dire un mot des causes auxquelles notre auteur attribue la supériorité de l'Angleterre dans l'industrie cotonnière. Parmi ces causes, telles que le système largement appliqué de la division du travail, la stricte économie, la masse des capitaux engagés, il omet d'en indiquer une autre, signalée par l'éminent auteur des *Ouvriers Européens*. Elle consiste dans le régime de succession qui permet au père de famille de transmettre en entier ces grands établissements à celui de ses enfants qu'il juge le plus digne de les diriger. Ainsi se perpétuent les traditions et se conservent les relations acquises, tandis qu'il faut songer sans cesse à les refaire en France, à cause des partages et des liquidations qu'entraîne chez nous la loi qui règle l'ordre des héritages.

J'ai maintenant, Messieurs, soumis à votre appréciation les principales conclusions du mémoire touchant la partie industrielle de la question mise au concours; il reste à parcourir rapidement la seconde partie de cet intéressant travail. L'auteur y apprécie, dans un style animé et avec une élévation de pensée remarquable, la condition matérielle et morale que le régime des manufactures fait à l'ouvrier.

Comme il est arrivé pour tous les progrès accomplis dans le passé, la révolution introduite dans l'organisation

du travail par l'industrie moderne a eu ses détracteurs. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, lorsqu'un homme de génie eût substitué la presse de l'imprimeur à la plume du copiste, on s'effaroucha à la vue de ces fabriques d'un nouveau genre. Elles devaient détruire, disait-on, l'indépendance que donne le travail individuel et solitaire. Le bas prix des livres imprimés allait ôter tout espoir de juste salaire à ceux qui vivaient du travail des manuscrits. Quel a été le sort de toutes ces prédictions sinistres ? L'expérience les a réduites à néant. Les besoins se sont multipliés à mesure qu'ils devenaient plus faciles à satisfaire, et cette industrie, qui faisait vivre chétivement quelques milliers de personnes, en nourrit maintenant des millions. Il en sera de même de l'industrie moderne. En substituant l'action des machines à celle des bras de l'homme, elle a fait jaillir des entrailles de la nature une source nouvelle de production et, par conséquent, de richesse. Cette immense quantité de chaleur, qui, sous l'influence de la lumière solaire, s'était emmagasinée pendant des milliers de siècles dans les végétaux gigantesques, dont la houille nous offre les débris, l'homme a su la transformer en mouvement. Ce mouvement, dirigé par la mécanique, remplace l'effort musculaire. Il substitue à l'antique lutte corps à corps, pour ainsi dire, de l'homme avec la matière, la domination bien autrement féconde de l'intelligence sur les forces aveugles du monde physique.

L'homme est ainsi conduit peu à peu, à mieux comprendre que la véritable force est celle de l'esprit, et que la meilleure partie de lui-même réside ailleurs que dans le corps. Quelques esprits chagrins ont néanmoins contesté cette vérité; ils ont soutenu que les inventions modernes, en rendant en quelque sorte les machines intelligentes, avaient fait de l'ouvrier une pure machine. Le paradoxe est piquant, sans doute ; mais il est difficile de croire que le soulagement des bras aboutisse à un engourdissement de l'esprit. Il n'y a rien là qui ressemble à une déchéance; l'ouvrier n'appartient pas à son instrument; c'est son instrument qui lui appartient. Il le juge, le suit dans sa marche, l'arrête quand il se trompe. Tout cela ne

suppose-t-il pas la connaissance des organes de la machine, une certaine instruction technique? C'est ce qu'ont bien compris les directeurs de manufactures qui entendent leurs vrais intérêts. A Mulhouse, l'école, où se développe l'intelligence de l'ouvrier, s'élève à la porte de l'atelier où elle doit s'exercer. Les faits eux-mêmes, impartialement observés dans les manufactures bien dirigées, démontrent que le spectacle continuel des chefs-d'œuvres de l'intelligence donne à l'esprit un aliment, inspire l'admiration et le désir du savoir au lieu de faire aimer l'ignorance.

En affranchissant l'ouvrier des travaux qui demandaient auparavant une grande force corporelle, les machines ont introduit un autre principe de transformation dans la société. Elles ont permis de faire entrer dans la grande armée du travail de nouvelles troupes auxiliaires : les femmes et les enfants. La tâche à laquelle pouvaient à peine auparavent suffire les hommes les plus robustes, un enfant de dix ans la remplit de nos jours comme en se jouant. Ainsi s'augmentent les ressources des familles. Ainsi la jeune fille que ne retiennent pas encore les soins du ménage, la veuve qui est l'unique soutien de jeunes enfants, peuvent trouver, dans un travail qui n'est pas au-dessus de leurs forces, d'honnêtes moyens de subsistance. Cette grave question du travail de la femme et de l'enfant est traitée par notre auteur avec une sollicitude, un soin tout particuliers. Sans dissimuler aucune des objections qu'on a faites contre cette institution, il attribue les inconvénients signalés plutôt à la négligence des patrons, à l'inobservation des règlements qu'à l'institution elle-même.

Pourquoi, s'il est des travaux qu'un enfant peut exécuter sans nuire à sa santé et à son instruction, ne pas les lui confier et le tirer ainsi du vagabondage? Pourquoi la femme n'aurait-elle pas sa part au salaire, et n'acquerrait-elle pas une plus grande influence dans le ménage, en trouvant dans son travail les moyens de prendre à sa charge une partie des dépenses? Il est vrai que tous ces avantages n'auraient qu'une vaine apparence, si le salaire, en se répandant en un plus grand nombre de mains, avait

besoin de diminuer pour s'étendre. Mais c'est le contraire qui a lieu; depuis le commencement de ce siècle, le prix de la journée a constamment augmenté, et celui que donnent les manufactures dans l'industrie cotonnière est bien supérieur au salaire qu'offre le travail à domicile. D'ailleurs l'ouvrier, au lieu de ces chétives demeures, au lieu de ces caves infectes où s'enfermaient souvent plusieurs familles avec leurs métiers, trouve dans les fabriques nouvelles des ateliers vastes, aérés, chauffés, où tout semble disposé en vue de l'hygiène. Ce qui frappait dans une manufacture il y a trente ans, a dit un économiste remarquable, c'était le mépris de l'homme, aujourd'hui c'est la préoccupation constante de l'hygiène. L'industriel comprend que le meilleur de son capital, c'est la santé de l'ouvrier. Il ne veut pas seulement sa santé, il recherche son estime. Il lui bâtit des demeures plus saines et plus commodes. Il organise des sociétés de prévoyance destinées à subvenir aux besoins de l'ouvrier dont la maladie suspend le travail. Il s'efforce de supprimer dans la manufacture, à l'aide de machines perfectionnées, les germes malsains que la poussière du coton entraîne après elle.

Au sujet de cette affection phtisique particulière aux ouvriers des filatures de coton, l'auteur du mémoire, qui est médecin lui-même, et qui paraît avoir eu l'occasion d'étudier particulièrement les diverses phases de la maladie, entre dans des détails qui méritent toute l'attention. Sans indiquer de remède spécifique contre un mal si rebelle au traitement, il prescrit des mesures qui pourraient en prévenir les atteintes. Il demande aux patrons de ne pas admettre les enfants avant l'âge de huit ans, d'éloigner les enfants chétifs ou ayant la poitrine mal conformée, de ne les engager que provisoirement et sur la production d'un certificat délivré par un médecin, d'exiger qu'ils sachent lire et écrire, et de les obliger de fréquenter les écoles. Quant aux adultes, il veut qu'on éloigne tous les invalides, surtout ceux qui ont une affection pulmonaire, ou bien, il recommande qu'on les contraigne à employer un appareil qu'il décrit et qui consiste

en un masque léger, destiné à empêcher l'introduction dans les poumons de la poussière cotonneuse.

Mais sans nier l'action du travail lui-même sur la santé de l'ouvrier, il croit que les causes de ces maladies l'atteignent plutôt hors de l'atelier que dans l'atelier même. Elles proviennent, dit-il, de l'ignorance, de l'inconduite, de l'insouciance, de la dépravation des mœurs, de l'air impur que l'ouvrier respire dans sa demeure, et surtout de l'abus des liqueurs spiritueuses. Telle est la plaie de l'industrie. L'ouvrier, entassé dans les rues les plus malsaines des grandes villes, n'y respire qu'un air vicié. Ne se trouvant d'ailleurs sous l'œil du patron que pendant le travail, il se livre au dehors à des excès, qui ruinent sa santé et éteignent son intelligence. Plus son salaire est élevé, moins il se croit tenu de vivre avec tempérance. Aussi la statistique signale-t-elle les grands centres industriels comme les plus féconds en délits et en crimes. Comment remédier à cette détresse morale, à ce péril qui semble s'élever comme une menace contre la société? L'instruction, mais l'instruction empreinte d'un profond sentiment religieux pourra seule le conjurer. Il faut former des sociétés de tempérance et établir ainsi un lien de solidarité dans l'honneur et le devoir. Il faut, autant que possible, transporter dans les campagnes les grandes manufactures, et arracher l'ouvrier à la corruption des villes, en le fixant autour de la fabrique, sous l'œil du patron.

Pour montrer, par les résultats déjà obtenus, les limites du progrès possible dans cette voie, il faudrait que le temps permît de citer en entier la description, que fait l'auteur du mémoire, de l'organisation du travail dans la grande cité industrielle de Lowell, en Amérique. Là, grâce à l'énergie et à l'infatigable vigilance des directeurs, règne, dans une population presque entièrement composée de jeunes filles venues de la campagne, un ordre, une décence admirables. L'esprit d'économie y a pris un développement remarquable. Les ouvrières demandent tous leurs divertissements à la lecture, aux distractions de l'esprit. L'instruction, qui leur est donnée, s'étend bien au-delà des

premières notions des connaissances humaines, et elles se font remarquer par une véritable distinction de manières. De cette façon, elles parviennent, grâce à un salaire suffisamment élevé, à amasser, au bout de quatre ou cinq années, une somme d'au moins deux mille francs, qui leur constitue une dot pour le mariage. Voilà les effets du patronage exercé de la manière la plus heureuse et la plus intelligente.

Je m'arrête dans cette analyse déjà trop longue, mais qui, je l'espère, aura justifié le jugement de la Société, qui a cru devoir récompenser l'auteur du mémoire, en lui décernant une médaille d'or.

La Société Dunkerquoise avait proposé un autre prix à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet laissé au choix des concurrents, touchant la faune de la Flandre maritime. Le seul mémoire qui a été présenté, sans tenir compte de la question posée, s'est borné à traiter un sujet d'entomologie au point de vue de l'enseignement. C'est un travail qui pourrait servir dans les maisons d'éducation : à ce point de vue, il est consciencieusement fait ; il a demandé de nombreuses recherches, mais de ces recherches que l'on fait seulement dans les ouvrages déjà publiés et qui n'aboutissent qu'à une compilation. Avec beaucoup de gros livres, on en fait un petit, on n'y ajoute rien de nouveau. L'auteur du mémoire pourrait composer un travail très-intéressant, s'il voulait en faire l'application à l'arrondissement de Dunkerque et établir une liste exacte de la faune entomologique. Il faudrait, indépendamment de l'habitation de chaque espèce, indiquer son cantonnement et les époques auxquelles on peut le rencontrer. Un pareil travail serait d'une haute utilité, en ce qu'il permettrait aux élèves de mettre à profit leurs promenades, et d'arriver facilement à déterminer et à classer leurs trouvailles. Cette sorte de livre, qui n'existe pas, faciliterait l'étude de l'entomologie et la rendrait abordable à tous les étudiants. En conséquence, la Société n'a pas cru devoir accorder de récompense au mémoire présenté ; mais elle invite vivement l'auteur à faire cette seconde partie, dont le besoin se fait généralement sentir.

M. Everhaert lit la première partie de son rapport sur les concours littéraires et artistiques. Il en continue la deuxième partie, après la lecture faite par M. Güthlin, des deux pièces de vers suivantes composées par M. L'Hôte.

LA FILLE DE L'HOTESSE.

Ils dirent au batelier : — « Veux-tu
» nous conduire au loin, nous sommes
» les jeux et les plaisirs ? »

UHLAND.

« Passeur, nous voici trois pour traverser le Rhin :
» Tourne ton gouvernail et mets ta barque en train. »
Et trois beaux jeunes gens sautant sur la prairie,
Arrivèrent gaiement dans une hôtellerie :

—« Dame hôtesse, avez-vous
» Encor de cette bière
» Dont vous étiez si fière ?
» Votre vin est-il doux ?
» Et votre fille Estelle,
» Comment se porte-t-elle
» Hôtesse, dites-nous ? »

—« Ma bière est blanche et bonne :
» Mon vin de cet automne
» Est généreux et clair :
» Ma fille est morte hier... »

Et dans la chambre obscure aux yeux d'abord cachée,
Lorsqu'ils entrèrent, tout en deuil
La jeune fille était couchée
Dans le cercueil.

Le premier souleva légèrement son voile :
—« Ton front est pur comme une étoile
» Charmante enfant ! si tu vivais,
» Je t'aimerais. »

Le second l'abaissa — puis détournant la tête :
—« Hé quoi ! ta tombe est déjà prête,
» Jeune fille qu'en ton printemps
» J'aimai longtemps ! »

Le troisième baisa sa bouche froide et pâle :
—« Je t'aime encor, fleur virginale,
» Et tout le temps que je vivrai
» Je t'aimerai. »

DERNIER JOUR DE POMPÉI.

I.

La ville au nom fameux, la ville sans rivale,
Du monde antique, illustre et fière capitale,
Rome voyait déchoir ses empereurs caducs
Comme on voit aujourd'hui crouler ses aqueducs.
Le soleil des combats ne brillait plus pour elle
Et son aigle blessée avait ployé son aile...
Sous des lauriers fanés courbant un front hautain,
Reine, elle soupirait sur son trône latin !
Mais, belle encore des pleurs versés dans l'agonie,
L'univers ne cessait de croire à son génie
Et soumis en esclave à ses derniers désirs,
A défaut de sa gloire, il servait ses plaisirs.
Le plaisir ! tel était le but de sa sagesse;
A ses enfants perdus de luxe et de mollesse,
Rome enseignait ainsi les préceptes pieux
De ces hautes vertus qu'adoraient leurs aïeux.
Dans le sommeil de l'âme, oublier : c'était vivre !
Et déjà d'un poison dont le parfum enivre,
Qui vole et qu'on respire avec l'air et les fleurs,
Tout l'empire goûtait les funestes douceurs; —
Car du fond de la Gaule aux confins d'Ausonie,
Quel pays en attraits valait la Campanie ?
Là, les mieux honorés entre les immortels,
Plutus avait un temple et Bacchus des autels;
Baïa ! Néapolis ! Pompéi ! douces villes,

Aux cieux d'azur, aux mœurs élégantes, faciles,
Quel mortel abordant vos murs délicieux
De la vie, à genoux, n'eût rendu grâce aux Dieux?
Pompéi, toi surtout, cité resplendissante!
Sur ton peuple amolli, quand tiède et caressante
La brise promenait ses longs baisers d'amour,
Quel sage eut préféré l'Olympe à ton séjour!
Temples, cirques, palais, bronzes, porphyres, marbres;
Parfums dans tes jardins, ombrages sous tes arbres,
Soleil étincelant d'une lumière d'or;
Etait-ce donc si peu pour désirer encor?
Oh! comme il se ruait au sein de ces délices,
Bercé comme l'enfant par les riants caprices,
Ton peuple insouciant! oh! combien il aimait
Ton ciel, qu'aucun nuage au couchant n'alarmait,
Ta mer bleue et docile, et les chants et la fête
Où l'on courait le soir des roses sur la tête!

II.

— Avez-vous entendu, demandait un édile
Au peuple qui courait éperdu par la ville?
On dirait que des chars roulant sur les pavés,
Sont à leur but commun l'un sur l'autre arrivés!
— Par Eole! ce bruit est étrange, il ressemble
Aux ouragans du Nord échappés tous ensemble
De leurs outres de cuir, disaient les matelots
Voyant sous un ciel clair grossir soudain les flots.
— Et les gladiateurs: non, ce sont dans leur cage
Nos tigres africains qui rugissent de rage.
— Et les centurions: « quand vingt mille soldats
Le cimeterre au poing s'acharnent aux combats,
Moins sourde est la rumeur: par Mars et ses bannières
Toutes nos légions hurlent sous les lanières!
— Par Jupiter! pensaient les prêtres, en ces lieux
Les Titans de nouveau font donc la guerre aux dieux?

Mais la nuée avance,
Et comme un pin immense

Au firmament s'élance
En livides rameaux,
La terre est ébranlée,
La ville est désolée,
Au sein de la vallée
La mer vomit ses eaux.

Toutes les maisons tremblent;
Les hiboux se rassemblent
Et leurs cris rauques semblent
Des signes de malheur.
Le volcan étincelle,
Un noir torrent ruisselle
De sa rouge mamelle
Qui s'ouvre avec douleur...

Sa langue darde et crève
Le nuage, et soulève
Des archipels de grève,
Des océans de feu;
Et la lave dévore
La nouvelle Gomorrhe,
Qui, dans sa chûte, implore
L'assistance d'un Dieu!

— Je t'offre ma fortune
Dieu des mers, ô Neptune!
Dit la voix importune
Du riche gorgé d'or.
Mais il finit à peine
Que le flot rompt sa chaîne,
Et dans sa course entraîne
Le riche et son trésor!

— Epargne ma demeure,
Mon jeune enfant qui pleure,
Et que seule je meure,
Dit la mère, ô Vulcain!

Mais sourde à sa prière
La flamme fend la pierre
Et réduit en poussière
Son enfant sur son sein.

— Notre amour n'est encore
Qu'à sa première aurore,
O Vénus que j'adore,
Vénus! protège-nous!
Et la statue écrase,
En tombant de sa base,
Ceux que l'amour embrase
Et l'amante et l'époux.

Autour des colonnes doriques
Le feu roule comme un serpent;
Il lèche en sifflant les portiques
Ou comme un dragon s'y suspend.
Plus rapide que la parole
Il monte, descend, glisse et vole;
Ce fleuve a sa source aux enfers,
C'est le Vésuve! il fond, il brûle,
Et d'un bond rapproche ou recule
Le lit majestueux des mers.

Fuis, peuple frivole et sans âme...
Il n'est plus temps, la peur te suit
Plus faible qu'une faible femme,
Plus tremblant qu'un enfant la nuit.
La torche de tes funérailles
Jette en passant sur les murailles
Des reflets tristes et sanglants;
Résigne-toi, tu vas descendre
Vivant dans un linceul de cendre
Où tu dormiras deux mille ans?

Et dans deux mille ans ton image
Dans le sépulcre apparaîtra
Sous un ciel encor sans nuage

O Pompéi ! puis on dira :
— C'est ici qu'une ville est morte ;
Voyez : elle était belle et forte,
Comme une fille dans sa fleur;
Elle était rose de visage
Et l'or brillait à son corsage,
Mais la gangrène était au cœur !

Mesdames et Messieurs,

Chargé par la Société de vous exposer les sujets proposés pour 1867, au concours d'arrondissement et au concours général, pour la *section des lettres* et pour la *section des arts*, je vous dirai qu'aucun travail n'a été envoyé sur la question suivante formulée pour le concours d'arrondissement : *Étude sur la vie et les travaux du peintre Dunkerquois, Jean de Reyn;* mais qu'il a été répondu à la demande d'une *notice historique sur une des communes de l'arrondissement de Dunkerque,* par l'envoi d'un travail aussi sérieux qu'intéressant sur l'histoire de la commune de *Wylder*, et que la société, rendant un juste hommage aux patientes et actives recherches révélées par ce mémoire, a décerné à son auteur, à titre d'encouragement, une mention honorable inscrite sur une médaille de bronze.

Ce résultat énoncé, pour le concours d'arrondissement, je vous rappelerai comme préambule au *concours général d'histoire,* que poursuivant avec persévérance le projet de doter notre ville d'une histoire vraiment populaire, vraiment faite dans le but de rattacher la génération actuelle à celles qui l'ont précédée, la Société Dunkerquoise avait pour la quatrième fois remis au concours général de 1866, une histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse. Après une aussi longue attente, elle avait enfin trouvé l'occasion de récompenser une œuvre sérieuse, qui, suivant les termes du savant et judicieux rapporteur, pouvait être consultée avec fruit, et devait, sans aucun doute, contribuer à répandre, parmi la jeunesse studieuse, la connaissance du passé si honorable de notre

ville. L'auteur avait réussi non-seulement à mettre en relief les faits les plus intéressants et les plus remarquables pour Dunkerque, mais il avait su encore les relier à l'histoire générale de la France par un rapprochement ingénieux de dates, bien propre à les graver dans la mémoire.

On regrettait seulement que l'historien, qui avait su éviter l'emphase et la déclamation dans ses récits, ne leur eut pas toujours imprimé toute l'animation qui devait les rendre attachants pour la jeunesse, on regrettait encore que l'œuvre témoignât d'une confiance trop absolue dans un écrivain sans critique historique, ni littéraire, mais la Société, heureuse de récompenser l'emploi si honorable des loisirs de l'auteur à une remarquable étude, avait consacré son succès, en lui décernant une mention très-honorable. Seulement après cette décision rendue, l'ouverture du billet cacheté nous ayant appris que l'histoire de Dunkerque était le produit de la collaboration de deux jeunes concitoyens, MM. De Ricker et Carat, la Société leur avait voté deux médailles, afin que chacun d'eux eut un souvenir de la distinction obtenue par son noble et savant début dans la carrière littéraire.

La récompense, décernée à nos jeunes lauréats, n'étant pas celle réservée par le programme au mémoire qui aurait satisfait à toutes les conditions désirées, le sujet: « Une histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse, » devait, par voie de conséquence, être reporté au concours de 1867.

Nous avions reçu, l'année dernière, deux mémoires; un seul nous est parvenu cette année, et nous ne pouvons malheureusement pas vous dire que les qualités de cette œuvre unique compensent la diminution dans le nombre des travaux reçus pour ce concours.

L'auteur, dans l'espoir de donner plus d'intérêt à son récit, a suivi la forme adoptée dans une collection d'ouvrages élémentaires connue sous le titre de « Maître Pierre. » Cette forme est celle du dialogue entre un savant de village et ses voisins. Le savant expose avec clarté les notions les plus utiles des diverses sciences; il cite leurs impor-

tantes applications à de nombreuses industries, et questionné immédiatement par des interlocuteurs qui les exerçent, il double l'intérêt de ses leçons en leur faisant comprendre les avantages incalculables obtenus pour l'humanité par ces investigateurs opiniâtres, qui ont su pénétrer dans les secrets de la nature, inauguré le triomphe de la lumière sur les ténèbres, et préparé sur notre terre la réalisation du bien-être, par l'instruction, par la diffusion de toutes les connaissances utiles.

Dans le mémoire soumis à la Société Dunkerquoise, les interlocuteurs sont : un grand-père et ses petits enfants, dont l'aîné compte à peine quinze ans. Nous croyons qu'en limitant ainsi l'âge des auditeurs de l'aïeul, l'auteur s'est éloigné du plan des écrivains de « Maître Pierre, » qui mettent en scène des acteurs forts différents d'âge, de profession, de caractère, ce qui a pour effet d'entraîner bien plus de variété dans la nature, et par suite dans l'intérêt des questions adressées. Nous pensons que des demandes plus sérieuses auraient conduit naturellement l'aïeul, soit à rechercher plus soigneusement les causes et les conséquences des faits énoncés, soit à mieux établir leur importance relative, en élaguant les détails d'un intérêt secondaire, pour mettre davantage en lumière les faits qui avaient exercé une influence décisive sur l'avenir, et sur la prospérité de notre ville.

Dans les conditions où il s'est volontairement placé, en donnant à son principal personnage un auditoire si jeune et si différent de ceux adoptés dans la collection de Maître Pierre, nous regrettons que l'auteur ait renoncé à la forme la plus habituelle du récit, car, sous cette forme, ne pouvait-il pas suppléer à l'intérêt qu'il a espéré obtenir du dialogue en s'appuyant sur un plan bien tracé, conçu et exécuté avec des vues élevées, avec une heureuse sobriété de détails, mais avec cette connaissance approfondie des faits qui permet de prévoir les questions du lecteur, et qui donne les moyens d'y répondre.

Plus heureux cependant que ses devanciers dans la carrière ouverte aux historiens, par la Société Dunkerquoise, depuis tant d'années (depuis 1862) le candidat de

1867 n'avait-il pas pour éclairer la voie où il s'engageait, après tant d'autres, les phares successivement élevés par les rapporteurs des concours précédents, par MM. Bonvarlet, Epinay et Derode ?... Ces rapports laissaient-ils encore quelque doute, quelque obscurité sur les intentions de ceux qui proposaient la palme à de légitimes et patriotiques ambitions.

Nous le disons à regret, mais malgré le zèle que nous devons reconnaître et louer chez l'homme courageux qui entreprend un travail de cette importance, le mérite n'a pas atteint à la hauteur du zèle, et sous le rapport du plan, et du style, le mémoire de 1867 a été jugé comme d'une valeur inférieure à celui récompensé l'année précédente par une mention très-honorable.

Nous ne croyons d'ailleurs pouvoir mieux faire, en terminant ici l'analyse de cette œuvre, que d'engager l'auteur à méditer les conseils donnés l'année dernière au concurrent, qui avait échoué comme lui, et sur le même sujet; il y verra que pour réussir à présenter à la jeunesse un tableau vivement coloré, il faut raconter les faits avec simplicité, sans tomber dans une compromettante emphase; qu'il faut enfin viser à une dignité simple et sans affectation, et rechercher cette sévère élégance qui rejette également, et les inconvénients de la sécheresse didactique, et les dangers de la pompe oratoire si bien indiqués par ce seul vers d'Horace :

« *Si paulùm à summo discessit, vergit ad imum.* »

Que l'auteur, emporté peut-être par l'espoir prématuré d'un succès, se pénètre donc de ces conseils, et peut-être, à la prochaine épreuve, devenu par l'étude, et par la méditation, plus maître de son sujet et de son style, il obtiendra par son courage, et par sa persévérance la récompense que la Société Dunkerquoise ne peut lui décerner aujourd'hui !...

Avant de quitter la section des lettres nous avons encore à vous entretenir du *concours de poésie.*

POÉSIE.

Pour le concours *d'arrondissement*, la Société avait demandé « une pièce de poésie de cent vers au moins, sur un sujet emprunté à l'histoire de la Flandre maritime. » Elle a reçu une seule œuvre, ayant pour titre « une Héroïne à Dunkerque. » L'auteur, qui eroit avoir composé des vers, est tellement étranger aux premières notions de la prosodie, que, c'est à peine si le hasard lui a fourni, sur cent lignes et plus, trois lignes formant trois vers, sous le rapport du nombre de syllabes et de l'observation de l'hëmistiche; l'ortographe et le style sont dans un rapport si harmonieux avec la prosodie, que si une distinction ironique devait être donnée à la plus déplorable pièce produite à nos concours, depuis la fondation de la Société, celle-ci l'obtiendrait, sans hésitation aucune.

Pour le *concours général*, « une pièce de cent vers, au moins, sur la Télégraphie Océanique, » tel était le sujet proposé aux poètes que n'effraie pas un but déterminé proposé à leurs muses.

Malgré le résultat habituel et prévu par la Société, quand elle ferme pour tous les conourrents les portes de la fantaisie à leurs diverses aptitudes, elle pouvait espérer que l'immense intérêt du sujet au point de vue scientifique, social et poétique, déterminerait un certain nombre d'adhésions à son programme. Quel cœur de poète pouvait sans émotion se rappeler cette conquête inespérée et merveilleuse de la science et du courage sur l'espace et le temps, qui semblait livrer une seconde fois le nouveau monde aux découvertes du génie; n'était-ce pas ou jamais le cas de répéter avec confiance ce vers si connu :

« Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter ! »

Il s'en est présenté effectivement, mais j'ose à peine le dire, il s'en est présenté deux, et encore..... le premier dont j'ai à parler a si peu répondu à notre attente, il s'est montré tellement au-dessous de sa tâche, quant à l'obser-

vation des règles de la prosodie et du style poétique, il a été, si peu, ou si mal inspiré par le sujet, que nous craindrions d'abuser de l'attention de l'auditoire, en prologeant l'analyse de cette pièce qui portait pour épigraphe les vers suivants :

Ils savent que ta justice
Sourde aux vaines passions,
Est la seule directrice
De toutes les actions.

Pour la seconde et dernière pièce portant cette devise « En Avant » il faudrait manquer à tous les sentiments de justice attribués à la Société par l'auteur de la première pour établir la moindre comparaison entre ces productions rivales, mais séparées par un abîme.

Le début de cette œuvre est consacré à des généralités sur les progrès obtenus par le génie de l'homme. L'auteur, avant d'aborder le sujet imposé par le programme, établit un parallèle entre le monde ancien et le monde actuel transformé par les découvertes qui ont changé la face de la terre, qui ont agrandi le domaine de l'intelligence, en affranchissant l'homme des travaux qui épuisaient prématurément ses forces ménagées aujourd'hui par de dociles et infatigables serviteurs ; il fait enfin ressortir cet asservissement progressif de la matière inintelligente à l'esprit qui crée après Dieu.

On espérait que le sujet du concours, la Télégraphie Océanique, mentionnée seulement parmi les découvertes importantes signalées dans l'exorde de ce poëme, serait traité suivant les vœux de la Société, comme *sujet principal*. Cet espoir n'a pas paru suffisamment satisfait ; nous devons dire encore que certaines fautes de prosodie, et certaines négligences ont surpris et affligé les lecteurs de cette œuvre, favorablement disposés d'abord par la chaleur juvénile du poète, par sa vive et sincère admiration pour les merveilles de la science. Mais c'est précisément par ce qu'ils ont reconnu certaines qualités de style, et une faci-

lité évidente, qu'ils n'ont pas compris, que l'auteur d'un travail trop précipité, sans doute, n'ait pas consacré quelques heures à corriger, et à revoir ce premier jet, pour en faire disparaître les taches qui le déparent, et qui font un fâcheux contraste avec le style et l'élévation de pensées remarqués dans un bon nombre de vers.

Si les imperfections et surtout la négligence reprochées à l'auteur, avaient empêché la Société de lui accorder un encouragement, qui n'est peut-être qu'ajourné, son œuvre avait du moins paru digne d'une analyse détaillée, et si nous n'en donnons qu'une partie dans ce rapport, c'est que le sujet, la Télégraphie Océanique, ayant été remis au concours de 1868, après la lecture de ce travail, on a jugé qu'il convenait de s'abstenir de toute citation pour laisser à l'auteur la faculté de prendre part à la prochaine épreuve.

Nous ne terminerons pas néanmoins sans dire que l'auteur a consacré quelques beaux vers à célébrer les avantages promis à l'humanité par la Télégraphie Océanique ; cette éclatante victoire est le gage d'un nouvel avenir; déjà elle relie les deux hémisphères, elle les convie à marcher fraternellement dans la voie du progrès, déjà elle fait espérer la fin si désirée des luttes sanglantes et stériles, déjà elle fait présager le règne définitif de la paix, déjà elle soulève un coin du voile qui dérobe à nos yeux les destinées réservées aux générations futures.

Si donc de sincères aspirations au progrès exprimées parfois dans un langage qui ne manque ni de noblesse, ni d'éclat, avaient pu faire oublier l'oubli trop fréquent du sujet imposé, et de regrettables négligences, nous aurions été entraînés à encourager cette œuvre, mais son auteur peut et doit faire mieux, mais la Télégraphie est remise au concours de 1868; que le candidat reste fidèle à sa devise, « En Avant, » et celui qui déjà s'est approché du but, peut sans présomption, rentrer dans la carrière et l'atteindre !!!

ARCHITECTURE.

Dans *la section des arts*, ni le concours d'arrondisse-

ment, ni le concours général n'ont obtenu aucun travail sur les sujets suivants :

1° Une Ecole de Natation à établir sur la plage de l'Est de Dunkerque.

2° Une Cité ouvrière à ériger à Dunkerque, sur un terrain de deux hectares, et destinée à cinquante familles.

Ce résultat contraste, comme on le voit, avec le concours précédent, si remarquable par les plans de fermes modèles obtenus, et surtout par ceux du lauréat M. Vanmoé, élève architecte à Dunkerque.

PEINTURE.

La peinture n'a pas eu, cette année, plus de succès au concours d'arrondissement; encore un procès-verbal de Carence, mais ce sera l'avant-dernier dans la section des arts, nous allons passer à la

MUSIQUE.

Un Quatuor pour instruments à cordes avait été proposé au concours d'arrondissement; aucun compositeur n'a répondu à notre appel.

La Société Dunkerquoise avait demandé aux compositeurs de musique, pour son *concours général* de 1867, « un Chœur pour quatre voix d'hommes, sans accompagnement, sur des strophes composées par notre cher et regretté collègue, M. Derode. » Ces strophes, qui avaient pour objet d'honorer le travail, exprimaient bien les sentiments de l'homme qui lui avait consacré sa vie, et que, depuis l'ouverture de ce concours, la mort a frappé les armes à la main, comme une vaillante sentinelle, prolongeant sa vigilante et laborieuse faction, bien au-delà du terme assigné, et après avoir acquis des droits incontestés à un repos bien légitime, mais toujours ajourné par un infatigable courage.

Le Chant de l'Atelier, titre du sujet imposé aux compositeurs, était donc appelé cette fois à inspirer leur verve ; c'était vers ce sujet unique que devaient converger toutes leurs aspirations musicales. Cette fois encore, comme dans

toutes les épreuves précédentes, soit pour la poésie, soit pour la peinture ou la musique, l'obligation de traiter un sujet imposé a notablement diminué le nombre des concurrents; trois seulement ont accepté cette condition de notre programme, trois seulement, par leurs efforts personnels, ont voulu s'associer à la glorification du travail.

Fidèle aux précédents consacrés par ses devancières, la commission nommée pour le concours de musique, cette année, s'est entourée de toutes les lumières qui pouvaient la guider dans ses appréciations, et cette fois encore de savants compositeurs, classés parmi les notabilités musicales de notre époque, ont bien voulu, sur la demande de la Société, devenir ses généreux, ses précieux auxiliaires pour le choix et la classification des œuvres soumises à son impartial examen.

Ce n'est donc pas, sans une vive satisfaction, que nous vous dirons que ces juges si compétents ont pleinement confirmé, sans les avoir connues, les appréciations de la commission et des artistes qui ont exécuté à Dunkerque les trois chœurs envoyés au concours; aussi, si ce n'est pas sans regret, c'est du moins sans aucune crainte d'erreur que, en commençant notre rapport par le chœur portant le n° 1 de réception, avec cette longue devise : « Si l'homme se dégrade au sein de la paresse, au travail, au contraire, il s'anoblit, sans cesse, » nous vous déclarons que d'une voix unanime, ce chœur, en raison de ses imperfections et de sa faiblesse, a été considéré comme n'étant pas digne d'entrer en lice avec les autres, et comme ne méritant pas même d'occuper l'auditoire par la plus rapide analyse.

Obligés de constater ici un résultat regrettable, mais heureux d'en avoir fini avec ces sévérités nécessaires, nous venons vous entretenir de deux joûteurs qui n'en sont pas à leur première épreuve, à leur premier tournoi; l'expérience de la lutte leur a manifestenent enseigné les moyens de réussir et de vaincre, et si, dans l'arène où ils sont descendus, un succès égal n'a pas couronné la juste confiance que chacun d'eux avait en lui, l'issue du duel a

prouvé combien était fondée cette confiance, combien ils étaient dignes de se mesurer ensemble.

Et en effet, le premier examen du chœur nº 2 de réception, avec cette devise : « Dieu créa l'homme à son image, » n'a-t-il pas révélé tout d'abord des qualités qui ont fait attribuer cette œuvre à un compositeur de mérite; n'a-t-on pas apprécié l'heureuse harmonie établie entre cette strophe : « Quand la semaine est terminée, » et le style bien approprié de l'auteur? et dans ce récitatif : « Là-bas, vois-tu ce camarade, il souffre, il a besoin de nous; » ne s'est-il pas surpassé encore par la touchante interprétation qu'il a faite des sentiments de commisération exprimés par ces paroles inspirées par la charité même?

Cédant néanmoins, bien qu'à regret, à la nécessité de justifier la différence établie entre ce chœur et celui nº 3, qui a obtenu le premier rang, nous devons déclarer ici que, si les sentiments tendres du poète ont trouvé dans le cœur du compositeur l'écho le plus sympathique et le plus vrai, il n'en a peut-être pas été exactement de même pour les sentiments énergiques. Nous ajouterons encore que, si par exemple ce passage : « Le travail avant les plaisirs, » débute par un unisson d'un très-heureux effet; si tout ce qui suit se distingue par un fort beau style et par une véritable élévation d'idées, on regrette cependant que l'auteur n'ait pas communiqué à ce final toute la chaleur que l'on désire à l'approche de la fin d'un morceau.

Nous avons cru pouvoir, sans manquer à la courtoisie, rappeler de légères imperfections signalées par la commission, et par ses auxiliaires, les artistes ; ces observations ne sauraient porter sérieusement atteinte au mérite incontestable de la pièce, et c'était l'occasion, ou jamais, d'appliquer le précepte du maître :

Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura...

La Société croit donc avoir fait justice, en accueillant

la proposition de la commission, en décernant à l'auteur du chœur n° 2, avec cette devise : « Dieu créa l'homme à son image, » une mention très-honorable inscrite sur une médaille en vermeil.

Nous croyons que l'auditoire partagera notre satisfaction, en apprenant que l'œuvre couronnée doit le jour à un compositeur de notre département, si familiarisé depuis longtemps avec le succès, que ce sera pour la troisième fois que son nom sera proclamé dans cette enceinte parmi les noms des lauréats.

Une même impression ressentie par les amateurs et par les artistes à l'audition du chœur n° 3, avec cette devise : « Une fois n'est pas coutume, » leur a signalé une œuvre d'une valeur exceptionnelle. Un examen sérieux a confirmé ces premières impressions.

Le début de cette œuvre est, en effet, d'une grande franchise d'allures ; son caractère énergique convient à la situation et au langage des acteurs que le poète a mis en scène. La strophe : « Le travail en tous lieux, est juste et nécessaire, » est d'un très-beau style et d'une grande élévation de pensées ; la mélodie, qui n'est jamais ni contournée, ni tourmentée, s'y développe avec aisance et clarté, dans un ordre, et avec un enchaînement d'idées qui satisfait tout à la fois, et l'esprit et l'oreille.

Dans le couplet commençant par ces mots : « Quand la semaine est arrivée, le repos arrive à son tour ; » on a véritablement admiré l'habileté avec laquelle l'auteur lance son récitatif à travers des modulations d'une hardiesse et d'une réussite étonnantes, et, ce qui a bien son importance, sans en rendre l'exécution trop difficile pour des sociétés chorales d'un talent et d'une force ordinaires.

Nous croyons encore que le compositeur a été bien inspiré en mettant en récitatif pour une voix seule ces vers : « Là bas, vois-tu ce camarade, il souffre, il a besoin de nous ; » les autres voix, rentrant successivement à leur tour, produisent ainsi le meilleur effet. A la fin de cette strophe, l'auteur, craignant sans doute de laisser refroidir l'intérêt, s'est abstenu de reproduire le refrain, et si, sous

ce rapport, il a fait une légère infraction au programme, nous devons convenir que l'effet a justifié la faute, et qu'il y a lieu de dire : « *Culpa, sed felix Culpa.* »

Que vous dirai-je enfin de la manière dont est écrit le solo de ténor, si ce n'est qu'il décèle chez l'auteur une connaissance profonde des ressources réelles, et non exagérées de ce genre de voix si fréquemment martyrisé par les plus absurdes, par les plus déraisonnables exigences !

Quant à la fin de cette composition, l'auteur voulant sans doute qu'elle couronnât son œuvre, semble avoir redoublé d'habileté ; il a su éviter, ce qui était fort difficile, une longueur amenée presque forcément par la strophe : « Le travail avant les plaisirs, » et précipitant sa marche brillante vers le dénouement : « *Semper ad eventum festinat,* » il a su donner à son final cette chaleur communicative, qui entraîne d'abord les exécutants et qui, si je ne m'abuse, n'a pas tardé à gagner un auditoire charmé d'applaudir dans les Orphéonistes Dunkerquois, dans leur habile et énergique directeur, M. Louis Manotte, dans ses concitoyens, enfin, au zèle, à la persévérance, et au talent qui en ont fait les dignes interprètes du maître ici présent, auquel la Société Dunkerquoise décerne pour la QUATRIÈME fois la palme conquise par une œuvre dont le rare mérite rejaillit, et sur notre ville, et sur notre Société elle-même, puisqu'il élève évidemment le niveau et l'importance de ses concours de composition musicale!!...

Conformément aux conclusions des rapports présentés, M. le Président proclame, dans l'ordre suivant, les récompenses décernées par la Société.

CONCOURS GÉNÉRAL.

1° Une médaille d'or, à M. le docteur ISIDORE DE RIDDER, à Harlebeke (Belgique), auteur du mémoire couronné relatif à l'Industrie cotonnière.

2° Une médaille d'or, à M. EDMOND D'INGRANDE, compositeur à Paris, lauréat couronné pour le concours de musique.

3° Une mention très-honorable inscrite sur une médaille de vermeil, à M. Wattier, compositeur à Lille, pour son chœur intitulé *le Chant de l'Atelier*.

CONCOURS D'ARRONDISSEMENT.

Une médaille de bronze est accordée, à titre d'encouragement, à M. Verbecke, instituteur à Petite-Synthe, pour les recherches historiques faites par lui, *sur la commune de Wylder*.

MM. d'Ingrande et Verbecke, présents à la séance, viennent recevoir les médailles, qui leur sont remises, aux acclamations réitérées de toute l'assistance.

M. le Président fait ensuite remise, à la famille Derode, de la médaille de vermeil que la Société lui décerne, et sur laquelle elle a fait graver l'inscription suivante :

LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE
A LA MÉMOIRE DE VICTOR DERODE.
FONDATEUR. ADMINISTRATEUR. DONATEUR.
A MAD^{me} Ve DERODE ET A SA FAMILLE.
TÉMOIGNAGE DE SYMPATHIE.

Tous les assistants s'associent, par leurs acclamations chaleureuses, à cet hommage rendu à l'honorable historien de Dunkerque, et à cette marque de condoléance témoignée à sa famille douloureusement éprouvée.

Enfin, M. le Président donne lecture des programmes de concours pour 1868, ci-après reproduits, et, après avoir remercié l'auditoire des marques de sympathie qu'il a données à la Société, il déclare la séance levée, à dix heures.

SUJETS MIS AUX CONCOURS.

CONCOURS GÉNÉRAL DE 1868.

Dans sa séance solennelle de 1868, la Société Dunkerquoise décernera, s'il y a lieu, une médaille d'or au meilleur travail sur chacun des sujets suivants :

SCIENCES.

I.

Étude sur la Faune de la Flandre maritime (1).

L'auteur peut, à son choix, traiter de la faune ornithologique, ou de la faune entomologique, ou de la description conchyologique. Les parties non traitées restent au concours pour les années suivantes.

Un mémoire présenté en 1867, n'ayant pu recevoir de récompense, parce qu'il ne s'attachait pas suffisamment à traiter de la faune particulière de la Flandre maritime, la Société prie les auteurs de vouloir bien ne pas perdre de vue ce caractère spécial de l'étude en question.

II.

Faire succinctement l'Histoire de l'Industrie Sucrière dans le nord de la France, depuis l'origine de cette industrie, jusqu'à nos jours, sous le double rapport de la culture et du travail manufacturier.

Apprécier les progrès obtenus ; signaler les améliorations désirables ; faire ressortir l'importance sociale de cette industrie ; rechercher les moyens de lui donner la plus grande extension possible.

III.

Manuel d'hygiène populaire pour les classes ouvrières,

(1) On entend ici par Flandre maritime la région composant l'arrondissement de Dunkerque et celui d'Hazebrouck.

et principalement applicable aux industries du Nord de la France, y compris l'Industrie maritime.

—

LETTRES.

HISTOIRE.

IV.

Une Histoire de Dunkerque pouvant servir de livre de lecture dans les écoles primaires et les cours d'adultes.

(NOTA). Un anonyme a fait don d'une somme de cent francs, qui sera ajoutée à la médaille d'or décernée par la Société.

V.

Étude sur la vie et les travaux du peintre Dunkerquois Jean De Reyn.

Donner en outre un catalogue raisonné de ses œuvres.

—

POÉSIE.

VI.

Une pièce de Poésie de cent vers au moins sur la Télégraphie Océanique (sujet maintenu).

—

ARTS.

ARCHITECTURE.

VII.

Une Cité ouvrière à ériger à Dunkerque (1) sur un

(1) La Société accorde aux conditions de salubrité, de commodité, de bon marché, la même valeur qu'au mérite artistique de la forme architecturale. Elle ne considérera ses intentions bien remplies que par l'application simultanée de la science et de l'art.

terrain de deux hectares et destinée à cinquante familles.

Chaque habitation devrait avoir : 1° son entrée indépendante, et 2° un jardin de l'étendue que comporterait l'ensemble des autres parties.

Du reste les concurrents sont libres d'adopter les dispositions qui leur paraîtront les plus propres à assurer tout ce qui concerne le point de vue moral, économique et hygiénique.

A leurs plans et dessins, ils pourront joindre toutes les explications ou descriptions qui leur paraîtront utiles.

SCULPTURE.

VIII.

Un Bas-Relief en esquisse.

Le sujet et les dimensions sont au choix des concurrents.

(NOTA). La Société décernera aussi, s'il y a lieu, une ou plusieurs mentions honorables, inscrites sur médailles de vermeil, d'argent ou de bronze.

Toutes les œuvres seront rendues aux auteurs, après le concours.

Pour concilier l'incognito imposé et garanti aux concurrents qui n'obtiendraient pas de récompense, avec la possibilité du renvoi de leurs œuvres, après le concours, la Société les invite à faire parvenir avec leur esquisse et l'enveloppe cachetée contenant leurs noms et prénoms, etc., une *autre* adresse à leur choix, où le renvoi pourra leur être fait.

CONCOURS GÉNÉRAL DE 1869.

Faire succinctement l'Histoire de l'Industrie des Alcools dans le nord de la France, depuis l'origine de cette industrie, jusqu'à nos jours, sous le double rapport de la culture et du travail manufacturier.

Apprécier les progrès obtenus ; signaler les améliorations désirables.

Les remarquables mémoires obtenus en 1865 pour l'industrie linière, et en 1867 pour l'industrie cotonnière, semblent autoriser la Société à nourrir l'espoir de recevoir, pour l'industrie du sucre et des alcools, des travaux aussi satisfaisants.

La Société Dunkerquoise se propose de mettre successivement au concours des notices analogues sur la Laine, le Chanvre et autres matières ayant leur emploi dans l'industrie; puis d'autres mémoires sur le Tissage et ses annexes; puis sur les Fabrications intéressant à la fois, l'industrie et l'agriculture de la contrée, telles que les Huiles, la Bière, etc.

Les personnes qui auraient préparé des travaux sur ces matières, sont priées de les adresser à la Société, qui se réserve d'y attribuer des récompenses et de les publier dans ses volumes de Mémoires.

Les envois seront adressés **franco** au Secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise, avant le 1er Juillet de l'année du concours.

Ils ne seront pas signés. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée dans un billet cacheté, indiquant le nom, les prénoms, la profession et la résidence de l'auteur, qui certifiera que *son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours.*

Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le travail mériterait un prix ou une mention honorable. Hors ce cas, il sera brûlé en séance.

Les auteurs qui se feraient connaître à l'avance et de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

Les travaux envoyés au concours deviennent la propriété de la Société. Les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais.

Le lauréat qui, couronné à l'un des cinq derniers concours de la Société, obtiendrait le premier rang, n'aurait

droit qu'à un rappel de médaille (1). Dans ce cas une mention honorable inscrite sur une médaille d'argent, pourrait être accordée au travail placé en seconde ligne. Le lauréat, qui pour l'un des sujets mis au concours obtiendrait plusieurs récompenses, n'aurait droit qu'à la médaille supérieure.

La Société se réserve de décerner des médailles aux personnes qui lui auront fait l'envoi de dons ou de travaux inédits qui, bien que n'étant pas demandés par le programme, lui paraîtraient mériter une distinction.

On s'adressera, pour tous autres renseignements, au Secrétaire perpétuel de la Société.

Le Secrétaire perpétuel, PH. GUTHLIN.

Le Président, P. TERQUEM.

CONCOURS D'ARRONDISSEMENT DE 1868.

Dans sa séance solennelle de 1868, la SOCIÉTÉ décernera, s'il y a lieu, une médaille d'argent au meilleur travail sur chacun des sujets suivants :

SCIENCES.

I.

Traité élémentaire d'Horticulture pour l'arrondissement de Dunkerque.

II.

A quelles causes attribuer, dans le nord de la France, le renchérissement de la viande ?

Indiquer les moyens d'y remédier.

—

LETTRES.

III.

Étude de mœurs flamandes, sous forme de nouvelle littéraire.

(1) Cette disposition ne concerne pas les concurrents pour les questions scientifiques.

IV.

Notice historique sur une des communes de l'arrondissement de Dunkerque.

—

ARTS.

ARCHITECTURE.

V.

Une École de Natation à établir sur la plage de l'Est de Dunkerque, avec local séparé pour chaque sexe et disposé de manière à ce que l'eau soit convenablement renouvelée.

Les concurrents sont invités à joindre à leurs plans et dessins toutes les explications ou descriptions qui leur paraîtront utiles.

—

MUSIQUE.

VI.

Une Marche Religieuse, pour fanfare.

—

PEINTURE.

VII.

Une Esquisse à l'huile, ou à l'aquarelle, ou au pastel, dont le sujet est laissé au choix des concurrents.

L'esquisse à l'huile devra être faite sur une toile du format dit N° 15. Cette toile ne sera pas encadrée.

Toutes les œuvres seront rendues aux auteurs, dans le courant du mois qui suivra la séance solennelle.

Pour concilier l'incognito garanti aux concurrents qui n'obtiendraient pas de récompense, avec la possibilité du renvoi de leurs œuvres après le concours, la Société les invite à faire parvenir avec leur esquisse et l'enveloppe cachetée contenant leurs noms et prénoms, etc., une adresse à leur choix, où le renvoi pourra leur être fait.

Les concurrents doivent être nés dans l'arrondissement de Dunkerque ou y demeurer.

Les envois seront adressés **franco** au Secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise avant le 1er Juillet 1868.

Il ne seront pas signés. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée dans un billet cacheté, indiquant le nom, les prénoms, la profession et la résidence de l'auteur, qui certifiera que *son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours.*

Ce billet, qui portera cette indication : CONCOURS D'ARRONDISSEMENT, ne sera ouvert que dans le cas où le travail mériterait un prix. Si le travail obtenait une mention honorable, la Société en ferait connaître la devise, par la voie des journaux de Dunkerque, et le billet ne serait ouvert que sur la demande formelle du concurrent, qui devrait faire connaître sa résolution avant le jour fixé pour la séance solennelle. Passé ce délai et en tout autre cas, le billet sera brûlé en séance.

Les auteurs qui se feraient connaître à l'avance, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

Les mémoires, les pièces de poésie ou les autres travaux envoyés aux concours, deviennent la propriété de la Société (sauf les esquisses demandées à l'art. VII).

Les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais.

On s'adressera, pour tous autres renseignements, au Secrétaire perpétuel de la Société.

Le Secrétaire perpétuel,
PH. GUTHLIN.

Le Président,
P. TERQUEM.

DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE,

PAR M. ISIDORE DE RIDDER,

Docteur en médecine, à Harlebeke (Belgique),

EN RÉPONSE A CETTE QUESTION :

FAIRE SUCCINCTEMENT L'HISTOIRE DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE DANS LE NORD DE LA FRANCE, DEPUIS L'ORIGINE DE CETTE INDUSTRIE JUSQU'A NOS JOURS, SOUS LE DOUBLE RAPPORT : 1° DU TRAVAIL DU COTON, ET 2° DE L'HYGIÈNE.

APPRÉCIER LES PROGRÈS OBTENUS ; SIGNALER LES AMÉLIORATIONS DÉSIRÉES, NOTAMMENT AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

LE SÉJOUR DANS LES ATELIERS ET L'ABSORPTION DE LA POUSSIÈRE QUI Y RÈGNE, ENGENDRENT CERTAINES AFFECTIONS DES ORGANES RESPIRATOIRES : FORMULER, EN CONSÉQUENCE, UNE SÉRIE DE PRESCRIPTIONS HYGIÉNIQUES FORMANT UNE SORTE DE MANUEL A L'USAGE DES INDUSTRIELS ET DES OUVRIERS.

(Mémoire couronné par la Société.)

> Ce qui frappait dans une manufacture, il y a trente ans, c'était le mépris de l'homme ; ce qui frappe aujourd'hui, c'est la préoccupation constante de l'hygiène. JULES SIMON, *l'ouvrière*. Préface, page 5.

INTRODUCTION.

A toutes les époques de la vie sociale, nous trouvons des hommes qu'anime le désir d'être utiles à leurs semblables ; ce désir, que caractérise un noble désintéressement, s'est montré avant tout chez les hommes dévoués à la culture des sciences.

Notre époque se distingue surtout par une activité fiévreuse, qui se manifeste chez les savants de tous les pays, pour améliorer le sort des classes ouvrières, notamment au point de vue de l'hygiène ; le dix-neuvième siècle, sous quelque aspect qu'on l'envisage, est, sans contredit, le siècle de l'ouvrier. Nous sommes heureux de pouvoir dire, que les efforts tentés ne sont point restés

stériles, on marche dignement dans la voie du progrès pour faire de nouvelles découvertes dont le but final est d'accorder une plus forte somme de bienfaits à cette classe si intéressante des travailleurs ; l'hygiène, qui conserve la vie et la santé aux populations, a réalisé des progrès incontestables. Personne ne nie plus l'étroite liaison qui existe entre cette science et les diverses branches de l'industrie ; leurs rapports ont pu passer inaperçus pendant une longue série d'années, mais le moment devait irrévocablement arriver où ils devaient même être proclamés par ceux dont l'intérêt commandait de les nier aussi longtemps qu'ils ne se trouveraient pas lésés dans leurs intérêts, c'est-à-dire par les chefs des nombreux établissements industriels. Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, les industries se sont développées et multipliées considérablement, les influences nuisibles se sont augmentées dans la même proportion; mais à côté du mal existe le remède, la bienfaisante hygiène, à mesure que l'industrie a progressé, a remédié aux inconvénients de son développement, elle a prescrit de sages mesures, sinon pour éteindre, du moins pour atténuer, autant que possible, les influences malfaisantes. La Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts a voulu aussi donner une preuve de l'intérêt qu'elle porte à la classe ouvrière, en accordant une récompense au meilleur mémoire sur l'industrie cotonnière, son travail, son hygiène. Nous pouvons résumer l'idée qui a inspiré cette question par deux mots qui expriment à la fois une idée profonde et consolante : science et philantropie, tel est donc le double point de vue qui nous guidera dans notre travail.

Il y a dans ce sujet, qui touche tout à la fois au domaine scientifique, hygiénique et moral, des points par lesquels il s'élève et qui ont trait à des intérêts d'un ordre supérieur. Ce sont ceux vers lesquels nous nous sommes sentis le plus vivement attirés, ils ont été pour nous comme un soulagement au milieu de matières assez arides, abondantes en détails techniques. Dans l'étude de l'industrie cotonnière, que nous avons entreprise, c'est

l'homme que nous avons eu principalement en vue, c'est sa destinée, dans ce qu'elle a de volontaire, dans ce qu'elle a de forcée, ce sont ses mœurs, ses habitudes et, avant tout, sa santé.

Les considérations, que nous venons d'émettre, suffisent pour montrer toute l'importance que nous attachons à la solution du problème posé.

Nous avons divisé notre travail en deux chapitres:

Le premier traitera de l'histoire et du travail de l'industrie cotonnière ;

Le second traitera de l'ouvrier, de sa condition physique, morale et hygiénique.

Puissions-nous répandre un peu de clarté sur cette question toute humanitaire; puissions-nous par les conseils donnés arracher quelques victimes à l'influence nuisible des ateliers; nous nous croirons suffisamment récompensés.

CHAPITRE Ier.

Travail du Coton.

L'industrie cotonnière en France a son siège principal dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette région comprend des localités industrielles très-importantes, comme Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Amiens, Douai, Valenciennes, St-Quentin, Boulogne-sur-Mer, Armentières, Le Cateau, Seclin, St-Pierre-lèz-Calais, qui sont environnées de campagnes où l'industrie cotonnière a établi son siège depuis plusieurs siècles. Les populations laborieuses de cette contrée ont su se conformer de tout temps aux goûts et aux besoins de leur époque; aucune découverte ne les trouva en défaut, elles tissèrent la laine et le lin avant que le coton fût venu prendre place sur leurs métiers; elles ont aussi rapidement adopté toutes les découvertes utiles qui ont donné à cette industrie un développement si prodigieux.

Avant d'aborder l'étude du travail cotonnier, recherchons d'abord quelles sont les causes de son développe-

ment rapidement progressif dans le Nord de la France, et quels sont les motifs qui y ont présidé à la localisation de cette industrie? Parmi ces causes déterminantes, il n'en est pas de plus active que la densité des populations. Beaucoup d'industries en sont nées et lui doivent leur succès. Il va de soi que, partout où il y a des heures libres et des bras disponibles, un effort se fasse pour remplir ces heures et occuper ces bras. La nécessité a été un puissant motif du développement industriel; les entrepreneurs d'industrie avaient, sous la main, presque à leur merci, une légion d'ouvriers que le besoin rendait accommodants, ils les ont enrôlés, l'esprit d'entreprise trouvait des auxiliaires, les bras en excès avaient un emploi; les biens de la terre sont soumis à des alternatives que l'industrie corrige et tempère; elle est l'accompagnement obligé de la densité des populations, elle en est le seul remède.

A ces deux causes générales, la convenance et la nécessité, il faut y ajouter le goût du travail, qui est l'apanage de certaines races; c'est à ce signe qu'on reconnaît les vocations sérieuses, il varie chez les peuples comme chez les individus qui ont des aptitudes et des dispositions particulières.

Aucune région ne réunit plus, que celle qui nous occupe, les conditions générales auxquelles est subordonné l'établissement des industries: densité des populations, qualité des races, aptitude, goût du travail, opiniâtreté dans les habitudes.

L'Angleterre a toujours marché à la tête de l'industrie cotonnière, et par ses découvertes, et par l'importance de son travail. Il entre dans notre sujet de rechercher quelles sont les causes de la supériorité incontestée des Anglais en cette matière? Peut-être pourrons-nous en tirer quelques enseignements utiles. Les Anglais ont le charbon et le fer, une marine admirable, un corps consulaire habilement organisé, ce qui est l'âme du commerce. Mais le Nord de la France n'est pas non plus sans ressources. Les hommes y ont le génie des affaires industrielles. Un réseau de canaux et de chemins de fer enveloppe la con-

trée et dessert presque toutes les localités; cependant ces voies de transport, malgré des amendements successifs, n'ont pas encore, partout où leurs services s'étendent, atteint les limites du rabais, et pour quelques localités, ces services font complètement défaut. La transformation déjà opérée dans la messagerie par les voies rapides et celle que ne manquera pas d'occasionner le percement de l'isthme de Suez destinent les ports français à devenir les entrepôts du commerce universel.

A ces causes d'infériorité susceptibles d'être évaluées, on en joint une autre plutôt commerciale qu'industrielle. Le marché français n'a pas, pour les cotons bruts, la grandeur et les ressources du marché anglais; il est bien moins fourni en provenances directes et ne peut s'assortir dans les entrepôts d'Europe sans supporter les frais de déplacement et payer un tribut aux intermédiaires. Pour les qualités d'Amérique, cette gêne dans l'approvisionnement n'est pas bien sensible, car les Américains ayant à choisir entre Liverpool et le Havre se décident pour celui des deux ports qui leur offre le plus de convenance. La balance des prix s'établit, à quelques centimes près, par la force des choses. Il n'en est pas de même pour ce qu'on peut appeler les qualités d'assortiment, comme les provenances de l'Inde et du Brésil. Le marché anglais les attire par préférence. Le préjudice, dans tous les cas, n'est pas considérable, il ne constitue qu'une exception. Un fait digne de remarque, c'est le peu d'influence qu'exercent sur l'économie de la fabrication le coût de la matière brute et les distances qui l'aggravent. Nous voyons l'Alsace, à cent cinquante lieues d'un port de mer, soutenir la lutte contre les départements du Nord de la France, le coût de la matière est dominé par le prix des façons auxquelles on la soumet. Ce qui importe surtout dans cette nature d'opérations, c'est d'agir à propos et d'avoir la main heureuse au milieu des fluctuations que subissent les cours. Les éventualités tiennent moins alors à des causes générales qu'à la spéculation individuelle.

Peut-être y a-t-il plus à redouter de la manière dont le

travail anglais s'exécute. En possession de débouchés étendus, leur industrie a pu, mieux que l'industrie française, augmenter sa force par un partage d'attributions. Sans entente préalable et par un classement naturel, tel fabricant s'est voué à un seul article, en laissant les autres à ses concurrents. Il y a été conduit par une aptitude plus grande, par la nature de ses relations, par une vogue acquise. Dès lors, au lieu de disperser son effort, il le concentre, tous ses soins sont tendus vers le même objet, rien ne le distrait de cette poursuite exclusive; ses ouvriers, de leur côté, s'identifient à une besogne, pour ainsi dire, immuable, ils y acquièrent une habileté de main qu'ils n'auraient jamais eue en la partageant sur plusieurs détails, ils n'ont qu'une consigne et qu'un but: faire mieux et plus promptement, c'est l'idée fixe appliquée à un effet matériel. Point de tâtonnements, ni de temps perdu, les jours se suivent sans amener de changement. On conçoit que, dans une tâche ainsi réglée, l'homme arrive à une sorte de perfection machinale et qu'on y parvienne à obtenir la plus grande somme de produits avec la moindre somme de dépenses. Dans cette combinaison, tout rouage parasite doit disparaître, il n'y a de place que pour ce qui sert; la surveillance, les écritures, les bureaux sont réduits au strict nécessaire.

Parmi les causes d'infériorité qui pèsent sur l'industrie française, il en est dont elle pourra s'affranchir, d'autres sont destinées à être permanentes; il y en a d'appréciables par le calcul, d'autres qui ne sont pas susceptibles d'évaluation. Ces dernières n'en sont pas moins réelles et il suffit de citer entre autres la puissance de la position acquise, la masse du capital engagé, l'importance des affaires, l'influence des bonnes habitudes.

Le traité de commerce avec l'Angleterre, proclamant le libre échange, a imprimé une activité nouvelle à la fabrication française. La conclusion de ce traité devait avoir nécessairement pour effet, ou de détruire les manufactures cotonnières, ou d'en augmenter l'activité; maintenant l'expérience est faite, il ne les a pas détruites. Les fabricants français ont fait assaut d'énergie, de capitaux et

d'habileté pour lutter victorieusement, au moins sur le marché français, avec leurs rivaux anglais.

Avant de décrire la fabrication du coton, établissons la classification commerciale de cette matière textile ; on prend pour base de distinction la longueur des filaments, de là, on a divisé les nombreuses variétés de coton en cotons à longue soie et cotons à courte soie. Les cotons à longue soie sont aussi plus fins, plus soyeux, plus élastiques, plus forts et par conséquent les plus estimés ; leur longueur est de 0,0202 à 0,039; la longueur des cotons courte soie varie de 0,014 à 0,025 ; il y a donc quelquefois des cotons, dans cette dernière classe, dont les filaments sont aussi longs que ceux des longues soies, mais ils ne peuvent être classés dans ceux-ci, à cause de l'infériorité qu'ils présentent sous le rapport des autres caractères.

Le coton longue soie, que les Anglais désignent sous le nom de Sea-Islands, provient des îlots dispersés sur les côtes de la Géorgie et de la Caroline du Sud et croît dans des terres que les engrais salins et les conditions atmosphériques rendent favorables à cette culture. Il est en outre l'objet de soins minutieux et de dépenses qui ne sont couvertes que par l'élévation des prix. Entre la longue soie et la courte soie, il y a à peine 0,02 de dimension en plus ou en moins, et cependant, la courte soie ne vaut sur les lieux que 7 à 14 cents américains, tandis que la longue soie se paie 18 cents et jusqu'à 85 cents pour des lots de caprice. Rien n'est plus beau à l'œil, plus délicat au toucher, que cette matière dont les fibres réunissent deux conditions qui semblent incompatibles : la résistance et la finesse. C'est donc plutôt à l'ensemble de ces qualités qu'à la différence des longueurs que tient la grande supériorité de ce lainage. La part de la fabrication française a une importance que quelques chiffres feront ressortir ; en 1837, on n'y employait que 2,000 balles de Géorgie longue soie; en 1859, on en a employé 12,000 balles. L'obstacle à un plus grand développement est dans la culture qui, réduite à des îlots peu étendus, dégénère même quand on la transporte sur le continent voisin.

L'industriel, avant de commencer la fabrication, doit

choisir les différentes espèces de coton suivant les fils qu'il veut obtenir. Les fils pour chaîne, destinés à supporter les efforts d'une tension constante et de chocs réitérés, doivent être faits de meilleure matière que ceux pour trame; les fils destinés à être tissés mécaniquement doivent aussi offrir plus de résistance; quelquefois on mélange différentes espèces de coton, ce travail se fait toujours à la main; si on veut mélanger des cotons de longueur différente on ne peut le faire qu'à la sortie des cardes.

Le coton, à sa sortie de la balle, se trouve considérablement comprimé. Il contient des corps durs et étrangers avec lesquels il s'est trouvé accidentellement mélangé lors de la récolte, de l'emballage, du transport et du déballage. La première opération mécanique, qu'on lui fait subir, a pour but de commencer à lui rendre son élasticité que la compression avait momentanément détruite et de le débarrasser des corps étrangers. Pour y arriver, on met à profit la différence qui existe entre la densité et l'élasticité du coton et celles des matières dont on veut le débarrasser, en soumettant la masse à un mouvement produit par une force centrifuge assez énergique; la poussière se dégage, les corps durs tombent et le coton est chassé dans la direction de la force centrifuge.

Les machines employées à cet effet sont désignées sous le nom de Welou ou batteries. La plus ancienne machine de ce genre se compose d'un arbre incliné tournant autour de deux tourillons; l'arbre est armé de dents et se trouve enveloppé d'une caisse à claire-voie. Le coton, introduit par une ouverture située du côté le plus élevé de la machine, passe entre les rangées de dents, qui le désagrègent, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au bas de l'arbre, d'où il se dégage par une seconde ouverture; la poussière est chassée de tous côtés et les corps étrangers tombent le long de la machine. On eut bientôt l'idée de lui substituer une machine close et cylindrique; le cylindre, garni de quatre rangées de dents se mouvant avec une vitesse de 500 à 600 tours à la minute, tourne dans une caisse fermée garnie à sa partie supérieure de trois rangées de dents et dont la partie inférieure forme un grillage. Il y a une porte

par laquelle on introduit le coton et par laquelle on l'enlève lorsqu'il a été désagrégé. Cette machine, qui laisse aussi dégager de la poussière dans l'atelier, ne peut travailler que par intermittence. L'ouvrier ne peut la diriger qu'en tâtonnant, puisqu'il est obligé de savoir le temps qu'elle met pour séparer une quantité déterminée, et de l'ouvrir, pour introduire le coton, l'enlever et nettoyer la machine. C'est pour éviter ces inconvénients qu'on a imaginé une machine opérant d'une manière continue appelée panier conique de Lelly. Le coton est étalé convenablement sur une toile sans fin mise en mouvement par deux rouleaux qu'on trouve désormais dans toutes les machines de louvetage; à l'extrémité de cette toile, se trouvent des cylindres cannelés qui saisissent le coton et le laissent ensuite enlever par les dents du cône. Cette machine, placée dans une enveloppe métallique close garnie de dents minces qui servent à ouvrir le coton, est en outre munie d'un ventilateur qui enlève la poussière et la chasse au-dehors.

Le louvetage ne suffit pas pour restituer complètement aux fibres leur élasticité naturelle et pour les débarrasser de toutes les matières hétérogènes. Ce résultat ne peut être obtenu que par un battage plus énergique, et opéré de telle façon qu'aucun filament ne puisse échapper à son action. On emploie à cet effet des batteurs qui sont de deux sortes, le batteur éplucheur et le batteur étaleur. Le coton est d'abord soumis à l'action du premier dont le but, comme l'indique son nom, est de débarrasser la matière filamenteuse des corps étrangers; cette opération doit être conduite avec beaucoup de ménagement. La dureté des corps étrangers et le manque d'élasticité du coton exposeraient en effet les fibres à être brisées par des chocs trop violents. A la sortie du premier batteur, la matière, rendue en flocons et en tas, est portée au batteur étaleur. Celui-ci possède un système de cylindres enrouleurs qui dispose le coton sous forme de nappe.

L'opération étant la même dans les deux batteurs, sauf les variations indiquées, on songea bientôt à substituer une seule machine aux deux, qui exécutent le travail avec

des gradations de vitesse. Dans la plupart des cas, un seul passage du coton suffit, mais il en faut deux, lorsque la matière est difficile à nettoyer. Le coton est enlevé de la toile sans fin par des cylindres alimentaires, puis attiré par d'autres cylindres à la sortie desquels il rencontre le frappeur qui agit énergiquement, mais avec une vitesse telle qu'il ne peut altérer l'élasticité des filaments. La grande vitesse du frappeur chasse devant lui les fibres légères et les amène sous un tambour métallique qui, dans sa rotation, comprime le coton chassé par la force centrifuge et appelé par un ventilateur qui a de plus pour but d'expulser la poussière. Le coton est alors repris par des cylindres cannelés destinés par leur mouvement de rotation à enrouler la nappe autour d'un rouleau en bois. L'action du frappeur sur le coton ne doit durer que le temps strictement nécessaire pour produire l'effet voulu. Cette action prolongée sans nécessité affaiblirait inutilement les brins, si au contraire l'action était trop prompte, les fibres ne seraient pas suffisamment déliées, ni la masse assez ouverte.

Malgré tous les soins et les modifications apportés aux machines à battre, il n'y a que quelques années qu'on est parvenu à battre mécaniquement les cotons longue soie. Avant l'invention de Josué Heilmann, leur battage se faisait toujours à la main au moyen de baguettes; nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur cette machine qui a opéré une véritable révolution dans l'industrie des matières textiles.

Après le battage, le coton est soumis au cardage dont le but est d'ouvrir et de dénouer les filaments, de les redresser un à un autant que possible, de les ranger parallèlement entre eux et de les disposer convenablement pour le travail subséquent. Pour que l'opération du cardage réussisse bien, il est bon de maintenir les ateliers où il s'exécute à une température sèche d'environ 20°, les filaments sont alors plus facilement ouverts et redressés; cette opération, réduite à sa plus simple expression, consiste à faire cheminer une couche de coton entre une série de pointes ou aiguilles recourbées, plus ou moins fines, et plus ou moins rapprochées entre elles; le passage du coton ne peut se

faire sans qu'une partie soit entraînée et égalisée et sans que l'autre, celle des filaments noués ou bouclés, ne se fixe aux aiguilles. Pour dénouer et redresser cette dernière partie, on imprime un mouvement aux aiguilles; les cardes se composent d'un tambour ou cylindre dont la circonférence est couverte de plaques ou bandes de cuir portant les dents ou aiguilles. La partie supérieure du cylindre est recouverte d'un plus ou moins grand nombre de douves ou chapeaux également garnis à leur partie concave de rubans de cardes hérissés d'aiguilles, dont la courbure est dirigée dans le sens opposé à celle des dents du cylindre. La force centrifuge, qu'engendre la mise en mouvement du cylindre, suffit pour chasser le coton dans les dents courbes des chapeaux. Ces filaments se fixent par conséquent aux chapeaux et sont enlevés par le tambour à mesure qu'il tourne, il en résulte qu'il vient, chargé de matière cardée, en contact avec un cylindre appelé volant armé de dents presque droites, placé à la gauche des chapeaux. Tangentiellement au volant est disposé le peigne, qui, en exécutant un mouvement de va-et-vient, débarrasse du coton les dents de ce cylindre. On nomme cardes doubles celles qui ont les mêmes diamètres mais dont la largeur augmente, elle est de 0,92, tandis que pour les cardes simples elle n'est que de 0,487.

Le coton est généralement cardé deux fois, le premier cardage est désigné sous le nom de cardage en gros et le second sous le nom de cardage en fin.

La matière filamenteuse, bien cardée, doit former une nappe ou un ruban d'un aspect transparent, régulier et être délivrée de toute impureté; pour obtenir ce résultat, il faut veiller avec soin à ce que toutes les parties de la carde soient en bon état et fonctionnent parfaitement.

L'alimentation de la carde sur la toile sans fin et le débourrage des chapeaux et des gros cylindres doivent être faits avec régularité. On nomme bourre les filaments du coton qui échappent au cardage et vont se déposer entre les dents du gros tambour et des chapeaux; le débourrage de ces derniers doit se faire beaucoup plus souvent que celui des dents du cylindre; on a inventé, à cet effet, dif-

férentes débourreuses mécaniques qui sont généralement peu usitées.

Il faut de temps en temps aiguiser les dents des cardes, afin de leur rendre le tranchant qu'elles ont perdu; cette opération se pratique en faisant cheminer un tambour tangentiellement aux pointes des aiguilles; on juge que celles-ci sont toutes atteintes lorsqu'on n'aperçoit plus de pointes blanches et qu'elles présentent un mordant sensible à la main, alors on peut finir l'aiguisage au moyen d'une toile enduite d'éméri qu'on promène délicatement sur les pointes.

Toutes les opérations que nous venons de passer en revue s'exécutent maintenant au moyen de la peigneuse d'Heilmann, qui remplace avec avantage les machines précédemment énumérées; nous la décrirons d'après Louis Reybaud, qui en a exposé toute l'importance dans son enquête sur l'industrie cotonnière. Le nom de Josué Heilmann mérite de rester attaché à la filature comme celui de Jacquard l'a été au tissage de la soie. Il est arrivé à Heilmann, ce qui est arrivé à beaucoup d'auteurs de découvertes, de créer pour autrui sans profit pour lui-même, et de mourir pauvre en léguant à la famille industrielle l'élément de beaucoup de fortunes. Il était ingénieur et devint filateur par goût et par vocation. Au lieu de s'en tenir aux instruments qu'il avait sous la main et qui suffisaient comme moyen de réussite à de moins habiles que lui, Heilmann imaginait, tentait des combinaisons nouvelles et faisait de sa fabrique un laboratoire d'essais; il avait le don de l'invention, une circonstance particulière vint le guider dans ses recherches. Un prix de cent mille francs avait été proposé, en 1843, par un opulent et honorable manufacturier français, M. Bourcart, pour une machine qui remplacerait avec avantage le battage et le peignage à la main du coton longue soie. L'objet était important, le prix considérable, Heilmann répondit à l'appel. Pendant les cinq dernières années de sa vie, il n'eut pas d'autre préoccupation, d'autre souci, et négligea le soin de son établissement au point de rendre une liquidation nécessaire. Le sort le condamnait, il n'attendait plus

de revanche que de son génie. L'entreprise était digne de lui, et pour peu qu'on connaisse la fabrication, on en comprend les difficultés. Il s'agissait d'opérer le peignage par petites mèches, alternativement pincées et détachées de la masse alimentaire, puis déposées sur un tambour à rotation lente pour en former, comme dans le travail à la main, un ruban continu purgé de la blousse; je n'ai point à suivre, dans leurs détails techniques, les procédés à l'aide desquels Heilmann donna à cette idée la consistance d'un fait, mais qu'il me soit permis de dire avec quel intérêt mêlé de surprise j'ai suivi le jeu d'une machine qui semble douée d'intelligence. En moins de temps que j'en mets à le raconter, la nappe de coton, encore impure, descend dans une coulisse à sérans, passe dans des peignes à aiguilles, traverse des rouleaux étireurs qui en doublent et en épurent les mèches, jusqu'à ce qu'elle arrive sous la forme d'un ruban dans des bidons préparés pour la recevoir. Comme on le devine, ce ne fut pas sans beaucoup de tâtonnements qu'Heilmann en vint à des combinaisons si satisfaisantes. Il avait la conscience d'un succès, mais il n'en jouit pas; la mort l'enleva le 5 octobre 1848, avant que sa découverte eût pris un caractère industriel; même après lui, cette sanction se fit attendre et pour amener la machine au point de perfection où elle est, il a fallu que la maison Schlumberger, cessionnaire du brevet, achevât ce qu'Heilmann avait commencé.

Ce n'est là que le premier chapitre de l'histoire de cette machine; il y en a un second, qui atteste une fois de plus qu'on n'est nulle part moins bien apprécié que chez soi. Heilmann avait conçu ses plans en vue du coton et en songeant à l'Alsace. Ce fut la laine qui s'empara d'abord de sa peigneuse; ce fut l'Angleterre qui, la première, l'appliqua sur la plus grande échelle au traitement de la laine et du coton. L'Alsace en était encore à quelques essais en 1852, que déjà, dans les comtés de Lancastre et d'York, les peigneuses étaient d'un usage courant et rendaient des services très appréciés; seulement, par une de ces ruses de guerre familières aux entrepreneurs d'industrie, une patente anglaise avait été greffée sur les brevets de l'in-

venteur français de manière à couvrir par quelques chan gements d'organes le plagiat du principe. Il fallait demander à la loi le redressement de ce tort et, à l'honneur des jurés, je dois ajouter qu'ils ont donné gain de cause à un étranger contre leur compatriote. Les droits du brevet Heilmann sont désormais, chez nos voisins, hors de l'atteinte des contrefacteurs et c'est sous son vrai nom qu'il s'y propage dans toute la série des matières textiles. Les effets de cette adoption ont été d'en ramener le goût en France et dans la province d'où il est sorti. L'indifférence ne pouvait tenir devant l'exemple et l'opinion d'aussi bons juges. Aujourd'hui Heilmann, s'il était encore de ce monde, jouirait dans bien des fabriques du spectacle qu'il avait rêvé et y trouverait son appareil à l'œuvre. Le succès eut été plus grand sans le prix élevé que maintiennent les détenteurs du brevet: 10,000 francs pour une machine à quatre têtes. Un peu de discrétion eut mieux servi l'industrie et peut-être les brevetés, elle eut découragé la concurrence. Déjà d'autres peigneuses ont été imaginées, plusieurs sont en fonction, celle de M. Hubner qu'a perperfectionné l'habile directeur de l'établissement de Dornach, M. Boury. Elle est à mouvement circulaire et continu, et diffère par sa forme, par ses mouvements, des instruments accessoires qu'elle remplace. Elle a aussi dans son jeu une grâce et une originalité qui captivent. Peu répandue encore, elle semble rencontrer des entraves dans une de ces combinaisons de brevets qui sont l'un des embarras et des écueils de l'activité manufacturière. Toutes ces peigneuses, celle d'Heilmann à leur tête, n'ont été jusqu'ici appliquées qu'à la filature de fin qui comprend les numéros au-dessus de 100. Cette filature de fin que, depuis 1834, la prohibition ne défend plus, offre cette particularité qu'elle a marché d'un pas plus rapide que la filature de gros qui jouissait d'un marché exclusif. C'est au peignage qu'elle doit une partie de ses perfectionnements. La filature en fin n'emploie, comme matière première, que les cotons longue soie. L'emploi de la peigneuse a amélioré le produit en simplifiant le travail. Il reste un dernier pas à faire et il est probable qu'on le fera. Ce peignage qui est acquis à la filature de fin, l'appliquera-t-on à la

filature de gros ? La question est à l'essai, on abaisse peu à peu le numéro soumis à ce traitement ; le tribut payé au brevet, le coût des machines engendrent seuls quelques hésitations ; on s'arrête ou la convenance cesse. Le temps emportera ces empêchements, et lorsque tout coton sera peigné, une autre révolution s'opèrera dans une industrie qui en a tant vu depuis un demi-siècle. Le nom d'Heilmann en sera inséparable, et ce qui a manqué à sa vie, le succès, l'éclat, le suffrage public, se reportera naturellement vers sa mémoire.

Les préparations de coton, que nous avons étudiées jusqu'ici, livrent la matière première sous forme de nappe ou de ruban à peine ébauché et composé de filaments qui ne sont pas encore arrivés tout-à-fait au redressement et au parallélisme qu'ils doivent atteindre ; les préparations suivantes ont pour but de réunir plus intimement les fibres par des glissements successifs et parallèles, de continuer à les développer et à les condenser par des laminages répétés, de manière à les amener graduellement sous la forme d'un ruban d'une ténuité extrême et d'une homogénéité parfaite ; il faut enfin transformer cette mèche en cylindre, de manière à l'amener progressivement à l'état de fil. Il serait d'ailleurs difficile de continuer les étirages, qui ne sont pas encore arrivés à leur limite, si on n'avait en même temps un moyen de consolider et de commencer à arrondir le ruban ; ce moyen consiste à lui imprimer un degré de torsion suffisant pour augmenter sa cohésion, sans néanmoins que cette torsion soit assez forte pour s'opposer au glissement des fibres ou pour nuire à leur élasticité ; sans l'intervention de la torsion, le ruban continuerait à s'amincir, à s'aplatir et les filaments qui le composent se sépareraient sans le moindre effort ; la forme hélicoïde, qu'elle imprime aux fibres, sert à les lier intimement entre elles et à arrondir la masse. Cette force de torsion va être désormais employée dans toutes les transformations que le ruban aura à subir jusqu'après la dernière opération, celle du filage ; mais, comme nous venons de le dire, elle ne doit être appliquée qu'avec ménagement, afin de conserver à la matière sa résistance et son élasticité.

Les machines à étirer se composent de cylindres dont la partie cannelée est appelée table; on entend par tête la réunion des paires de cylindres entre lesquelles passe un même ruban pour recevoir la totalité d'allongement qu'une machine peut lui imprimer en une fois; le banc d'étirage comprend la série totale des têtes rassemblées sur le même bâti; les bancs furent bientôt modifiés en augmentant le nombre des têtes ou en les construisant à têtes doubles. Les rubans, au sortir de la machine, sont reçus dans des pots qu'il faut transporter de l'une à l'autre machine; indépendamment du travail et du temps perdu dans ces transports, on est exposé à commettre des erreurs en troublant l'ordre progressif dans lequel ils doivent être doublés; il est vrai que, pour éviter ce dernier inconvénient, on avait l'habitude de peindre chaque vase d'une couleur différente. L'emploi du système à pots s'est conservé seulement dans les filatures anciennement montées et de peu d'importance. On peut considérer les machines à réunir comme une des plus belles innovations qui aient eu la plus grande et la plus favorable influence sur la filature. En effet, avec elles, il n'y a plus de temps perdu pour les transports, plus d'erreurs possibles, et les chances d'irrégularité, si fréquentes dans le maniement de si frêles produits, disparaissent presque complètement.

L'étirage avec torsion se faisait par le mouvement de rotation des pots autour d'un axe fixé à leur centre; maintenant il s'opère généralement par la machine connue sous le nom de banc à broches ou par le rota frotteur qui est spécialement employé en Normandie.

Le banc à broches doit continuer l'étirage, commencer à faire la torsion et disposer régulièrement autour de bobines la mèche à mesure que la machine la produit. La torsion doit être en raison de la nature, des qualités, des caractères de la matière filamenteuse et de la période à laquelle on opère. Les cotons longue soie exigent moins de torsion que les cotons courte soie. Les étirages devant se continuer jusqu'après la dernière opération, il est évident que la torsion doit être moindre aux premières préparations qu'aux suivantes, elle doit être faite graduelle-

ment et légèrement, afin de ne pas empêcher le glissement des fibres, elle doit être plus forte pour les fils destinés à former la chaîne, quelque soit d'ailleurs la nature de la matière travaillée.

On a imaginé, postérieurement à l'invention du banc à broches, le rota frotteur, qui est une machine à préparer avec torsion beaucoup plus simple, mais on ne s'en sert que pour la préparation de fils communs.

Cette machine, comme celles à étirer et les bancs à broches, possède des cylindres étireurs; elle diffère surtout de ces dernières par la manière de donner la torsion, la cohésion et la rondeur au fil. Dans les bancs à broches, cet effet est obtenu par un mouvement de rotation du fil autour de son axe, au moyen de la broche; dans le rota, on arrive au même résultat par un mouvement imprimé aux fils pendant qu'on les presse entre deux surfaces frottantes, puis en les faisant passer entre deux rouleaux de pression qui les empêchent de se détordre, finalement ils tombent dans une boîte, ou sont enroulés sur des cylindres. Cette machine n'est pas susceptible d'une aussi grande précision dans le travail que le banc à broches. Le fil est moins convenablement disposé et peut présenter plus de déchets. Malgré ces défauts, cette machine présente tant d'avantages sous le rapport économique qu'on n'hésite pas à l'employer, en Normandie, pour les numéros ordinaires, et même quelquefois pour les numéros intermédiaires.

Le coton, après avoir été travaillé par le banc à broches ou le rota, se présente sous forme de rubans ou mèches arrondies, déjà d'une très-grande longueur et d'une ténuité remarquable; mais ces mèches ne présentent encore ni la finesse, ni la régularité, ni la ténuité que les fils parfaits doivent offrir. Pour leur donner ces caractères, il faut leur faire subir la dernière transformation à laquelle on a réservé le nom de Filage.

Le filage doit être considéré comme une préparation atteignant les limites extrêmes d'étirage et de torsion auxquelles on peut avantageusement soumettre le coton

Jusqu'au dix-huitième siècle, la filature ne connaissait d'autre engin mécanique que le rouet à fil inventé en 1530 par le brunswickois Jürgen. Il n'est personne qui ne connaisse la manière de filer au rouet ou à la quenouille. L'ouvrière prend du coton bien propre, elle l'étend un peu pour diminuer la cohésion et le tassement des fibres; elle le dispose autour de la quenouille de manière à former ce qu'on appelle une poupée. Cela fait, elle prend dans la masse une pincée de fibres qu'elle étend dans le sens de la longueur sans toutefois les séparer du reste, puis elle les presse et les arrondit sous ses doigts; le fil se forme et s'amincit sous cette pression répétée. L'ouvrière l'étire, l'attache au fuseau qu'elle fait tourner rapidement; ce mouvement de rotation tord le fil et lui donne de la force; l'ouvrière l'enroule sur le fuseau, et l'opération continue jusqu'à ce que la quenouille soit nue et le fuseau chargé. Celui-ci est muni d'un épinglier, la fileuse fait passer le fil d'une dent de l'épinglier à la suivante, et ainsi de suite, afin de le répandre également sur toute la cavité de la bobine : voilà ce qu'on appelle filer à la main.

En remontant à un siècle, on ne trouve le coton dans le Nord de la France qu'à l'état d'industrie domestique et pour des usages restreints. Manchester seule, dans toute l'Europe, avait un embryon de fabrication; jusqu'en 1767, on ne pouvait filer qu'un fil à la fois; cette année, James Hargraves, charpentier à Blackburn, dans le comté de Lancastre, imagina un mécanisme qui filait huit fils à la fois, c'était le Spenning-Jenny, d'où devait sortir le banc à broches. Dès ce moment, les inventions se succèdent, Richard Arkwright, en 1769, et Samuel Crompton, en 1779, s'emparèrent de l'idée d'Hargraves pour la développer et la perfectionner. On arriva ainsi au Mull-Jenny, qui, avec quelques améliorations, est restée le type de la machine à filer.

Arkwright, dans ses premiers essais, ne dépassait pas vingt broches; après lui, on alla jusqu'à cent, deux cents broches, et plus récemment à mille. Un dernier pas a été fait dans le métier automate, le Self-Acting des Anglais, qui se renvide lui-même. Trois ouvriers suffisent aujour-

d'hui pour la même tâche qui exigeait autrefois cinq cents fileuses à la main. Watt fut le premier qui fit l'application de la vapeur aux filatures; en 1774, il obtint un brevet consacrant cette invention. La promptitude avec laquelle ces nouvelles machines anglaises s'introduisirent en France est remarquable; dès 1784, M. Martin, fabricant de velours de coton à Amiens, obtint un privilége exclusif de douze années pour la construction de machines à carder et à filer en gros et en fin. En 1789, une somme de 12,000 francs fut accordée à MM. Morghan et Mussey d'Amiens, pour avoir fait construire un métier Mull-Jenny de 180 broches; aussi Amiens peut être considéré comme le berceau de l'industrie cotonnière dans le Nord de la France, et qui s'implanta avec rapidité dans un grand nombre d'autres localités avoisinantes. Ainsi marcha la révolution pour le métier à filer rapidement et sûrement.

Tous les métiers à filer, employés de nos jours, peuvent être rangés en deux classes :

1° Les métiers continus;

2° Les métiers Mull-Jenny.

L'étirage, dans le métier continu à filer le coton, a lieu de la même manière que pour les bancs à broches, c'est-à-dire au moyen d'un certain nombre de paires de cylindres tournant avec des vitesses différentes, la torsion est effectuée par la broche et le renvidage a lieu autour de la bobine. La force que la torsion donne aux fils les rend susceptibles d'imprimer eux-mêmes aux bobines le mouvement qui doit produire leur renvidage. Cette circonstance dispense de l'emploi du mécanisme renvideur qui est très-compliqué, mais cet avantage est racheté par certains inconvénients. Le nombre des broches peut varier, il est ordinairement de 250 à 300; elles sont en acier légèrement renflées au milieu de leur hauteur pour empêcher les vibrations et disposées à égale distance entre elles. Un inconvénient de ces métiers consiste dans ce que la tension doit être augmentée avec la vitesse qu'on imprime aux broches, et si cette tension dépasse la limite de résistance du fil, celui-ci doit se rompre; on comprend donc

qu'il est difficile de produire des fils très-fins sans l'exposer à de fréquentes ruptures occasionuées par la grande tension; un autre inconvénient consiste dans l'irrégularité d'envidage.

On a voulu remédier à ces défauts en apportant des modifications aux diverses parties de ces métiers, en donnant à l'ailette et à la broche des mouvements indépendants l'une de l'autre, en modifiant les broches pour empêcher les vibrations, mais on n'est pas parvenu à en faire de bons métiers à filer, aussi sont-ils généralement remplacés par les Mull-Jenny, et pour le filage en fin, ils sont complètement abandonnés.

Les métiers Mull-Jenny comprennent deux parties principales: des cylindres et un chariot. Les cylindres, le plus souvent au nombre de trois paires, entre lesquels le coton est laminé ou étiré une dernière fois, tournent avec des vitesses inégales. Cet étirage est moins prononcé pour le filage en gros que pour le filage en fin; dans les établissements qui filent du coton longue soie, l'étirage peut se faire de 1 à 18. Le diamètre des cylindres varie de 0,027 à 0,030; leur écartement pour les cotons courts, comme le Louisiane, est ordinairement de 0,025, il va jusqu'à 0,032 pour les cotons plus fins et plus longs, comme le Jumel et le Georgie long. Le chariot parcourt incessamment par un mouvement de va-et-vient un espace d'environ 1 mètre 20 centimètres, emportant et ramenant avec lui les broches, sur lesquelles s'enroulent les fils, et qui tournent avec rapidité pour achever la torsion. Quand le chariot s'écarte des cylindres, il fournit le champ nécessaire à l'étirage du fil; quand il s'en rapproche, il renvide le fil, c'est-à-dire que le mouvement de rotation ayant eu lieu en sens inverse pendant ce retour, le fil déjà fait s'enroule à la partie inférieure de la broche. Le chariot est plus ou moins long suivant le nombre de broches qui varie de 500 à 1,200; mais l'espace nécessaire au développement du chariot, même le plus petit, et à son mouvement de va-et-vient, est considérable, de sorte qu'il y a toujours un petit nombre d'ouvriers dans une vaste pièce. Le retour du chariot, parvenu à l'extrémité de sa course, ne se

fait pas immédiatement quand les fils sont très-fins, qu'il faut par conséquent leur donner beaucoup de torsion; à cet effet, on arrête le chariot pendant quelques instants, et on continue dans cette position à faire tourner les fils tendus à l'extrémité des broches par le mouvement de celles-ci. Dans ce métier, le mouvement des étireurs, la course du chariot qui étire, et le premier mouvement des broches, sont imprimés par le moteur mécanique, tandis que la torsion supplémentaire et le retour du chariot qui produit l'envidage ont lieu à la main. Il y a peu d'années encore, quand le chariot avait glissé sur ses rails, le fileur le ramenait vers la partie immobile du métier en le poussant avec le genou. Aujourd'hui, on emploie presque partout des renvideurs mécaniques (Mull-Jenny Self-Acting) qui avancent et reculent tout seuls. L'invention de ce perfectionnement du métier à filer constitue une découverte sur laquelle nous devons insister, à raison du bruit qu'elle a fait et des conséquences qu'elle a eues. Les Anglais ont nommé ce métier Self-Acting, c'est-à-dire agissant par lui-même. Le va-et-vient du chariot s'exécute de lui-même; la force mécanique, qui a conduit le banc à broches jusqu'à la limite de son évolution, le reprend, dès qu'il y touche, en sens inverse, pour le ramener au point d'alimentation, d'où il fournit une nouvelle course. Tout cela s'accomplit avec une précision, une souplesse de mouvement, qui forment un contraste avec les efforts qu'exigeait l'ancien métier. Une pareille invention est de celles qui s'imposent à une industrie et y ont date. Elle supprime une tâche pénible, dégage et simplifie l'appareil, et écarte les bras inutiles. Quatre ou cinq ouvriers suffisent là où auparavant il en fallait sept ou huit dans les mêmes conditions.

Dans le Nord de la France, les filatures comprennent de 5,000 à 20,000 broches, il y en a même de 80,000 jusqu'à 100,000 broches. A ce sujet, une question a été soulevée et a fourni à M. Reybaud, dans son enquête, la matière d'un examen intéressant. Il s'agit de savoir si l'avantage de l'exploitation est toujours en raison de sa puissance, en d'autres termes, s'il convient, en matière de

filature, d'augmenter indéfiniment le capital d'instruments et la somme de travail. On cite le comté de Lancastre comme ayant poussé ce système jusqu'à des proportions monstrueuses dans des établissements qui mettaient en activité 150,000 et jusqu'à 240,000 broches à la fois, et on s'en appuie pour dire qu'il serait bien difficile de soutenir le choc de forces aussi écrasantes. Des renseignements ont été donnés, des explications ont été fournies, et il en est ressorti deux vérités : une vérité de fait, une vérité d'expérience. La première, c'est que ces établissements gigantesques n'existent qu'en projet et que les établissements de proportions plus modestes n'en éprouvent aucune alarme; la seconde, c'est qu'il y a une limite où l'accroissement du travail, dans la même enceinte, n'influe plus d'une manière sensible sur les frais généraux et présente en outre des inconvénients qui empirent la situation. Il semble établi, par exemple, qu'une manufacture de 60,000 broches, pourvue des meilleurs engins, est un type qui n'a rien à redouter des exagérations du nombre, si loin qu'on le pousse. En Angleterre, dans les districts du coton, ce type domine. Quand on le dépasse, ce n'est pas avec la pensée de produire à meilleur compte, mais de produire davantage. On cède à une nécessité particulière sans avoir la prétention de peser sur autrui. Il y a donc là une mesure que les industriels peuvent regarder comme fixée; on sait jusqu'où il convient d'aller pour se faire une position inattaquable. La règle existe, du moins pour le moment; au-delà commencent les fantaisies et les aventures.

Les fils, au sortir de la filature, sont rangés dans diverses catégories; le titre ou le numéro d'un fils indique, soit sa longueur sous un poids constant, soit son poids sous une longueur constante, et fait, par conséquent, toujours connaître le degré de finesse relative du fil. Une ordonnance du 26 Mai 1819 impose l'emploi des mesures métriques pour le titrage des fils de coton; l'unité de poids est de 500 grammes et l'unité de longueur le kilomètre. Le n° 1 représente donc un fil dont 500 grammes ont une longueur d'un kilomètre; le n° 2 indiquera que le même poids a une

longueur de deux kilomètres, tandis que le n° 0,50 indique que le même poids n'a qu'une longueur de 500 mètres.

Avant d'être convertis en étoffe, les fils subissent quelques apprêts, dont nous allons nous occuper, avant de parler du tissage proprement dit. On sait que les fils sortent ordinairement de la fabrique sous forme d'écheveaux, et que l'avantage de cet arrangement consiste en ce qu'ils s'embrouillent rarement et prennent moins de place dans les magasins. Avant de commencer les opérations du tissage, il faut donner au fil une autre disposition, et c'est ce que l'on fait, en l'enroulant sur des bobines, c'est-à-dire sur des cylindres de bois de faible dimension forés dans le sens de leur longueur et dans le creux desquels on enfonce un pivot autour duquel ils tourneront en se dévidant. Cette première transformation s'opère d'une manière si simple qu'il est inutile de s'y arrêter, d'autant plus que cette opération intermédiaire entre la filature et le tissage est peu usitée pour le fil de coton qui prend assez rarement la forme d'écheveaux.

Deux espèces de fils entrent nécessairement dans la confection de toute étoffe. Les premiers constituent ce qu'on appelle la chaîne, c'est-à-dire tous ceux qui sont tendus dans le sens de la longueur du tissu ; les autres forment la trame, on appelle ainsi le fil qui, passant perpendiculairement à la direction de la chaîne, s'enchevêtre dans celle-ci de façon à lui donner la consistance et la fermeté.

Lorsqu'on forme la chaîne, il est indispensable de dévider les bobines de manière que les fils ne puissent s'entremêler et que la chaîne puisse plus tard se placer facilement et sans erreur sur le métier du tisserand. Cette opération s'appelle ourdissage, et voici le mécanisme qu'on a imaginé pour pouvoir réunir un nombre assez considérable de fils sans nuire à la régularité du travail. Des bobines, en nombre indéterminé, (celui-ci variant avec la largeur de l'étoffe et de l'épaisseur des fils,) sont fixées sur des pivots, on réunit en une poignée tous les fils qui y sont enroulés et on les conduit vers un endroit où sont établis deux chevilles.. Après les avoir convenablement

attachés à l'une des chevilles, on les fait passer au-dessus de la première et en dessous de la seconde ; on les étend, autant que l'exige la longueur de l'étoffe, et on les fait passer sous une troisième et au-dessus d'une quatrième cheville, placées à une distance égale à la longueur qu'on veut donner à l'étoffe. Cette partie de fils prend le nom de demie-portée, on les ramène ensuite, et on les fait passer au-dessus des chevilles au-dessous desquelles elles ont passé d'abord, et vice-versâ. Il y a donc là deux demi-portées dont la réunion forme une portée. Ces allées et venues se renouvellent jusqu'à ce qu'on ait disposé un nombre de fils égal à celui qui doit composer la chaîne de l'étoffe à fabriquer.

Voilà l'opération dans toute sa simplicité, mais conduite de cette manière, elle serait d'une exécution très incommode, puisqu'elle nécessiterait d'abord un atelier d'une dimension de 80 ou 100 mètres ou plus, selon la longueur des étoffes, et imposerait à l'ouvrier chargé de ce travail des marches et contre-marches incessantes. Pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé divers moyens d'éviter les déplacements de l'ouvrier en repliant les demi-portées sur elles-mêmes, soit en les contournant en spirale autour d'un dévidoir, soit en leur faisant décrire des zigzags sur un établi à forme plane ; mais ce ne sont là que des changements de détail peu importants, le fonds de l'opération restant toujours le même.

Tous les soins de l'ouvrier pendant ce travail peu compliqué doivent tendre à rattacher promptement les fils qui se cassent, car si l'un d'eux restait en arrière il y aurait dans l'étoffe une irrégularité irrémédiable. La chaîne faite, on la serre avec des rubans qui permettent de l'enlever sans déranger les encroix et sans produire d'enchevêtrement.

La chaîne, en sortant de l'ourdissoir, est soumise à une préparation nommée encollage, qui consiste à l'immerger dans une solution de matière gélatineuse destinée à donner plus de consistance aux fils qui la composent, en même temps qu'elle les rend plus lisses et leur permet de mieux résister aux chocs et frottements qu'ils éprouvent pendant

le tissage. La colle, qu'on emploie ordinairement, consiste en une décoction de rognures de peaux, etc., et elle a reçu le nom de colle blanche; cependant, depuis quelques années, on fait également usage d'une gélatine fournie par des ossements. On plonge la chaîne dans cette colle, convenablement délayée dans l'eau chaude, et, lorsqu'elle en est parfaitement imbibée, on la presse ou on la tord de façon à en faire sortir la colle superflue. On obtient ce résultat en faisant passer les fils entre deux rouleaux disposés de telle sorte que l'un, au moins, soit mobile et qu'en pesant l'un sur l'autre il fasse écouler l'excès de colle contenue dans la chaîne. Celle-ci est ensuite étendue sur un séchoir où on l'étale de façon que les fils ne puissent se réunir.

Nous avons dit plus haut que la trame est le fil qui, parcourant l'étoffe d'une lisière à l'autre, s'enlace dans la chaîne et forme avec elle le tissu proprement dit. Le passage de la trame dans la chaîne est facilité par la navette, sorte de boîte qui contient le fil et le laisse dévider à mesure que le travail se poursuit. Les navettes varient à l'infini par leurs formes et leurs dimensions; elles se composent toutes d'une partie extérieure et creuse qui s'appelle la châsse et dans laquelle vient s'emboîter, d'après les divers genres de navette, une canette ou une époule. Il y a une différence entre ces deux instruments : en effet, la canette est une petite bobine mobile qui se fixe dans la châsse de manière à décrire sur elle-même un mouvement de rotation par suite duquel se déroule le fil dont elle est chargée, tandis que l'époule est un tuyau conique immobile qui laisse défiler la trame en proportion du chemin parcouru. C'est pourquoi le premier système s'appelle navette à dérouler, tandis que le second s'appelle navette à défiler.

Après ces observations préliminaires, nous avons à expliquer l'opération du tissage proprement dit et à décrire les métiers qu'on emploie à cet effet. Les nombreuses espèces de métiers, qu'on a pu construire, diffèrent entre elles par quelques modifications dans l'arrangement ou la confection des différentes parties qui les composent, mais possèdent toutes les mêmes éléments constitutifs. On y

trouve toujours un établi solide et immobile en fer ou en bois, dont le rôle est uniquement de servir d'appui et de support aux parties mobiles, lesquelles concourrent plus directement au travail à accomplir. Ces parties mobiles sont :

1° Les deux rouleaux ou ensouples autour desquels s'enroulent, d'un côté, la chaîne non encore travaillée, et de l'autre côté, l'étoffe tissée avec le porte-fil et la poitrinière, dont nous apprendrons plus tard à connaître l'usage.

2° Les lames placées perpendiculairement à la chaîne, qui servent à en séparer les fils en diverses catégories entre lesquelles se glisse la trame.

3° La navette, dont nous avons déjà décrit l'utilité.

4° Le battant dans lequel s'enchâsse le peigne qui doit serrer la trame avec régularité, après qu'elle a été engagée entre les fils que les lames ont partagés.

Nous allons voir les fonctions que remplissent ces diverses parties dans le travail du métier.

L'ouvrier, qui vient de prendre la chaîne au séchoir où elle a été portée après l'encollage, commence à fixer les divers fils qui la composent sur une latte de bois dont la longueur est égale à la largeur de l'étoffe qu'on veut fabriquer, et en ayant soin de les serrer autant que possible les uns contre les autres, sans toutefois les placer les uns au-dessus des autres ; il attache cette latte à celui des rouleaux qu'on nomme ensouple de derrière, puis il fait décrire à celui-ci un mouvement de rotation jusqu'à ce qu'il y ait enroulé toute la chaîne. Ensuite, il prend les extrémités des fils restés libres, les passe, comme nous le verrons plus tard, entre les dents du peigne et à travers les lames pour les conduire à l'ensouple de devant nommé déchargeoir, qui est destiné à recevoir l'étoffe et auquel il les attache également. Il résulte de cette manière de procéder que pendant l'opération le diamètre de l'ensouple autour duquel est placée la chaîne va diminuer à mesure que celle-ci sera déroulée, tandis que le diamètre de l'autre va croître en proportion de la quantité d'étoffe qu'on y aura enroulée, et, par conséquent, la partie de la chaîne qui se trouve entre les deux

ensouples et sur laquelle l'ouvrier doit opérer penchera tantôt d'avant en arrière, tantôt au contraire d'arrière en avant. Ce mouvement entraînerait inévitablement des irrégularités dans le travail et ferait déprécier les produits, si l'on n'avait trouvé le moyen d'y remédier. A cet effet, on a placé un peu plus haut que le premier ensouple une barre fixe au-dessus de laquelle glisse le fil de la chaîne en quittant le rouleau, elle prend le nom de porte-fil, et une seconde barre, dite poitrinière, reçoit de la même manière l'étoffe tissée avant qu'elle s'enroule sur le second ensouple. La chaîne ainsi disposée doit être soumise pendant toute la durée du travail à une traction constante qui peut être produite par divers moyens, dont le plus simple, à coup sûr, est d'attacher une corde à chaque ensouple, de les diriger dans le sens opposé à la chaîne et à l'étoffe, puis d'y suspendre un poids proportionné à la tension dont on a besoin.

Au milieu du métier se trouvent placées les lames, ce sont deux cadres verticaux en bois qui supportent chacun un nombre de fils égal à la moitié des fils de la chaîne et qui sont garnis au milieu d'un anneau ou lisse. Les fils de la chaîne traversent ces anneaux ou lisses, de manière que le premier fil traverse la première lisse de la première lame et passe ensuite entre le premier et le second fil de la deuxième lame; le troisième fil de la chaîne traverse la deuxième lisse de la première lame et passe entre le deuxième et le troisième fil de la seconde lame; le cinquième fil traverse la troisième lisse de la première lame et passe entre le troisième et le quatrième fil de la seconde lame, et ainsi de suite. La disposition est telle que tous les fils impairs de la chaîne traversent les lisses de la première lame, mais passent entre les fils de la seconde; tandis qu'au contraire tous les fils pairs passent entre les fils de la première lame pour traverser les lisses de la seconde; comme ces lames placées l'une devant l'autre sont mobiles et reliées entre elles par un mécanisme tel, que quand l'une se lève, l'autre s'abaisse, il s'en suit que, durant le mouvement imprimé au métier, elles font prendre simultanément, grâce à leur mouvement alternatif de montée et de

descente, une direction en sens inverse, l'une à tous les fils pairs, l'autre à tous les fils impairs. Il en résulte que ces deux séries de fils, s'écartant l'une de l'autre, forment à l'endroit où elles se réunissent, près de l'ensouple de devant, un angle où il suffira de faire passer la navette chargée de la trame pour avoir un commencement de tissu.

Entre cet angle et les lames se meut le battant encore nommé châsse; il se compose d'une forte traverse en bois dur un peu plus longue que la largeur du métier; il se meut le long des fils de la chaîne et porte le peigne, c'est ce qu'on appelle le fonds de châsse. Celui-ci est réuni par deux montants à une autre traverse, parallèle à la première, et qui repose sur la partie supérieure et fixe du métier, de manière à conserver à l'ensemble un mouvement d'oscillation d'avant en arrière, qui lui est imprimé par l'ouvrier ou par la force motrice. Ainsi qu'il a déjà été dit, c'est au fonds de châsse que s'attache le peigne qui est le mécanisme utile de cette partie du métier; voici quel est son office. Lorsque la navette en traversant l'angle qui sépare les deux séries de fils de la chaîne y a déposé un fil de trame (qui prend le nom de duite), ce fil doit être logé avec précision dans l'extrémité de cet angle, afin que la trame serrée constamment contre elle-même forme un tissu régulier; à cette fin, on a réuni dans le châssis du peigne un nombre déterminé de dents dans l'intervalle desquels passent par groupes de deux ou plusieurs les fils de la chaîne.

Voyons maintenant comment se fait l'opération. L'ouvrier imprime au métier un mouvement que des leviers transmettent aux lames, celles-ci se séparent, puis le tisserand retire le battant et lance la navette; après quoi, il laisse retomber le battant qui serre la duite et régularise le travail accompli; l'opération se répète jusqu'à ce que le tissu soit achevé.

Pour terminer cette description élémentaire du tissage, il reste à parler de quelques perfectionnements qui ont permis d'accélérer et de régulariser le travail, tels sont le

mécanisme de la navette volante et l'invention de Jacquard.

Lorsque l'ouvrier est obligé de lancer à la main la navette, ce travail exige beaucoup de temps et une habileté assez grande. C'est pourquoi on a imaginé d'adapter à chaque extrémité du battant une boîte ouverte, à fonds mobiles, dans laquelle vient se loger la navette pendant le mouvement des lames, tandis qu'un mouvement brusque, imprimé par une corde à ce fonds mobile, entraîne celui-ci vers la chaîne et lance la navette qui est reçue dans une seconde boîte à l'autre extrémité du battant. Là se répète la même opération en sens inverse, qui se continue ensuite régulièrement de gauche à droite et de droite à gauche. Ce mouvement de va-et-vient imprimé mécaniquement à la navette devient ainsi plus régulier, et surtout plus rapide, et c'est ce qui a valu à ce mécanisme le nom de navette volante.

En ce qui concerne le métier Jacquard, nous nous contenterons de dire quelle est l'utilité de la modification qu'il a introduite dans le tissage, le mécanisme en étant trop compliqué pour pouvoir être facilement expliqué dans une simple description. Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de métiers ayant deux lames, une seule chaîne et une seule trame ; mais ces moyens sont insuffisants pour produire dans les étoffes des dessins, quelque simples qu'ils soient. On ne peut confectionner par ces moyens que des tissus à aspect uniforme, parce que la trame doit toujours passer alternativement au-dessus de chaque moitié des fils de la chaîne. Mais si, au lieu de partager ces fils en deux parties, on les divisait en trois, quatre ou un plus grand nombre de séries, et qu'on les fit passer par autant de lames correspondantes, on voit que l'ouvrier, doué de quelque habileté, pourrait en levant, tantôt l'une, tantôt l'autre, ou même plusieurs de ces lames à la fois, produire un tissu plus varié ; enfin, l'emploi du système des métiers à armures, qui lui permet de ne soulever les fils de la chaîne que par séries comprenant chacune un très petit nombre de fils, le mettrait à même de varier encore davantage ses produits.

Après tous ces perfectionnements, on n'était pas encore au bout des inventions, car les métiers à armures ne pouvaient servir qu'à reproduire des dessins qui, quoique assez compliqués, devaient être uniformément répétés. Pour parvenir à exécuter un dessin dont les détails ne se représentaient pas à intervalles déterminés, tels que des paysages, portraits, tableaux, etc., il fallait entourer le métier de plusieurs aides qui soulevaient à la main les fils de la chaîne auxquels on ne pouvait imprimer d'une manière mécanique le mouvement requis. Cette méthode, qui nécessitait un personnel nombreux et habile, présentait donc de grands inconvénients que, grâce à l'invention de Jacquard, on est parvenu à écarter; et ses métiers permettent à un ouvrier, même d'une habileté ordinaire, de représenter les nuances les plus délicates du dessin qu'il veut reproduire. Le portrait de l'inventeur, exécuté avec soin par un de ses métiers et soumis à l'admiration du public dans l'enceinte d'une exposition, fournit un témoignage décisif de la perfection du travail par la délicatesse de l'exécution et par sa ressemblance parfaite avec l'original.

On aurait pu croire qu'il n'y avait plus rien de neuf à trouver dans le tissage mécanique : les métiers étaient mis en mouvement par les forces de la nature, l'ouvrier n'intervenait plus que pour surveiller le travail qui s'accomplissait sous ses yeux avec une rapidité vingt fois plus grande que celle qu'il pouvait obtenir à l'aide de ses bras, la précision du travail, la finesse des produits de fantaisie étaient si remarquables et le prix de fabrication des étoffes communes si faible, qu'il y avait de quoi défier l'habileté des constructeurs, et cependant, de nouveaux perfectionnements ont été réalisés. Naguère encore, un ouvrier était préposé à la surveillance de chaque métier, son rôle étant de rattacher immédiatement les fils de la chaîne qui venaient à se briser; toute négligence de sa part avait pour effet d'occasionner une irrégularité dans le tissu et une diminution dans la valeur du produit. Pour obvier à cet inconvénient, il aurait fallu, pour ainsi dire, douer le métier lui-même d'intelligence ; c'est ce qu'on est parvenu

à réaliser : aussitôt que, parmi les centaines de fils composant la chaîne, un seul vient à se rompre, un mécanisme nouveau arrête la marche du métier et avertit l'ouvrier que son intervention est nécessaire pour que l'opération puisse se continuer régulièrement. De cette manière, le travail peut se poursuivre sans qu'il y ait de dommage à craindre, pendant que l'ouvrier s'absente pour quelques instants; en tout cas, sa tâche de surveillance est simplifiée, il peut facilement prendre deux métiers sous sa direction, et ainsi le nombre des bras employés dans les ateliers de tissage peut être considérablement diminué.

Il est impossible que le tissage mécanique, qui est déjà d'un usage général en Angleterre, ne s'établisse pas dans les provinces du Nord de la France; déjà la réforme est commencée; plusieurs villes, comme Lille, Roubaix et Tourcoing, ont des ateliers de tissage. Tous les calculs démontrent que l'emploi des moteurs dans le tissage assure de 20 à 25 % de bénéfice sur l'emploi direct des bras, c'est une marge assez belle pour couvrir, dans une courte période, les frais de premier établissement. A cet avantage s'en joignent d'autres : ainsi le métier mécanique produit non seulement une bonne étoffe et à bon marché, mais encore on l'obtient à jour fixe et en raison des besoins, condition incompatible avec le travail des campagnes, dont une des plaies est l'inexactitude dans les livraisons. Enfin, avec le métier à vapeur, la matière reste sous les yeux du maître, aucun brin ne s'en détourne et ainsi s'éteignent ces querelles sur le rendement, inséparables d'une confection lointaine, et qui entretiennent de sourdes animosités dans l'esprit des ouvriers.

Les difficultés de la transformation du tissage tiennent aux ouvriers et aux fabricants. Ceux-là n'aiment pas les changements dans leurs habitudes, ils tiennent à leurs instruments informes et n'en veulent pas essayer de plus parfaits; une réduction sur les salaires les effraie moins qu'une révolution dans les procédés. Mais il y a des obstacles qui viennent de la part du fabricant lui-même et qui le rendent complice de la résistance des ouvriers

forains. Ils craignent les réunions d'ouvriers, parmi lesquels éclatent souvent des agitations dont le salaire est l'objet, et dont la ville de Roubaix vient de donner un triste et récent exemple. Par le travail à domicile, les fabricants sont affranchis de la dépense d'un capital d'instruments. Le métier du tisserand campagnard lui appartient, sauf quelques organes que, dans des cas particuliers, le fabricant lui fournit et lui confie; il n'y a donc plus à mettre en ligne de compte ni l'usure des outils, ni l'intérêt, ni l'amortissement. Ces détails restent à la charge du tisserand. De là une facilité manifeste pour monter une maison de fabrique. On y entre à peu de frais et on n'y court pas de grands risques; le premier fonds se réduit au capital roulant nécessaire pour l'achat des matières, le paiement des façons et des opérations accessoires. On accroît ou l'on diminue l'importance des affaires suivant l'état du marché et le mouvement des commandes, sans avoir à supporter les dommages de l'inaction du matériel. Vienne une crise, on laisse la campagne au dépourvu jusqu'à ce que les chances deviennent meilleures; on échappe ainsi aux sacrifices et aux périls de l'encombrement. Pour l'ouvrier, c'est la détresse; pour le fabricant, ce n'est qu'un manque à gagner. Il est aisé de concevoir qu'une situation si commode soit du goût de ceux qui en jouissent, et qu'ils ne se montrent pas pressés d'en sortir pour courir les aventures. Nous croyons que le travail à la main persistera là où la délicatesse du produit exige un soin attentif, pour les tissus d'une grande finesse, pour quelques tissus en couleur dont les prix permettent de ne pas regarder aussi près aux dépenses de l'exécution, et à la campagne, chez les ouvriers qui se livrent aux travaux agricoles et où le métier ne passe qu'après ces soins.

Lorsque les étoffes sont tissées, on y découvre quelquefois des défectuosités provenant des fils employés ou occasionnées accidentellement pendant le travail. C'est par l'application des apprêts qu'on parvient à leur donner les qualités apparentes qui contribuent à les faire rechercher et à corriger ou cacher leurs défauts. Pour débarrasser les étoffes du duvet qui existe en grande quantité à leur sur-

face, on est obligé de les griller en les faisant passer sur un demi-cylindre en fonte de fer chauffé à la chaleur rouge, et quelquefois même, au rouge blanc, suivant l'épaisseur de l'étoffe à griller. On substitue souvent à la plaque en fonte la flamme d'une lampe à alcool, et surtout celle des becs de gaz hydrogène, ce dernier moyen permet de modifier l'intensité de la flamme suivant la force du tissu et la quantité de duvet.

On fait encore subir d'autres apprêts secs aux tissus de coton. Le lustrage se produit par un frottement ou une pression énergique, unie à une température très-élevée. Toutes les toiles de coton, qui doivent être raides, lustrées, et ne peuvent prendre de plis, sont apprêtées de cette façon. On fait également subir cette opération aux cotonnades avant de les imprimer. La machine à opérer le lustrage est nommée, tantôt calandre, tantôt cylindre; elle se compose de trois, quatre, ou cinq cylindres, dont la longueur doit être suffisante pour recevoir la pièce la plus large qui pourra se présenter. Cette largeur est ordinairement de 1 mètre 25 centimètres. Un ou deux cylindres sont en fonte polie et les autres en carton parfaitement tournés; car, pour que le calandrage s'opère bien, il faut que le tissu soit passé entre des surfaces de natures différentes, l'une dure et polie, comme celle des métaux, et l'autre également résistante, mais élastique, comme celle du carton. Les cylindres métalliques sont creux pour pouvoir être chauffés à l'intérieur, soit à l'aide de la vapeur, soit par des boulets métalliques chauffés au rouge blanc. M. Katle-Dolfus a ajouté à cette machine un plieur mécanique. Généralement on imprime une vitesse différente à chaque cylindre, d'où résulte un glissement de l'étoffe qui rend le satinage beaucoup plus brillant.

En aspergeant d'eau les étoffes de coton, pendant le lustrage, on leur donne l'aspect de tissus de soie moirés. On peut diversifier les ondulations en combinant à la rotation un mouvement de va-et-vient des cylindres dans le sens de leurs axes. Pour produire cet effet, on a recours aujourd'hui à des rouleaux gravés. Il est évident que le moirage ne sert qu'à donner un aspect plus favorable à la

marchandise pour la vente, car, après quelques lavages, les effets de l'impression à sec et du moirage disparaissent immanquablement.

Lorsqu'on doit conserver aux étoffes toute leur souplesse, comme cela est nécessaire pour la plupart des tissus légers, tels que les calicots, les mousselines, les organdis, les batistes, et leur donner en même temps du corps, il ne suffit plus de les presser à chaud, cette opération durcirait la matière et ne produirait nullement l'effet désiré qui ne s'obtient que par l'intervention d'un corps liquide, collant, et souple, susceptible d'imprégner les fils et de leur donner de l'éclat sans les raidir. Ce corps doit être à bas prix et d'un emploi facile. La fécule, l'amidon et la colle animale présentent ces différentes propriétés, aussi forment-ils la base de tous les apprêts des cotonnades. La colle de poisson, par sa blancheur, sa pureté et son élasticité, serait employée de préférence, si elle n'était à un prix trop élevé. On ajoute souvent aux corps que nous venons d'indiquer une certaine quantité d'alun, de blanc de baleine, de stéarine, de kaolin, et même de plâtre, suivant la nature des tissus, leurs couleurs, et la souplesse qu'on veut obtenir. La quantité employée varie nécessairement; on compte moyennement de 13 à 20 grammes de fécule par litre d'eau pour les mousselines et les tissus légers. On ajoute souvent un peu de bleu liquide pour azurer la dissolution. Pour les calicots forts, les coutils, les piqués, on emploie de 60 à 75 grammes de fécule par litre d'eau. Le blanc de baleine et la stéarine ne sont employés que dans l'apprêt des plus beaux produits, le plâtre ne sert qu'à masquer les défauts et à donner de l'épaisseur aux cotonnades les plus communes, malheureusement cette application disparaît bientôt, et le tissu reste avec les défectuosités; mais on est obligé d'établir ces produits à un si bas prix, que l'étoffe elle-même ne dure pas beaucoup plus longtemps que l'apprêt.

La Société Industrielle de Mulhouse a proposé, en 1856, un concours pour la découverte d'une substance qui puisse servir pour apprêt des étoffes, et qui ne soit ni de la gomme arabique, ni de la gomme du Sénégal, ni de la

gomme adragante, ni une matière servant actuellement à l'alimentation de l'homme ou provenant d'une matière servant aujourd'hui à cet usage. Malheureusement ce concours n'a pas eu la solution désirée.

Quand on opère sur des tissus très-fins, comme ceux de St-Quentin, on doit les tremper plusieurs fois dans le liquide apprêteur, puis on doit les tordre et les agiter dans un séchoir chauffé de 25° à 30°, afin de leur conserver toute leur transparence. On réitère ces opérations jusqu'à ce que la finesse des fils, qui a considérablement augmenté par suite d'une espèce de retrait ou de crispation, soit suffisante. Après le dernier trempage, il faut conserver un certain degré d'humidité à la pièce pour parvenir facilement à la redresser carrément, cette manœuvre se nomme le déraillage. Celui-ci achevé, on procède à l'étirage. L'étirage en longueur se fait en attachant l'une des extrémités de la pièce sur une table et en fixant l'autre extrémité sur un cylindre qui sert à étendre l'étoffe autant qu'elle peut l'être. L'étirage en largeur se fait à la main par des ouvriers placés de chaque côté de la pièce. Avant que l'étoffe soit complètement séchée, on la détend, puis deux ouvriers se placent de chaque côté pour tirer sur la largeur, mais dans le sens d'une ligne oblique, cela s'appelle le cassage, dont le but est d'augmenter encore la souplesse et l'élasticité du tissu.

Ce n'est que pour les tissus délicats et d'un prix élevé qu'on prend autant de soins dans les apprêts ; ordinairement, la pièce étant tendue sur toute sa surface, on la sèche en faisant passer dessus un chariot contenant du combustible allumé. Ce mode de séchage nous paraît peu digne de tous les progrès accomplis dans l'industrie du coton. Le prix en est assez élevé, et les émanations du foyer doivent évidemment être nuisibles. Cette opération a de plus l'inconvénient de réclamer une dépense de main-d'œuvre assez forte, aussi y a-t-il plus d'économie à les apprêter au foulard, et à les sécher en faisant passer l'étoffe entre des cylindres chauffés intérieurement par un courant de vapeur d'eau.

Les étoffes appelées velours de coton, c'est-à-dire celles

dont la trame est seulement en coton, mais dont la chaîne est en soie, lin, ou laine, reçoivent des préparations spéciales. Le duvet qui recouvre les velours de coton est formé par le coupage des fils qui se fait par une lame agissant dans la direction longitudinale de l'étoffe et tranchant, par conséquent, les fils de la trame perpendiculairement à leurs axes. Ces sections ont lieu, sur toute la surface, avec un petit couteau à lame triangulaire. L'étoffe étant tendue sur deux cylindres, l'ouvrier trace, avec le couteau qu'il tient incliné, des sillons parallèles et aussi rapprochés entre eux que le sont les fils de la chaîne. Cette manière de faire assez simple est cependant longue et dispendieuse. William Wels a inventé une machine faisant fonctionner plusieurs lames simultanément; cette machine a encore pour fonction d'éviter les accidents. Si un nœud, ou toute autre inégalité ou résistance, venait à se présenter à l'une des lames, ou si, par une cause quelconque, l'une d'elles se déplaçait ou perçait le velours, le travail s'arrête aussitôt de lui-même. Lorsque le velours est coupé, on le trempe ensuite dans de l'eau. Cette immersion a lieu en plongeant les pièces en paquets dans des cuves contenant de l'eau chauffée à la vapeur; on fait ensuite passer l'étoffe entre les cylindres d'une machine à dégorger, pour la purger complètement de la colle et de toutes les impuretés qu'elle pourrait contenir. Après, on fait subir aux velours de coton le ratinage pour bien développer le duvet. Cette opération est exécutée par une machine spéciale composée de cylindres, entre lesquels l'étoffe passe; ces cylindres sont surmontés par des chapeaux concaves garnis de dents fines, comme celle des cardes, et qui ont une impulsion de va-et-vient en travers sur les tissus.

Avant de terminer le chapitre du travail du coton, nous devons parler de la fabrication mécanique de la dentelle, qui constitue, comme dit Louis Reybaud, une des richesses des départements du Nord. Certes, si une industrie pouvait se croire à l'abri d'une usurpation, c'est cette industrie patiente, ingénieuse, raffinée, où la dextérité des femmes va jusqu'au prodige. Elle semblait défendue non seulement par l'art qu'elle exige, mais encore par le prix

qu'on y met. Produit de la main-d'œuvre la plus modeste, elle s'adressait à des besoins de pure fantaisie excitée par un double attrait, l'élégance unie à la rareté. Dès les temps anciens, la dentelle était connue, elle se composait de réseaux, de tissus à maille qui s'exécutaient à l'aiguille. Venise, qui fut l'héritière de cet art, n'employait pas d'autre procédé, et c'est à la Belgique que l'on doit le premier emploi des fuseaux. A partir du XVI[e] siècle, l'industrie s'implanta en France; mais ce fut sous Colbert qu'elle prit un grand développement; elle se répandit bientôt dans la Normandie, mais nulle part l'art ne fut poussé plus loin que dans la Flandre, et principalement à Valenciennes. Cette ville a donné son nom à des dentelles inimitables dont la tradition est perdue. On les copie ailleurs sans approcher de la perfection; à Valenciennes même, l'industrie est éteinte, le nom seul est resté. Cette dentelle, d'un type et d'un style à part, avait une finesse et une solidité incomparables; on y mettait une patience et une conscience inconnues aux emportements de notre main-d'œuvre; on la faisait dans des caves, pour que les variations de la température ne troublassent pas l'égalité des fils. Quel profit tiraient de ces merveilles les mains habiles qui les produisaient? On ne le croirait pas si des documents précis ne l'attestaient: 1 franc et 1 franc 25 centimes pour une journée bien remplie.

Cette fabrication demeura telle que je viens de la décrire, tant que l'ancienne société subsista. A cette époque, les dentelles constituaient une véritable richesse, elles se léguaient dans les familles et traversaient plusieurs générations. La destination des produits devint nécessairement commune, dès que les classes n'étaient plus distinctes; de là une physionomie nouvelle de toutes les industries somptuaires, qui désormais eurent en vue le plus grand nombre plutôt que l'élite; aux qualités solides d'autrefois, elles substituèrent un éclat éphémère et une apparence sans durée. On ne voulait autrefois que des produits solides, propres à tous les emplois, chargés de mat et de toilé, où l'on n'épargnait ni les heures ni les soins. Cette tradition fut abandonnée pour des moyens plus expéditifs

Des dentelles légères, des dessins moins ouvragés prirent le dessus; on perfectionna le point de raccroc, au moyen duquel on rejoint ensemble plusieurs morceaux pour en faire une pièce complète; on parvint ainsi à produire dans un mois, avec dix ouvrières, ce qu'une seule n'aurait pu faire en moins d'une année. Dès lors, l'industrie dentellière ne pouvait plus se suffire, elle ne pouvait satisfaire les convoitises de ces millions de clients qui, à défaut de dentelle, voulaient au moins quelque chose qui y ressemblât. L'industrie, toujours en éveil, comprit qu'il y avait là une place à prendre et un besoin à satisfaire. Déjà, en France, divers essais avaient été faits pour transporter sur le métier ce que jusque là on n'obtenait que du fuseau; ces essais n'avaient abouti qu'à un tricot assez informe, à mailles hexagones, puis à une passementerie à grands jours, destinée à des bordures de rideaux, enfin à un tissu à mailles rondes qui reçut le nom de Mecklin. Le métier à chaîne vint ensuite et fournit des jours en zigzag, des bourses, des filets, mais l'invention de la bobine y ajouta le caractère industriel. Découverte par John Lindley, de Nottingham, la bobine devint, entre les mains de Heathcoat, de Tiverton, le point de départ d'une fabrication dont le succès devait être aussi rapide que solide. Dès 1816, M. Thomassin, de Douai, parvint à monter en France le premier métier à tulle; un autre fut monté à Calais, en 1817, par M. Webster; enfin, en 1819, cinq ouvriers anglais firent devant le maire de Calais une déclaration publique pour l'établissement d'une fabrique de tulles. De là date cette colonie de St-Pierre-lez-Calais qui dota la France d'une industrie destinée à de beaux développements. En 1824, parurent à Calais les premières machines circulaires qui donnèrent à l'industrie du tulle un éssor définitif. Les métiers qui, à l'origine, n'avaient que 16 pouces, puis 36, puis 54, furent successivement portés jusqu'à 170 pouces de largeur. La machine d'Heathcoat exigeait soixante mouvements pour faire une maille, on parvint à faire la maille avec six mouvements. Les choses en sont aujourd'hui là, qu'on obtient, sur certains métiers circulaires, trente mille mailles à la

minute, tandis qu'une bonne ouvrière, dans le même laps de temps, fait à peine cinq mailles avec le fuseau.

Le problème était résolu, la vapeur et la mécanique, en se combinant, pouvaient fournir un réseau uni, aussi régulier, plus régulier même, que celui de la dentelle. La matière, la forme prêtaient à l'identité. Pour mettre ce tissu à la portée de toutes les fortunes, il ne manquait que l'avilissement des prix, la concurrence eut bientôt amené cet avilissement. Le tulle bobin, qui, dans sa nouveauté, valait 55 francs le mètre, et qui, en 1815, se maintenait encore à 40 francs, a promptement descendu l'échelle du rabais; il est aujourd'hui à 35 centimes le mètre. Ce réseau de tulle, avec ses mailles uniformes, ne semblait pas comporter l'ornement, et pour l'y assujettir il fallait demander à la mécanique d'autres combinaisons. Des fabricants hardis ne reculèrent pas devant cet essai, quand la nécessité en eut été démontré. L'article était menacé d'un délaissement; pour le sauver, il fallait le rajeunir. Ce fut à Calais qu'on inventa ces tulles à dessins variés, véritables imitations de la dentelle à la main. C'est en 1841 que commence cette innovation, il s'agissait d'appliquer au métier à tulle le jeu des cartons Jacquart et d'enrichir le réseau de dessins variés à l'infini. L'entreprise présentait des difficultés qui ne disparurent qu'après de longues épreuves; avec le temps et des soins ingénieux, on obtint du métier une grande partie des effets que la main seule pouvait produire. Il n'est point de fantaisies auxquelles l'instrument ne se soit prêté, point de genres qui aient échappé à l'imitation. On a ainsi copié des valenciennes, des neuvilles avec gros fils, des malines dont le bordé de fleurs est ajouté à la main. C'est un titre d'honneur pour la France que de ne devoir cette conquête qu'à elle-même.

Dans le cours de cette vogue des imitations au métier, que devenait la dentelle à la main? Elle ne traversa pas cette période sans souffrance. Comment aurait-elle pu lutter? Un métier à tulle fait en dix minutes ce qu'une dentellière habile peut à peine faire en six mois; mais le salut vint de l'excès du mal. Quand les prix du tulle se

furent dégradés au point de le rendre vulgaire, il se fit un retour dans les classes aisées, le dédain frappa ce qui coûtait si peu. D'ailleurs, à l'usage, on avait pu reconnaître que le tulle, même noué, manquait de solidité, il n'avait pour lui ni le luxe, ni la durée, ces deux attributs de la véritable dentelle. On revint donc à celle-ci, et la fabrication, un instant ébranlée, se raffermit après la crise; on copia la dentelle ancienne, on ne la refit pas. Au fil de lin, on substitua le fil de coton ou de mulquinerie pour employer le terme usuel. Le produit y gagnait en coup-d'œil ce qu'il perdait en force, et il est certainement regrettable que ce tissu ait perdu ce qui le rendait précieux à nos pères : la stabilité dans la valeur. Lille et Arras continuèrent à faire des dentelles blanches à fonds clairs, dont le mérite est dans la finesse; on y a ajouté, dans ces derniers temps, l'application des fleurs de dentelle sur du tulle, procédé que la Belgique exploitait presque exclusivement.

En résumé, l'étude de cette industrie inspire une juste fierté. Il n'en est point qui, dans l'échelle des valeurs, comporte de plus grandes distances, depuis 5 centimes jusqu'à 2,000 francs le mètre. Il n'en est point non plus qu'on puisse mieux défendre par des considérations morales. Elle est et restera la dernière ressource de la chaumière; elle respecte la vie de famille et y ajoute un peu d'aisance; elle est du ressort des femmes, si souvent au dépourvu d'emplois; elle ne remplit que les heures libres et ne fait point de vide dans la maison, se concilie avec tous les devoirs, toutes les obligations domestiques; elle prend l'enfant, à l'âge de huit ans, et l'accompagne jusque dans sa vieillesse; elle est inséparable des habitudes de propreté, et éloigne des occasions de chûte qui naissent du désœuvrement; elle s'accommode des mains débiles qui ne peuvent plus supporter d'autres travaux. Que de motifs pour désirer que ce mode d'occupation se maintienne, et ne soit pas emporté par ce flot de découvertes qui, depuis un siècle, met nos générations aux prises avec l'imprévu! On est fondé à croire que l'épreuve est finie, en ce qu'elle avait de plus menaçant. Les métiers à imitation sont allés

aussi loin que l'art et le génie de l'homme pouvaient les pousser, et cependant la dentelle à la main est encore debout; elle a essuyé le choc avec courage et paraît s'en être affermie. Il se peut que la mécanique apporte encore à son œuvre quelque raffinement, elle n'arrivera jamais à la délicatesse des doigts humains; elle n'empiétera pas sur ce domaine où la variété des effets exige une volonté et une intelligence constamment éveillées; elle ne communiquera pas à ses organes, dans leur obéissance passive, la conscience de ce qu'ils font, cet attribut distinctif du travail de l'homme. Il y a d'ailleurs à ces empiétements des limites qui ne sauraient être franchies, et c'est le cas pour le nœud de la dentelle, qu'aucune machine n'a pu exécuter dans les mêmes conditions que la main. Puis, la question serait résolue pour le réseau, qu'elle ne le serait pas pour l'ornement. Les dessins obtenus par le métier ont une raideur, une sécheresse, qui se ressentent de la brutalité de l'instrument; ils manquent de cette vie qui de l'agent passe à la matière; ils sont élémentaires, monotones dans leur symétrie; ils ont la précision, ils n'ont pas la grâce; produits en bloc, ils sont dépourvus de cachet personnel. Sous ce rapport, la division de la tâche a dû exercer une influence fâcheuse, même sur la dentelle à la main, et peut-être faut-il y voir le principal motif de la différence qui existe entre celle d'aujourd'hui et celle d'autrefois. L'inspiration individuelle s'est affaiblie en se partageant; au lieu d'un morceau, on a eu des fragments de morceaux qui n'avaient ni la même physionomie, ni, pour ainsi dire, le même accent; l'harmonie en a souffert, et si parfait que fut le raccord, on s'est exposé à des disparates. C'est encore là une conséquence de la passion du temps pour les nouveautés; il faut faire vite, pour arriver à propos; le mérite de l'œuvre est subordonné à son opportunité.

Garanti par cette touche personnelle que rien ne supplée, le produit à la main ne l'est pas moins par le prix des façons auquel les campagnes se résignent. Ces tissus, qui sont la dernière expression du luxe, donnent à peine du pain aux pauvres gens qui les fabriquent. Le salaire de

l'ouvrier varie de 30 cent. à 1 fr. 25 cent. Aux bobines, qui s'agitent sous leurs engrenages, répondent des milliers de fuseaux que des doigts agiles mettent en mouvement. Depuis quarante ans, la partie est liée sans qu'aucun des adversaires ait perdu du terrain, et d'après les apparences, elle se terminera par un partage d'attributions.

Les fleurs des dentelles sortant plus ou moins souillées des mains des ouvrières, on leur fait subir une espèce de blanchîment qui se fait au moyen du sous-carbonate de plomb. Cette opération compromet la santé des ouvrières chargées de l'exécuter, en les exposant aux maladies produites par l'absorption du plomb. On a remplacé le composé plombique par diverses poudres inertes d'une innocuité parfaite; mais elles présentent un grave inconvénient pour le fabricant, c'est de ne pas adhérer assez aux tissus sur lesquels on l'applique. La question à résoudre restait donc toujours celle-ci : trouver une substance aussi propre au blanchîment des fleurs que le sous-carbonade de plomb, et capable de mettre les ouvrières à l'abri des inconvénients attachés à l'usage du sel plombique. M. Leroy, de Bruxelles, a entrepris la solution de ce problème, il produit une poudre qui ne laisse rien à désirer, ni sous le rapport de la blancheur, ni sous celui de ses propriétés adhésives; ce produit, d'un prix inférieur à celui du blanc de plomb, réalise un progrès immense, car il permet de soustraire un grand nombre d'ouvrières aux terribles maladies produites par l'intoxication saturnine.

CHAPITRE II.

1° Effets généraux de l'Industrie Cotonnière. — Habitations Ouvrières. — Ivrognerie.

L'industrie manufacturière, telle qu'elle existe de nos jours, ne date que de la fin du siècle dernier. En nous rendant compte du développement qu'elle a pris chez toutes les nations civilisées, tant de l'ancien que du nouveau continent, nous voyons qu'elle a eu une influence considérable sur toutes les classes de la société, mais sur-

tout sur la population ouvrière. La liberté du travail, que Turgot avait vainement essayé d'établir, fut proclamée par les hommes de la Révolution française, qui, ne s'inquiétant pas de ce que l'avenir pouvait réserver, étaient seuls en état de renverser d'un coup le monopole existant; mais cette réforme ne s'est réalisée qu'au prix des plus grands sacrifices.

C'est surtout, comme le dit M. Louis Reybaud, dans l'industrie cotonnière que le régime des manufactures peut et doit être étudié; c'est cette industrie qui a incontestablement le plus contribué à substituer l'atelier collectif de la manufacture à l'atelier isolé de la famille. Tant que l'atelier domestique fut dominant, le nombre de bras employés ne put dépasser certaines limites; avec la manufacture armée de procédés puissants, le champ s'ouvre à un nombre considérable d'ouvriers; la question du nombre est donc largement et victorieusement résolue en faveur de la manufacture. Cette objection écartée, il s'en présente d'autres. Oui, dit-on, la manufacture n'exclut pas l'ouvrier, mais elle l'abrutit. Par son économie même, elle enchaîne toute liberté de mouvements, toute inspiration personnelle. L'homme, dès lors, n'est plus le maître de son métier, il en est l'esclave. Dès qu'il se trouve en présence de cette force qui anime les ateliers, il ne s'appartient plus, il n'est que le rouage d'une machine qui accomplit sa tâche avec une régularité calculée et une persistance sans trève. Au lieu d'agir sur l'ensemble d'une besogne, il est voué au détail, et son intelligence s'y émousse. Il est plutôt le surveillant que l'artisan de ces fils, de ces toiles qui s'étirent ou se tissent sous ses yeux. La matière agit, pour ainsi dire, par elle-même devant l'homme destitué ou du moins diminué dans son action. De là une sorte de déchéance et une abdication de la volonté. Qu'on y ajoute le travail du cerveau toujours tendu vers une idée fixe, au milieu du bruit des appareils et d'une rapidité de mouvements à causer des vertiges, la température des ateliers et l'air chargé de poussière qu'on y respire, et l'on pourra juger si la main-d'œuvre manufacturière a modifié dans un sens favorable la con-

dition des ouvriers qu'elle arrachait à la main-d'œuvre domestique. Voilà le tableau que l'on fait de la manufacture, et à dessein, nous n'en avons pas affaibli les couleurs. Sur beaucoup de points, ce tableau est rembruni et inexact. Dans ses débuts, la manufacture a pu se montrer indifférente pour les agents qu'elle emploie, aujourd'hui elle ne l'est plus. M. Jules Simon a dit avec raison: ce qui frappait dans une manufacture, il y a trente ans, c'était le mépris de l'homme; ce qui frappe aujourd'hui, c'est la préoccupation constante de l'hygiène. De grandes améliorations ont été apportées. Les usines nouvelles fournissent le témoignage d'un souci minutieux pour l'hygiène des ouvriers. La hauteur des pièces, leur aération, les précautions prises pour éloigner les influences nuisibles, attestent qu'il s'est fait là-dessus un notable progrès. Les fabricants ont pris au sérieux leur responsabilité et rangé parmi leurs devoirs le respect de la vie et de la santé de l'homme. Il ne faut pas oublier non plus, quand on parle des inconvénients du régime de la manufacture, ceux bien plus graves dont l'atelier de famille a offert tant d'exemples. A quel ordre de travail appartenaient ces tisserands des caves de Lille, dont les misères souterraines ont été si souvent décrites. Tous ces greniers sans feu, où grelottent, dans les grandes villes, les artisans des industries disséminées, sont également du domaine du travail domestique. Restent les industries du travail des campagnes, mais quand on a vu de près les chaumières où elles s'exercent, presque toutes composées d'une seule pièce qu'encombrent les lits et les métiers, on se prend à douter que de pareils abris vaillent, pour la salubrité, les salles de manufacture où la lumière et l'air circulent avec abondance. Il y a donc là, pour l'observateur impartial et qui ne se paie pas d'opinions convenues, un retour à faire vers la réalité, et ce sentiment prend d'autant plus de force que l'investigation est poussée plus loin.

Quant à cet abaissement de l'intelligence, qui s'accroîtrait à mesure que la tâche se divise et que l'homme est plus étroitement rivé à un détail, c'est là une conjecture plutôt qu'une vérité d'expérience. On présume cet abais-

sement, on ne le démontre pas. Il faudrait établir, par exemple, que le tisseur à la main, par le fait qu'il agite la navette et pousse le battant du métier, est d'une classe supérieure à celle du tisseur à la mécanique, qui assiste, sans y concourir, à ce double mouvement. Ceux qui connaissent les faits pencheraient plutôt pour la présomption contraire ; employer ses muscles à plusieurs opérations, au lieu d'une, n'a rien qui soit de nature à élever les facultés; le corps s'y déforme, sans que l'esprit y gagne. A ce compte, les métiers les plus imparfaits, ceux qui exigent le plus d'efforts, seraient aussi ceux qui aiguiseraient le mieux les aptitudes intellectuelles. On voit où conduit cette donnée, quand on la pousse jusqu'au bout ; on peut même dire que le mouvement industriel, loin de rendre l'homme, comme on le répète si souvent, esclave de sa machine, doit tendre au contraire à élever sa fonction et à grandir son rôle dans le mouvement industriel. Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que l'ouvrier de la manufacture est ce qu'on le dépeint, un rouage dans un mécanisme. Ce fileur de coton, qui a mille broches à conduire, n'est pas un simple rattacheur de fils, il a une autre tâche qui, pour être moins apparente, n'en n'est pas moins réelle. L'instrument, qui allége sa besogne, relève plus de lui qu'on ne le croit. Il doit en connaître les organes, en étudier le jeu, et savoir, au besoin, par où il pêche. Tout cela suppose des calculs, des connaissances, une certaine instruction technique. L'intelligence est donc toujours en éveil, sans qu'il y paraisse. Si l'énergie musculaire a moins de champ pour s'exercer, en revanche la promptitude du coup-d'œil, l'habileté de la main doivent être poussées au dernier degré qu'elles puissent atteindre. Non, il n'y a rien là qui ressemble à une déchéance, et le soulagement des bras n'aboutit pas à un engourdissement de l'esprit. L'ouvrier n'appartient pas à son instrument, c'est son instrument qui lui appartient ; il le juge, le suit dans sa marche, et lui imprime un temps d'arrêt, quand il se trompe. Au fond, dans tout ceci, c'est un principe qui est en cause, celui de la division du travail, qui n'a pas à s'inquiéter de ces attaques, sérieuses ou non. Ce

qu'est devenue l'industrie cotonnière, depuis qu'elle y prévaut, chacun le sait et le voit; ce qu'elle a fait pour l'ouvrier n'est pas moins évident, et l'examen le plus superficiel prouve qu'elle a élevé plutôt qu'abaissé le niveau des intelligences. Nous avons l'intime conviction qu'au sein de nos grandes manufactures, en présence de ces admirables inventions de la mécanique, qui semblent en quelque sorte spiritualiser la matière en lui imprimant le mouvement de l'activité humaine, l'ouvrier se sent élevé dans sa nature. Si ce n'est pas son génie personnel, c'est toujours celui de l'homme qu'il sait être l'auteur de ces merveilleuses inventions, et comme homme, il sent qu'il y a là quelque chose qui agrandit la nature humaine à ses yeux; il le sent encore mieux comme ouvrier, quand il se rappelle que tant de simples ouvriers comme lui figurent parmi les noms de ces célèbres inventeurs. Non, l'impression que l'ouvrier doit recevoir de ce mouvement des machines, ce n'est pas celui de l'asservissement de l'homme à la matière, mais de la matière à l'homme et de l'agrandissement progressif du rôle de l'homme dans le développement de la production.

Il reste encore un point à éclaircir. Comment, dans quel sens la manufacture cotonnière a-t-elle agi sur le salaire? A-t-elle, sur ce chef, empiré ou amélioré la condition des classes qui en vivent? Ici les faits sont si concluants, qu'aucune contestation n'est possible. Depuis que le grand atelier est aux prises avec le petit, le prix de la journée a constamment augmenté chez l'un et diminué chez l'autre. Prenons les fileurs, par exemple, dans le nord de la France; il y a vingt ans, le salaire ordinaire variait de 1 fr. 75 cent. à 1 fr. 80 cent., et, pour les meilleurs ouvriers, atteignait 2 fr. 25 cent. Aujourd'hui, les bons fileurs ne gagnent pas moins de 3 fr. 50 cent. à 4 fr., et par exception 5 fr., pour douze heures de travail. En Angleterre, la hausse a été plus rapide encore. Dans la grande manufacture, le taux de 5 shellings par jour est aujourd'hui dominant, l'ouvrier hors ligne gagne 6 ou 7 shellings par jour. On cite même, à Nottingham,

dans l'industrie des tullistes, des salaires de 60 fr. par semaine. Telle est l'influence qu'a exercé, sur le salaire, le régime de l'industrie cotonnière. Elle a grandi, elle a prospéré en rétribuant mieux ses services. L'industrie domestique, au contraire, ne s'est maintenue qu'au détriment de ceux qui lui restaient fidèles. Il est facile d'en tirer l'horoscope de ce qui les attend l'une et l'autre. Aucune considération de sentiment ne prévaudra sur le contraste de ces situations. Une loi s'en dégage et s'affermira par l'expérience, c'est que plus le travail se perfectionne, plus il devient rémunérateur pour tous ceux qui y concourent. Cette donnée simple et rassurante n'aura pas triomphé sans combat. Naguère encore, des hommes très-éclairés, De Sismondi entre autres, ne voyaient, dans cette organisation de l'industrie, qu'une arme de plus mise entre les mains des forts pour réduire les faibles à merci, et un vasselage destiné à reproduire les violences et les iniquités de celui d'autrefois. Les faits ont démenti ces craintes, il n'y a eu ni oppresseurs, ni opprimés. La liberté des mouvements a rétabli l'équilibre entre ceux qui commandent le travail et ceux qui l'exécutent. Aucune classe n'a pu s'attribuer, à l'exclusion des autres, les bénéfices des procédés nouveaux; la concurrence y a mis bon ordre. En même temps qu'elle défendait le consommateur contre des prétentions exagérées, elle obligeait les chefs d'industrie à compter avec leurs plus humbles coopérateurs. Par calcul, si ce n'est par goût, elle leur imposait des sentiments de justice, de discrétion, quelquefois même de générosité.

Ainsi, pour tout ce qui touche à la condition matérielle des ouvriers, le régime de la manufacture conserve une supériorité manifeste sur le régime qu'il est destiné à remplacer; il l'emporte par le nombre de bras qu'il emploie, par la nature de la tâche qu'il assigne, par le taux des salaires qu'il distribue. En est-il de même de la question morale? Le point sur lequel on a le plus insisté, et avec raison, c'est que la manufacture brise la famille et en disperse les éléments dans la vie la plus décousue et la moins régulière qu'on puisse imaginer. L'autorité

des chefs, la surveillance des enfants, les avantages et les garanties d'une existence en commun disparaissent devant cette désertion obligée et journalière du foyer. Ce n'est pas seulement, en effet, le père de famille, mais la mère, puis enfin les enfants, qui désertent le foyer et le travail domestique, pour se jeter dans le travail manufacturier. Que penser de cette dispersion de la famille, disons plus, de ce remplacement, non plus seulement du travail domestique par le travail manufacturier, mais de la vie même de la famille par la vie en commun de la manufacture? On ne saurait méconnaître que tous les hommes sérieux, qui savent apprécier combien l'esprit et la vie de famille contribuent au maintien de l'ordre social et de l'ordre moral, s'alarment de cette situation. Jusqu'ici les faits ne semblent pas de nature à dissiper ces alarmes. Si l'on consulte les statistiques de la justice criminelle, on voit que c'est surtout dans les grands centres manufacturiers que se révèlent les progrès de la démoralisation et de la criminalité. Nous ne sommes point pessimistes, nous avons foi dans le développement de la civilisation, et si l'atelier collectif de la manufacture est une conséquence nécessaire de ce développement, nous ne saurions croire qu'il fût dans sa tendance inévitable de contrarier et de compromettre le progrès moral de l'humanité. Tout en reconnaissant l'utilité de l'atelier manufacturier, n'y a-t-il pas eu de l'exagération dans l'importance qu'on lui a donnée? L'atelier domestique et l'atelier manufacturier, au lieu de se détruire l'un par l'autre, ne sont-ils pas plutôt appelés à se concilier, à se compléter et à occuper chacun une place utile dans le mouvement général de la production ; mais comme, dans tout les cas, l'atelier manufacturier doit occuper une place considérable, ne doit-on pas se demander si le législateur, qui, dans sa sollicitude pour protéger la vie physique, a fait tant de lois sur les ateliers insalubres, ne doit pas aussi se préoccuper de préserver la société et les individus des dangers imminents de l'insalubrité morale. Ne doit-il pas franchir le seuil de la manufacture pour y introduire quelques garanties morales et préservatrices qu'exige cette

vie en commun des éléments dispersés de la famille? Cette question semble déjà résolue par un précédent, celui de la loi qui a réglé la durée du travail des enfants dans les manufactures. Il y a quelque chose de plus à faire; quand la manufacture absorbe la vie de famille, il y a là un fait trop considérable pour que le législateur reste indifférent aux perturbations morales qui peuvent en résulter. On ne peut méconnaître que les chefs de ces grandes manufactures ont en quelque sorte charge d'âmes, et on ne saurait trop honorer les noms de ceux d'entre eux qui ont compris le devoir moral que leur situation leur impose et qui savent dignement le remplir par plusieurs mesures préservatrices, et notamment par les soins qu'ils apportent à séparer les âges, à éviter le mélange des sexes, à empêcher aux heures de l'expiration du travail les sorties simultanées qui engendrent tant de démoralisation. On ne saurait assez louer ces sages précautions qui ne sont pas encore communes à tous les établissements manufacturiers. On ne doit pas se borner à conseiller et à prêcher aux fabricants l'accomplissement du devoir moral qui leur impose des garanties tutélaires indispensables à prendre pour empêcher la corruption mutuelle de la vie en commun de la manufacture; il faut que la loi substitue l'obligation légale à l'obligation morale, mais bien entendu avec la plus grande réserve et la plus sage circonspection.

Le plus grand obstacle à la substitution de l'industrie domestique à l'industrie manufacturière, substitution si désirable au point de vue de l'ordre et de la morale, vient principalement de la différence du prix de la force motrice. Dans l'état actuel des choses, l'industrie manufacturière a, grâce à la machine à vapeur, cette force motrice à bien meilleur marché; mais la machine à vapeur n'est pas applicable à l'industrie domestique, elle est à la fois trop puissante et trop chère pour les travaux qui s'accomplissent à l'intérieur d'une famille. Une révolution est peut-être prochaine sous ce rapport; on est à la recherche de moteurs aussi maniables que la vapeur et qui donnent la force en plus petite quantité et à plus bas prix. On parle

avec éloge d'un moteur nouveau dont le principe est dans la dilatation du gaz produit par la combinaison, à l'aide de l'étincelle électrique, du gaz hydrogène, qu'on peut facilement emprunter au courant qui circule souterrainement dans les rues pour le service de l'éclairage, avec l'oxygène qui existe dans l'air atmosphérique. Ce n'est pas ici le lieu de décrire cette machine, qu'il nous suffise de dire que c'est l'appareil le plus simple possible, qu'il n'exige ni feu, ni foyer, ni cheminée, qu'il est très-facilement transportable, et qu'il peut s'établir sans inconvénient, non seulement dans un atelier, mais même dans une chambre habitée. Si les espérances conçues se réalisent, il est probable qu'un appareil de ce genre pourra fournir à une famille un moteur économique et suffisant, et lui laisser la libre disposition de ses bras pour la main-d'œuvre intelligente et délicate, ce qui constitue le grand avantage de l'industrie manufacturière. Le nouveau moteur est donc digne de l'attention de l'économiste et du moraliste, comme de celle de l'industriel ; il indique la mesure des aspirations généreuses de l'homme vers le progrès.

De ces faits, on peut conclure que si la manufacture a apporté quelque trouble dans les liens de la famille, il y a en elle de quoi les réparer. La puissance inouïe qu'elle a imprimée au travail, la richesse qu'elle en a fait jaillir, ne sont l'apanage ni de quelques classes ni de quelques hommes ; elles constituent une sorte de fonds commun qui, dans sa répartition inégale, doit satisfaire au moins les besoins matériels et moraux de tous les intéressés.

Il nous reste encore une remarque importante à faire, c'est que toutes les causes des maladies auxquelles les ouvriers cotonniers sont exposés ne dépendent pas exclusivement des ateliers où ils travaillent et des travaux qu'ils exécutent. Elles proviennent aussi de leur misère, de leur ignorance, de leur inconduite, de leur insouciance, de leur intempérance, de la dépravation de leurs mœurs, de l'air infect et corrompu qu'ils respirent dans leurs demeures qui se composent le plus souvent de chambres basses, étroites et obscures, où les individus sont entassés

et confondus sans distinction d'âge, de sexe, quelquefois même deux ou trois familles ensemble ; elles proviennent encore d'une nourriture malsaine et insuffisante, de la malpropreté la plus dégoûtante, du défaut de vêtements capables de les abriter contre les intempéries et les vicissitudes atmosphériques, du manque de toute éducation et de toute instruction, de l'oubli et de l'inobservance de tous les devoirs de leur part, mais surtout de la part de ceux qui devraient les leur faire remplir et observer. Ajoutons à cela que, dans les villes populeuses et manufacturières, les habitations de la plupart des pauvres familles d'ouvriers sont situées dans des rues étroites, où le soleil ne pénétre jamais, où l'air ne circule pas librement, où souvent des eaux croupissantes chargées de détritus végétaux et animaux en décomposition exhalent en été une odeur infecte et des émanations délétères, et on pourra se rendre facilement compte des prédispositions que doivent offrir les ouvriers au germe de beaucoup de maladies. Il résulte donc de ce que nous venons de dire, que les causes du malaise et de la souffrance des ouvriers sont complexes. Elles existent hors et dans leurs ateliers, et dépendent en grande partie de l'état de gêne dans laquelle l'industrie moderne s'est placée avec ses tendances exagérées à la production et la concurrence ruineuse qu'elle s'est créée à elle-même.

Un des points les plus importants pour obtenir la régénération sociale de l'ouvrier est la création de logements salubres. Sous ce rapport, en général, les villes industrielles du Nord de la France laissent encore à désirer. Il importe que les autorités locales connaissent toute l'étendue de cette plaie, afin d'y opposer des remèdes énergiques. M. Jules Simon, qui s'occupe spécialement de l'amélioration du sort de l'ouvrier, y a consacré un chapitre tout entier dans son admirable ouvrage de *l'Ouvrière*. On se souvient encore, dit-il, de l'émotion produite, il y a plusieurs années, lorsque M. Blanqui décrivit les caves où croupissaient les ouvriers de Lille. Depuis, on s'est acharné avec un zèle admirable à la destruction des caves ; sur 3,600, plus de 3,000 ont été supprimées ; il y en a pour-

tant encore quelques échantillons à Lille et à Douai; leur nombre diminue tous les jours, mais on est obligé de les tolérer provisoirement, parce que les familles qui les habitent ne sauraient où se loger. L'avantage ne serait pas fort grand pour elles, si, en quittant leurs demeures souterraines, elles étaient contraintes de se réfugier dans les anciennes courettes de Lille, qui constituent des labyrinthes formés de longues ruelles débouchant les unes dans les autres et toutes bordées de vieilles et chétives maisons mal bâties, mal éclairées, mal fermées, où les familles d'ouvriers s'entassent. On ne peut passer qu'un à un dans ces ruelles; on y marche dans les immondices. Les fenêtres des maisons, en nombre insuffisant, ne donnent passage qu'à un air déjà vicié, et bien souvent ne sont pas faites pour s'ouvrir.

Il n'y a pas de grandes différences entre les courettes de Lille, les forts de Roubaix, les couvents de St-Quentin : partout le même entassement de personnes, la même insalubrité. A Roubaix, l'espace ne manque pas, tout est neuf, puisque la ville vient de sortir de terre. Les forts de cette ville sont placés à plusieurs kilomètres des filatures; ils n'en sont pas plus sains pour cela, parce que les maisons sont mal construites, serrées les unes contre les autres. Les terrains qui séparent les rangées de maisons ne sont pas même nivelés. Dans plusieurs forts, il n'y a pas de ruisseaux pour l'écoulement des eaux ménagères, elles croupissent dans des puits sans fin jusqu'à ce que le soleil les dessèche. En 1860, on a construit plusieurs rangées de maisons d'ouvriers dans la ville même de Roubaix, près du canal; les maisons ne sont ni drainées ni suffisamment espacées; le plan en est défectueux sous tous les rapports; elles n'ont point de cour séparée, aucune dépendance, les pièces sont trop petites. Il est fâcheux qu'on n'ait pas compris, dans cette ville où il y a tant d'hommes de cœur à la tête de l'industrie, l'importance capitale des logements d'ouvriers, et qu'on en ait abandonné la construction à de simples spéculateurs.

A Amiens et à St-Quentin, c'est à peine si les logements sont moins tristes et moins insalubres qu'à Roubaix et à

Lille. A St-Quentin, cependant, on trouve encore quel ques traces de la propreté flamande. A Amiens, on a récemment créé, sur une hauteur, en très-bon air, des logements spéciaux et bien appropriés; mais la force d'inertie des ouvriers les engage à ne pas quitter leurs vieux quartiers.

Dans toutes les villes, les autorités locales, soucieuses du bien-être de leurs subordonnés, ont décrété l'exécution de certaines mesures pour détruire l'insalubrité des logements d'ouvriers. On a abattu les maisons malsaines pour les remplacer par des demeures construites d'après les prescriptions d'un règlement tenant compte de toutes les exigences de l'hygiène sur cette matière; on a percé des rues nouvelles; on a élargi celles qui existaient déjà; on a drainé le sol, construit des égoûts pour faciliter l'écoulement des eaux ménagères et pluviales; on a établi des promenades publiques; enfin on a répandu partout l'air et la lumière. Une mesure radicale, qui permettrait de couper court à tous les inconvénients du séjour des ouvriers dans les villes manufacturières, est le transfert de l'industrie cotonnière à la campagne. Il ne sera donc pas sans intérêt d'examiner si cette translation ne dissiperait point les reproches adressés au régime manufacturier, et si l'industrie cotonnière pourrait s'y établir dans des conditions propres à lui assurer un certain développement.

A première vue, la solution de ces questions semble devoir être purement négative; le fait est là qui témoigne en faveur des villes et contre les campagnes. Mais pourquoi les manufactures cotonnières se sont-elles concentrées dans l'enceinte des premières? Il n'est pas difficile d'en trouver l'explication: lors de la substitution du travail mécanique au travail à la main, les populations urbaines fournirent facilement ces grandes masses d'ouvriers que réclamaient les fabriques; le filage et le tissage du coton s'y étaient étendus depuis des siècles, de telle sorte qu'on était assuré de trouver au sein des grandes cités des ouvriers, en nombre suffisant, pour satisfaire à tous les besoins de l'industrie. Ils eussent évidemment

fait défaut à la campagne, où chaque individu cumulait à la fois le métier de tisserand et celui de cultivateur; les soins, que cette dernière qualité lui imposait, eussent occasionné dans le travail de la fabrique des intermittences qui devaient en rendre l'établissement impossible. Un autre inconvénient fut résulté du défaut d'habileté des travailleurs agricoles qui eussent difficilement acquis l'apprentissage nécessaire en l'absence de tout moyen d'instruction. Ce n'était pas la seule différence, les villes servaient depuis longtemps de centre à toutes les transactions commerciales, il importait donc aux fabricants de s'y fixer pour être à proximité du marché où ils achetaient leurs matières premières et où ils vendaient leurs produits; enfin des voies de communication de toute nature donnaient aux grands centres des relations régulières et faciles avec tous les points du pays et de l'étranger. Tant d'avantages leur assurèrent la prééminence, et leur valurent une nombreuse émigration d'ouvriers de la campagne.

Aujourd'hui, cependant, ces facilités n'appartiennent plus exclusivement aux villes, et un grand nombre d'autres localités possèdent des éléments suffisants pour rendre possible l'érection d'établissements industriels dans leur sein. En effet, les voies ferrées et navigables ont reçu une telle extension que, par leur intermédiaire, beaucoup de communes rurales ont été mises en communication directe avec les centres de fabrication. L'envoi des matières premières, ainsi que l'expédition des produits, s'y opère sans la moindre difficulté; en second lieu, les campagnes peuvent fournir les bras nécessaires à l'exploitation d'une fabrique considérable, les populations agricoles devenues trop denses se sont avidement disputé la location des terres, et, par suite de cette concurrence, les baux ont atteint des proportions énormes. L'industrie, en pénétrant dans ce milieu, maintiendrait autour d'elle toute l'émigration qui se porte vers la ville, et formerait ainsi le premier noyau d'une population campagnarde exclusivement industrielle. Etablie dans de si bonnes conditions, la manufacture verrait affluer à elle, des localités environ-

nantes, tous ceux à qui le travail fait défaut et auxquels elle pourrait offrir des occupations permanentes.

La plus grande difficulté consisterait à avoir, dès le principe, des ouvriers qui soient parfaitement au courant du métier. L'établissement d'ateliers d'apprentissage, et la concession de conditions avantageuses pour attirer certains ouvriers de la ville, suffiraient pour supprimer peu à peu cet inconvénient; ces sacrifices trouveraient une compensation suffisante dans le taux, relativement peu élevé, qu'atteindraient les salaires.

Au point de vue de l'ouvrier, la translation des établissements industriels constituerait, sans contredit, un incomparable bienfait; il se trouverait arraché à toutes les misères qu'entraîné le séjour de la ville; respirant l'air pur des champs, sa santé se maintiendrait en meilleur état, il aurait une demeure plus saine, sinon plus confortable. La culture d'un jardin, faite à ses moments perdus, lui fournirait un supplément de ressources; son salaire serait moins élevé qu'en ville, il est vrai, mais la vie lui serait moins coûteuse; échappant à ces mille occasions de dépense et à cette ostentation de luxe, qui caractérise les habitants des villes, il se laisserait moins souvent entraîner à la dissipation. D'un autre côté, le nombre des ouvriers exclusivement attachés à la culture du sol venant à diminuer, le salaire de ceux-ci en recevrait à son tour une amélioration sensible. Enfin, le fabricant ne pourrait se soustraire à certains devoirs de patronage vis-à-vis des personnes qui se trouveraient sous ses ordres; il s'établirait entre eux, non des rapports purement accidentels, mais des relations suivies, dans lesquelles l'humanité du maître trouverait fréquemment à s'exercer. Les ouvriers ne seraient plus des étrangers pour leur maître, ils auraient droit à toute sa bienveillance, et l'intérêt même de celui-ci lui conseillerait de leur accorder sa protection et de déployer à leur égard toute sa générosité.

Quelques honorables industriels se préparent à marcher résolument dans cette voie, dans laquelle le premier pas a été fait par MM. Scrive, de Lille. Ils ont fondé à

Marcq-en-Barœul, à quatre kilomètres de Lille, une cité ouvrière qui est littéralement envahie. Cette cité présente plusieurs avantages ; les maisons sont entourées de jardins ; la fabrique est située au milieu de la cité, ce qui fait que les ouvriers y sont comme chez eux.

Mais rien n'aura été fait, ni pour la santé, ni pour la dignité du travailleur, tant qu'on n'aura pas réfréné ce besoin de liqueurs spiritueuses qui le dévore et que l'habitude fortifie. L'ivrognerie est la plus grande cause de sa misère en même temps qu'elle débilite sa constitution et devient le germe d'une nombreuse catégorie de maladies. De tous les vices, il n'en est point qui côtoie de plus près le crime que l'ivrognerie; quand elle n'en est pas la cause, elle en est presque toujours l'accompagnement. En dehors du goût, sur lequel il n'y a pas à discuter, des passions et de l'oisiveté, nous pouvons reconnaître que les principales causes de l'ivrognerie sont : l'hérédité dans l'inclination, l'exemple et la camaraderie, le préjugé qui fait croire que, pour soutenir les forces, il est besoin d'un certain stimulant, la misère, lorsque celui qui la subit a connu des jours meilleurs, l'habitude contractée et le bas prix des boissons enivrantes. Il est malheureusement plus facile de juger l'étendue de la plaie que de la guérir ; le droit qu'a l'homme de se gouverner lui-même est si absolu qu'il couvre même l'abus qu'il en fait; on ne saurait y toucher sans l'exposer à déchoir ; aucune garantie ne suppléerait la responsabilité personnelle. Aussi n'a-t-on pu combattre le mal qu'au moyen de palliatifs.

Les moyens de répression rentrent, les uns dans la sphère de l'action législative, les autres dans celle de l'action administrative et privée.

Nous n'avons guère à nous occuper des premiers ; qu'il nous suffise de dire que la défense de distiller les substances, comme les céréales et les pommes de terre, que la prohibition des boissons de provenance étrangère amèneraient infailliblement une hausse notable dans le prix des produits ; il est certain que l'impôt le plus lourd est celui dont il y a le plus à attendre comme influence morale. En renchérissant l'objet, il diminue forcément le nombre

des tributaires, il limite la consommation aux moyens d'acquérir qui restent toujours les mêmes; ce calcul a une grande valeur pour la réforme des habitudes d'ivrognerie, mais le thême est plus spécieux que solide, une injustice réelle s'y mêle à des semblants de vérité. Si on élève le prix à outrance, le surcroît de charges ne porte plus seulement sur un besoin artificiel, car pour les boissons fermentées, c'est à des besoins sérieux que l'on s'attaque; en frappant l'abus, on frappe l'usage; on retranche de la table du pauvre une partie du breuvage qui le soutient dans ses rudes labeurs. Ces moyens, d'une efficacité non douteuse, seraient d'une application difficile; il serait plus praticable de refuser, par une disposition légale, toute action en justice du chef de dettes contractées pour consommation de boissons dans un débit.

Les autorités administratives locales sont armées d'un pouvoir suffisant pour décréter la fermeture des cabarets à une heure peu avancée de la soirée. L'accès des cabarets devrait être interdit aux enfants et aux jeunes gens avant l'âge de dix-huit ans. En cas de contravention, le débitant serait passible d'une amende, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées contre ces jeunes gens, les parents, ou les tuteurs de ces enfants.

Pour compléter les prescriptions sur la matière dans le ressort de l'autorité locale, il serait à désirer qu'une disposition intervînt qui punît tout individu rencontré ivre dans la rue.

Aidée de l'appui administratif, l'action privée peut exercer de salutaires effets, bien qu'ils soient indirects, par l'établissement de jeux, d'exercices, de sociétés de tir, de chant, de musique, de bibliothèques, de conférences et lectures publiques; cependant, nous considérons tous ces moyens comme des tempérants légers.

A la sphère privée seule appartient la création de sociétés d'abstinence de boissons alcooliques; par ce moyen on oppose aux excès du mal l'excès du remède. Les sociétés de tempérance, qui n'ont pas pu prendre racine dans le Nord de la France, répondent à l'un des besoins les mieux

sentis des civilisations populaires. L'abstinence absolue est sans doute un moyen outré, mais c'est la seule forme de combat qui ne prête point à l'équivoque ; avec elle du moins on sait ce que l'on fait et où l'on va. Il faut croire qu'elle n'est incompatible ni avec la vigueur du corps, ni avec la rudesse des occupations, puisque des villes et des états tout entiers, comme le Maine dans l'Amérique du Nord, en ont fait leur régime d'adoption, sans que les services en aient souffert et que la race soit déchue. Probablement, au lieu de déchoir, y a-t-elle gagné, car la liste est longue des désordres que cause dans l'économie des organes l'abus des boissons fermentées, et il suffit de citer les troubles digestifs, les cancers d'estomac, les obstructions du foie, les maladies organiques du cœur et des gros vaisseaux et tous les accidents du système nerveux : le delirium tremens, l'hébêtement, le tremblement, la paralysie.

Les chefs d'industrie sont en position d'agir bien plus efficacement contre le mal en interdisant à tous leurs employés, contre-maîtres et ouvriers d'ouvrir des cabarets. Comme l'intempérance et la dissipation s'aggravent par le chômage des lundis, des industriels ont fait divers efforts pour extirper ou atténuer cette ruineuse coutume. Dans quelques établissements, l'ouvrier est congédié après deux absences volontaires le lundi. Ailleurs, on a assigné ce jour là pour la paie, et l'ouvrier qui manque à l'appel verra la huitaine s'écouler avant de toucher son salaire. Quelques fabricants ne règlent que par quinzaine ; d'autres prennent un jour de la semaine assez éloigné du samedi pour causer une diversion dans les habitudes.

Par l'application de ces moyens, on extirpera le mal, en partie, en attendant que les mesures répressives deviennent inutiles, lorsque l'éducation morale des classes ouvrières sera plus avancée.

2° Effets de l'Industrie Cotonnière sur la Condition des Femmes.

La condition de la femme dans l'industrie cotonnière

mérite une attention spéciale, à cause du grand nombre qui y travaillent; le travail en commun a pour elle des inconvénients particuliers qui ont fait dire à certains écrivains qu'il n'y avait ni utilité, ni convenance pour l'ouvrière à demander son salaire à des occupations de ce genre; son devoir devrait, dit-on, la retenir chez elle, pour qu'elle pût s'y livrer plus assidûment aux besoins du ménage et à l'éducation des enfants.

Ces observations sont évidemment trop générales; il y a toute une catégorie de personnes auxquelles elles ne sauraient s'appliquer : ce sont les jeunes filles privées de leurs parents, abandonnées à elles-mêmes, qui ne connaissent point d'autre métier que celui de la fabrique; ce sont encore les veuves, qui ont à pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille; ce sont enfin toutes les femmes mariées, dont le salaire doit contribuer avec celui du mari à couvrir les dépenses du ménage, toutes doivent demander à la manufacture la rémunération élevée qu'elle peut leur accorder de leur travail. Il n'y a de doute que pour celles à qui un père, un frère, un mari peuvent fournir les moyens d'existence. Est-il utile même que celles-ci renoncent aux salaires abondants à l'aide desquels on pourrait constituer le fonds d'épargne de la famille, ou introduire une légère amélioration dans la vie quotidienne.

La femme, éloignée de sa demeure, ne peut plus s'adonner aux soins de la vie domestique; la maison devient malpropre; les enfants sont négligés; la ménagère n'est plus là pour mettre à profit les moindres objets et réaliser sur les frais d'habillement et de nourriture cette foule de petites économies qui maintiennent l'abondance dans la bourse du pauvre; le logement revêt bientôt une apparence de désordre qui excite les plus vives répugnances du mari et l'enlève à sa famille pour l'entraîner au cabaret. Quant aux enfants, ils sont abandonnés à eux-mêmes, ou confiés à quelque voisine, dont ils ne reçoivent souvent que de mauvais traitements. Privés des leçons et des exemples de leur mère, ils parviennent à l'âge de l'adolescence sans qu'on ait pu leur inculquer les saines notions

de l'honneur et de la morale; ils se hâtent de suivre les funestes exemples de leurs parents, et perpétuent cette corruption de mœurs qui les condamne fatalement à la dégradation et à l'abaissement.

Ce tableau des désordres qu'entraîne l'absence de la femme est évidemment empreint de beaucoup d'exagération. On semble supposer, en effet, qu'avant d'aller à la fabrique, toutes les ouvrières étaient des mères de famille accomplies. On oublie, qu'il y a cinquante ans, elles n'étaient guère plus soigneuses que de nos jours, et qu'elles ne veillaient pas mieux à l'éducation de leurs enfants; d'un autre côté, le mari n'était pas moins enclin à l'ivrognerie, il s'y adonnait moins souvent, non parce que son affection pour sa femme le retenait chez lui, mais parce que l'exiguité de son salaire ne lui permettait pas les excès auxquels il se livre aujourd'hui.

L'aggravation du mal est donc plus apparente que réelle; les ressources ont augmenté, et avec elles les moyens et les occasions de dépense, mais l'imprévoyance ne s'est pas accrue, et les populations ouvrières, fussent-elles restées étrangères à la fabrique, n'eussent pas mieux profité de l'élévation de leurs salaires. Il est même permis de se demander si le régime du travail en commun est seul responsable du dévergondage qui règne dans les mœurs des basses classes. M. Henri Baudrillart (*Journal des Débats* du 27 Juillet 1852), prouve surabondamment que la manufacture n'est pas responsable des excès de toute sorte auxquels nous assistons. L'on sait par l'admirable exemple américain de Lowell, dit-il, que la manufacture peut devenir elle-même un instrument de moralisation. Cette grande ville manufacturière, qui réunit presque toutes les industries, est comme une sparte industrielle, chrétienne et vertueuse; la sévérité des mœurs, tempérée par d'honnêtes distractions, n'y a d'égale que le tranquille bonheur des milliers de femmes et de jeunes filles qui prennent part aux travaux (1). Plus loin, il

(1) Le système adopté par les industriels de Lowell, en faveur de leurs ouvrières, présente un caractère si particulier, il constitue une

ajoute : ce ne sont pas des manufactures que sortent le plus souvent ces malheureuses qui demandent leurs ressources au désordre et à la débauche inscrite sur les registres de la police? Non, la statistique le constate, c'est le plus souvent des campagnes et du sein du travail isolé qui ne fournit pas de quoi vivre à celles qu'il emploie. Ainsi, l'influence exercée sur les ouvrières qui travaillent dans les manufactures est moins de les pousser à l'immoralité que de dépolir leurs mœurs et de rendre leur langage grossier, comme celui des hommes qui les entourent. Presque toujours, elles se contentent du salaire qu'elles reçoivent et qui, généralement, suffit à leurs besoins; tandis que le travail en famille, ou dans les petits ateliers, c'est-à-dire non aidé de la force mécanique, fait naître, chez celles qui s'y adonnent, le goût du luxe et les amène à sacrifier leur honneur à la satisfaction de leurs caprices et de leur vanité.

Jusqu'à ce que le travail domestique devienne suffisamment rémunéré, il faut se garder de proscrire l'emploi de la femme dans la fabrique. Gagner de gros salaires est pour elle un moyen de se relever de la position d'infériorité où elle se trouve vis-à-vis de l'homme; rendue indépendante et placée sur le même rang que celui-ci, elle pourra exiger le respect et la déférence qui lui sont dûs. Son salaire n'ira point s'engloutir avec celui du mari dans des dépenses improductives, et il ramènera un peu d'aisance au sein du ménage. Ainsi se reconstituera peu à peu la famille, tant sont intimes les liens qui unissent le progrès moral et le bien-être matériel. Nous ne croyons donc ni l'intérêt particulier de la famille, ni l'intérêt général de la société engagé à l'exclusion des femmes de l'industrie cotonnière; mais il se présente une autre question, d'une nature analogue, et qui nous inspire des doutes plus sérieux. La constitution physique de la femme ne lui permet pas de continuer au-delà d'un temps assez

organisation si curieuse du patronage, il est inspiré par des idées si morales et aboutit à de si heureux résultats, que nous avons cru utile d'en donner un court aperçu à la suite de ce paragraphe.

restreint les occupations qui lui sont imposées. La besogne qui lui est confiée devient quelquefois un fardeau trop lourd pour ses épaules, et la fatigue prolongée est une cause de ruine pour sa santé, et amène le dépérissement graduel de ses forces. Aussi, s'est-on demandé, s'il n'y avait pas utilité à mettre un terme à ces excès et à limiter pour elle le nombre d'heures de travail.

Sans doute de graves intérêts recommandent l'adoption d'une telle mesure, mais la loi peut-elle restreindre ainsi la liberté des personnes? Si le travail est trop pénible pour l'ouvrière, elle peut s'y soustraire, elle n'est retenue que par sa propre volonté, par la crainte de perdre son salaire. Si, au contraire, elle peut supporter les fatigues d'une journée complète, pourquoi l'empêcherait-on de prolonger son travail au-delà d'un certain nombre d'heures? On ne saurait, sans injustice, lui enlever le supplément de salaire qu'elle en retirerait, et dont elle a peut-être un besoin impérieux. Y a-t-il une loi contenant défense pour l'homme ou la femme d'abuser de ses propres forces? Quelqu'un a-t-il mission de protéger l'ouvrière contre elle-même? Non assurément, toute intervention en cette matière conduirait infailliblement à des abus en imposant l'obligation de quitter le travail à celles dont l'ardeur n'est peut-être nullement épuisée. D'ailleurs, à la campagne plus que dans les manufactures de coton, elles s'adonnent à des travaux excessifs. Faudra-t-il aussi créer des prohibitions pour celles-ci? Ou bien dira-t-on que leur santé plus robuste leur permet de supporter plus facilement ces fatigues. Nous admettons que l'air pur, que ces dernières respirent, fortifie leur constitution; mais en revanche les ouvrières de l'industrie cotonnière reçoivent des salaires relativement plus élevés et peuvent ainsi se procurer une nourriture à la fois plus saine et plus abondante. L'inégalité de leur position réciproque ne serait donc point au désavantage de ces dernières, si elles savaient user convenablement de leurs ressources. Malheureusement elles ne consacrent point le prix de leurs journées à se ménager un logement plus salubre, une alimentation plus substantielle. Le dépérissement de leur

santé et leur faiblesse physique deviennent ainsi leur propre œuvre; leur négligence, plutôt qu'un excès de travail, est la véritable cause qui les met dans l'impossibilité de fournir la besogne qu'on leur impose. Le remède à cette situation ne se trouve pas dans une dérogation à la liberté du travail, mais cette dérogation, lors même qu'elle pourrait être efficace, devrait être repoussée comme funeste; l'état ne doit point intervenir là où les citoyens peuvent eux-mêmes pourvoir aux besoins de leur situation; or, il serait facile, pour les femmes des ateliers, d'accomplir elles-mêmes cette réforme; il leur suffirait de s'entendre entre elles, afin de se relayer mutuellement après chaque demi-journée; celles qui auraient travaillé le matin et qui ne sauraient supporter une prolongation de fatigues se feraient remplacer par d'autres, dont les forces seraient encore fraîches, et les fabricants s'empresseraient, sans aucun doute, d'accepter cette combinaison par préférence à toute autre qui nécessiterait la fermeture des ateliers. Celles qui quitteraient la fabrique devraient subir, il est vrai, une diminution de salaire; mais il en serait de même si la loi se chargeait d'établir la limitation. En dernier lieu, il serait injuste d'imposer aux fabricants les charges onéreuses qui résulteraient d'une restriction légale. La retraite des femmes des ateliers où l'on travaille le coton entraînerait, en effet, la suspension de tous les travaux de la manufacture et prolongerait le temps pendant lequel les travaux restent improductifs. Nous rejetons donc, en règle générale, toute réglementation en cette matière, la liberté sera aussi efficace qu'une loi dont les prescriptions seraient, comme chacun le sait, fréquemment éludées.

3° Organisation de l'Industrie à Lowell.

Lowell est une ville des Etats-Unis, située le long du fleuve Merrimack, dans l'état de Massachussets. Elle doit son existence à quelques compagnies industrielles, qui se sont établies en cet endroit, sur les bords de la rivière, pour profiter de la force motrice du courant. Ces compagnies, fondées à des capitaux énormes, emploient

chacune un nombreux personnel d'ouvriers, et principalement de femmes. Le salaire y est très-élevé, mais la sollicitude des sociétés procure à leurs employés du sexe féminin des avantages très-précieux. Grâce à leur intervention, une complète pureté de mœurs règne au milieu d'une population placée dans une situation exceptionnelle et exposée aux plus grands désordres ; en effet, les femmes employées dans les ateliers, et qui forment la plus grande partie du personnel attaché à la fabrication, sont généralement originaires de la campagne ; elles ont quitté leurs parents pour venir à la ville et forment ainsi une population flottante manquant de tout appui et exposée à toutes les séductions. Cette situation était pleine de dangers pour la moralité de ces jeunes filles, et leur honneur eut couru de grands risques, si les compagnies n'avaient compris les devoirs que leur imposait cet état de choses. La débauche et la misère, son inséparable compagne, étaient imminentes. Grâce à la volonté énergique des chefs d'industrie, ces deux fléaux ont pu être écartés, et la décence la plus parfaite, la moralité la plus rigoureuse, et avec elles l'aisance, règnent en souveraine à Lowell. Comment et à l'aide de quels moyens cet heureux résultat a-t-il été obtenu? Par une surveillance étroite établie sur la conduite de toutes ces jeunes filles. Chaque établissement industriel forme comme une petite cité distincte séparée par des clôtures du reste de la ville. Au milieu de l'enceinte se trouve une cour entourée de tous côtés de bâtiments. En face de l'usine et pour compléter la clôture sont établies des maisons comprises dans l'enclos de la fabrique et principalement destinées aux ouvriers. Les deux sexes y sont admis, mais soigneusement séparés, et on n'y reçoit que des personnes dont la conduite est à l'abri de tout soupçon. Ces logements sont affermés à des dames qui les sous-louent à bas prix, et qui sont chargées de la surveillance, tâche qu'elles accomplissent avec une rigoureuse exactitude.

Chacune de ces manufactures de Lowell a arrêté un règlement très-sévère, que toute ouvrière s'oblige à respecter en entrant dans l'établissement. Généralement on

doit s'engager, au moins pour une année, au service de la société, et quelques-uns de ces règlements excluent des ateliers toute femme qui ne serait point domiciliée dans les maisons de la société et échapperait ainsi à la surveillance. Les règlements veillent rigoureusement à maintenir parmi les ouvriers et ouvrières les sentiments religieux; la plupart imposent la fréquentation du service divin le dimanche. Ils bannissent aussi du territoire de la compagnie les jeux de hasard et les boissons spiritueuses.

A la sévérité de ces dispositions correspond une non moins grande sévérité de l'opinion publique : autant sera honorée la personne qui obtiendra de ses chefs un certificat de bonne conduite, autant celle à qui il sera refusé se verra en but au mépris de tous. Tous les établissements lui fermeront leurs portes, ses compagnes l'abandonneront, et elle sera forcée de quitter la ville, faute de travail et de moyens d'existence.

Sous l'empire de ces habitudes, toute cette population vit heureuse et tranquille; l'esprit d'économie y a pris un développement remarquable. Toutes les jeunes ouvrières se font remarquer par une éducation soignée, par une véritable distinction de manières; leur instruction s'étend bien au-delà des premières notions des connaissances humaines, elles s'adonnent à la lecture, et demandent tous leurs divertissements aux distractions de l'esprit; de cette façon, elles parviennent, au bout de quatre ou cinq années, à amasser une somme d'au moins 2,000 francs, qui leur sert à porter secours à leurs parents ou qui leur constitue une dot pour le mariage. Quels services cette organisation rend à la société; quelles mères de famille soigneuses et dévouées il sort de ces ateliers, nous n'avons pas besoin de le dire. Voilà le patronage exercé de la manière la plus heureuse et la plus intelligente. On dira peut-être qu'il s'étend trop loin et qu'il enlève une trop grande portion de liberté aux ouvrières; cette appréciation, vraie peut-être, si elle s'appliquait aux hommes, cesse de l'être quand il s'agit des femmes; d'abord elles acceptent volontairement la contrainte qu'on leur impose, ensuite il leur est plus facile de se soumettre à cette vie

de dépendance; elles ont naturellement des habitudes plus paisibles, elles restent plus facilement chez elles et font sans trop de peine le sacrifice de leur liberté. L'homme, au contraire, veut avoir la disposition pleine et entière de sa volonté et de sa personne, et tout régime de contrainte lui serait vite odieux. Il est peu probable que les industriels de Lowell trouvent des imitateurs dans le Nord de la France; nous ne pouvons que déplorer, cependant, cette insouciance des fabricants, nous voudrions les voir se préoccuper davantage de la moralité de leurs ouvrières et écarter de la fabrique celles dont la conduite ou les exemples pourraient pervertir leurs compagnes de travail.

4° Travail des Enfants dans les Manufactures cotonnières.

Rossi a écrit, dans son Cours d'Economie politique, une page restée justement célèbre. Le but de la société, dit-il, n'est pas seulement d'être riche. Supposons que ce fût un moyen de richesse nationale que de faire travailler les enfants quinze heures par jour; la morale dirait que cela n'est pas permis; la politique aussi nous dirait que c'est une chose nuisible à l'état. Pour avoir des ouvriers de onze ans, on aurait de chétifs soldats à vingt ans. La morale fait valoir ses préceptes et la politique ses exigences, et quand même il serait prouvé que le procédé serait utile comme moyen de richesse, on ne devrait pas l'employer... Quand l'application du travail est contraire à un but plus élevé que la richesse, il ne faut pas l'employer. Jules Simon a fait de ces paroles l'épigraphe, disons mieux, la préface de son *Ouvrier de huit ans,* titre simple et modeste, et qui, cependant, soulève un monde de pensées. La morale et la politique sont également intéressées à voir cesser cet état de choses qui met en péril la sainte institution de la famille, les forces physiques et intellectuelles des jeunes générations, et qui compromet peut-être le salut de la patrie. Le mal est connu, il a été plus d'une fois signalé à l'attention publique par les économistes. Mais qu'a-t-on fait? Rien ou peu de chose: ou bien on a fermé les yeux pour ne rien voir, ou bien on a pris des

demi-mesures sans force, sans efficacité, qui n'ont eu d'autre résultat que de jeter le désordre dans l'organisation du travail industriel.

En général, l'ouvrage qu'on impose aux enfants dans l'industrie cotonnière ne constitue pas un labeur au-dessus de leurs forces; ils sont occupés à diverses fonctions sous le noms de : tireurs, laveurs, bobineurs, balayeurs et rattacheurs. Ils sont chargés de surveiller les fils, de rattacher ceux qui se rompent, de nettoyer les bobines, de ramener le coton qui s'échappe du ventilateur, au risque de se faire broyer les doigts et les mains aux rouages des machines. Ce sont, à proprement parler, dit un auteur moderne, les aides, les élèves, et presque toujours les souffre-douleurs du fileur. Ajoutez que ces diverses occupations exigent de l'enfant une attention et une activité non interrompues, car le moteur est là qui les presse, et toute distraction de leur part, par cela seul qu'elle serait préjudiciable au fileur, serait punie de la manière la plus sévère.

Les principaux avantages que les chefs de manufacture trouvent à employer des enfants de préférence aux adultes, sont :

1° de pouvoir leur accorder un salaire moins élevé;

2° de les employer à certains travaux manuels pour l'exécution desquels les enfants ont une aptitude plus grande, comme par exemple de se glisser entre les rouages d'une mécanique, de rattacher les fils d'un métier;

3° de leur permettre de vendre les produits manufacturés à bon marché;

4° de diminuer l'oisiveté dans laquelle croupissent les enfants des prolétaires;

5° d'offrir une ressource aux familles pauvres;

6° de laisser aux mères de famille plus de temps disponible pour vaquer à leurs occupations domestiques.

Il est à remarquer que ces avantages ne s'accordent pas toujours avec l'intérêt bien entendu des familles, en général misérables, et avec celui de leurs pauvres enfants, qu'ils ne s'obtiennent qu'aux dépens de la santé physique et

morale de ces derniers et de la durée espérable de leur vie.

Une longue et malheureuse expérience a démontré à tous ceux qui s'occupent du bien-être de la classe ouvrière, que la corruption des mœurs d'une partie de cette classe a atteint un degré qui inspire de sérieuses inquiétudes. Arrivé à l'âge de puberté, l'enfant privé d'éducation tombe dans l'abrutissement le plus complet, il vit dans l'ignorance absolue de ses devoirs religieux et de ses devoirs de citoyen, conséquence inévitable du système de travail qu'on lui impose dès l'âge le plus tendre; il se livre à tous les emportements de la jeunesse, à tous les vices provoqués par l'orage des passions alors si violentes et qui l'entraînent dans un abîme de désordres, parce qu'aucune vérité morale et religieuse ne parle à son cœur, parce qu'aucune instruction n'éclaire son intelligence et ne vient contre-balancer ou arrêter l'impulsion qui le pousse au mal.

Les maladies ou infirmités qui atteignent les enfants travaillant le coton sont nombreuses, elles contribuent puissamment à produire cette mortalité plus considérable dans les pays manufacturiers du coton que dans les pays agricoles, au point qu'on a appelé les villes de fabrique les catacombes de la population.

Indépendamment des accidents multipliés auxquels les jeunes ouvriers sont exposés dans les fabriques, nous noterons spécialement l'affaiblissement de la constitution, le dépérissement général du corps, l'arrêt du développement normal et régulier de ses diverses parties, l'anémie, les affections scrofuleuses, rachitiques et tuberculeuses si fréquentes de nos jours, l'emphysème pulmonaire, les phlegmasies aigues et surtout chroniques des voies aériennes et des poumons, des maladies lentes et souvent incurables, parce qu'elles altèrent profondément la composition, la texture des organes affectés, du cœur, des gros vaisseaux, de l'œsophage, de l'estomac, du foie et des centres nerveux. De toutes ces maladies, la plus fréquente est, sans contredit, la phthisie pulmonaire.

Le système de travail, tel qu'il est organisé dans les filatures de coton, doit nécessairement produire à la lon-

gue des résultats d'autant plus désastreux que les enfants sont reçus dans les ateliers à un âge où leur constitution n'est pas encore formée et où ils ne peuvent pas résister aux causes qui tendent à l'altérer.

Examinez l'enfant des fabriques : vous lui trouverez l'organisation peu développée en proportion de son âge ; il est chétif et comme étiolé, il présente tous les signes d'un état de dégradation physique caractérisé par des symptômes d'anémie avec disposition aux scrofules et au rachitisme. La face pâle et maigre exprime l'abattement, la souffrance ; les muscles sont à peine dessinés ; le ventre est proéminent, empâté et gonflé ; les digestions sont souvent laborieuses et remplacées par des aigreurs. Il se plaint de mal de tête, de diarrhée et d'affection vermineuse ; sa croissance est lente et souvent interrompue ou stationnaire ; sa taille définitive reste presque toujours au-dessous des limites normales.

Arrivé à l'âge de puberté, le jeune homme ressent plus que jamais les conséquences des conditions nuisibles inhérentes à sa profession ; il contracte des maladies professionnelles et n'atteint que rarement la virilité. La poitrine et le bassin se développent irrégulièrement et restent étroits ; les viscères contenus dans ces cavités sont prédisposés aux maladies les plus graves, telles que la pneumonie, la pleurésie, et surtout la phthisie. Chez les jeunes filles pubères, les organes générateurs subissent à leur tour les tristes effets de dégradation physique générale. Quoique âgées de 18 à 24 ans, la faiblesse de leur constitution les rend incapables de devenir mères de famille, triste garantie contre l'état de désordre dans lequel elles vivent le plus souvent ; elles succombent ordinairement aux scrofules, à la chlorose, à la tuberculisation pulmonaire.

Il y a des maladies qui atteignent plus fréquemment les enfants que les adultes, telles sont le rachitisme, la déformation des membres, l'incurvation de l'épine dorsale, les scrofules, le carreau, les tumeurs blanches des articulations, la teigne, les tubercules des os et des centres nerveux, une sorte de dépérissement général avec

atonie, arrêt ou perversion dans la nutrition. En outre, il arrive assez souvent que diverses parties du corps, spécialement les doigts et les mains, sont broyées entre les rouages des machines, d'où résultent des plaies par arrachement qui estropient ordinairement ces malheureux pour le reste de leur vie.

Le travail prématuré des enfants exerce une influence malfaisante sur leur nutrition, sur leurs forces, sur leur développement en général et particulièrement sur celui des systèmes osseux et musculaires. Il produit des infirmités et des maladies nombreuses, il enraie la croissance, épuise la vie et en abrège la durée.

A l'appui de ce que nous venons d'avancer, nous consignerons ici les conclusions formulées par MM. Heyman et Mareska, à la suite d'une enquête sur la condition des ouvriers cotonniers à Gand :

1° La taille de l'ouvrier cotonnier est inférieur à celle de l'homme normal à toutes les époques de la vie, mais la différence à cet égard, qui est très-marquante à la puberté, devient infiniment moindre pendant l'âge adulte : la taille de l'ouvrier se rapproche alors de celle des prisonniers qui représentent la population rurale.

2° L'enfant de l'ouvrier, en entrant dans la fabrique, se rapproche des conditions de l'enfant ordinaire, mais à mesure qu'il subit l'influence de sa position sociale, son poids diminue progressivement, et bientôt la différence en moins atteint le chiffre énorme de 7, 8, et même 9 kilogrammes.

3° Il existe, pour le développement du sommet de la poitrine au-dessus de 10 ans, une différence moyenne de 86 millimètres, et pour le développement de la cuisse une différence de 53 millimètres au détriment de l'ouvrier des fabriques, lorsqu'on le compare à l'habitant de la campagne représenté par le prisonnier au moment de son incarcération.

Si les travaux des enfants leur sont nuisibles, quels sont les moyens à adopter pour remédier au mal? Pour y parvenir, il faudrait d'abord en détruire les causes autant

que possible, ou soustraire les enfants à leur action, ou au moins les modifier, de manière à atténuer leurs effets nuisibles. Or, dans l'espèce de travail imposé, ces causes sont amovibles ou inamovibles, disponibles ou non disponibles; il y en a qui sont inévitables, c'est-à-dire auxquelles l'ouvrier est contraint de se soumettre, mais en revanche, il en est aussi qu'on peut détruire, qu'on peut éloigner, ou dont on peut amoindrir les effets pernicieux.

On obtiendra ce résultat par l'observation rigoureuse des règles hygiéniques applicables aux enfants, suivant leur âge, leur constitution, les influences auxquelles ils sont exposés, mais surtout en les éloignant des travaux trop fatiguants qui excèdent leurs forces et qui devraient être faits par des femmes ou des hommes adultes. Le travail ne doit leur être permis que quand l'âge, la constitution, le développement de l'organisme, les forces et la santé bien constatées, les rendent propres à le remplir sans les exposer à de graves inconvénients. Une fois admis au travail, il faudrait encore que celui-ci ne fût pas de trop longue durée et n'empêchât pas les enfants de fréquenter les écoles et de recevoir une instruction morale et religieuse dont l'absence se fait sentir aujourd'hui d'une manière si déplorable. Il faudrait qu'on évitât le mélange des sexes dans les mêmes ateliers, surtout quand ils ne sont pas surveillés avec la plus grande exactitude, car cette promiscuité exerce l'influence la plus fâcheuse sur leurs mœurs et leurs habitudes; enfin, il faudrait laisser aux enfants le loisir et la faculté de faire des exercices en plein air.

A quel âge peut-on laisser l'ouvrier libre de s'engager dans les manufactures de l'industrie cotonnière sans qu'aucune restriction soit apportée à son travail? Les industriels disent que, sur ce point, il ne peut y avoir d'inconvénient à laisser à l'ouvrier une liberté entière de s'engager dans les manufactures, attendu qu'il est dans l'intérêt du fabricant de n'admettre dans ses ateliers que les sujets capables de soutenir le travail auquel il les destine. Nous ne pouvons nullement admettre ce raisonnement. Et d'abord, les malheureux enfants qu'on intro-

duit dans les ateliers ont-ils bien leur libre arbitre? Est-ce de leur consentement qu'on violente en quelque sorte la nature pour forcer ces frêles organisations à produire à une époque où elles ont encore besoin de se développer avant de payer à la société leur tribut d'activité et de forces? En vain dira-t-on que l'intérêt du fabricant est de n'admettre dans ses ateliers que des sujets capables de soutenir le travail auquel il les destine. Ce travail, de faibles constitutions pourront toujours y suffire, car ce n'est pas un travail de force, mais plutôt d'agilité et de souplesse, et à ce titre, l'intérêt du fabricant, si on le laisse juge dans la question, lui conseillera de prendre les enfants les plus jeunes. N'est-ce pas, en effet, ce qui arrive?

Il est vrai que dans l'industrie cotonnière le fabricant met sa conscience en repos, en disant que ce sont les fileurs qui choisissent eux-mêmes leurs aides. Mais ces pauvres enfants ont-ils perdu tous leurs droits, parce que le hasard les a fait naître d'hommes ignorants et en qui l'absence de toute éducation a étouffé les sentiments les plus sacrés de la nature? Est-ce enfin une chose à tolérer que cette cruelle représaille par laquelle une génération fait expier à une autre l'abus dont elle a été elle-même victime? Nous croyons que non, et dussent les intérêts matériels en souffrir, nous devons admettre que l'homme ne doit être admis aux travaux manufacturiers du coton qu'à l'expiration de ses années d'enfance. L'industrie est libre, mais nul ne prétendra, sans doute, que cette liberté n'ait pas de limites. Tout en respectant les droits des chefs d'industrie et celui des ouvriers, la société a cependant le droit d'intervenir chaque fois que les intérêts des uns ou des autres peuvent se trouver compromis. Cette intervention, loin de porter atteinte à la liberté, lui sert, au contraire, d'auxiliaire et de garantie; elle tend uniquement à maintenir ou à rétablir l'équilibre nécessaire entre les droits et les devoirs, à préserver le principe d'ordre sans lequel il ne peut y avoir de véritable liberté. La société, en un mot, doit veiller incessamment à l'amélioration physique, morale et intellectuelle de tous ses membres; cette obligation résulte de son essence même,

et elle ne pourrait la méconnaître sans dévier du but de son institution. M. Renouard (Chambre des Pairs de France, séance du 15 Février 1848), a dit avec raison : la liberté des fabricants doit rester indéfinie jusqu'à l'instant où elle rencontre d'autres libertés, et ici, il faut qu'elle s'arrête devant la liberté des enfants.

M. Jules Simon, qui apporte à l'étude de la question ouvrière, ce grand problème des temps modernes, un dévouement désintéressé, partage les mêmes idées. Dans son dernier mais remarquable ouvrage, *l'Ouvrier de* 8 *ans*, il formule ainsi son opinion : la liberté est le but, mais l'autorité lui est nécessaire. Il faut savoir sacrifier un peu de la liberté, plus ou moins selon le temps, pour consolider la liberté que l'on conserve. Le pouvoir sage n'est pas celui qui ne fait rien, car alors il n'est plus un pouvoir, ni celui qui fait trop, car alors il n'est plus légitime, mais celui qui fait à chaque moment tout ce qui est nécessaire, rien de plus, rien de moins, et qui emploie toutes ses forces à préparer son abdication.

Mais tout en accordant que la société a le droit d'intervenir, dans l'intérêt même de la liberté du jeune ouvrier, entre celui-ci et le patron qui l'emploie, quelques personnes ont cependant émis des doutes sur la possibilité de concilier l'exercice de ce droit avec celui du père de famille.

Ces doutes se sont produits dans les Chambres législatives françaises ; soumis à une discussion sérieuse et approfondie, ils ont été complètement dissipés. Nous ne sommes pas arrêtés, disait à cette occasion M. le baron Ch. Dupin, rapporteur du projet de loi sur le travail des enfants présenté à la Chambre des Pairs de France, nous ne sommes pas arrêtés par les craintes indiquées avec modération dans l'exposé des motifs sur les empiétements prétendus du pouvoir législatif à l'égard de l'autorité paternelle. Loin de nous de méconnaître cette autorité sacrée ! A nos yeux, au contraire, elle est fortifiée par les lois mêmes qui la circonscrivent, comme pour entourer d'un rempart social le libre champ de son exercice. Nous proclamons le droit des pères, et par ces mots, nous enten-

dons d'abord le droit de pourvoir les premiers à la nourriture, au vêtement, au logement, à la santé de leurs enfants ; puis le droit de veiller sur leur âme autant que sur leur corps, le droit de les former en même temps à l'amour du travail comme à l'amour de la vertu. Mais le droit prétendu de vendre, sans contrôle et sans frein, la force, la santé, la vie de leurs enfants, nous voulons que la loi l'interdise, le flétrisse et le châtie dans la personne des pères indignes de ce saint nom. Nous ne pensons pas qu'on atteigne ce but par des règlements locaux et particuliers, transitoires et révocables; pour imposer un remède restreint et tardif à ces délits, à ces crimes, il faut aller au-devant par des mesures législatives générales et perpétuelles qui soient à la fois prévoyantes et toutes puissantes.

L'on conçoit qu'on ne peut établir d'âge fixe pour l'admission des enfants dans les manufactures. Cet âge doit nécessairement varier, suivant les forces et l'intelligence de l'enfant. La septième année, dit le docteur anglais Baillie, est peut-être le premier âge où on pourrait employer les enfants dans les filatures de coton, et dans la première année de travail, on ne devrait pas les tenir occupés plus de 4 à 5 heures par jour ; pendant les deux années suivantes, 6 ou 7 heures, ensuite 10, et suivant lui, on ne devrait jamais outre-passer ce temps de travail.

En France, c'est M. de Villermé, qui eut l'honneur de mettre à l'ordre du jour de l'opinion publique la limite d'âge pour l'admission des enfants dans les fabriques ; la loi de 1841 a permis d'introduire les enfants dans les manufactures à l'âge de 8 ans, et a défendu de les faire travailler plus de 8 heures par jour jusqu'à 12 ans, et plus de 12 heures, de 12 à 16 ans. Le vice fondamental de cette réglementation est de rendre impossible à l'ouvrier de 8 ans la fréquentation de l'école, ou du moins, de l'y faire arriver fatigué, hors d'état de profiter de l'enseignement.

La loi sur le travail des enfants de 1841, qui défend de faire travailler le jeune ouvrier plus de 48 heures pendant les six jours ouvrables de la semaine, n'a reçu, à son origine, dans les départements du Nord de la France,

qu'un commencement d'exécution, et maintenant elle est entièrement négligée, car, pour surveiller son application, l'administration a eu à lutter contre l'une des imperfections les plus flagrantes de la loi : le système d'inspection honoraire et volontaire.

En Angleterre, le « Ten hours act » a réglé tout ce qui est relatif au travail des jeunes ouvriers dans les manufactures. Aucun enfant, au-dessous de 8 ans, ne peut y être admis ; de 8 à 13 ans, ils ne peuvent l'être que pendant 6 heures 1/2, et ceux qui ont été employés le matin ne peuvent l'être l'après-midi ; de 13 à 18 ans, jeunes gens et jeunes filles ne peuvent commencer le travail qu'à 6 heures du matin et doivent le terminer à 6 heures du soir, et pendant ce temps-là, on doit leur accorder 1 heure 1/2 pour leurs repas. Pendant les mois d'hiver, l'on peut commencer à 7 heures du matin pour finir à 7 heures du soir. Cette législation est la plus complète qui existe sur cette matière, celle des autres pays contient généralement des dispositions identiques.

Deux prescriptions du « Ten hours act » méritent surtout toute notre approbation ; d'abord celle qui prescrit la fréquentation des écoles, ensuite celle qui institue le système de relais, qui présente de grands avantages ; en effet, la durée du travail étant moindre, les enfants ont disponible une grande partie de la journée, qu'ils peuvent consacrer à l'instruction, à des exercices utiles. Les fabricants se sont longtemps insurgés contre l'emploi de deux troupes d'enfants, ils croyaient que la population aurait à peine pu y suffire, ou bien, que la réduction du gain aurait fait abandonner le travail manufacturier. Ces prévisions ne se sont point réalisées, et le système de relais commence à fonctionner dans plusieurs fabriques. Cette mesure utile constitue d'abord une garantie contre les excès du travail et est ensuite un moyen excellent d'arracher à l'ignorance une foule d'enfants qui n'auraient peut-être jamais joui des bienfaits de l'instruction. D'ailleurs, l'expérience a démontré dans plusieurs centres industriels, qu'une réduction modérée des heures de travail ne produisait aucune diminution sur la quantité d'ouvrage pro-

duite journellement. La fatigue et l'effort sont de mauvais instruments. L'homme est capable d'une certaine somme de travail proportionnée à l'âge, à la force physique ou à l'intelligence. L'ouvrier de 8 ans, c'est-à-dire l'enfant à peine arrivé à mi-chemin de la croissance, ne peut évidemment fournir qu'une minime partie de la besogne qu'on peut exiger d'un homme fait; tout ce qui est demandé de plus sera mauvaise besogne.

La limitation du travail des enfants ne peut porter préjudice à aucun intérêt, et du reste, on ne saurait trop payer, dussent quelques intérêts privés en souffrir, les immenses avantages qu'elle assure, et dont le plus grand, le plus incontestablement utile, est l'instruction du peuple. Dans les conditions actuelles, l'instruction du peuple est sinon impossible, du moins fort difficile; avec un système analogue au système anglais, elle devient praticable; l'instruction est, en ce moment, le premier besoin des classes ouvrières; elle leur est indispensable pour arriver à cette réhabilitation poursuivie avec tant d'acharnement et quelquefois par de si mauvaises voies.

5° Police des Ateliers de manufacture.

Un grave danger pour l'ouvrier peut résulter du jeu des machines en mouvement; dans les fabriques, tout devrait être disposé pour rendre impossible ces accidents affreux qui coûtent à la victime la perte d'un membre ou même la vie. Ces cas sont encore fréquents, quoique les moyens de préservation ne soient pourtant ni bien compliqués, ni bien coûteux. L'humanité des industriels peut s'exercer utilement sur ce point; qu'ils donnent à leurs ateliers les dimensions nécessaires; qu'ils y établissent des couloirs suffisamment larges, pour qu'on puisse circuler sans danger; qu'ils couvrent leurs outillages, courroies, arbres en fer, d'une enveloppe en zinc, fil de fer ou autre, qui, sans nuire à leur jeu, mette l'ouvrier à l'abri de leurs atteintes; qu'ils confient la direction des machines à des hommes expérimentés, en leur interdisant le nettoyage et le graissage tant que les machines sont en mouvement; enfin, qu'ils introduisent dans les règlements de fabrique

des clauses qui ont pour objet de prémunir l'ouvrier contre ses propres imprudences et lui fassent faire usage d'habillements serrés à manches courtes et peu larges. L'intervention de la loi sur ces points pourrait être très-efficace.

Par l'exécution rigoureuse et constante de ces prescriptions, on pourra éviter, en grande partie, ces accidents si regrettables. Nous empruntons à un rapport de la commission des hospices de la ville de Lille la statistique suivante des accidents survenus dans les fabriques de cette ville du 1er Janvier 1847 au 12 Mai 1852: 390 blessés ont été transportés à l'hospice St-Sauveur, 12 sont morts, 339 sont guéris, 39 ont subi des amputations et devenaient par conséquent incapables de travailler. Le rapporteur fait remarquer que le nombre des accidents augmente continuellement.

Comme nous l'avons dit plus haut, la loi pourrait établir sur ce point des prescriptions sévères et nommer des inspecteurs armés de pouvoirs étendus pour imposer aux industriels toutes les précautions indispensables, enfin elle devrait accorder des dommages-intérêts à la personne ou à la famille de l'ouvrier estropié ou tué par suite de l'inobservation des lois ou des règlements de l'autorité publique.

6° Hygiène de l'Industrie cotonnière.

L'expérience a prouvé que le travail du coton peut être nuisible à l'ouvrier qui s'y adonne; en effet, la poussière, qui se dégage pendant les diverses opérations auxquelles cette matière textile est soumise, en pénétrant avec l'air dans les voies profondes de la respiration, exerce des effets funestes sur la santé des ouvriers. L'opinion s'est formée sur ce point de la science, comme généralement elle se forme sur tout ce qui paraît cause de maladie. On a remarqué que les individus respirant habituellement cette poussière sont plus que d'autres sujets à diverses maladies des organes respiratoires, et on en a conclu qu'il existe un rapport de causalité entre elles. C'est ainsi que l'idée du danger de la poussière de coton s'est établie avec

une puissance de notoriété que rien ne saurait détruire. Cette influence a même paru si évidente à quelques philantropes de Manchester, qu'ils ont provoqué une enquête parlementaire à ce sujet. Des auteurs très-recommandables, tels que Morgagni, Ramazzini, Palissier et d'autres, avaient déjà observé les funestes effets de la poussière cotonneuse sur l'ouvrier ; ils avaient reconnu, par l'expérience, que cette poussière s'introduisait dans les voies respiratoires, s'amassait dans les cellules aériennes, obstruait les vésicules et les rendait imperméables, mais ils avaient eu trop peu d'occasions d'étudier les lésions organiques après la mort, pour savoir d'une manière sûre et le siège et la nature des lésions produites, aussi ont-ils désigné sous le nom commun d'asthme les diverses affections pulmonaires nées de cette poussière. Presque tous les médecins des villes manufacturières ont reconnu que le séjour dans les ateliers, l'absortion de la poussière et la température élevèe qui y règne, sont la source de nombreuses maladies respiratoires qui font périr chaque année un grand nombre d'ouvriers.

A ces assertions, l'on pourrait opposer celles de quelques médecins qui ne voient rien d'insalubre dans l'industrie cotonnière, et celles d'un grand nombre de filateurs qui ont des ouvriers qui séjournent continuellement dans les manufactures de coton et qui n'ont jamais éprouvé le moindre inconvénient de l'inspiration continuelle et journalière de l'air de ces ateliers. M. Andrew Ure, dans sa philosophie des manufactures, regarde les filatures de coton comme le préservatif des scrofules, même à Manchester, malgré le climat froid et très-humide de cette ville. M. Nassau W. Senior, dans ses lettres sur le « Factory act London 1837, » partage la même opinion; il indique que, dans quelques-uns des districts les plus manufacturiers de l'Angleterre, les ouvriers sont les personnes de la classe laborieuse les mieux portantes ; les filles en particulier ont beaucoup meilleure mine que celles de la campagne ; dans les cantons manufacturiers des Etats-Unis, la sànté des ouvriers ne paraît, en aucune manière, inférieure à ce qu'elle est dans les cantons livrés à l'agriculture.

M. Thouvenin, médecin à Lille, dans un mémoire couronné et publié en 1846, par la Société de Médecine de Bordeaux, parcourt la série des opérations exécutées dans les filatures de coton et ne considère que le battage à la baguette comme une cause directe, incessante et rapide de maladies graves pour ceux qui l'exercent. Les vastes salles des filatures de coton, dit-il, sont bien autrement salubres que les chambres basses, froides, noires, sales et humides des ouvriers. Nous croyons avec lui que le travail domestique est plus nuisible à la santé de l'ouvrier que le travail collectif dans une manufacture où sont observées toutes les règles de l'hygiène; en effet, en recherchant le nombre comparatif des réformés qui correspond à cent conscrits valides, et en ne tenant d'ailleurs compte que des réformés pour cause d'infirmités, faiblesse de constitution ou défaut de taille, on a reconnu que, dans le canton de Clary (arrondissement de Cambrai), où il n'existe pas de grands ateliers, mais où le tissage domestique est très-répandu, le nombre des réformés a atteint en moyenne, pour les années 1836, 1837 et 1838, le chiffre considérable de 150 individus; et pendant la même période, la ville de Lille, dans l'ensemble, n'a présenté que le chiffre relatif de 139 réformés, bien qu'il existe pour cette localité une cause particulièrement aggravante de détérioration pour la classe ouvrière, celle de l'habitation, dont les conditions d'insalubrité sont portées à un degré extrême. Si l'on prend d'autres cantons manufacturiers, où cette circonstance défavorable du logement n'existe pas comme à Lille, on s'éloigne aussitôt d'une manière considérable du chiffre des réformés atteint dans le canton de Clary. Le nombre comparatif pour Roubaix, dont la population ne se compose, pour ainsi dire, que de fileurs, n'est que de . . . . . . 116.

Pour le canton de Tourcoing de. 99.

Pour celui de Cateau de . . . . 94.

Il y a d'ailleurs à faire ressortir encore que le chiffre des réformés pour ces localités manufacturières est inférieur à celui de divers cantons où prédomine l'élément agricole, mais où les ateliers de famille sont plus ou

moins répandus. C'est ainsi que l'on trouve les chiffres comparatifs suivants pour les cantons ci-après :

Bergues.	137.
Bourbourg	132.
Merville.	124.
Steenvoorde. . . .	121.
Quesnoy-sur-Deule.	119.
Wormhoudt	114.
Armentières	111.
Bailleul.	106.
Hazebrouck.	101.

Ces observations sont extraites d'un mémoire envoyé à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, par la Chambre de Commerce de Lille, sur le projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures (Octobre 1840).

On voit, par ces exemples, l'utilité première qu'il y aurait à atteindre le travail en famille ; il résulte, en effet, de ces renseignements, que l'atelier domestique est plus funeste à la santé de l'ouvrier que l'atelier de la manufacture ; mais nous ne pouvons partager les idées optimistes de ces auteurs qui n'attribuent à l'industrie cotonnière aucune influence sur la santé de ceux qui y travaillent; nous croyons, avec l'auteur du sujet mis au concours, que le séjour dans les ateliers et l'absorption de la poussière qui y règne engendrent de nombreuses affections pulmonaires, mais hâtons-nous d'ajouter que ces maladies trouvent, chez les ouvriers, dans d'autres circonstances, un terrain propre à leur développement, par exemple, dans un logement humide et mal aéré, une nourriture insuffisante, l'ivrognerie, causes dont nous avons déjà signalé l'influence précédemment.

Nous allons passer rapidement en revue les différentes opérations auxquelles le coton est soumis, en appréciant leur influence sur la santé des ouvriers. Autrefois, l'industrie cotonnière ne connaissait que trois appareils bien simples : une claie d'osier et une baguette pour le battage, un rouet pour le filage, et un métier pour le tissage. Le

battage et l'épluchage, quoique dégageant une poussière abondante et donnant lieu à des mouvements désordonnés et violents des bras et de tout le corps, n'offraient pas beaucoup d'inconvénients, cette opération ne se faisait que sur une petite échelle, en proportion des besoins des fileuses. Le tissage à la main avait souvent des suites fâcheuses pour les ouvriers. Le tisserand à la main doit être assis d'aplomb devant le métier, sur un banc qui fait corps avec celui-ci ; les mouvements de balançoire, pour chasser la navette à travers la chaîne, s'opèrent de la main droite, les muscles de la main et de l'avant-bras doivent seuls concourir à faire exécuter ce mouvement. Les pieds sont appliqués sur des leviers qui s'abaissent alternativement, afin d'écarter les fils de la chaîne et donner passage au fil de la navette ; à ces mouvements participent, non-seulement les muscles de la jambe, mais aussi ceux de la cuisse et du bassin. Il arrive assez souvent que les tisserands contractent de mauvaises habitudes ; au lieu de se placer d'aplomb devant le métier, la plupart prennent une position oblique ; ceux de petite taille inclinent la poitrine en avant, la moitié supérieure du corps étant tournée à gauche et la moitié inférieure, ainsi que les jambes, à droite, de manière que le corps entier présente une double spirale. D'autres et surtout les ouvriers de grande taille ont le dos voûté, de manière que la colonne vertébrale se dévie en cyphose. Cette mauvaise conformation, après un travail ininterrompu de quelques années, devient habituelle. Chez les jeunes ouvriers tisserands, des déviations osseuses surviennent fréquemment ; le thorax se dévie, de manière que l'épaule gauche s'élève de 3 à 4 centimètres au-dessus de l'épaule droite ; les membres supérieurs, quoique ordinairement bien musclés, sont reportés en arrière de la cage thoracique.

Quelques personnes, M. de Villermé entre autres, dans son tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie, croient que la percussion du balancier contre le cylindre autour duquel les toiles s'enroulent doit se transmettre à la poitrine et à la région épigastrique. Avec M. Thouvenin,

nous pouvons assurer que jamais l'ouvrier ne se plaint de cette secousse désagréable qu'il devrait percevoir; le soin de se tenir à 5 ou 6 centimètres de distance du cylindre suffit pour éviter tout inconvénient; d'ailleurs, les perfectionnements introduits dans le tissage, l'usage de la navette volante, la diminution du poids du balancier ont diminué les efforts que l'ouvrier était obligé de faire pour serrer davantage le tissu.

Le travail mécanique du coton, tel qu'il s'exécute de nos jours, comprend quatre ateliers principaux : l'atelier du battage et de l'épluchage, l'atelier des préparations comprenant le cardage, l'étirage et le doublage, celui de la filature et celui du tissage. Le premier, dans lequel travaillent presque exclusivement des femmes, est celui qui est le plus nuisible à la santé des ouvriers. Une poussière irritante et du duvet cotonneux, qui pénètrent dans la bouche, les narines et les voies respiratoires, s'y dégagent en abondance. Il y a quelques années, le battage se faisait à la main, par des hommes constamment obligés de se tenir dans une position verticale et couverts d'une transpiration abondante, aussi, la plupart des ouvriers étaient obligés, au bout de 2 ou 3 ans, de quitter ce genre de travail. Quelques fabricants en chargeaient successivement et à tour de rôle les ouvriers de tous leurs ateliers. Aujourd'hui, par le battage à la mécanique, les industriels peuvent éloigner en grande partie cette cause d'insalubrité, en installant les appareils dans des salles spacieuses et bien ventilées, en faisant faire le travail par des machines closes et munies d'un ventilateur puissant qui appelle au-dehors la poussière et les détritus de coton; si les ateliers ne sont pas construits selon les règles hygiéniques voulues, il est rare que les éplucheuses, qui doivent y passer 12 heures par jour, puissent résister longtemps à cette atmosphère impure.

L'atelier des préparations, qui est aussi fréquenté par les femmes, présente moins de conditions d'insalubrité; ce sont ordinairement de jeunes filles ou femmes de 15 à 25 ans qui y travaillent; elles doivent surveiller leur travail avec attention et exécuter des mouvements con-

tinuels et modérés. Le débourrage des cardes présente les mêmes inconvénients que le battage du coton ; leur aiguisage, depuis qu'il se fait à la mécanique, a cessé d'être dangereux. Il règne dans cet atelier une température sèche de 18° à 20°; les ouvriers, en sortant, doivent prendre la précaution de se vêtir suffisamment, surtout pendant l'hiver, pour éviter une suppression brusque de la transpiration qui leur ferait contracter des maladies plus plus ou moins graves des organes pulmonaires.

Le troisième atelier de la fabrique de coton ne présente pas les inconvénients des précédents; le fileur est chargé de la surveillance de son métier et de lui donner l'impulsion nécessaire ; les rattacheurs s'occupent continuellement à rattacher les fils de coton qui se brisent; les uns et les autres sont toujours debout et dans un état de locomotion presque continuelle; la découverte du métier Self-Acting a simplifié et facilité le travail des fileurs; avant l'introduction de ce métier dans les salles de la filature de coton, l'ouvrier était chargé de ramener lui-même le chariot à son point de départ, ce qui constituait une opération fatiguante et qui finissait presque infailliblement par amener une tuméfaction du genou et une déviation de la taille. Nous pouvons donc dire que le filage ne présente directement rien de nuisible pour la santé de l'ouvrier, en tant que le travail n'a pas une durée excessive.

Dans l'atelier du tissage s'exécutent diverses opérations : le dévidage, le bobinage, l'ourdissage, le parage ou encollage, enfin le tissage proprement dit. L'encollage est fait par des hommes, dans des salles chauffées à une température de 37° à 40°. Les ouvriers sont constamment couverts par une transpiration abondante qui amène à sa suite la paleur du visage et l'amaigrissement; ils doivent éviter la transition brusque de la température élevée dans laquelle ils séjournent à une température basse. Ces deux inconvénients peuvent facilement être combattus. Il suffit d'accorder aux ouvriers du parage des relais plus fréquents, et de leur faire prendre quelques précautions à leur sortie de l'atelier. Les tisserands, qui sont debout

devant leurs métiers, ne sont placés sous aucune influence nuisible.

La fabrication de dentelles n'a rien de funeste en elle-même, mais exigeant un travail sédentaire, elle exerce une influence d'autant plus défavorable sur la santé et la constitution des ouvrières que celles-ci sont pour le plus grand nombre des jeunes filles auxquelles il faudrait de l'air et de l'exercice pour atteindre à leur parfait développement.

L'anémie, l'amennorrhée, la dysmennorrhée, la chlorose, les déviations osseuses thoraciques et vertébrales, le rachitisme, les scrofules, les engorgements des viscères abdominaux, et surtout la myopie, sont les difformités et les maladies qu'on observe le plus fréquemment chez elles. L'habitude qu'ont ces ouvrières de chanter pendant leur travail, c'est-à-dire dans une position courbée, alors que les organes de la respiration sont gênés dans leurs fonctions, contribue beaucoup à l'apparition des symptômes de la tuberculisation pulmonaire. Retz assure que la plus grande partie des ouvrières en dentelles d'Arras meurent phthisiques (Lombard, *Influence des Professions sur le développement de la Phthisie*).

L'influence de la poussière cotonneuse, comme cause de maladie, paraît tenir à son action topique, à l'irritation qui résulte de son contact; elle déterminera donc des lésions dans les organes où elle se déposera, c'est-à-dire dans le pharynx, le larynx, les bronches et le tissu pulmonaire. MM. Hardy et Béhier (*Traité élémentaire de Pathologie interne*, tome 2, p. 554) signalent l'inspiration d'un air constamment chargé de matières pulvérulentes, comme celui qu'on respire dans les fabriques de coton, comme cause capable de produire la bronchite chronique; mais la maladie que l'on rencontre le plus fréquemment et qui est la plus funeste pour l'ouvrier est la phthisie pulmonaire; l'importance de cette maladie nous engage à nous étendre un peu sur ce sujet. La phthisie pulmonaire fixe de préférence son siège dans le lobe supérieur des poumons; lorsqu'un seul de ces organes est malade, c'est plus souvent le gauche que le droit. La

marche de cette affection est ordinairement assez lente, parce que l'agent morbide auquel elle doit son origine ne s'introduit pas toujours dès les premiers moments jusque dans le tissu pulmonaire ; au contraire, nous avons pu nous assurer que les ouvriers exposés à cette cause délétère séjournent assez longtemps dans les ateliers des filatures de coton sans éprouver d'autres incommodités que l'enchifrènement, la soif, la sècheresse et le picotement du gosier, auxquels effets vient se joindre plus tard le chatouillement perçu dans la muqueuse du larynx, avec toux sèche et fréquente, ainsi que l'extinction de la voix ; ou bien encore la voix devient voilée, rauque et sépulcrale.

L'espace de temps pendant lequel ces symptômes persistent sans s'étendre est très-variable, toutefois l'expérience nous a prouvé que l'été, lorsque l'atmosphère est chaude et sèche, la température constante, l'irritation des voies aériennes restait plus longtemps stationnaire que pendant l'hiver, l'automne ou le printemps ; lorsque l'irritation bronchique a duré 2 à 3 mois, la phthisie fait alors des progrès rapides ; le malade commence à se plaindre de gêne dans la respiration ; une toux vive semble apparaître par quintes, surtout le matin ; l'expectoration devient plus abondante ; on peut découvrir, à l'origine de la maladie, dans la matière expectorée, en l'examinant au microscope, des corps floconneux très-fins ou bien des points de forme variée qui ressemblent parfaitement à la poussière suspendue dans l'air respiré par l'ouvrier.

Les sujets qui périssent le plus souvent victimes de la maladie sont âgés de 16 à 30 ans, d'une constitution lymphatique ou lymphatico-sanguine, mal développée ou cachectique ; ajoutons-y le vice d'évolution de la poitrine, dont les effets se font principalement sentir au diamètre antéro-postérieur, c'est-à-dire quand la poitrine est aplatie d'avant en arrière et retrécie surtout à sa circonférence inférieure, en sorte que celle-ci n'offre pas une grande différence avec la circonférence supérieure, enfin lorsque le retrécissement de cette cage osseuse a lieu aux dépens du diamètre transversal, que le sternum est poussé en avant, et que la poitrine est bombée avec saillie des omoplates.

Le sexe féminin compte aussi un plus grand nombre de victimes que le masculin; doit-on attribuer cette différence à ce que la cavité de la poitrine, naturellement développée, soit plus étroite chez la femme que chez l'homme? Nous ne le croyons pas; nous pensons, au contraire, que la mortalité s'explique d'une manière plus rationnelle, parce qu'un plus grand nombre de femmes parvenues à l'âge ci-dessus indiqué est exposé à l'action de la poussière du coton, tandis que les hommes du même âge travaillent plutôt au filage de cette matière, opération qui n'entraîne pas les mêmes inconvénients que celle qui sert à débarrasser le coton brut de tous les corps étrangers qui s'y trouvent mêlés.

Il serait possible de prévenir, dans le plus grand nombre de cas, la formidable affection dont nous nous occupons, en invoquant les secours de l'hygiène; mais les obstacles contre lesquels viennent se briser les moyens hygiéniques les plus sûrs sont d'une part, l'insouciance des ouvriers peu jaloux de l'état de leur santé, et de l'autre, la résistance d'inertie, effet d'une habitude contractée depuis longtemps et à laquelle on ne renonce qu'avec la dernière répugnance, surtout lorsqu'il s'agit d'employer l'un ou l'autre moyen préventif qui gêne le cardeur et le fileur pendant le travail; aussi, en proposant l'emploi de certaines précautions hygiéniques pour empêcher l'action funeste de la poussière de coton, nous sommes persuadés qu'elles seront rejetées par ceux-là même qui devraient les accepter avec reconnaissance.

Rendons d'abord compte de ce que les anciens ont conseillé pour préserver les ouvriers plongés dans l'atmosphère d'une filature.

En premier lieu on a indiqué l'usage de tissus secs ou humides fixés au-devant de la face, de masques en verre ou d'autre matière légère ou flexible, mais l'insuffisance et l'incommodité de ces moyens les ont fait de suite abandonner.

Macquart (*Patissier, Traité des maladies des artisans*, page 4) propose de placer dans les narines de petites éponges imbibées de liqueur aromatique; ce procédé exige

que l'on tienne la bouche fermée, ce qui gêne la respiration.

On a aussi proposé de faire respirer aux ouvriers cardeurs un air pur, au moyen de longs tuyaux en cuir flexibles communiquant au-dehors de la salle où se fait le cardage, l'emploi de cet appareil incommode trop les ouvriers.

M. Brizé-Fradin (*Annales des Manufactures*, tome Ier, page 203) conseille l'usage d'un appareil préservatif nommé par lui Tube d'aspiration ; c'est une pipe à fumer dont la chambre renversée est remplie de coton écru imbibé d'eau commune. On fixe l'appareil sur la poitrine de l'ouvrier, et, lorsqu'il veut s'en servir, il saisit avec la bouche le tuyau de la pipe et inspire ; mais cet instrument ne remplit nullement son but, car l'air traverse difficilement, pour ne pas dire plus, le coton mouillé ; d'ailleurs, les ouvertures du nez ne sont pas garanties.

M. Gosse de Genève (*Mémoire sur l'Hygiène des professions insalubres*, voyez Bibliothèque universelle, tome IV, page 39) vante l'emploi d'une éponge imbibée d'eau froide et fixée sur la face avec des rubans ; cette éponge doit avoir la forme d'un cône creux, et la base doit être assez large pour couvrir le sommet du nez, la bouche et le menton.

En convenant de l'avantage des appareils que nous venons d'énumérer, nous ne pouvons nous dissimuler qu'ils sont d'une application difficile, ajoutons encore que les ouvriers en général sont si peu jaloux de leur santé qu'ils dédaignent de s'entourer de préservatifs et de les porter avec eux ; il faut donc tâcher de trouver des moyens simples, peu coûteux, qui, en empêchant l'entrée de la poussière de coton dans les voies aériennes, ne gênent en rien les mouvements de l'ouvrier pendant les heures de travail.

Ramazzini (*Opera Omnia*, London, 1718, in-4°, *de Morbis Artificium tractat*, pages 333, 340 et 342) propose d'envelopper la face d'un bandeau ; ce moyen très-simple et très-utile gênerait encore trop la respiration. Nous croyons

qu'on pourrait le remplacer parfaitement par un masque de papier huilé couvrant toute la face et fixé derrière la tête au moyen de rubans; la partie du masque correspondant aux narines et à la bouche serait percée de 5 à 6 trous faits avec des épingles ordinaires.

M. Louis Reybaud, dans son enquête sur la condition des ouvriers cotonniers, dit qu'à Bolton, près de Manchester, il a vu un ouvrier avoir recours à un petit instrument très-ingénieux. C'est une toile métallique à mailles très-fines qui, s'adaptant sur le nez, en bouche complètement les fosses, et livrant passage à l'air empêche le duvet d'y pénétrer. L'ouvrier qu'il a interrogé lui a assuré qu'il s'était guéri ainsi d'une phthisie commençante.

Quelque soit l'appareil dont l'ouvrier fasse usage, il ne peut le quitter qu'en sortant de la salle et doit le reprendre aussitôt qu'il y est entré; pendant les heures de travail, il parlera aussi peu que possible; il serait encore bien utile, pour parer autant que possible à la présence dans la bouche, dans la gorge et dans les bronches de la poussière et du duvet cotonneux, que les ouvriers fissent un usage fréquent de boissons adoucissantes, comme une décoction d'orge, de racines d'althée, de feuilles de guimauve, aiguisée de sirop de mûres ou de citron; à cet effet, les fabricants pourraient tenir à la disposition de leurs ouvriers une décoction émolliente qu'ils pourraient boire à volonté pendant les heures de travail; cette boisson salutaire et peu dispendieuse leur éviterait quelquefois de sérieuses maladies.

Indépendamment de la poussière, la viciation de l'air des salles des filatures de coton peut présenter des inconvénients très-graves capables d'exercer une influence nuisible sur la santé des ouvriers. L'air pur, on l'a dit avec raison, est le premier aliment de la vie, *vitæ pabulum*. Nous savons que lorsqu'un certain nombre de personnes est confiné dans une salle close, l'air, au bout d'un certain temps, est profondément modifié dans sa composition et dans ses propriétés, il cède continuellement une partie de son oxygène et se charge d'acide carboni-

que, de vapeur d'eau et des produits organiques de l'exhalation pulmonaire et cutanée. A ces produits il faut ajouter, dans les fabriques de coton, ceux qui proviennent des foyers de combustion et d'éclairage, produits qui contiennent, outre l'eau et l'acide carbonique, des gaz plus nuisibles, tels que l'oxyde de carbone et des hydrogènes carbonés. Avant de faire connaître l'action de l'air altéré sur les organes de l'homme, établissons d'abord ce que la science nous apprend sur sa composition, et les modifications qu'il subit par la respiration.

L'air, d'après les travaux de Dumas, Boussingault et Regnault, est un mélange d'oxygène et d'azote dans la proportion de 79 °/₀ d'oxygène et de 21 °/₀ d'azote, il renferme en outre une quantité variable de vapeur d'eau, une petite proportion d'acide carbonique, et encore, mais en quantités infiniment petites, quelques autres gaz ou vapeurs.

M. Valentin (chapitre *das Asthmen* dans *Lerbuck der physiologie der Menschen,* 2e édition, 1847, 1er vol., p. 510) fixe à 500 centimètres cubes, c'est-à-dire à 1/2 litre la quantité d'air qui entre et sort des poumons à chaque mouvement respiratoire. L'air expiré est moins riche en oxygène que l'air inspiré, il en perd donc dans son passage dans les poumons ; d'un autre côté il contient une quantité d'acide carbonique beaucoup plus considérable ; quant aux proportions d'azote, elles sont à peu près les mêmes dans l'air expiré que dans l'air inspiré.

MM. Valentin et Brunner ont prouvé par l'analyse chimique que l'air expiré ne contient plus que 16,03 °/₀ en volume d'oxygène, or l'air atmosphérique en contient 20,9 °/₀, il a donc eu absorption de 4,87 d'oxygène pendant la respiration ; la quantité d'acide carbonique contenue dans l'air expiré est de 4,27 °/₀ ; la quantité d'oxygène absorbée pendant la respiration l'emporte donc sur la quantité d'acide carbonique exhalé, cette différence existe toujours, car les résultats de la combustion animale qui s'opère dans les poumons ne consiste pas seulement en acide carbonique, il se forme encore d'autres

produits et surtout de l'eau, dès lors l'excédant de l'oxygène inspiré est utilisé à la combustion de l'hydrogène. On peut établir en moyenne que l'homme perd en 24 heures par ses poumons une quantité d'eau comprise entre 400 et 500 grammes, et par l'évaporation cutanée environ 1,000 grammes. La sursaturation de l'air confiné qui en résulte doit, d'après M. Félix Leblanc (*Recherches sur la composition de l'air confiné* dans les *Annales de Chimie et de Physique,* 1842, tome V, page 223), amener, si non un arrêt, du moins une diminution notable de l'évaporation cutanée et de la transpiration pulmonaire. L'air atmosphérique se charge en outre de principes miasmatiques. Peclet et Dumas ont noté que l'air expulsé des salles renfermant un grand nombre d'hommes exhale souvent une odeur infecte. M. Gavarret a prouvé que ces miasmes, jusqu'ici inconnus dans leur essence, jouent un rôle spécial et très-important dans la viciation de l'air confiné. Il a vu périr des animaux dans une atmosphère non renouvelée, mais à laquelle on restituait l'oxygène à mesure qu'il disparaissait, en même temps qu'on absorbait l'acide carbonique à mesure qu'il se formait, preuve évidente de l'influence singulièrement active des causes de viciation indépendante de la désoxygénation de l'air. Ces matières organiques, tenues en suspension dans la vapeur d'eau des exhalations, jouent incontestablement dans l'air confiné un rôle important, et c'est à elles surtout que sont dûs les funestes effets de l'encombrement qui produit des maladies des organes respiratoires, la fièvre typhoïde et autres maladies contagieuses.

Nous pouvons donc dire, à moins que l'espace dans lequel l'homme se trouve renfermé ne soit extrêmement resserré et qu'il ne périsse ainsi en peu de temps par asphyxie, que c'est surtout l'accumulation des produits organiques de l'expiration cutanée et pulmonaire qui est nuisible. Dans une salle close, l'air, alors qu'il paraît le plus vicié à l'odorat et qu'il semble le plus irrespirable, ne contient guère au-delà de 1 °/₀ d'acide carbonique. Longtemps avant que l'air atmosphérique, dans lequel l'homme respire, ne contienne 4 ou 5 °/₀ d'acide carboni-

que, cet air est devenu nuisible pour lui. Autant que possible l'ouvrier doit être placé dans des conditions qui le rapprochent le plus du milieu où il est appelé à vivre; ces conditions, on pourrait les réaliser dans les fabriques de coton, si l'on fournissait incessamment à l'ouvrier une nouvelle quantité d'air prise au-dehors, et si l'on enlevait aussi, au fur et à mesure, les produits gazeux de son expiration ; si, en d'autres termes, il se trouvait placé dans un courant d'air continu, apportant sans cesse de l'air neuf, entraînant sans cesse l'air vicié.

La plupart des systèmes de ventilation qui ont été proposés ont cherché à réaliser ce problème, qui est d'ailleurs assez complexe. Il faut tenir compte, en effet, et de la capacité des locaux, et du nombre des ouvriers, et du temps qu'ils doivent y séjourner. Il faut encore tenir compte de toutes les causes de viciation de l'air, telles que la quantité d'acide carbonique produit par le poumon, par la combustion et l'éclairage, la quantité de vapeur d'eau fournie par la peau et le poumon. En faisant entrer tous ces éléments dans le calcul, on peut établir qu'il faut en moyenne 10 mètres cubes d'air neuf par heure et par individu, et dans les salles où de la poussière se dégage, il faut fournir une quantité double d'air, c'est-à-dire environ 20 mètres cubes d'air neuf par heure et par individu.

La ventilation peut être naturelle ou artificielle ; cette dernière doit être préférée à la première qui s'opère par les joints des portes et des fenêtres, car celle-ci est presque toujours insuffisante et donne lieu à des courants d'air.

Pour que la ventilation soit bonne, il faut :

1° Que l'air à introduire soit pur ;

2° Que l'échange d'air se fasse d'une manière insensible, sans donner lieu à des courants ;

3° Qu'elle soit ininterrompue ;

4° Qu'elle soit proportionnée aux causes qui rendent l'air vicié, c'est-à-dire qu'elle fournisse au moins 10 à 20 mètres cubes d'air par heure et par individu.

Dans tout système de ventilation sagement conçu, on doit se proposer de fournir au moins cette quantité d'air. On conçoit d'ailleurs, qu'en pareille matière, on ne pourra jamais pécher par excès, et si des considérations économiques ne dominaient la question, nous dirions qu'il faut fournir autant d'air que possible, et se rapprocher de plus en plus des conditions de la respiration à l'air libre. Il importe aussi de renouveler toute la masse d'air renfermée dans les salles de fabrique, afin de chasser l'air vicié qui est répandu dans tout l'espace ; en effet, M. Lassaigne, professeur de physique et de chimie à Alfort *(Annales d'Hygiène publique,* tome 36), a prouvé que dans les endroits où l'air est confiné et a servi pendant un certain temps à la respiration sans être renouvelé, l'acide carbonique se trouve à peu près également répandu dans toute la masse d'air ; les appareils de ventilation doivent donc agir, dit-il, en déterminant plus ou moins promptement le renouvellement de toute la masse d'air vicié qu'on supposait se rassembler tout d'abord dans les régions inférieures plus froides.

A la ventilation sont intimement liés le chauffage et l'éclairage des fabriques.

Les conditions d'un bon chauffage sont :

1° Que la température des ateliers augmente d'une manière régulière et qu'elle soit en rapport avec le genre de travail que l'ouvrier exécute ;

2° Que la température soit proportionnée au volume d'air introduit par la ventilation ;

3° Que les appareils de chauffage ne puissent occasionner d'incendie, le coton étant très-inflammable ;

4° Qu'au point de vue économique et hygiénique on emploie des combustibles qui produisent beaucoup de chaleur, laissent peu de résidus, et ne répandent dans les ateliers ni fumée ni gaz nuisibles ; il faut en un mot que la combustion soit complète.

Le chauffage, au moyen d'air chauffé ou de vapeur d'eau, est celui qui convient le mieux pour les ateliers ; il ne produit pas de gaz nuisibles, présente le plus d'éco-

nomie et occasionne moins de danger d'incendie. Le chauffage par la vapeur d'eau peut même, en cas d'incendie, être un moyen d'extinction; il suffit de munir les tuyaux, dans lesquels la vapeur circule, de robinets qu'on ouvre quand le feu se déclare.

On ne peut pas perdre de vue que les ouvriers de fabrique, par suite d'une nourriture et d'un habillement insuffisants, présentent moins de résistance à l'influence du froid que les personnes bien nourries et mieux vêtues.

Il est encore très-important, quand on construit une fabrique, d'en régler convenablement l'éclairage du jour pour faciliter le travail.

Quant à l'éclairage artificiel, il peut se faire au moyen de bougies, de lampes à huile, ou de gaz. Ce dernier mode doit certainement être préféré comme le plus utile, le plus simple et le plus économique. L'éclairage par bougies est généralement insuffisant, celui à l'huile exige journellement beaucoup de soins pour nettoyer et préparer les lampes, et donne lieu a des gaz hydrogénés. L'éclairage par le gaz, quoique présentant moins d'inconvénients, n'en est cependant pas exempt; si le gaz n'est pas suffisamment purifié, il donne lieu a des produits nuisibles; il augmente beaucoup la température, et sa combustion exige plus d'oxygène; la ventilation doit donc être plus active. Il est surtout important de bien éclairer dans les fabriques les endroits dangereux pour les ouvriers, comme les escaliers, et là où passent les courroies, où sont établis des engrenages, etc.

Les industriels doivent entretenir la plus grande propreté dans leurs ateliers, en faire blanchir les murs intérieurs au moins deux fois par an avec un lait de chaux et exiger de la part des ouvriers des habitudes d'ordre et de propreté; le sol des fabriques devra toujours être carrelé ou planchéié, il ne pourra jamais être de terre battue.

Disons encore un mot des lieux d'aisance qui doivent être construits dans de bonnes conditions et être tenus très-propres; au point de vue moral, on les séparera pour les deux sexes, en ayant soin de ne pas trop les éloigner

de la fabrique, pour que la surveillance soit facile, ni de les placer trop près à cause des émanations qui souvent s'en dégagent.

CONCLUSION.

Améliorer l'état moral de la classe ouvrière des fabriques; la rattacher aux autres classes de la société par l'intelligence de ses devoirs; lui inspirer cet esprit d'ordre et de prévoyance sur lequel repose le bonheur intérieur des familles; réveiller en elle ce saint amour des enfants, qui l'empêcherait de sacrifier à des travaux trop rudes et trop précoces des êtres trop jeunes et trop faibles pour les soutenir; en un mot, faire que l'ouvrier soit un citoyen moral et non une brute toujours prête à se révolter contre la société dont il ne partage que les peines; tels seraient les moyens propres à faire cesser les abus dont les philantropes se plaignent à juste titre.

Mais comment y parvenir? Il est bien évident que ces résultats ne sont pas de ceux qu'on obtient par une loi. C'est à l'action lente d'une éducation morale et religieuse qu'il faut demander ces bienfaits que l'intervention trop directe de la loi ne saurait amener. Il faut que le chef de fabrique coopère à cet acte de régénération sociale en y apportant cet esprit de justice et d'humanité qui, après tout, est la meilleure sauvegarde. Afin que les industriels sachent conserver la santé et la force physique des classes ouvrières, il faut que le principe de respect à la dignité fraternelle trouve sa source dans leur propre cœur. Alors le travail est ordonné en proportion de l'âge et des forces; le salaire est relatif au travail. L'homme qu'on emploie est un de nos semblables; sa condition doit en conséquence être respectée; il ne faut point qu'on le dégrade jusqu'à celle des brutes, qu'on l'estime presque au-dessous de la valeur d'un rouage matériel ou d'une machine.

Quand les ouvriers reconnaissent dans leurs chefs ce principe de justice et d'humanité et en ressentent les effets par la manière dont ils en sont traités, ce respect de la dignité fraternelle devient un principe commun de la classe industrielle et tend à lui imprimer ce caractère

civil qui l'harmonise avec les autres classes de la société et coopère à cimenter la fraternité nationale.

Nous pensons que le fabricant comprendra qu'il vaut mieux pour lui avoir des ouvriers, dont l'intelligence et l'esprit d'ordre doubleront l'activité, que des manœuvres abrutis, ne connaissant aucun frein, et dont il peut devenir la première victime aux jours de perturbation politique. Mais, pour obtenir ces heureux résultats, il faut qu'il consente à renfermer dans des bornes raisonnables le travail journalier des enfants et des adolescents qu'il emploie; il faut qu'il leur laisse le temps nécessaire pour développer leur état physique, intellectuel et moral ; il faut qu'il cesse de se rendre complice de la barbarie de ses ouvriers qui forcent leurs malheureux enfants à les suivre dans les ateliers où tout est cause de dégradation pour leur âge trop tendre ; il faut enfin qu'il se conforme aux prescriptions suivantes que nous avons déjà énumérées dans notre travail, mais que nous croyons utile de résumer brièvement. L'industriel doit,

A Quant aux fabriques :

1° Pourvoir les ateliers des meilleurs moyens de ventilation de chauffage et d'éclairage ;

2° Veiller à ce que la lumière solaire s'y répande à profusion ;

3° Assurer à chaque travailleur la jouissance d'au moins 10 à 20 mètres cubes d'air ;

4° Faire carreler ou planchéier le sol des fabriques ;

5° Entretenir la plus grande propreté dans les ateliers et en faire blanchir les murs intérieurs deux fois par an avec un lait de chaux ;

6° Prévenir par des mesures utiles et sévères les blessures produites par le jeu des machines ;

7° Prendre toutes les précautions afin d'éviter les incendies qui entraînent le chômage ;

8° Faire usage d'instruments perfectionnés qui allégent le travail et diminuent le danger pour la santé de l'ouvrier ;

9° Etablir les manufactures hors des grands centres de population, si c'est possible.

B. Quant aux ouvriers :

1° Ne pas admettre les enfants avant l'âge de huit ans ;

2° Exiger qu'ils soient vaccinés ;

3° Eloigner les enfants faibles, chétifs, scrofuleux, ou ayant la poitrine mal conformée ;

4° Ne les engager que provisoirement et sur la production d'un certificat délivré par un médecin ;

5° Exiger qu'ils sachent lire et écrire, et les obliger à fréquenter les écoles ;

6° Ne les faire travailler que six heures par jour, c'est-à-dire par relais ;

7° Eloigner les ouvriers adultes invalides, surtout ceux qui ont une affection pulmonaire, ou leur faire employer un appareil que nous avons décrit ;

8° Exiger des ouvriers des habitudes d'ordre et de propreté ;

9° Ne pas permettre aux ouvriers de prendre leurs repas dans les ateliers, mais les contraindre à aller au-dehors ou dans un local destiné *ad hoc ;*

10° Défendre sévèrement l'usage du tabac pendant le travail ;

11° Extirper par tous les moyens possibles l'ivrognerie ;

12° Construire des maisons salubres pour les ouvriers, et exercer sur eux un patronage utile en-dehors de leur travail ;

13° Accorder un salaire équitable, c'est-à-dire le mettre en harmonie avec les besoins sociaux actuels en vue surtout de la diminution de la valeur de l'argent ;

14° Engager les ouvriers à se marier à des personnes exerçant une autre profession, afin d'extirper du sein de la famille le germe des maladies professionnelles.

Ces mesures, l'intérêt de l'humanité les réclame. Ne pas y faire droit serait faire preuve d'une incurie coupable, et nous pensons qu'il est du devoir des industriels de rendre dorénavant impossibles les abus que nous avons signalés ; à cet effet, il serait juste que, sur quelques points, le gouvernement leur vienne en aide.

HISTOIRE DE L'ART.

L'ART ROMAIN DANS LES GAULES.

LES BAINS ANTIQUES.

QUELQUES BASILIQUES DE SAINTONGE.

Par M. L'HÔTE, Vice-Président.

Les monuments n'ont pas seulement leur histoire politique écrite comme celle des princes et des chefs de race dans les livres ou les manuscrits des bibliothèques, ils portent leur généalogie artistique marquée au front, et c'est surtout par ce signe qu'ils parlent aux siècles, qu'ils racontent aux neveux la gloire, la grandeur et le caractère moral des ancêtres. Les beaux souvenirs, les faits héroïques, les principaux évènements se rattachent pour le peuple à certains monuments de la contrée où il est né, où il vit et où il doit mourir; ce sont là ses archives à lui; c'est le seul cabinet héraldique dont il connaisse et apprécie les traditions, dont il comprenne les armoiries et les légendes.

En faisant la conquête des Gaules, les Romains y introduisirent l'art de la guerre par leurs lignes de circonvallation et leurs camps retranchés, mais en même temps l'art de la paix par excellence, l'architecture, c'est-à-dire le plus grandiose, le plus utile et le plus civilisateur des arts. Parmi les remarquables vestiges qu'a laissés l'empreinte des pas proconsulaires en France, après les arènes de Nîmes figurent au premier rang les arènes de Saintes, et

particulièrement l'arc de triomphe qui couronnait autrefois le pont de la Charente. Ce monument à été démoli, il y a quinze à vingt ans, et reconstruit par pierres numérotées sur un autre point de la ville. On l'attribue à Germanicus; il porte le cachet des œuvres sévères de la Rome impériale. Il donne au paysage qui lui sert de fond un faux air de Tibur ou d'Aventin qui ne manque pas de plaire aux connaisseurs et aux touristes imbus des doctrines antiques, car il les transporte en imagination sur le territoire même de la ville aux sept collines. C'était du reste le rêve, l'idée fixe des conquérants et le but des architectes de l'époque Césarienne, de *romaniser* ainsi les cités gauloises ou germaines de quelque importance dès qu'elles étaient tombées en leur pouvoir ; mais on se tromperait étrangement si l'on voulait n'y voir que le simple désir de rendre un culte aux souvenirs de la patrie absente ; c'était avant tout un mode de gouvernement et de domination. Après les camps, les enceintes continues, les retranchements, les voies dallées, les bornes milliaires et les tumulus ; après la conquête, en un mot, des nuées d'architectes, de statuaires et de décorateurs s'abattaient sur le pays conquis avec mission de le transformer, de l'habiller à la mode de la métropole, de mettre un masque latin sur sa physionomie et d'attacher à ses monuments une étiquette romaine. C'est ainsi qu'au *Noverus,* cette charmante villa chantée par Ausone, et qui paraît avoir appartenu au poète bordelais, les bains métamorphosés aujourd'hui en abreuvoir pour les bestiaux, gardent cependant encore l'empreinte de leur magnificence première et du goût de leurs constructeurs. L'aspect enchanteur du site semble, il est vrai, avoir inspiré le chantre de la *Villa Novera* de préférence aux splendeurs de l'art dont elle était ornée quand il dit : « Trois fleuves et trois collines me séparent des flots populaires de Bordeaux. Des coteaux tapis-
» sés de vignes, des champs fertiles et chers aux colons,
» des prés verdoyants, des bosquets aux mobiles ombrages
» appèlent tour à tour mes paisibles loisirs. Dans ce pays
» du Noverus, j'ai tant de maisons voisines les unes des
» autres que je puis, chaque année, me loger suivant la

» saison. Pour moi les hivers tempèrent leur froidure, et
» dans les ardeurs de l'été les zéphirs m'apportent une
» douce fraîcheur. Mais loin de toi nulle saison ne sau-
» rait me sourire : le printemps fuit, pluvieux et sans
» fleurs ; je suis dévoré des feux de la canicule ; l'au-
» tomne ne varie plus la saveur de ses fruits, et l'hiver
» m'attriste par ses sombres autans. »

Les poètes de toutes les époques ont aimé chanter ainsi leurs peines jusqu'au sein même de leurs plaisirs.

Mais malgré le dédain d'Ausone pour les richesses de marbre de sa Villa Novera, en parcourant ces ruines le parfum antique des temples consacrés à Vénus Augustale vous saisit à la gorge ; vous vous représentez à travers les siècles toutes les splendeurs de ces lieux vantés où, sur des piédestaux d'onyx, brillaient l'airain ciselé de Corinthe et les vases d'Etrurie, où l'argent et l'or, le marbre et le porphyre s'élevaient en statues, se creusaient en baignoires ou se déployaient en frontons, en colonnades et en portiques. Là, quelques débris de mosaïque étalent encore sur le sol leurs ingénieuses combinaisons et l'éclat varié de leurs couleurs. Là, on retrouverait peut-être sur les murailles, derrière l'épaisse couche de chaux dont elles sont revêtues, sous la patine du temps, la trace de ces peintures où les Zeuxis et les Apelles de la province avaient représenté la défaite des Titans et les amours des Dieux.

Les bains étaient devenus chez les Romains de toutes classes un luxe de première nécessité, un usage à la fois hygiénique et de bon ton. Du monde patricien qui les avait mis à la mode, ils étaient descendus chez les affranchis et jusqu'à la classe plébéienne. Les exercices balnéaires s'étaient implantés dans les Gaules dès les premiers temps de la conquête, et la somptuosité architecturale des bains publics rivalisait en Saintonge avec celle de Rome. De riches particuliers léguaient alors en héritage ces établissements à leur ville natale, comme on voit aujourd'hui les orientaux opulents faire, en mourant, présent d'une fontaine ou d'une mosquée aux places publiques du Caire ou de Constantinople. C'est par des

dons de cette nature qu'Agrippa s'était acquis dans le Midi des Gaules le titre — « de curateur perpétuel des eaux. » — Mais combien n'est-il pas à regretter que les restaurateurs des monuments de l'antiquité romaine n'en comprennent pas toujours l'harmonie et la grandeur, et que l'insuffisance du génie moderne ne permette pas de les reproduire fidèlement. La plupart du temps, le caractère de l'œuvre est méconnu, le style est absent, les proportions se réduisent, la pierre se substitue au marbre ou au granit ; — rien de fort — rien de durable ; l'art ignorant des ouvriers aboutit généralement à une grossière erreur ou à une imitation maladroitement servile. C'est ainsi que le regard cherche vainement, à Nîmes, le double portique qui unissait le Panthéon au temple d'Isis et cette suite imposante d'édifices somptueux dont Ammien-Marcellin estimait le seul spectacle « supérieur à la possession d'une province. » L'acanthe des chapiteaux a disparu, mais la naïade murmure encore sous la mousse et le lierre de la fontaine le doux nom de Terentia, de cette belle Gauloise qui passa à l'état de dame romaine par l'effet de la conquête et dont un commentateur local nous a dit l'histoire en trois mots : « — Terentia n'est la fille ni de l'affranchi Noclès,
» ni de la prêtresse Délie, ni de Cynthie la Corinthienne. —
» Est-ce une fille de l'Olympe ou une fille de la terre ? —
» C'est une simple bouquetière du pont du Gard ! Aussi
» quand elle daigne, par souvenir, s'arrêter dans sa ville
» natale en allant aux bains du Noverus, Nîmes s'étonne
» de son faste orgueilleux, et plus d'une compagne de sa
» jeunesse restée vierge, plus d'une épouse délaissée mau-
» dit en secret la beauté et la fortune de la petite Terentia. »

L'art romain n'a donc pas seulement orné le sol gaulois de ses grandes lignes architecturales, de ses orbes capricieux, de ses colonnades aux chapiteaux sévères, il nous a légué dans des manuscrits étranges, dans de mystérieux palimpsestes, le secret de la vie intérieure des conquérants et des vaincus ; et ce tableau de l'existence intime du peuple, façonnée par la domination romaine dans les Gaules vers la vingtième année de notre ère, on le dirait peint d'après nature en France, sur la fin du XIXe siècle !

Cependant, un flot régénérateur allait changer à la fois et les mœurs et l'aspect des choses sur ce coin de la Gaule. L'irruption des Germains, des Maures et des Anglo-Saxons sur la terre d'Aquitaine allait transformer en saintes basiliques les monuments païens, ou du moins élever en face de ces monuments d'autres chapiteaux et d'autres portiques.

Les monuments civils et religieux qui appartiennent à cette grande période architectonique, dite de la féodalité, sont à leur tour dignes de notre curiosité, sinon de nos sympathies sans mélange. Chefs-d'œuvres de mains que l'on pouvait alors qualifier de barbares, à la manière des descendants de Romulus, ces monuments sont une preuve encore vivante des luttes, des désastres et des douleurs lointaines de nos pères. Ils éternisent parmi nous cette sorte d'indignation chronique, d'aversion nationale, qui semble à chaque siècle avoir une heure pour se réveiller « au fond de notre sang. » Mais comme, en définitive, ces œuvres montrent que ces ennemis—devenus nos aïeux—qui nous ont devancé sur la terre ancienne des Santons, avaient véritablement du génie et un profond sentiment de l'art, elles ont droit à notre examen, disons mieux, à notre admiration. Certes, personne plus que nous n'admet les types de la beauté orientale — égyptienne, grecque, sabine, étrusque; nous rendons aux formes accentuées et pures de l'art classique le culte qu'elles méritent; nous avons la passion de l'antique, mais nous n'en avons pas la nymphomanie. Nous comprenons l'alliance qui existe entre l'architecture d'un peuple et ses idées politiques ou religieuses. Nous la regardons même comme une exacte et sûre expression de son génie, de ses mœurs, de ses besoins du moment. Nous sommes convaincu qu'elle doit se plier à toutes les convenances physiques et morales du pays où elle est née. A ce point de vue, on ne saurait contester aux artistes du moyen-âge la juste compréhension de cette union intime que l'art doit avoir avec la nature des choses et la civilisation présente. Ils avaient étudié, après qu'elle se fût révélée à eux, l'harmonie du ciel et des éléments terrestres avec les mystères de la foi

catholique. Ils avaient compris cette merveilleuse unité de l'Eglise : véritable logique en action qui, suivant la magnifique expression de l'abbé Gerbet, « a maîtrisé les pierres elles-mêmes. » C'était ce sentiment qu'ils voulaient traduire lorsqu'ils dressaient vers le firmament ces formes pyramidales, image des bras que l'homme lève au ciel dans la prière, ces clochers aigus, ces pics de granit perdus dans les nuages, cherchant à écarter la foudre, ou plutôt l'appelant de leurs voix de bronze pour s'unir avec elle au milieu des éclairs et se mettre par elle en communication avec les esprits célestes.

Le caractère de l'architecture antique, on l'a reconnu et dit depuis longtemps, s'allie assez mal avec notre climat humide, souvent brumeux. Il faut aux arêtes pures, aux plans horizontaux, aux lignes droites, aux coupes tranchées et vives des monuments de forme grecque ou romaine, le ciel bleu, le soleil d'or, l'atmosphère sereine et chaude des pays méridionaux. Sous ce rapport, le type national de notre architecture gothique convient mieux à nos contrées. Il est complètement en accord avec les convenances religieuses et sociales qu'il fut chargé d'exprimer à son origine et que la tradition conserve parmi nous. En un mot, l'art occidental existe rationnellement en France. Il se distingue par une variété inouïe de nuances et d'ordres spéciaux ou composites, qu'ont eu beaucoup de peine à classer les archéologues du XIX[e] siècle, lorsque leurs yeux, moins prévenus, se portèrent sur les monuments de cette catégorie, si longtemps dédaignés. Grâce à la persévérance et à l'intelligence des érudits qu'anima bientôt la passion du gothique, on parvint à introduire une méthode, une suite judicieuse, dans la description de l'ordre chronologique de ces précieux vestiges, à établir leur filiation depuis la sévère et grave architecture du bas-empire, jusqu'aux efflorescences coquettes de la Renaissance. On reconnut enfin que le plein cintre était le berceau, la forme pour ainsi dire adamique de l'ogive. Aujourd'hui, il n'est plus permis à personne, à la vue d'un de nos édifices civils ou religieux, d'ignorer à quelle période architectonique il appartient.

Les modifications ou transformations qu'il a subies en traversant les siècles ne doivent pas empêcher de reconnaître à quelle branche de la grande famille monumentale il se rattache. La science va encore plus loin ; elle s'est élevée par l'observation, la méditation et l'étude approfondie de l'histoire, jusqu'à la connaissance du principe générateur de tant de grandioses et sublimes conceptions ; elle ne s'est pas arrêtée aux formes extérieures, au côté matériel et tangible ; elle a deviné sous ces étonnantes créations du génie de nos pères le symbolisme chrétien, et en les analysant elle est parvenue à expliquer le spiritualisme mystique de la société féodale.

Les trois principaux édifices de Saintonge qui nous paraissent le plus dignes de remarque sont l'église Saint-Eutrope, de Saintes, et les clochers de Marennes et de Moëze ; nous ne nous occuperons donc ici que de ces trois monuments. La description que nous en donnerons, d'après certains auteurs imbus d'une science locale un peu aride peut-être pour les gens du monde, ne saurait manquer d'intéresser les archéologues et les architectes à qui ces monuments sont inconnus.

La crypte actuelle de Saint-Eutrope, primitivement fondée au VI[e] siècle par l'évêque Pallais en l'honneur d'Eutrope, premier évêque des Santons et martyr, qu'on suppose avoir vécu, — les uns disent au 1[er], les autres au 3[e] siècle de notre ère — appartient au style roman secondaire qui se manifesta particulièrement en Saintonge au XI[e] siècle. C'est, après celle de la cathédrale de Chartres, et bien qu'elle ait été réduite, la plus vaste qui existe en France. La voûte en plein-cintre est supportée par un double rang de piliers figurant une nef à deux aîles qui se prolonge circulairement autour du sanctuaire. Les piliers sont massifs, cylindriques et couronnés de chapiteaux à palmes, torsades et moulures grossièrement sculptées. Deux de ces piliers, situés à droite et à gauche en entrant dans la nef, sont quadrangulaires, et il règne au-dessous de leur corniche une série d'inscriptions en caractères gothiques, dont la ciselure et le relief tranchés semblent indiquer que le travail appartient à une époque plus récente.

La mélancolique obscurité de cette crypte est bien faite pour rappeler les souffrances de la primitive Eglise « dont la coupe était de bois, dont la foi était d'or. » On croit toujours voir agenouillés sur les dalles de cette catacombe les premiers sectateurs du Christ, priant ou célébrant les saints mystères, le front courbé sous la hache menaçante des persécutions. L'église supérieure offre encore, à travers les adjonctions ou soudures qu'elle a subies, toutes les traces de sa construction première. Un petit corps de bâtiment composé d'archivoltes cintrées est accolé extérieurement au flanc nord de l'église, entre la tour et le chœur. Les colonnes qui séparent ces archivoltes sont cylindriques et surmontées de chapiteaux représentant des figures grimaçantes d'hommes et d'animaux, premier ricanement de l'hérésie qui dominera plus tard en Saintonge, prélude grotesque des révoltes orgueilleuses du libre examen contre la foi. Les traits de quelques-unes de ces faces humaines respirent vraiment une malice diabolique. Les cintres sont ornés de zigzags, de roses, d'étoiles, et autres moulures de l'époque romane. Chaque archivolte encadre une petite fenêtre cintrée, d'une décoration sobre, analogue à celle de l'archivolte. Rien n'égale la simplicité, la gentillesse de ces petites fenêtres. Elles ont l'aspect modeste et recueilli des jeunes nonnes du temps, une forme étroite et mystérieuse tout à fait d'accord avec les naïves croyances ; en les voyant, on reste volontiers convaincu qu'elles ne s'ouvraient que pour livrer passage à des anges.

Un autre petit édifice de forme octogone se détache en saillie à l'extrêmité orientale du corps de bâtiment dont nous venons de parler. Ses arêtes sont formées de colonnes cylindriques dont chaque face renferme aussi une archivolte et une fenêtre semblable aux précédentes, sauf qu'elles reposent ici sur des colonnes, et qu'elles ne sont pas à rosaces. Au-dessus de ces arcades règne une série d'autres cintres plus petits, supportés par des colonnettes. Ces deux annexes de l'église sont extrêmement remarquables. A la fois élégantes et simples, elles décorent avec grâce l'ensemble du monument et figurent heureusement

à ses côtés, dans l'ordre architectural, les boutons qui accompagnent la fleur dans l'ordre de la nature.

A l'intérieur, la nef principale de Saint-Eutrope est séparée des bas-côtés par un double rang de piliers quadrangulaires, à chacun desquels sont accolées circulairement quatre colonnes cylindriques couronnées de chapiteaux carrés, riches en figures animales : hommes, oiseaux, quadrupèdes, gnômes et sphynx monstrueux, figures capricieusement enlacées au milieu d'arabesques, de rosaces, de losanges et autres ornements de style roman pur, où se jouent, avec une facilité merveilleuse d'intention et d'exécution, l'imagination et la hardiesse du ciseau qui a su les fouiller dans les profondeurs de la pierre assouplie. De ces chapiteaux s'élancent parallèlement à droite et à gauche, comme les ramures d'un cèdre, des arceaux à formes rectangulaires qui vont s'arcbouter à des pleins-cintres auxquels ils servent de supports. Les collatéraux ou bas-côtés du temple sont éclairés par de petites fenêtres à cintre-plein dont la voussure, dépourvue d'ornement, repose sur deux colonnettes engagées dans le mur. Enfin, le chœur, qui n'est qu'une abside ou hémicycle, est séparé de la nef par deux transepts.

L'église Saint-Eutrope est romane dans toute la partie située entre le chœur et le grand portail. L'extrêmité orientale, celle qui renferme l'abside ou le chœur est du XVe siècle ; le reste est de construction récente, à l'exception de deux chapelles latérales dont l'une est placée sous la tour ou clocher. Quant à cette partie du monument, qui n'a pas moins de deux cent vingt pieds d'élévation, elle est quadrangulaire. — Chaque angle est appuyé sur un double contrefort divisé par étage. Les faces de ces contreforts sont décorées de clochetons triangulaires couronnés de pyramides à crochets. Du milieu de la plateforme s'élève la flèche principale, octogone, aux arêtes également hérissées de crochets.

Dominant une profusion infinie de clochetons, balustrades, fleurons, meneaux et rinceaux, de pendentifs, pinacles, fenêtres ogivales à lancettes, de tourelles, d'architraves à rampes brodées et de plans inclinés dont tous

les angles sont rehaussés par des figures, des bouquets de choux frisés, de trèfle ou de chicorée, le clocher de Saint-Eutrope semble toujours protéger la ville des Santons. Il écrase bien certainement, de toute sa hauteur catholique, le païen arc de triomphe de Germanicus, son frère en antiquité. Pour celui-ci, bien qu'il rappelle les succès et les hautes vertus militaires d'un célèbre empereur romain, de ce jeune héros, « qui mourut de sa gloire, » comme dit Chateaubriand, il semble courber son front sur les splendeurs éteintes, sur les ruines glorieusement amoncelées de cette grande cité des Gaules « entourée de hautes » murailles flanquées de tours majestueuses, riche de ses » prairies, de ses vignes, de ses sites enchanteurs, de-» venue le centre de toutes les félicités de la vie, embellie » par la noble architecture de ses places, de ses temples, » de ses palais, et si belle (dit un historien du pays), que » l'empire romain l'avait trouvée digne d'avoir à l'instar » de Rome, son capitole et son colysée. »

Le roman secondaire qui règne dans la plus grande pureté sous les murs de Saint-Eutrope et qui s'allie si heureusement, en certaines parties, avec les types de transition du XII[e] siècle, union gracieuse des formes architectoniques primitives avec l'imitation de l'art bysantin, ce style a disparu dans l'église de Marennes. Reconstruite à diverses époques de notre histoire, notamment après les luttes des catholiques et des calvinistes, l'église de Marennes n'a conservé aucun caractère gothique bien qu'elle vise encore, par imitation, au plein-cintre. Sa date d'ailleurs est bien connue; on sait que la réédification intérieure du temple eut lieu de 1635 à 1770; à l'extérieur, on peut s'assurer qu'elle fut, comme dit la Popelinière « fortifiée de longue main. » Son aspect de forteresse s'accorde d'ailleurs parfaitement avec la donnée historique qui raconte « qu'en 1570 les calvinistes, ayant pris le » pont de Marennes, forcèrent les catholiques à s'enfermer » dans leur église, d'où il se défendirent à travers les » machicoulis. » Le clocher est donc la seule partie originale de l'édifice; il ne remonte pas au-delà du XV[e] siècle, mais c'est un véritable chef-d'œuvre de hardiesse

et d'élégance. Plus richement décorée peut-être que la flèche de Saint-Eutrope, avec laquelle elle a plus d'un rapport, la tour de Marennes domine la plaine d'une hauteur de 246 pieds, et justifie l'opinion de Vauban qui la regardait « comme un des plus beaux gothiques de France » : c'est en effet un spécimen très-complet du style ogival tertiaire-fleuri.

Placés à une distance de trois lieues l'un de l'autre, les clochers de Marennes et de Moëze, modèles de l'art saxon, semblent deux frères sortis le même jour du même berceau. Ils durent être, en effet, édifiés par les mêmes mains, et pour ainsi dire à la même heure, bien que celui de Moëze offre des proportions sensiblement réduites. Leurs aiguilles pyramidales, qu'on aperçoit de tous les points de l'horizon, servirent longtemps, dans ces parages, de guide unique aux navigateurs perdus sur l'océan. Ils présentent tous deux le type achevé de ces monuments aux assises durables, aux larges plate-formes, tous destinés dans le principe a être couronnés de pyramides, mais qui en furent pour la plupart privés par l'effet de deux causes qui se firent jour au commencement du XVIe siècle : les guerres civiles et l'apparition de l'école gréco-romanie, autrement dit de la renaissance. « Nées » sous cette ère de dissidences religieuses et de rénova- » tion artistique, dit encore un écrivain de la Saintonge, » ces tours inachevées, (celles de St-Barthélemy et de » St-Sauveur de la Rochelle), durent se ressentir de la » double lutte qui s'engageait. Placées sur la limite d'un » âge qui finit et d'un âge qui commence, elles semblent » refléter à la fois le déclin de l'un et l'aurore de l'autre. »

Les clochers de Saint-Eutrope, de Moëze et de Marennes offrent donc un intérêt artistique réel. Leur conservation est chose d'autant plus souhaitable qu'ils sont à peu près les seuls dont la marche acensionnelle n'ait pas été arrêtée brusquement par la substitution des idées positives au spiritualisme exalté des artistes, à l'idéale orthodoxie du moyen-âge. Ils prononcent les dernières paroles de la tradition nationale, qu'allait étouffer l'influence des écoles étrangères et les prédilections qui com-

mençaient à s'attacher à leurs doctrines. Ils sont, en un mot, la suprême protestation de l'imagination et de l'esprit gaulois contre le *réalisme*, ce protestantisme de l'art !

A la vue de ces vieilles basiliques dont les nefs en subissant tant de réédifications malheureuses, tant de badigeonnages inintelligents, cousins-germains du vandalisme, ont perdu de leur caractère véritable et dont il ne reste plus que les clochers, on sent, comme l'a dit si éloquemment Henri Martin : « Qu'à cette époque du » XVI[e] siècle la source de l'inspiration tarissait pour l'ar- » chitecture chrétienne, qui léguait plus d'un chef- » d'œuvre inachevé à des générations parmi lesquelles ne » se perpétuait plus comme au vieux temps la pensée du » fondateur. Cette école sublime se mourait avec le » moyen-âge dont elle était le symbole le plus grandiose » et le plus épuré. Un nouvel art païen dont la fantaisie » humaine était le seul dieu, remplaçait l'art catholique, » l'art des siècles de foi et d'enthousiasme. L'antiquité » classique débordait de toutes parts sur le monde mo- » derne, et le vieil Olympe renaissant semblait prêt à dé- » trôner le paradis. »

Honneur pourtant à notre siècle eclectique, qui a su achever d'aussi magnifiques ouvrages. S'il ne juge pas à propos de terminer les monuments du moyen-âge sur tous les points du territoire où ses devanciers les ont laissés inachevés, ce n'est pas qu'il manque du génie de l'imitation, ni peut-être d'inspiration religieuse; mais c'est que notre organisation sociale et administrative entrave ses instincts et enraye ses tendances résurrectionnistes. Il faut aujourd'hui de grosses soldes aux artisans comme aux architectes. Bref, il n'y a plus, en France, que la commune de Paris qui soit assez riche pour restaurer Notre-Dame et pour ériger Ste-Clotilde.

UN ÉPISODE JUDICIAIRE DU 14e SIÈCLE.

MÉMOIRE LU A LA SORBONNE, A L'OCCASION DE LA RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES, EN 1867,

Par M. PH. GUTHLIN,

Secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise.

L'histoire des formes diverses de la loi, et de la pénalité qui en est la sanction, présente un étude du plus haut intérêt, et de nature à tenter le talent de quelque magistrat philosophe, le génie de quelque nouveau Montesquieu. Peut-être ce tableau de la justice, gouvernant, à travers les âges, les sociétés humaines, est-il déjà achevé quelque part ou sur le point de l'être. Peut-être, cependant, le fait que je vais exposer, pourrait-il encore trouver son emploi sous la plume d'un écrivain qui s'occupât de ce genre d'investigations. Et dans ce cas, je serais heureux et fier, comme l'élève d'un grand peintre, lorsqu'il lui est permis de toucher à la toile du maître, pour s'essayer à peindre quelque figure accessoire, quelque détail presque insignifiant pourtant. Mais c'est encore trop d'ambition; car mon épisode judiciaire est à peine une esquisse, une tentative de rapprocher en un seul groupe, certains documents qui se trouvent aux archives de la ville d'Ypres et dont les indications sont disséminées dans l'inventaire qu'en a publié le savant conservateur, M. Diegerick.

Ce qui m'a déterminé à cette tentative, c'est d'abord la modestie même de l'entreprise; c'est ensuite la pensée, qu'à côté de la grande histoire des nations et des gouvernements, il y a lieu de glaner des faits pour l'histoire plus humble de certains intérêts accessoires, de certaines situations particulières; c'est enfin l'attrait spécial du

caprice du temps, qui a souvent dévoré le souvenir de grands personnages, de grands événements, de peuples entiers; et qui s'est plu à conserver, en cette circonstance, quelques noms et faits vulgaires, qu'il m'est permis de redire, après cinq siècles, sur les bords du même fleuve, où naguère ils ont été mentionnés dans les conseils des rois.

Cette fois du moins, ce vieux débat judiciaire, moitié français, moitié flamand, qui en son temps dura plusieurs années, ne durera plus guère qu'un petit quart d'heure. Voici du reste les faits eux-mêmes, dans toute leur simplicité.

Vers la fin de l'année 1326, le calme semble rétabli au pays de Flandre, entre les communes et le comte Louis de Nevers. Mais la situation sociale, l'état des mœurs et des esprits, renferme encore des germes de trouble qui se révèlent, entre autres, dans les désordres suivants:

Le 13 Novembre, le bailli de Lille, gouverneur des frontières de Flandre, mande au prévôt de Seclin, que plusieurs personnes de la ville d'Ypres se sont rendues à Commines, en deçà de la Lys, y ont tué un homme et y ont commis arsin et dévastation. Il le charge, en conséquence, d'ajourner les coupables devant la justice du roi, afin que ce crime soit puni comme il le mérite. Les ajournements se feront, de trois en trois jours, dans l'église du lieu où le crime a été commis ou dans l'église la plus voisine.

Quels furent les mobiles de cet attentat exécuté par masse, dans des circonstances lugubres d'assassinat, d'incendie et de destruction? Les documents ne les indiquent pas; mais outre l'hypothèse de haines personnelles et de rivalités de races, on peut admettre des motifs de jalousie de la part des drapiers d'Ypres à l'égard des drapiers de Commines, jalousie dont d'autres documents contemporains constatent l'existence.

Quoi qu'il en puisse être, cet acte de violence sauvage a mis en éveil la justice; les ajournements solennels ont eu lieu, et, par lettre, sous la date de Noël, le bailli fait con-

naître que devant lui se sont présentés les échevins d'Ypres, de Bruges et de Lille.

Sont-ce donc là les coupables qui ont fait arsin et dévastation, et qui ont coupé la tête à Jacques Scabaille, la victime de l'aggression ? Non, sans doute : ces magistrats se présentent en vertu d'une certaine solidarité qui les unit entre eux, à divers titres, et les oblige à intervenir dans l'affaire. Ypres vient répondre de la conduite de ses habitants. Bruges y figure comme ayant été désignée récemment, avec la commune de Gand, et Henri de Flandre, comte de Lodi, pour décider sur les méfaits en général commis par les Yprois, contre le comte de Flandre, depuis la dernière paix; méfaits contre lesquels, d'ailleurs, ces arbitres ont résolu de ne prononcer d'autres peines que l'amende. Quant aux échevins de Lille, ils n'interviennent, probablement, que dans l'intention de rendre de bons offices.

Tous ces magistrats prient le bailli de vouloir leur accorder quelques jours de répit, promettant qu'ils se rendront auprès du roi de France pour arranger l'affaire et l'amender. Le bailli cède à leur prière et déclare qu'il cessera toute poursuite jusqu'à la prochaine fête de la Purification.

La démarche des échevins a dû avoir lieu, car une lettre d'Alphonse d'Espagne, commissaire du roi Charles-le-Bel, lettre donnée *à Poisi le derrenier de Décembre*, prolonge même le délai déjà concédé par le bailli de Lille.

Mais cette affaire litigieuse qui se débat entre l'administration des grandes communes flamandes et la justice du roi de France, concerne naturellement aussi le comte de Flandre, placé comme intermédiaire, entre les communes qui sont sous son autorité, et le roi qui est son suzerain. En cette double qualité, il fait apparition dans le débat, et déclare, par lettres du 26 Janvier 1327, qu'à la prière des échevins de Gand et de Bruges, il s'en rapportera à la décision arbitrale que son oncle, Henri de Flandre, comte de Lodi, ainsi que les échevins sus-nommés prononceront, au sujet des actes commis par les Yprois à Commines.

Ce projet d'arbitrage est assez curieux pour mériter une citation sommaire. La décision devra être prononcée avant la fête de la Purification. Si, à cette époque, les arbitres ne se sont pas entendus, ils devront se rendre, dans les trois premiers jours suivants, dans la ville d'Ecloo ou dans celle de Damme, d'où ils ne pourront se retirer qu'après le prononcé de leur jugement. Si Henri de Flandre vient à mourir dans cet intervalle, ou s'il refuse d'accepter cette mission, il sera remplacé par le seigneur Philippe d'Axel. Pendant que les commissaires seront réunis à Ecloo, ils recevront, pendant les huit premiers jours, des frais de séjour payés par la ville d'Ypres; après ces huit jours, ils devront y rester à leurs propres frais, jusqu'à ce qu'ils parviennent à s'entendre. Si, après le jugement rendu, ceux d'Ypres refusaient de s'y soumettre, ils seraient passibles d'une amende de 20,000 livres parisis au profit du comte.

Les échevins d'Ypres souscrivent à ces conditions; mais il est probable, d'après l'état des scels apposés à ce document, que Henri de Flandre n'a pas accepté sa mission. En tout cas, pour ce motif ou pour d'autres encore, la réunion des arbitres semble n'avoir pas abouti; car les documents ultérieurs, relatifs à cette affaire, n'en font plus aucune mention, et le débat va continuer, longtemps encore, comme si le comte de Flandre n'avait rien ordonné.

L'autorité de Louis de Nevers était-elle donc illusoire? Il est presque permis de le penser; car, si nulle pièce d'archives ne nous en donne formellement la preuve, au point de vue des faits mêmes dont il s'agit, nous trouvons du moins une lettre, de la même époque, par laquelle le comte se prête à des ménagements, à des concessions, d'une portée bien plus considérable. Il y déclare notamment et de rechef, qu'il pardonne aux habitants de Bruges, d'Ypres et d'autres localités, tous les méfaits qu'ils ont commis envers lui, pendant les derniers troubles, tant en le retenant en prison, qu'en massacrant ses serviteurs et en incendiant les propriétés. Il s'y engage même à les protéger près du roi de France, du comte de Hainaut et autres seigneurs, qui pourraient leur en vouloir à cause des dernières émeutes.

Dans de pareilles conditions, il n'y a plus lieu de s'étonner que le meurtre de Jacques Scabaille demeure si longtemps impuni. La fière commune d'Ypres qui fait, en quelque sorte, de la cause des coupables, sa propre cause, et s'appuie sur ses rudes sœurs de Bruges et de Gand, nous apparaît dans une attitude qui fait comprendre tous les délais dont l'affaire Scabaille va successivement être l'objet.

En effet, par lettre donnée au Louvre, Charles-le-Bel, à la demande des échevins d'Ypres, ordonne d'abord au bailli de Lille de *surcheoir* à toute poursuite jusqu'à la mi-carême. Puis, le 16 Mars suivant, le nouveau bailli de cette ville prolonge de quinze jours ce délai accordé. Il défend en même temps, à qui que ce soit, de molester pendant ce temps, les personnes accusées du meurtre. Enfin, par lettres données au bois de Vincennes, si célèbre par la justice de Saint Louis, Charles-le-Bel fait savoir à son bailli qu'il a prorogé le délai jusqu'à la Saint-Jean, et lui ordonne, non seulement de *surcheoir* à toutes poursuites contre les auteurs présumés du meurtre, mais de les cesser même tout-à-fait, si ces personnes viennent à apaiser leur partie adverse, pendant ce laps de temps.

Ces délais réitérés, à une époque où l'on voit tant d'exemples de justice sommaire, sont assez caractéristiques, et de nature à jeter un certain jour sur la politique, pleine de ménagements, que la cour de France entretenait alors à l'égard des Flandres.

Il est juste pourtant de reconnaître aussi, que la commune d'Ypres n'en abusa pas, au point de sacrifier arbitrairement, à d'étroits intérêts municipaux, les droits imprescriptibles de l'éternelle justice. Nous voyons, en effet, que des mesures ont été prises par elle, pour arriver à la connaissance exacte des faits et de leurs auteurs. De plus, des démarches ont été faites, par ses soins, auprès de la famille de la victime, pour arriver à l'apaisement de ses ressentiments fondés. La preuve en est fournie par un acte important, rédigé le 28 Mai, par le notaire apostolique et impérial de la Morinie, en présence du prévôt de l'église de St-Martin d'Ypres, afin de donner à cet acte

d'investigation la sanction de la religion. Cette association des sentiments religieux aux procédés de la justice humaine, association que nous voyons se manifester, jusque dans les jours de fêtes qui servent de dates, aux ajournements comme aux délais, dont l'affaire Scabaille est cause, n'est pas un des traits les moins significatifs de cette étrange procédure. De ce document, ainsi rédigé, comme pour en garantir l'impartialité scrupuleuse et désintéressée, aux deux parties adverses, il résulte : que les auteurs du crime sont Henri Quarembotre et ses complices; qu'ils sont allés saisir Scabaille sur le territoire français, et l'ont entraîné au-delà de la Lys, sur le sol flamand, où ils l'ont assassiné en lui coupant la tête. Il en résulte encore, que les parents et alliés de l'infortuné Jacques, déclarent vouloir s'en rapporter à la sentence que l'échevinat d'Ypres prononcera, au sujet de cet homicide barbare.

Après cette déclaration, qui semble un hommage rendu à la justice yproise, on devrait croire que l'affaire est sur le point de se terminer. Il n'en est rien encore, et, par lettres royales, le délai accordé jusqu'à la St-Jean se trouve prolongé jusqu'à la Toussaint, probablement pour des motifs que les documents suivants nous permettent de conjecturer.

Un incident curieux se présente, en effet, dans cette phase du débat, et se trouve indiqué dans une charte, délivrée par Renard de Choiseuil, bailli et gouverneur de Lille. Celui-ci mentionne, que devant lui s'est présenté Jean Bourlèque, clerc de la ville d'Ypres et procureur de Henri Quarembotre. Ce procureur lui a déclaré qu'il a fait toutes les recherches possibles pour trouver Michel Scabaille, frère de Jacques, afin de lui offrir amende et paiement, suivant la coutume du pays, et de plus, lui offrir 200 livres parisis, dont on était convenu devant le bailli; mais que toutes ses recherches ont été infructueuses. Il ajoute cependant qu'il vient d'apprendre, que ledit Michel demeure à Cambrai, *hors du royaume* (Cambrai était alors terre d'empire), et il prie, en conséquence, le bailli de lui donner certification des offres faites à Michel, ce que le

bailli lui accorde en présence de plusieurs témoins nobles et non nobles.

Cette lettre, d'une part, et une autre des échevins d'Ypres, qui s'obligent à amender le meurtre, suivant les conventions faites avec la famille de la victime, prouvent que Michel Scabaille fait seul obstacle à l'apaisement du conflit.

Ce Michel apparaît ainsi comme le génie implacable de la vengeance. Alors que toute sa parenté s'est prêtée au compromis qui était dans les mœurs de l'époque, lui seul a pris une attitude menaçante. Il médite quelque sanglante revanche, et sort même du royaume pour n'être ni tenté, ni contraint d'entrer en composition avec les meurtriers de son frère.

Cet exil volontaire de Michel se prolonge assez longtemps, à la terreur des coupables, dont les procureurs, Bourlèque et Daniel Pauwelins, se présentent à plusieurs reprises au bailliage, afin de montrer autant de bonne volonté pour composer, que Michel en montre peu. Mais il a beau se cacher, changer constamment de résidence, et protester ainsi contre la coutume, légale alors, d'équilibrer la vie d'un homme par une somme d'argent; il est seul contre son temps! Toutefois, son attitude devient tellement alarmante, que le roi lui-même s'interpose, entre lui et les coupables, qui craignent d'être attaqués dans leurs biens et dans leur vie. Une ordonnance royale enjoint donc au bailli de Lille de faire ajourner Michel, et de le forcer à accorder la trêve de paix d'après les coutumes du pays.

En attendant l'effet de cette ordonnance, nous voyons du moins se terminer la partie accessoire de cet étrange débat, c'est-à-dire la question des incendies et dévastations. Devant trois hommes de fief du comte de Flandre, les nommés Guillaume Van der Bernecoutre et Jean Van der Maembeke déclarent accepter l'arbitrage de quatre hommes, désignés pour porter leur jugement sur l'arsin dont ceux d'Ypres se sont rendus coupables à leur égard. Ce jugement est ensuite prononcé et condamne les Yprois à payer à Guillaume 190 livres parisis, et à Jean 163 livres,

moyennant lequel paiement ces derniers se reconnaissent entièrement indemnisés.

Reste la question du meurtre. Les ordres du roi ont fait comparaître, en plein siége, devant le bailli de Lille, les échevins d'Ypres et de Bruges, d'une part, et Michel Scabaille, ainsi que ses parents et alliés, d'autre part. Il est offert à Michel jusqu'à 80 livres parisis, quoique selon les coutumes, le rachat de meurtre commis sur un homme non noble ne soit taxé qu'à 40 livres. Michel refuse cette réconciliation. On lui offre jusqu'à 200 livres; mais il les refuse également. Alors, sur la demande des échevins, et en considération de leur bonne volonté d'arriver à une réconciliation, le bailli accorde un nouveau sursis que le roi confirme.

Malgré ce délai rien n'aboutit encore, et, le 8 Janvier 1328, le roi doit le prolonger jusqu'à la mi-carême. Cette lettre, datée de Paris, est la dernière de Charles-le-Bel, concernant cette matière; car il meurt vers la même époque, et l'affaire Scaballle passe sous le règne de Philippe de Valois.

L'un des premiers actes de ce prince, est un ordre donné par lui au Louvre, comme régent des royaumes de France et de Navarre, pour faire durer le sursis jusqu'au lundi après *Quasimodo*.

De son côté, le bailli de Lille fait ajourner, de rechef, Coppin Scabaille et les autres amis et parents de Jacques, pour reprendre la tentative de réconciliation. Les sergents exécutent l'ordre d'ajournement; mais une lettre de l'un d'eux mande au bailli, que Coppin Scabaille et François Belle ont d'abord refusé de se soumettre à cet ordre, et que, sur une deuxième semonce, ils ont répondu *que ils feroient ce que ils deveroient*.

Les documents nous manquent pour expliquer cette nouvelle opposition. Mais l'esprit se porte naturellement à voir, dans ces deux récalcitrants, des partisants gagnés aux projets de Michel, et, dans leur langage ambigu, l'écho de ses pensées de vengeance.

Probablement ils espèrent trouver, en ce moment-là,

quelque occasion de rendre aux Yprois le mal pour le mal, à la faveur de la guerre qui se prépare entre la France et les Flamands. Mais Philippe VI termine la guerre, d'un seul coup, par sa grande victoire de Cassel, à la suite de laquelle il impose d'abord aux Yprois de dures conditions : d'otages, de bannissement, de désarmement et de démolition des fortifications de leur ville ; conditions qu'il leur adoucit ensuite, successivement, par une politique de clémence et de conciliation.

Et l'affaire Scabaille qu'est-elle devenue, au milieu de ces graves événements ? Les archives sont muettes à cet égard, et il n'est pas étonnant que cette procédure ait été perdue de vue, rendue même impossible, dans ce bouleversement des rapports politiques. Il n'y aurait même rien de surprenant, à ce qu'elle eût été noyée dans le courant des grands faits de l'époque, et engloutie par l'oubli, comme l'ont été tant de questions bien autrement remarquables. Il n'en est pourtant pas ainsi, et nous la voyons reparaître aussitôt que la poussière des combats et des ruines s'est dissipée. La justice aussi reporte ses regards sur elle, et, cette fois, c'est enfin pour la terminer.

Par lettres du 11 Octobre 1329, Philippe de Valois, mande à son bailli de Lille qu'il pourra cesser toute poursuite au sujet du meurtre de Scabaille, aussitôt que les parties adverses seront parvenues à une réconciliation sincère.

Ce moment d'ailleurs est venu. Le temps et les événements, les conseils et la réflexion ont enfin disposé l'âme de Michel et des siens à des sentiments moins haineux, à des projets moins sanguinaires. Et devant le prévôt de St-Martin d'Ypres, en présence du notaire apostolique et d'autres témoins, toute la famille de Jacques déclare solennellement qu'elle se tient pour apaisée du meurtre, qu'elle n'exercera plus aucune poursuite, à ce sujet, ni contre la ville d'Ypres, ni contre ses habitants, et qu'elle observera fidèlement cette réconciliation.

Dans quelles conditions définitives a-t-elle eu lieu ? La réponse n'est qu'à l'état de conjecture ; mais la réconci-

liation elle-même est du moins un fait accompli. Avis en est donné au bailli de Lille, qui, par une déclaration spéciale, met enfin à néant toute cette longue affaire.

Il ne reste plus qu'à payer les frais du procès à la charge des 183 personnes ajournées et soumises à des amendes. Ces frais s'élèvent à peu près à 500 livres, que le sergent Jacques de Mons fait rentrer au profit du trésor royal.

Ainsi finit, au mois de Janvier 1331, ce singulier épisode commencé en Novembre 1326, ayant duré conséquemment plus de quatre ans, à travers des péripéties que je ne suis peut-être pas seul à trouver assez curieuses.

D'après la méthode qui prétend que tout est en tout, on pourrait maintenant rattacher à cet exposé, où tant de choses se rencontrent, des considérations très-variées. Mais ce serait outrer l'importance du fait lui-même, et abuser de la bienveillance avec laquelle vous avez daigné l'entendre.

Je l'abandonne donc, sans commentaires, aux esprits qui voudront bien l'apprécier, soit au point de vue de la couleur locale ou de la valeur des éléments secondaires dans les écrits et les études historiques, soit au point de vue de la question actuelle sur la peine de mort, du conflit si fréquent des mœurs et des institutions, et de la vaste philosophie de la vie de l'humanité dans le temps et dans l'espace.

Quant à moi, je pense que c'est déjà bien assez d'honneur pour ces souvenirs et ces noms si vieux et si obscurs, d'avoir frappé les oreilles et attiré l'attention d'un auditoire si distingué et si délicat, et d'avoir passé de l'ombre des archives à l'un des plus brillants foyers de la diffusion des lumières.

ÉTUDE

SUR

LA DERNIÈRE CONVERSION DE PASCAL, (1)

Par M. DELÈGUE,

Membre titulaire résidant.

Il est dans la vie de Pascal un fait d'une importance capitale pour l'explication des écrits qu'il composa dans la seconde moitié de sa carrière. Ce fait est celui de sa dernière conversion. A partir de ce moment Pascal renonça aux études scientifiques et à la gloire des découvertes dont il ne cessait d'étonner le monde savant. Il embrassa avec passion les intérêts de la religion et de Port-Royal, tourna l'activité dévorante de son esprit vers les questions de morale et de philosophie religieuse, et

(1) Ce mémoire a été lu en Sorbonne, par M. Hippeau, en présence du ministre de l'Instruction publique, à la dernière réunion des Sociétés savantes des départements. Voici l'appréciation qui en a été faite dans le compte-rendu officiel des séances publié par *le Moniteur* du samedi 18 Avril 1868 :

L'étude sur la Conversion de Pascal, par M. Delègue, professeur de philosophie, est d'une nature plus grave. Elle a pour but de prouver que ce n'est pas à l'accident du pont de Neuilly, comme on l'a si souvent répété, qu'est due la conversion de Pascal et la résolution prise par lui de vivre dans la retraite. Dans une argumentation serrée, conduite avec un esprit de critique très-élevé, M. Delègue a repris en sous-œuvre tous les témoignages contemporains, a mis en lumière leurs contradictions et leurs inexactitudes, et miné par la base le fait sur lequel on avait, au 18e siècle et de nos jours, appuyé les assertions représentant l'admirable auteur des *Pensées* comme en proie à une hallucination voisine de la folie. M. Delègue fait connaître le moment précis où Pascal, dans la plénitude de sa raison, renonça au monde, après avoir éprouvé les douces émotions consignées dans l'écrit trouvé après sa mort et que l'on a appelé l'Amulette de Pascal.

créa, pour l'expression de ces pensées nouvelles, une langue incomparable, où la clarté géométrique étincelle de tous les feux de l'imagination du poète.

Quelle fut la cause d'un tel changement dans l'état moral d'un si puissant génie? Quel est l'évènement qui détourna si brusquement le cours de ses méditations fécondes et leur creusa pour ainsi dire un autre lit? Telle est la question que nous nous proposons ici d'examiner.

A voir l'accord qui règne parmi les nombreux récits que l'on a faits de nos jours, et depuis le 18e siècle, sur la conversion de Pascal, rien, ce semble, ne devrait être plus fermement établi que les circonstances dans lesquelles elle s'est produite. A ne consulter que les autorités les plus considérables parmi les modernes, il faudrait admettre comme un fait définitivement acquis à l'histoire, que cette révolution morale qui amena la conversion de Pascal, se produisit à la suite de la commotion physique qui dut résulter de l'accident du pont de Neuilly. Ce carrosse à 4 ou 6 chevaux, dans lequel Pascal promène sa vie mondaine; cette frayeur soudaine qui met le mors aux dents aux deux chevaux de volée et les précipite dans la rivière, tandis qu'un hasard merveilleux, faisant rompre les traits, retient le carrosse sur le bord du précipice, tel est le prélude obligé de cette histoire. On croirait omettre un élément essentiel dans l'explication de Pascal, tel que l'a fait sa retraite à Port-Royal, si l'on ne parlait pas de cette impression terrible, comme l'appelle un éminent critique (1). Tous n'attribuent pas à cette aventure la même influence; mais tous l'admettent ou la supposent. Quelques-uns (2), en présence des témoignages les plus authentiques, et dont l'imposant accord forme un faisceau de preuves irrésistibles, veulent bien reconnaître que, dans la conversion de Pascal, l'accident du pont de Neuilly n'y apparaît que ce qu'il fut en effet, disent-ils, c'est-à-dire comme un accident. Il eut été mieux de reconnaître qu'en remontant

(1) M. Cousin. *Des Pensées* de Pascal.

(2) St-Beuve. *Port-Royal,* nouvelle édition.
Henri Martin. *Histoire de France.*

aux véritables sources, cet accident, cette aventure n'apparaît en aucune manière. C'est un des points que je me propose d'établir.

Mais il ne suffit pas de montrer qu'aucune raison sérieuse, n'autorise a admettre un rapport de dépendance entre l'accident du pont de Neuilly et la conversion de Pascal; examinons encore sur quels fondements repose cette anecdote elle-même. En face des conséquences qu'on a voulu en tirer, il importe de peser la valeur du principe dont on les déduits. On a cru pouvoir enter sur cet évènement l'idée mère des *Pensées*. Dans ces pensées, dit-on (1), « il en est une rarement exprimée, mais qui domine et se » sent partout, *l'idée fixe* de la mort. Pascal a vu de près » la mort sans y être préparé, et il a eu peur. Il a peur de » mourir, il ne veut pas mourir, et, ce parti pris en quel» que sorte, il s'adresse à ce qui pourra lui garantir le » plus sûrement l'immortalité de son âme. C'est pour » l'immortalité de son âme et poür elle seule qu'il cherche » Dieu. » Voilà l'accident du pont de Neuilly transformé déjà en *idée fixe*, dans l'esprit de l'auteur des *Pensées*. De l'idée fixe de l'abîme, au bord duquel il se serait vu un moment suspendu, à l'abîme imaginaire que Pascal voyait, dit-on, sans cesse à ses côtés, il n'y a qu'un pas; ce pas, on n'a point tardé à le faire, et voici ce qui a été imprimé récemment en tête d'une édition populaire des *Pensées* (2) de Pascal : « En 1654 il fut victime d'un terrible accident au » pont de Neuilly. Les chevaux du carrosse dans lequel » il faisait une promenade prirent le mors aux dents et se » précipitèrent dans la Seine. Les traits se rompirent et la » voiture fut sauvée; mais l'imagination de Pascal fut » ébranlée et il crut depuis ce funeste évènement voir un » précipice béant sans cesse entrouvert à ses côtés. Le » véritable précipice, les commentateurs s'accordent à le » faire remarquer, c'était le doute dans lequel la raison » du penseur s'était engloutie. Ce fut en proie à ces ter-

(1) Cousin. Des *Pensées* de Pascal.

(2) Bibliothèque nationale.

» reurs que Pascal passa les dernières années de sa vie. »

Évidemment un tel état relève de la médecine. Aussi a-t-elle fini par s'emparer de ce cas si intéressant de commotion cérébrale (1). « La crise nerveuse qui accompagna » pour Pascal la vue du danger n'ébranla pas seulement, » dit-on, toutes ses idées, elle laissa des traces sensibles » et durables dans son imagination. Depuis cette époque » il vit presque constamment un précipice ouvert à ses » côtés. Peut-être la forme et, si nous osons le dire, le » siège de cette *hallucination* était il depuis longtemps » préparé par la nature de ses préoccupations morales. » Mais dès lors s'effaça l'intervalle qui sépare les rêves » de la raison d'avec les rêves de la folie. Les erreurs de » la sensibilité ne s'arrêtèrent pas même à cette limite; » ce sublime philosophe fut dupe au moins une fois de la » tendance maladive de ses idées à se porter au dehors, » L'amulette trouvée dans le pourpoint de l'illustre défunt, » était le mémorial d'une vision que Pascal aurait eue un » mois environ après l'accident du pont de Neuilly. Pascal a fini par voir des yeux du corps ce qu'il croyait » apercevoir depuis long temps avec les yeux de l'esprit. » Il y a eu, en un mot, déplacement de la subordination » normale de la sensation vis-à-vis de l'idée. »

Voilà donc ce qu'a fait de Pascal aux yeux de la moderne et positive science l'accident du pont de Neuilly. L'auteur des *Provinciales*, le géomètre qui, pour faire diversion à ses souffrances physiques, résolvait le problème de la roulette, qui, à ses heures plus calmes, jetait sur le papier ces pensées sublimes qui seront l'éternel étonnement de tous ceux qui ont étudié le cœur humain, subissait l'influence, la tyrannie d'une *idée fixe*. Il aurait trouvé toute faite au lit des malades qui habitent certains hospices l'étiquette de sa maladie; tel médecin d'aliénés serait peut-être venu offrir ses services à ce grand halluciné.

(1) Esquiros. *Paris au XIXe siècle. Les Maisons des fous*, page 62.
Lelut. *Amulette* de Pascal, passim.

La logique est impitoyable une fois les principes posés et admis, aucune conséquence ne l'arrête : on a beau protester au nom du bon sens et crier hola ! l'impassible logique suit son cours et procède à ses exécutions.

Si la foudre tombait sur les lieux bas, dit Pascal, les poètes et ceux qui ne savent raisonner que sur les choses de cette nature manqueraient de preuves. Voyons, de même, si ceux qui ont suspendu cet amas de conséquences énormes, au bord de l'abîme du pont de Neuilly, ne se sont pas laissés emporter par une imagination trop prompte, et un peu semblable, en ses allures, à ces chevaux de volée qui imprimèrent, suivant la version vulgaire, au carrosse et au cerveau de Pascal une si terrible secousse.

Un fait qui frappe tout d'abord, c'est l'absence de toute allusion à cet accident dans les biographies et les articles sur Pascal, qui remontent au-delà de la seconde moitié du 18e siècle. Ni Moreri ni Bayle n'en font la moindre mention. Voltaire, en 1741, ne paraît pas l'avoir connu ; car dans sa lettre à S'Gravesande, parlant de l'abîme que Pascal croyait voir, dit-il, à côté de sa chaise pendant la dernière année de sa vie, n'aurait pas manqué de rappeler l'abîme de Neuilly. Ce n'est que vers la fin du 18e siècle, lorsque les mémoires de Marguerite Perrier eurent été communiqués aux nouveaux éditeurs des *Pensées*, que paraît s'être ébruitée l'anecdote. Elle est racontée dans tous ses détails, et avec toutes ses conséquences, à l'article Pascal dans l'Encyclopédie. La date impossible qu'on lui assigne, qui est celle du monument que Condorcet affuble si étrangement du nom d'amulette, en montre bien l'origine. On n'a guère fait depuis que reproduire cet article de l'Encyclopédie, jusqu'à ce que M. Cousin eut fait connaître, en 1842, les vrais sources où il fallait aller puiser l'histoire authentique de Pascal. On peut donc, sauf communication de nouvelles pièces, dire avec M. Cousin, qui étudia avec un soin si minutieux et si heureux tous les manuscrits de Pascal, ou ceux qui concernent sa personne : voici le seul témoignage authentique qui nous soit parvenu sur l'aventure du pont de Neuilly ;

il n'y en a pas d'autre trace dans tous les papiers qui ont passé sous nos yeux :

« Monsieur Arnoul, chanoine de St-Victor, curé de
» Chamboursy, dit qu'il a appris de M. le prieur de Baril-
» lon, ami de M. Périer, que M. Pascal, *quelques années*
» *avant sa mort*, étant allé, selon sa coutume, un jour de
» fête à la promenade au pont de Neuilly avec un carrosse
» à quatre ou six chevaux... Suit le récit de l'accident....
» On ajoute... Ce qui fit prendre à M. Pascal la résolution
» de rompre ses promenades et de vivre dans une entière
» solitude. »

Ainsi voilà ce fameux accident dont les conséquences furent, dit-on, si considérables sur les résolutions de Pascal, qui reste inconnu au temps où il s'est produit et de ceux là même qu'il intéressait le plus. Ni Port-Royal tout entier qui devait à cet accident une conversion si célèbre, ni Pascal lui-même, ni Jacqueline sa sœur, d'abord intime confidente de son frère, ensuite constituée sa directrice pendant le temps que dura la conversion; ni Me Périer qui, écrivant la vie de son frère après sa mort, avait eu le temps d'apprendre les faits qui auraient échappé à Jacqueline; ni Marguerite Périer, la miraculée de la Ste-Epine, la nièce de Pascal, morte en 1733 après une vie passée à recueillir tous les renseignements qui concernaient sa famille, ne font mention de cet accident dans les écrits qui nous en sont restés. De sorte que cette histoire ne peut plus apparaître que comme une pure anecdote, publiée plus d'un siècle après l'évènement, et après la mort de tous ceux qui auraient eu autorité pour la démentir.

Quoique le récit dont nous contestons la vérité soit tiré des mémoires de Marguerite Périer, c'est à bon droit qu'on peut s'appuyer sur l'autorité même de ces mémoires pour le combattre.

D'abord la nièce de Pascal y raconte en son propre nom les détails de la conversion de son oncle, et, dans ce récit, il n'est fait aucune mention de l'accident. Elle affirme tout le contraire de ce que M. Arnoul aurait entendu dire

touchant les motifs qui déterminèrent Pascal à quitter le monde. De plus, ses affirmations et les détails sur lesquels elles portent, sauf une légère inexactitude dont nous croyons avoir découvert la vraie origine, s'accordent de tout point avec celles des deux sœurs de Pascal et de Pascal lui-même.

En second lieu l'histoire de l'accident n'est point racontée au nom de Marguerite Périer. C'est M. Arnoul qui le dit, et encore ce n'est pas même en son nom qu'il le dit, c'est de M. Barillon qu'il dit l'avoir entendu dire; or, de qui M. Barillon l'avait-il appris? C'est ce qu'on n'indique point; on le cite seulement comme un ami de M. Périer. En vérité y a-t-il un récit moins fondé et pour ainsi dire plus en l'air? Est-il possible de croire que cette note soit de Marguerite Périer elle-même, et que dans la même page elle ait pu songer à faire du même fait deux récits contradictoires? Cette note ne serait-elle pas plutôt du copiste? car, d'après M. Cousin, l'écriture du manuscrit étant de la deuxième moitié du 18e siècle, ne saurait être de Marguerite, morte en 1733? Mais en écartant cette idée d'une interpolation du copiste dans un manuscrit qui offre d'ailleurs le plus grand désordre, pourrait-on y voir autre chose qu'une intention de réfuter une anecdote fausse, comme on en trouve tant sur les personnages illustres, en la mettant face à face dans une sorte de confrontation avec l'histoire véritable? D'ailleurs, n'est-ce pas pour bien faire entendre toute la valeur des dires de ce bon curé de Chamboursy, qu'on lui fait témoigner dans la même note qu'il avait vu Pascal trouver, en comptant sur ses doigts, qu'un troupeau de moutons en contenait quatre cents, et que ce même Pascal, qu'il disait quelques lignes plus haut vivre dans une entière solitude, quand il se trouvait devant les gens du commun, semblait toujours en colère et vouloir jurer, ce qui, ajoute malicieusement la note entre parenthèse, est assez plaisant.

Si maintenant on regarde au récit en lui-même, on n'y trouve rien de précis. Les indications en sont vagues. Le pont de Neuilly seul y est désigné, chose d'ailleurs facile, puisque c'était sur cette avenue que se faisaient alors les

promenades en voiture. Mais des amis qui accompagnaient Pascal, aucun n'est nommé. La date n'est point indiquée, ou plutôt l'indication qui s'y trouve trahit l'ignorance de la biographie de Pascal. Car l'accident, s'il a eu lieu, ne peut s'être produit que pendant sa vie mondaine, c'est-à-dire huit ou neuf ans avant sa mort. Or, un homme bien informé aurait-il pu désigner par ces mots, *quelques années avant sa mort*, cette longue et importante partie de la vie de Pascal, dans laquelle il écrivit les Provinciales et les Pensées? Mais l'erreur capitale qui ote à ce récit toute valeur intrinsèque, c'est la manière dont est expliquée la retraite de Pascal. Quand on a été aux sources, il est impossible d'admettre que Pascal ait quitté le monde pour les motifs qu'on mentionne, et je suis heureux en ce point de pouvoir m'appuyer sur l'autorité très-grave de M. Sainte-Beuve et de M. Henri Martin. Or, un récit qui est manifestement faux dans sa partie essentielle, peut-il, quand il est complètement isolé faire foi dans les autres? Aussi M. Cousin n'a-t-il pas manqué de faire remarquer le silence de Jacqueline sur l'accident du pont de Neuilly. Voici comment il s'exprime: « Il est vraiment bien singulier que Jacqueline Pascal, » dans la lettre où elle raconte à sa sœur les motifs et les » détails de la conversion de son frère, ne dise pas un » seul mot d'un accident aussi terrible, dans lequel, si » elle l'eut connu (et comment aurait-elle pu l'ignorer?) » elle n'aurait pas manqué de faire voir le doigt de Dieu. »

En effet, aux yeux de ceux qui ont regardé comme une thèse piquante, de prendre l'accident du pont de Neuilly comme le point de départ et le fondement d'une explication systématique des œuvres morales et religieuses de Pascal, rien n'aurait dû paraître plus digne de remarque que le silence absolu, non pas seulement de la sœur préférée de Pascal, de celle qui fut choisie par lui pour sa confidente dans cette crise morale, et qui lui fut ensuite donnée pour directrice par M. Singlin; mais que le silence de toute la famille et de Pascal lui-même sur un évènement dont les suites auraient été si graves. Peut-on admettre qu'une famille au sein de laquelle s'était opéré le

miracle de la Ste-Epine, que tout le parti janséniste qui avait fait tant de bruit de ce miracle, que Pascal qui, a cette occasion, composa tout un long chapitre sur les miracles ; que tant de personnes si disposées à rendre grâces à Dieu des faveurs qu'elles en recevaient, aient omis de faire la plus petite allusion à un évènement qui, assurément, tient aussi du prodige? Comment, s'il eut été réel, le miracle accompli en faveur de l'oncle ne serait-il pas venu à la pensée de ceux qui célébraient le miracle opéré en la personne de la nièce?

Il est dans ce chef-d'œuvre qui a pour titre Port-Royal, une page empreinte du plus fin atticisme, et où justice est à tout jamais faite de cette légende de l'abîme que Pascal aurait toujours vu béant à ses côtés. Eh bien! l'accident du pont de Neuilly repose sur des on dit plus futiles encore. Car enfin l'abîme, l'abîme imaginaire, c'est l'abbé Boileau du moins qui en prend la responsabilité ; il n'en a point été témoin lui-même; mais il sait, dit-il, l'histoire d'original. Tandis que pour établir la vérité de l'abîme réel de Neuilly, on en est réduit à accepter pour oracle la seule voix d'une note anonyme, rapportant des bruits vagues qu'un ami de M. Périer aurait rapportés au curé de Chamboursy, et cela pendant qu'à la même page, la nièce de Pascal atteste le contraire, dans un récit circonstancié qui confirme et complète ceux de sa mère et de sa tante, et les aveux de Pascal lui-même. Voici les paroles mêmes de Marguerite Périer :

« Quand mon oncle ne fut plus préoccupé ni de sciences, ni de choses de piété qui portent avec elles leur application, il lui fallut quelque plaisir ; il fut contraint de revoir le monde, de *jouer* et de se divertir. Dans le commencement cela était modéré; mais insensiblement le goût en vint, il se mit dans le monde, sans vice néanmoins ni déréglement, mais dans l'inutilité, le plaisir, l'amusement. Mon grand père mourut; il continua à se mettre dans le monde avec même plus de facilité, étant maître de son bien, et alors, après s'y être un peu enfoncé, il prit la résolution de suivre le train commun du monde, c'est-à-dire de prendre une charge et se marier,

» et prenant ses mesures pour l'un et pour l'autre, il en » conféra avec ma tante, qui était alors religieuse, qui » gémissait de voir celui qui lui avait fait connaître le » néant du monde, s'y plonger lui-même par de tels enga- » ments. Elle l'exhortait souvent à y renoncer; il l'écou- » tait et ne laissait pas de pousser toujours ses desseins. » Enfin, Dieu permit qu'un jour de la Conception de la » Ste-Vierge, il allât voir ma tante, et demeurât au par- » loir avec elle durant qu'on disait nones avant le sermon. » Lorsqu'il fut achevé de sonner, elle le quitta, et lui, de » son côté, entra dans l'église pour entendre le sermon, » sans savoir que c'était là où Dieu l'attendait. Il trouva » le prédicateur en chaire, ainsi il vit bien que ma tante » ne pouvait pas lui avoir parlé. Le sermon fut au sujet » de la conception de la Ste-Vierge, sur le commencement » de la vie des chrétiens et sur l'importance de les rendre » saints, en ne s'engageant pas, comme font presque tous » les gens du monde, par *l'habitude, par la coutume et par* » *des raisons de bienséance toutes humaines dans des charges* » *et dans des mariages;* il montra comment il fallait con- » sulter Dieu avant que de s'y engager et bien examiner » si on pourrait faire son salut, si on n'y trouverait point » d'obstacles. Comme c'était là précisément son état et sa » disposition, et que le prédicateur prêcha avec beaucoup » de véhémence et de solidité, il fut vivement touché, et » croyant que tout cela avait été dit pour lui, il le prit de » même. Ma tante alluma, autant qu'elle put, ce nouveau » feu, et mon oncle se détermina *peu de jours après* à rom- » pre entièrement avec le monde. »

On voit que dans ce récit si détaillé il n'y a pas trace d'abîme, soit réel, soit imaginaire. Il renferme toutes les circonstances qui avaient été auparavant rapportées par Me Périer dans la vie de Pascal, celles qu'il y ajoute paraissent comme ayant dû naturellement venir à la suite des premières. Marguerite omet néanmoins certains détails donnés par Jacqueline, et cette omission semblerait indiquer une tendance, bien naturelle d'ailleurs dans l'ancienne miraculée de la Ste-Epine, à accuser davantage dans la conversion de Pascal l'intervention miracu-

leuse de la grâce. Selon Marguerite, la conversion se serait presque sans transition opérée tout-à-coup à la suite d'un sermon. Les lettres de Jacqueline indiquent mieux les degrés par lesquels dut passer l'âme de son frère. Elle nous apprend, par une lettre du 8 Décembre 1654, que Pascal ressentait depuis plus d'un an un grandmépris du monde et *un dégoût presque insurmontable de toutes les personnes qui en sont :* que ce dégoût le porta à venir de lui-même, vers la fin de Septembre 1654, s'ouvrir à elle d'une manière qui lui fit pitié ; que dès lors elle conçut des espérances qu'elle n'avait jamais eues ; que les visites de Pascal devinrent, à partir de ce moment, si fréquentes et si longues, qu'elle pensait n'avoir plus d'autre ouvrage à faire ; qu'elle ne faisait que le suivre sans user néanmoins d'aucune sorte de persécution, et qu'elle le voyait croître de telle sorte qu'elle ne le connaissait plus. Alors survint entre le frère et la sœur un différend très-important à noter pour arriver a préciser exactement les dates des différents actes de ce drame intime. Il s'agissait de choisir un directeur, mais Pascal hésitait à se confier *à celui qui était tout trouvé*, l'austère M. Singlin. « Je vis clairement que ce n'était qu'un reste d'indépen» dance caché dans le fond du cœur qui faisait arme de » tout pour éviter un assujettissement. » Jacqueline expose ensuite les raisons qu'elle opposait à cette révolte d'une âme bouillante et fière, et elle ajoute : « Il ne me » souvient plus si ce furent ces raisons qui le firent ren» dre ou si ce fut la grâce qui dissipa tous les nuages » sans se servir de raisons ; mais quoiqu'il en soit, il fut » bientôt rendu. » (Lettre du 25 Janvier 1555.) Ici, comme pour suppléer aux souvenirs de Jacqueline et pour combler une lacune signalée par elle, se place tout naturellement l'histoire du sermon. Ainsi l'évènement, le *signe* qui détermina la résolution définitive de Pascal, ce ne fut pas cette catastrophe mélodramatique du pont de Neuilly, mais la chose la plus ordinaire, la plus commune, un sermon. Pascal se serait converti comme un simple mortel sous l'inspiration d'une sœur tendrement chérie, secondée par l'éloquence véhémente d'un prédica-

teur dont le nom ne nous est pas parvenu. Pascal aurait reconnu la voix de Dieu même dans cette parole que le hasard lui aurait fait entendre, et qui répondait si bien aux pensées et aux combats qui occupaient son âme. Tout ceci est peut-être peu propre a frapper l'imagination; on n'y trouve pas ample matière aux grandes métaphores ; mais la poésie et l'imagination ont déjà un assez vaste domaine, sans leur permettre encore d'envahir celui de la vérité. Il en sera de l'aventure du pont de Neuilly comme de ce ciel, qu'une faute d'impression avait fait lire au lieu du mot œil, et que Pascal aurait fait graver sur son cachet après le miracle de la Ste-Epine. « Nous avons tous, est-il » dit dans une de ces notes qui rendent si précieuse la » seconde édition de Port-Royal, nous avons tous répété » ce ciel qui s'enfermait dans sa couronne d'épines, et » moi-même, s'il m'en souvient, j'ai taché de l'admirer. » Hélas ! en y regardant de plus près, il en est de ce ciel » du cachet de Pascal comme de l'abîme qu'il voyait, » dit-on, a ses côtés. Ces deux symboles se sont évanouis. » Je regrette la faute d'impression.

Cependant il reste une difficulté dans le récit de Marguerite Périer, elle est même assez sérieuse au premier abord, et quoique je ne l'ai vue signalée nulle part, elle mérite une grande attention. L'analyse qu'on y fait du sermon qui aurait déterminé la conversion de Pascal, est trop précise et trop détaillée pour ne pas porter tous les caractères de la sincérité et mériter la confiance. On pourrait d'ailleurs trouver dans *les Pensées* des passages sur la manière dont les vocations se déterminent dans le monde, qui semblent n'être qu'une reproduction de ce même sermon (1). Néanmoins ce sermon est placé à une date certainement fausse. C'est le jour de la conception, c'est-à-dire le 8 Décembre, qu'il aurait été prononcé, et la résolution de Pascal n'aurait été définitive que *quelques jours* après cette date. Or, deux monuments irrécusables prouvent démonstrativement qu'à cette date Pascal s'était

(1) Voir en particulier aux pages 147, 150, 160 et 414 de l'édition *des Pensées* publiée par M. Charles Louandre.

déjà irrévocablement rangé sous l'austère direction de Port-Royal. Le premier, et le plus important, est le billet commémoratif de sa conversion, que Pascal porta toujours sur lui jusqu'à sa mort, et qui est daté du 23 Novembre et non du 8 Décembre. Le second est la correspondance de Jacqueline Pascal, dont nous avons déjà parlé. Par une lettre datée du 8 Décembre, elle annonçait à Mme Périer la conversion de leur frère comme un fait déjà accompli, au moins depuis quelques jours. Si l'on examine d'ailleurs le sujet du sermon et la manière dont il fut traité, on ne comprend pas bien les rapports qui peuvent exister entre des conseils sur le choix d'un état de vie et l'objet même de la fête de la Conception. On ne trouve pas dans les sermonaires de plan semblable pour cette fête. Nous sommes donc en présence d'un double obstacle: une date fausse, et une incompatibilité entre le sujet du surmon et l'objet de la fête à l'occasion de laquelle le sermon aurait été prononcé.

Pour résoudre cette difficulté, ne pourrait-on pas conjecturer que la cause de l'erreur vient de la date qui est en tête de la lettre de Jacqueline Pascal, et que sa nièce avait jointe elle-même à ses mémoires, sans doute comme pièce à l'appui. Elle aura confondu la date de la lettre par laquelle on apprit à Clermont, dans la famille, la première nouvelle de la conversion de son oncle avec celle du sermon qui l'avait déterminée. Elle savait que c'était à la suite d'un sermon que son oncle avait senti les impressions efficaces de la grâce, et que ce sermon avait été prononcé à une des fêtes de la Vierge; pour déterminer quelle était cette fête, elle consulta les lettres de sa tante à sa mère, et elle trouva sur la première en date, la date du 8 Décembre, jour de la conception. Cette concordance décida son choix. Mais si les manuscrits de son oncle avaient été plus faciles à déchiffrer et à consulter, en jetant les yeux sur le billet autographe de Pascal, commémoratif de sa conversion, elle eut bientôt reconnu que la fête qu'elle cherchait ne pouvait être placée que parmi celles qui précèdent le 23 Novembre. Or, il se rencontre que la fête de la Présentation de la Vierge précède de deux

jours seulement la St-Clément, époque décisive dans la vie de Pascal. La fête de la Présentation étant consacrée au souvenir de la journée où la Vierge, selon la tradition, vint dans le temple renoncer au monde et consacrer sa virginité au service des autels, offrait tout naturellement au prédicateur l'occasion de parler avec véhémence contre ceux qui, sans de mûres réflexions, s'engagent dans le monde, plutôt que de suivre l'exemple de la Vierge et de venir se consacrer à la vie religieuse. Il existe une ébauche de sermon de Bossuet sur cette fête, où l'on trouverait le germe de développements semblables. Mais dans la bibliothèque des prédicateurs, par le père Houdry, on peut lire un plan de sermon, pour la présentation de la Vierge, presque identique à celui qui fut prêché à Port-Royal.

Si donc on ne regardait pas comme excessif d'admettre que le mot de Conception de la Vierge se soit substitué à celui de Présentation de la Vierge, dans le souvenir de Marguerite Périer ou sous la plume du copiste qui transcrivit ses manuscrits : voici comment, d'après des pièces originales, des papiers de famille et les témoignages des deux sœurs de Pascal, de sa nièce et de Pascal lui-même, on pourrait désormais marquer la succession et les principales dates des évènements qui se rattachent à sa dernière conversion.

Vers la fin de Septembre 1654, Pascal va trouver sa sœur à Port-Royal de Paris, et lui confie le dégoût qu'il éprouve depuis long-temps pour la vie mondaine. Jacqueline encourage son frère et tache de lui persuader de se mettre sous la conduite de M. Singlin. Pascal hésitait encore entre la direction de Port-Royal et celle du curé de sa paroisse, lorsque le jour de la Présentation de la Vierge la parole véhémente d'un prédicateur de Port-Royal met fin à ces incertitudes. En effet, un monument solennel dans son étrangeté même, un écrit dont la lecture impartiale ne saurait produire qu'une impression de sympathie et de respect, bien qu'il ait été méconnu et qualifié d'amulette, ce billet que Pascal ne confia à personne, mais qu'il porta sur lui le reste de sa vie, nous apprend que le surlendemain de la Présentation de la Vierge, le 23 No-

vembre 1654, depuis environ 10 heures 1/2 du soir jusques environ minuit et demi, Pascal se sentit saisi d'une de ces émotions profondes qui marquent dans la vie les heures décisives. Cet état passionné et ardent, il le désigne d'un mot : *Feu*. C'est qu'il a enfin compris, *les Pensées* nous l'apprendront plus tard sous mille formes, que le Dieu dont son âme est avide *c'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, non celui des philosophes et des savants*. Alors en homme épris de la vérité, dont il croit avoir enfin découvert les solides fondements, il s'écrie : *Certitude ! certitude !* Aussitôt il ajoute : *Sentiment*, c'est-à-dire que la certitude qu'il a trouvée c'est la certitude du sentiment, la meilleure, la plus forte ; cette idée deviendra encore un des fondements de sa doctrine dans le livre des *Pensées*. Cette vive intuition inonde de *joie* son âme ; il goûte enfin la *paix*. Désormais son *Dieu sera le Dieu de Jésus-Christ. Oubli du monde*, se dit-il, *et de tout hormis Dieu. Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'évangile ;* point de vue qui se reproduira aussi sans cesse dans *les Pensées ;* en même temps se révèle à lui la *grandeur de l'âme humaine* sur laquelle il devait plus tard jeter de si vives clartés, et il ajoute : *Père juste ! le monde ne t'a point connu ; mais je t'ai connu*, et puis viennent ces mots qui terminent le premier acte de ce drame sublime : *Joie ! joie ! pleurs de joie !*

Jusqu'à présent nous n'avons assisté qu'à une sorte d'illumination intellectuelle ; nous avons vu jaillir comme des éclairs, au milieu de cette tempête intellectuelle et de ce raisonnement passionné, les idées qui seront le germe et la base du livre des *Pensées*. Ce moment fut pour Pascal ce qu'avait été pour Descartes, la fameuse journée passée dans ce poêle d'Allemagne, ce que fut pour Mallebranche la première lecture du traité de l'homme de Descartes.

Après cette première effusion de joie, Pascal se reporte vers sa vie passée ; alors son âme entre en tristesse, et l'on voit commencer comme le second acte de ce drame intime, et comme l'agonie de cette âme qui meurt au monde.

Jésus-Christ, dit-il, *je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé,*

crucifié; que je n'en sois pas séparé. Ici nous nous trouvons dans un ordre d'idées analogues à celles qu'il avait confiées à sa sœur Jacqueline ; mais dans cet écrit intime où Pascal se parlait à lui-même et à Dieu, remarquons qu'il n'y a pas trace d'allusion à l'anecdote que nous avons antérieurement réfutée. Ce silence est décisif.

Enfin le drame se dénoue par ces mots exprimant une résolution sur laquelle Pascal ne reviendra plus : *Renonciation totale et douce ; soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur*. C'est à partir de ce moment que Jacqueline dut voir cesser toutes les résistances à l'endroit du directeur. Elle put écrire à sa sœur qu'elle *le voyait croître de manière à ne plus le reconnaître en l'humilité, au mépris de soi même et au désir d'être anéanti dans l'estime et la mémoire des hommes*. Le 8 Décembre elle écrivait qu'il était tout rendu à la conduite de M. Singlin. Un peu moins de deux mois après Pascal avait pris une cellule à Port-Royal.

PHILOSOPHIE DE L'ART (SUITE).

Par M. L'HÔTE, Vice-Président.

(Voy. le 12e volume des Mémoires de la Société Dunkerquoise.)

IX.

Médiocrité ou supériorité : tels sont en effet les deux pôles opposés vers lesquels gravitent tous ceux qui tiennent la plume, l'équerre, l'ébauchoir ou le pinceau; tels sont les sommets qu'atteignent, dans un ordre différent — d'une part — la vanité et l'orgueil sans intelligence, sans talent — les esprits impatients du joug, réfractaires aux règles éternelles du vrai beau; — de l'autre — l'intelligence docile, l'inspiration soumise aux principes fondamentaux de toute science, de tout art.

Avant d'aller plus loin nous allons donc poser et résoudre ici, comme nous les concevons, les principales questions préliminaires de toute esthétique.

Elles peuvent se résumer en cinq points et se formuler ainsi :

1° *L'art doit-il être soumis à des règles?*

2° *D'où dériveraient ces règles?*

3° *Sur quoi se fonderaient-elles?*

4° *Seraient-elles absolues ou relatives — ou bien en partie relatives, en partie absolues?*

5° *Comment concilier leur autorité avec la liberté de l'inspiration?*

Mais avant d'entrer au cœur du sujet, avant de discuter chacune des questions qui traitent des conditions dans lesquelles l'art doit se produire, il convient sans doute de donner une définition complète de cette haute manifestation de l'intelligence humaine. Il importe de poser hardiment les prémisses avant de tirer les conséquences et d'expliquer d'abord ce qu'est l'art. Ayant à parler des règles qui lui sont propres, on ne saurait mieux faire que

de commencer par respecter et par suivre, à son égard, les règles de la logique.

L'art est à la fois une imitation et une création : une imitation lorsqu'il *réalise* par le talent, une création lorsqu'il *idéalise* par le génie. Cette définition, pour répondre à l'ensemble du programme que nous venons d'établir, a besoin de quelques développements qui la rendront d'ailleurs plus claire et plus précise à l'esprit des penseurs—artistes ou élèves.

Un célèbre professeur de l'école des Beaux-Arts (1) a dit : « Il y a dans le champ de la création des notions exactes et un art souverain comme base, règle ou principe de tous les autres arts ; c'est l'architecture. — Arsenal des moyens pratiques au début des premières études ; arsenal des moyens de composition au début d'un enseignement supérieur, l'architecture donne à toutes les œuvres d'art une base ferme et un cadre régulier ; elle fournit à la plastique la notion de l'équilibre, simple nécessité de toute construction ; elle assied les idées pittoresques dans des lignes définies et stables, car elle sent la nécessité de fixer—fixer les masses, le mouvement, la vie, et jusqu'au sentiment, afin de les produire dans un spectacle qui soit animé sans que l'on ait la crainte de le voir chanceler et s'évanouir; rendre ainsi la vue bienfaisante et la jouissance sereine, en mêlant à l'imagination charmée la conscience de la raison satisfaite, telle est son œuvre. »

Ainsi le premier des arts, l'art primordial, c'est l'architecture. Elle est aux beaux-arts ce que l'écriture ou l'imprimerie sont aux belles-lettres ; elle en dessine le langage ; elle en accuse le sens.

L'architecture ne fut dans l'origine qu'une imitation des voûtes formées par les arbres des forêts et des grottes naturelles cachées dans le sein de la terre ; elle naquit du premier besoin qu'éprouva l'homme de se construire un abri pour se préserver des ardeurs du ciel ou de l'intempérie des saisons. L'homme vint donc au monde archi-

(1) M. Guillaume.

tecte comme le castor, comme l'abeille ; les constructions lacustres et cyclopéennes le prouvent. Le soin de sa conservation fut le premier mobile de son instinct industriel, la source d'où allait s'épancher cette gracieuse efflorescence qu'on nomme l'art, reproduction intelligente et idéalisée des modèles offerts par la création, qui devait à son tour réagir sur l'industrie aux époques avancées de la civilisation. Ainsi, tandis que les animaux constructeurs reproduisaient constamment leurs asiles selon les mêmes procédés, d'après les mêmes plans et dans les mêmes formes, l'homme — esprit à part — supérieur et puissant — se mettait dès les premiers pas en marche pour atteindre jusqu'aux limites les plus reculées de sa conception primitive; de telle sorte que, depuis le commencement des âges, il a su conquérir chaque jour un progrès et enrichir son domaine d'une perfection nouvelle. La nature est pour lui comme un vaste musée où il puise et étudie sans cesse les types que son génie reproducteur s'approprie et que son imagination sait si heureusement modifier. Tout s'enchaîne dans l'esprit de l'homme ; son action sur la matière est incessante, variée, éminemment progressive : c'est là un irrécusable témoignage de la sublimité de son être et de l'immortalité de son essence ; or, sa demeure une fois construite, les instruments de son travail et de ses besoins une fois inventés, l'homme devait chercher à les perfectionner, à les embellir. Ses ouvrages, d'abord rudimentaires, se dégagèrent peu à peu de leur grossière enveloppe ; ils affectèrent des formes plus pures ; ils prirent en même temps un caractère plus particulièrement propre à l'usage auquel on les destinait ; en un mot, l'imagination vint en aide à l'industrie ; la poésie, ou si l'on veut, la fantaisie — lui transmit ses inspirations ; l'ouvrier devint artiste. C'est ce but de perfectibilité poursuivi sans relâche dans le beau comme dans l'utile qui distingue particulièrement l'industrie de notre époque.

Mais à côté de cette marche naturelle de l'art vers son assimilation avec nos besoins, avec nos nécessités, avec les exigences de notre bien-être et de notre comfort de

chaque jour; à côté de cette tendance à se faire petit, commun, usuel, à se vulgariser, l'art est poussé par un souffle fort et solennel vers des régions plus hautes. Cette sphère vers laquelle l'art monte sans cesse, comme l'homme lui-même monte sans cesse vers la perfection, vers Dieu, c'est la beauté : c'est l'idéal. L'art d'imitation sera donc pour nous le *réalisme*, l'art de création l'*idéalisme*. — Le premier s'apprend; il procède de l'observation des lignes, des formes et des couleurs; de l'étude, de l'école. Le second ne s'apprend pas; il se devine, il s'improvise, il s'inspire. Est-ce à dire que cet art, tout grand et libre qu'il soit, puisse se passer de règles, et que dans son inspiration et sa liberté il ne doive pas obéir aux formules, à la méthode, au dogme posé par la nature même, et au rituel consacré par l'expérience, la science et la raison? non assurément, et c'est ce que nous nous proposons de démontrer dans le cours de ce travail.

Ces préliminaires une fois établis; ces prémisses une fois posées, nous aborderons successivement toutes les questions du programme.

L'ART DOIT-IL ÊTRE SOUMIS A DES RÈGLES?

L'art est une manifestation double dans ses effets, — manifestation subjective de la pensée par le sentiment, par l'idée et l'expression — manifestation objective par la forme, la ligne et la couleur. L'art se compose donc de deux parties distinctes : la partie immatérielle ou spiritualisée — qui réside tout entière dans l'attraction, le charme et la fascination dont ses œuvres affectent l'âme; la partie professionnelle — qui consiste à acquérir la science, le procédé, le métier. Or ces deux parties sont régies, chacune dans l'ordre qui lui est propre, par des principes qui sont comme les éléments essentiels de l'art. Tous les arts sont frères; ils procèdent des mêmes principes. La peinture est sœur de la poésie. La poésie est sœur de la musique. La poésie comme la musique a ses rhythmes qui forment des cadences si douces à l'oreille. L'architecture, la peinture, la statuaire, ont leurs règles

qui forment des harmonies si agréables aux yeux. La création étant elle-même une grande harmonie qui a pour origine, pour cause première, la volonté ou verbe du Créateur exprimée par des formes, des images et des emblèmes, comment les arts — qui ne sont autre chose qu'une seconde création dans la première — existeraient-ils — s'ils n'obéissaient eux-mêmes à des lois, autrement dit à des formules, et particulièrement à ces nombres dont les anciens, notamment Pythagore, ont si bien compris et déterminé la puissance? Les nombres en effet forment la base et sont la règle de tout art, de toute science, parce qu'ils en établissent l'accord et l'harmonie. L'homme ne crée pas ses œuvres autrement que ne le fait Dieu lui-même dont il est ici-bas l'image, le *microcosme*. Or, de même que Dieu a établi des lois en vertu desquelles il procède à ses conceptions dans l'ordre procréateur; de même l'artiste ne saurait procéder différemment à ses propres conceptions sans tomber dans la difformité et la monstruosité. Si le génie méconnaissait les règles absolues qui constituent sa propre existence, il arriverait à l'incohérence des rêves et du cauchemar; il tomberait dans le chaos et les abîmes du fantastique — le génie serait la folie.

Toutes les philosophies, toutes les théogonies ont reconnu, disons-nous, la puissance absolue des nombres : N'ont-elles pas constaté dans l'ordre de la création que le nombre 7, — par exemple, en composait l'ensemble et l'unité dans ses fractions partielles? Ainsi, d'après la théogonie la plus ancienne et la plus savante, le trône céleste serait gardé par 7 archanges répondant aux 7 cieux superposés de l'Empyrée; c'est-à-dire que l'univers serait gouverné par 7 causes secondes. (1) Il y a 7 planètes dans notre système solaire. La semaine se divise en 7 jours, et l'un des plus profonds penseurs de notre temps, Ch. Fourier, a rapporté les 7 notes ou tons primordiaux de

(1) Les 7 causes secondes ont été personnifiées par les Hébreux sous les noms de Michaël-Gabriel-Raphaël-Anaël-Samaël-Zadkiel et Oriphiel

l'octave musical, ainsi que les 7 couleurs du prisme qui répondent aux 7 couleurs fondamentales employées par la peinture, aux modulations sidérales des 7 planètes de notre système. — Nous pouvons donc affirmer dès à présent, et cela d'une manière irréfragable, que la peinture, cette reine des arts, obéit tout d'abord pour sa partie matérielle et plastique à 7 règles, à 7 puissances ou causes efficientes, desquelles émanent la richesse et l'harmonie de ses conceptions.

Ainsi renfermées dans cette formule absolue qu'on nomme *septénaire*, la peinture et la musique obéissent en même temps au *ternaire*, c'est-à-dire à 3 conditions d'être principales dont la note ci-dessous donnera l'explication. (1) — D'un autre côté, les conditions du ternaire s'appliquent également à l'architecture et à la sculpture : ce sont pour celles-ci — la ligne — l'angle et la courbe ; pour la peinture — le dessin — la couleur — la nuance.

Résumons-nous — au sujet du principe qui est la néces-

(1) L'art est si bien soumis à des règles que, dans l'ordre plastique, il emprunte toute sa magie — pour la peinture par exemple — à la lumière. Or, le *septénaire* dont nous parlons est lui-même le dérivé ou l'harmonie complète du *ternaire* dans toutes les forces de la nature. « Ainsi — dit le savant Gratry — la physique ayant décomposé le rayon solaire, découvre qu'il se réduit à 3 rayons que l'on » peut obtenir isolément : un rayon de force chimique sans lumière » ni chaleur : un rayon de lumière sans chaleur ni action chimique : » un rayon de chaleur sans action chimique ni lumière. De leur côté, » les 7 nuances du rayon de lumière décomposé se réduisent à 3 » couleurs, la première, la troisième et la cinquième, qui produisent » toutes les autres. Les 7 notes de la gamme s'appuient également » sur 3 notes fondamentales qui, en rentrant dans la première, forment l'accord parfait et sont aussi, comme pour les couleurs, la » première, la tierce et la quinte. Cette loi universelle de l'unité » dans la diversité et de la variété dans l'unité, constitue le caractère » du vrai et du beau dans le discours, dans le drame, aussi bien que » dans la musique, dans l'architecture et tous les autres arts, de » même que dans la vie organique et sociale : la loi, le nombre, la » règle régissent tout dans l'univers. » « Le *ternaire*, dit de son côté » un autre savant — Eliphas Lévy — le *ternaire* est le but et l'expression suprême de la création : On ne se recherche à *deux* que » pour devenir *trois*. »

sité même de l'être dans la création, principe qui s'applique aux arts d'une manière aussi absolue et aussi pressante. *Exister — vouloir — agir,* tel est le ternaire divin. Pour constituer son être à son tour, l'homme — création secondaire — se meut dans le ternaire physique, intellectuel et moral. Dans la nature, le mouvement de la vie emprunte ses évolutions et constate son existence par le jour, la nuit, le crépuscule, qui sont les trois termes de la lumière. Le temps lui-même, ce grand maître des êtres et des choses, se divise en trois périodes : le passé, le présent, l'avenir ; et Dieu distribue en fin de compte à l'homme ses faveurs surnaturelles en trois dons : la foi, l'espérance et l'amour.

Les règles de l'art dans l'ordre plastique ou matériel sont donc, comme nous venons de le démontrer, aussi absolues que celles qui, dans l'ensemble de la création, régissent les mondes et les êtres.

Dans l'ordre moral et intellectuel, nous allons voir que l'art n'existe qu'à condition d'obéir à une discipline, comme il doit le faire dans l'ordre technique et professionnel. En effet, l'art — nous parlons ici surtout de l'art sérieux, du grand art — l'art n'est pas un simple amusement, une fantaisie, un caprice; l'art a un but, une mission, comme toutes les manifestations raisonnables de l'intelligence humaine. L'art est fait pour instruire, pour émouvoir et pour charmer. Il instruit en retraçant les annales de l'histoire nationale des peuples ; il émeut par la représentation des scènes intimes ou familières qui parlent à nos passions, à notre esprit, à nos souvenirs et nous révèlent à nous-mêmes les secrets de notre propre cœur; enfin, il charme en empruntant pour ainsi dire ses accords à la divine harmonie de la nature qu'il exprime par des études, par des images d'hommes, d'animaux, de fleurs ou de paysages. Delà naissent les divers genres, les branches multiples de l'art. Il correspond ainsi par les impressions qu'il fait naître à chacun des sentiments, à chacun des modes de l'âme. Cependant, à quoi sert-il ? demandent certains esprits exclusivement utilitaires — qui ne voient dans les rapports d'individu à individu et de peuple à

peuple que les résultats de l'offre et de la demande, de la production et de la consommation. Ces gens-là sont de la race de ceux qui à la vue d'un bel arbre s'écrieraient volontiers : Oh ! le beau cent de fagots ! — A quoi sert l'art ? A réagir sur nous-mêmes, à élever notre intelligence, à développer en nous le sentiment du vrai, du juste et du beau ; à nous faire trouver la vie plus aimable et plus douce, le plaisir plus attrayant, la liberté plus chère, et si nous la perdons, les regrets qu'elle laisse moins profonds et moins amers. Aux économistes nous dirons que l'art sert à poétiser le travail, à rendre toutes les nations solidaires en leur apprenant à exalter celle qui a su le mieux garder les traditions et le culte du beau ; à faire que des rudes mains de l'ouvrier, le luxe et la mode qu'alimentent les industries élégantes, viennent recevoir l'efflorescence, le goût, la vie, le sceau suprême de l'intelligence et de la civilisation.

Mais comment l'art atteindra-t-il ce résultat ? Comment accomplira-t-il sa mission sociale s'il n'offre à nos regards que des objets inconvenants ou vulgaires, s'il se borne à frapper nos yeux, à exciter nos appétits sensuels ? Ce n'est donc pas seulement à copier la nature, c'est à l'interprêter, — c'est à l'idéaliser — que doit s'attacher le véritable artiste. Et par quoi cette interprétation devient-elle supérieure ? Par la beauté des types, par l'élevation du style, par l'éclat et l'harmonie des couleurs. Savoir donner à ses œuvres quelqu'une de ces qualités diverses, cela s'appelle avoir du talent, — savoir les lui donner toutes, c'est avoir du génie.

Cicéron disait en parlant de Phidias :

« Il y avait en lui un sentiment inné des formes les » plus parfaites, de telle sorte que son ciseau semblait » reproduire de lui-même ces types éternels de la beauté » absolue que Platon a si bien définis. »

En disant avec Cicéron que nous sommes pour l'esthétique de Platon, c'est répondre par l'affirmative à cette première proposition : *L'art doit-il être soumis à des règles ?*

D'OU DÉRIVERAIENT CES RÈGLES?

Les règles que l'homme s'impose pour réaliser ses conceptions dans l'ordre artistique dérivent de la connaissance qu'il possède des lois, des éléments et des formes de la nature. La nature, en effet, n'est autre chose que l'œuvre grandiose du premier des artistes. Lorsque le grand architecte de l'univers — archeus faber — comme disait Van Helmont, voulut dans une suprême inspiration mettre le sceau à ses ouvrages, il fit un chef-d'œuvre, il créa l'homme : c'est-à-dire le miroir animé, le *microcosme* de la création. Mais le divin auteur des êtres et des choses n'arriva pas d'emblée à cette manifestation supérieure de sa puissance créatrice; il lui fallut élaborer et travailler pendant des siècles la matière inerte et vivante; il lui fallut longtemps pétrir et façonner de ses mains les éléments multiples de la nature dont se compose et se nourrit le corps humain. Avant que fut le premier homme, dit Gratry : « Dieu avait construit ce globe dans la matière première, dans un nuage. Il avait refroidi cette lave brûlante, l'avait couverte d'eau et mise à portée du soleil. Il avait tracé sur l'Océan, qui couvrait tout, le plan d'un palais et d'un jardin et avait fait sortir le palais et le jardin du fonds des eaux. La demeure était prête, elle était magnifiquement ornée et richement pourvue de fruits et d'aliments. Des serviteurs animés, des forces dociles existaient déjà pour le maître quand il parut. » Tout cela ne se fit pas en un jour. La Genèse nous parle de sept périodes, y compris celle du repos *(toujours le septénaire dont il a été question plus haut)* pendant lesquelles Dieu préluda patiemment, en vertu des lois, règles et principes éternels, par des œuvres inférieures, grossières, presque informes, par des bouleversements de terre et d'eau, par des créations d'essai, par des animaux étranges, presque fantastiques, par des monstres anté-diluviens, à cet ouvrage noble et majestueux que nous nommons l'homme et qui est devenu le dernier mot, le type le plus parfait de la créature vivante et parlante, en même temps que le criterium accompli, absolu de l'art sculptural. C'est à la

façon du sublime organisateur des choses que doit évidemment procéder l'artiste. Avant de donner la vie à son œuvre, avant de réaliser son inspiration, il travaillera les éléments ; il perfectionnera l'instrument. L'exécution, c'est-à-dire le procédé—le faire—le métier—doivent être tentés de mille manières avant la mise au jour de la composition, avant la révélation tangible de l'idée. En un mot, l'effort de la main, le travail matériel de l'artiste précéderont toujours ses créations; et cet effort, ce travail préliminaire, seront d'autant plus ardus, fréquents et soutenus, que l'œuvre qui doit caractériser son génie se rapprochera le plus près de la perfection. Ce serait donc une grande erreur de croire que, dans les arts, il est possible d'arriver d'emblée à composer des chefs-d'œuvre. Ce serait une erreur de regarder toute manifestation plastique supérieure comme soudaine et prime-sautière. S'il en était ainsi, l'homme serait plus puissant que Dieu même. Sans doute, l'instinct, la passion, le désir sont des excitants d'une certaine force chez l'homme bien doué. Ces stimulants s'élaborent et grandissent dans son âme par une disposition native qui est comme la source première des inspirations et des actes; mais aucune œuvre remarquable ne s'accomplit, aucun fait souverain ne se produit dans les arts, avant qu'un long essai de pensées et de travail ait complété l'exercice du talent, ait perfectionné ses moyens. Giotto dessina longtemps ses maigres moutons avant de devenir un vrai peintre. Raphaël, avant d'être un maître, fut écolier chez le Pérugin. Phidias brisa plus d'un bloc de marbre avant d'achever le Parthénon. Palissy consuma par milliers, dans son four, les aiguières et les potiches avant d'en laisser refroidir une seule pour la postérité. Ainsi—sculpture—peinture—architecture—céramique—science d'abord, c'est-à-dire principe, règle, coordination, combinaison, agencement : art ensuite—c'est-à-dire pensée, imagination, harmonie, beauté. La science doit toujours précéder l'art. L'exécution, c'est-à-dire le métier, le faire, le procédé, doivent être connus, étudiés et pratiqués avant d'ouvrir à l'inspiration le champ infini des œuvres artistiques. Combien possèdent l'une de ces

facultés qui ne seront jamais assez pourvus des autres! Combien ne seront jamais qu'ouvriers sans pouvoir s'élever haut! C'est que—être artiste, dans l'acceptation la plus juste et la plus complète du mot, — c'est être à la fois maître de l'inspiration et de l'exécution; c'est avoir travaillé d'abord à perfectionner l'instrument, l'outil; à rendre la couleur, le marbre ou le bronze malléables et fusibles à volonté, le pinceau, l'ébauchoir et le ciseau faciles, souples et obéissants. — Soyez forts et savants, confiants et calmes, ô artistes! et si vous avez du génie l'inspiration viendra toujours au moment voulu, à l'heure prescrite, c'est-à-dire lorsque vous aurez acquis les moyens matériels suffisants pour l'exprimer et la faire valoir. Quand l'arsenal est bien garni, les armes en bon état, l'artillerie en position sur la brêche, le feu doit produire son effet. Cependant, chose remarquable! notre temps qui plus qu'aucun autre, en raison sans doute de son idolâtrie pour la matière, se montre riche en procédés, en ressources de métier ou de main; alors que l'homme sait dompter et assouplir tous les métaux, tous les minéraux, les extraire, les pétrir, les façonner, les polir et leur faire prendre toutes les formes; notre époque enfin, qui possède au plus haut degré la perfection de l'instrument, la volonté et la puissance de l'exécution; notre époque produit peu de grands artistes, partant peu de chefs-d'œuvre. Si nous recherchons la cause de cette contradiction, la raison d'une conséquence si différente des principes que nous recommandons comme règle constitutive de l'art, nous la trouvons dans l'évidence de cette vérité élémentaire : à savoir—que la matière ne doit être considérée que comme élément ou comme agent, et non comme but. Est-ce la faute de l'art si ceux qui le pratiquent commettent sur ce point une erreur capitale? S'ils prennent le moyen pour le résultat; s'ils sacrifient l'inspiration à l'exécution? On leur a dit : inventez; ils disent : nous possédons le savoir-faire. On leur a parlé pensée, sentiment, génie, idéal; ils ont répondu : imitation — souplesse de main — procédé — réalisme.—Ils ont feuilletonisé l'art au lieu de l'écrire.— Ils nous en donnent tous les jours la monnaie en gros

sous, au lieu de nous en distribuer l'or à dose restreinte, mais précieuse. Le monde s'en console, mais qu'en pensera la postérité? Pour être dans le vrai, il faut en revenir à la pureté du dogme, à cette règle qui veut que l'inspiration et l'exécution s'harmonisent dans toute œuvre d'art. S'il n'est pas de degré du médiocre au pire, c'est surtout en pareille matière. Le médiocre devient facilement le laid dès qu'il se trouve en présence du beau. Or, vaincre et anéantir le laid, c'est le triomphe suprême de l'art. C'est la victoire de Dieu sur Satan, du bien sur le mal. Sans règle comment y parvenir? Sans stratégie comment un général sortira-t-il vainqueur de la lutte? Atteindre son but, c'est avoir observé toutes les conditions nécessaires pour y parvenir; arriver au sublime par l'inspiration, à la beauté par l'exécution, c'est avoir deviné le secret de l'art, c'est avoir trouvé la route des chefs-d'œuvre! Les règles de l'art dérivent donc de plusieurs formules aussi positives que les mathématiques, de plusieurs principes aussi certains que ceux de la morale. Dans les essais, dans les tentatives et les études préalables, il faut sans cesse chercher la perfection et ne jamais se contenter de l'à-peuprès. L'idéal et la morale se touchent: ce sont deux pôles que rapproche un aimant identique. Le beau, c'est le bien. La beauté, c'est une face de la justice et de la raison. Divin équilibre! parfaite pondération! Il n'est donné qu'à l'homme supérieurement doué de l'atteindre et de s'y maintenir, en travaillant et en aimant. Travail et amour — tels sont en effet les deux termes qui répondent à l'exécution et à l'inspiration dans chacune des manifestations de l'intelligence humaine. Pour remplir complètement les devoirs que l'amour de l'art impose, il faut entreprendre courageusement le travail qui féconde et ne pas s'en tenir au hasard, aux essais d'aventure. Il ne suffit pas du caprice, il faut la volonté. Il faut opposer l'action à l'inertie, la patience au découragement, la résolution aux velléités, la forme à l'apparence, la réalité à l'effigie. C'est au nombre des années d'étude et à la persévérance des efforts que l'on reconnaît les vocations véritables; c'est à la durée du temps employé à méditer et à composer ses œuvres que l'artiste devra de solides succès.

L'improvisation ne saurait remplacer dans les arts ni l'élaboration vigoureuse de la pensée, ni la science du style qui imprime aux ouvrages ce caractère de maturité, cette marque puissante qui est comme le sceau de leur immortalité. On peut obtenir avec la prestesse de main, avec la rapidité et l'habileté d'exécution une renommée éphémère ; la gloire n'est réservée qu'au génie, et le génie c'est, avec le feu sacré et l'inspiration, la patience : c'est elle qui consacre ses œuvres. Un poète penseur l'a éloquemment proclamé dans un vers qui devrait être inscrit en lettres de bronze sur la porte de tous les ateliers :

« Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui ! »

Indépendamment de la science, du procédé, du faire technique qui constituent le métier appris dans les écoles, certains principes, certaines données historiques et traditionnelles, certains ouvrages émanant des maîtres de l'art nous ont été proposés depuis des siècles comme autant de types et de modèles. L'antiquité surtout se pose pour l'artiste en arbitre suprême, en professeur émérite dont il ne lui est permis de répudier ni de négliger les leçons. L'art égyptien du temps héroïque des Pharaons et des Rhamsès ; l'art grec de l'âge de Phidias et de Praxitèle ; l'art romain du siècle d'Auguste, offrent aux artistes de nos jours des chefs-d'œuvre multiples, variés, qu'ils n'ont en quelque sorte qu'à imiter pour réussir.

Dans une période plus récente, les créations du moyen-âge, celles des Indiens et des Arabes ou Maures d'Espagne présentent également aux artistes modernes de nombreux spécimens, parmi lesquels ils n'ont pour ainsi dire qu'à faire un choix pour se montrer originaux tout en n'étant qu'imitateurs. Toutes ces œuvres diverses peuvent passer pour autant de criteriums d'où dérivent les règles qui doivent servir parmi nous de précepte et d'enseignement à l'art. Les plus saines, les plus pures doctrines en cette matière découlent pour nous d'une manière absolue des chefs-d'œuvre que nous a laissés l'antiquité, et ces formules sublimes sont inscrites, comme autant de dogmes

sacrés, sur les frises du Parthénon et de l'Acropole, sur le front de la Vénus de Milo, de l'Apollon du Belvédère et de la Niobé, sur les fresques du Vatican et dans les paysages du Poussin, savants reflets du génie antique ! L'antiquité a été et sera éternellement la nourrice des arts, parce que la première elle en a possédé le sens intime et sacré, parce qu'elle a compris, dès l'origine, la beauté naturelle et la beauté idéale, parce qu'elle a en quelque sorte divinisé la forme par son culte et sa passion. En effet, les Grecs, nation artiste et simple par excellence, durent moins à la science qu'à leur naturel enthousiasme pour la ligne et à l'idée qu'ils s'étaient faite de la supériorité, disons mieux, de la divinité humaine, d'atteindre les sommets de l'art — le *Sanctum regnum* — le *Summum caput* — auquel aucun peuple n'est parvenu depuis eux.

Nous croyons utile de développer ici notre pensée. Dût-elle nous entraîner un peu loin, elle ne s'écartera pas du sujet; seulement, en élargissant l'horizon, elle remplacera un développement didactique par une discussion plus philosophique, plus originale et surtout plus hardie. — On nous pardonnera — nous espérons — de l'avoir osée.

Ce ne fut pas, disons-nous, le climat de leur pays, leur ciel resplendissant d'azur et d'or, leur nature aux lointains vaporeux; ce ne fut pas leur sens esthétique si généralement prononcé, qui seuls mirent les Grecs en possession de la perfection, de l'idéal. Il faut en chercher la source dans une conception plus haute, dans la poésie dont ils surent revêtir toutes les œuvres de la création, dans ce *mens divinior* qui leur fit regarder les objets matériels eux-mêmes comme vivants, comme animés de l'esprit d'un dieu, et recélant sous leur forme tangible une intelligence. En divinisant pour ainsi dire tous les objets de la nature, les Grecs étaient arrivés à considérer sans cesse la création sous ses aspects les plus nobles et les plus intéressants. En prêtant une âme aux mers, aux forêts, aux vallons, aux collines, aux fontaines; en admettant un dieu caché dans chacune des manifestations sensibles du ciel et de la terre, ils acquirent nécessairement une plus grande somme de spiritualité. Aussi est-ce, à notre avis,

un contre-sens évident, une erreur incroyable, d'avoir considéré jusqu'ici le panthéisme comme frère du matérialisme et de l'avoir conspué à l'égal de cette doctrine grossière et malsaine. Dégagés au contraire du limon primitif par une intuition merveilleuse des choses célestes, les Grecs marchèrent avec un admirable ensemble vers une civilisation exquise dont l'art devint chez eux la plus délicate expression. Les types de beauté, d'élégance, de dignité, de noblesse conçus et réalisés par Phidias, Praxitèle et leurs émules, sont restés avec leur caractère absolu et resteront encore longtemps pour nous d'inimitables modèles. Et pourtant, le corps humain seul fut pour eux la base fondamentale de l'art; ils se servirent bien de tous les autres objets de la nature comme d'attributs et d'accessoires, mais ils considérèrent avec raison la forme humaine comme principe essentiel de l'art. Chose remarquable aussi, ce ne fut pas par la dissection, par la connaissance des muscles, des os, des nerfs, des tendons, de tous ces ressorts cachés qui font agir ses articulations ; ce ne fut pas par l'étude approfondie du squelette, de la charpente humaine, qu'ils apprirent à faire mouvoir avec tant de grâce les membres du corps. Les Grecs n'avaient pas d'amphithéâtres chirurgicaux; ils ne connaissaient pas l'anatomie; il est douteux qu'ils aient étudié cette science aux cours de clinique du docteur Hippocrate, et qu'ils aient appris là les secrets de leur statuaire. Ils prenaient leurs modèles au hasard, et simplement comme ébauche : ici — l'athlète du cirque — au gynécée l'esclave, ou la jeune Canéphore dansant demi-nue dans les fêtes de Délos ; ailleurs — la patricienne sortant du bain légèrement voilée et suivie de ses compagnes. Sur ces simples motifs ils bâtissaient des Parthénons, ils inventaient des Iliades ; tant il est vrai qu'il faut peu de chose au génie pour créer des merveilles. Ils suppléaient à la science par l'inspiration, l'observation et le sentiment. Ils trouvaient dans leurs sens exquis du beau, dans leur adoration constante des merveilles de la nature, cette sûre et fine appréciation plastique, mère de leurs chefs-d'œuvre. Si l'on doit admettre que les anciens, qui furent

supérieurs dans les arts, ne procédaient pas comme les modernes dans l'étude et la recherche de l'idéal, il faut en inférer que ce n'est qu'en procédant comme eux que les modernes pourront égaler les anciens, Or, pourquoi ne procédons nous pas comme eux? — Cela tient à des causes puissantes; cela tient, non pas à nos habitudes, à nos goûts, à notre esprit qui n'ont guères changé depuis Athènes, mais à nos croyances; païens du XIXe siècle par nos tendances au plaisir, par notre amour du luxe, par nos instincts artistiques et littéraires, nous valons beaucoup moins que les contemporains de Périclès par nos propensions anti-religieuses et anti-admiratives. La supériorité artistique des Grecs tint à un milieu et à un courant d'idées qui ont disparu. Nous sommes sortis du cercle des attractions laudatives et enthousiastes ; nous n'aimons plus ; nous ne croyons plus ; c'est par là que nous avons perdu ce qu'ils possédaient au suprême degré — la connaissance naturelle et philosophique de l'homme. En effet, chez eux une perception lucide, en quelque sorte voyante, les initiait et les introduisait pour ainsi dire de plain-pied dans la science des harmonies, des proportions et des formes. Ils ne connaissaient pas la structure intérieure du corps humain, et ils en rendaient supérieurement la souplesse et les attitudes. Ils exprimaient sans effort, en même temps qu'ils les concevaient avec leur caractère gracieux ou grandiose, les sujets symboliques, historiques ou naturels que leur goût épuré joint à leur savoir traditionnel leur faisait si bien choisir. En divinisant comme le leur enseignait le paganisme tous les éléments de la nature, leur préoccupation constante devait être de représenter des êtres divins, des choses divines. Prêtant à leurs modèles des vertus et des facultés surhumaines, ils cherchaient à les revêtir de formes majestueuses, à les ennoblir, et à réaliser dans chaque ouvrage un type pur et parfait. Leur génie naquit donc de leur religion, de leurs croyances, à la fois surnaturelles et philosophiques. Ce fut du reflet de l'idée supérieure qu'ils s'étaient faite de la grandeur, de la beauté et de la majesté des Dieux, qu'ils illuminèrent la figure humaine.

D'ailleurs tout homme avec qui conversaient les Dieux était bien près d'être un dieu lui-même, et l'idéal devenait facile pour qui se faisait de l'homme et de sa destinée une si haute opinion. Mais l'idéal moderne a-t-il donc tellement changé de point de vue que nous ne puissions, en nous rapprochant des principes essentiels professés par les Grecs, arriver à perfectionner nos œuvres artistiques tout en leur conservant un cachet actuel et contemporain? De tout temps — c'est là notre foi — l'idéal n'a eu sa raison d'être que parce qu'il s'appuyait sur des réalités. — Le génie, n'en doutons pas, n'est que l'intuition de beautés qui existent formellement quelque part. L'imagination est chez l'artiste une seconde vue aussi positive, aussi sûre que la vue des sens : c'est le miroir magique dont Dieu se sert pour se manifester aux terrestres élus. Raphaël dut voir Marie dans les nimbes d'or du ciel, comme Praxitèle avait vu Vénus sortant de la mer d'Ionie — tous deux dans un rêve divin — mais qui sans doute était l'image d'un fait réel et antérieur; c'est pour cela que Praxitèle et Raphaël ont si bien compris et exprimé, l'un la beauté païenne — l'autre la beauté chrétienne. L'idéal, de quelque côté qu'il vienne, de quelque part qu'on l'accepte, n'est que la transfiguration d'une réalité. Si vous regardez l'homme, ce roi de la création, comme un demi-dieu — et il l'est en effet puisque le gouvernement de la terre lui a été dévolu en raison de son intelligence et de sa beauté — aussitôt votre esprit comprendra que pour reproduire dignement son image, il faut que l'artiste se perfectionne et s'élève au-dessus de la sphère ordinaire, à la hauteur du sujet qu'il veut représenter. Delà se formera un milieu très-favorable et très-élargi. Delà une rectification intime du sens de la nature visible, une inspiration translucide qui imprimera aux conceptions comme aux œuvres du génie un caractère particulier de grandeur et de sublimité. Personne ne niera que les idées de spiritualisme propagées par les péripatéticiens et leur école n'aient puissamment servi la civilisation athénienne. Platon et Aristote furent, non seulement les précurseurs, mais les pères, les docteurs de l'art grec. Nous

n'avons pas à rechercher bien loin pour apprendre comment l'homme est devenu le type plastique de la beauté et de l'art statuaire. L'homme devenant d'abord le type absolu, définitif, de la créature intelligente, il n'en pouvait être autrement : l'un n'est que le corollaire de l'autre, et la démonstration en est bien simple. Si l'homme, résultat d'une conception supérieure, apparaît comme le sceau de l'œuvre divine, c'est qu'il renferme en lui — au moral comme au physique — toutes les diversités de la création ; c'est qu'il en est le miroir et qu'il en offre à la fois—dans son apparence finie et son être infini — l'abrégé, la répétition et l'image. L'homme n'est-il pas comme la terre, un composé d'éléments multiples et dissemblables? Il en reproduit l'architecture souterraine par sa charpente osseuse. Ses ongles et ses dents figurent le règne minéral; son sang et ses humeurs représentent admirablement le flux et le reflux des océans; ses cheveux et sa barbe sont comme des efflorescences végétales; enfin tout le règne animal dont il possède les attributs au degré le plus élevé, se répercute et se résume en lui. Ainsi, l'homme est plus courageux que le lion, plus infatigable que le cheval, plus rusé que le renard, plus intelligent que l'éléphant, plus constant dans ses affections que le ramier, plus musicien que le rossignol, et ainsi du reste. Il semble que la création de l'homme n'ait pas été une fonction ordinaire de la nature, mais la solution de toutes ses fonctions combinées, la concentration de son vouloir et de ses influences. L'activité incessante de la nature agit sur l'homme, sur ses facultés, et les substances qui constituent son individualité propre, comme les astres agissent sur la terre et ses éléments. D'où il résulte que toutes les facultés et tous les attributs, tant matériels qu'intellectuels, étant en essence dans ce microcosme appelé race humaine, il ne saurait y avoir pour l'art un but plus sérieux et en même temps plus attrayant, un plus noble objet d'imitation que l'homme lui-même, que la représentation de sa personne, de ses passions, de ses mouvements, de ses actes — coordonnés — disciplinés — ennoblis et idéalisés.

Nous avons démontré que la science de l'intérieur, que la connaissance de la charpente humaine, autrement dit, de l'anatomie et de l'ostéologie ne constituaient pas précisément l'artiste; que l'observation aidée du sentiment et de l'imagination pouvait le conduire plus sûrement dans la voie des chefs-d'œuvre. Il n'y a que Dieu qui ait procédé par la science complète des éléments, dans la création de son éternel ouvrage. Ces éléments étant donnés, avec des lois inhérentes à leur substance, Dieu n'a eu qu'à vouloir et l'œuvre a été créée aussitôt que conçue. Chez l'artiste, le sentiment et le génie font l'office du verbe divin. L'homme bien doué crée ses ouvrages d'art avec les mêmes moyens et par un procédé analogue à celui dont Dieu se sert pour créer les intelligences et les splendides tableaux de la nature; seulement, le verbe ou volonté de l'homme n'étant qu'une cause seconde, relativement au verbe divin, l'artiste a besoin d'emprunter à la création des éléments déjà travaillés et des instruments de fabrication étrangère à son œuvre pour rendre palpables ses idées, pour formuler en marbre, en couleur ou en rhythmes, les conceptions de son esprit.

Nul doute qu'en se plaçant à ce point de vue, le statuaire ne prenne un plus large essor vers des cimes supérieures, et qu'il ne parvienne à régénérer son art qui n'a fait que décliner depuis Athènes. Nous croyons donc sincèrement que c'est dans l'ordre intellectuel et surnaturel qu'il faut chercher désormais le rajeunissement des arts — c'est-à-dire le secret de revêtir nos œuvres plastiques de cette fleur de vie, de ce parfum de pure beauté qui émane éternellement de l'art grec. Comme nous l'avons dit, cette expression supérieure eut chez les anciens son foyer principal dans la pensée véritablement religieuse que les Dieux descendaient de l'Olympe pour vivre parmi les hommes, cachés sous des formes terrestres; qu'ils aimaient se faire représenter en statues et adorer ainsi par eux. L'antiquité puisa donc dans son idolâtrie sa puissance et sa supériorité de création; elle voulut voir ses Dieux et elle les vit. En les imaginant sous les formes à la fois si pures et si parfaites dont elle illumina ses

Panthéons, elle sortit triomphalement des abstractions et rendit vivant l'Olympe de ses rêves ; elle réalisa son idéal. L'art et particulièrement la statuaire doit être un fruit naturel fécondé par une croyance, sans cela il n'a ni goût ni saveur. Aussi le beau, qui est un attribut divin, lui sied-il à ravir ; aussi le nu, qui est la vérité de la ligne et de la forme, lui convient-il mieux que la draperie— fût-ce la plus habilement travaillée, fût-ce-le plus gracieux des peplums. Vos statues seront vivantes et parlantes par les modelés, les méplats, les poses et les attitudes, si les personnages qu'elles ont pour objet de représenter se meuvent dans un milieu social, religieux et philosophique avancé ; s'ils respirent l'atmosphère de leur temps, si, comme nous aimons à le reconnaître parfois aujourd'hui, l'intelligence de l'époque les pénètre et les dégage tous— héros—grands hommes—princes—bourgeois ou gens du peuple — des étreintes matérialistes du dernier siècle. L'athéisme n'a produit dans les arts comme dans les mœurs que faiblesse, corruption et dégénérescence ; le panthéisme a créé des âmes fortes et des merveilles. Soyons donc plutôt encore panthéistes qu'athées pour devenir de grands artistes. Sans déserter nos basiliques, nos collégiales et nos nefs catholiques, sans répudier le génie de nos pères, dont nous sommes séparés par le temps et les croyances, osons remettre le bout du pied sur le péristyle de l'Acropole ; reconnaissons encore dans nos champs — Narcisse, fils de Lyriope et du fleuve Céphyse ; aimons Daphné couverte de son écorce de laurier rose ; —aimons l'homme, surtout, et admirons le comme le plus pur miroir de l'infini ; nous en viendrons alors à le représenter dignement, car nous l'aurons compris, et comprendre l'homme, c'est comprendre le secret de la création tout entière, c'est comprendre Dieu.

Voilà, selon nous, au point de vue idéal comme au point de vue pratique, d'où doivent dériver les règles et les principes du grand art, de cet art qui perfectionne l'homme parce qu'il contribue à l'ennoblir en spiritualisant autour de lui jusqu'aux éléments les plus simples, jusqu'aux instruments les plus usuels de sa vie ; parce qu'il est, en

définitive, la plus haute marque de son état de civilisation.

SUR QUOI SE FONDERAIENT CES RÈGLES ?

Sur l'expérience, le bon sens et la raison ; sur la doctrine du beau, de préférence à celle du laid ; sur les leçons de l'école, en accord avec les saines inspirations et les beautés de la nature. Mais, il n'y a — objecte-t-on — qu'une seule nature et il y a plusieurs écoles. Est-ce à dire pour cela que la nature soit la meilleure des écoles, comme le répètent à satiété ceux qui font fi de l'école et qui exaltent la nature à ses dépens ?

Nous croyons utile de rectifier et d'asseoir, sur ce point, le jugement de beaucoup de gens pour qui toutes ces définitions subtiles deviennent autant d'imbroglios. Nous dirons donc que si la nature — par l'infinie variété des types qu'elle offre à l'artiste — doit être considérée comme la source la plus pure du génie ou du talent, l'école doit en être la directrice : que l'on se figure un fleuve dont le travail de l'homme aurait endigué et encaissé les rives, de manière à régulariser son cours et à en modérer les écarts. Ainsi il peut y avoir, à coup-sûr, du génie et du talent sans école, mais sans école il n'y a point d'art. Cette vérité n'est pas aussi banale ni aussi répandue qu'on pourrait le croire; elle n'est pas surtout en honneur chez la plupart des peintres modernes, à qui l'on a chanté sur toutes les gammes depuis quarante ans que la meilleure école — c'est la nature. La nature est le modèle; mais l'école c'est la paire de lunettes que l'homme doit s'appliquer sur le nez pour mieux voir les lignes, les contours et les couleurs, s'il veut véritablement conquérir le nom d'artiste, s'il tient en un mot à savoir se servir de son génie. Quand Giotto dessinait ses moutons dans la vallée de Mugello, il n'était qu'un inspiré de la nature ; Giotto ne devint artiste que lorsque, ayant abandonné Cimabué son émule, il peignit sur les murs de l'église des Franciscains, à Assise, la glorification de Saint-François, et reçut pour consécration de son talent

les faveurs de Boniface VIII et de Clément V. — Entre l'inspiré de la nature et l'artiste, il y a donc une distance énorme, une immense barrière : le style! Et nous croyons être dans le vrai en affirmant que cette qualité suprême de l'artiste, ce n'est pas la nature qui la lui donne, mais l'école. Lorsqu'on dit d'un peintre : Il fait école, on entend assurément qu'il possède les rudiments, les principes et les caractères du savant, du maître, de celui qui enseigne ou qui peut enseigner, et non autre chose. Quel singulier égarement de considérer, par exemple, messieurs tels et tels comme faisant école parce qu'ils traînent à leur suite une tourbe plus ou moins pressée de plagiaires! Ces messieurs ont incontestablement du talent, mais ils manquent de style; ils ne peuvent point faire école; ou alors ce serait une mauvaise institution que la leur, car si elle ne possédait ni leur génie ni leurs ressources, la foule des adeptes s'égarerait infailliblement. Ces messieurs sont des originaux en peinture, comme Paul de Kock et Pigault Lebrun sont des originaux en littérature : ce sont les bateleurs de l'art, ils ne sauraient en être les pontifes : ils n'ont pas d'élèves; ils n'ont que des imitateurs.

D'où viennent ces divergences d'opinions, et surtout ces divergences de tendances et d'aspirations qui divisent aujourd'hui le monde des arts? Précisément de ce principe faux, mis en avant par quelques hardis tourmenteurs de la brosse; la meilleure école, c'est la nature!—A ce sujet, encore une fois, entendons-nous : la nature, nous le répétons, est un modèle, mais ce n'est pas un enseignement. Comment faire? vous n'arriverez pourtant à être complet qu'en imitant l'une et en écoutant l'autre. Donc, imitez la nature en la faisant passer à travers le prisme de votre imagination et de votre esprit; mais écoutez l'école et surtout profitez de ses leçons, si vous voulez acquérir avec un solide mérite le cachet qui en rehausse et en consacre la valeur. C'est pour n'être pas tous suffisamment imbus de cette doctrine élémentaire et saine que nous assistons à un étrange spectacle ; que nous voyons chacun aller de son côté, se livrer à toutes les fantaisies, à tous les caprices, à toutes les orgies du cerveau et de la brosse, s'épar-

piller en œuvres de hasard sans but, sans consistance, partant toujours de ce point de vue que — dans les arts — la meilleure école c'est la nature. Le procédé lui-même, qui n'est qu'un mode de faire, qu'un instrument, s'est subdivisé à l'infini; en sorte que l'on pourrait dire que chacun, à l'aide de ce moyen, de ce dérivé de l'école, chacun aujourd'hui fait école, c'est-à-dire possède sa manière propre, son style à lui, et peut se poser en chef. Il faut juger chaque talent à part; les grandes catégories disparaissent, et le grand art, l'art vrai, se perd par suite d'une diffusion trop générale. Ainsi, en peinture, le nu déjà n'existe plus; d'où il suit que la représentation dessinée de la forme humaine, ce type le plus achevé des belles proportions, se néglige et s'oublie. L'art tend ainsi à s'éloigner de l'idéal et à se matérialiser. Les vêtements, les meubles, les accessoires sont traités avec science et caressés avec amour; cette draperie flotte et chatoie; ce vase est un relief; cette fleur sort du tableau; on la respire et peut s'en faut que la main ne s'approche pour la cueillir; mais voyez: cette figure grimace; ce bras retombe flasque et sans vie; ce pied se contorsionne horriblement; ce sein de vingt ans semble une calebasse inerte; ce cou est languissant et mal attaché. Et la foule des imitateurs de s'élancer, nonobstant, sur les traces du soi-disant maître dont les esquisses informes ont acquis, grâce aux coups de tam-tam de l'atelier, une célébrité surfaite. La prétendue école une fois fondée, les élèves surabondent; on se rue, on se presse autour d'œuvres à peine ébauchées. Mais elles ont la vogue, et la fortune suit de près. Or pour nous, l'atelier n'est pas l'école; l'atelier c'est la mode, l'excentricité et l'engouement. — Voilà pourtant ce qu'on appelle aujourd'hui une école, un art; comme si l'école n'était pas le tabernacle où repose l'ampoule bénie; comme si l'école n'était pas la tradition. Aussi deviennent-ils de plus en plus rares de nos jours ces artistes résolus et tout d'une pièce, marchant droit dans leurs convictions, pratiquant l'art comme un devoir et l'exerçant comme un sacerdoce. Obéissant aux éternelles doctrines, fidèles aux formules d'une saine esthétique, ils dédaignent le mer-

cantilisme et les prodigalités qu'il enfante; désintéressés et indépendants, souvent ils souffrent et vivent mal; mais combien ils sont grands, lorsque, après avoir docilement suivi les leçons de l'école, ils arrivent à interpréter magistralement la nature et à l'idéaliser dans leurs conceptions parfaites !

Nous voulons citer des noms le moins possible; nous aimons mieux nous en tenir aux généralités: c'est le plus sûr moyen d'être impartial. La nature fait le peintre, dit-on: erreur; — la nature ne fait pas plus le peintre qu'elle ne fait le musicien et le mathématicien. La peinture se compose de deux éléments: le dessin et la couleur. La nature fait le coloriste mais non le dessinateur, et c'est dans le dessin et par le dessin que se révèle le style, signe particulier du grand peintre. Vous connaissez ce pâtre de la Touraine dont le cerveau est une fournaise d'équations et de problèmes, dont la tête sue des chiffres et des logarithmes: eh bien, ce n'est point un mathématicien, c'est un calculateur. Il n'a pas la science; il n'a qu'une faculté. Sa facilité est prodigieuse, mais elle est inapplicable et elle demeure improductive, n'étant aucunement susceptible d'être dirigée par la méthode; or l'école c'est la méthode, et la méthode seule mène à l'art. Pensez-vous, par hasard, que Rossini ignore les secrets de la fugue et du contre-point? S'il n'eut pas été initié aux mystères de la composition, s'il n'en eût pas approfondi les ressources, Rossini eût inventé des airs, mais il n'eût pas composé de musique; *Guillaume Tell* n'eût pas vécu au grand jour d'une scène d'opéra; ses cavatines n'eussent défrayé que les cafés chantants de Naples ou les musicos des Abruzzes. Ce qui donne de l'âme aux compositions du grand maëstro, c'est son génie; mais ce qui leur donne un corps, c'est l'art. Je vous le dis en vérité, sans l'unité et l'harmonie contenues par la règle, il n'y a point d'école; et dès lors l'art n'existe pas. Les facultés les plus brillantes de la nature ont besoin d'être enserrées dans une méthode, comme les membres trop vigoureux de l'enfant dans les langes d'un maillot, sans quoi toute force se disperse ou se suicide, tout génie s'épuise sans rien créer de vivant,

d'éternel.—Vous pourrez vous soutenir libre et livré à vous-même dans un milieu de fantaisie et de caprice, mais vous ne vivrez pas, au point de vue de la gloire et de la postérité. — Allez donc à l'école, ô Giottos du dix-neuvième siècle ! Puisez vos inspirations dans la nature, la poésie ou l'histoire, mais ne dispersez pas vos forces et n'égarez pas votre talent dans un conflit d'impuissants efforts ou de pernicieuses influences, aussi éloignés de l'idéal que du réel, nous voulons dire de la raison. Les arts sont frères ; ils se soutiennent tous par un même point d'appui conventionnel. La peinture comme la poésie à sa prosodie, sa gamme de tons vrais ou faux, harmonieux ou criards. Elle a sa coupe et ses hémistiches, pour ainsi dire ; sa scandaison et sa césure qu'elle ne saurait enfreindre sans tomber dans le chaos, dans la négation de l'art : *Ut poesis pictura.*

Aujourd'hui, un peu partout et dans tout, l'improvisation a remplacé l'étude. Beaucoup de gens qui se croient des Raphaël, ne sont que les Eugène de Pradel de la peinture. Œuvres d'un jour, d'un coloris chatoyant, d'une rime sonore, mais d'où la science est absente, ces élucubrations, servies à la minute comme les gaufrettes du pâtissier du coin, sont agréables après boire, dans un salon du demi-monde littéraire ; mais essayez de les relire le lendemain, à tête reposée, elles ne soutiendront pas l'examen : ainsi des tableaux de messieurs tels et tels. Et ne croyez pas que ceci soit un paradoxe ; nous pourrions citer un grand nom, un homme d'un talent fort éminent et fort vanté à juste titre, lequel n'a jamais su s'astreindre au rhythme traditionnel ni ployer son pinceau à un sujet normal. Aussi n'a-t-il jamais pu obtenir de l'Etat la moindre commande ; son allure excentrique l'excluait sans cesse de la liste des élus ; son imagination dominait l'école et la convention, hors desquelles il y a de salut ni devant la postérité ni devant la vraie gloire. Le désordre n'est pas le sceau le plus significatif de l'art, bien qu'il puisse être parfois le sceau du génie. Entre Raphaël et Salvator Rosa, il y a toute la distance qui sépare la grâce et la mesure de l'exaltation mélodramatique et du déréglement

ment : le premier vivra par ses œuvres d'artiste ; le second par son rôle politique et ses excès, plus que par son talent.

Quand une brosse s'enrôle au service d'un parti, d'une mode ou d'un caprice, elle est perdue pour la véritable gloire. L'ordre, la dignité, la tenue dans le pinceau comme dans la vie, sont des vertus essentielles chez l'artiste jaloux de sa liberté comme de sa renommée. Le désintéressement et la règle mènent à une immortalité plus sûre que le faste et l'indépendance. C'est dans la rigoureuse application de ces principes que résident le secret de la force d'un artiste et le dernier mot de ses succès. En peinture, tous les genres—histoire ou paysage—sont aujourd'hui diffusionnés à l'infini : on dirait une bonne liqueur qu'on aurait étendue d'eau outre mesure. C'est ce caractère indépendant et libre qui perdra peut-être la peinture ; cependant, il n'est pas besoin de créer pour toutes ces forces éparses un mot de ralliement ; il suffit de montrer du doigt l'école. Elle existe, elle a son influence à Paris. Dans nos provinces, elle est encore à créer ; plus d'un l'appelle et en secret bénit son nom et ses tendances régularisatrices, car il est encore des esprits qui comprennent le danger de la liberté absolue dans l'art, tout effrayés qu'ils sont des extrémités auxquelles se porte leur talent ainsi livré à lui-même, sans boussole et sans critérium. Il n'en est pas tout à fait ainsi de la sculpture — parce qu'il n'est pas permis d'en franchir les exigences à jamais nues, froides et païennes. — Toutefois ce grand art de la sculpture tend aussi à disparaître sous l'ampleur informe de nos raglans. La sculpture est plus sûre de vivre parce qu'elle s'attache forcément aux flancs de l'architecture, comme le lierre au chêne séculaire dont il est l'ornement ; seule, elle finirait peut-être par mourir, « après s'être » taillé à elle-même son mausolée dans le dernier bloc » du Pentélique, où les adorateurs du vrai Dieu iraient, » vêtus du peplum, déposer pieusement leurs couronnes » jusqu'à la consommation des siècles. »

En résumé, si la nature est la plus féconde inspiratrice de l'art, l'école en est la véritable sauvegarde. Il ne faut

pas confondre ici l'école et la tradition avec le genre faux ou poncif. Les académies, qui représentent la tradition, ne créent pas le génie, mais elles le couronnent et le consacrent; ainsi, les élèves qui ne connaissent d'autre école que l'école buissonnière peuvent être doués parfois d'heureuses facultés et même de génie, mais il est rare qu'ils remportent les premiers prix dans les luttes olympiques. Combien nous en avons vues depuis trente ans de ces étoiles qui ont brillé un moment au zénith de la publicité, sinon de la gloire, et qui se sont éclipsées dans l'atmosphère pâlissante de la négligence ou de l'amour de soi! Ainsi finiront beaucoup de nos peintres du jour, s'ils n'y prennent garde. Ils ont rêvé les palmes du panthéon charivarique, sans s'en douter, et le titre de rapin émérite sera le seul qui, sur leurs vieux jours, s'attachera à leur personnalité d'artiste.

La peinture, pour se régénérer et marcher vers ses destinées glorieuses, doit faire le sacrifice des tons heurtés, éclatants, qui la distinguent aujourd'hui, à une exécution plus calme, plus unie et plus soutenue. La manière incivile et turbulente, le genre mal appris et *casseur,* si nous pouvons nous exprimer ainsi, la marche à bottes de sept lieues de l'esquisse moderne ne peuvent manquer de perdre du terrain d'ici à peu d'années; ces défauts céderont, nous l'espérons, devant une peinture où le travail de la brosse se dissimulera mieux pour laisser plus de place au sujet. Alors aura sonné l'heure d'une rénovation heureuse qui, en nous ramenant au classique (dans la bonne acception du mot), saura faire la part de l'imagination, de la fantaisie et de l'imprévu. Nos peintres seront originaux sans cesser d'être sages. Coloristes à la fois et dessinateurs, gracieux sans manquer aux principes rigides de la science, ils auront des idées tout en conservant le sens moral; ils allieront, en un mot, l'invention avec la règle, et loin de fuir l'école et de la dénigrer, ils puiseront dans la nature des éléments pour les leçons, des motifs pour les triomphes de l'école.

On n'arrive à la loi du beau que par la liberté et l'étude. L'esthétique a ses règles comme l'art d'écrire

a sa grammaire : « Mais, nous dit-on, il serait aussi absurde de river l'artiste à la tyrannie de cet enseignement que d'enchaîner l'écrivain à la pratique de formes grammaticales invariables. L'art veut l'air, l'espace, l'infini : des ailes ! des ailes ! Si le génie n'a pas de sexe, il n'a pas non plus de lisière. » D'accord : mais le génie veut un air, un espace, un infini dans le ciel du bon sens et de la raison, des ailes dont l'envergure soit large, mais proportionnée ; il n'aura pas de lisières sans doute, mais c'est à condition qu'il saura marcher seul, sans faux-pas et sans chute.

Après avoir avancé que l'art doit avant tout obéir — pour exister — à des règles basées sur la raison et le sens commun ; après avoir discuté la nature et le caractère de ces règles, nous ne prétendons pas vouloir décréter un de ces codes draconiens qui feraient marcher l'art comme les entraves font marcher le coursier, comme les béquilles font marcher le paralytique. On peut régenter l'inspiration de l'artiste comme on régente le procédé, le faire, le métier ou la direction d'une école, mais tailler et rogner sa pensée, ce serait entreprendre l'œuvre de Richelieu corrigeant Corneille. Il faut éviter de ressembler à ces esprits dogmatiques et absolus qui ne visent qu'à dominer, régenter et tirailler l'esprit humain. « Il y en a, dit Montaigne, qui ne visent qu'à *artialiser* la nature ; ils feraient mieux de chercher à *naturaliser* l'art. » Il est vrai que ces lits de Procuste dans lesquels quelques-uns voudraient le confiner, que ces procédés chinois, ces formes tout d'une pièce, ces sujets éternellement rebattus qu'on lui présente sans cesse comme autant de modèles et de types sont l'atrophie du génie. La personnalité du génie, la spontanéité de l'inspiration, sont en réalité des manifestations tellement individuelles dans l'histoire des arts, qu'on pourrait formuler autant de codes qu'il y a au monde d'écoles et de chefs-d'œuvre. Laissons donc faire l'artiste ; c'est lui, en définitive, qui seul est responsable de ses écarts comme de ses fautes, et qui, justiciable de la postérité, reçoit d'elle ou de ses contemporains une couronne d'or ou une couronne de chrysocale, selon qu'il

a mis dans ses ouvrages son génie d'accord avec la morale naturelle des choses, avec le bon sens et avec les règles de la pratique.

CES RÈGLES SERAIENT-ELLES ABSOLUES OU RELATIVES—OU BIEN EN PARTIE RELATIVES EN PARTIE ABSOLUES?

Les règles de l'art sont absolues, mais la beauté dans l'art est relative comme dans la nature. La robe de Salomon dans toute sa gloire n'était pas plus belle que le lys des champs de la Judée. Cette robe était relativement belle parce qu'elle empruntait au lys, par la comparaison et l'imitation, la modalité de la coupe, l'harmonie de la couleur et la finesse du tissu. Quelquefois le hasard semble présider aux effets du beau; mais le hasard n'est qu'un mot: Il n'y a pas d'effet sans cause, et à plus forte raison d'harmonie sans principe et sans règle. Il vous est arrivé plus d'une fois, sans doute, de remarquer ces paysages de fantaisie que la gelée imprimait sur vos vitres par une belle nuit d'hiver: ne diriez-vous pas qu'un dessinateur habile s'est plu à les former? Elles ne sont que l'œuvre du hasard, dites-vous, et cependant l'ordre, la symétrie, la régularité, la disposition la plus exacte règnent dans ces images de forêts vierges, écloses d'un souffle du nord et qu'un rayon du soleil levant fera fondre au matin: c'est que partout et dans tout la nature procède en vertu de principes invariables: c'est que, jusque dans ses caprices, sa vertu créatrice obéit aux règles de l'esthétique, à des données absolues comme les mathématiques, et que pour accomplir ses plus sublimes conceptions comme ses fantaisies les plus simples, elle ne se départit jamais de ses lois.

Depuis quelques années, dans le monde des artistes sérieux, on a beaucoup dénigré la fantaisie — qui n'est autre bien souvent que le génie.—On a cherché à l'évincer des ateliers et à lui fermer les salons, sous le prétexte absolument faux et erroné qu'elle n'était assujétie à aucune mesure, qu'elle enjambait par-dessus toute mé-

thode, qu'elle n'avait en un mot rien de classique, rien d'antique. Nous voulons démontrer, au contraire, que l'antiquité fut éminemment fantaisiste, que ses créations les plus originales furent empreintes de ce caractère particulier qu'on nomme l'imprévu, et que ce fût là pour elle une source d'œuvres durables : nous citerons pour exemple l'origine du chapiteau corinthien.

L'histoire de cette création charmante nous montre comment une idée simple au début, puisée dans l'essence même des choses, s'enrichit, se couronne par l'adjonction d'idées relatives et complémentaires ; comment se produit l'esprit dans les arts, aussi bien que dans les académies et dans le monde ; comment enfin parmi les poètes, ceux qui sont le mieux goûtés et qui vivent le plus longtemps sont les plus naturels, les plus primes-sautiers. Ainsi, dans un cimetière abandonné — il y a de cela près de trente siècles — sous le ciel limpide et bleu de la Grèce, une feuille d'acanthe s'accote avec sa tige à un panier recouvert d'une tuile. Ce simple emblême funéraire, souvenir touchant consacré à une jeune fille morte à la fleur de l'âge, s'offre tout à coup au regard observateur d'un sculpteur de génie, saisit son âme d'une harmonie soudaine, la remplit, la transporte, et d'un seul jet Callimaque a créé le chapiteau corinthien, c'est-à-dire l'idéal de l'ornementation architecturale, car depuis on n'a rien inventé de mieux ; depuis, aucune idée mère ne s'est produite, mais une foule de dérivés heureux et de délicieuses variantes sont nés de cette œuvre de hasard et de génie : admirable association de rapports, d'harmonies et de contrastes, formée à l'improviste dans le cerveau d'un homme que passionnait son art, qui vivait par lui et pour lui ! Combien un pareil exemple est frappant et encourageant pour l'artiste, lorsqu'il ne sert pas à le désespérer ! Oui, l'œuvre immense et divine est en germe dans l'imagination de l'artiste — écrivain — statuaire ou peintre — mais l'instant révélateur, le mode d'émission reste quelquefois inconnu et caché pendant des siècles. L'étincelle est à l'état latent dans le silex, il faut que *Pégase* frappe de son sabot de diamant l'inerte caillou pour en faire jaillir la flamme.

Le grand art — et même l'art usuel ou industriel qui a pris de nos jours un si grand développement — dérivent l'un et l'autre des mêmes données, des mêmes principes quant à la fabrication, au procédé, aux instruments qui servent à le former; mais ils se nourrissent d'éléments dissemblables et vivent d'une vie à part. Si, dans la première période de leur éclosion, ils puisent tous deux aux mêmes sources — la nature et l'école — plus tard, quand ils ont grandi et sont arrivés à l'âge mûr, ils se séparent et suivent chacun leur route. Le premier s'inspire invariablement des Grecs et de l'antiquité; le second obéit aux caprices du jour, à l'imagination, à la mode, au goût public plus ou moins corrompu. Il y a donc aujourd'hui une distinction à faire, une démarcation à établir entre ces deux voies ouvertes à l'art de notre époque. — « Rappe-
» lez-vous, disait un ministre d'État, M. Fould, aux élèves
» de l'École des Beaux-Arts, que la mission de l'artiste
» n'est pas uniquement de créer des types d'un beau
» absolu, qu'il est souvent obligé de s'adonner à de plus
» humbles soins, et qu'il ne s'abaisse pas en prêtant aux
» choses de la vie le charme de son talent. Le peintre peut,
» sans déchoir, laisser momentanément les grandes toiles
» et les sujets héroïques pour orner nos habitations et
» égayer le foyer domestique. »

Aimons donc le beau; admirons-le; mais n'abandonnons pas le gracieux, le joli : sachons surtout l'appliquer à propos. Que nos écoles continuent à professer une légitime admiration pour les Grecs, mais qu'elles les copient moins et s'inquiètent davantage de les comprendre. Faisons des choses nouvelles dignes de l'antiquité, mais ne l'imitons pas. S'il est vrai que les Grecs ont été les instituteurs de l'humanité dans la science du beau, n'allez pas par un facile plagiat, dit M. Beulé, leur emprunter leurs types, leurs costumes, leurs meubles jusqu'à leurs plus humbles ustensiles : « Tout cela n'est que la peau du lion
» qui vous étouffe mais ne vous apprend pas à rugir.
» N'allez pas entasser sur de grandes toiles, plus glaciales
» que l'hiver, des corps athlétiques et des tuniques bien
» attachées ou peindre dans de petits cadres que vous pré-

» tendez dignes de Pompéï des figures maniérées, bour-
» souflées et vides qui font pamer d'aise les fabricants de
» jouets d'enfants. Ce qu'il faut dérober à l'art grec ce
» sont ses principes dictés par un bon sens sublime, ses
» règles toujours respectées, son goût sévère, mais d'une
» exquise délicatesse, sa mesure qui ne le trompe jamais,
» et en même temps cet amour insatiable de la beauté qui
» fut une religion, cette soif de l'élégance, de la clarté, de
» l'idéal, maladie céleste qui n'atteint que les races privi-
» légiées. Voilà le trésor où des études approfondies doi-
» vent seules vous faire pénétrer; voilà la moëlle géné-
» reuse dont vous ne pourrez vous nourrir qu'après avoir
» brisé par un effet hardi et soutenu l'enveloppe qui la
» contient! »

Certes, nous applaudissons de grand cœur à ces conseils partis de haut; nous nous rallions sans réserve, au point de vue du grand art et de l'école, à ces doctrines de l'illustre professeur du Collége de France; théoriquement édictées, ces doctrines sont la sauvegarde des principes de l'art sacré et monumental. Cependant, nous le disons ici avec conviction—la direction absolue, exclusive, de la jeunesse artiste vers ce grand art que nous admirons serait, à notre avis, non-seulement malheureuse au point de vue économique, social et civilisateur, mais encore une chose ennuyeuse. Que l'on se représente en effet tous nos peintres, tous nos statuaires — figuristes — ornemantistes et décorateurs — ne rêvant plus que le grand art comme Albert-le-Grand rêvait le grand œuvre, et bariolant de sujets plus ou moins olympiens les lambris de nos appartements, les plafonds de nos salles à manger—métamorphosant nos habitations bourgeoises en Panthéons antiques — substituant enfin la restitution à l'invention, le plagiat à l'originalité, sous un prétexte de curiosité murale et décorative. — Non : nous avons assez usé et abusé de l'antiquité; — nous sommes d'avis que hors de l'école il faut un peu laisser aux écoliers la bride sur le cou. C'est pendant les vacances que beaucoup d'élèves grandissent et se forment, qu'ils comprennent les leçons de leurs maîtres; c'est en jouant que se révèle parfois le don sacré, le goût

des belles études et le secret des belles choses. Que nos artistes aiment donc et sachent la beauté absolue, mais que cet amour ne leur fasse pas négliger la beauté relative :

« *Aliquandò bonus dormitat Homerus.* »

La beauté relative appropriée à nos mœurs, à nos besoins, à nos usages, à nos tendances modernes, a sa raison d'être dans une société bien organisée. Cultivée et appliquée, elle doit exercer son influence civilisatrice sur les classes moyennes, sur ces bourgeoisies qui nous débordent et qui, elles aussi, veulent arriver à leur tour aux satisfactions délicates, aux jouissances du goût et de l'intelligence. Le feu qui brûle intérieurement les penseurs et les hauts propagateurs d'esthétique ne suffit pas pour inonder tous les esprits des lumières de l'art : il lui faut des interprètes et des intermédiaires dans chaque couche humaine. Le soleil éclaire tour à tour les coins les plus obscurs du globe. Le soleil n'est pas exclusif. Il sait que chacun a besoin de lui, et il distribue à chaque contrée, par portions inégales, mais rationnelles et suffisantes, la chaleur, la couleur et la vie. La société française a aussi ses Esquimaux et ses Lapons qu'elle doit protéger et perfectionner en leur administrant l'art à dose convenable. — C'est pour cela que la mission de l'artiste n'est pas uniquement de créer — comme nous l'avons dit—des types d'un beau absolu, mais de donner quelquefois carrière à sa fantaisie, à ses caprices, d'où peuvent naître aussi ces chefs-d'œuvre de beauté relative, qui sont comme autant d'étapes nécessaires dans la marche progressive de la civilisation vers l'idéal.

Ainsi, la nature : voilà l'éternel modèle à suivre quant au mode de procéder dans les arts, c'est-à-dire lentement, avec méthode, et d'après les principes fondamentaux posés par le créateur lui-même dans l'admirable ouvrage qu'il a placé sous nos yeux ; puis, l'École : c'est-à-dire l'enseignement de ces principes—la tradition du procédé— l'apprentissage et l'analyse des moyens à mettre en œuvre pour atteindre le but, pour arriver aux créations de l'art. Tel est le double point de vue sous lequel il convient de

considérer la question élémentaire absolue, qui se pose tout d'abord pour l'artiste. Mais cet absolu une fois dégagé, il faut en venir aux distinctions, c'est-à-dire aux libertés multiples que le génie seul peut prendre pour se faire adopter et consacrer comme tel. Cependant—quelles que soient ces libertés—sans méthode, autrement dit, sans règles et enseignement pratique, tout génie s'épuise et ne crée rien de sensible, rien de durable. Il pourra se soutenir libre et livré à lui-même, dans ce cadre qu'on nomme le *genre,* dans un milieu de fantaisie et de caprice éphémère, mais il ne vivra ni pour la postérité ni pour la gloire. L'indépendance d'allure, si nécessaire au talent pour affirmer sa personnalité, pour caractériser ses tendances originales, l'indépendance d'allure finit elle-même par devenir une cause de l'abaissement du niveau et un fléau véritable, lorsqu'elle ne se soumet pas aux règles magistrales, aux préceptes de l'école. L'improvisation en pareille matière ne saurait remplacer l'étude, et une œuvre d'art d'où la science est absente manque nécessairement de ce cachet de perfection qui en assure la pérennité.

COMMENT CONCILIER L'AUTORITÉ DES RÈGLES AVEC LA LIBERTÉ DE L'INSPIRATION?

Si l'autorité des règles dont nous avons démontré l'existence et l'infaillibilité ne pouvait se concilier avec la liberté de l'inspiration, l'art ne serait plus l'art; il n'existerait pas. Mais c'est parce que l'art s'accorde en tous points avec la rectitude de la ligne, la splendeur du coloris et l'harmonie des formes, qu'il est devenu l'expression la plus haute comme la plus séduisante des œuvres de l'homme contrefaisant l'œuvre de Dieu.

Nous avons développé, dans les chapitres qui précèdent, la théorie de l'imitation de la nature constituant l'art, à condition toutefois d'être subordonné à l'enseignement de l'école; nous allons exposer maintenant comment il faut comprendre la liberté de l'inspiration dans l'obéissance, le génie dans la subordination. Nous avons montré le côté rationnel, méthodique, réglementaire et réaliste

de la question ; nous allons en faire apparaître le côté pour ainsi dire administratif et gouvernemental, celui qui, par l'impulsion qu'il donne aux grandes œuvres, ouvre l'espace à l'idéal et peut seul enfanter les chefs-d'œuvre : c'est ce côté à la fois libéral et protecteur de l'édifice des beaux-arts qui doit, à notre avis, en assurer le couronnement.

Nous traversons une période critique de rénovation qui n'embrasse pas seulement la sphère sociale, religieuse et philosophique, mais qui étend son action jusque sur le domaine plus calme et plus circonscrit des beaux-arts. Dans deux ordres d'idées bien différents, les décrets impériaux des 5 et 13 Novembre 1863 peuvent être considérés comme des points de départ lumineux qui déjà projettent au loin un vif éclat. A ne parler que du dernier de ces décrets concernant la réorganisation de l'école des beaux-arts, que de tempêtes il a soulevées ! mais aussi que d'horizons il a ouverts ! Ce n'est pas que l'ange de l'école — de peinture — ait attendu l'ordre officiel venu des bureaux du gouvernement pour déployer ses ailes et prendre son essor : si c'est là l'idée qui chagrine l'Académie, qu'elle se console. Certes, il n'était pas précisement nécessaire, au point de vue général, de soustraire par une mesure pour ainsi dire législative le jeune art français aux influences narcotiques de l'Institut ;—il y a bien un quart de siècle que le divorce est prononcé, que la séparation est accomplie ;—mais en présence des projets conçus pour l'avenir et dans l'intérêt de l'art, il était sage, il était prudent et en même temps logique que l'État prit en mains les rênes, qu'il intervint enfin personnellement dans la direction de ses études. Pour ce qui est du libre développement des esprits, il y a longtemps, — nous le savons tous, — que les cavales de la fantaisie ont la bride sur le cou et qu'elles parcourent à franc étrier notre beau pays de France. Aussi M. Ingres était-il dans l'erreur, suivant nous, quand il accusait le décret du 13 Novembre 1863, d'être un décret *romantique* — un vieux mot pour exprimer une chose qui n'est plus nouvelle.—M. Ingres oubliait qu'il avait été forcé de subir comme tout le monde cette

invasion du *romantisme;* que depuis plus de 30 ans l'Académie le subit avec lui, et qu'en définitive, puisque le gouvernement encourage et paie la majeure partie des artistes—les plus sérieux comme le plus frivoles—c'est à lui qu'il appartient de régulariser un mouvement qui risquerait de tomber dans l'anarchie par une trop grande liberté, dans la monotonie et le calme plat par un abus trop persistant des prérogatives académiques.

Tel est, à notre sens, le véritable état de la question qui a été résolue en faveur des intérêts et des doctrines de l'École des Beaux-Arts.

Certaines Académies ressemblent à certaines nations; pris individuellement, les membres en sont charmants, généreux, raisonnables, judicieux; en masse, c'est bien différent: vous les trouvez gourmés, compassés, absolus, d'un parti-pris exagéré et ridicule. Il ne faut donc pas demander à tel corps constitué des avis, des leçons, des conseils sur des tendances qu'il repousse d'avance, sur des principes que ses statuts de convention n'admettent pas, car alors vous devez vous attendre à n'obtenir de lui que des *remoras,* que des considérants et des conclusions de coterie. Mais si vous consultez à part chaque membre de l'illustre compagnie sur les qualités d'un peintre, sur le talent d'un sculpteur reconnu, consacré par le public connaisseur, soyez certain que son sentiment sera, la plupart du temps, droit, éclairé, consciencieux; qu'il ratifiera de sa voix la voix de la renommée déjà acquise à l'artiste. Cette observation n'a pas échappé à l'administration, et c'est elle qui l'aura sans doute déterminée à prendre la mesure dont s'est plaint si amèrement l'Académie. Certainement, l'administration ne peut pas se refuser à tenir compte des forces individuelles de ce corps distingué: elle n'entend pas se priver de ses lumières, mais elle ne peut vouloir qu'il fasse la loi et que l'art subisse la pression du corps en masse. Il est bien évident que si l'Institut, au bon temps des Blondel et des Bidault, avait été chargé tout seul de prononcer l'admission des peintres chevelus à ces salons du Louvre, où se sont épanouies pendant 30 ans toutes les œuvres remarquables qui ont caractérisé le

mouvement artistique de l'époque, bien peu de noms, aujourd'hui grands et respectés, auraient trouvé grâce devant son verdict, bien peu eussent pu se faire connaître et percer. N'a-t-il pas fallu que la gloire lui forçât en quelque sorte la main pour que l'Institut ouvrit ses portes à Eugène Delacroix, de splendide et regrettée mémoire?

Que l'Académie se donne le plaisir de fonder une école à elle, pour avoir la satisfaction de couronner des adeptes, des partisans de son genre et de ses doctrines; que, dans des séances de famille, au milieu d'un cercle d'habits verts et de chapeaux roses, elle exalte les fusains dociles et les palettes obéissantes; qu'elle leur prodigue le lierre et l'encens, rien de mieux. Nous dirons même que cela ne saurait l'empêcher de distraire, à l'occasion, quelqu'un de ses enfants perdus, quelqu'un de ses libres penseurs, pour prononcer un jugement plus politique que sincère dans une question où ce public connaisseur, dont nous parlions plus haut, est devenu arbitre suprême aujourd'hui. Fut-ce un sacrifice de sa part, — en s'y résignant, elle fera toujours acte de prudence et de condescendance habile; mais il est temps que l'Académie renonce à la prétention exagérée d'imposer ses prédilections à l'esprit du jour, et à celle non moins étrange de vouloir diriger les tendances originales et progressives de l'art moderne. Son tempérament s'y refuse; sa mission n'est point là. D'abord, est-il bien sûr que les Académies aient une mission? Les Académies des arts et des lettres, par exemple, ne sont-elles pas le dernier asile des gloires intellectuelles du pays? — gloires mobiles et essentiellement temporaires, après tout. — Ne sont-elles pas une sorte d'Empyrée où les âmes bien douées qui ont vécu de labeur et d'efforts reçoivent la récompense de leurs œuvres et se reposent de leurs travaux? Les Académies ne sont pas ces limbes obscurs où errent, inquiètes et jalouses du succès des vivants, les ombres des grands hommes méconnus, ce sont des Champs-Elysées où rayonnent les génies. Ceux qui ont eu le bonheur d'y arriver sortent de leur rôle en voulant se mêler aux combats de la vie. Ils sont là pour assister de haut, avec sérénité, aux spectacles qui se dé-

roulent sous leurs pieds et pour donner leur avis quand on le leur demande. L'aréopage chez les anciens ne s'attribuait pas l'initiative des faits, la conduite ou la direction des évènements; il siégeait dans l'unique but de les examiner et de les juger. Les archontes ne sont pas des lutteurs. Ainsi, que l'Académie récompense, mais qu'elle ne professe pas; qu'elle décerne les prix aux vainqueurs du haut de sa tribune, mais sans descendre dans l'arène où elle risquerait de compromettre la pourpre de sa toge. Ce n'était pas l'Académie qui présidait à l'art au siècle de Léon X. — Il sut triompher sans elle avec Michel-Ange et Raphaël. La renaissance, comme le disait dernièrement encore M. le Ministre de l'Instruction publique aux sociétés savantes, « la Renaissance fut le réveil radieux de la libre imagination dans les œuvres plastiques. » Les tendances générales ne sont aujourd'hui que trop positives et froidement scientifiques dans le domaine intellectuel; ne souffrons pas que les arts soient soumis à un joug qui les étoufferait; laissons l'imagination et la fantaisie se dégager, à l'heure voulue, des langes de la méthode académique.

Que si l'Académie, nous le répétons, veut enseigner et faire école, qu'elle le fasse à part et pour elle-même, pour sa satisfaction intérieure, pour répondre à ses inclinations particulières, à ses goûts de prédilection et à ses souvenirs les plus chers; qu'elle le fasse à ses frais, — l'État n'aura rien à y voir. Mais dans la donnée actuelle, quand c'est l'État qui commande les travaux destinés à soutenir et à grandir la gloire artistique de la France; quand il les distribue sur toute l'étendue du territoire et qu'il les paie avec largesse, nul plus que lui ne doit désirer que ces travaux s'accordent et s'harmonisent avec les besoins et les idées du temps; nul n'est à même de comprendre comme lui que, pour les mener à bonne fin, ce n'est point trop d'avoir à ses ordres tout une pépinière d'élèves, tout une armée d'ouvriers intelligents, dévoués, imbus des pensées du règne et en concevant la portée; l'État a droit, par conséquent, de choisir leurs maîtres et de chercher à introduire dans l'école des éléments d'une homogénéité

parfaite, capable d'assurer aux œuvres de l'avenir un succès populaire et durable.

Voilà sous quel point de vue l'État a le plus grand intérêt à ce que ce soit l'administration des beaux-arts qui dirige le mouvement, non l'Académie. En pareille matière il n'y a pas à craindre, comme en politique, la pression administrative; l'administration ne reconnaît qu'une école, celle de la liberté et de l'originalité. L'Académie, au contraire, ayant des doctrines à elle, en tant que corps constitué, cherche constamment à les faire prévaloir, quoique surannées et retardataires. Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de passer en revue dans la salle du palais des Petits-Augustins, tous les tableaux grands-prix de Rome dont l'Académie a inspiré ou dicté les sujets depuis soixante-dix ans. Que de Priams, d'Hectors et de Patrocles! que d'Achilles et d'Agamemnons! L'Iliade toute entière y a passé. Sans doute c'est une belle chose que l'Iliade, mais cela commence à devenir vieux, et il est à craindre que les jeunes gens nourris soir et matin de cette substance classique ne perdent leur temps à la digérer; il serait à craindre que leur imagination, que leur goût répugnât à s'assimiler d'autres aliments, comme par exemple quelqu'une de ces grandes scènes de l'actualité contemporaine, où vivent et palpitent les passions, les intérêts, les pensées et les émotions de l'époque.

On est mal disposé pour traiter les objets modernes quand on a la tête farcie d'histoires et de modes grecques ou latines: nos généraux n'ont pas l'allure de Cincinnatus, le casque d'Enée sied mal aux vainqueurs de Malakoff et de Solférino. Il faut nécessairement être de son temps, essayer du nouveau et aider, dans le domaine des arts, la transformation qui, à l'heure qu'il est, se prépare pour chaque branche des connaissances humaines. « *Mens agitat molem!* » Un souffle puissant efface chaque jour les idées, les opinions reçues, les croyances; mais l'expérience du passé nous apprend que les fleurs de l'avenir croissent et s'épanouissent au milieu des ruines. Si les poètes ont *charge d'âmes,* comme ils le disaient du temps de la pléiade, l'État a charge d'architectes, de statuaires et de

peintres, car ce sont ces artistes qui ont mission d'écrire avec l'équerre, l'ébauchoir et le pinceau, l'histoire murale et monumentale de l'époque. Il lui importe donc de ne confier ce noble récit qu'a des auteurs capables de répondre à ses sentiments comme à ses inspirations, et de raconter en belles strophes et en grand style les épisodes du poème national du XIXe siècle.

Ainsi, soustraire l'art, le grand art surtout, aux influences réfrigérantes de l'Académie, ce n'est pas condamner l'école: c'est lui indiquer une voie plus large, plus indépendante, et l'y pousser. Les conditions du professorat actuel n'exigent plus que les principes d'Aristote soient les seuls dominants dans l'école; elles veulent étendre et féconder le terrain; elles veulent qu'un rayon de soleil plus chaud, plus pénétrant que par le passé, répande dans l'âme des éléves ès-arts une lumière plus vive et plus largement créatrice. Aujourd'hui que les lettres sont appelées à multiplier leurs bienfaits, à nourrir et à fortifier les intelligences d'élite qu'attirent des voix savantes et autorisées dans nos athénées et nos cercles de lectures; alors que non-seulement les gens du monde, les personnages les plus considérables, les hommes de science et d'étude viennent partager le nouveau pain de vie offert à notre esprit, mais que des industriels, des ouvriers, des artisans du plus bas étage, consentent à abréger leur journée de travail, à voir leur salaire subir une diminution, plutôt que de manquer l'heure d'une récréation utile et d'un noble plaisir, on peut prévoir que ce mouvement intellectuel ainsi patroné par le public, ainsi secondé dans son développement et ses résultats, franchira bientôt les limites conventionnelles des compagnies et des coteries, et qu'en particulier,— sauf la pratique du marbre et de la couleur qui s'acquiert exclusivement dans les écoles spéciales et professionnelles,—les élèves, les jeunes esprits qui se destinent aux beaux arts, subiront l'influence permanente et décisive de ce mouvement déjà si remarquable. C'est donc, ainsi que nous le disions il y a trente ans, en instituant en dehors des Académies des cours volontaires et publics d'esthétique, que le pollen des idées

artistiques s'éparpillera et fructifiera dans les natures aptes et prédisposées à le recevoir. A l'époque que nous venons de rappeler, la cause de la diffusion des lumières et du savoir nous semblait déjà par trop restreinte et négligée ; nous sollicitions la créations de ces cours comme un dérivatif à des idées dangereuses. L'idée a mis trente ans à mûrir. Dès 1847—le principe d'une prédication régulière au grand art au Collége de France avait été admis—mais la Révolution, en voulant trop faire, avait maintenu les arts au second plan. Aujourd'hui enfin, les chaires se fondent partout d'elles mêmes, en province comme à Paris; sous le modeste titre d'*Entretiens du soir,* elles viennent contre-balancer par les leçons d'un professorat libre et élevé le pendule monotone et symétrique des instructions académiques; elle viennent abaisser la barrière du monopole et démontrer que si l'horloge du Pont des Arts est en retard, c'est faute de lui avoir appliqué le système électrique, le moteur accéléré des idées modernes. Hérodote raconte qu'Hercule, voyageant dans le pays d'Hylée, eut trois enfants d'une fille nommée Echidna, moitié femme moitié serpent, et que lorsque ces enfants furent devenus grands il ne se trouva qu'un seul parmi les trois, capable de tendre l'arc qu'il avait laissé comme souvenir à sa mystérieuse maîtresse : Hercule, c'est la force, —c'est le génie :—n'était-il pas à craindre pour nous qu'en continuant à sucer le lait de l'Echidna académique, aucun des fils d'Hercule ne fût bientôt plus en état de tendre l'arc?

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ART DANS L'ANTIQUITÉ.

Au point de vue où nous nous sommes placé, il ne nous est guère possible d'enserrer nos leçons d'esthétique dans des termes et des formules purement didactiques. La science de l'esthétique, encore confuse et peu déterminée, se compose autant d'idées et d'images, de métaphores et de comparaisons que de principes—autant de spéculation que de pratique. Le thême est donc immense,

complexe, susceptible des mélodies les plus diverses comme des variations les plus étendues. Le domaine est inépuisable, la source abondante ; nous chercherons à en tirer au moins l'essentiel. Ce que nous voulons, c'est fixer les côtés principaux de ce colossal sujet dans l'esprit des gens du monde, des lettrés peu initiés, des élèves, et principalement des jeunes gens qui se destinent à la carrière des arts, nous estimant satisfait si nous énonçons des théories capables de les éclairer, capables d'être à la fois un guide pour la création de leurs œuvres, un stimulant pour leur génie, un point de départ pour la conquête de leur célébrité.

Après avoir tracé à grands traits les principales lignes qui doivent servir de points de repère aux artistes pour ne pas s'égarer en route, pour trouver leur voie naturelle et s'y maintenir dans le labyrinthe des doctrines et des systèmes où l'art est entraîné de nos jours et où il menace de se perdre, nous continuerons de dévider lentement le fil d'Ariane que nous avons pris dans nos mains, en exposant tour à tour les principes moraux et philosophiques de l'art, principes qu'il importe de ne pas plus perdre de vue que les règles imposées par le procédé plastique.

L'antiquité nous offre à ce sujet une mine incomparable de rapprochements, de leçons et d'exemples. C'est toujours à elle qu'il faut revenir quand on veut prêcher le grand art, quand on veut montrer la magnificence de ses travaux, le fini de ses œuvres dans le passé et ses résultats dans l'avenir. Afin de donner autant que possible une suite normale à nos aperçus, après avoir parlé règles, dogmes et principes, nous entrerons dans le détail des éléments qui ont servi chez les anciens à atteindre le but, c'est-à-dire la création de leurs magnifiques ouvrages ; nous analyserons la série des matières qu'ils mettaient en œuvre, et ces études n'auront peut-être pas moins d'intérêt et d'utilité que les précédentes ; nous parlerons ensuite des modernes. Mais avant d'aborder les époques plus rapprochées de l'histoire de l'art du moyen-âge et de la Renaissance, nous sentons le besoin de nous reporter

encore une fois avec élan et curiosité vers les splendeurs et la majesté de l'art antique; nous revenons avec joie aux solides leçons de peinture décorative, d'architecture et de statuaire, que nous donnent encore les Egyptiens et les Grecs; nos regards se tournent d'eux-mêmes vers ces races orientales, si savantes et si fortes! ils se reposent sur les chefs-d'œuvres de ces athlètes vaillants, à la fois civilisés et primitifs, qui semblent avoir eu véritablement des dieux pour maîtres et qui seront éternellement les nôtres.

Comme introduction à nos considérations générales sur l'art dans l'antiquité, nous éprouvons le besoin d'initier nos lecteurs à une particularité intéressante qui, loin d'être étrangère au sujet, s'y rattache par certains détails : nous voulons parler des nouvelles découvertes faites en Egypte depuis Champollion.— Cette page nous touche de trop près pour que nous ne la recommandions pas à l'attention bienveillante de ceux qui nous sont sympathiques; nous espérons qu'on nous pardonnera de la reproduire ici.

X.

NOUVELLES DÉCOUVERTES DE L'ART EGYPTIEN.

Lorsque Nestor L'Hôte, ce disciple intelligent, cet infatigable collaborateur de Champollion-le-jeune, revint pour la troisième fois, en 1841, de la terre des Pharaons, où il avait été continuer l'œuvre du maître, il entrevoyait nettement l'avenir que des fouilles entreprises sur une large échelle réservaient à la science égyptienne. S'appuyant sur un passage de Strabon, et éclairé par des études faites sur les lieux pendant ses trois voyages successifs (1828, 1838, 1840), Nestor L'Hôte indiqua les points de la vallée du Nil où des déblaiements de sables mettraient à jour des richesses supérieures à celles qui avaient été découvertes jusque-là. On peut se convaincre aujourd'hui de la justesse de ses prévisions à la lecture de ses *Lettres écrites d'Egypte*. Malheureusement, il ne fut pas donné au voyageur de voir se réaliser ces espérances,

de jouir du fruit de ces recherches qu'appelait à grands cris son impatiente curiosité. Nestor L'Hôte mourut en 1842 des suites de ses laborieuses fatigues, léguant à ses successeurs, à l'instar de Champollion, avec ses dessins et ses manuscrits, le soin de continuer une tâche que l'un d'eux, M. Mariette, vient d'accomplir avec un grand bonheur.

M. Mariette n'est pas, comme l'annonce M. Ernest Desjardins dans son récent travail sur les nouvelles découvertes faites en Egypte, le parent de Nestor L'Hôte, mais son ami posthume. Nestor L'Hôte connut à peine son émule beaucoup plus jeune que lui, vers 1838, à l'époque du second voyage en Egypte; mais M. Mariette dut à la famille de Nestor L'Hôte communication des manuscrits du défunt, en 1842, et ce fut là sans doute pour le jeune savant un point de départ des plus précieux. Plus heureux que son devancier, qui dut accomplir ses voyages et ses recherches avec de faibles ressources, au prix d'une carrière administrative interrompue et brisée par sa passion pour l'Egypte, M. Mariette fut, dès ses débuts, largement doté et encouragé. Grâce aux libéralités de S. A. le vice-roi Saïd-Pacha, — plus généreux que Méhémet-Ali qui se contentait de payer à Nestor L'Hôte son portrait équestre avec un vieux cachemire! — Soutenu par la magnificence et l'appui de S. A. I. le prince Napoléon, M. Mariette put accomplir ces fouilles que rêvait Nestor L'Hôte, et les résultats ont répondu à l'attente de la science.

Nous ne nous arrêterons pas ici sur l'intérêt de ces découvertes au point de vue de l'histoire égyptienne, dont les pages viennent de s'enrichir de plusieurs dynasties royales; nous ne rappellerons aussi que sommairement l'étonnement à la fois plein de mystère et d'enthousiasme scientifique qui s'attacha, il y a quelques années, à la mise au jour, après soixante siècles, du *Serapeum,* ce tabernacle type où gisaient intacts les trésors de Rhamsès! mais nous voulons insister sur le mérite des intelligentes investigations de M. Mariette, que n'arrêtèrent ni les obstacles, ni les ennuis, ni les lenteurs inséparables de

pareils travaux, accomplis au milieu d'une atmosphère dévorante, par des fellahs grossiers et rapaces, sous l'œil vigilant du savant. Le monde artiste doit connaître, au moins par tradition, ces magnifiques trouvailles sorties des sables séculaires et des sarcophages de princes ayant vécu environ 4,000 ans avant Jésus-Christ! Parmi ces richesses, quelques-unes sont aujourd'hui exposées sous les vitrines du Louvre; d'autres font partie de la collection du prince Napoléon. Voici, d'après M. Ernest Desjardins, la nomenclature de celles qui appartiennent au vice-roi d'Egypte.

Découvertes faites en 1858. « Le district de Thèbes qui » porte le nom de Gournah fournit, entre autres monu- » ments ou fragments de monuments, un cercueil déposé » simplement dans une terre sèche et conservatrice, sans » être protégé par aucun sarcophage. Cependant, ce cer- » cueil était bien à son emplacement primitif, car M. » Mariette y trouva les objets précieux qui y avaient été » renfermés. On peut admirer dans la collection du prince » Napoléon l'élégant poignard à lame de bronze blanc, » dont la poignée est formée d'un disque lenticulaire d'or » à attache d'argent. Ce poignard était celui du roi Ahmès, » chef de la dix-huitième dynastie, ainsi que l'indique le » cartouche royal. M. Mariette fouilla dans le corps de ce » roi, enseveli depuis quatre mille ans, et en retira deux » petits lions d'or couchés. » (Collection du prince Napoléon.)

Découvertes faites en 1859. « Deux mille monuments » environ provinrent des fouilles de Gournah dans l'hiver » de 1859. C'est là que M. Mariette a trouvé dans le sable, » d'où il avait déjà tiré, l'année précédente, le cercueil » d'Ahmès, celui d'Aah-Hotep, la mère de ce roi fonda- » teur de la dix-huitième dynastie; mais la seconde dé- » couverte dépasse de beaucoup la première en importance, » et on peut la considérer comme la plus belle qu'il eût » encore faite en Egypte. En ouvrant la boîte de cèdre » qui renfermait la momie, on la trouva littéralement » couverte de bijoux de toute espèce : environ 30,000 francs » pesant d'or.

» La plupart de ces objets sont uniques, d'une conser- » vation admirable, d'un travail d'orfévrerie très-fin et » très-soigné, aussi remarquable comme dessin général » des objets que comme perfection des détails. La richesse, » le bon goût, l'élégance, rendent ces bijoux comparables » aux produits des temps modernes, et il faut se rappeler » qu'ils ont été fabriqués 500 ans environ avant Moïse,— » 3,500 ans avant la naissance du Christ!

» Ce sont des offrandes que la piété d'Ahmès avait dé- » posées sur les dépouilles de sa mère; ces objets étaient » neufs, car tout ce qui était destiné aux morts, ne devait » pas avoir servi aux vivants. On peut les diviser en orne- » ments personnels et non personnels, ou armes, usten- » siles et représentations symboliques. Les ornements » personnels sont :

» — Un diadème d'or, mi-parti massif et au repoussé, » de forme singulière, avec un cartouche royal en lapis » flanqué de deux petits sphinx.

» — Une chaînette d'or à laquelle sont suspendues trois » mouches en or massif de douze centimètres chacune, ce » qui nous représente le fameux collier de l'ordre de la » Mouche, décoration dont les bas-reliefs nous révélaient » l'existence, mais dont on ne possédait pas l'original.

» — Deux agrafes d'épaule pour les colliers pectoraux, » en or repoussé, et ayant la forme de têtes d'épervier.

» — Un pectoral ou ornement destiné à être suspendu » au cou et qui retombait sur la poitrine, ciselé avec une » grande finesse d'un côté, et de l'autre présentant une » mosaïque composée de pierres diverses et offrant l'image » du roi Ahmès, qui reçoit une espèce de baptême de la » main de deux divinités.

» — Une grande chaîne d'or, artistement tressée, me- » surant près de deux mètres et du poids d'un kilogramme » (valeur intrinsèque, 6,000 francs), chaîne à laquelle est » suspendu un scarabée d'or massif, dont les élytres sont » formés de lames de lapis-lazuli encastrées dans l'or.

» — Plusieurs bracelets de perles, d'or et de pierres » précieuses.

» — Un autre bracelet de la forme la plus originale, et
» dont une section est formée par le développement des
» ailes déployées d'un vautour d'or cloisonné, et conte-
» nant de la pâte de verre de diverses couleurs dans des
» alvéoles qui figurent les plumes.

» — Un autre encore, d'un travail digne de Janisset ou
» de Froment-Meurice, qui représente des figures de divi-
» nités ciselées avec élégance sur un fond de lapis.

» — Anneaux de jambes, armilles, etc.

» Parmi les objets qui ne font pas partie de la parure
» personnelle figurent :

» — Un miroir en métal.

» — Un poignard au manche lenticulaire.

» — Un autre poignard en or massif, tenant encastré
» dans la lame une bande de bronze noir sur laquelle se
» détachent des figures symboliques formées elles-mêmes
» par de fines lamettes d'or surencastrées dans le bronze;
» travail d'un goût délicat et pur, et dont l'exécution se-
» serait difficile pour les orfèvres de nos jours.

» — Une hache votive représentant, dans l'or massif,
» des incrustations de pierres formant des figures hiéro-
» glyphiques, symboliques et historiques, relatives au roi
» Ahmès.

» — Un *flabellum* ou éventail en bois revêtu d'or et
» offrant des représentations royales et mystiques.

» — Un bâton de commandement.

» — Enfin une bague en or massif remplie de person-
» nages symboliques et rappelant les voyages de l'âme
» après la mort avant d'entrer en possession des joies
» célestes de l'*Amenti;* c'est comme un verset du *Rituel*
» *funéraire*.

» Malheureusement toutes ces richesses n'ont fait que
» paraître en France; elles appartiennent au vice-roi, et
» c'est justice, car il les a bien payées. — Nous avons
» voulu, du moins, que le public français en retînt le
» souvenir. Il pourra s'en faire une idée très-exacte par
» les belles chromo-lithographies de M. Levié, qui accom-
pagneront notre travail dans la *Revue d'architecture*. »

Tout en applaudissant aux succès scientifiques de M. Mariette, n'oublions pas de reporter une part de nos hommages sur les travaux de son courageux devancier, car la filiation des faits s'explique par la filiation des instincts et des idées. Tout se lie et se tient dans la génération des hommes de science, comme dans celle des rois et des héros dont ils sont appelés à écrire ou à restituer l'histoire. La Grèce puisa jadis son savoir et son génie aux sources du Nil, de l'Euphrate et du Gange. M. Mariette, on peut le dire, et il est sans doute le premier à le proclamer, a puisé dans les exemples de son prédécesseur et dans l'ardente imagination de Nestor L'Hôte, si profondément reflétée dans ses œuvres, tout incomplètes qu'elles soient, (Dieu ne lui a pas laissé le temps de les achever), la foi qui le consume lui-même aujourd'hui. Ce sentiment a tenu à la science toutes ses promesses, et l'on peut prévoir qu'il tiendra même au-delà. Plus heureuse que celle de son émule, la glorieuse destinée de M. Mariette s'accomplira. Les progrès qu'il a fait faire à la chronologie égyptienne depuis la mort de Champollion, de Letronne, de Nestor L'Hôte, sont des trésors historiques immenses; les richesses dont il a comblé nos musées sont admirables: honneur à lui et à sa brillante étoile!

Mais à propos de Nestor L'Hôte, qu'il nous soit permis, en terminant, de rappeler les paroles qu'un ministre, écrivain célèbre, prononça lorsqu'il fit son éloge: « L'homme » est tout entier dans les exemples et dans les travaux » qu'il lègue à l'avenir; c'est en les recueillant qu'on » l'honore. » Ne serait-il pas convenable et juste d'élever enfin à cet intéressant voyageur, à cet archéologue ardent, mort comme Champollion son maître, victime de son amour pour la science et pour l'art, un monument digne de son nom?

Cette consolation avait été promise à sa famille. Nestor L'Hôte a laissé, indépendamment de ses documents scientifiques aujourd'hui dépassés par les travaux qu'il sut inspirer à ses successeurs, une série d'aquarelles et de dessins charmants représentant l'Egypte d'il y a trente ans, l'Egypte aujourd'hui labourée, nivelée, effacée par

la civilisation européenne. Il existe de lui une correspondance particulière plus nourrie de science, d'histoire et d'aperçus originaux, que maint ouvrage docte et spécial. Ce texte pourrait servir à commenter les dessins. — A la fois sérieux et pittoresque, l'ouvrage, reproduit par la chromo-lithographie, la photographie ou la gravure, serait un excellent point de départ pour les archéologues et les voyageurs de l'avenir à travers la vallée du Nil. Nous livrons cette pensée à l'appréciation de MM. les ministres et membres de l'Institut, jaloux de la conservation de toutes nos gloires. En faisant ici un appel à leur initiative, nous oublions que nous sommes le frère et l'ami, pour ne songer qu'à la mémoire de l'homme d'étude et de dévouement (1).

XI.

DE L'EMPLOI DU MONOLITHE EN ARCHITECTURE.

La durée était le principal caractère qui s'attachait, dans l'antiquité, aux œuvres des architectes et aux idées que ces œuvres avaient pour objet de représenter. On peut donc considérer comme but unique auquel ces artistes se sont voués et qu'ils ont poursuivi dès le berceau des races primitives, la forme immuable des monuments qu'ils destinaient à parler à l'imagination des hommes tout en leur donnant de solides leçons d'histoire. Les monuments étudiés sur place, quand leurs fragments ne peuvent pas être transportés dans les musées publics et les collections particulières, sont en effet propres à fournir des notions exactes sur les institutions civiles et militaires, sur les systèmes religieux et les personnages fabuleux et histo-

(1) L'État, depuis plus de vingt ans resté sourd à notre appel, n'a rien fait, malgré les efforts de l'Institut, pour ériger à la mémoire de Nestor L'Hôte le monument artistique et littéraire dont il avait lui-même préparé les éléments. — Nous nous en sommes consolé en obéissant à ses inspirations et en puisant dans le goût qu'il nous avait donné pour ses travaux la variété des études qui vont suivre.

riques, sur la vie sociale, les mœurs, les usages, la pratique des arts techniques et des arts du dessin chez les peuples qui ont disparu de la scène. Ce caractère de durée monumentale fut commun à toutes les grandes nations africaines et asiatiques. Mais, parmi elles, les Egyptiens nous ont particulièrement légué des témoignages propres à donner une haute idée de leur puissance et de leur originalité. Ce peuple d'Atlantes, « qu'on pouvait croire issu du commerce des dieux et des hommes, » doué d'une prodigieuse activité pour la guerre et les travaux matériels, de moyens de propulsion et de forces mécaniques aussi considérables, quoique beaucoup plus simples, que celles employées de nos jours, ce peuple semble avoir voulu, avant tout, laisser à la postérité des preuves indestructibles de sa civilisation et de sa grandeur.

La force était pour les nations primitives, comme elle l'est encore aujourd'hui pour les populations avancées, un signe tellement supérieur, qu'il devait tendre à s'imprimer sur les constructions et les édifices publics de chaque époque. De là cet état colossal, invariablement adopté par les Egyptiens et leurs contemporains d'Orient comme point de départ officiel, comme mode architectural consacré. Il semble donc que, si les peuples modernes veulent vivre aussi longtemps que leurs prédécesseurs dans la mémoire humaine, ils doivent songer à imiter, sinon par les formes extérieures, du moins par les principes fondamentaux, la manière de procéder des anciens, afin d'être à leur tour des continuateurs et des héros pour les générations de l'avenir. Or, que faut-il pour obtenir ce résultat? Unir le beau au grandiose, l'idéal de la ligne à la puissance de l'élément, la grâce à la force.

L'élément primordial de l'architecture égyptienne, c'est le monolithe. On comprend en effet que par son amplitude et sa vertu de cohésion, le cube de pierre, de marbre ou de granit, taillé dans le vif en proportion étendue, offre plus de résistance aux dissolvants qu'une réunion d'aggrégations multiples. Choisi de préférence par les anciens pour servir en quelque sorte de journal, de correspondant historique entre les siècles, le monolithe raconta les hauts

faits, les grandes actions, les noms célèbres des dieux et des princes ; il représenta leur image. — Les obélisques, les stèles, les naos, les cartouches royaux, furent formés généralement d'un seul bloc — pierre, grès, basalte ou porphyre, — et il est certain que les monuments de cette espèce, en opposant au temps leur surface vaste et polie, ont affronté la destruction mieux que ne l'eussent fait des agglomérations de matériaux parcellaires. Ces monuments ont ainsi parfaitement répondu à leur destination. Les anciens n'ignoraient pas que ce qui est olympien parle hautement et longuement à la postérité. En composant leurs ouvrages d'art d'une partie d'Apollon et de trois parties d'Hercule, ils obtenaient le mélange impérissable et divin. L'Assyrie, la Mésopotamie, la Perse, la Grèce, attestent le même parti-pris. Le territoire égyptien, depuis Memphis jusqu'à Thèbes est encore couvert à l'heure qu'il est, d'édifices indiquant la pensée qui présida à la pose de cette superbe génération devant l'histoire, à son : *exegi monumentum.*

Nous avons peut-être une foi trop vive aujourd'hui (nous l'avons dit déjà) dans les découvertes intellectuelles des derniers siècles. Nous ne bâtissons rien de solide, parce que nous sommes persuadés que l'imprimerie, par exemple, suffit pour sauver des ravages du temps le nom et la civilisation des générations présentes. Nous marchons sur des volcans, ne craignant plus que l'incendie allumé par les barbares vienne anéantir la source de nos connaissances et nous replonger dans l'oubli. Mais, en dépit des merveilleuses puissances de la presse, de l'électricité, de la vapeur et de la poudre à canon, le sombre génie d'un Attila de l'école iconoclaste ne peut-il pas encore, à un moment donné, refouler dans la nuit, sinon éteindre complètement, la vive intelligence des peuples modernes? Historiquement, les nations ne sont sûres de vivre que par leurs monuments : ce sont eux qui nous racontent encore le mieux aujourd'hui les grandeurs de Palmyre, de Babylone, de Thèbes et d'Athènes.

Tout fut grand dans la civilisation antique. Les reli-

gions, les mœurs, les croyances, les idées sociales ou guerrières y revêtent un cachet de majesté qui nous confond. Lorsque la splendide contrée des Pharaons se montra sans voiles devant Champollion, ses yeux se remplirent de larmes et son cœur déborda d'une éloquente admiration.—C'est qu'en effet, là, tout est d'un grandiose, d'un gigantesque effrayant pour nos tailles modernes. Pour le savant, pour le penseur surtout, ce caractère de grandeur et d'étrangeté devient bientôt la source d'une passion funeste : la curiosité. Beaucoup en sont morts, Champollion le premier.

Le monolithe manquant sur le sol et dans les environs de Saïs, nous apprend l'illustre voyageur, on dut pourvoir à la fondation de son immense nécropole au moyen de briques crues.—Ces briques, de quinze pouces de long sur une largeur de sept pouces et une épaisseur de cinq— couvrent encore le terrain sur un espace de plusieurs kilomètres carrés. — On peut y compter par millions ces briques, dont les dimensions sont véritablement surprenantes pour l'œil des Européens. Dans les monuments de Memphis, les blocs de grès portant les légendes royales sont énormes et tirés d'un jet de la carrière. Dans chacun de ces blocs est incrusté un titre qui fait connaître la destination du monolithe. — C'est ainsi que, dans nos arsenaux et nos chantiers, les pierres de taille et les soliveaux sont marqués d'une initiale ou d'un numéro d'ordre. Mais, chez les Egyptiens, ce signe était officiel et avait un but politique : il était destiné à perpétuer, à travers les siècles, le nom et la gloire du fondateur.

On ne saurait refuser aux races primitives les deux plus puissantes facultés de l'individualité humaine : la volonté et l'imagination. Peu avancées dans la science telle que nous la comprenons de nos jours, ces races cheminaient laborieusement, d'un commun accord, vers le but que leur traçait un génie ardent mais contenu. Frappés des merveilles de la nature, si féconde sous le ciel pur de l'Asie, des peuples entiers se mettaient à la besogne sur l'ordre de leurs chefs ou pasteurs ; ils atteignaient ainsi le beau et le grandiose naturellement, à peu près

comme l'ont atteint, au moyen-âge, nos constructeurs de cathédrales sous le souffle de la foi et l'inspiration du clergé catholique. Au milieu de ces masses humaines poussées par un conquérant, monarque ou prêtre, nous devinons l'architecte, l'artiste chargé des plans et des projets qu'il s'agissait d'exécuter. Nous le voyons combinant dans sa cervelle bouillante cette innombrable quantité d'ordres splendides: chapiteaux, colonnes, portiques, pylônes, temples, statues, aiguilles, tombeaux, et donnant à chaque monument, dans l'ensemble comme dans les détails, la destination et l'harmonie qui lui sont propres. Quelle organisation admirable! et, pour accomplir l'œuvre colossale, quelle invention prodigieuse que celle d'instruments, leviers ou appareils, capables de transporter et de soutenir ces mondes de granit, d'un poids à écraser la terre elle-même! On reste anéanti devant de pareils travaux.

Le style des Egyptiens est magnifique plutôt que délicat et coquet, bien que parfois leurs peintures soient vraiment charmantes. Mais dans leur architecture on entend clair et net le langage absolu d'une nation avancée, marchant tout d'une pièce, mue par les mêmes doctrines, agissant sous l'empire des mêmes idées, voulant parler haut et ferme aux races futures, et pour cela cherchant à conquérir, à s'assimiler toutes celles qui respirent autour d'elle, à s'inoculer le sang des barbares pour arriver à les dominer et à les assujettir. C'est ce que de nos jours les Anglais ont fait dans l'Inde; c'est ce que nous tentons de faire avec eux en Chine, après l'avoir essayé tout seuls en Afrique. Ainsi, l'amour de la conquête chez les fortes races de l'antiquité les conduisait à ce désir immense de laisser parmi les hommes des traces ineffaçables de leur existence terrestre, non qu'elles eussent foi au néant: fût-il jamais plus ferme croyance que celle des Egyptiens dans les promesses de l'immortalité, dans les délices de la vie future? Quelle Odyssée perpétuelle que cette peinture monumentale des joies de l'*Amenti*, représentées sous toutes leurs faces, dans toutes leurs phases, en relief, en creux et en couleur, sur les murailles des hypogées, des

temples, des nécropoles et des pyramides! Mais il semble, au contraire, que plus un peuple est grand et fort, plus il s'acharne à vouloir vivre; le sentiment de l'immortalité grandit chez lui à mesure qu'il s'élève en puissance et en civilisation.

C'est de la montagne libyque particulièrement qu'ont été tirés les plus beaux monolithes d'Egypte. On y retrouve encore les excavations d'où sont sortis ces blocs d'une seule pièce, coupés sur cinq pans, aussi à vif, aussi arrêtés que s'ils avaient été tranchés avec un couteau dans une motte de beurre. On comprend parfaitement cet *état*, cette vive arrête sur les quatre parois latérales de l'excavation; mais ce que l'on a peine à concevoir, c'est qu'elle existe également sur la cinquième paroi du fond, c'est-à-dire à l'extrémité située en face de l'ouverture. Champollion lui-même ne pouvait parvenir à se rendre compte de cette extraction phénoménale, qui donne à penser à tous les voyageurs qui visitent la montagne libyque. C'est sur ces blocs légendaires que l'histoire sociale, religieuse, civile et militaire de l'ancienne Egypte a été écrite, et, grâce à cette précaution, nous connaissons encore mieux sa vie que celle des Français des divers états au moyen-âge, écrite par le savant Monteil. Le tombeau de Nehôthph, à Beni-Hassan, a été reproduit dans l'ouvrage de Champollion intitulé *Monuments d'Egypte et de Nubie;* il offre la série la plus complète des opérations, travaux, occupations des anciens; leurs faits et gestes se rapprochent de ceux des peuples modernes d'une façon curieuse, en ce sens qu'il montrent combien peu s'est modifiée, au fond, l'existence humaine depuis 6,000 ans.—Agriculture, arts et métiers, instruction militaire, chant, musique, danse, jeux, exercices et divertissements publics, ménage, justice domestique, navigation, zoologie,—tels sont les chapitres le plus communément traités sur les monuments, sur ces véritables papyrus de pierre, qui ont survécu à ceux que les prêtres avaient extraits de la feuille du lotus pour les confier à la sainteté des tombeaux, violés et détruits par Cambyse.

Le peuple Egyptien avait donc tenté d'immobiliser dans

l'immensité du temps le souvenir de son passage sur la terre, et dans ce but il avait appelé à son aide toutes les ressources de la science et de l'art. Il avait, mu par un légitime orgueil, combiné ces deux grands signes de l'intelligence humaine avec le plus solide élément naturel : le monolithe de granit. On comprend par là combien était vivace en lui le sentiment de fierté et de noblesse; son âme était, il faut le reconnaître, à la hauteur de son génie. Ce n'est pas le temps qui est le plus dangereux des iconoclastes, c'est l'homme. Si les Vandales, qui ne sont pas tous venus des steppes du Nord, avaient respecté les monuments de l'Egypte, ils seraient encore debout; car, sous ce climat conservateur, rien, si ce n'est la force humaine qui était parvenue à les élever, n'eut été capable de les détruire. Aujourd'hui, c'est le cœur serré que le voyageur, l'artiste, l'archéologue, passent devant ces glorieux débris. A Antinoé, il ne reste plus des magnifiques portiques du temple d'*Aschmouneïn* que quelques colonnes de granit, qu'il a été impossible aux destructeurs de remuer, grâce à leurs proportions colossales. On peut bien encore mesurer les hardis propylées des Pharaons, mais en donner une idée est difficile. Que l'on se figure la grâce et la pureté unies à la majesté des lignes. Mais là, il arrive parfois que les sculptures de détail, « exécutées dans un » temps de décadence, sont d'un style inférieur, tandis » que l'architecture, qui est un art chiffré, moins sujet à » varier, se soutient digne des dieux et de l'admiration » des siècles. » C'est ce que l'on est à même d'observer souvent en Egypte. Les ornements intérieurs de sculpture, où sont figurés, par exemple, Cléopâtre et son fils Ptolémée-Cœsarion, les bas-reliefs du temple d'Auguste, les *naos* et *pronaos* couverts de légendes impériales et des images de Néron, de Tibère, Domitien, Trajan, Caïus et Claude, ne sont pas en harmonie avec les assises et le mode architectural des monuments primitifs. Leur caractère est pauvre; il atteste une dégénérescence flagrante dans les idées et la puissance des gouvernants. — Ce grand peuple romain paraît lui-même petit et mesquin en présence de la somptueuse majesté de ses aînés; sa pourpre semble

terne et passée devant le rayonnant coloris des tuniques orientales.

Ce qui distingue par dessus tout l'art architectural des premiers Egyptiens, c'est la grandeur et la pureté du style.—Les obélisques et colosses monolithes en granit rose qui représentent le grand Rhamsès, à Karnac, sont d'un travail exquis. — « C'est dans cette ville de monuments, » dit Champollion, que m'apparut toute la magnificence » pharaonique, tout ce que les hommes ont imaginé et » exécuté de plus grand. Tout ce que j'avais vu à Thèbes, » tout ce que j'avais admiré avec enthousiasme ailleurs, » me parut misérable en comparaison des conceptions » gigantesques dont j'étais entouré. Je me garderai bien » de vouloir rien décrire, je ne pourrais tracer qu'une » esquisse faible et décolorée. Il suffira d'ajouter qu'au- » cun peuple, ancien ni moderne, n'a conçu l'art de » l'architecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, » aussi grandiose que le firent les vieux Egyptiens ; ils » concevaient en hommes de cent pieds de haut, et l'ima- » gination qui, en Europe, s'élance bien au-dessus de nos » portiques, s'arrête et tombe impuissante au pied des » cent quarante colonnes de la salle hypostyle de Karnac. »

Que si vous voulez encore du colossal, des œuvres de géant, des formes cyclopéennes, auprès desquelles nos figures héroïques ne sont que des pygmées, nos statues les plus michel-angesques qu'un peuple de Lilliputiens, il faut lire aussi le récit de Champollion sur le grand temple d'Ibsamboul ; nous n'en citerons que quelques lignes : « Ce tem- » ple vaut à lui seul le voyage de Nubie : c'est une mer- » veille qui serait une fort belle chose même à Thèbes. » Le travail que ce temple souterrain a coûté effraye » l'imagination. La façade est décorée de quatre colosses » assis, n'ayant pas moins de soixante-et-un pieds de » hauteur ; tous quatre, monolithes d'un superbe travail, » représentant Rhamsès-le-Grand ; leurs faces sont *por-* » *traits*, elles ressemblent parfaitement aux figures de ce » roi qui sont à Memphis, à Thèbes et partout ailleurs. » C'est un ouvrage digne de toute admiration. »

Nous entendons les partisans mêmes du grand art nous dire, à propos des ouvrages de ces puissantes nations asiatiques : « Elles avaient le grandiose ; mais le grand est-il le beau ? — Non. » Certes, la grâce a son empire, elle a ses signes de durée, elle se perpétue dans les œuvres du génie par l'idéal, qui fait sa puissance ; mais nous retournerons l'argument et nous répondrons à notre tour : — Dans cette haute donnée artistique, oui, le grand, c'est le beau ; car la grandeur aussi porte en elle-même un caractère de beauté fait pour survivre ; la grandeur est éloquente, et tout ce qui est éloquent est beau. — Ainsi, aujourd'hui que le lion n'accompagne plus les chefs d'empire en nature dans la bataille, comme au temps de Sésostris, la légende symbolique qui le représenta sur les monuments du prince n'en est pas moins superbe de grandeur et de majesté : — *Voici le lion serviteur du roi, mettant en pièce ses ennemis !* — C'est naïf et c'est beau tout ensemble. Dans cette représentation, qui est tout un tableau, l'exécution, le fini, répondent d'ailleurs suffisamment à l'idée qu'il s'agissait de personnifier dans la personne du roi et de son lion : cette idée, c'était la force, la puissance du monarque.

Admettons que, de nos jours, les conquêtes soient d'un tout autre ordre, que ces conquêtes deviennent toutes pacifiques : domination des idées sur la matière — de l'intelligence sur la brutalité — du génie sur les éléments naturels ; l'emblème qui expliquerait cette grandeur nouvelle n'en devrait pas moins revêtir une forme puissante, un style lapidaire bien accusé ; car nous pensons que c'est dans cette expression finale, *le grandiose*, que se résument toutes les civilisations, et que notre époque n'échappera pas plus que ses devancières à la nécessité du colossal, du solide surtout, en matière architecturale, quand l'heure sera venue de mettre la dernière main à son ouvrage, d'imprimer à ses actes le sceau matériel de la durée. A mesure que les peuples grandissent et que les pouvoirs qui les dirigent voient de plus haut dans leur temps, il faut aux uns et aux autres des horizons plus vastes dans leur vie : c'est Herschell multipliant les téles-

copes grossissants au fur et à mesure de ses découvertes, pour satisfaire à ses nobles instincts de curiosité, pour promener plus hardiment ses regards à travers l'immensité du ciel. Le besoin d'élever des monuments splendides et grandioses naît pour l'humanité représentée par ses chefs, de cet amour de la vie politique que nous pourrions appeler *la soif de l'histoire.* Telle fut la cause efficiente des fondations gigantesques qu'entreprirent les dynasties successives appelées à régner sur l'Egypte. On peut en juger par la dédicace suivante, qui n'est du reste qu'une variante de la plupart de celles qu'on lit en grands hiéroglyphes d'un beau relief et d'un excellent travail sur un pylône du palais de Louqsor à Thèbes. « Le roi, l'hôrus » (dieu) puissant et modéré, régnant par justice, l'organi» sateur de son pays, celui qui tient le monde en repos » parce que, grand par sa force, il a frappé les barbares, » le roi seigneur de justice (ou de vérité), bien-aimé du » soleil, fils du soleil, Aménophis, modérateur de la région » pure (l'Egypte), a fait exécuter ces constructions con» sacrées à son père Ammon, *en pierres solides et bonnes,* » *afin d'ériger un édifice durable.* » Et plus loin, sur l'obélisque de gauche du *Rhamesseïon* (celui de droite se dresse aujourd'hui sur notre place de la Concorde), on lit : « Le seigneur du monde Rhamsès-le-Grand (Sésos» tris), soleil gardien de la vérité, approuvé par Phré » (Dieu), a fait exécuter ce monument en l'honneur de son » père Ammon-Ra, et lui a élevé ces deux grands obélis» ques de *pierre dure* devant le temple de la ville d'Am» mon. » Ce sont donc des idées à la fois grandes et simples qui ont donné naissance à ces monuments ; car, loin de renfermer comme on l'avait cru longtemps des mystères religieux, de hautes spéculations philosophiques, les secrets de la science occulte ou tout au moins des leçons d'astronomie, ce sont tout simplement des dédicaces plus ou moins fastueuses destinées à rappeler à la postérité la mémoire du prince fondateur.

Les Egyptiens excellaient surtout dans la représentation des scènes de la vie militaire. Deux massifs couverts de sculptures d'un très-bon style montrent, à Louqsor, Sésos-

tris assis sur son trône au milieu de son camp : « Le con-
» quérant reçoit avec dignité les chefs et les envoyés
» étrangers.—Détails du camp, bagages, tentes, fourgons.
» — En dehors, l'armée égyptienne est rangée en bataille
» avec ses chars de guerre à l'avant ; enfin, sur un autre
» massif—bataille sanglante, défaite et déroute des enne-
» mis, leur poursuite, passage d'un fleuve, prise d'une
» ville, reddition des prisonniers. » Il s'agissait alors d'immortaliser les hauts faits et la gloire du vainqueur des Mèdes, des Bactriens, des Babyloniens et autres peuplades primitives de l'Asie occidentale.

Il semble d'autant plus nécessaire et rationnel que chaque époque donne à son architecture un caractère de durée à toute épreuve, en employant dans les constructions les monolithes préférablement aux matériaux divisés, qu'il n'est pas sans exemple de voir, même en Egypte, des monuments remplacés ou réparés, sur lesquels le restaurateur est venu implanter hardiment son nom au lieu et place de celui du fondateur, effaçant ou amoindrissant par ce procédé le mérite et l'honneur du premier. C'est ainsi que, vers le huitième siècle avant l'ère chrétienne, l'ancienne décoration de la grande porte située entre les deux massifs du pylône de Thèbes, dont nous avons parlé plus haut, ayant été détériorée par une cause quelconque (une invasion de barbares sans doute), on en refit les masses entièrement à neuf. « Les bas-reliefs de
» Rhamsès-le-Grand (Sésostris) furent alors remplacés
» par de nouveaux qui existent encore, et qui représen-
» tent le chef de la vingt-quatrième dynastie, le conqué-
» rant éthiopien Sabaco ou Sabacou, qui pendant de lon-
» gues années gouverna l'Egypte avec beaucoup de dou-
» ceur, faisant les offrandes accoutumées aux dieux pro-
» tecteurs du palais et de la ville de Thèbes. Ces bas-reliefs,
» sur lesquels on voit le nom du roi, qui est *Schabak*, et
» qu'on y lit très-clairement, quoiqu'on ait pris soin de le
» marteler à une époque fort ancienne, ces bas-reliefs
» sont très-curieux sous le rapport du style. Les figures
» en sont fortes et très-accusées, avec les muscles vigou-
» reusement prononcés, sans qu'elles aient pour cela la

» lourdeur des sculptures du temps des Ptolémées et des » Romains. »

Les statues monolithes dites de Memnon, qui jouissent d'une si haute célébrité, ont été façonnées dans des blocs de grès-brèche, transportées des carrières de la Thébaïde supérieure dans la plaine et placées sur d'immenses bases de même granit, environ 1700 ans avant J.-C. — Ces figures, dont celle du Nord mesure une hauteur de 60 pieds, représentent toutes deux un Pharaon, les mains sur les genoux en signe de repos. C'est toujours le digne fils d'Ammon (Aménophis), dédiant à son père bien-aimé « des monuments éternels, » ainsi que l'atteste l'inscription traduite par Champollion: « L'Aruéris puissant, le » modérateur des modérateurs, le roi-soleil, seigneur de » vérité (ou de justice), le fils du soleil, le seignenr des » diadèmes, Aménothph (modérateur) de la région pure, » le bien-aimé d'Ammon-Ra, l'hôrus (le dieu) resplen» dissant, celui qui a agrandi la demeure.... à toujours, » a érigé ces constructions en l'honneur de son père » Ammon. — *Il lui a dédié cette statue colossale de pierre » dure.* »

Ces deux colosses, ajoute Champollion, décoraient selon toute apparence la façade extérieure du principal pylône de l'*Aménophion*. — « Les titres et légendes qu'ils portent » indiquent, à n'en pas douter, qu'il s'agissait d'un roi » thébain occupant le trône des Pharaons vers l'an 1680 » avant J.-C., et qu'ils n'étaient nullement l'ouvrage du » Memmon des Grecs, assertion confirmée par Pausanias, » qui entendit raconter aux Egyptiens de son temps que » ces colosses figuraient un homme du pays, nommé » *Aménoph.* »

Le style littéraire des légendes antiques n'était pas moins grand que le style architectural. Il prend, sur les soubassements du palais de Rhamsès particulièrement, des proportions qui s'harmonisent avec la magnificence du monument. Le roi des dieux, Ammon-Ra, après avoir donné au belliqueux Pharaon la *harpé* pour frapper vingt-neuf peuples du Nord, lui dit: « Mon fils, mon germe » chéri, maître du monde, soleil gardien de justice, toute

» force t'appartient sur la terre entière : les nations du » Septentrion et du Midi sont abattues sous tes pieds; je te » livre leurs chefs; conduis-les en captivité, et leurs » enfants à leur suite; dispose de tous les biens existants » dans leur pays : laisse respirer ceux d'entre eux qui » voudront se soumettre, et punis ceux dont le cœur est » contre toi. »

Assurément, on ne saurait trouver plus de noblesse et d'éloquence dans le style légendaire moderne. Un sentiment de puissance satisfaite, mais calme, de générosité et de modération après la victoire, respire dans les paroles du roi-dieu parlant au conquérant son fils.

Les Egyptiens ne se contentaient pas d'élever de grands édifices et de faire entrer dans leur construction ces inaltérables éléments que leur fournissaient les chaînes granitiques du pays; ils les enduisaient aussi de vives couleurs, d'une composition durable et qu'on retrouve après des siècles dans toute leur fraîcheur, lors même que les monuments qu'elles revêtent sont restés longtemps ensevelis dans les sables. On sait que sous le climat de l'Egypte l'humidité n'existe pas ; c'est donc à la sécheresse continue de l'atmosphère qu'est due la conservation des nombreux spécimens d'architecture polychrôme que nous offre encore cette curieuse contrée.

Les Romains qui de tous les peuples de l'antiquité se sont le plus rapprochés des Egyptiens par l'imitation, les Romains nous ont laissé, à l'instar de ces derniers, des monuments de formes colossales. De ce nombre sont les cirques de Rome, notamment le *Circus maximus*, où s'asseyaient trois cent mille spectateurs, le temple de Romulus, fils de Maxence, et le tombeau de Cœcilia Metella, assez vaste et assez solide pour servir de forteresse. Tous ces restes illustres, toutes ces splendeurs à demi-éteintes nous racontent encore hautement l'existence et la gloire des ancêtres. Ce ne sont donc ni les modèles ni les exemples qui manquent aux peuples modernes pour les exciter à avancer et à atteindre les sommets de l'histoire. Depuis quatre mille ans le monde s'est transformé, l'activité humaine a changé de direction et de but;

grâce aux idées de progrès et de civilisation dont nous sommes pénétrés, les conquêtes de la paix peuvent être plus grandes et plus belles que celles de la guerre. Qu'attendons-nous? la nature et l'art ne nous refusent ni le marbre, ni l'airain, ni la couleur, ni même le génie pour en éterniser l'éclat.

XII.

DES MATIÈRES ET SUBSTANCES PROPRES AUX ARTS PLASTIQUES.

Les encouragements accordés aux beaux-arts par le gouvernement et les particuliers; le nombre et la valeur des arènes où se débattent et s'élaborent les questions et les projets qui touchent à cette branche perfectionnée de l'esprit humain; la haute renommée dont jouissent nos écoles de Paris, d'Athènes et de Rome; la diffusion générale des lumières artistiques en France, nous ont déterminé à continuer la série des travaux que nous avions commencés à une époque antérieure, et à nous occuper des études fondamentales sur lesquelles nous paraît reposer la pratique comme la culture de l'art plastique. Jetant avec curiosité un regard en arrière, nous voulons rechercher si l'antiquité, notre maîtresse à tous, n'a pas laissé parmi ses riches débris quelques modèles oubliés qu'il serait opportun de remettre en lumière, afin de rompre la monotonie des œuvres modernes, notamment en ce qui concerne la statuaire, et de raviver, s'il est possible, l'instinct sculptural chez les gens de goût. Pour notre part, nous avons toujours compris que notre mission de critique était moins de nous attacher à exhiber la nomenclature, le catalogue des créations modernes, qu'à indiquer les voies dans lesquelles d'ingénieux chercheurs finiraient par trouver des restitutions de l'antique suffisamment inédites pour tenir lieu de nouveautés, et parviendraient ainsi à étendre une carrière que le génie de l'homme peut en quelque sorte illimiter, en ouvrant aux artistes d'immenses avenues, aux ouvrages d'art de sûrs débouchés; en donnant d'un autre côté une satisfaction plus libre et

plus complète aux aspirations comme aux besoins sociaux de notre temps.

Nous parlerons aujourd'hui de la statuaire, mais avec une immense tentation de dénoncer au public qui nous lit l'absolutisme inique du carrare. Nous ne pouvons penser que l'ostracisme de la sculpture polychrôme soit à jamais prononcé parmi nous. Le bon goût n'est-il pas éclectique? Pourquoi ne pas restaurer à l'usage de nos temples, de nos jardins, de nos places, de nos monuments publics, ce genre si divers, si plaisant pour l'œil, si original, des statues polylithes, genre qui fut si recherché et si en honneur chez les anciens aux plus belles époques de l'art?

Peut-être n'aurons-nous, pour le faire revivre, qu'à entr'ouvrir et laisser voir à l'œil étonné des modernes le cœur de cette mine inépuisable de matières variées qu'exploita l'antiquité et dont elle composa ses chefs-d'œuvres. Revenus de leur surprise, une foule d'artistes s'empareront de ces éléments rajeunis; ils oseront contrecarrer le bon sens qui a cours; ils lutteront contre la donnée vulglaire et poncive qui n'admet que le convenu; ils ne se damneront plus par respect humain. Car de même qu'il y a des âmes qui se perdent par là, de même des organisations artistiques remarquables s'étiolent et s'annihilent par le sentiment exagéré de la convention, par l'amour du traditionnel et du poncif. Vous étiez né grand statuaire polychrôme : vous mourez médiocre sculpteur pentélique! La différence du blanc au rouge, du marmor à la brocatelle, a distancé votre talent et éteint votre lumière. La couleur — c'est la livrée de l'inspiration et du génie. — Demandez à la nature, demandez au peintre; ils vous répondront tous deux par la splendeur de leur palette, ou vive ou nuancée.

La sculpture ne saurait échapper entièrement à la domination de la couleur, à la puissance de la teinte. Elle y fut soumise chez nos maîtres d'Athènes et de Rome. C'est pour rendre hommage à cet empire attrayant du coloris qu'elle travailla la forme humaine dans le vif de toutes les substances minérales, végétales, silicieuses, argileuses,

qu'elle trouvait sous sa main. L'antiquité fit des statues d'or, d argent, d'airain, d'ivoire, d'ébène, de marbres et pierres de toutes nuances. Elle tira des veines du sol qu'elle foulait à ses pieds une quantité considérable de produits malléables et ductiles dont elle enrichit ses ateliers et ses laboratoires. C'est par là qu'elle parvint à conquérir l'admiration de toutes les époques pour les œuvres immortelles de son génie.

Laissons de côté les statues et bas-reliefs d'argile cuite qui existaient encore en Grèce du temps de Pausanias. Oublions les procédés de ces artistes primordiaux qui fabriquaient en liège, en osier, en myrte, olivier ou saule, ces argées colossales, images d'Esculape et de Junon, que l'on jetait tous les ans dans le Tibre à certaines fêtes religieuses, ou ces géantes figures dans lesquelles les Germains brûlaient leurs prisonniers en l'honneur de Teutatès. Le palmier, le tilleul, le sapin, ont servi à former plus d'une divinité longtemps adorée en plein champ comme sous les portiques. La Diane d'Ephèse était en bois de vigne sauvage, ce qui devait lui donner un air de bacchante, et les jeunes filles de Chypre, gorgées elles-mêmes de leur petit vin du crû, se sont longtemps partagé ses fragments hachés menus par les iconoclastes de la décadence, comme on se partage chez nous en amulettes, dans les villages de Flandre, les débris d'un *ex-voto* en réputation. L'âge de la statuaire antique se connaît au seul emploi de la matière. Après l'argile, après le bois, on peut assigner aux métaux un rang également primitif; on fit des statues repoussées au marteau avec *l'obrizum*, or pur forgé par les cyclopes, suivant la tradition, et qui se teignait au feu de cette couleur vive et pénétrante dont parle Homère. Etincelant aux lumières comme du diamant, cet amalgame minéral composé d'argent et d'or, auquel on ajoutait des ornements en pierres précieuses, se nommait *électrum*. Il donnait aux statues un caractère étrange et tout à fait surnaturel. Pline raconte que les vases formés de cette matière prenaient sous les torches les couleurs de l'arc-en-ciel.

Il y avait de l'électrum dans les boucliers sacrés. Le

bouclier d'Achille en était formé, dit encore Homère, et sans doute le fils de Pélée dut son invulnérabilité à ce divin métal, plutôt qu'à l'eau du Styx dans laquelle son corps avait été trempé. De nos jours la chimie a inventé une douzaine de métaux qui ne sont pas moins resplendissants que l'électrum. Nous en fabriquons des cuillers à ragoût ou des tasses à chocolat, ce qui prouve, ou que nous avons bien dégénéré depuis Achille, ou que nous sommes beaucoup plus portés sur la bouche : — Achille se couvrait d'électrum pour combattre les Troyens, mais il se contentait de déjeuner dans une écuelle de bois.

Le plomb, le fer, l'étain, reçurent également l'empreinte humaine dans l'antiquité. Les bassins de Versailles offrent d'heureux spécimens de ces métaux appliqués à l'art moderne. Les boucliers sacrés du temps de Numa étaient en plomb. Mais ce que l'antiquité inventa de plus joli à coup sûr et de plus risqué dans le genre madrigal, pour ne pas dire plus, œuvre qu'on s'étonne de ne pas voir reprise par le XVIII[e] siècle, ce fut sans contredit la statue de Vénus en aimant. Cette statue attirait à la distance d'un demi-stade un Mars en fer, qu'on avait ensuite toutes les peines du monde à arracher de ses bras! — Arétin et Jules Romain ne sont—comme on le voit—que des plagiaires, et c'est une *fantaisie* antique qui, au XVI[e] siècle, a fait les frais de leurs folles imaginations.

Le cuivre et le bronze furent de mode à toutes les époques; quelquefois on les dorait. Cheirisophus fit un Apollon de bronze doré pour le temple de Tégée, du temps de Philippe de Macédoine. Mais le plus beau vernis pour le bronze, c'est celui du temps, c'est la patrie des siècles.

L'alliage des anciens était varié à l'infini. Le roi des bronzes antiques est celui de Corinthe. La tradition en attribuait l'origine à l'embrasement de cette ville, où l'aurait produit instantanément la fusion de tous les métaux. — Ceci est de la *fantaisie* grandiose et légendaire. Du temps de Pline on imitait déjà le vrai bronze au moyen d'un alliage dans lequel entraient l'or et l'argent, comme nous l'imitons de nos jours avec de la pâte de

papier ou du cuir bouilli; seulement, la contrefaçon était moins impudente; elle était aussi moins préjudiciable que l'invention moderne à la durée des ouvrages. Que penseront de nous les antiquaires futurs, lorsqu'ils trouveront dans quelque ruine du vieux Paris des statuettes et des amphores de carton?

L'Europe est riche en matières propres aux arts; les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes, renferment encore dans leur sein le minerai des airains dits de Marius, de Salluste, de Livius, si recherchés dans l'antiquité, et dont les mines avaient pris du temps de César le nom de leurs possesseurs. Quelques sociétés en commandite ne pourraient-elles pas, d'après des données qu'il serait facile de se procurer sur les lieux, exploiter de nouveau ces filons qui n'ont pas été tous épuisés? L'art et l'industrie y gagneraient. Et ce cuivre noir de Cordoue qui avait la couleur foncée du foie, ce qui lui avait fait donner le nom d'*hepatizon (hepar, foie)*, ne serait-il pas possible de le trouver encore, en fouillant avec l'ardeur sacrée du génie antique quelque sierra de l'Andalousie? Quel lustre naturel cette matière sombre et polie devait répandre sur les formes sculpturales des femmes grecques et romaines! comme les plis tombants de l'amiculum métallique devaient s'agrafer avec majesté sur les épaules arrondies des belles prêtresses de la Gaule! Que l'on se figure un bas-relief comme celui d'*Antiope et ses fils*, formé de cette matière d'un si grand caractère, ou quelque autre sujet à personnages héroïques, laissant entrevoir ou deviner en mille attitudes leurs torses et leurs membres nerveux, sous leurs chlamydes aussi noires que celles des jeunes Athéniens du temps d'Adrien! Ce bronze-là était inaltérable; il n'était nul besoin, pour lui conserver sa couleur, de le frotter comme ceux d'une qualité inférieure, de marc d'olive et de bitume. Ne pourrait-on nous rendre ce métal parfait, sans craindre que le commerce de mauvaise foi y substitue un analogue d'une pureté douteuse? Pour un statuaire idolâtre, c'est un premier idéal à réaliser.

L'ivoire eut aussi ses beaux jours dans l'antiquité. Au moyen âge, il fut consacré à la sculpture religieuse et il

a reçu la même destination de notre temps. Qui n'apprécie l'industrie dieppoise, si raffinée, si délicate, qu'elle peut passer pour proche parente de l'art? Il nous reste des XV[e] et XVI[e] siècles des christs d'ivoire qui sont de véritables chefs-d'œuvre; ceux du XIX[e] ne leur cèdent en rien. L'ivoire convient plus que toute autre substance à la plastique. Il est dur, d'une couleur allanguie, qui convient pour rendre la morbidesse des chairs et qui sied surtout, par sa pâleur veuve de sang, à l'expression particulière des représentations sépulcrales. — Chez les Grecs on unissait l'ivoire à l'or et on le préservait des ravages du temps au moyen de l'huile. Les statues de Phidias, la *Minerve* et le *Jupiter Olympien* d'Athènes, offraient le spécimen le plus parfait de cette combinaison. Les anciens, comme on sait, avaient trouvé un procédé au moyen duquel ils amollissaient et moulaient l'ivoire. Le brevet de cette invention (s. g. d. g.) fut pris par le philosophe Démocrite. Citons notre auteur: Sénèque. Plus communément, on sciait l'ivoire en plaques et l'on creusait en cylindres des morceaux assez longs et assez épais pour être adaptés sur un noyau en bois; on façonnait ainsi des statues gigantesques. C'est par ce procédé appliqué au bronze coupé en segments que put être érigée la statue d'Apollon, dite colosse de Rhodes, l'une des septs merveilles du monde; merveilles qui, par parenthèse, ont faits énormément de petits depuis vingt siècles. Car si l'on s'étonnait alors de voir passer entre les jambes du colosse les trirèmes asiatiques toutes voiles dehors, le spectacle des marmites volantes qui emportent les générations modernes à travers l'espace, par-dessus les fleuves, les mers et les montagnes, est bien autrement étourdissant.

La dent d'hippopotame, les défenses d'éléphant et les os d'animaux, servirent aux mêmes usages. La fable raconte que ce fut avec un os humain, l'os de l'épaule de Pélops dont Cérès avait mangé la chair dans un dîner offert par Tantale aux dieux de l'Olympe, que fut fabriqué le fameux Palladium. L'os d'une aussi intéressante victime pouvait bien passer pour de l'ivoire, aussi n'es-

saierons-nous pas de contester la valeur qu'acquit cette substance au point de vue plastique dans l'antiquité : nous nous permettrons seulement de ne pas en préconiser l'emploi parmi nous au prix du même procédé.

La cire fut aussi en faveur chez les anciens. — Les Romains en faisaient des statues et les moulures du corps des ancêtres *(cezœ)* : on revêtait ces images des plus beaux habits du défunt et on les exposait aux hommages des parents et des amis, dans les jours de cérémonie. Nous n'avons pas comme les Romains le culte des aïeux. Nous aurions horreur d'inviter nos amis et nos proches à venir contempler, au fond de quelque sanctuaire de famille, les traits ou les représentations plastiques des personnes qui nous furent chères ; on trouverait aujourd'hui une pareille idée d'une originalité par trop lugubre ; — nous préférons élever à nos morts de fastueux monuments de marbre (toujours le carrare !) dans la grande avenue d'une nécropole publique, où la foule vient, en mangeant des croquignoles, supputer le prix du cénotaphe et payer à notre vanité une dîme qui n'est pas même celle d'un regret banal. Autres temps, autres larmes ! Cependant, le peuple aime les figures de cire ; il s'extasie et s'agenouille d'enthousiasme devant les affreuses images des salons de Curtius. — Pour nous, le plus curieux spécimen qui ait jamais existé des représentations céréennes est sans contredit le musée Dupuytren : c'est admirable, — mais c'est bien laid. — Aussi l'art n'a-t-il, à proprement parler, rien à démêler de nos jours avec la cire.

L'ambre jaune ou succin, l'encens, la myrrhe, servirent du temps d'Auguste à consacrer des statues qu'on brûlait aux funérailles des grands. C'est ainsi que le rival de Marius, à bout de proscriptions, de débauches et de crimes, étant mort à sa maison de campagne de Cumes, l'an de Rome 676, on jeta sur son bûcher sa statue composée d'aromates : éloquent et frappant symbole ! Il signifiait sans doute que l'air empesté des corruptions allait enfin être assaini.

Parmi les marbres, pierres, terres, basaltes, granits,

porphyres et autres fossiles adoptés par les anciens pour l'usage de la statuaire ou de l'ornementation sculpturale et architecturale, que de variétés! quelle riche nomenclature! Certes les sources n'en peuvent être épuisées; on retrouverait encore dans nos montagnes d'Europe les brêches, les lumachelles, les cipolins, les albâtres gypseux, phengites; ce dernier d'une eau si pure et si transparente que, suivant un passage de la vie de Néron par Suétone, on l'appliquait en stuc sur les murailles où le peuple pouvait se mirer comme dans une glace, et qu'on en bâtissait des temples destinés sans doute à l'adoration de la Vérité, car la lumière passait à travers les murs, Ou nous nous trompons, ou ceci est encore de la *fantaisie* au premier chef.

Les alabastrites, les sardoines couleur de miel ou de feu servant surtout à la confection des vases pour les parfums, l'obsidienne, terre volcanique translucide et très-dure imitant la pierre précieuse, l'ophite et le serpentin, espèces de porphyres verts, noirs, roses, jaunes, rivalisaient dans les emplois artistiques avec le paros et le pentélique. L'hymette d'un blanc grisâtre était célèbre du temps de Xénophon. L'orateur Crassus fut le premier qui orna de cette grisaille sa maison du mont Palatin. Il aimait à contempler les cent colonnes de ce marbre qu'il y avait fait ériger et qui, hautes de douze pieds, étaient toutes surmontées d'une statue de femme: ce qui faisait dire spirituellement à Brutus que « *l'affranchi* Crassus était devenu *l'esclave* de la Vénus Palatine. »—Un Athénien de Paris ne dirait pas mieux.—Encore deux *fantaisistes*, Brutus et Crassus: — Vous en étiez-vous douté? Nos artistes pourraient donc tenter d'heureux essais, en choisissant parmi tous ces éléments les plus originaux et les plus propres à subir la taille. Ils montreraient par là que leur ciseau fuit la routine, comme il dédaigne le vulgaire, le commun, le *bourgeois*. — Assez de turquin, de campan, de malplaquet, de sérancolin, de griotte des Vosges, de Languedoc ou de Flandre! Ces marbres ont leur mérite, sans doute; ils sont à bon marché; mais la gloire, la réputation, la fortune, ne se donnent pas à qui les mar-

chande. D'ailleurs, les nuances fausses de ces gypses, leur pâte mêlée, leurs excoriations hétérogènes, qui semblent autant de verrues ou de lèpres sur la peau du corps humain, ne sont pas de nature à les revêtir d'idéal et d'immortalité. Mais, hélas! après les pertes cruelles qu'a faites la sculpture moderne; quand chaque année qui s'écoule se marque par un cyprès dans leurs rangs éclaircis; après la disparition des Pradier, des David, des Rude, des Duret, des Simart, des Kumberworth, de ces maîtres qui avaient maintenu parmi nous les traditions du grand art et l'adoration du beau, de ces derniers grands prêtres de la force et de la grâce, si ardents et si convaincus, pouvons-nous compter sur quelque rénovation splendide? Pouvons-nous espérer seulement que la stuaire atteindra la même hauteur? C'est à vous, ô Préault! ô Jouffroy! ô Jalley! ô Clesinger! à reprendre dans l'avenir l'œuvre assoupie du passé; d'opérer quelqu'une de ces restitutions mirifiques qui éclatent comme des rayons de soleil longtemps cachés sous un nuage, quelqu'une de ces habiles reprises qui valent des nouveautés et dont les contemporains, dupés et ravis, font longtemps leurs délices. N'avez-vous donc plus rien dans votre sac, ô compagnons de cette bohême sublime qui volait si hardiment vers la gloire, il y a de cela plusieurs lustres; vous dont l'aube de 1830 avait doré d'un reflet si magique les espérances et le pain sec? Si l'avenir vous appartient encore et s'il est vrai, comme vous l'a dit un de nos plus aimés critiques (1) « que la » statuaire soit un art de serre-chaude, conservé à grands » frais par la sollicitude des gouvernements pour l'orne- » ment des galeries officielles, comme on entretient des » palmiers et des magnolias dans les galeries vitrées du » Jardin des Plantes, mais qui n'est plus malheureuse- » ment d'aucun usage réel, » qu'attendez-vous pour faire dire à l'art un mot qui ait son écho et son retentissement dans la foule des *Gandins* et des affranchis de l'époque? Que ne vous résignez-vous franchement à modeler, pour l'agrément des boudoirs de ces dames, les mille fantaisies

(1) Théophile Gautier.

que ne dédaignaient pas vos émules de Pompéï et d'Herculanum ? Le nu n'est pas toute la sculpture ; et d'ailleurs, réduit à des proportions lilliputiennes, le nu a encore beau jeu pour offrir au public « avide des émotions de l'art, » comme disent ses flatteurs, des œuvres où, mis à sa portée, le génie et l'idéal antiques s'allieraient à des idées modernes. L'étude de la nature peut aussi s'appliquer à la civilisation. Puisque nous n'avons plus de Mécènes pour peupler les palais de statues de grandeur humaine, contentons-nous de modeler des pygmées à la taille de nos petits goûts et de nos petites maisons.

Tel est le langage des partisans de l'art appliqué aux jouissances de la vie familière. — L'art pour eux, c'est simplement une branche d'industrie, une nouvelle source pour la spéculation et le commerce. La pendule, le chenet, le bougeoir, le serre-papier, la lampe, prêtent le flanc à nos caprices ; ils reçoivent volontiers une application gracieuse, coquette, élégante, confortable, qui devient l'expression usuelle et logique de ce sentiment général du beau qui n'est, comme on l'a dit, que la splendeur du vrai. Sans doute, les ateliers du faubourg Saint-Antoine et de la rue des Marais-du-Temple ont, à ce point de vue, des intérêts respectables, — mais d'un autre côté ceux du palais Mazarin et de l'Ecole de la rue Bonaparte ne le sont pas moins.

On devrait donc regretter que des doctrines trop faciles vinssent hâter chez nous la décadence, en préconisant l'abaissement du niveau. Ce n'est pas ce que nous voulons ; nous comprenons jusqu'à un certain point et dans une certaine mesure que l'art se fasse *bon enfant*, qu'il se popularise. Nous le voyons sans répugnance, lorsqu'il le fait avec goût, réduire ses proportions et son prix. Mais nous n'entendons pas qu'il réduise sa valeur absolue, c'est-à-dire qu'il perde de vue l'idéal.

Lorsque l'étranger achève partout des œuvres de haute statuaire ; que Messine et Palerme élèvent à leurs souverains des statues colossales ; qu'Iéna bâtit un piédestal gigantesque pour celle de l'électeur de Saxe, et que Milan

prépare une large place à Léonard de Vinci, la France artiste ne saurait trop s'inspirer des grands événements qui s'accomplissent et se tenir à la hauteur des conceptions héroïques.

XIII.

LES TEMPLES DE LA PAIX.

Les modernes ont beau faire et s'ingénier en mille inventions pour se hausser et se grandir, pour s'illustrer dans le présent et se perpétuer dans l'avenir, il leur est interdit sous peine de rétrogradation de dévier des principes éternels, absolus, posés par les anciens pour tout ce qui touche à la science de la vie, aux lettres et aux arts. Les institutions politiques qui éternisent les sociétés avaient aussi leur point de départ dans l'antiquité.—Celle-ci n'a dû sa perte qu'à l'abandon des lois morales, qui se trouvaient déposées dans ces institutions en germes qu'elle n'a point su développer à propos. Platon était un précurseur — un prophète même — mais Platon ne fut pas écouté. Le christianisme, en faisant crouler l'édifice du monde ancien, a transfusé dans le sang des générations humaines les éléments constitutifs d'une société plus normale et par conséquent plus durable; il les a pénétrées d'une essence plus pure de vérité, de justice et de charité ; il a en outre laissé intact parmi elles le dépôt de l'art, et les deux plus puissantes facultés du génie créateur —l'inspiration et l'exécution—ont été par lui transmises aux descendants dans toute leur plénitude. Sous ce rapport l'homme moderne est donc aussi libre que l'homme ancien, libre de ses choix, libre de sa route, maître du développement intellectuel et matériel de ses œuvres: il vit même dans un milieu plus favorable que celui de ses prédécesseurs à leur accomplissement, puisqu'il peut mettre à son service des ressources qui leur étaient inconnues, une science plus avancée, une organisation sociale rendue plus puissante par la centralisation de ses forces; il n'a donc qu'à vouloir pour asseoir d'une manière brillante et solide les monuments de sa gloire.

Après les batailles sanglantes, les envahissements de territoire, les conquêtes et les luttes sociales, les anciens fermèrent le temple de la victoire Aptère, et, la branche d'olivier à la main, ils érigèrent, non plus à Minerve victrix, mais à la pacifique Pallas, des temples qui devinrent le symbole de l'esprit du temps. Minerve ne fut pas seulement un mythe sacré; fille divine sortie du cerveau de Jupiter, elle représentait les nobles pensées auxquelles la paix donne l'essor et dont elle fait mûrir les fruits. C'est pour cela que Minerve, disait-on, avait pris part elle-même à la fondation de la capitale de Cécrops, et qu'ayant obtenu le prix du concours établi entre elle et Neptune, elle avait appelé cette capitale Athènes, l'avait embellie et y avait été adorée. Telle fut la légende qui servit de mobile aux fondations pacifiques de l'antiquité. Ainsi, ce fut à l'ombre de l'olivier que s'élevèrent ces monuments célèbres dont les débris subsistent encore et portent l'histoire du peuple grec écrite en caractères sacrés sur leurs frontons, leurs corniches, leurs chapiteaux et leurs colonnes.

Notre époque est-elle arrivée à la correspondante des temps que nous venons de rappeler? est-elle mûre pour l'éréction des monuments définitifs qui doivent marquer son heure glorieuse au cadran de la postérité. Il est peut-être permis d'en douter. Notre époque dresse beaucoup de statues, mais elle érige peu de monuments, dans la véritable acception du mot: or, les statues ne sont qu'un premier pas marqué dans la voie des fondations historiques, c'est évidemment le signe d'une aspiration élevée, mais ce n'est pas le dernier mot d'une génération avancée que cette tendance à perpétuer, par de simples images, le nom ou le souvenir des hommes qui ont marqué par leurs œuvres ou par leurs vertus. Il n'est guère de bourgade en France qui n'aspire à montrer sur son cours, sa place publique ou son marché, le buste sinon la statue en pied de son grand homme—héros ou bienfaiteur—c'est pour lui qu'on coule le bronze et qu'on taille le marbre aux frais du budget communal, mais là s'est à peu près bornée jusqu'ici l'ambition des modernes. La foi n'est plus aux

grandes constructions sortant tout d'une pièce du génie et des mains du peuple. Et pourtant, quel plus intéressant motifs; après l'*ex-voto* offert à la divinité, que cet hommage de granit rendu sous forme de temple aux nobles idées quelle inspire? Quel plus admirable texte à faire lire aux élus de l'avenir que le texte monumental écrit en l'honneur de la science, de l'art, de l'industrie, dans un style capable d'éterniser à jamais l'influence et l'illustration des plus hautes conceptions humaines?

Est-ce assez pour Paris que son temple païen consacré à Plutus et aux affaires? Après l'architecture du moyen âge qui érigea tant de basiliques, éternel honneur de la croyance et du génie de nos pères, ce que nous avons pu faire de mieux ça été de réédifier l'Acropolole, pour y placer les cendres de nos demi-dieux civils et militaires.— Ne pourrions-nous essayer mieux encore et établir de plus puissants témoignages de notre grandeur et de notre suprématie? Puisque notre siècle, plus fécond que ses aînés en inventions et en applications scientifiques, place la génération actuelle au sommet des idées et de la civilisation, il semble que sa mission soit aujourd'hui de fixer le criterium intellectuel par la force de ses œuvres et d'ériger enfin les temples de la paix. Vraiment, se pourrait-il que nous ne puissions inventer de plus nouvelles figures en architecture d'ornement que la ligne droite, le triangle, le trapèze et l'octogone? Le chapiteau dorique, le fronton ionien, le plein-cintre roman et l'ogive gothique sont-ils le mot suprême de l'art? Sur cette simple donnée: *Et inclinato capite emisit spiritum*—qui peignait d'une manière à la fois simple et saisissante l'instant où l'homme-dieu rendit le dernier soupir, les architectes de l'époque religieuse ont su pencher avec grâce dans leurs basiliques la ligne mère de la nef, qu'ils divisaient ensuite dans le chœur en deux linéaments égaux— traduisant ainsi d'une façon naturelle et ingénieuse le drame du crucifiement. Si nous cherchions bien, peut-être trouverions-nous, dans l'essence même des choses frappantes de notre âge, dans les événements et les faits contemporains, notre ligne mère aussi.— Principe fécond

et style flamboyant :—Notre avenir architectural est là. De la forme si originale et si variée de nos machines, de nos électromètres, de nos engins agricoles et de nos mécaniques industrielles, à défaut d'inspirations nouvelles puisées aux sources mêmes de la nature, quelque cerveau créateur ne saurait-il tirer à son tour de fulgurantes étincelles—une idée—une formule d'art qui ait sa valeur décisive? Est-il rigoureusement nécessaire que tous nos monuments rappèlent les Propylées? Que nos gares de chemin de fer ressemblent au Parthénon ou à des chalets suisses? Ne pourrait-on adopter, pour chacune des grandes constructions modernes que le mouvement des populations et celui des besoins fait naître, une donnée architecturale plus spéciale et plus logique? Etudions-nous à trouver des harmonies — elles existent partout —appliquons-les à la création de types un peu plus neufs que ceux qui existent depuis 6000 ans; que ces types servent au dépôt et à la glorification historique des inventions de notre génie. Nous tenons en main la baguette magique qui fait jaillir des rochers humains les sources prospères de l'industrie et du commerce; nous montons les grands navires qui nous mènent aux archipels fortunés du bien-être et des jouissances positives; sachons aussi développer par le spectacle des beautés esthétiques les sentiments moraux du peuple: or l'architure est, parmi les formes variées de l'art, celle qui peut le mieux servir d'auxiliaire à ses aspirations et à son activité laborieuse. Si les anciens avaient possédé les richesses intellectuelles que nous ont léguées les trois derniers siècles; s'ils avaient eu à leur service ces forces incalculables sur lesquelles l'humanité s'appuie de nos jours pour marcher vers ses destinées: l'imprimerie, la poudre à canon, la vapeur, l'électricité, l'aérostatique, l'héliographie, nul doute qu'ils eussent dédié un temple à chacune de ces divinités, et que s'inspirant de la grandeur même de ces nouveaux éléments de puissance, ils eussent érigé des monuments d'autant plus magnifiques que la découverte ainsi consacrée contribuait davantage au bien-être et à l'illustration de la race. L'antiquité osait beaucoup parce qu'elle avait plus que nous la naïveté et la

logique. Elle vivait plus dans l'avenir que dans le présent. Le respect humain ou la crainte de la critique n'étouffait pas chez elle l'enthousiasme; son égoïsme n'était pas terre-à-terre, il planait dans la sphère des intérêts immortels; ses arts publics avaient constamment en vue l'opinion des descendants, le *qu'en dira-t-on* de la postérité. D'un sang plus rassis, nous sommes assez peu préoccupés de cette pensée qui est pourtant—il faut le reconnaître—la source des grands élans et des grandes choses; aussi n'avons-nous guère su élever jusqu'ici que deux temples sous l'invocation de Mars et de Mercure: l'hôtel des Invalides et la Bourse. Le premier est dû sans contredit à une belle idée—à l'adoucissement des souffrances et à la consolation de l'homme de guerre—le second a créé plus d'incurables qu'il n'en a guéri. Regrettons que notre musée d'artillerie qui renferme de si curieuses raretés militaires n'ait point la forme architecturale d'un palais ou d'un temple; certes il le mériterait bien. L'unique spécimen vraiment original de notre âge et que l'antiquité n'eut pas désavoué, c'est le Louvre depuis son achèvement. Véritable colysée, immense acropole des arts, le Louvre, sans être un type définitif, un criterium absolu d'architecture officielle, peut passer pour un chef-d'œuvre. Loin de nous le projet de vouloir paganiser nos croyances en prêchant le retour aux traditions panthéistes, en conseillant à notre époque de moissonner des regains fanés dans le champ mythologique; seulement, il nous semble qu'il serait maintenant rationnel et juste de poétiser dans des monuments spéciaux nos plus précieuses inventions et de perpétuer ainsi dans l'avenir, par des emblêmes votifs, empruntés au plus durable comme au plus puissant des arts, l'influence que ces inventions ont exercée sur le bien-être et la grandeur des peuples modernes. Que si nous ne pouvons rien trouver de mieux que le mode grec—gothique ou renaissance—pour chanter le poëme monumental du XIX[e] siècle, érigeons du moins en beau style d'imitation pure les édifices qui serviront d'abri à nos richesses artistiques et industrielles; aménageons avec goût, dans l'intérieur de ces établissements, les trésors de nos collections publiques

sous la garde d'hiérophantes sérieux, pénétrés de la grandeur de leur mission. Ne nous contentons pas de bâtir des casinos pour la danse et la musique, de construire des salles d'opéra pour des joueurs de flûte et des ballerines; élevons à nos arts, à nos métiers, à nos industries si fécondes et si utiles, des conservatoires où soit entretenu constamment, comme le feu de l'antique Vesta, l'esprit vivifiant de la science, où tous les modèles, toutes les variétés et combinaisons de types soient exposés, classés et démontrés aux étrangers et aux nationaux par des professeurs entretenus aux frais de l'Etat ou des communes. C'est ainsi que nous travaillerons sûrement, magnifiquement, à l'instruction et à la moralisation de toutes les classes; — c'est ainsi que nous accélérerons le progrès social entrevu par les philosophes et les penseurs. On peut prévoir qu'à l'époque où l'Europe sera réorganisée politiquement, de manière à jouir de ses facultés créatrices dans toute leur plénitude, l'état de calme qui inaugurera cette grande période permettra aux gouvernements d'affecter aux travaux de la paix la majeure partie des ressources absorbées aujourd'hui encore par une situation toute de mal-entendu et de défiance. En dépit de graves symptômes, tout retour aux époques désastreuses de la guerre paraît désormais difficile. — Nous repoussons, quant à nous, « ce legs de la barbarie » comme indigne de notre temps et de ses véritables destinées. Il est certain que toutes les nations de l'Europe paraissent, à l'heure qu'il est, animées du même esprit, et que les arts et les lettres, le commerce et l'industrie, attendent impatiemment la confirmation définitive du principe pacifique duquel dépendent la sûreté et l'accroissement des intérêts qu'ils alimentent et vivifient. Nul doute que la France ne soit appelée à jouer le premier rôle dans l'heureuse régénération qui se prépare. En donnant par ses idées l'impulsion aux autres nations, la France les incitera aussi par ses actes et ses exemples; elle les poussera dans la voie des études et des conceptions véritablement utiles; elle ouvrira l'ère libératrice du travail et de la richesse, et méritera de porter—comme autrefois le nom de fille aînée de l'église—celui de fille aînée de la civilisation.

La série des temples de la paix serait infinie si l'on voulait dresser un autel à chacune des hautes conceptions de notre âge. Si nous voulions consacrer par des monuments tous nos motifs d'orgueil et de gloire, nous en viendrions à tout diviniser, car dans notre pays rien ne surgit qui ne soit frappé au coin d'une intelligence et d'une logique supérieures. Réalisons seulement au dehors une partie des temples déjà ouverts dans notre esprit à une adoration tacite. Que ces temples ne soient, si l'on veut, que des musées et des athénées, où l'origine, la destination et la splendeur des choses intellectuelles : — lettres — beaux arts — science — soient étudiées et mises à la portée du plus grand nombre. Multiplions ces établissements dans nos provinces. Que nos centres un peu considérables deviennent autant de foyers s'éclairant de la lumière centrale ; qu'ils la réfléchissent jusqu'aux extrémités de la circonférence, en y portant la vie et la doctrine. La France est tourmentée d'un immense besoin d'étude et d'expansion ; elle tend à une diffusion générale de connaissances et de bien-être ; tout en laissant à chaque peuple son originalité et son autonomie, elle cherche à inoculer ses idées et ses goûts dans le cœur des nations voisines. C'est par sa volonté et son entraînement intellectuel qu'elle arrivera à une assimilation politique et morale favorable au grand développement de l'industrie, du commerce et des arts. Son travail, ses efforts et ses œuvres de paix parlent plus haut à l'oreille des peuples que la foudre de ses armées. Si la France aime encore la guerre, c'est par la force de l'habitude ; au fond elle est aujourd'hui moins matamore qu'elle le paraît. Dans son ignorance et son illusion belliqueuse, il lui est arrivé naguère de considérer le peuple chinois comme un enfant au maillot, parce qu'il était moins avancé qu'elle dans le métier des armes ; elle ne songeait pas que c'était là, au contraire, un signe de supériorité relative et de moralité sociale, car la Chine se distingue avant tout par ses conquêtes pacifiques : ce que nous prenons chez elle pour de l'ignorance n'est que de l'insouciance et du dédain ; son indifférence est élevée à la hauteur d'une philosophie. Maintenant que nous avons

pris la Chine avec nos canons rayés et qu'il ne nous reste plus rien à voir à Pékin, tournons un peu nos regards vers notre pays et reconnaissons combien il reste à faire pour ouvrir aux pensées fécondes, aux rénovations utiles ou éclatantes, l'avenue monumentale qui doit symboliser un jour le génie de notre temps. Les institutions écrites d'un peuple ne sont pas tout; ses souvenirs historiques, son ethnographie, tracés sur des parchemins qui se déchiffrent à la lueur des lampes sont destructibles; ils peuvent se perdre; leur tradition peut s'oublier: les archives de bronze et de granit mises au jour par les statuaires et les architectes sont plus solides et plus durables; elles peuvent être consultées en plein soleil par d'innombrables générations, et les leçons qui en sortent ont un tout autre caractère d'autorité et de pérennité. Il est temps de faire mentir ceux qui affirment que l'art ne grandit qu'avec le développement des idées spéculatives, qu'il décline sitôt qu'il n'est plus soutenu par l'exaltation des croyances, réchauffé par les ardeurs de la foi, et consacré à la glorification des doctrines; comme si les âges de raison et d'examen, parce qu'ils sont placés plus haut que leurs puînés dans l'ordre du temps et de la civilisation n'étaient pas également capables de s'inspirer d'une croyance, de s'illuminer d'une pensée: comme s'il était absolument vrai que l'enthousiasme et la poésie ne peuvent avoir pour sanctuaire que des âmes simples. Le progrès, Dieu merci! a aussi ses fanatiques, et le fanatisme quel qu'il soit enfante des prodiges: ayons donc le fanatisme de l'art, puisqu'il est un signe réel du progrès dans le beau et dans le bien. L'homme mûr qui raisonne et qui s'est formé ainsi une conviction peut atteindre à d'aussi sublimes conceptions que l'illuminé des temps primitifs. Il n'a plus la même ingénuité, la même ivresse naïve; il ne subit plus l'entraînement de la passion; mais par un savant calcul de l'esprit, surexcité par le sentiment de la valeur personnelle et de la gloire qu'il ambitionne, il s'élève aux plus hautes généralités. Or, peut-on dire qu'à l'heure qui sonne, le XIX[e] siècle soit encore un enfant? qu'il doive essayer son timide génie comme l'adolescent essaie une

rime? N'est-il qu'un écolier condamné à abdiquer son audace et sa force devant l'inspiration aussi étourdie qu'insuffisante du XIVe siècle par exemple? Son âme est indifférente, dit-on—est-ce bien sûr?—dans tous les cas, sa volonté est puissante et cela suffit pour agir. Le citoyen de Genève avait plus de 40 ans lorsqu'il écrivit la nouvelle Héloïse, son chef-d'œuvre. Le siècle est aujourd'hui maître de ses impressions comme l'était Jean-Jacques; c'est une qualité quand on veut produire. Le siècle a vécu; il a souffert; il possède le secret des créations fortes; il sait et il veut: il créera; il a la maturité et la réflexion: il a l'idée et avec l'idée l'instrument qui l'exprime et la vulgarise. Le grand artiste se façonne nécessairement dans le milieu où il vit. Appelé à synthétiser son époque dans ses œuvres, celles-ci doivent à leur tour s'empreindre d'un style et d'un caractère d'actualité parfaitement compréhensibles pour les générations auxquelles elles vont s'adresser. L'homme mûr comprend l'enfant; le vieillard comprend à la fois l'enfant et l'homme mûr. Ainsi l'art de tous les âges doit être compris par les descendants: s'il ne périt pas dans quelque cataclysme, ses phases successives seront clairement traduisibles pour l'intelligence ou l'admiration des races qui suivront. A la rigueur on peut soutenir que l'art n'a point progressé depuis Raphaël et Bramante; est-ce à dire pour cela qu'il n'a rien produit de grand et de beau, sinon comme essence propre, du moins comme application de principes? Certes, les *Loges* et la *Fontaine du Transtévère* peuvent passer pour des *criteriums;* mais partant de ce point comme origine ou comme exemple, la marge est encore assez grande dans le génie humain pour inventer et pour créer.

Il répugne donc aussi bien à notre bon sens qu'à notre amour-propre national d'affirmer que tout est dit—que tout est fini—que l'art se meurt—que l'art est mort. Partout où l'homme social peut encore concevoir et exécuter de grandes choses, l'art doit vivre. Seulement, il faut qu'il se hausse à la taille des événements accomplis—qu'il entre dans le courant des idées nouvelles—qu'il s'identifie avec les tendances positives ou abstraites des

peuples, car il n'a désormais d'autre raison d'être que de servir à exprimer et à éterniser le souvenir de ces évènements, de ces idées et de ces aspirations.

Le propre des nations vigoureuses comme des hommes vraiment forts, c'est de ne jamais désespérer de l'avenir; c'est de croire à l'éternelle transmutation, à la transformation progressive des êtres et des choses, à l'immortelle jeunesse du génie humain; c'est de rester convaincu qu'à peine désarçonné de sa chimère, l'artiste va en enfourcher aussitôt une autre à l'aide de laquelle il arpentera le sacré domaine pour y choisir le terrain sur lequel il dressera sa tente pour un jour, ou bâtira son palais pour l'éternité. Ainsi, parce que les nations qui ont atteint l'âge mûr ont perdu leur effervescence—qu'elles conçoivent et produisent avec plus de calme—leur ardeur ayant diminué en raison de l'accroissement de leurs lumières—l'architecture, la statuaire, la peinture, n'en possédent pas moins en elles l'élément divin, la flamme intérieure et créatrice. L'art ne produira plus peut-être comme au moyen-âge des ouvrages d'un seul jet, rendant une pensée absolue et entière, soit politique, soit religieuse—mais chez lui le goût remplacera l'exaltation; il n'étonnera pas autant, mais il choquera moins; il ne s'imposera pas à l'admiration de la foule; il la commandera par sa sagesse et sa raison. Il trouvera dans sa patience et sa vaillantise le terme cherché de la glorification humaine; il pratiquera le grandiose et le magnifique en parfaite connaissance de cause : ce sera un art à la fois charmant et profond—savant, naturel, et certain pour toujours de ses prestiges.

C'est ainsi que les peuples primitifs, que les nations de l'antiquité ont su imprimer à leurs créations le sceau matériel de la durée—qu'elles les ont revêtues d'un signe historique indélébile, et qu'après avoir accompli ces travaux de géants qui nous étonnent et nous ravissent, elles se sont endormies du dernier sommeil terrestre pleines de confiance dans la grandeur de leur œuvre et dans l'éternité de leurs exemples.

XIV.

LES AVENUES MONUMENTALES.

Un honnête et ingénieux écrivain proposait naguères de renouveler à l'entrée de nos grandes villes le spectacle grandiose et tout-à-fait philosophique que présentaient aux Romains les voies Appienne — Latine — Lavicane Flaminienne—Ardéatine—Salare et Cornélienne, c'est-à-dire d'ouvrir aux abords des cités populeuses et particulièrement de la capitale des nécropoles où les morts, après avoir subi la *crémation* — nous n'avons pu trouver ce mot dans aucun dictionnaire—après avoir, en d'autres termes, été brûlés—reposeraient, cendres légères, dans leurs urnes de marbre ou de bronze sous l'ombrage de vertes oasis. Sans doute, au point de vue de l'hygiène comme à celui de la doctrine catholique elle-même, ce projet est sage et conséquent; il éloignerait la contagion des centres et agglomérations d'hommes considérables ; il serait en harmonie avec ce que nous dit l'église—*cinis es et in cinerem reverteris* — tu es cendre et tu retourneras en cendre.— Mais la sagesse et la logique n'ont pas toujours raison dans notre société telle que l'ont faite les habitudes, les préjugés et la routine des siècles. Nous enterrons nos morts, nous ne voulons pas les brûler. Ce mode rappellerait le paganisme et pourrait nous donner des idées par trop indiennes. Nos femmes ne se soucient pas le moins du monde de passer pour des veuves du Malabar; le système de l'incinération les épouvante, et nous les verrions faire de l'opposition à l'idée préconisée par M. Delamarre s'il s'agissait sérieusement un jour de la réaliser. Nos dames françaises veulent bien brûler d'une flamme plus ou moins éternelle, mais en restant vivantes comme des salamandres au milieu de l'incendie qu'elles allument dans les cœurs. D'ailleurs nous sommes peu disposés à nous repaître constamment du tableau de nos misères terrestres ; nous ne supportons la philosophie que dans les livres et ne songeons que le moins possible à la destinée qui nous attend. Nos mœurs légères et policées répu-

gnent à ce spectacle brutal ; nous aimons qu'on nous flatte, non qu'on nous dise des vérités trop dures. Lorsque nos parents et nos amis ne peuvent plus rien pour nous, ni nous aimer ni nous être utiles, nous les reléguons volontiers sous des cryptes, au fond de sombres bocages pleins de verdure et de fleurs, mais le plus loin que nous pouvons—aux catacombes ou au Père Lachaise. L'idée des voies publiques consacrées aux morts n'a donc guères de chance de réussir parmi nous. Il en faut nécessairement trouver une autre d'un caractère moins funèbre, qui soit à la fois moins choquante pour notre esprit, plus riante pour notre imagination, plus flatteuse pour notre orgeuil et plus tolérante pour notre vanité. Cette idée, la primitive antiquité l'a eue et elle l'a réalisée :—Tyr—Babylone—Balbeck—Palmyre—Thèbes—Byblos—toutes ces grandes et populeuses cités orientales étaient précédées de voies triomphales et commémoratives ; toutes possédaient leurs avenues monumentales.

Les capitales ont eu de tout temps une signification suprême ; elles expliquent d'une manière sensible et immédiate au voyageur, à l'étranger contemporain, comme à l'historien et à l'archéologue, les idées et les sentiments généraux de leurs populations successives. La métropole, en un mot, c'est l'abrégé extérieur et matériel de la nation vivante et intelligente qui s'agite dans ses murs. Sa situation, son aspect, ses édifices—palais—temples—maisons;—ses jardins, ses fondations qu'elles quelles soient, tous ses éléments de grandeur, de puissance et d'originalité doivent former une combinaison, un ensemble qui s'harmonise avec sa destination, avec la mission en quelque sorte providentielle que Dieu lui a tracée. Ainsi, Rome réunit tous les peuples dans l'unité de la foi catholique : Paris concentre toutes les nations dans l'unité de la foi civilisatrice et progressive. Rome est la capitale chrétienne : Paris est la capitale humaine et mondaine. Rome est la cité de l'âme et de la mélancolie du passé : Paris la cité de la forme, du bon goût, du plaisir, de l'élégance, de l'esprit d'actualité et d'avenir. Mais dans toute création de cet ordre, si l'on veut qu'elle frappe et qu'elle vive, il faut

la convergence et l'unité. Or, c'est par là que pèche essentiellement Paris. Il y a trop d'imprévu, de hasard et de pittoresque dans ses parties les plus graves. Non que nous voulions en exclure absolument les qualités d'agrément, de coquetterie et de luxe frivole ; ces qualités doivent s'y faire jour à propos et à leur place. Mais à ne parler que du Paris officiel et monumental, nous trouvons qu'il existe une dissémination fâcheuse dans l'agencement de ses théâtres, de ses musées, de ses palais, de ses édifices religieux ou civils. Au lieu de consacrer et de grandir nos monuments en les réunissant, nous les déprécions et les rapetissons en les isolant. Aussi, loin de créer des rapprochements et des affinités en matière architecturale et monumentale, nous aboutissons à des anomalies par une désaggrégation criarde.

De toutes les civilisations anciennes, celle qui se rapprocha le plus de la nôtre tout en différant du reste de l'Orient, ce fut la civilisation égyptienne. Nous ne sommes pas les premiers à croire que notre filiation la plus directe avec l'antiquité, quant à la nature de l'esprit et aux mœurs, nous vient des bords du Nil plutôt que des rives de l'Eurotas et du Tibre. Champollion-le-jeune, cet historien-archéologue dont la sagacité pouvait passer pour une intuition, n'en veut d'autre preuve que ce fait — « que la femme d'un prince Ethiopien se présentait dans » une réception officielle devant le roi Sésostris, immé» diatement après son mari et avant tous les autres digni» taires.— » Il faut bien reconnaître qu'on n'agirait pas autrement aux Tuileries ou à Versailles. Nous en concluerons que Paris devrait suivre le rite architectural de Thèbes comme il suit son rite cérémoniel et faire précéder son sanctuaire, son palladium intérieur et sacré, de naos, de pronaos et de pylônes d'une originalité qui lui soit propre. En effet, de même que nous voyons la nef précéder le chœur dans les cathédrales, de même Paris qui est le chœur représentatif du génie de la nation s'annoncerait par des édifices spéciaux, des monuments préliminaires—palais—colonnes—arcs de triomphe—où se démontrerait tout d'abord en caractères ostensibles l'inter-

vention plus ou moins directe que s'attribue cette capitale dans le gouvernement de l'humanité. Ainsi envisagée, les parties principales de la cité matérielle, où les sens ne découvrent qu'un spectacle varié et divers, se coordonneraient comme parties d'un tout moral, et c'est en ramenant ainsi les monuments à une idée d'unité, en leur choisissant la place qui leur est propre, en les élevant dans un milieu harmonieux et définitif, que Paris apparaîtrait comme la cité lumineuse et dominante par excellence. Comme toutes les villes appelées à vivre d'une vie durable, à représenter l'image fidèle d'un passé glorieux, Paris aurait son histoire divisée par chapitres dans chacun de ses quartiers. Paris, toujours à l'étude et en quelque sorte à l'état d'essai jusqu'ici, Paris n'offre dans son ensemble que des incohérences et des contradictions, parce que les goûts, les habitudes, les variations profondes qui se sont successivement opérés dans les idées et dans les mœurs de ses habitants ont fini par laisser leur empreinte sur les monuments qui lui restent de chaque époque: conservons ces intéressants et curieux vestiges autant qu'ils s'accommodent avec les projets et les améliorations de l'avenir, mais ne perdons pas de vue que Paris est destiné à représenter désormais une unité plus haute que la figure purement parisienne, c'est-à-dire l'unité française, les tendances et l'esprit de la France au XIX[e] siècle—le type, en un mot, de l'unité sociale de la nation. Ne perdons pas de vue que Paris est appelé à retracer et à figurer hardiment l'influence et les actes de notre époque, afin d'en offrir à son tour l'intérêt historique et épigraphique à la curiosité des lointaines générations. Les signes extérieurs destinés à caractériser une ville comme Paris doivent donc être frappés au coin du grandiose, de l'harmonie et de la vérité absolue; car Paris, c'est un monument; Paris, c'est la France représentée en microcosme par sa capitale. Cette métropole qui parle de tant de manières à l'imagination, au sentiment et à l'intelligence, verra disparaître peu à peu les défectuosités, les contradictions et les lacunes qui compromettent son aspect général et pervertissent l'idée que l'on doit tout d'abord concevoir de sa

puissance et de sa majesté. Non que nous prétendions qu'il faille imiter servilement l'antiquité et revenir dans la disposition et l'ornementation de nos avenues monumentales aux sphynx — aux lions — aux cariatides ou figures colossales dont on voit encore aujourd'hui les ruines aux abords des capitales primitives : nous ne manquons pas, Dieu merci ! de motifs intéressants à mettre en lumière, de sujets en relief à éditer, de groupes, statues, colonnes et monuments votifs à dresser dans la perspective de nos entrées urbaines ; ne fût-ce que les statues de nos héros et de nos célébrités — les images de nos grands hommes, et cette multiplicité d'édifices dont l'emploi sérieux ou frivole, capricieux ou logique, rappellerait — par exemple — le quartier des lords à Londres, derrière St-James palace. Seulement, au lieu d'appliquer ces constructions à des usages particuliers, on leur attribuerait soit comme utilité, soit comme agrément, un but général, une destination souveraine et impérative.

Lorsque l'étranger arrive pour la première fois dans une ville célèbre, toutes ses facultés tendent à s'exercer chacune dans le sens qui leur est propre. L'imagination s'efforce d'abord de trouver un cadre auquel viendront s'adapter les remarques et les observations qu'il pourra faire, les vérités positives ou relatives qu'il pourra découvrir, les faits qu'il pourra constater quand il aura pénétré dans l'intérieur. Il recherchera partout des spectacles, des impressions, des monuments capables de satisfaire cet instinct secret qui nous porte sans cesse à mettre les ouvrages des hommes en harmonie avec les beautés plus parfaites de la nature et les aspirations les plus élevées de l'âme. Or, Paris n'est pas un grand village auquel de simples allées d'arbres — peupliers ou sycomores — puissent convenir, auquel des plantations naturelles plus ou moins régulières doivent servir d'accès et de frontispice ; nous indiquons ailleurs (1) dans quelles parties de la ville et dans quelles limites il y a lieu de laisser s'épanouir la nature, le paysage, les eaux, les bois et les fleurs pour

(1) Voy : à la suite, *les jardins de Paris*.

donner satisfaction au côté hygiénique et pittoresque de ce séjour privilégié ; mais du moment où l'on considère Paris central comme un spécimen historique et artistique, on comprend que la question doit être envisagée différemment et traitée d'un autre point de vue. En effet, il s'agit, pour le moment, de la préface d'un magnifique ouvrage, préface qui soit en tout digne du livre. — C'est donc par des œuvres d'architecture monumentale que doivent être marqués les abords de la cité reine :—palais—musées—athénées—colysées—gymnases—bains—fontaines — aqueducs — hôtels somptueux — temples — édifices religieux ou civils — telles seront les avenues qui consacreront par leur aspect grandiose et imposant l'entrée triomphale du voyageur dans Paris, de quelque côté qu'il l'aborde. L'entourage des villes comme celui des individus a une importance morale directe, absolue, qu'on ne saurait méconnaître sans que la considération personnelle en soit atteinte et compromise ; même dans l'empire de la matière, tout ne doit pas être compté à une mesure purement matérielle. L'habit officiel d'une cité comme celui d'un homme, s'il est digne et bien porté, se revêt naturellement d'un caractère magistral qui s'élève jusqu'à l'idéal. Paris n'est pas un rendez-vous de chasse, comme la Marche ou Chantilly, c'est la première capitale du monde ; c'est la cité universelle ; c'est la Mecque intellectuelle qui renferme dans son sein, par une concentration puissante, toutes les splendeurs, tous les attraits de la civilisation. A ce titre il faut que ses abords produisent une première impression favorable ; qu'ils laissent une trace profonde dans la pensée du présent comme dans celle de l'avenir. Une métamorphose remarquable s'opère d'ailleurs pour ainsi dire d'elle-même dans le sanctuaire de la ville, dans l'enceinte patricienne de la cité. Au fur et à mesure que Paris grandit et devient la capitale universelle et concentrique, les beaux quartiers sont envahis par les hautes classes. L'industrie, le commerce, le mouvement des affaires qui constituent en quelque sorte le ménage de ceux qui ont leur fortune à acquérir, reculent peu à peu devant la solennelle majesté des arts, repré-

sentée par l'opulence, par ceux dont la fortune est faite. Paris tend donc à s'aristocratiser dans ses limites centrales, et c'est là une conséquence bienfaisante de la loi qu'il dicte à l'univers. Placé d'ailleurs dans un admirable cadre de sites et d'accessoires pittoresques, d'environs plantureux, estompés dans l'horizon lointain par des ombres d'azur et de verdure, il ne lui manque plus que d'ouvrir aux quatre points cardinaux la série de ses avenues monumentales pour voir sa toilette urbaine achevée. Le panorama de Paris est un des plus beaux et des plus variés qui existe. Dominé sur tous les points par des fabriques, des villas, des bois, des collines—les coteaux de Suresnes s'unissent aux parcs de Meudon et aux contre-forts du mont Valérien—les forêts de Sénart, de St-Germain, du Vésinet et de Bondy donnent la main aux aqueducs de Marly et d'Arcueil; ici les fouillis verdoyants de Vincennes, de Boulogne et de Versailles; là les nouveaux parcs de Monceaux et des buttes St-Chaumont; que l'on contemple Paris des hauteurs de Montmartre ou des sommets du Père Lachaise, on acquiert la conviction qu'aucune autre situation physique ne saurait mieux répondre à sa mission dominatrice. Quoique l'on fasse, que l'on propose ou qu'on invente; quelque combinaison que l'on médite, on est toujours amené à rêver ce qui existe, tant il y a de rapports naturels et d'harmonies heureuses entre le corps et l'âme de cette florissante cité. Il ne manquera pas même un jour à son fleuve—aux *prés fleuris*—le complément de toute agglomération intelligente et laborieuse : ces vaisseaux qui font l'animation, la gloire et la fortune de nos ports de mer. Oui, Paris verra comme Bordeaux, comme Marseille et le Hâvre, les produits des deux mondes émerger avec les flots de la Seine sur ses quais agrandis. Le complément de l'œuvre, le dernier mot de l'avenir, c'est évidemment—Paris port de mer.

Nous entendons d'ici faire à tous ces beaux projets deux objections que l'on croit souveraines. On objecte d'abord la question d'argent dont le poète et l'artiste n'ont pas à s'occuper; on dit ensuite que le temps et la barbarie ont détruit les plus belles capitales du monde, et que le même

sort étant réservé à Paris, il semble inutile de rêver pour lui ces ruineuses et fugitives grandeurs. Mais on oublie qu'avec l'élément chrétien introduit aujourd'hui au cœur de la civilisation, qu'avec cet élément moralisateur et conservateur par excellence, en dépit des Encycliques, de leurs principes retardataires et de leurs prédictions funestes, l'envahissement de la barbarie n'est plus possible. La terre, à l'heure qu'il est, nous est parfaitement connue. Nous savons où trônent les Porsenna et les Annibal du Sud et du Septentrion. Les Goths, les Germains et Saxons de l'avenir sont suffisamment occupés chez eux. Ils n'ont plus d'ailleurs le souffle assez fort pour éteindre le flambeau que nous tenons allumé dans nos mains. Désormais notre Latium ne peut plus devenir une campagne de ruines ; les chèvres ne brouteront plus nos buissons. La charrue en passant sur les tombeaux de nos grands hommes ne dispersera plus au vent leurs cendres, parce que l'ère moderne est protégée par l'Evangile ; nos colysées ne seront pas détruits, parce que l'esprit du Christ y est entré. Le moment est donc venu de travailler sérieusement pour une histoire indestructible. Mais pour accomplir cette œuvre avec fruit, il faut que l'architecture cesse d'être allégorique et incompréhensible ; il faut qu'elle se fasse positive et simple ; qu'elle soit à la fois naturelle et puissante ; qu'elle symbolise sans cesser d'être vraie tout ce que la nation croit, accomplit, espère de beau, de noble et de grand. Alors Paris sera un livre de bronze et de granit, sur ses pages éternelles s'inscrira pour la postérité le récit monumental des hautes conceptions, des faits héroïques, des découvertes curieuses, des inventions intéressantes de l'humanité. Paris sera le Vatican de l'âge moderne, le Capitole du XIXe siècle. Procurons-nous donc au plus vite des artistes intelligents, des minéraux et des métaux indestructibles ; gardons-nous par-dessus tout d'introduire dans nos œuvres, avec le désordre des idées, le pêle-mêle des genres et des styles qui n'aboutirait qu'à une Babel architecturale privée de portée philosophique et de signification séculaire. Les avenues monumentales n'étaient pas sans doute chez les anciens la plus haute expression

du grand art; elles n'en étaient que le prologue; elles servaient d'avant-propos à l'ouvrage principal. C'était comme l'ouverture d'un opéra sublime, comme l'avant-garde d'une innombrable armée de chefs-d'œuvre, faite pour forcer la reddition morale des peuples, pour soumettre l'esprit et le cœur des nations étrangères après les avoir conquises par la gloire.

Pour nous qui ne souhaitons plus pour la nôtre d'autres victoires que celles que l'esprit humain peut remporter, nous serions heureux de faire passer dans l'âme de ceux qui nous lisent les espérances que les sentiments pacifiques de notre époque nous font concevoir.

Tout se tient et se lie dans l'ordre moral et artistique comme dans l'ordre politique et matériel. Cette belle et imposante doctrine des nationalités, c'est-à-dire des peuples s'appartenant et s'affirmant eux-mêmes, qu'est-elle autre chose qu'un pas de plus vers la suprématie absolue de l'intelligence et de cette supériorité morale qui doit finir par gouverner le monde? Qu'est-elle autre chose que le triomphe futur de la vérité sur l'erreur, de la raison sur la force, de la beauté sur la laideur, du bien sur le mal? Nous ne vous vaincrons plus par les armes, ô peuples d'Asie et d'Afrique! mais nous vous soumettrons par la douceur et le poli de nos mœurs; nous vous captiverons par la magie de nos arts et de notre industrie; nous vous attirerons par le prestige des plaisirs, des spectacles, des modes, luttes intellectuelles et matérielles au moyen desquelles notre génie fait sentir à toutes les nations son irrésistible ascendant.

Si les peuples de l'antiquité furent privés sur bien des points des lumières que nous ont apportées les siècles et l'expérience, ils l'emportaient — il faut le reconnaître — par certaines vertus dont nous avons désappris la pratique. Ils possédaient, entre autres, une qualité qui ne leur est nullement commune avec les peuples modernes: nous voulons parler de la reconnaissance. C'est ce sentiment qui, mieux qu'un ordre émané des souverains, guidait les architectes dans la fondation et l'illustration de leurs grands édifices. Ils étaient dévoués à leurs prin-

ces et savaient communiquer leur enthousiasme au plus dur granit. « L'imagination s'ébranle et l'on éprouve une » émotion bien vive, dit Champollion, en visitant dans » les salles hypostyles de Thèbes, ces galeries mutilées et » ces belles colonnades qui furent non-seulement les panégyries, ou lieu de réunions générales des grandes » assemblées, mais l'habitation même du plus célèbre et » du meilleur des rois que la vieille Egypte compte dans » ses longues annales. En parcourant ces magnifiques » ouvrages, on est forcé de rendre à la mémoire de Sésostris l'espèce de culte religieux dont l'environnait l'antiquité tout entière. »

L'antiquité nous était donc encore supérieure par le côté moral et sentimental. Quand elle avait accepté un prince, elle l'aimait. Loin de dénigrer ou de trahir le monarque, elle appliquait toutes ses forces, elle employait toutes les ressources de son imagination et de son génie à illustrer par des temples de marbre ou de granit, par des inscriptions et des bas-reliefs hiéroglyphiques, par des monuments de porphyre et d'airain, les actions, les vertus et le nom du gouvernant. Pour rendre leurs éloges plus authentiques et plus sacrés, les peuples empruntaient aux dieux leur langage; ils adressaient—par exemple—au grand Pharaon par la bouche d'Hator ces formules donatrices :

— « A toi défenseur de l'Egypte — castigateur des nations barbares, j'accorde que ton édifice soit aussi durable que le ciel.

— Je te donne une longue suite de jours pour gouverner le pays du soleil.

— Je te livre les barbares du Midi et du Nord à fouler sous tes sandales.

— Je t'ouvrirai toutes les portes célestes.

— Je veux que ton nom s'imprime dans le cœur des peuples.

— Je t'ai préparé le diadème de feu : que ce casque demeure à toujours sur le front où je l'ai placé. »

Nous sommes loin de ces sentiments et de ces formules

louangeuses. Les sycophantes modernes n'osent pas proclamer si haut leur idolâtrie. Les peuples d'aujourd'hui n'admettent plus cette intervention mystique d'une royauté divine et terrestre dans le gouvernement des hommes. Les peuples d'aujourd'hui ne sont plus courtisans puisqu'ils sont rois; ils n'obéissent plus, ils commandent; ils ne sont plus dirigés, ils sont administrés; ils ne sont plus gouvernés, ils sont représentés.

Mais qu'importe la doctrine à la postérité qui attend. N'importe qui soit roi — un principe ou un homme! La religion, la civilisation, l'histoire ont leurs traditions imprescriptibles qui doivent s'énoncer par un dernier mot splendide et glorieux. Le grand art est le signe appelé à traduire dignement cette magnifique période du XIXe siècle, à symboliser le génie des nations, à jeter l'immortel rayon sur les dynasties qui auront bien mérité d'elles par la justice et la douceur, par la force, la prudence et le courage, par la noblesse et l'élévation des sentiments et des pensées. Où ces vertus se trouvent-elles réunies en faisceau plus éclatant qu'en France? en France où tout ce qui est beau veut se faire consacrer, où tout ce qui est grand veut se faire naturaliser, « où l'on ne remue pas la » cendre d'un héros sans qu'une pareille journée ne de- » vienne une date mémorable et populaire, sans que le » souvenir de l'homme de génie en ressuscitant le passé » dans les cœurs, ne s'empare passionnément du présent » et ne maîtrise l'avenir! »

XV.

DU STYLE LAPIDAIRE CHEZ LES ANCIENS.

En même temps que s'accomplissait chez les races de l'ancien monde l'édification des monuments civils et religieux, l'utilité d'un langage complémentaire destiné à laisser dans l'âme des générations héréditaires une empreinte nette et facilement traduisible, se faisait partout sentir. L'épigraphie naquit de l'architecture. Elle servit de texte à ces magnifiques gravures de marbre et de pierre qui, du fond des civilisations antiques, nous racontent

l'histoire et les grandeurs du passé. Or, l'histoire ne se compose pas seulement des vérités qu'elle dépose dans l'esprit des peuples. Elle renferme aussi les germes des sentiments dont elle cherche à nourrir leur cœur. Elle veut être à la fois pour eux un signe et une morale, un emblême et un exemple, un objet d'admiration et une instruction. Tel est le but qu'elle poursuit. Pour rendre plus claire cette manifestation de sa pensée, l'histoire s'est—de toute antiquité—servie de l'art et de la langue; elle fit emploi du dessin et de l'écriture, de l'image et de la lettre, du symbole et de l'accent; elle créa deux sortes de style, le style symbolique et le style lapidaire: l'un en usage parmi les castes privilégiées et savantes, énonçant le mot d'ordre des rois et des prêtres; l'autre compréhensible pour la foule, et retraçant, à son intention, les faits les plus simples, les vérités les plus vulgaires.

Il existe nécessairement une différence tranchée entre le style lapidaire proprement dit et le style symbolique.

Nous essayerons d'analyser cette différence avant d'entrer dans les détails de notre sujet, avant de produire le fac-simile de ces deux genres de style.

Le symbolisme est une langue secrète et déguisée. Les monuments revêtus de ce caractère correspondent, comme expression, au besoin qu'ont eu les devanciers, les ancêtres, de retracer certains faits, certaines vérités ou doctrines dont l'énonciation devait se divulguer dogmatiquement. Le symbolisme fut surtout l'organe emblématique des vérités religieuses, des grands et mystérieux principes qui régissent l'humanité. Dans les premiers temps du christianisme, introduit dans les catacombes, il rappela sous une forme voilée la série des miracles accomplis par le Christ ou signalés dans la Bible. — C'était un moyen employé par les initiés et les adeptes pour correspondre et s'entendre entre eux à travers le temps et l'espace, et pour franchir, dans l'unité d'une même croyance, ces époques de lutte et de barbarie où les partisans de la religion nouvelle avaient à redouter les fureurs du paganisme et les tortures du martyre. En dehors de la religion, c'est-à-dire

dans l'ordre civil et politique des anciens, le symbolisme n'eut pas la même raison d'être; aussi s'afficha-t-il d'une manière moins réservée, moins discrète. Chez les Grecs et les Romains, renonçant à affecter la forme peinte et coloriée, l'image, le tableau, il s'exprima particulièrement en vers ou en prose, dans un langage net et concis, parfois abréviatif, mais traduisible pour tous; il devint le style lapidaire pur.

On connaît l'intérêt qu'attache à l'étude et à la perfection de ce langage monumental un peuple avancé en civilisation et qui tient à vivre dans la mémoire de ses successeurs, par le soin même que ce peuple prend à constater et à expliquer les inscriptions venues de ceux qui l'ont précédé. En effet, « les pierres ne mentent jamais, » dit l'axiôme archéologique; aussi les caractères qu'elles portent tracés sur leurs surfaces, peuvent-ils passer aux yeux des âges pour l'expression la plus sincère de toute vérité, de quelque ordre soit-elle. Le style lapidaire ou épigraphique est donc le lien le plus sûr qui rattache entre elles les chronologies historiques et dynastiques des ancêtres; c'est, dans l'ordre social et dans le conflit des événements humains, un juge sans appel dont l'autorité absolue a force de loi.

Mais tous les peuples de l'antiquité n'ont pas été possédés au même degré du souci de la postérité; tous n'ont pas été aussi ardemment dévorés de ce besoin de vivre « par delà les siècles, » qui est le propre des grandes nations. Les Phéniciens de l'âge primitif, par exemple, se montrent de beaucoup inférieurs aux Egyptiens et aux Grecs sous ce rapport. Dans son dernier voyage aux ruines de Gébeil,—l'ancienne Byblos,—M. Ernest Renan raconte « qu'une seule inscription sémitique est venue récompen- » ser ses efforts. Les tombeaux des Giblites, qui remon- » tent à l'époque chananéenne, ne portent aucune inscrip- » tion. Ces anciens écrivaient très-peu sur la pierre. Au » lieu de ce grand style lapidaire, de cette incomparable » manière de parler à l'avenir, qui est le privilége des » Egyptiens, des Grecs et des Romains, la seule inscrip- » tion phénicienne un peu considérable que l'on ait trou-

» vée en Phénicie, n'est qu'un long verbiage d'un petit » esprit, obsédé de niaises terreurs pour la pierre qui le » recouvre. Nul sentiment de l'histoire, nul souci élevé » de la postérité. Les procédés même de la gravure de » l'inscription prouvent les tâtonnements d'une épigra- » phie peu exercée. Comme les Hébreux, qui n'ont aucune » épigraphie, les Phéniciens préfèrent l'écriture sur les » pierres précieuses à l'écriture monumentale; en somme, » les inventeurs de l'écriture paraissent n'avoir pas beau- » coup écrit. »

La simplification et l'unité sont les deux principaux caractères du style lapidaire. Dire beaucoup, dire même tout en très-peu de mots sur le sujet donné, voilà le secret. — « Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, » telle est la définition parfaite de Dieu dans l'Apocalypse. Les théologiens et les poètes ont fort judicieusement commenté cette définition : — « De même que l'al- » pha se déroule jusqu'à l'oméga, et que l'oméga se replie » vers l'alpha, de même il y a en Dieu, dit Tertullien, le » cours du commencement vers la fin et le retour de la » fin vers le commencement. » Prudence ajoute : — « L'al- » pha et l'oméga, voilà le surnom de Dieu, parce qu'il est » la source et la conclusion de tout ce qui est, a été et » sera. » C'était aussi le sens de l'inscription du temple de Saïs en Egypte.

A Rome, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, on employa fréquemment cette formule. L'A et l'O sont souvent reproduits sur les monuments des catacombes, pour exprimer « la notion de l'Être suprême, — l'idée du » Dieu unique,—altérée et obscurcie par les systèmes des » philosophes et les mythes du polythéisme païen. »

Mais le poète va plus loin que le législateur et le scribe dans l'analyse et le commentaire de ce symbole épigraphique.

« Le caractère des lieux qui ont été l'asile primitif de » ce symbole vénérable, dit l'abbé Gerbet, lui communi- » que un intérêt accessoire, mais très-sensible. Les pre- » miers monuments sur lesquels ait reparu la doctrine du

» commencement des choses, sont des tombeaux,—monu-
» ments de ce qui finit... — C'est dans les profondeurs
» d'un cimetière souterrain que vous recueillez, après la
» longue nuit du paganisme, les reflets renaissants et purs
» de l'antique aurore de la création. C'est là que cent
» mille martyrs ont tracé le nom du Dieu pour lequel ils
» mouraient, nom que nous irions lire parmi les débris
» d'Athènes, si Socrate agonisant nous l'avait laissé écrit
» de sa main sur une pierre de sa prison. Quiconque ne
» sait pas sentir le contraste qui existe, dans les nécro-
» poles, entre leurs ténèbres physiques et leurs clartés
» spirituelles, entre l'aspect lugubre du réduit et la splen-
» deur morale du sanctuaire, ignore une des impressions
» les plus solennelles que puisse produire l'apparition de
» Dieu dans les monuments des hommes. »

Il serait difficile de faire ressortir d'une manière plus éloquente la filiation, le rapprochement et l'harmonie qui existent entre une grande vérité proclamée ainsi et l'impression qu'elle peut produire sur l'esprit appelé à la constater, aussi bien que sur le cœur capable de s'en convaincre.

Ainsi, les attributs, les caractères figuratifs ou phonétiques, interprètes concis de la pensée, signes apparents destinés à la rendre tangible en quelque sorte, et à vulgariser dans le présent comme dans l'avenir :

Cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux...

—le style lapidaire, en un mot, nous a été transmis dans son entier par les peuples les plus reculés de l'antiquité, — Assyriens, Egyptiens, Grecs, Romains, Etrusques.— Ce sont ces peuples qui ont tiré le meilleur parti des éléments du style lapidaire, et qui ont pratiqué avec le plus de succès l'art de le rendre sensible aux races futures. Nous ne saurions mieux faire dès lors que de marcher sur leurs traces, et de les imiter quant à l'acceptation des principes, sauf à varier les modèles et les types dans la composition des légendes monumentales et monétaires.

Il faut reconnaître ici que, sur ce point, nous pouvons dignement rivaliser avec les anciens. Seulement, il est douteux que les matières employées aujourd'hui soient aussi pures d'essence que celles en usage dans l'antiquité. A ce point de vue, nous ne saurions trop travailler à leur faire particulièrement acquérir les deux qualités essentielles à toute durée séculaire : la ductilité et la résistance.

La lecture des inscriptions symboliques et lapidaires constitue une des branches principales de la science archéologique. C'est à cette savante et souvent très-ingénieuse pénétration que nous devons la restitution d'une foule de textes, au moyen desquels la vie de certains peuples a pu être reconstruite. La critique historique et sacrée a, sous ce rapport, de grandes obligations à l'école de Champollion-le-jeune, et principalement au maître lui-même, qui, en dépit des astronomes et des derniers disciples de Dupuis et de Volney, nous a rendu, en rajeunissant sa signification d'un nouveau vernis de lucidité, le fameux zodiaque de Dendérah. Grâce aux illustres travaux de cet infatigable lecteur de légendes lapidaires, les douze ou treize Pharaons nommés dans l'Ecriture, depuis Abraham jusqu'à Jérémie, ont été reconnus avec une presque certitude, et depuis Moïse, tous le sont sans qu'il reste de doute. C'est ainsi que les récentes découvertes architecturales et épigraphiques de M. Mariette en Egypte auront servi à compléter la chronologie des dynasties de Manethon et révélé une série d'autres rois antérieurs à l'existence de ceux jusqu'à ce jour connus ; c'est ainsi que, nouveaux prêtres de Sébennyte, les archéologues du dix-neuvième siècle auront pu faire accorder d'une manière étonnante l'histoire de ce peuple ancien et mystérieux avec les annales d'Israël, et que, par la quantité de détails, d'allusions, de rapprochements, de dates et de comparaisons de textes dus à leurs infatigables recherches, nos savants auront jeté un nouveau jour sur la Bible et confirmé sa fidélité.

Le style lapidaire des Egyptiens se composait d'un ensemble de dessins ou hiéroglyphes ayant une valeur emblématique ou phonétique, d'une signification simple

et facile pour les initiés. Champollion en eut en quelque sorte l'intuition naturelle. Il semblait que l'âme d'un hiérophante du temps de Sésostris se fût emparée par la métempsycose de sa propre individualité, car il lisait et interprétait ces signes à première vue et pour ainsi dire à livre ouvert — pendant son voyage de 1828 — au milieu de ses disciples confondus d'admiration !

La plupart des inscriptions monumentales des anciens avaient pour objet de rappeler par des formules votives ou donatrices les noms, les hauts-faits, les vertus des rois, des princes ou des prêtres régnants. Tracées le plus souvent dans un cartouche ou sur une stèle de granit, l'expression en est ferme et précise ; le style en est royal et consacré. — C'était une série de *rébus illustrés*, dont l'interprétation tirait son sens de la nature même de l'objet représenté : — l'épervier désignait l'âme, l'ibis le cœur, la flûte le fou, le nombre seize la volupté, la grenouille l'imprudence, la fourmi la prudence et le savoir, un nœud coulant l'amour (image aussi juste que spirituelle !) mais ce qui peut paraître étrange, c'est que la colombe signifiait la colère ; sans doute il y avait dans ce symbole une antithèse : on voulait montrer par là qu'il fallait opposer la douceur à la violence, principe de sagesse et de philosophie que n'ont pas dû méconnaître les premiers moralistes du monde.

Le langage hiéroglyphique des Egyptiens s'est perpétué sur les bords du Nil jusque sous la domination romaine. Le style lapidaire primitif, tracé en caractères hiératiques ou cursifs, locaux ou usuels, était appliqué selon les temps, les lieux et les circonstances. — Champollion a lu deux fois le nom égyptien d'Alexandre sur les temples de Karnac, près de Thèbes, et les noms et surnoms d'Auguste, de Tibère, Claude, Néron et Domitien étaient également tracés sur les édifices de Dendérah.

Les monuments égyptiens renferment sans contredit les modèles du plus beau style lapidaire primitif. A cette époque du monde, la présence des dieux parmi les mortels était, comme on sait, chose admise. Les rois et les peuples s'identifiaient, en imagination, aux personnages

célestes, et formaient entre eux des alliances, des pactes, des réunions (panégyries) qu'animait sans cesse l'esprit divin. — Il est vrai que, en réalité, le rôle des peuples n'était alors que secondaire, et qu'ils apparaissent plutôt comme troupeaux, comme escorte ou comme vaincus, que comme co-partageants des faveurs supérieures dans l'histoire de l'ancienne Egypte. Toutefois les péristyles des temples leur étaient ouverts, de même que les salles hypostyles où se tenaient les grandes assemblées; et là, sur les murailles et les colonnes d'une décoration toute particulière, la population pouvait lire en style officiel la formule des hommages généraux adressés aux divinités principales du pays. Dans la partie privée du palais, l'intimité entre la famille royale et les dieux devenait plus complète. Le père des dieux, *Amou-Ra*, a établi sa demeure dans le palais même de Rhamsès-le-Grand; la déesse Mouth et le dieu Chons viennent le visiter et lui rendre hommage: « Je viens, dit la déesse, adorer le roi » des dieux, le modérateur de l'Egypte, celui qui remet » la faulx des batailles pour contenir les nations étran- » gères et trancher la tête des impurs, le fouet et le pedum » pour diriger la terre, afin qu'il accorde de longues années » à son germe chéri, à son fils le roi Rhamsès. » Cette sorte d'entente cordiale, de communication et de bienveillante réciprocité de relations entre les divinités et les princes, portait un caractère de grandeur qui ne pouvait manquer d'imprimer une force immense au pouvoir dans le gouvernement des hommes: « Viens, dit le dieu Thot » à Rhamsès, je sculpte ici ton nom pour une longue suite » de jours, afin qu'il subsiste sur l'arbre divin. » Comment ne pas obéir et courber la tête devant une puissance terrestre en aussi bonne odeur auprès des puissances du ciel?

Chez les Grecs, les inscriptions publiques — celles surtout qu'on nomme *proscynêma*, en l'honneur des divinités —ne sont pas moins courtes et précises; en voici une des plus vulgaires:

Platon Simonos
eko para ten
Magisten Dean Smitin.

Ce qui signifie : Platon, fils de Simon, est venu visiter la très-grande déesse Smithis.

Voici la traduction d'une autre inscription grecque commémorative ; elle était écrite en style rituel sur la plupart des grandes nécropoles de Memphis et de Thèbes ; le dieu Phré disait au roi :

JE T'AI ACCORDÉ POUR L'ÉTERNITÉ
CETTE DEMEURE
DANS LA MONTAGNE DE L'OCCIDENT.

A Rome, les plus curieux spécimens du style lapidaire sont dans les catacombes et les basiliques. L'inscription originale qu'on peut lire aujourd'hui dans l'église de Sainte-Martine de Rome, et qui fut extraite des catacombes avec le tombeau de Caudentius, architecte du Colysée, chrétien et martyr, offre un type grandiose du genre. Nous laissons traduire au lecteur ce texte éloquent :

Sic premia servas Vespasiane dire
civitas vbi gloriæ tve avtori
premiatvs es morte Caujenti *letare*
promisit iste dat Kristvs *omnia tibi*
qvi alivm paravit theatrum in celo.

L'idée du Christ préparant un autre théâtre dans le ciel à celui qui en avait élevé un superbe dans Rome gouvernée par l'ingrat Vespasien, à l'architecte qui fut la gloire de la cité, est certainement très-belle ; mais elle offre un mélange de sacré et de profane inévitable à l'époque où dominait le paganisme, et où par conséquent les chrétiens n'avaient pas encore enrichi la langue de mots équivalents pour rendre leurs idées d'une manière purement orthodoxe.

La gloire et la mort ont aussi inspiré de belles légendes lapidaires aux modernes.

Voici l'épitaphe de Benjamin Constant au Père-Lachaise :

IL SE REPOSE DE SES TRAVAUX, SES ŒUVRES LUI SURVIVENT...

Est-il une légende à la fois plus profonde et plus magnifique que celle qui est inscrite sur la façade de notre nécropole de l'Est :

Spes illorum immortalitate plena est!

LEUR ESPOIR EST PLEIN D'IMMORTALITÉ !

Celle-ci se recommande par sa touchante simplicité :

— PAUVRE MARIE, A 19 ANS ! —

La langue lapidaire des premiers temps du christianisme se montre surtout riche en ellipses, en significations symboliques ou emblématiques. La foi, qui considère ce monde comme un lieu de détention et d'épreuve, avait inventé une locution particulière pour peindre le départ de l'homme de la terre ; elle disait : « *Se retirer du siècle.* »

Lavrentivs innox, anima agnvs
sine macvla qvi de secvlo recessit :
vixit ann. XV!

LAURENT, AME INNOCENTE, AGNEAU SANS TACHE
QUI S'EST RETIRÉ DU SIÈCLE :
IL A VÉCU XV ANS !

Cette autre expression lapidaire est d'un symbolisme ingénieux : — *Ptolæmavs in Deo.* —

Les mots *in Deo* étaient tracés dans la forme d'un pas humain, pour signifier que le défunt, voyageur en ce monde, après avoir marché à pied, exposé aux ronces du chemin et aux fatigues du temps, se reposait en Dieu.

L'Ecclésiaste ne dit-il pas : « L'homme ira dans la maison de son éternité ? »

Cette sentence paraît avoir inspiré l'épitaphe suivante :

Raptvs eterne domvs!

IL A ÉTÉ ENLEVÉ POUR LA DEMEURE ÉTERNELLE !

On peut donc considérer comme un fait authentique-

ment prouvé, que les arts du dessin ont concouru chez tous les peuples, et cela depuis la plus haute antiquité, à exprimer des pensées et à prêter plus de force aux paroles par des images, des emblèmes, des représentations et des figures. Ainsi, la colombe déposant sur les tombeaux le rameau d'olivier, signifiait la paix et le bonheur après les orages de la vie terrestre, comme elle avait signifié la renaissance de la nature après le déluge. L'art chrétien adopta également un autre oiseau, le *phénix,* « auquel la » poétique antiquité avait attribué le privilége de renaître » de ses cendres, » pour rendre cette pensée que l'homme après la mort doit trouver la résurrection éternelle.

Sur certains tombeaux primitifs, les artistes ont représenté Lazare sortant du sépulcre enveloppé de langes comme un enfant : « expression métaphorique pleine d'à- » propos et de logique, et parfaitement d'accord avec l'an- » tique et sublime langage de l'Ecriture, qui désigne sous » le nom de jour de naissance le jour de la mort du juste, » parce qu'il est alors enfanté à la véritable vie. »

Peut-être la sculpture moderne a-t-elle trop négligé, dans les conceptions funéraires qui forment une des principales branches de son domaine—celle où le génie et la science doivent déployer toutes leurs ressources : beauté, ingéniosité, caractère, profondeur et durée—les symboles que lui présente l'Ecriture. Dans l'histoire, on voit Jonas « endormi sous un arbuste épineux, emblème de la con- » fiance que l'homme doit avoir dans les soins de la Pro- » vidence. Le tronc et les rameaux de l'arbuste sont dis- » posés de manière à l'enchâsser entre des colonnes de » verdure ; le prophète semble un mort dans l'intérieur » d'un sépulcre : c'est une espèce de tombe verdoyante, » pleine de sève et de vie, et qui rend, avec l'image, l'idée » la plus juste et la plus gracieuse de la renaissance éter- » nelle. »

C'est par l'étude de l'histoire sacrée que les architectes et les statuaires modernes doivent nourrir et fortifier leur esprit pour la conception des œuvres funéraires, de même qu'ils ont à acquérir par l'étude de l'antiquité profane la

connaissance ingénieuse et emblématique de leur art, au point de vue historique et civil. Les représentations symboliques doivent d'ailleurs toujours être en analogie avec les locutions qui caractérisent le style : c'est ce qui avait lieu chez les anciens. Pour les chrétiens primitifs, par exemple, s'agissait-il du rituel funéraire, les morts n'étaient *qu'endormis ;* la mort n'était qu'une *naissance ;* le char d'Élie emporté dans les cieux signifiait l'ascension des âmes vers Dieu, et ainsi de toutes les figures, de toutes les images des textes sacrés. Sous le côté historique ou social, les inscriptions, les bas-reliefs se trouveront en rapport clair et concis, sur la surface des monuments, avec leur signification véritable et perpétuelle. Les grands ouvrages d'art sont en effet destinés à prolonger des souvenirs; ils embrassent plusieurs cycles d'événements, d'actes, de circonstances, que les neveux ont intérêt à connaître, et qu'il importe essentiellement de leur rendre intelligibles ; ils sont érigés pour attester les phénomènes de l'esprit dans ses inspirations les plus pures, et en même temps pour raconter des faits étroitement liés à tout ce qui compose l'existence morale de l'humanité. Il faut songer que nous vivons sous l'empire d'idées, de coutumes, de goûts, de penchants auxquels les peuples qui doivent nous succéder dans la série des siècles deviendront plus ou moins étrangers, et qu'en arrivant jusqu'à eux par la succession des âges, ces monuments, inscriptions et emblèmes, seront un héritage de sentiments et de pensées au partage duquel leur gloire, leur grandeur et leur propre félicité peuvent être attachées. — Telle est l'éminente fonction du style lapidaire dans la société humaine. Il doit savoir où il va et à qui il s'adresse : pour cela, il faut qu'il garde la vive empreinte des chartes ; qu'il réfléchisse la vie morale et politique de la nation dans ses aspirations et ses antiquités les plus hautes ; qu'il enrichisse, en un mot, d'un texte mémorable et formel, les solides archives d'une race jalouse de parler aux générations de l'avenir le fier langage du grand, du bien et du beau.

XVI.

DU TYPE MONÉTAIRE CHEZ LES ANCIENS.

La beauté du type monétaire comme la beauté sculpturale ne s'apprécie légitimement qu'après une étude raisonnée, après une initiation préalable. Nous avons vécu longtemps sans être le moins du monde impressionné par le charme d'une médaille grecque ou romaine. Nous tenions même pour maniaques et souverainement ridicules certains numismates de nos amis, antiquaires forcenés et idolâtres, qui s'agenouillaient devant de vieux sous tout chargés de patine et de vert-de-gris, et notre hilarité égalait notre outrecuidance ignare lorsque ces ardents iconographes s'ingéniaient à découvrir devant nous, sous les hiéroglyphes de la tranche, de l'exergue ou du revers, une idée neuve, une légende imprévue, une figure nouvelle ayant appartenu à Aribas, roi d'Epire, à un dieu d'Epidaure ou a quelque tyran syracusain.

Nous comprenons qu'il ne suffit pas à la postérité que la tradition lui apprenne que tel grand homme a acquis par ses conceptions, par la valeur de ses armes ou l'intelligence de ses écrits, une renommée haute et puissante, qu'il faut encore que son génie soit consacré par une image et honoré d'un portrait de métal ou de matière dure; car la postérité aime à reconnaître sur le visage d'un héros l'indice de son caractère et de ses qualités; elle se plaît à retrouver dans le froncement de son sourcil ou sous les plis de sa bouche, la tache de ses crimes ou l'empreinte de ses vertus. Tibère ne nous serait pas révélé tout entier sans cette face de tigre que le temps nous a conservée. Alexandre, qui avait conquis l'univers à vingt-deux ans, ne serait pas complet pour l'historien, pour le poète et l'antiquaire, sans cette effigie si connue et si pure, représentation exacte du visage héroïque et charmant immortalisé par Lysippe.

Il y a une distinction essentielle a établir entre la monnaie et la médaille. La monnaie, comme on sait,

n'est qu'un simple mode d'échange en usage chez les peuples, un titre de convention répandu parmi les nations pour faciliter leurs rapports commerciaux. Les gouvernements en ont fixé la valeur intrinsèque, et elle représente sous forme de numéraire en circulation les objets de trafic, la marchandise. La médaille à une origine plus noble : c'est un plan de métal frappé pour conserver la mémoire d'un fait, le souvenir d'un événement général ou particulier destiné à faire époque dans un Etat, une cité ou une famille. Les monnaies les plus anciennes n'étaient frappées qu'à l'avers ; elles étaient sans empreinte au revers, sans doute parce que l'art du monnayeur ne fut pas, dans la haute antiquité, assez avancé pour obtenir une marque sur les deux côtés du lingot.

Dès le principe on employa toutes sortes de métaux dans la confection des monnaies et des médailles, depuis l'or, l'argent et le bronze, jusqu'au fer, à l'étain et au cuir. Cette dernière matière fut surtout chère aux Spartiates. Il semble, en effet, qu'elle dût mieux s'accommoder à leur puritanisme qu'à l'élégance raffinée des autres peuples de la Grèce, particulièrement des Athéniens. L'électrum, mélange d'or et de cuivre, et le potin, alliage de bronze et d'argent, entrèrent fréquemment dans la fabrication des monnaies des haut et bas-Empire. Par leur ductilité, par l'essence même de leurs principes, ces éléments métalliques se prêtèrent avec un égal succès au moulage ou à la frappe. Mais la fabrication des monnaies paraît avoir constitué de tous temps et chez tous les peuples un privilège, un droit de souveraineté. L'histoire rapporte les noms de plusieurs intendants de province ou de particuliers qui subirent des peines excessives pour s'être arrogé ce droit ; tel fut entre autres le sort d'un certain Aryandre, gouverneur d'Egypte sous Cambyse, que Darius condamna à mort pour ce motif.

A mesure que les nations marchèrent en avant et se civilisèrent, leur histoire écrite d'abord sur les monuments d'architecture et les papyrus, se symbolisa sur les médailles. Le culte, les légendes, les habitudes, les usages, les actions et le portrait des héros et des grands esprits y

furent rappelés en style net et concis, avec accompagnement d'emblêmes héraldiques et figuratifs. Plus tard, les médailles cessèrent d'être un hommage aux génies individuels et populaires ; elles furent consacrées à la gloire des souverains arrivés au trône par ligne hiérarchique, ou à l'illustration des membres de leur famille.

C'est en partant de cette coutume régalienne et gouvernementale que la reproduction de l'éternelle figure des Césars fut si fréquente à Rome, qu'on en trouve encore aujourd'hui des quantités considérables au siège même de leur ancienne puissance, sans compter celles qui sont sorties des mains des faussaires ; car on sait que l'industrie des imitations de l'antique est fort répandue, qu'elle s'exerce depuis longtemps en Europe sur une grande échelle, notamment en Italie et en Allemagne. Quoi qu'il en soit, les connaisseurs savent parfaitement distinguer les bronzes *padouans* ou *parmesans* des vrais types anciens. Il n'y a que les ignorants ou les amateurs enclins à se faire illusion sur l'intérêt et la richesse de leurs collections qui s'y laissent prendre. La teinte du vernis, la couleur de la patine, le travail de la lime, les brisures de la retouche, la forme des lettres dans les légendes, l'épaisseur des flans, moindre dans les copies que dans les originaux, sont autant de signes qui permettent de discerner sûrement une médaille apocryphe d'une pièce authentique.

En même temps qu'ils avaient acquis des procédés de fabrication plus parfaits, une fleur de coin plus fine et à arètes plus vives, les artistes grecs étaient parvenus, par une étude assidue et poétique de la nature, à porter au plus haut degré la fidélité et la naïveté de l'imitation, sans jamais l'abaisser jusqu'au vulgaire et à l'ignoble. Ils eurent le don d'idéaliser l'individu en dégageant sa face ou son profil des accidents communs, des habitudes vicieuses ou triviales qui auraient pu nuire au grandiose du personnage dont il s'agissait de transmettre la ressemblance ; car c'est sous ce côté que la postérité aime toujours à considérer l'homme qu'on lui présente. Ils savaient à propos passer outre à la dégénérescence naturelle de

l'espèce, à la dépravation générale imprimée sur les traits par l'âge, les misères ou l'abus des jouissances de la vie, pour ne s'arrêter qu'aux lignes de choix. Ils supprimaient ou adoucissaient les détails qui, présentés dans toute leur crudité, n'eussent que mieux fait ressortir le manque d'élégance ou la pauvreté du modèle. Quand une imperfection se faisait apercevoir chez lui, ils la sauvaient habilement en la négligeant ou en la revêtant d'un certain charme—chef-d'œuvre du goût—triomphe de l'adresse—résultat puisé dans les ressources délicates d'un art à la fois savant et ingénieux. C'est ainsi que le sculpteur Polyeucte, de qui nous tenons le portrait de Démosthènes, est parvenu à faire jaillir du même coup sous son ciseau le grand orateur et le bègue de naissance, tout en évitant de rendre sa physionomie désagréable. Michel-Ange sut aussi vaincre la même difficulté dans sa statue du prophète Moïse—qui paraît avoir été affecté du même défaut de prononciation que Démosthènes—preuve convaincante qu'en dépit de la distance des temps et des lieux, le génie qui comprend la nature doit arriver par l'observation et l'étude de son art à des effets identiques.—Grâce naïve et simple—choix exquis des formes—noblesse du style—expression idéale de la physionomie humaine—telles sont les harmonies atteintes, les qualités qui éclatent dans la plupart des effigies grecques. Les artistes de cette nation s'approprièrent le vrai et le beau, d'abord en imitant la nature, puis en la transfigurant par l'imagination et par le sentiment. On aperçoit clairement chez eux la trace des doctrines platoniques. On sent, en admirant leur ouvrage, que ces deux flammes intérieures, le sentiment et l'imagination, ont passé sur leurs œuvres, qu'elles les ont caressées comme d'un baiser divin, qu'elles en ont doré et poli les surfaces comme les rayons du soleil colorent et veloutent les fruits.

Sous la main d'artistes imbus de cette croyance naturelle chez tous les enfants de la Grèce — que la beauté était la condition générale de l'humanité et que la laideur ne constituait qu'une rare exception, — ce dernier caractère, loin d'être par eux exagéré et poussé à bout, s'enno-

blit et se pare de nouvelles grâces. Ils semblent avoir compris et mis les premiers en honneur cette proposition audacieusement avancée par l'un de nos plus puissants romanciers (1) : — Il y a des laideurs plus attrayantes que la beauté. — Ah ! c'est que l'art, comme la passion, divinise tout ce qu'il touche, et que tous deux peuvent parvenir à force de poésie et d'inspiration à faire prendre le change aux yeux comme au cœur de l'homme. Les portraits de Philopœmen et d'Esope viennent ici à l'appui de cet axiôme d'une manière irréfragable.

Philopœmen était, comme Esope, comme Socrate, un des hommes les plus laids de l'antiquité. Mais dans l'attitude où Apollonius a représenté le *dernier des Grecs*, le héros fait oublier l'homme. Dans cette œuvre du statuaire athénien, l'intérêt passe tout entier du côté moral et transforme réellement la laideur en une sorte de beauté.

Ce principe de la sculpture fut appliqué rigoureusement à la gravure sur métaux, et il fallait qu'il fût entré bien avant dans l'éducation artistique de la nation grecque, puisque, là comme à Rome, les monnayeurs étaient le plus souvent choisis parmi les esclaves ou dans la classe des affranchis qui répondait à celle de la petite bourgeoisie moderne. L'Hermès d'Esope de la villa Albani produit le même effet que le Philopœmen. Le sculpteur a triomphé, par la finesse du goût et l'habileté de main, de la difformité et des défectuosités naturelles du modèle. La tête est inclinée avec tant de morbidesse sur ce buste abâtardi, tant de bonté et d'intelligence rayonnent sur ce visage doucement moqueur, que vous ne voyez plus là un bossu ordinaire, mais un observateur clairvoyant—un penseur aimable—un sage spirituel et malin. Le nain contrefait, le crétin ridicule s'effacent pour ne plus vous rappeler que le plus profond des fabulistes de l'antiquité. L'art s'est chargé de venger l'injustice apparente de la nature et de restituer à l'individu tous ses droits intellectuels ; en un mot, l'art a fait d'un magot une créature divine, un être comblé de perfections..

(1) Georges Sand.

On ne saurait donc contester l'intérêt qui s'attache aux images antiques, à ces types d'onyx ou de métal qui nous offrent la portraiture des conquérants, des princes, des sages et des illustrations de toutes sortes dont le nom, les hauts faits ou les œuvres ont traversé les âges pour arriver jusqu'à nous. Nous contemplons avec empressement, avec plus ou moins d'amour ou de curiosité, selon nos sympathies particulières ou nos tendances historiques, les traits de tel personnage qui nous ont été transmis marqués de l'empreinte du temps, du sceau de la gloire et de la consécration de l'art. Après tout, ce que nous recherchons dans l'examen des images qui nous sont léguées par les ancêtres, c'est moins la beauté matérielle que l'admiration, l'étonnement ou l'honneur qui nous sont inspirés par ce que nous connaissons déjà du caractère, des actes, des vertus, des désordres ou des crimes du sujet. A ce point de vue, il importe peu, au fond, que l'homme soit beau ou laid, qu'il ait le front bombé ou le nez camus; mais si par hasard l'histoire nous a parlé de la forme de ce front ou de l'absence de ce nez, encore désirons-nous trouver dans le portrait qui frappe nos regards les conditions les plus favorables au succès historique du personnage. Nous exigeons que ce succès puisse être en quelque sorte vérifié, contrôlé par l'impression que nous cause la physionomie, l'extérieur du modèle. Or, c'est là le propre de l'art monumental et votif, comme de l'art monétaire: c'est sa mission. Il doit représenter la réalité, mais l'empreindre en même temps d'une harmonie subtile et savante, d'un reflet sensible de la pensée respirant dans les traits humains. Il faut, par exemple, que la laideur du visage de Socrate ne nous rende pas son âme méprisable; qu'elle fasse, au contraire, une heureuse opposition à ses qualités, et que tout en nous avouant cette laideur physique, notre esprit soit surtout frappé et entraîné par le souvenir des grandes idées, des nobles inspirations, des sentiments généreux que réveillent en nous le nom et la vie du disciple d'Archélaüs. Une haute moralité, pour tout dire, devra se faire jour à travers l'imitation de la nature, car tout art supérieur a pour objet de combattre, et pour but

de dominer les obstacles que celle-ci peut mettre à son triomphe. Ainsi, l'étude des portraits antiques nous offre deux intérêts essentiels— l'intérêt moral et historique,— l'intérêt naturel et artistique. Ces deux sortes d'attraits se trouvent réunis à un haut degré dans le style monétaire des anciens, particulièrement dans celui des Grecs, qui surent si bien concilier la doctrine avec la nature, le principe absolu du beau idéal avec l'exécution imitative de la figure et de la forme humaines — loi suprême et loi secondaire — auxquelles ils obéirent avec docilité dans toute fabrication d'effigie monétaire ou sculpturale, et qui nous montrent sans cesse dans leurs images la beauté de l'espèce et les attributs de la puissance modifiés suivant le caractère de l'homme, la manifestation saillante de la race mise en accord avec les particularités morales, légendaires ou historiques qui s'attachent au nom du héros.

Depuis les têtes des dieux et déesses — rois et reines — empereurs et impératrices, —jusqu'à celles des bouffons et des courtisanes, le mérite transcendant de l'art antique fut une observation profonde des traits et de la variété de conformation des figures humaines, en même temps qu'un choix fait avec discernement et une exécution accomplie avec goût : —êtres surnaturels—reliefs d'hommes ou d'animaux—revers de monnaies ou médailles, — l'accord fut parfait dans chaque modèle. Le coin du dessin fut frappé d'angles aigus, afin d'assurer d'abord la signification et la durée du monument. La matière passant à l'état d'emblême offrit également toutes les conditions désirables de solidité. Elle fut expressément choisie pour résister à l'oxyde du temps comme à l'effacement des souvenirs. Aussi, toutes ces figures où le vulgaire ne voit que des images physiques dans un état plus ou moins parfait de conservation, sont-elles devenues pour le savant, pour le penseur, pour l'archéologue, l'iconographe et l'artiste, autant de pages d'histoire, c'est-à-dire la mention officielle du caractère des gouvernants, le signe même de la loi et de sa puissance, en même temps que le symbole de l'état de civilisation des gouvernés.

Lorsqu'après avoir montré ses dieux de pierre ou de

bronze debout sur des assises inébranlables, l'antiquité voulut représenter en monnaies courantes ses conquérants, ses monarques et ses grands hommes, ne trouvant pas toujours leur image réelle sur le fronton des monuments ou sur le couvercle des sépulcres, elle consulta les anciennes tablettes, la mémoire du peuple, la transmission orale, et composa avec ce qu'elle connut de l'homme intérieur, sa forme extérieure, son *faciès*, qu'elle couronna d'un diadème ou de lauriers; elle inventa enfin l'individu; elle le consacra en épurant son type, en le dégageant de ses scories naturelles, à peu près comme l'historien élague ou idéalise sous sa plume les actes qui doivent constituer la renommée de son héros. Elle laissa ainsi aux descendants, en bien des cas, un portrait imaginaire et de convention si l'on veut, mais d'une convention ressemblante, puisqu'elle avait été puisée à la source de la tradition parlée ou écrite. On sait que les tares ou travers individuels qui frappent plus fort les contemporains, par cela même qu'ils les remarquent tous les jours et qu'ils en sont personnellement choqués, s'effacent à distance. Ordinairement, nous oublions de loin les défauts de nos amis pour ne penser qu'à leurs qualités. De même, les imperfections qui ont eu du retentissement dans un siècle peuvent disparaître dans les siècles suivants. Mais elles s'accroissent généralement lorsqu'il s'agit d'un homme qui a rempli un rôle considérable. Si la somme de ses vices a dépassé celle de ses vertus, il est réputé absolument immoral ou criminel : dans l'hypothèse opposée, c'est le contraire qui arrive. Néron, Claude, Commode, ont été sans doute de fort méchantes gens, mais, au fond, peut-être pas aussi mauvais que nous les a faits l'histoire ; on peut admettre qu'ils avaient parfois du bon. Marc-Aurèle et les Antonins étaient des cerveaux faibles et peu intelligents, ce qui explique leur réputation moutonnière et inoffensive; mais qui nous a dit qu'ils n'avaient pas aussi leurs mauvais moments? La perspective est favorable ou funeste aux grands noms. Il faut peu de chose pour décider, de si loin, si le caractère de l'individu, méritait « cet excès d'honneur ou cette indignité » d'être

voué à l'estime ou à l'exécration de l'histoire, selon qu'il fût plus ou moins marqué au coin de la passion ou de l'indifférence, de l'initiative ou de la paresse, plus ou moins enclin au bien ou au mal. D'un autre côté, le milieu dans lequel s'agitent les personnages, l'esprit ou le tempérament de ceux qui les approchent et qui les affectent de leur influence, déterminent souvent le dernier mot de leur renommée. Par cela même qu'un renom d'honnêteté s'attache aux Antonin et à Marc-Aurèle, l'opposition, le contraste, l'optique du temps veulent que les désordres des deux Faustines aient porté une ombre plus chargée sur leur mémoire féminine. — Mais admirez le secret de l'art! Si ces dames ont été réellement aussi dissolues que le raconte la tradition, il faut convenir que le style galant de l'époque a su noblement relever dans leurs types ce que la nature avait de dégradé, car le génie du graveur a empreint leur front d'une douce volupté, non d'une grossière débauche. Dans la gracieuse désinvolture de leur cou apparaît plutôt la faiblesse maladive de la femme nonchalante, que l'ardeur de la prostituée; sous cette nuque aux ondoyantes frisures on devine moins la corruption des mœurs que l'ivresse délicate des tendres passions.

L'art monétaire est peut-être celui qui sert le mieux à établir la véritable popularité d'un grand homme, à consacrer sa gloire princière ou monarchique. A l'aspect journalier de l'image, le peuple s'affermit dans son culte. Il incline à l'affection, souvent à l'idolâtrie, par la facilité même qu'il a de contempler l'homme de son choix, le fils de son adoption.

Ici l'idéal triomphe plus encore que la matière, car l'idéal, qui est l'or le plus pur que renferment l'imagination et le cœur de l'homme, sort du sein des masses comme d'un ardent creuset, élaboré par la justice et par l'amour.

Nous avons dit que quand le peuple ne trouvait pas sur les monuments, dans les athénées ou les musées, les portraits des hommes qu'il aimait, il les inventait: ainsi advint-il d'Homère. Il fallut que l'art créât son image,

qu'il la mit d'accord avec la tradition, et que pour immortaliser subjectivement le poète dans la mémoire de la postérité, il rendit d'une manière frappante et digne cette tête sublime, où l'on voit retracé tout ce que la vieillesse, les infirmités, les malheurs et le génie peuvent offrir de plus vénérable et de plus sacré.

C'est ici le lieu de discuter, au point de vue monétaire comme à celui des monuments commémoratifs modernes, sous quelle forme il convient de transmettre aux générations la réalité historique—sous la forme actuelle et vraie ou sous la forme antique et conventionnelle ? Le sujet est délicat et vaut la peine qu'on s'en occupe; il a été souvent traité ; il l'a été avec éclat et autorité voici près de trente ans, à l'occasion de la statue de l'empereur Napoléon Ier érigée sur la colonne de la place Vendôme. Or, il est à noter que depuis cette époque il est survenu des événements qui ont donné pleinement raison à ce qui existe. Ces événements ont consacré artistiquement le fait accompli, en modifiant sensiblement les doctrines du beau légendaire, en ratifiant la présentation des choses sous leur aspect rigoureusement authentique et réel. Nous rappellerons ici l'avis émis à cet égard, en 1835, par un savant, homme d'esprit et de goût, mais qui ne prévoyait guère alors le triomphe des doctrines qu'il combattait. « Je cours risque disait M. Raoul-Rochette, de me heurter contre une de ces opinions vulgaires qui sont toutes puissantes tant qu'elles règnent, mais qui souvent ne règnent qu'un moment. »

« On sait que les Romains érigeaient aux grands généraux, aux consuls, aux empereurs qui avaient reculé les bornes de leur empire, des statues colossales placées sur des colonnes. Telle était la statue en bronze doré de Trajan, qui, après avoir servi dans la cérémonie de son élévation au trône, fut après sa mort élevée sur la colonne, glorieux monument de ses victoires, lequel subsiste encore aujourd'hui au sein de Rome chrétienne. Cette statue le représentait en costume triomphal, debout, avec le globe qu'il portait dans la main droite, tel qu'il apparait au faîte de sa colonne, sur un médaillon de grand bronze frappé

en son honneur. Tout se trouvait d'accord dans le monument public ainsi conçu, — la proportion et le style — la figure du prince dans son costume héroïque, et la colonne où cette figure était placée — toute couverte elle-même d'images héroïques. Maintenant, comparez avec un monument si bien composé dans tous ses éléments le monument du même genre que la capitale offre à nos regards. A Dieu ne plaise que je veuille faire ici la censure inutile d'un ouvrage dont l'auteur (1) a droit à tous nos égards, même dans cette erreur de son talent qui est moins sa faute encore que la nôtre. C'est ici une pure question de goût, qu'il est permis de discuter dans le seul intérêt de l'art et sans la moindre application aux personnes. Le héros des temps modernes qu'on a voulu honorer entre tous les hommes en l'élevant au-dessus d'eux tous est représenté dans son costume le plus familier, tel qu'il pouvait être dans les habitudes les plus ordinaires de la vie. Or, quoi de plus contraire aux plus simples notions d'un monument honorifique, que cette image vulgaire placée sur une colonne triomphale? Quoi de plus ridicule qu'un héros en costume bourgeois, guindé à cette hauteur, sur ce superbe piédestal? Qu'a de commun tout ce luxe des arts, tout cet appareil de gloire, avec une figure prise dans un ordre si familier ou même si trivial? Si vous vouliez nous montrer un grand homme au naturel, tel qu'il était vivant et agissant au milieu de nous, pourquoi l'élever si haut dans cette région sublime où il se dérobe à nos hommages et échappe presque à nos regards? Ou bien, si c'était pour faire éclater la supériorité de son génie, pour sa renommée au-dessus de toute comparaison, comme l'entendaient les anciens, que vous placiez ainsi sa figure dans une sphère supérieure à l'humanité, si vous en vouliez faire plus qu'un homme et presque un dieu par cette hauteur idéale où vous l'érigiez, pourquoi nous le représenter sous cette forme commune, sous cette apparence mesquine? Tout est donc ici contradiction et disparate—le héros et sa figure—la statue et son piédestal;

(1) M. Seurre.

rien ne s'accorde; rien n'est fait l'un pour l'autre, et l'on n'a ici, à défaut d'un monument bien conçu et bien ordonné, qu'une idée fausse traduite sous une forme monumentale, qu'une de ces erreurs populaires que produit l'entraînement du moment, mais que la réflexion condamne, qu'on peut bien essayer en plâtre ou en glaise, mais qui ne devrait pas être coulée en bronze, à moins que ce soit pour instruire à nos dépens notre dernière postérité par ce monument d'une erreur d'un jour destinée à durer des siècles. »

Il y aurait certes beaucoup à dire pour redresser, même dans l'ordre de ses idées classiques, de ses idées d'école, l'argumentation de l'ingénieux professeur. Nous nous bornerons seulement à deux objections qui nous paraissent militer péremptoirement en faveur du monument napoléonien tel qu'il a été conçu et couronné. La première : c'est que dans la manifestation des faits héroïques accomplis par les soldats romains, telle qu'elle existe sur la colonne Trajane, nous ne pensons pas que ces soldats aient été représentés autrement qu'avec leur costume de guerre et dans leur tenue de combat : trouvons-nous pour cela qu'il y ait inconvenance, inharmonie, entre cette tenue et celle de leur chef en manteau impérial, bien qu'il ne soit pas probable qu'il se montrât ainsi costumé lorsqu'il les conduisait à la victoire? Cette dissidence étrange entre le costume de l'empereur romain et celui de ses soldats ne nous choque pas, parce que nous avons sucé avec nos études et nos goûts classiques le lait conventionnel de l'antiquité romaine. Mais à plus forte raison peut-on constater et convenir qu'il y a ensemble et conformité historique entre la représentation des batailles accomplies par les armées françaises en costumes français, et l'habit français que portait leur général lorsqu'il les commandait.—La seconde objection, c'est que les figures et costumes des anciens conquérants de l'Afrique et de l'Asie : Sésostris, Pharaon, Cambyse, Ninus, Artaxerce, ne nous semblent nullement jurer avec les vêtements des soldats, à peu près identiques aux leurs sur les colonnes, les pylônes et les stèles de l'ordre architectural égyptien et

asiatique, auquel les Romains et à leur suite nous autres Français, avons emprunté si complaisamment nos éternelles formes monumentales et rostrales. La statue *vulgaire* de Napoléon Ier cesse donc de l'être, à la manière du moins dont l'entendait M. Raoul-Rochette, ainsi exhaussée et grandie, entourée comme elle l'est du prestige de la valeur, de la victoire et du génie de l'art.

Nous voulons bien admettre que l'archéologue a raison selon la tradition monarchique, aristocratique et classique ou romaine; mais au point de vue populaire et démocratique comme à celui de l'autorité moderne, nous croyons qu'il est dans son tort. Sans doute les empereurs romains—Trajan entre autres—dont il rappelle le nom et l'illustration, ne pouvaient être représentés qu'avec le manteau, la couronne et tous les attributs de la puissance impériale, de cette puissance qui, descendue des dieux, se transmettait par la faveur des prétoriens et ne régnait que par la force et la crainte. Cette puissance n'avait alors aucun lien, aucune solidarité avec ces troupeaux effarés et dociles qu'on appelait les peuples. — Mais Napoléon, fils de ses œuvres, enfant du peuple et roi par sa grâce, ne pouvait quitter sa redingote grise sans se montrer ingrat et peu courtois vis-à-vis de ce peuple, tout rempli de ses compagnons d'armes, sans renier en plein soleil son origine. Evidemment, les nouvelles doctrines de la collation et de la transmission des pouvoirs ont changé les données, les conditions, nous dirons même les beautés de l'art historique et monumental. En fait, il faut que l'art en prenne son parti: c'est à la réalité qu'il doit emprunter désormais ses principaux éléments de succès et de durée. Ouvrez le livre de numismatique où l'on a recueilli toutes les figures gouvernementales ou marquantes de 1848, et vous reconnaîtrez dans les types de la république comme dans ceux du père Cabet, du nouveau père Duchêne, de Proudhon et du général Cavaignac, l'esprit de l'art monétaire et commémoratif de notre temps. Aujourd'hui seulement, l'on commence à deviner pourquoi, sur les pièces de cent sous aussi bien que sur la colonne, le manteau impérial doit finir par être rem-

placé par la redingote grise ou le paletot? (1)—C'est que le peuple aime à sentir *le coude à gauche* de celui qui le gouverne ; c'est que le réalisme moderne s'est substitué à l'idéal ancien, l'esprit libéral à l'esprit conventionnel, depuis que le *gibus* est devenu la couronne du prince comme celle du simple citoyen. Il faudra peut-être quelque temps encore à ceux qui sont imbus des vieux principes pour se faire à ce régime artistique, mais il y a dans la vérité vraie une poésie aussi juste que belle, et cette poésie, quand on l'aura comprise, en vaudra bien une autre.

XVII.

L'ART DE SE VÊTIR CHEZ LES ANCIENS ET LES MODERNES.

S'il faut en croire la Genèse, ce livre des livres, cette histoire primitive et sainte écrite par le premier philosophe, par le premier inspiré de Dieu, l'homme était nu dans le paradis terrestre. Adam et Eve ne songèrent à se vêtir qu'après le péché. Le vêtement naquit donc de la faute. Rendons grâce à celle-ci puisqu'elle a en même temps engendré la pudeur, ce sentiment délicieux, cette délicate réserve de l'homme civilisé qui constitue pour nous le plus charmant apanage de la jeunesse et de la beauté, puisqu'elle a donné naissance à l'art de se vêtir.

Les premiers habits qui voilèrent la nudité humaine furent nécessairement formés de l'écorce des arbres, des larges feuilles du figuier—l'arbre biblique par excellence. —Strabon nous dit que certaines nations raffinées fabri-

(1) Une décision récente en a ordonné autrement. — l'Empereur Napoléon Ier a été substitué revêtu du manteau impérial à Napoléon Ier en redingote grise. Ce retour à la mode césarienne a sans doute sa raison d'être—mais la mode est capricieuse : nous espérons qu'elle n'a point dit là son dernier mot.

Ceci nous amène naturellement à parler du costume chez les anciens et les modernes dans l'étude qui va suivre.

quèrent leurs habits de peaux de bêtes, et l'on rencontre encore aujourd'hui dans les régions australes des tribus entières qui n'ont pas d'autre industrie, pour se couvrir, que la chasse faite aux animaux dont ils revêtent les dépouilles.

Les peuples pasteurs après avoir examiné la laine de leurs brebis, se demandèrent si en imitant le travail de l'araignée, par exemple, ils ne réussiraient pas à former avec les toisons de leurs troupeaux un fil continu qui, divisé ensuite par fragments et rapproché par la main habile des femmes composerait une trame compacte et souple, obéissant à la forme du corps de l'homme et propre à le garantir contre les intempéries du climat sans gêner ses mouvements. Ils travaillèrent, et le tissage fut inventé : c'est encore la Genèse qui nous l'apprend. Les juifs adoptèrent la coutume de recueillir les toisons, de les filer et de les tisser, environ 1500 ans avant Jésus-Christ. Mais la laine ne fut pas la seule matière que les anciens appliquèrent à l'art du tissage, témoin la toile de Pénélope qui probablement était en coton, car Pline dit que le cotonnier croissait en abondance dans tout l'Orient, et Thucydide raconte que les riches athéniens portaient généralement « une fine tunique de coton qui leur des- » cendait jusqu'aux talons, suivant la mode asiatique. »

Au point de vue de l'art plastique, la laine et le lin doivent obtenir la préférence ; les tissus formés de leurs fils dessinent beaucoup mieux que tous autres les contours de la forme humaine; — c'est de ces matières qu'était communément façonnée la toge romaine, le vêtement le plus majestueux qui ait jamais existé. La toge venait des Etrusques et on la nommait ainsi par dérivation du mot *tego*—je couvre. La toge était un vêtement exclusivement civil. Elle fut pendant longtemps commune aux deux sexes ; mais à Rome les patriciennes finirent par la quitter et les courtisanes s'en emparèrent : c'est ainsi que nos grandes dames du noble faubourg ont abandonné aux hétaires du quartier Breda la robe à *la Louise* et *le Spencer.* Il y avait chez les Romains plusieurs espèces de toges : c'était bien toujours la même coupe de vêtement, mais

elle prenait des noms différents selon l'étoffe et la couleur : ainsi, *toga raza,* la toge d'été se composait d'un tissu léger, transparent, qui lui faisait donner le nom de *vitrea*. La toge d'hiver était quelquefois formée de la peau même d'animaux à longs poils. La *toga pura* était de laine blanche naturelle ; c'était le signe de la richesse et de l'élévation du rang. Les *candidati*, c'est-à-dire ceux qui briguaient les places et les honneurs revêtaient la *toga candida*.—Celle-ci devait, de même que la robe des nouveaux époux et celle des avocats, son éclat et sa blancheur à une solution de craie dont elle était imbibée. Enfin la *toga pulla*, étroite, courte et de couleur sombre, n'était portée que par les prolétaires.

Dans un ordre supérieur et particulièrement gouvernemental se rangeait la robe prétexte, toge blanche bordée de pourpre, vêtement ordinaire des augures—des pontifes —des magistrats — et des jeunes patriciens. On prenait cette robe en entrant dans l'adolescence : c'était un jour de fête dans les familles, et on la quittait à 17 ans pour vêtir la robe civile ou toge pure. La robe prétexte était d'ailleurs le costume officiel des édiles, des censeurs, des sénateurs, des préteurs, des dictateurs, des décemvirs et des tribuns du peuple. Mais avant de prononcer une condamnation le prêteur échangeait la prétexte contre le laticlave, à peu près comme l'officiant catholique quitte l'étole pour le surplis avant de monter en chaire et de prendre la parole.

Puis venait comme type du costume impérial, la toge triomphale, manteau de pourpre enrichi de palmes brodées sur le tissu. Celle de Néron était parsemée d'étoiles d'or. Les diverses nuances de la pourpre déterminaient pour cette sorte de vêtement des appellations différentes. Ainsi, la *toga coccinœa* devait son rouge pâle au *coccus*, espèce de garance ou *kermès* extrait du chêne vert. La *toga conchyliata* d'une pourpre plus foncée tenant le milieu entre le violet et la laque était plus estimée ; on tirait sa couleur de deux coquillages, le murex et le purpura. Mais que la pourpre fût de Tyr ou de Tarente, une ou deux fois teinte comme celle dite *dibaphe,* le droit de la porter

appartenait exclusivement aux divinités, aux rois, aux empereurs, aux princes ou aux premiers magistrats de la république. A Rome, le simple citoyen qui eut osé s'en revêtir eut été puni de mort comme coupable de crime de lèse-majesté. Dans les séditions où il s'agissait de donner à l'Empire un nouveau maître, on vit plus d'une fois les prétoriens arracher la pourpre des enseignes et déshabiller même les statues des dieux pour marquer de ce signe de la puissance suprême l'homme qu'ils voulaient en investir.

Mais une fois vainqueur et porté sur le pavois, ce n'était pas tout que de porter la pourpre à Rome, de même qu'à Paris il ne suffit pas d'être vêtu de soie pour avoir grand air, pour exprimer avec dignité le pouvoir, la distinction, la noblesse. Les anciens avaient étudié, résolu et réglé, d'aprés les données les plus sûres de la grâce et du beau, certaines conventions suivant lesquelles la toge devait être agencée sur la charpente humaine. Il résulte de l'examen des statues antiques vêtues de la toge que, dans la longueur, sa forme était une ligne droite qui sous-tendait une courbe non entièrement circulaire mais un peu elliptique. La longueur de la toge devait avoir trois fois la hauteur de l'homme prise des épaules jusqu'à terre. La largeur à l'endroit le plus saillant de la courbe ne présentait qu'une seule hauteur. Pour se vêtir de la toge, dit Visconti, on plaçait la partie droite sur l'épaule gauche de manière qu'un tiers de la longueur tombât en avant entre les jambes. La ligne droite se tournait vers le cou. La toge passait ensuite obliquement sur le dos pardessous le bras droit, et le dernier tiers de la longueur se rejetait par-dessus l'épaule gauche et retombait en arrière. Le pan qui était sur le devant eut gêné par sa longueur; on le relevait par le haut et il formait plusieurs plis sur le devant de la poitrine. Cette masse de plis se nommait *umbo.* Les Romains mettaient une recherche excessive dans l'ajustement de ces draperies qui, en descendant avec ampleur le long du corps, donnaient à l'attitude un grand caractère et rehaussaient, particulièrement chez les princes et les grands, la majesté de la personne,

en même temps qu'elles inspiraient au peuple avec le sentiment de la puissance et de l'harmonie celui de l'obéissance et du respect. Les statues de Tibère et d'Auguste drapées à la mode dite *Gabienne*—car la mode existait déjà, seulement elle était beaucoup moins variable que de nos jours — offrent une disposition curieuse par la manière dont la toge est relevée. Le pan de derrière repassé par-dessus le bras droit, enveloppe le corps au-dessous de la poitrine, et il est noué avec le pan de devant de manière à ne pas embarrasser la marche : c'est l'attitude des princes allant au combat. Dans les sacrifices on se ceignait aussi à la Gabienne. Une œillère placée sur la plinthe au bout du pan de devant, chez plusieurs statues romaines à toges, semble indiquer qu'elle servait à relever cette partie du vêtement et à la fixer au moyen d'une olive attachée à l'autre pan, ce qui était plus commode qu'un nœud. Avec la toge on portait la tête découverte, mais on trouvait à l'occasion, pour se garer soit du soleil, soit de la pluie, une ressource suffisante pour la couvrir dans l'ampleur des plis de gauche ou de droite. La toge de la statue de Tibère qui figure au musée du Louvre sous le nº 111, paraît formée d'une étoffe très-fine et très-souple qui ne cache rien de la beauté des formes; outre la grande manière du jet des draperies, le travail en est remarquable, les plis en sont fouillés à une grande profondeur. Dans certains endroits ils sont si minces que le marbre laisse passer la lumière; les parties creusées entre les plis sont beaucoup plus larges dans le fond qu'à l'entrée, travail que les statuaires appellent *fouillé en cloche*. Ce fut vers le commencement de l'Empire que la toge perdit de sa faveur. Malgré les édits des empereurs, ce magnifique vêtement fut peu à peu remplacé par des costumes plus simples, d'une facture moins complexe mais aussi d'un modèle moins distingué. De ce nombre furent le peplum, la lacerne, la dalmatique, la chlamyde et autres tuniques d'une ordonnance moins pure. Empruntés pour la plupart aux barbares, aux Phrygiens et aux Parthes, ces costumes marquent une dégénérescence évidente dans le goût comme dans les mœurs de la nation qui en était venue à les adopter.

Si, du vêtement civil nous passons à l'habit militaire composé du paludamentum et de la cuirasse, nous en verrons un spécimen remarquable dans la statue de Marc-Aurèle (galerie du Louvre, n° 26). Celles de Titus et de Caligula (même galerie n°s 29 et 37) se distinguent particulièrement par la beauté et le fini du travail. Les cuirasses des anciens étaient fabriquées avec divers éléments ou substances offrant à la fois l'imperméabilité et la souplesse. Les unes étaient formées de morceaux de toile de lin superposées en double et en triple sur une carcasse de feutre ou de cuir. Les Egyptiens, les Perses, les Mèdes, en portaient en ce genre de fort renommées et auxquelles les bandes, écailles ou chaînes de métal qui les solidifiaient, donnaient un aspect éminemment martial. D'autres cuirasses entièrement de métal s'ouvraient à charnières sur les côtés, pour emprisonner le corps dont elles prenaient la forme. On en trouve beaucoup de cette espèce dans les tombeaux antiques. Celles des chefs étaient souvent ornées de métaux précieux—or—argent—cuivre. On appelait *plumatæ* les cuirasses dont les écailles ressemblaient à des plumes. La cuirasse des simples soldats romains n'était ordinairement qu'une sorte de tunique de cuir garnie de bandes de fer. Sous cette armure on portait le *subarmale*, espèce de jaquette à manches courtes qui descendait jusqu'au genoux. La chaussure de Marc-Aurèle, très-ornée et garnie de fourrures, est de l'espèce dite *campagus*—chaussure des empereurs et des généraux —elle laissait les doigts à découvert, et la semelle était bordée d'une empeigne qui couvrait le coude-pieds et le talon. Les Romains mettaient beaucoup de luxe dans leur chaussure. Le *campagus* était souvent de couleur pourpre et chargé d'ornements d'or et de pierres précieuses. Quant à la coiffure, elle eut, comme le manteau, ses phases et ses éclipses. Depuis le bonnet — caractère distinctif du costume des barbares — depuis la *cidaris*, vrai bonnet de la liberté en laine épaisse, qui devint entre les mains des artistes grecs une coiffure pleine de grâce sur la tête de Paris, jusqu'au casque dont la visière baissée donne aux guerriers un aspect si sévère et si imposant, la coiffure

subit de nombreuses modifications dans sa forme. La coiffure des femmes—dans l'antiquité comme de nos jours —emprunte sa grâce principale aux ornements les plus simples et les plus naturels. Les cheveux ont été de tout temps leur plus belle parure, qu'ils soient enveloppés d'une résille comme chez les muses ou disposés en couronne comme chez les déesses; qu'ils tombent en flots épais sur les épaules de la naïade sortant du bain, ou que les fleurs et les bijoux se mêlent aux tresses patriciennes dans les jeux olympiques, les cheveux se prêtent à tous les caprices, à toutes les fantaisies de l'art.

Si nous détournons maintenant nos regards du monde ancien pour les porter sur le monde moderne, peut-être serons nous moins surpris que nous ne l'aurions cru d'y trouver pour la plastique et la représentation picturales des éléments non moins multiples, non moins variés, et présentant d'aussi grands avantages que dans l'antiquité. Nos costumes du jour n'ont sans doute pas les proportions monumentales que l'on exigeait pour draper les dieux et les héros; mais le temps où nous vivons peut présenter une face aussi curieuse et aussi intéressante, sous le rapport historique ou comme étude de mœurs, aux observateurs de l'avenir.

L'axiôme qui dit: — l'habit ne fait pas le moine — est purement moral et spéculatif; il ne détruit en rien la vérité dans l'application usuelle et matérielle. L'habit est évidemment le signe le plus palpable et le plus réel d'une époque. La manière de le porter constitue dans tous les temps la tournure, le style d'une race; elle en rehausse la beauté; elle la spécifie et la caractérise. Don César de Bazan est fier et chevaleresque sous son manteau troué. Erasme et Galilée sont simplement grands sous leur houppelande de bure. On connaît peu l'histoire du paletot qui dût sa naissance et sa vogue à une originalité du comte d'Orsay. Ce grand seigneur français, qui fut longtemps le modèle du *comme il faut* et de la fashion chez nos voisins, ayant été pris par la pluie un jour qu'il allait au courses d'Epsom, eut l'idée d'emprunter à un matelot

des bords de la Tamise sa souquenille grossière. Or, comme tout costume à sa raison d'être et qu'il s'ennoblit suivant qui l'endosse, arrivés sur le *turf*, les gentlemen riders et les dandys trempés jusqu'aux os approuvèrent sans réserve le vêtement que portait le comte. — On applaudit à son à-propos ; on admira comme il lui seyait bien. Dès cet instant il fut adopté ; la mode le consacra, et huit jours après, tout Londres était vêtu du paletot. Qui sait si, dans quelques siècles, cet habit devenu traditionnel ne représentera pas notre époque, comme la toge et la tunique rappellent aujourd'hui l'ère des empereurs romains ?

Que les artistes modernes pénétrés de l'esprit de leur temps s'attachent à saisir autour d'eux les signes les plus remarquables, les plus distinctifs du vêtement en usage, et ils y trouveront les motifs d'un idéal tout aussi sérieux, tout aussi à effet que celui que pouvait offrir la mode antique. Voyez sortir des Italiens, par une belle nuit d'hiver, à la clarté des becs de gaz, et marcher fièrement vers sa voiture cette marquise du noble faubourg, enveloppée de fourrures, noyée dans des flots d'hermine, de dentelle et de cachemire : c'est Cléopâtre dans sa pourpre! Plus loin, la femme d'un banquier célèbre s'avance sous le haut vestibule faisant ruisseler derrière elle avec un magnifique désordre une immense cascade de satin blanc et de cheveux « d'un noir d'enfer, » — d'une hardiesse inouïe—d'une insolence inexprimable: *incessu patuit Dea!* Est-ce Junon ? est-ce Livie ou Faustine? non, ce n'est ni la déesse, ni l'impératrice de l'antiquité ; mais c'est mieux peut-être, car on ne nous fera pas accroire que ces êtres perfectionnés qui ont été à même d'expérimenter le passé au profit du présent ; qui vivent enrichis de tous les éléments de science, d'art et de beauté qui les ont précédés, joints aux mille ressources de l'intelligence contemporaine et d'une civilisation accomplie, que ces créatures cultivées ne sont pas plus parfaites que leurs aînées ; qu'elles ne présentent pas un type d'une valeur supérieure et manifeste, dont un grand artiste s'emparera toujours avec succès.

Ne dédaignons donc pas le présent; ne le sacrifions pas à un stérile amour du passé, à un hommage posthume: sachons enfin comprendre que la nature aussi bien que la civilisation peuvent, dans le perpétuel mouvement qui les entraîne, nous découvrir des faces nouvelles aussi originales, aussi pures que les anciennes; nous révéler des aspects également gracieux ou grandioses, selon que dans la poésie de notre génie créateur et de nos inspirations nous saurons en faire jaillir l'étincelle lumineuse, en deviner l'esprit et en exprimer l'accent. Cette Arlésienne de nos jours, sculptée dans sa chair blanche et solide comme dans un morceau de pentélique, vêtue d'une simple casaque et du corset éclatant, vaudra toujours pour nous Hélène, Hécube ou Pénélope, si le talent du statuaire a su triompher des difficultés de métier et atteindre la hauteur de l'art. Il y a dans la pose de telle Poletaise de Dieppe ou de telle modiste du boulevard Italien, autant de grâce et de fini que dans l'attitude de Clio ou d'Euterpe. Divinisez le costume: poétisez-le par la simplicité, la science et l'art, et vous trouverez parmi nous des modèles dignes du ciseau d'Artémidore ou de Naucydès: c'est ce dont commencent à se pénétrer bon nombre d'artistes modernes.

Cependant, la réforme générale du costume actuel est véritablement nécessaire si nous ne voulons pas vivre dans la postérité en peuple léger et badin, mais en nation sérieuse. A coup-sûr, nous n'arriverons pas gravement jusqu'à elle avec nos collets ridicules, nos basques insaisissables, nos parements impossibles. Le goût, la fantaisie de nos tailleurs et de nos couturières qui savent créer de si riants chiffons, établir, comme ils disent—des confections d'une *nouveauté si haute!* ce goût, cette fantaisie, ont besoin d'être gouvernés par des principes d'esthétique, plus sévères chez une nation qui grandit que chez un peuple en enfance. Grâce à Dieu, nous ne sommes plus les *bébés* de la civilisation. Il est temps de revêtir la robe prétexte.

Eliminer à propos les accessoires insignifiants; réduire

le costume à la draperie élégante et au dessin des contours; s'en tenir à des ornements sobres, à des lignes, à des courbes naturelles : tel fut le secret des anciens. Nous obtiendrons le même résultat en dégageant peu à peu nos vêtements des oripeaux qui nuisent à l'effet magistral au profit d'une surcharge inutile, au profit d'un froufrou, coûteux souvent, presque toujours de mauvais goût. A une époque où la vie matérielle est si onéreuse que le luxe devient en quelque sorte inabordable aux masses bourgeoises et ouvrières, il serait sans doute sage à elles d'adopter un costume simple et sévère dans sa coupe, solide et durable dans les éléments de sa composition. Ce vêtement, pour être plus ample et plus uniforme, ne nous habillerait pas moins bien; cette manière de s'accommoder irait même assez à nos instincts d'égalité et de grandeur démocratiques. Donc, si un retour aux anciens *us* était possible et réalisable, autant qu'il serait rationel et conséquent avec les exigences de la vie actuelle; si la société française se décidait à régénérer chez elle le costume par un retour sincère vers une mode à peu près unique, quel mal y aurait-il—après tout—à part le dépit momentané qu'une foule d'industries ruineuses et provocantes pourrait en concevoir,—à ce que l'on nous appelât comme les Romains—*gens togata*—la nation en toge?— à coup-sûr la dignité humaine n'y perdrait rien — ni l'art non plus.

VICTOR DERODE.

NOTICE SUR SA VIE ET SES TRAVAUX,

PAR M. PHILIPPE GUTHLIN,

Secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise.

Multis ille bonis flebilis occidit.
HORACE.

I.

La Société Dunkerquoise, douloureusement éprouvée par la mort de son président, M. Victor Derode, n'a pas cru faire assez en s'associant tout entière au deuil de la famille du cher défunt, en faisant frapper une médaille en l'honneur de celui qui l'avait toujours si bien servie, comme fondateur, comme administrateur et comme donateur. Elle a exprimé publiquement ses regrets et ses hommages, sur la tombe même de son vaillant collaborateur, et, peu après, devant l'élite de la cité, réunie dans sa séance publique de 1867. Enfin elle a voulu consacrer cette chère mémoire, par une notice spéciale, destinée à propager et à perpétuer, dans la série de ses publications, les nobles exemples que M. Derode a légués par sa vie et par ses travaux.

C'est pourquoi elle a chargé son secrétaire perpétuel, du soin de rédiger cette notice, comme un hommage de commémoration, d'attachement et de respect.

D'autres plumes pouvaient, sans doute, faire l'histoire de cette existence et l'analyse de ces œuvres, avec plus d'autorité que nous, mais non avec plus de zèle et d'affection. Aussi, nous n'en doutons pas, c'est à ces titres seuls que

nous devons l'honneur d'être l'interprète des sympathies de notre Société, à l'égard de celui qui, pour d'autres, peut n'être qu'un homme public, mais qui, pour elle, est un ami, dont elle se fait un honneur et un devoir de garder pieusement l'excellent souvenir...

Pour répondre à cette confiance, nous nous efforcerons donc de tracer une esquisse de la vie de M. Derode, d'exposer ensuite l'importance et le caractère de ses nombreux travaux, et de résumer enfin la synthèse instructive de cet inventaire biographique et bibliographique.

La Société Impériale des Sciences de Lille a déjà eu, de son côté, la généreuse pensée de faire faire une notice analogue, insérée dans le volume qu'elle vient de publier. Ce remarquable travail, dû au talent de notre ami M. Desplanque, archiviste du Nord, nous a été d'un grand secours pour l'élaboration du nôtre; et nous aimons à lui temoigner ici notre reconnaissance, pour l'appui qu'il nous a prêté et pour la cause qu'il a si bien servie avant nous.

II.

La famille Derode, suivant le *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique, des Pays-Bas et du Nord de la France,* par M. Goethals, se rattache probablement à la famille belge des Van Rode, fixée à Bruges. Elle en porte, en effet, les armoiries *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois trèfles de même,* avec cette seule différence, que le métal *or* remplace le métal *argent;* ce qui, du reste, semble n'indiquer, entre les deux familles, qu'une simple diversité de branche.

La branche des Derode, fixée, de bonne heure, dans la Flandre Wallonne, y jouit d'une notoriété plusieurs fois séculaire, ainsi que le constate le savant archiviste du Nord, à qui nous empruntons tous ces renseignements préliminaires.

Le même érudit, si compétent en pareille matière, a cité, dans sa notice, les témoignages des archives qui, depuis 1615, montrent que les aïeux de M. Derode ont, à

différentes époques, honoré leur ville natale et leur nom, par les postes importants qu'ils ont occupés dans le Magistrat lillois.

C'est ainsi que Philippe Derode, aïeul de notre regretté collègue, et le premier qui introduisit l'usage d'écrire son nom en un seul mot, fut, à plusieurs reprises, échevin, conseiller juré, conseiller voir juré et prud'homme; et, en 1767, l'un des commissaires délégués par l'échevinage, pour les fêtes extraordinaires qui eurent lieu, à l'occasion du 100e anniversaire de la réunion de Lille à la France.

Quant à Philippe-Edouard Derode, père de M. Victor, il se signala à la reconnaissance et à l'estime de ses concitoyens, par des titres non moins honorables. En 1792, dans ces temps si difficiles, il siégea au Conseil municipal de Lille, conseil qui fut dissous par Isoré, représentant du peuple, comme ne donnant pas garantie suffisante du patriotisme alors à l'ordre du jour.

Pendant le fameux siége de Lille, le même Philippe fut chargé de diriger une sortie contre les Autrichiens.

Réélu le 8 vendémiaire an IV, il fut commissionné à l'effet de surveiller les grains envoyés en Belgique et de vendre les ferrailles, les plombs et autres métaux provenant du département et appartenant à la ville.

Le 9 Mars, il convoquait sur la place aux Bleuets, les citoyens de la 3e section et les engageait à se vouer à la défense de la patrie.

Le 10 Mars, il était requis pour aller en Belgique à la tête de 3,000 gardes nationaux.

Le 13 Avril, il était chargé de faire l'approvisionnement de bois pour la commune.

Le 25 Mai, il était adjoint à la commission des subsistances.

Le 1er Août, il était désigné pour faire, dans ce sens, les visites domiciliaires de la 3e section.

Le 18 Août, il faisait l'appel nominal des citoyens de la 3e section de la force armée.

Le 3 Avril il était député au Conseil général de défense pour l'affaire Dumouriez et Mackzinsky.

Ce sont là de bien honorables traditions, et nous pouvons ajouter qu'aucun des enfants de ce digne citoyen ne les oublia ; ni Philippe Derode, son fils aîné, qui fut pendant de longues années le père des pauvres, et mourut victime de son dévouement pour eux, pendant le choléra de 1832 ; ni Prosper Derode, son second fils, qui s'est distingué dans les affaires, et, dans ses fonctions de juge au Tribunal de Commerce et de membre de la Chambre de Commerce de Lille ; ni enfin Victor Derode, son troisième fils, dont nous allons écrire la vie et mentionner les titres et les œuvres.

Né à Lille, le 27 Septembre 1797, VICTOR-HENRI-JOSEPH DERODE trouva dans sa famille, malgré les temps si durs alors, un doux asile pour ses premières années, sous l'égide des principes d'honneur de son père, et de la solide piété d'une mère dont il a religieusement gardé, toute sa vie, le noble souvenir et les salutaires leçons. Mais bientôt, vers l'âge de sept ans, s'ouvrit pour lui l'école du malheur avec ses austères leçons. Un incendie vint dévorer l'établissement industriel de ses parents et leur enleva une partie de leur fortune. Lui même, à l'occasion d'une chûte, se brisa la jambe gauche ; et, comme elle fut mal remise, il en conserva la pénible infirmité de ne pouvoir plus se passer du secours d'une béquille.

Peu après il perdit ses parents et passa sous le toit de son frère aîné, qui se montra constamment animé pour lui de sentiments affectueux et dévoués. Le jeune Victor trouva, d'ailleurs, en lui-même, les ressources d'énergie et de capacité, par lesquelles il allait lutter contre le sort et conquérir ses premiers succès, comme il fit plus tard pour tous les autres. En 1804, il obtint un prix de lecture, et, toute sa vie, il a gardé soigneusement le modeste petit volume, récompense de cette première victoire.

Bientôt il put suivre les cours du collége de Lille, où il eut pour condisciple le chimiste Dubrunfaut. Il s'y lia d'amitié avec un jeune homme qui, pendant un demi-siècle, est resté son ami à toute épreuve, un ami dont l'inaltérable dévouement est encore debout, comme le

monument le plus honorable, peut-être, que Derode se soit dressé; un ami qui n'est autre que M. Ch. Bachy, membre de la Société des Sciences de Lille, à qui seul appartiendrait le droit légitime de dignement apprécier la noble existence qu'il a si dignement su partager.

A cette époque et à cette naissante amitié se rattachent aussi les commencements de ces études musicales qui, plus tard, ont eu tant de place dans la vie de M. Derode, et ont valu à son nom l'honneur de figurer dans la belle Biographie Générale des Musiciens. Il peut donc être intéressant de saisir l'éveil de ce sentiment artistique, qui n'est pas un des côtés les moins originaux de la vie et de l'œuvre de notre ami. Mais pour conserver à ces origines tout ce qu'elles ont de caractéristique, nous laisserons M. Derode lui-même en faire la confidence, d'après son manuscrit inédit : *le Dessus et le Dessous d'une dalle*. Notre travail ne pourra que gagner à emprunter le charme et l'humour de son style, comme les données de son propre témoignage.

« Dans nos récréations, dit-il, nous étions amenés à
» parler musique. Mais nos familles n'aimaient pas la
» musique et nous ne pouvions élever nos prétentions
» jusqu'au point de vouloir nous y faire initier.

» Cependant j'achetai à un luthier de la foire, une flûte
» en buis et une feuille, où étaient indiqués le doigté, la
» gamme et les notions les plus élémentaires.

» De son côté, mon camarade avait trouvé dans le gre-
» nier de ses parents, un violon; il avait acheté les
» quatre cordes et l'archet de rigueur, et il s'était trouvé
» en état de moduler les gammes.

» C'était dans un arrière-grenier et derrière le mont de
» fagots que nous nous exercions, l'un à souffler dans son
» tuyau de bois, l'autre à faire grincer ses cordes. Nous
» faisions le moins de bruit possible, car entendus, nous
» courions le risque d'être privés de nos chers instruments.

» Comment, sans leçons et sans aucun secours exté-
» rieur, sommes-nous arrivés à faire quelque chose? Je
» ne saurais le dire aujourd'hui. Mais à en juger par

» l'ardeur soutenue que nous y mettions, nous obtenions
» un succès encourageant et ce que nous prenions pour
» des progrès. L'année suivante, des duos pour flageolets,
» des *ouvertures* pour deux flûtes, des *airs* et autres pièces
» à la portée de notre talent, nous apportèrent des plaisirs
» nouveaux et avidement savourés.

» Mon ami avait deux frères. Entraînés par l'exemple,
» l'un d'eux résolut d'apprendre le violon, l'autre donna
» la préférence à la flûte; un cousin fit de même; un
» voisin, alors enfant de chœur, aujourd'hui chanoine
» d'une église métropolitaine, recevait des leçons de
» violon, il nous apporta son précieux concours.

» Nous étions six intrépides commençants que les
» difficultés ne pouvaient déconcerter. Dans notre naïve
» ignorance, nous pratiquions probablement cette mé-
» thode à laquelle M. Jacotot a donné son nom, sans
» même nous citer.

» Dans les laborieuses séances du professorat, au milieu
» des efforts mutuels faits pour arriver à la connaissance
» de ce que chacun de nous ignorait, nous finîmes par
» acquérir quelques données et une certaine habitude de
» la pratique. La lecture de la musique nous devint pos-
» sible. Chaque petit succès fortifiait notre conviction,
» entretenait notre ardeur et nous excitait à de nouvelles
» tentatives.

» Pour employer nos recrues, il fallait des partitions
» spéciales; nous n'en avions pas trouvé, comme on le
» pense facilement. Comment y remédier? En tentant
» d'en faire nous-mêmes! Nous n'étions pas gens à reculer.

» Nos duos de flageolets et de flûtes furent notre point
» de départ. Un violon, accordé d'une façon toute particu-
» lière, remplaça la basse absente. Un autre violon,
» accordé à l'ordinaire, faisait le dessus. Les flûtes de-
» vaient satisfaire à tout le reste et remplacer l'orchestre.

» Quel fut l'effet de nos premières et sauvages inva-
» sions dans le domaine de l'harmonie? Je n'en ai pas le
» souvenir et je le regrette.... Une voix secrète me dit que
» si j'entendais aujourd'hui ce.... même.... *charabia*, les

» cheveux m'en dresseraient sur la tête.... Mais alors ! Le » bonheur d'avancer dans la voie en dépit de tous les » obstacles, la jouissance de produire dépassait et absor- » bait toute pensée d'examiner la production. Et je ne » saurais dire ce qui nous rendait le plus heureux, de la » satisfaction d'avoir organisé un ensemble, ou du plaisir » de l'entendre dans sa splendide et naïve floraison, tout » incorrecte qu'elle se manifestât.

» Quels heureux jours que ces jours-là ! Pendant les » gelées les plus rudes, dans des pièces sans feu, jamais » nous ne ressentions les atteintes du froid. La chaleur » du zèle remédiait à la température glacée des pieds.

» En forgeant, on devient forgeron : pourquoi aurions- » nous démenti le proverbe ? Nous forgeâmes tant et si » bien que nous arrivâmes à une certaine habileté, fort » satisfaisante, ma foi, en tenant compte du point de » départ.

» Que de papier fut inutilement noirci dans ces essais ! » Il y en avait des montagnes ! et l'on pourrait par la » suite nous en ériger une pyramide en carton.

» Une récompense plus positive nous en advint. Tou- » chées de notre persévérance, émerveillées, peut-être, » de nos succès, nos familles commencèrent à se relâcher » des dispositions absolues d'autrefois ; on en vint même » à nous louer, à nous encourager. On me fit présent d'un » violoncelle, on me donna un professeur ; mes amis » reçurent des avances analogues.

» Quel renfort ! Décidément, vouloir, c'est le premier » élément de pouvoir, en ceci, du moins.

» D'ailleurs, à mesure que nous avancions en âge, nous » avions embrassé des devoirs laborieux, et, du produit » de notre travail, une portion venait grossir notre épar- » gne ; ce secours nous était d'une grande utilité.

» Les symphonies de Pleyel furent notre première » acquisition. Nous nous enivrions à ces accords, souvent » simples, aujourd'hui surannés, mais alors délicieux » pour nous : Boccherini et Viotti eurent leur tour ; » Haydn et Mozart vinrent ensuite.

» Puis les amateurs, qui s'étaient multipliés en ville,
» avaient formé des réunions pour la *musique de chambre* ;
» en qualité de violoncelliste, j'étais souvent invité mal-
» gré la médiocrité de mon talent. »

Nous arrêterons ici cette citation, pour la continuer plus tard, quand nous parlerons de l'ouvrage de M. Derode, *Introduction à l'étude de l'harmonie.* Elle suffit pour donner une idée de l'énergique travail du jeune homme, qui, comme il vient de le dire, avait, en avançant en âge, embrassé des devoirs laborieux auxquels il convient de nous arrêter.

Nous en étions resté aux études de collége, dans lesquelles M. Derode eut pour professeur de mathématiques l'honorable M. Delezenne. Sous une habile direction, le diligent élève fit des progrès remarquables, et, en 1812, il fut proclamé lauréat de mathématiques.

Il s'adonna alors au commerce, qui était dans les habitudes traditionnelles de sa famille ; mais son goût pour les études lui fit suivre, en même temps, le remarquable cours libre de botanique, professé à Lille par un maître éminent, M. Thémistocle Lestiboudois. Le vaste volume manuscrit que conserve sa famille, et qui fut le fruit de ces goûts studieux, témoigne, avec quel mérite légitime, M. Derode fut de nouveau proclamé lauréat, en 1822, avec un rare éclat, mais avec un désintéressement plus rare encore ; car, ayant vaincu dans la lutte un digne vétéran, pour qui le succès devait être une question vitale, il lui abandonna généreusement le trophée de la victoire dont il n'avait pu lui abandonner l'honneur même.

Ce trait de générosité ne nous étonne pas, d'ailleurs, dans un homme comme M. Derode, qui toujours se contenta de faire de son mieux, sans trop se préoccuper du profit personnel qui pouvait en résulter. Se sentant riche de son courage, il avait, de bonne heure, pris la vie au sérieux, et n'avait pas craint, dès l'âge de vingt-et-un ans, c'est-à-dire en 1818, d'associer à son présent et à son avenir, celle qui pendant toute sa vie s'est montrée la compagne digne de lui, la courageuse femme dont le dévouement

l'a toujours puissamment soutenu dans sa carrière, et dont l'éloge est écrit par M. Derode lui-même, dans une longue série de poésies, tracées de sa propre main, sous la dictée de son cœur, comme pour être les annales intimes des jours mémorables d'une belle famille chrétienne.

Le jeune ménage exploita un établissement commercial jusqu'en 1821. Mais les goûts personnels de M. Derode étaient tournés vers les études plus encore que vers les affaires, et, trouvant pour ses facultés et ses connaissances, un emploi rémunéré, il s'occupa pendant quatre ans de l'éducation des enfants de la famille Letourneur. Dire qu'il apporta dans ces devoirs honorables du préceptorat, tout le dévouement affectueux et consciencieux qu'ils réclament, est un soin presque superflu, quand nous avons encore tous présentes à la mémoire, les paroles de respect, d'amitié et de reconnaissance, que tant d'années après, M. Ch. Letourneur, devenu directeur des douanes et des contributions indirectes à Dunkerque, a spontanément prononcées sur la tombe du maître de sa jeunesse (1).

Ce digne élève d'un si digne maître, n'avait pas encore oublié, comme il le rappela lui-même, les conseils que M. Derode lui avait donnés, sous la forme des vers, au moment où précepteur et disciple se séparèrent, en 1826. Je me permettrai d'en reproduire un passage, pour offrir la preuve des nobles préoccupations dont M. Derode s'inspirait, et pour poser un nouveau jalon, sur la route qu'il a parcourue, avec tant de droiture dans les tendances et tant de fermeté dans les principes.

. . . .

Oui, Charles, le *Devoir* doit toujours te guider.
Dès qu'il parle, à sa voix tu ne saurais tarder.
Qu'il soit le but constant de toutes tes études.
Tes penchants, tes plaisirs, tes goûts, tes habitudes,
Que tout cède au devoir!... Et, crois-moi, dans ton cœur,
Pour prix de ta vertu, descendra le bonheur!

(1) Voir ce discours à la fin de la notice.

Le Devoir !... à ce mot peut-être tu murmures,
Tu m'accuses, tout bas, de charger mes peintures ;
Tu dis que : « dans le monde on marche en liberté,
» On chemine sans crainte, on n'est plus arrêté
» Par un guide fâcheux censurant toute chose ;
» On n'a plus de devoirs que ceux que l'on s'impose.... »
Oh ! désabuse-toi ! car dans cet univers,
Chacun de nous, soumis à des devoirs divers,
Est un anneau rivé dans une chaîne immense
Qui, sans jamais finir, sans cesse recommence :
Enchaîné par un autre, il enchaîne à son tour.

Par ces doubles liens, attachés sans retour,
A la société, nous devons tout notre être.
A ton tour, introduit dans quelques jours peut-être,
Jeune ami, tu vas prendre une place en son sein.
Veux-tu t'y préparer un paisible destin ?
Souviens-toi que pour tous la gloire n'est pas faite...
Mille vont aux honneurs, un seul arrive au faîte.
Poète, ingénieur, astronome, savant....
Le ciel, sourd à vos vœux, vous prête rarement
Le compas de Newton, la lyre de Racine !
Mais quel que soit le rang que le ciel te destine,
Au devoir de ce rang tu devras te plier.
Oui, tu suivras ainsi le paternel sentier,
Tu suivras cette loi que l'exemple t'impose.

. . . .

. . . . Mets ta sollicitude
Et ton premier plaisir, ta principale étude
A suivre le *Devoir!* Sache ne pas fléchir.
Devant un quolibet te verrions-nous faiblir ?
D'être applaudi de tous, aurais-tu l'espérance ?
Chacun a son travers qu'il aime, qu'il encense ;
Pour bien juger d'un autre, on le compare à soi,
C'est la règle adoptée et la commune loi ;

Pourquoi t'inquiéter de cette maladie ?
De chacun tour à tour adoptant la manie,
Girouette à tous vents, vas-tu changer toujours ?
Non ! non ! de la raison empruntant le secours,
Fais-toi, sur le devoir, un principe immuable ;
Tu seras estimé, si tu vis estimable.
Exigeant pour toi-même, indulgent pour autrui,
Dans la Religion va chercher ton appui.
Sois, dans ta propre cause, Aristarque sévère,
Et médite souvent l'adage salutaire :
« *Un grand nom nous impose un devoir rigoureux*,
» *Le cœur nous ennoblit bien plus que les aïeux.* »

. . . .

Ces années de préceptorat révélèrent à M. Derode, non-seulement son goût pour les fonctions de l'enseignement, mais aussi son aptitude pour ces fonctions ; il résolut donc de s'y dévouer. En 1825, il reçut le diplôme de bachelier ès-lettres, nécessaire à la carrière qu'il songeait à entreprendre. Il s'y initia davantage encore, en acceptant une place de professeur, dans l'institution que M. Joly, son beau-frère, dirigeait alors à Esquermes-lez-Lille. En même temps, il prit place parmi les hommes studieux qui ont porté si haut l'importance de la Société des Sciences de Lille.

C'est dans ce nouveau milieu tout intellectuel, si conforme à ses vœux et à ses moyens, qu'il prit enfin la plume, pour commencer cette longue série de publications variées, que nous signalerons à l'époque de leur apparition dans le cours de sa vie, et que nous examinerons ensuite dans leur ensemble.

Le premier ouvrage en date est de 1827. Il a pour titre : *Eloge historique du duc d'Enghien*, et lui fut inspiré, à la fois, par ses traditions de famille et par l'appel de la Société des Bonnes Lettres qui avait mis ce sujet au concours. Ce ne fut encore qu'un essai dans l'art d'écrire, et sa priorité seule, dans la suite d'œuvres plus importantes, lui mérite cette première mention.

Un petit opuscule plus important, à notre avis, bien que plus modeste, fut présenté par lui, en cette même année, à la Société des Sciences et imprimé par elle dans ses Mémoires. Ce sont ses *Observations sur la machine pneumatique à double cylindre*, notice savante, où l'auteur rectifie une erreur encore trop généralement admise, et consistant à prétendre que, dans la machine pneumatique à double cylindre, l'atmosphère tend à faire descendre un piston, avec une force précisément égale à celle qu'elle oppose à l'ascension de l'autre.

Bientôt, à ces préludes de l'écrivain et du penseur, succédèrent des œuvres plus importantes. L'amateur des attraits de la musique s'était initié, de plus en plus, aux mystères charmants de cet art. L'habitude de goûter les œuvres des maîtres augmentait, chez lui et chez ses fidèles compagnons, le désir de se rendre compte des faits musicaux, et favorisait ainsi leur disposition à écrire leur inspirations. Des morceaux de chant furent composés; mais dans cette fièvre de production ils rencontrèrent des obstacles.

« Telle consonnance », dit M. Deròde lui-même, « blessait » le goût et l'oreille.... Comment? Pourquoi? Nous » l'ignorions; mais nous avions l'obstination qui fait » trouver et souvent nous trouvions. Les œuvres des » maîtres que nous étudiions nous mettaient sur la voie.

» Une fois arrivés là, nous sortîmes peu à peu de la » mare où nous avions si longtemps pataugé; et nous » nous donnions enfin explication satisfaisante des lois, » méconnues ou ignorées, que nous apprenions ainsi à » respecter.

» A mesure que nous avancions, nous sentions le désir » de voir enfin comment, dans leurs théories et dans les » livres élémentaires, les maîtres expliquaient les princi- » pes et résolvaient les difficultés qui nous avaient tant » de fois arrêtés.

» Nous achetâmes une méthode d'harmonie, mais elle » ne nous donna pas la satisfaction que nous en atten- » dions.

» Plusieurs des solutions y indiquées, nous semblaient

» sans relation avec les principes, et même contradictoires
» avec les faits observés et la solution trouvée par nous,
» et dont la clarté et la simplicité nous apparaissaient avec
» tant d'évidence.

» Une autre méthode fut acquise et étudiée, sans nous
» donner encore ce que nous cherchions. Une troisième,
» une quatrième, n'offrirent pas plus de lumières. Nous
» trouvions bien des vérités de détail; mais jamais une
» vue générale qui eût, pour nous, la hauteur et la portée
» que nous nous croyions en droit de demander.

» Alors nous vint la pensée d'exposer, aux gens que la
» chose intéresse, ce qui nous avait paru si satisfaisant
» et si complet. Puisant dans notre conviction plus que
» dans notre habileté, une hardiesse, une témérité qu'une
» telle démarche exige, nous écrivîmes l'*Introduction à*
» *l'étude de l'harmonie*, dont mon ami surveilla l'impres-
» sion, avec le zèle qu'il mettait en tout, et l'autorité qu'il
» avait acquise dans nos recherches communes.... »

D'ailleurs les conseils n'avaient pas manqué. M. Delezenne, entre autres, qui d'ancien maître de M. Derode était devenu son ami et son conseiller, et qui, lui-même, a publié plusieurs travaux sur l'acoustique et sur les principes fondamentaux de la musique, appuyait, de son autorité et de ses lumières, cette entreprise nouvelle de donner à l'art musical sa base scientifique. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur la nature et la valeur de cet ouvrage. Nous n'en parlons, pour le moment, que comme incident biographique, et nous nous contentons de dire que l'*Introduction à l'étude de l'harmonie* parut en 1828. L'ouvrage, par son importance, par son caractère méthodique, par sa nouveauté doctrinale, eût rapidement une 2ᵉ édition; et, quelque opinion que les gens compétents puissent s'en faire, au point de vue de ses tendances, il reste du moins hors de conteste que c'est un travail considérable et qui fait honneur à l'intrépide labeur qui a présidé à l'entreprise.

M. Derode s'occupa, pendant quelque temps, de la polémique à laquelle cette publication donna lieu; mais bien-

tôt les évènements de la vie l'entraînèrent dans une voie où cette polémique ne pouvait plus trouver place. Il n'écrivit plus sur ces matières, mais se contenta d'attendre, avec confiance, la juste appréciation de l'avenir sur sa théorie, et d'en appliquer, de temps en temps, les principes, à certaines compositions musicales dont plusieurs personnes ont admiré, comme nous, le charme et l'harmonieuse facture.

Ces causes, qui arrêtèrent le culte de la musique, chez M. Derode, à cette importante publication, sont, d'une part, l'intérêt qu'il prit, à cette époque, aux grandes questions philosophiques, et, d'autre part, les occupations que lui créa la reprise, à son compte personnel, de l'Institution d'Esquermes.

M. Derode, par l'excellente éducation qu'il avait reçue dans sa famille, était un homme aux principes religieux, au caractère épris de la beauté morale, au cœur ardent pour le vrai et le bien, autant que pour le beau. La mission éducatrice, qu'il avait dû exercer pendant plusieurs années, lui avait, plus vivement encore, inculqué, avec le sentiment de la responsabilité, l'importance des belles et fécondes croyances, pour la formation de la jeunesse comme pour la direction de l'âge mûr, pour le bonheur des individus comme pour la vie des sociétés.

Pénétré de ces principes, et préparé par l'étude et par la réflexion, il entra dans la lice philosophique, en prenant part à un concours, ouvert en 1828, à Paris, par la Société catholique des Sciences. Il y présenta son *Histoire abrégée de la Philosophie*, beau volume manuscrit de 525 pages, portant pour épigraphe cette pensée que l'ouvrage tend à confirmer : « La Philosophie qui cherche » hors de la religion le fondement des dogmes et des » devoirs, détruit toute connaissance des uns et des » autres. » Prog. de la Société cathol. mém. mai 1827.

Bien que ce vaste abrégé eût été rédigé en un espace de temps trop restreint par les conditions mêmes du concours, et malgré une maladie de l'auteur et une foule d'incidents formant autant d'obstacles, la Société catho-

lique récompensa le vaillant champion en décernant à son œuvre la première mention honorable. Cette distinction prouve beaucoup pour l'auteur, mais la lecture de son œuvre en dit encore bien plus, sur la valeur réelle du penseur et de l'écrivain. Nous en présenterons plus loin une analyse, ainsi que l'appréciation de deux opuscules écrits sous l'inspiration des mêmes idées : *La Foi considérée comme le principe de nos connaissances*, et *l'Autorité considérée comme le principe de la certitude*. Ces deux ouvrages, M. Dero le semble les avoir publiés comme une conclusion condensée du grand travail ci-dessus mentionné, auquel il n'a pu mettre la dernière main, pour le publier dans l'intérêt de la jeunesse, comme il en avait eu la bonne pensée. C'est qu'en ce moment-là, son activité fut requise, tout particulièrement, par des soins nouveaux et urgents ; et plus tard, l'état modifié des esprits et des vues philosophiques, n'était plus favorable à une publication conçue dans de tout autres conditions.

Il venait en effet de reprendre, en 1828, l'institution de M. Joly, à Esquermes, pour en faire comme le domaine propre de sa future activité. Cette institution devint, dès son début, une maison remarquable, par l'intelligente initiative de son nouveau chef. Celui-ci, avec son esprit élevé, sut comprendre qu'un bon établissement d'éducation ne doit pas rompre avec la tradition, si vivace et souvent si sage, ni répudier le progrès, si impérieux et souvent si légitime. Il profita de son institution libre pour réaliser cette harmonie si rarement obtenue. Et ce qu'il en fit, ne fut pas un amalgame hybride de choses qui s'excluent, mais vraiment un ensemble vivant et vivifiant. Il posa devant sa raison et sa conscience le problème de l'éducation de la jeunesse, et non devant son calcul une opération de spéculateur. Certes, il eût manqué à la saine raison même, s'il avait négligé les moyens pratiques qui assurent l'application des idées ; mais il ne subordonna pas le sacerdoce de l'éducateur aux intérêts du chef d'institution. Il y eut chez lui plus que cette simple honnêteté ; il éprouvait, non l'ambition de joindre son nom à ceux des Pestalozzi ou des

créateurs de méthodes, mais le désir sincère de donner à l'enseignement, comme à la direction de sa maison, l'appui des meilleurs principes.

Je voudrais pouvoir faire revivre, devant la pensée, toute cette œuvre, ou du moins communiquer tous les documents qui témoignent de ce qu'elle fut. Dans un local fort beau, entouré de jardins, renfermant de vastes salles, et tout ce qui est convenable à une bonne institution, on verrait le directeur, assisté de professeurs recommandables, conduire ses élèves vers le noble apprentissage de la vie, avec tous les secours de la religion, de la discipline et des études. Et la religion n'y était pas une simple branche d'enseignement, mais la base de toute éducation et de tout enseignement; la surveillance y était inspirée par les conseils de la foi, de la raison et de la sollicitude la plus éclairée; les études proprement dites y avaient, à la fois, pour objet, les éléments des lettres, des sciences et des arts. C'était comme l'union, dans un même sanctuaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécial, dans leurs rapports rationnels et dans des proportions bien entendues.

Pour réaliser tout cela, il fallait des installations matérielles particulières: M. Derode créa, de ses ressources, un musée de matières premières et de produits fabriqués, ainsi que des ateliers, d'où sortirent, presque tout formés, des tourneurs, des fondeurs, des graveurs, des teinturiers, des menuisiers, des lithographes et même des peintres. Il établit des habitudes horticoles, un gymnase, des locaux couverts pour les récréations en hiver. Il organisa des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle, une société de musique, des excursions instructives et des expositions scolaires.

Il fallait des règlements judicieux, ils furent faits avec une entente remarquable, et méritèrent de se voir adopter dans d'autres établissements. Il fallait un personnel dans des conditions spéciales, M. Derode sut le trouver, l'organiser et lui inspirer son propre esprit, par son exemple, par son assistance et par ses conseils. Le recueil même de ces conseils est encore un véritable code péda-

gogique qu'on ne saurait lire sans une émotion sympathique pour les vues qui l'ont inspiré.

Il fallait aussi des méthodes adaptées à ces plans : le vaillant instituteur les créa, non-seulement dans leurs éléments, mais presque avec tous les développements nécessaires pour une application sûre et fructueuse. Tout un cours d'études fut élaboré par lui, sur des bases souvent neuves et avec des procédés simplifiés d'une manière heureuse. L'expérience en a prouvé l'efficacité pendant les vingt ans qu'ils ont été appliqués, et tous ceux qui en ont fait usage sont unanimes à témoigner de leur excellence. L'œuvre d'Esquermes n'a pas duré ; les élèves qui en sont sortis voient leur nombre se réduire ; mais, dans ce cours d'études de M. Derode, sont encore déposées des idées qui peut-être reprendront leur place dans l'enseignement. C'est pourquoi nous en ferons une analyse plus détaillée ci-après.

Pour le moment, disons seulement les faits qui se rattachent à leur mise en usage.

Grâce aux distinctions obtenues antérieurement par M. Derode, grâce à ses innovations, à la fois conciliantes pour les habitudes classiques anciennes et les tendances scolaires nouvelles, l'institution réussit admirablement ; les locaux ne pouvaient suffire, et, de France et de l'étranger, la confiance des familles vint encourager le digne instituteur. Les succès répondirent à la confiance, et Monseigneur Belmas, les Inspecteurs de l'Université, le Recteur de l'Académie, témoignèrent à M. Derode leurs sympathies et leur satisfaction. Le Ministre de l'Instruction publique lui-même lui décerna le titre d'Officier d'Académie, le plus élevé que la loi accordait alors aux chefs d'établissements privés.

Mais quel est le succès qui n'éveille la concurrence ? Quelle est la nouveauté qui n'excite les récriminations de l'habitude ?

Dès les premières années, nous voyons, par les discours dans lesquels M. Derode professe ses principes pédagogiques, qu'ils trouvent des détracteurs cachés dans

l'ombre. Il leur répond publiquement ; il fait mieux, il réussit et rend les parents eux-mêmes juges de ses résultats, dans des examens publics et dans de remarquables expositions scolaires.

Et lui-même veillait à tout, lui-même s'enrichissait, chaque jour, de nouvelles connaissances et de nouveaux titres. Persuadé qu'un bon professeur doit toujours avancer s'il ne veut pas reculer, il s'adonna aux études les plus variées, que nécessitait le programme si varié de sa maison. Et, en se retirant presque du monde, il trouva moyen de concilier la direction de son établissement, avec le développement de ses propres richesses intellectuelles.

Il publia, dans l'ordre des idées pédagogiques, un *Examen des principes de la méthode de Jacotot*, travail inséré dans les mémoires de la Société des Sciences; dans l'ordre des sciences : une *Notice sur quelques coquillages fossiles recueillis près de Soissons*, une étude sur *la Génération des courbes dites sections coniques*, un *Traité de l'huile de Madia Sativa*, une notice *sur l'Électrotypie;* dans l'ordre de la philologie proprement dite, ses *Considérations sur les Lois de la progression des langues;* et dans l'ordre de la philosophie, une appréciation des *Paroles d'un Croyant*, en 1834. De plus, il avait déjà en portefeuille, *l'Hôpital des Fous*, études de mœurs, les recherches sur *le Patois de Lille*, et des *Mémoires sur la Géométrie*. N'était-ce pas là comprendre noblement la mission d'Instituteur ? Et l'homme, qui initiait, dans ses leçons, la jeunesse aux connaissances positives et spéculatives, aux lettres, aux sciences et aux arts, selon la vocation propre de chaque élève, pouvait-il faire moins, que s'initier lui-même à toute science connexe avec ses plans, et devenir l'esprit encyclopédique que nous le voyons être et rester ?

Ah ! sans doute, il n'était pas possible, pas plus à lui qu'à personne, d'arriver à exceller en tout, et cela, au milieu de l'immense tâche du professeur, du directeur et du père d'une nombreuse et charmante famille. Ce qui est étonnant, c'est d'avoir, en de

pareilles conditions, réussi encore si bien; et certes, au moins dans une mesure plus que suffisante, pour justifier l'œuvre d'éducation que M. Derode fonda et vivifia, pendant près de vingt ans, avec les ressources de sa riche moisson de notions et d'expérience.

Mais cette œuvre avait peut-être trop d'extension, trop de vues à remplir et trop de préventions à combattre, pour qu'un homme pût soutenir indéfiniment, presque à lui seul, le poids de cet ensemble? Non, ce ne fut pas là la cause de la décadence. Derode était plus savant et plus expérimenté qu'à son début, où la faveur l'avait accueilli. Mais il lui arriva ce qui arrive souvent au soleil : il ne s'épuise ni ne s'affaiblit; seulement, sans le vouloir et tout en faisant ce qu'il doit par sa fonction, il soulève des vapeurs, imperceptibles d'abord, mais qui, peu à peu, prennent de la consistance et s'interposent, en noirs nuages, entre l'astre et la campagne. M. Derode, en réussissant par un grand établissement, inspira à une compagnie l'espoir de réussir aussi : elle commença et fit concurrence. Il avait élaboré d'excellents règlements, on lui fit concurrence en les adoptant aussi; il avait introduit la gymnastique, on l'introduisit ailleurs; il avait fondé une société de musique, on en fit autant. Il avait eu l'innovation, avec toutes ses chances de tâtonnements inévitables et coûteux; les autres eurent, à moins de frais, l'imitation des choses dont l'adoption était confirmée comme bonne, comme demandée, désormais, par le même public, qu'autrefois il fallait d'abord convertir malgré lui. En un mot, ses succès avaient abattu les préventions contre la nouveauté, mais plus au profit des autres que pour lui-même. C'est ainsi que souvent le guerrier prépare, au prix de son sang obscurément versé, la paix et le bonheur des indifférents petits-fils de ses indifférents concitoyens!

L'œuvre généreuse, par laquelle M. Derode avait voulu réaliser un grand nombre des choses utiles que l'on réalise aujourd'hui, finit donc par se dissoudre, au souffle de l'inconstance populaire. Mais ce fut, du moins, à la manière de la fleur, qui voit se dissoudre aussi sa corolle, autrefois si fraîche, lorsque le vent du ciel veut en disséminer, au loin, dans

l'espace et le temps, les germes féconds qu'elle a élaborés.

Telle fut, à notre avis, la cause essentielle qui amena, peu à peu, la décadence de la maison d'Esquermes, à travers des années de luttes pénibles, de poignantes angoisses et d'amères déceptions. M. Derode y avait, en effet, engouffré sa meilleure part de fortune et ses plus belles années d'existence; mais non la dignité de son caractère ni l'élévation de ses principes. Au milieu des épreuves que lui suscitaient les hommes et les affaires, il ne s'est jamais fait ni misanthrope ni pessimiste : il est resté simplement chrétien, plein de confiance en Dieu et plein d'amour pour l'humanité. Toujours il s'est même plu à regarder ces années vouées à l'enseignement, comme celles où Dieu lui avait le mieux accordé de travailler, avec zèle et bonheur, pour l'éternelle cause du bien. Il fut, sous ce rapport, de la famille des Fénelon et des Rollin, par le zèle et par la disgrâce. Puisse-t-il en être aussi par la juste réparation que lui doit l'avenir!

Déjà cette réparation a eu lieu, pour un fait qui se rapporte à la même époque et au même ordre de considérations. Il est consolant de le citer, puisqu'il assure, du moins, au courageux instituteur dont nous parlons, une place dans les rangs des grands précepteurs qui se nomment l'abbé de l'Epée et l'abbé Sicard. A leur exemple, M. Derode s'était spontanément intéressé à l'éducation des sourds-muets; et dès 1834, il avait organisé à Esquermes, dans son établissement, tout ce que les familles pouvaient désirer, pour voir amener à la vie intellectuelle et sociale, les pauvres déshérités de l'ouïe et de la parole.

Pour cette institution spéciale, il appela, de Rhodez, le célèbre sourd-muet Massieu, et lui adjoignit d'autres professeurs. Mais laissons plutôt raconter cet épisode, par M. le docteur Housé de l'Aulnoit, qui en a fait le compte-rendu, dans la séance solennelle de la Société Impériale des Sciences de Lille, le 18 Décembre 1864 :

« Qui de vous, » dit-il, « en se promenant à Saint-Maurice ou à l'extrémité de notre rue Royale, n'a admiré sinon à l'intérieur, du moins à l'extérieur, ces beaux établissements qui recueillent les déshérités de la nature et de la société, de pauvres sourds-muets.

» Et cependant, combien peu d'entre vous ont songé à reporter leur esprit vers l'homme qui a préparé ces magnifiques fondations.

» C'est qu'il est dans la nature humaine de profiter des bienfaits sans trop se préoccuper des auteurs qui ont consacré leur existence à nous en faire profiter.

» Heureusement que notre Société, non contente de convoquer à ses fêtes toutes les intelligences, de décerner des médailles aux lauréats des sciences, des arts et des lettres, se fait aussi un devoir d'endosser et d'acquitter les dettes de votre cœur, et de veiller au milieu de vous, pour réparer les injustices qu'à votre insu vous pourriez commettre, à l'égard de ceux qui ont bien servi la cause de l'humanité. C'est à ce titre, qu'elle vient désigner à la reconnaissance publique, celui qui le premier dans notre ville a tendu la main aux sourds-muets.

» Il appartenait au chef d'une grande institution, voué depuis longtemps à l'éducation de la jeunesse, de leur ouvrir les portes de son établissement.

» Telle fut la mission qu'entreprit M. Victor Derode, il y a trente ans, malgré les difficultés inhérentes à toute nouvelle création, surtout quand ces créations ne reposent que sur la charité publique.

» Il lui fallait un professeur habile; il songea à Massieu, que son érudition et son dévouement pour son illustre maître l'abbé Sicard, avaient depuis longtemps désigné à l'attention générale. Sourd-muet lui-même, ayant passé sa vie dans l'enseignement, Massieu accepta les offres qui lui furent faites, et le 2 mai 1834, il arrivait à Esquermes.

» Pour inaugurer un pareil cours, M. Derode ne recula devant aucune dépense. Dans l'instruction des sourds-muets, les arts manuels jouent un grand rôle; il établit des ateliers de menuiserie et de tourneur.

» Au début, six élèves seulement répondirent à son appel. C'était trop peu. — Après une année d'épreuves, après avoir vainement demandé qu'on lui confiât les élèves que le département envoyait à Arras, il fut obligé de renoncer à une entreprise devenue impossible et résilia avec Massieu.

» Mais son idée avait germé parce qu'elle répondait à un véritable besoin, et on la vit bientôt rallier les âmes généreuses, toujours disposées à apporter leur tribut à l'infortune, quand une volonté ferme et énergique ne craint pas pour elle-même de subir, pendant plusieurs années, les angoisses d'une longue et pénible lutte.

» Massieu commandité, soutenu par le Conseil général, appuyé par la ville de Lille, continua l'œuvre de M. Derode et fonda, en 1835, entre la rue de Fives et la rue de Poids, un établissement pour les sourds-muets des deux sexes.

» C'est en 1839, après sa mort, que cette institution passa, pour les garçons, entre les mains des Frères de Saint-Gabriel, et, pour les filles, en celles des Sœurs de la Sagesse.

» Dès lors le succès alla toujours croissant. En 1842, les Sœurs de la Sagesse, grâce aux libéralités d'une famille charitable, installèrent leurs élèves dans la belle maison qu'elles occupent aujourd'hui rue Royale, et les Frères de Saint-Gabriel prirent possession à leur tour de la maison de Fives.

» Ainsi donc, au frontispice de l'histoire des établissements des sourds-muets de Lille, nous avons le droit d'inscrire le nom de M. Victor Derode, de ce concitoyen qui revient à notre appel, précédé des bénédictions de tous les enfants élevés dans ces asiles de la charité, suivi des élans patriotiques de tous ceux dont le cœur vibre au récit des hauts faits de nos aïeux.

» Et la Société des Sciences, en se faisant, dans cette solennité, l'interprète de la sympathie publique, est heureuse de pouvoir, tout à la fois, honorer l'historien de la ville de Lille et récompenser un bienfaiteur de l'humanité.

» En conséquence, elle décerne une médaille d'or à M. Victor Derode, pour avoir songé le premier, dans le département du Nord, à cultiver l'esprit et à développer l'intelligence des sourds-muets à l'aide de l'éducation ! »

Nous n'insistons pas davantage sur cette époque de la vie de M. Derode. Nous dirons seulement, que l'honorable

chef d'institution ne fut pas moins zélé collaborateur de plusieurs sociétés savantes. (1) Au milieu de tant de travaux, il trouva encore le temps de veiller à l'éducation de sa famille, ainsi que l'énergie suffisante pour s'intéresser aux questions politiques ou sociales qui sollicitaient l'attention de son patriotisme. Il y prit la part que le devoir réclame toujours du vrai citoyen, en lui commandant, comme Solon aux Athéniens, de ne pas rester neutre, c'est-à-dire indifférent aux débats des intérêts de la patrie.

De temps en temps même, il prenait en main la lyre des poètes et charmait son âme des accents pieux et doux, graves et badins, qu'il en sut tirer, avec un talent bien inspiré que nous aurons à signaler avec éloge, lorsque nous examinerons l'ensemble de ces œuvres poétiques.

En 1845, M. Derode crut devoir céder aux circonstances et renoncer aux fonctions de l'enseignement. La ville de Mons lui avait offert une chaire de littérature française dans son Athénée, mais il ne quitta pas sa patrie pour suivre cet honorable appel. Puisant des ressources dans son courage et dans ses connaissances, il se créa une situation nouvelle dans le commerce. Grâce à ses aptitudes remarquables, et grâce à son caractère ferme et élevé, il réussit dans cette voie qui l'amena à Dunkerque. Il en

(1) En effet, à cette époque, il était Secrétaire général de la Société des Sciences de Lille, et membre des Sociétés suivantes : Société d'Émulation de Cambrai (1828) ; Institut historique de France (1834) ; Société des Sourds-Muets de Paris (1839) ; Commission historique du Nord (1841) ; Société des Enfants du Nord (1841) ; Académie archéologique de Belgique (1844) ; Société des Antiquaires de la Morinie (1845).

Plus tard il fit successivement partie d'un grand nombre d'autres associations savantes, dont voici la liste :

Société Dunkerquoise (1851) ; British Academy of Universal industry, science and arts (1852) ; Académie Belge de Philologie (1852) ; Société d'Émulation de Liége (1852) ; Académie d'Arras (1853) ; Academia Espanola de Arqueologia de Madrid (1853) ; Comité Flamand de France (1854) ; Institut des Arts Unis à Londres (1855) ; Société des Beaux-Arts et de la Littérature à Gand (1857) ; Société Française d'Archéologie (1859) ; Institut des Provinces de France (1860) ; Société Académique de Boulogne-sur-Mer (1865) ; Société Hâvraise d'Études diverses (1866).

fit sa patrie adoptive, sans oublier, dans ses sympathies, cette ville de Lille, à laquelle l'attachaient tant de souvenirs. Encore avant son départ, il lui en légua le témoignage, en la dotant de *l'Histoire de Lille,* qui mérita une médaille d'or de la part de la Société des Sciences, en 1848.

Ce beau travail, écrit avec un esprit éclairé et un cœur dévoué, est resté le livre d'or des nobles souvenirs de la capitale du Nord de la France. M. Derode en avait élaboré les éléments avec de patientes recherches de plusieurs années ; il en avait préparé l'avènement par la publication de diverses monographies lilloises ; et il en compléta le succès, par la publication de son roman historique, *La famille Prudhomme*, *mœurs lilloises au XVIe siècle.*

Ainsi, malgré les vicissitudes de sa carrière, Derode marchait toujours, la tête plus haute que les simples intérêts positifs ; sachant, à la fois, leur donner les soins légitimes nécessaires, et leur refuser le sacrifice des belles choses dont l'étude fait le prix et le charme de la vie.

Et tel qu'il fut à Lille, tel nous le revoyons à Dunkerque. A peine fut-il arrivé dans cette cité, à peine y eut-il consolidé l'excellente maison commerciale qui continue de prospérer avec honneur, qu'il épousa la cause des intérêts vitaux de sa nouvelle patrie, avec ce dévouement au bien qu'il portait toujours en lui, invincible et inépuisable. C'était en 1848, année fameuse par ses évènements généraux, dont l'influence se fit sentir à Dunkerque comme partout. Pour s'orienter dans sa situation nouvelle, en face de ces évènements pleins de nouveautés, M. Derode consulta, comme par le passé, l'infaillible boussole de sa conscience, et trouva immédiatement la vraie voie à suivre. Voyant en quoi les principes éternels du vrai et du juste étaient mis en danger, par d'audacieuses théories de novateurs, lui, l'homme du progrès judicieux, crut de son devoir de prendre aussitôt la plume, pour éclairer l'opinion et combattre les conséquences des erreurs propagées. Il le fit avec dignité et talent, avec l'autorité de la saine conviction, comme avec la persuasion du raison-

nement clair, incisif et pourtant sympathique. Avec une heureuse verve socratique, il démasqua les sophismes du jour, dans sa remarquable brochure des *Socialistes du Parc de la marine.*

Mais il fit mieux encore, il sut agir. Quand aux journées funestes de Juin, la cause de l'ordre semblait sombrer dans le sang des luttes fratricides, M. Derode envoya ses deux fils à Paris, avec le brave bataillon dunkerquois qui partit pour aider à sauver la France de l'anarchie. Puis lui-même donna une nouvelle et vive impulsion à la Société de patronage, dite de St-Joseph, et fondée par le zèle éclairé de notre honorable collègue M. Edouard Hovelt. Il éclaira les ouvriers sur leurs vrais droits et sur leurs véritables devoirs, par les discours qu'il leur adressa sur *la Liberté* et sur *l'Organisation du travail.* Il soulagea aussi leurs souffrances, par l'établissement d'une caisse de secours mutuels et d'une boucherie économique, qui, dans ces jours pénibles, procura aux acheteurs volontaires, 30,000 livres environ de viande d'excellente qualité, à un prix inférieur d'un tiers ou d'un quart aux prix courants ordinaires. Il organisa, dans ce même but de philantropie chrétienne, non-seulement des récréations honnêtes pour les nombreux associés, mais encore des cours gratuits de mécanique, de chimie, de géométrie, une école de musique vocale et une classe d'adultes. Aussi la Société reconnaissante fit-elle frapper, en son honneur, une médaille d'argent qui porte gravé ce noble témoignage : « *Societatem Sancti Josephi cujus, nobili ingenio curâque diligenti et affectu, alter habetur parens, Dom. Victor Derode continuantem suscepit ac firmavit.* »

Dans le même temps et suivant les mêmes principes, il fonda dans notre ville, avec le concours de M. Drouart et de quelques autres personnes dévouées, la Conférence de St-Vincent de Paul, dont l'importance est si dignement appréciée, par les nombreuses souffrances qu'elle soulage, avec son vivifiant esprit de charité chrétienne. Ces deux nobles institutions continuent encore, parmi nous, tout le bien qu'en attendait leur promoteur, et prolongent ainsi son action charitable au-delà des bornes de sa vie.

Mais ces causes, si sympathiques au cœur de M. Derode, ne le détournèrent point de tant d'autres intérêts qu'il savait comprendre, aimer et servir en même temps.

L'homme qui se dévouait si bien au présent de sa patrie adoptive, ne crut pas devoir négliger le culte de son glorieux passé. L'historien de Lille se mit à explorer les archives de Dunkerque, à étudier la langue flamande, nécessaire pour l'intelligence d'une foule de documents; et, après quelques années d'un travail, dont l'étendue eût fait reculer tout autre que lui, il publia, en 1852, sa belle *Histoire de Dunkerque*. Cette histoire, si riche de faits et d'aperçus nouveaux, et si digne de servir de monument aux gloires dunkerquoises, mérita à son auteur, bien des témoignages honorables : entre autres, de la part du Congrès archéologique de France, quand il vint tenir sa session dans notre ville, en 1860, la médaille d'argent, la seule dont il dispose.

Cette importante publication, dont M. Derode a préparé une seconde édition plus complète, mais que sa mort est venue retarder, fut suivie d'un grand nombre d'autres travaux sur des sujets particuliers, fruits d'études aussi consciencieuses que variées, soit sur la topographie, soit sur l'histoire de la Flandre Maritime. Nous devrions signaler l'apparition de chacune de ces publications, comme un véritable évènement dans la carrière d'un écrivain du mérite de M. Derode, — car de telles œuvres sont, en effet, de vrais actes importants de sa vie ; — mais en raison même de leur nombre et de leur valeur, nous croyons devoir en réserver l'énumération méthodique pour la seconde partie de cette notice.

Pour donner toutefois une idée de ce vaste répertoire de ses travaux, nous dirons, qu'outre son beau volume sur l'*Histoire religieuse de la Flandre maritime*, son roman historique des *Orphelines de Visschermoëre*, son étude ethnographique sur *les Ancêtres des Flamands de France*, cet ensemble de publications, dans le seul domaine des recherches historiques, comprend encore une vingtaine d'autres monographies et notices, pleines d'intérêt comme d'érudition.

Mais revenons, de ce coup-d'œil jeté sur les travaux de cabinet de M. Derode, aux objets de son activité extérieure, non moins féconde en résultats que ses heures de recueillement intime.

Un homme de son caractère, devait naturellement fomenter, autour de lui, le zèle pour les choses de l'esprit. Aussi, dès l'année 1851, il prit l'initiative, avec MM. Cousin, de Coussemacker, et quelques autres amis de l'étude et des lumières, pour la fondation d'une association scientifique, littéraire et artistique. Celle-ci fut effectivement constituée, en cette même année, et devint notre Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Il ne nous appartient pas de faire ressortir ici, ni l'importance ni l'influence de cette Société. Mais c'est un devoir et un honneur pour elle, de proclamer,—sans méconnaître les droits de tant d'honorables membres à sa reconnaissance,—tout ce qu'elle doit à l'homme qui, depuis sa fondation, n'a pas cessé de se dévouer pour elle, comme président ou comme secrétaire perpétuel ; au donateur qui a enrichi ses archives, sa bibliothèque et ses collections ; au collaborateur qui a fourni tant de travaux importants à sa publication de Mémoires ; au collègue qui a toujours si bien compris et servi le mandat de l'institution, a été l'exemple de tous les sociétaires et l'ami de chacun d'entre eux. Honneur donc à lui, et que son esprit préside à nos destinées futures, comme son image vénérée, qu'il nous a léguée, va présider à nos réunions fraternelles !

Et ce qu'il fut pour nous, il le fut également pour la Société qui a bien voulu partager notre entreprise, en s'adonnant aux intérêts historiques spécialement relatifs à la Flandre. Sous le nom de Comité Flamand de France, elle a déjà rendu de grands services à cette attachante étude du passé de la contrée : étude que personne, peut-être, ne songerait à continuer, et qu'en tout cas, personne ne ferait avec plus de conscience et de succès.

M. Derode, qui avait compris la raison d'être de cette

association comme celle de la nôtre, fut donc pour elle aussi, en compagnie de M. de Coussemacker et de M. Bonvarlet, un fondateur empressé, un administrateur dévoué et un actif collaborateur. Aussi, par l'organe de son président, le Comité a-t-il exprimé à la famille Derode, à l'occasion de la mort de son chef, les regrets les plus vifs et les sympathies les mieux senties. Et là, non plus, ainsi que cette lettre le dit, « son souvenir ne périra pas plus que ses œuvres! » (1).

Une troisième société s'établit encore, sous l'initiative de M. Derode et de MM. L[s] Manotte et A[te] Everhaert, société destinée, comme les deux précédentes, à un but élevé, et réalisant, comme elles, le programme de son institution. C'est l'Orphéon Dunkerquois, dont M. Derode a conduit, comme président, le vaillant bataillon, à des luttes remarquables et glorieuses pour l'association, au festival de Paris, en 1859, et au festival de Londres, en 1860.

La ville de Dunkerque, appréciant, d'après toutes ses œuvres, la valeur de l'homme énergique, qui se montrait pour elle aussi bon citoyen que remarquable historien, fit encore appel à sa bonne volonté, pour l'administration de ses intérêts généraux. M. Derode ne déclina pas ce nouveau surcroît de travail, et, pendant treize ans, il donna le concours de ses lumières et de sa plume, aux travaux du Conseil municipal, dont il était membre depuis 1852.

Du reste, le bon patriote ne fut pas moins bon chrétien, et ses travaux multiples ne l'empêchèrent pas de se dévouer encore, à la direction des intérêts de la fabrique de l'église de St-Jean, sa paroisse, comme au contrôle de l'œuvre de restauration de l'église de St-Eloi.

L'inattendu même ne pouvait le surprendre, ni l'engager à refuser de prendre part, à toutes les manifestations utiles aux autres plus encore qu'à lui-même. L'idée de l'établissement d'un Dock, à Dunkerque, vient à surgir, M. Derode prend sa plume pour développer et appuyer cette

(1) Voir la lettre de M. de Coussemacker à la fin de la notice.

pensée de progrès. Une belle exposition de produits agricoles, industriels et artistiques s'organise à Dunkerque, en 1853, il en assume les fonctions de secrétaire général et de rapporteur. Le Congrès archéologique de France et l'Institut des Provinces viennent tenir une remarquable session à Dunkerque, il y accepte les mêmes fonctions importantes, en compagnie de M. Cousin. Un héroïque acte de sauvetage s'accomplit à l'occasion de la perte du navire *les Trois-Sœurs*, il se joint à M. le capitaine Conseil pour rédiger une émouvante relation de ce drame, en l'honneur de ceux qui en furent les courageux acteurs. On a besoin d'un délégué cantonal de l'Instruction primaire, le Préfet désigne M. Derode. Un concours de rhétorique a lieu dans le village d'Eecke, l'historien dunkerquois écrit une brochure, pour faire ressortir l'intérêt moral et pittoresque de ce reste des anciennes ghildes littéraires de la Flandre. Dunkerque voit s'ouvrir une ère nouvelle, par l'inauguration de son chemin de fer ou par l'agrandissement de son enceinte, M. Derode dévoue encore son talent à la féconde diffusion de ces bonnes idées d'avenir. S'agit-il de donner un encouragement public à un artiste de mérite; ou un témoignage d'intérêt à une institution, à une fête significative; ou bien un avis utile au public; ou bien encore un article, soit d'annonce préalable, soit d'analyse compétente, à une publication d'un ami ou d'un étranger : il sait doubler la valeur du service, par l'empressement et l'à-propos avec lesquels il le rend. Les morts mêmes ont droit à son éloquente parole pour perpétuer leur souvenir ! C'est que, toujours prêt, par son merveilleux secret de savoir ménager et mettre à profit son temps, il valait à lui seul plusieurs hommes, tant il savait se multiplier et suffire à tout.

A l'âge de soixante-huit ans, quand il entendit M. Duruy engager les sociétés savantes à organiser des conférences publiques, M. Derode fut un des premiers à répondre à cette invitation. Il traita, en 1865, *du Rôle des Flamands aux croisades* ; en 1866, *de la Littérature dramatique au 19e siècle;* et, en 1867, l'année même de sa mort, *de la Commune en Flandre avant le 19e siècle.* Aussi,

jamais récompense ne fut-elle mieux méritée que celle qu'il obtint en cette occasion, en recevant du Ministre le titre et les palmes d'or d'Officier de l'Instruction publique.

D'un autre côté, son désintéressement fut à la hauteur de son courage. Ayant acheté, conjointement avec M. Bonvarlet, dans une vente publique faite à Dunkerque par l'administration de l'artillerie, environ douze cents états journaliers des dépenses des princes de Bourgogne-Autriche, du XIVe au XVIe siècle, M. Derode n'hésita pas, non plus que son généreux co-acquéreur, à s'en dessaisir au profit des archives départementales, où ces précieux documents ont repris leur place dans le fonds de la Chambre des Comptes de Lille. Cette cession, toute spontanée, lui valut des remerciements publics, de la part de M. Vallon, alors Préfet du Nord, dans la séance solennelle de la Société des Sciences de Lille, en 1864. De même encore, l'année suivante, M. Derode fit don, aux archives de Dunkerque, des copies comprenant vingt-trois comptes du Bailli de Dunkerque au XIVe siècle, et collationnées, par l'archiviste du Nord, en retour de la munificence précitée.

Il avait antérieurement eu l'avantage d'obtenir aussi, pour la ville de Dunkerque, quatorze titres concernant Jean Bart, son fils Cornille et le capitaine Pierre Bart. C'est sur ses instances, que M. Jules Delpit, secrétaire de l'Académie de Bordeaux, avait consenti à faire l'abandon de ces parchemins, si importants pour la ville natale des illustres marins dont ils constituent les titres de noblesse. Grâce encore à M. Derode, la ville eût pu obtenir, au prix d'un léger sacrifice, l'œuvre complet du sculpteur Elschoecht; mais la ville avait cru ne pas devoir faire ce sacrifice.

Et ce qu'il fut dans sa vie publique, il le fut aussi dans sa vie privée. Nous avons déjà signalé sa féconde et sage méthode de travail, son intérieur si chrétiennement uni. Mais nous devons mentionner aussi, l'accueil empressé et prévenant, la généreuse et charmante hospitalité, la douce et délicate gaîté, la bienfaisante sérénité, que les amis, les étrangers même, étaient admis à goûter

chez lui. Sa conversation, toujours intéressante, même dans son enjouement, ne dégénérait jamais en pédanterie; et son caractère, profondément religieux et libéral, alliait une rare égalité d'humeur avec un zèle véritable pour le bien, aussi éloigné de l'ostentation ou de l'exagération, que de l'indifférence ou de la pusillanimité. Nous avons lu tous ses écrits, ou peu s'en faut; nous avons été honoré de son intimité, pendant plusieurs années; et nous pouvons assurer, que nous l'avons toujours trouvé également édifiant et sympathique, comme écrivain, comme homme et comme chrétien. Nous ne craignons même pas de dire, que ce serait un grand honneur et un bonheur non moins grand, pour la famille humaine, de compter, en son sein, beaucoup de bons esprits, de grands cœurs et de nobles caractères comme M. Derode.

Aussi conviendrait-il de signaler toutes les marques d'estime, de reconnaissance, d'amitié et d'admiration, que sa vie si bien employée lui valut, de toutes parts et à toutes les époques. Nous en avons déjà signalé un certain nombre, dans le cours de cette biographie, et nous en mentionnerons encore, à propos des écrits que nous allons examiner. Mais, comme complément intermédiaire, nous voudrions en ajouter quelques-unes, résultant de l'examen de la vaste correspondance qui lui a été adressée, et dont sa famille conserve les précieux témoignages.

Ces lettres, si nombreuses et si variées, suffiraient à elles seules, pour honorer sa mémoire et donner une idée de sa carrière et de sa féconde activité, même en dehors du domaine du publiciste. Mais comment citer, autrement qu'en en laissant supposer le contenu, les lettres consolantes que M. Derode reçut de la part du Recteur, de la Société des Sciences de Lille, de la Commission historique du département du Nord, de ses anciens élèves et de tant d'autres côtés, quand il quitta son institution d'Esquermes? les encouragements que Monseigneur Giraud, Monseigneur Régnier et le Souverain Pontife lui-même, donnèrent à son zèle pour doter notre ville de fondations de charité et de moralisation? les justes remerciements qui lui furent adressés, dans les nombreuses circonstan-

ces où il se dévoua pour le bien public de la cité et de la contrée ? les félicitations que lui valurent ses succès ? les honorables demandes qui tant de fois vinrent solliciter son obligeante érudition ? les offres d'affiliation spontanément présentées par tant de corps savants ? les démonstrations reconnaissantes d'un si grand nombre d'artistes et d'écrivains appuyés et encouragés par lui ? enfin les hommages, les vers, les dédicaces, que ses talents et son caractère lui valurent, de la part d'un si grand nombre d'amis et d'admirateurs ? — Nous le répétons, c'est au cœur et à l'esprit du lecteur de deviner, à cet égard, ce que la réserve forcée du biographe ami, ne permet que de laisser entrevoir.

Ainsi, noblement honoré de tous, aimé cordialement d'un grand nombre, M. Derode, après une vie tant éprouvée et si victorieusement parcourue, put enfin goûter quelques années d'honorable loisir, au milieu de l'affection des siens, jouissant de leur prospérité et de leur bonheur, et alternant les charmes de sa maison de ville avec les attraits de sa fraîche et pittoresque campagne de Rosendaël.

Mais ces loisirs mêmes ne lui eussent pas semblé doux, s'ils ne lui avaient valu une plus grande liberté, pour l'active expansion de ses belles facultés et de ses goûts studieux. Il en profita donc pour revoir et classer ses œuvres, pour les perfectionner et les compléter. Il y joignit même, pour la Société Dunkerquoise, plusieurs travaux nouveaux et importants, tels que *la Marine Dunkerquoise avant le XVIIe siècle, le Sol de la Flandre maritime*, et une *Étude linguistique* sur le flamand et le français; ainsi que d'autres mémoires, qui ont été publiés par la Société des Sciences de Lille ou par le Comité Flamand.

Bien qu'une immense douleur vînt frapper son cœur, à la mort si regrettable de son fils Léon, les sympathies de toute la ville et, plus encore, ses profonds sentiments de religion, le soutinrent dans cette cruelle épreuve, et l'énergique travailleur ne faillit point aux causes nombreuses, qui réclamaient encore son infatigable dévouement. Toujours doué de son ferme courage et de sa belle intelligence, il ne céda ni à la douleur, ni à l'âge, ni aux pre-

mières atteintes inquiétantes de l'hypertrophie du cœur qui devait l'enlever. Il n'hésita pas, dans l'intérêt de la Société Dunkerquoise, à échanger ses fonctions de secrétaire perpétuel contre celles de la présidence, dont il s'acquitta avec son zèle accoutumé. Et lorsque, prêt à nous communiquer les grandes impressions, qu'il avait eu le courage d'aller recueillir au magique spectacle de l'Exposition Universelle, il sentit les forces trahir sa vaillance, et qu'il fut enfin vaincu par la maladie et par la mort— le 6 Août 1867—il tomba comme un vétéran sur la brèche, dans l'entière possession de ses riches facultés, et dans l'auguste triomphe de ses vivants sentiments de foi catholique.

Et lui qui avait toujours rendu justice à tous, qui avait servi les intérêts, non-seulement de deux grandes cités, mais encore ceux de tant de personnes qu'il avait aimées et estimées, il recueillit aussi les honneurs dûs à son beau caractère et à sa belle existence. Toute la ville lui paya son tribut de deuil et des paroles émues furent prononcées sur sa tombe. M. le Recteur de l'Académie et M. le Sous-Préfet lui donnèrent publiquement le témoignage de leurs hommages et de leurs regrets. La presse du Nord de la France déplora d'un accord unanime la perte de cet homme de bien. La Société Impériale des Sciences de Lille, fit rédiger, pour ses Mémoires, la notice biographique que nous avons déjà signalée. Les autres Sociétés dont M. Derode avait fait partie honorèrent également son souvenir. Et de toutes parts enfin, des sympathies multiples viennent encore maintenant, partager, avec sa famille, le deuil profond dont sa mort est si justement digne.

III.

Telle fut la vie de M. Derode. Il nous reste maintenant à faire l'inventaire analytique des œuvres qui lui survivent. Mais c'est en historien, plutôt qu'en critique, que nous dirons comment elles ont été conçues, comment elles ont été appréciées jusqu'à présent. Laissons à l'équitable

avenir le jugement définitif, qui en sanctionnera, pour le fond comme pour la forme, la valeur scientifique et littéraire.

L'œuvre de M. Derode renferme des travaux très-nombreux et de caractère très-varié. Nous avons vu, que ses aptitudes diverses et les exigences multiples de l'enseignement institué par lui, ont été les causes de cette variété de productions. Les fluctuations de carrière, les évènements et les circonstances, ont dû contribuer aussi à ce résultat.

Quoi qu'il en soit à cet égard, puisque nous avons à parler des œuvres d'un fécond polygraphe, nous les examinerons par groupes, distincts entre eux par la nature des objets traités, en tenant compte, en même temps, de la parenté réelle ou fictive des ouvrages ainsi groupés. L'ordre chronologique sera également observé jusqu'à un certain point, bien que le travail biographique précédent puisse avoir donné déjà une idée de la filiation des œuvres et de leur rapport d'ensemble.

Nous parlerons donc successivement : 1° des œuvres philosophiques ; 2° des œuvres artistiques ; 3° des œuvres scientifiques ; 4° des ouvrages pour l'instruction ; 5° des travaux philologiques ; 6° des œuvres historiques ; 7° des travaux concernant des questions politiques, sociales ou administratives ; 8° des publications de circonstance et œuvres diverses d'humour et de fantaisie ; 9° des œuvres poétiques.

Parmi les œuvres philosophiques, la plus importante est l'*Histoire abrégée de la philosophie*, vol. in-quarto, manuscrit en portefeuille, de 525 pages. Ce travail, comme il a été dit plus haut, a obtenu la première mention honorable au concours ouvert, à Paris, en 1828, par la Société catholique des Sciences. Cette distinction, nous aimons à le répéter, fut bien méritée, par ce vaste travail d'érudition, où l'auteur passe en revue tous les systèmes de philosophie qui ont paru dans le monde, et demande à leur histoire des leçons sur leur valeur. Sans doute, tout n'est pas original dans ce dépouillement de doctrines et d'opinions ; mais tout est bien coordonné et présenté

avec un intérêt véritable, comme un mouvant tableau des évolutions de l'esprit humain. Ecrit pour la jeunesse chrétienne, ce remarquable résumé s'inspire de cette sollicitude paternelle, qui aime à donner la Foi et l'Autorité, pour compagnes, à la Raison présomptueuse et facile à égarer. On sent à chaque page,—et il y en a de bien attachantes comme raisonnement et comme éloquence,—que le généreux esprit de l'auteur, ennemi de l'indifférence et convaincu de l'insuffisance de la philosophie, ne voit le bonheur de l'humanité que dans l'union vivante de la raison et de la foi. C'est pourquoi, à l'exemple d'autres généreux écrivains catholiques de son temps, il voulut associer les jugements du sens commun, en qualité de correctifs, aux conclusions des opinions individuelles, et la tradition des siècles, aux systèmes d'un jour. Nous sommes incompétent pour déterminer jusqu'à quel point ces vues ont été réalisées, mais nous aimons à en signaler la noble tendance et la vaste portée. Du reste, on comprend que M. Derode ait été amené à proclamer cette union nécessaire de la Foi, de l'Autorité et de la Raison, en voyant les innombrables variations de la philosophie, et en constatant que tous les systèmes, par lesquels cette union a été récusée, ont toujours été entraînés inévitablement jusqu'au scepticisme.

C'est là du moins la conclusion à laquelle arrive M. Derode, et la démonstration préalable des grandes formules qu'il énonce, comme penseur catholique, dans les deux publications suivantes : *La Foi considérée comme le fondement de nos connaissances*, et *l'Autorité considérée comme le principe de la certitude*. Ces deux brochures peuvent, à elles seules, donner une idée des doctrines qui inspirent *l'Histoire de la Philosophie*, vu qu'elles en sont extraites en grande partie; mais elles ne suffisent pas pour dédommager de la suppression de tant de pages éloquentes et neuves, entre autres sur les Hébreux et sur les Sophistes. Empruntons, du moins, au manuscrit, le passage où M. Derode donne lui-même, exactement, la mesure de son opinion sur les droits et les devoirs de la raison.

« Loin de moi, » dit-il, « la pensée de méconnaître dans la raison le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme ; présent inestimable qui peut devenir pour nous un moyen de connaissance et d'amour; qui nous rapproche de la divinité elle-même. Me préserve le ciel de cette erreur, qui semblerait justifier les déclamations absurdes dont la doctrine du sens commun a été l'objet! Si la Foi précède tout dans la raison et féconde son activité, nous n'avons pas pour cela perdu le droit de chercher à comprendre ce qui est l'objet de notre croyance. Et ce serait une étrange méprise que de vouloir comprimer l'essor de la pensée, au moment où la raison humaine, munie de sa règle, peut s'y abandonner sans aucun danger, et où toute la liberté de l'esprit humain peut désormais triompher sans licence. Mais il ne faut point perdre de vue que cette raison n'est point de nous, que la vérité qu'elle possède ne vient pas de son propre fonds; et alors nous nous garantirons, tout à la fois, et de l'orgueil et du découragement, écueils où il est si dangereux d'aller échouer. »

Un autre manuscrit en portefeuille, intitulé : *Le Dessus et le Dessous d'une dalle*, renferme des méditations religieuses d'une grande élévation. De même, l'œuvre inachevée, nommée *Les Nuages ou l'Hôpital des Fous*, contient de piquantes études de mœurs et d'ingénieuses critiques philosophiques, sous le prétexte original « de réunir des » traits de la raison des fous, comme tant d'écrivains » réunissent des traits de la folie des sages. »

Enfin, mentionnons un article sur les *Paroles d'un Croyant*, de Lamennais, en 1834; puis un autre sur l'*Étude des Doctrines positivistes en France*, de M. l'abbé Güthlin, (1) constituant lui-même une réfutation sommaire et péremptoire du positivisme; et nous aurons indiqué l'ensemble des écrits philosophiques de M. Derode. Mais surtout n'oublions pas de faire remarquer, que tous ces écrits portent l'empreinte de son esprit élevé, conséquent, sincèrement dévoué au vrai et au bien, dont il voyait la

(1) Article inséré dans *le Propagateur* (1865, n° 273, 307).

cause éternelle unie aux éternelles destinées du catholicisme.

Les œuvres de M. Derode, relatives aux arts, comprennent, un manuscrit en portefeuille, traitant *de l'Architecture, suivant ses caractères régionaux et chronologiques, ou des Types de l'architecture à ses différents âges;* puis le beau volume, de 374 pages, intitulé : *Introduction à l'Étude de l'Harmonie* ou *Exposé d'une nouvelle théorie de cette science.*

Nous avons vu dans quelles circonstances cet ouvrage est né et s'est produit; il reste à en déterminer le caractère. Comme on le voit par le titre même, M. Derode s'est proposé de donner, par son travail, à la musique sa base scientifique; d'appuyer cette base elle-même sur l'observation des phénomènes musicaux; et de réduire ceux-ci, quant aux principaux faits, en un système bien lié, qui simplifie, tout en les justifiant, les règles de l'art musical. Partant de cette vue théorique, l'auteur demande à l'acoustique ses premiers éléments; puis, classant les accords, il en modifie la nomenclature. Il examine ensuite les tons relatifs et le rythme, les modulations et la basse fondamentale. Il discute l'importance de la gamme, comme fait primitif en musique et comme principe; mais il lui dénie ces deux caractères, et établit, qu'elle ne peut donner la raison de rien, tandis qu'on peut, au contraire, rendre compte de la succession des notes qui la composent. Enfin il résume ses observations dans un chapitre de revue générale, où il formule toute son exposition dans ce principe : « *Il faut des accords justes pour former de la musique juste.* » Ce principe ne semble nullement contestable, et d'après lui pourtant, M. Derode a cru devoir réformer l'opinion ordinaire sur les changements de ton, sur le ton des morceaux de musique, ainsi que sur l'enharmonie, qu'il ne considère que comme un abus fondé sur le tempérament des instruments à sons fixes. Il y a encore bien d'autres modifications que sa science indique, mais que notre incompétence nous empêche d'indiquer à notre tour. C'est qu'en effet, l'ouvrage en question nous semble, par sa profondeur, comme par sa nouveauté de

doctrine, exiger l'appréciation, à la fois impartiale et savante, de juges spéciaux. Et nous le trouvons tellement convaincu et savant à la fois, que nous n'hésitons pas à appeler de nouveau l'attention des personnes qu'il peut intéresser, sur les principes qu'il renferme et développe. Nous avons constaté qu'il a rencontré d'ardentes oppositions comme d'ardentes adhésions, ce qui nous permet de penser, qu'après un apaisement de quarante ans sur cette matière, un jugement élevé, sans rancune et sans prévention, pourrait seul enfin statuer sur la véritable valeur de cet ouvrage.

Laissant ce soin de suprême justicier à l'incorruptible avenir, nous allons passer au groupe des œuvres scientifiques. Elles ne forment pas un corps de doctrines, comme les œuvres précédemment examinées succinctement; mais, quoique sans lien systématique entre elles, elles peuvent encore, par leur variété, donner une idée favorable des aptitudes de M. Derode pour cet ordre d'études. Les Sociétés savantes, en les accueillant dans leurs publications, nous ont, par cette approbation même, dispensé d'en faire une appréciation personnelle qui nous serait d'ailleurs assez difficile: aussi nous contenterons-nous de les énumérer et d'en indiquer sommairement l'objet.

Nous avons déjà parlé de la notice sur *la Pompe pneumatique*, et du mémoire sur *la Génération des courbes dites sections coniques*, ramenée à une question de géométrie élémentaire, ainsi que de la Notice sur *l'Electrotypie*, insérée dans le *Musée des Familles*, en 1841. Dans l'ordre des sciences naturelles, nous avons également cité le manuscrit volumineux sur la Botanique, et la *Notice sur quelques Coquillages fossiles recueillis près de Soissons*. Pour compléter cette énumération, il nous reste à rappeler le *Traité de l'huile de Madia Sativa et de sa saponification comparée à celle des huiles de colza et d'œillette*, imprimé dans les publications agricoles de la Société Impériale de Lille; et à citer enfin, un mémoire manuscrit, présenté à la Société Dunkerquoise, sur *les Courbes engendrées par*

deux ordonnées polaires, plus un article, inséré dans la *Revue du Nord*, sur l'action *des Congrès scientifiques*.

Dans le groupe des œuvres concernant l'instruction et l'éducation, les travaux de M. Derode se présentent plus nombreux et plus importants. Nous ne parlerons pas de ses règlements, rapports et discours, relatifs à l'Institution d'Esquermes ou à celle des Sourds-Muets. Nous ne parlerons pas non plus de son Questionnaire géographique, ni de son Tableau Synoptique des diverses religions répandues sur le globe, ni même de sa Notice Analytique sur les principes de la méthode de Jacotot. Mais nous tâcherons de faire ressortir les caractères particuliers de la propre méthode de M. Derode, créée et appliquée fructueusement par lui, pendant près de vingt ans. Il l'a intitulée modestement : *Introduction à l'Étude des langues*; mais elle est divisée en plusieurs parties. Elle commence par une exposition de vues qui, sous le nom de *Justification de la méthode*, ne compte pas moins de 60 pages. C'est le programme d'une véritable réforme de l'enseignement grammatical, pour le français, le latin et le grec. Cette entreprise bien hardie, à la vérité, M. Derode a su l'exécuter, sinon avec un incontestable succès, du moins avec une rare sagacité et une féconde abondance d'idées neuves et de procédés ingénieux. Pour atteindre le but proposé, d'abréger l'étude des langues par la manière de les apprendre, il tâcha d'appliquer, comme il le dit lui-même, les principes suivants : « Profiter de ce » qui est reconnu bon ; écarter ce qui est obscur, para- » doxal, exceptionnel ; y joindre ce que l'expérience per- » sonnelle a démontré ; suivre la marche naturelle de » l'esprit ; le faire avancer de déductions en déductions ; » le faire aller du fait au raisonnement, de la connais- » sance à la définition ; rattacher ce qu'on enseigne à ce » que l'élève a déjà appris ; profiter des moyens d'ordre » et d'analogie pour graver les leçons dans la mémoire ; » frapper à la fois l'imagination et l'intelligence ; donner » à l'enseignement des langues cette marche graduelle, » raisonnée, qu'on trouve dans l'enseignement des » sciences : voilà ce que nous voudrions penser qu'on peut

» faire, parce que c'est là précisément ce que nous avons
» tenté d'exécuter. »

Après l'exposé de ces principes généraux, il faudrait pouvoir en suivre l'application dans les Remarques particulières qui les développent; et surtout dans les trois grammaires, dans les traités de conjugaison et d'analyse, qui en sont la mise en œuvre (1). C'est là une tâche impossible à réaliser, dans le cadre restreint de notre travail, et nous devons nous contenter de signaler les points les plus saillants.

Dans la grammaire française, il convient de noter: le manuel de prononciation; l'exposé clair des notions générales; un nouvel ordre de classification dans l'étude des parties du discours; la conjugaison du verbe ramenée à un seul paradigme et facilitée par d'ingénieux tableaux coloriés; les exercices lexicologiques sur la valeur des mots; la méthode d'analyse, simple et facile, à la fois *synoptique*, *logique* et *grammaticale*, avec une gradation qui fait passer de la phrase la plus simple jusqu'aux idiotismes les plus compliqués; de piquants exercices d'orthographe; des simplifications de syntaxe et d'excellents chapitres sur l'orthologie. Dans la grammaire latine, outre des modifications analogues à celles de la grammaire française, nous devons signaler: un nouvel ordre des déclinaisons, basé sur la connaissance du genre, du nominatif et de l'ablatif; le tableau de la conjugaison, ramenant les verbes à la connaissance de la *racine* et de la conjugaison du *verbe désinentiel*; l'analyse appliquée au latin comme au français; enfin d'ingénieux procédés pour l'étude de la prosodie. Dans la grammaire grecque, il faut remarquer: les moyens mnémotechniques pour la connaissance des contractions et des prépositions; une innovation pour les déclinaisons, analogue à celle de la grammaire latine; et enfin, les questionnaires détaillés qui se rapportent aux trois grammaires.

(1) M. Th. Gir, élève de M. Derode, a publié des cahiers pour la conjugaison des verbes, d'après les principes de son maître. (Maubeuge, chez Decaussenne, 1859).

Tout cela, nous le répétons, renferme bien des nouveautés, mais aussi beaucoup de méthode et d'esprit d'observation. Cependant, comme le tout se développe de déduction en déduction, il est difficile d'en détacher quelque chose d'important. Quant à la valeur même de l'ensemble, l'épreuve en a été faite avec succès, comme nous l'avons dit, par M. Derode. Mais la contre-épreuve n'ayant pas eu lieu, d'une manière assez complète, en dehors de son institution, il reste à savoir si ses livres de classe feraient obtenir des résultats semblables aux siens, entre les mains de maîtres autres que lui. Nous penchons pour l'affirmative ; mais peut-être est-il plus juste de dire, à cet égard, comme le sage Horace :

« *Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.* »

De l'enseignement des langues au goût de la philologie, il n'y a qu'un pas, et la curiosité naturelle de l'esprit de M. Derode devait bientôt le pousser à le tenter. Aussi le voyons-nous, dès 1840, prendre rang parmi les philologues, par la publication de ses *Considérations sur les Lois de la progression des langues*, 1 vol. avec cartes et tableaux.

Ce premier ouvrage, d'après les témoignages de l'époque, a fait sensation dans le monde savant, et les journaux en ont parlé avec les plus grands éloges. En effet, les recherches historiques et ethnographiques, qui en forment comme le péristyle, témoignent d'une grande érudition ; et l'on peut dire que, par ce travail, M. Derode a, pour le moins, considérablement élargi la route qu'il trouvait déjà frayée, dans le domaine de la linguistique. Il s'est ensuite occupé du sanscrit, et, comme les caractères de cette langue sont très-nombreux et d'une étude difficile, il en a fait une classification qui paraît faciliter cette étude préliminaire. Il a publié, dans la *Revue du Nord*, un article *sur la Langue allemande*, déduit de la préface d'un ouvrage de Noedhem, et un autre *sur l'Origine du patois de Lille*. Il fut aussi chargé, en compagnie de MM. de Coussemacker et Carnel, par la Commission Historique du Nord, (1) de rédiger un mémoire, avec carte, *sur la Déli-*

(1) M. Derode faisait partie de cette Société depuis sa fondation, et

mutation du français et du flamand, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, travail important, qu'il a complété depuis, par son *Étude linguistique* sur ces deux langues, publiée par la Société Dunkerquoise.

Citons encore ses *Bribes philologiques;* son article *sur un Spécimen de la langue flamande au VII[e] siècle*; et celui qu'il publia *sur la Langue Quichée*, idiome des indigènes du Guatémala, présentant des analogies frappantes, bien qu'inexpliquées encore, entre la langue des Flamands de l'Europe et celle des habitants primitifs de l'Amérique Centrale. L'ensemble de ces travaux sur l'histoire et la théorie du langage, surtout en ce qui concerne le Nord de la France, prouve combien M. Derode s'était pénétré de la nécessité de connaître la langue des documents à déchiffrer, pour être digne d'aborder l'histoire elle-même, sur le terrain de laquelle nous allons le suivre.

Ces travaux historiques, qui surtout ont illustré le nom de leur auteur, ont tous pour objet les faits et les hommes d'autrefois, dans la Flandre, soit wallonne, soit flamingante, et se rattachent à deux centres principaux, Lille et Dunkerque. M. Derode a compris qu'il appartient aux écrivains de la province de faire leur histoire locale; qu'eux surtout sont à même de bien connaître les faits de leurs ancêtres, et de les présenter sous leur vrai jour. Et il a donné l'exemple, sous ce rapport, à tous ceux pour qui le culte du passé, dans le Nord de la France, offre des attraits et réserve encore des mystères à pénétrer ou des gloires à célébrer.

Parmi les œuvres qui se rattachent à l'histoire de la Flandre wallonne, nous avons d'abord à signaler, comme travaux en quelque sorte préliminaires pour l'*Histoire de Lille*, les Notices que M. Derode publia, sur l'*Église de Saint-Maurice*, sur *la Motte Madame,* sur *les Maladreries et Léproseries à Lille,* et l'extrait même de son grand ouvrage, imprimé en 1842, sous le titre de *Siége de Lille en* 1792.

Puis, de 1845 à 1848, parurent les trois forts volumes

il était, depuis plusieurs années, président du *sous-comité* établi à Dunkerque.

illustrés de son importante *Histoire de Lille*, digne de l'attente générale et des éloges par lesquels elle fut accueillie. M. Derode y avait travaillé plusieurs années, joignant à ses propres recherches, le secours des conseils et des notes d'autres érudits qui s'intéressaient à son œuvre, entre autres celui de M. Brun-Lavainne, alors archiviste municipal de Lille. Il avait porté son étude sur tout ce qui se rattachait à son entreprise, et il mit ensuite au service de l'élaboration de ses riches matériaux, un style vif, naturel, élégant et correct, qui tantôt grave, tantôt piquant, soutient toujours l'attention du lecteur et charme en instruisant. Parmi de nombreuses appréciations publiques et privées, signées de noms justement estimés comme ceux de MM. Leglay, de St-Génois, de Contencin, de Reiffenberg, et toutes aussi délicatement flatteuses que dignement motivées, nous ne transcrirons pourtant que celle qu'a publiée, avec son incontestable autorité, le *Journal des Savants*, en mai 1849 :

« L'*Histoire de Lille* doit être mise au rang des ouvrages » les plus approfondis et les plus considérables qui aient » été publiés depuis quelques années sur l'histoire par- » ticulière des villes de France. C'est un sérieux travail » qui a dû coûter à son auteur de longues et patientes » recherches. Malgré les essais imparfaits de Tiroux, en » 1730, et de Montlinot, en 1764, les annales de Lille » n'avaient pas encore été écrites. M. Victor Derode traite » ce sujet intéressant, dans tous ses détails, en puisant » aux meilleures sources, c'est-à-dire, en appuyant cons- » tamment son récit sur le témoignage des documents » contemporains. Après une introduction dans laquelle » sont exposées les vues de l'auteur, et, en quelque sorte, » sa profession de foi historique et littéraire, le premier » volume s'ouvre par un chapitre important consacré à » *l'Étude du sol de la Flandre*, et, en particulier, du sol » lillois, considéré successivement au point de vue de la » géologie, de la géographie, de l'ethnographie, de la » zoologie et de l'histoire : nous y avons remarqué parti- » culièrement des recherches instructives sur la délimi- » tation de la langue flamande dans le département du » Nord.

» Vient ensuite un chapitre important pour l'histoire
» et la description locale, sous le titre de *Topographie de*
» *Lille :* on y trouve, après le récit des agrandissements
» successifs de la ville, de ses enceintes et de ses fortifi-
» cations, un dictionnaire alphabétique de ses rues, dans
» le genre de celui que de la Tynna a fait pour les rues
» de Paris. Les deux chapitres suivants : *Étude du dialecte*
» *lillois, Esquisse des mœurs lilloises*, offrent une lecture
» aussi agréable que variée et terminent ce qu'on peut
» appeler la partie préliminaire de l'ouvrage. L'histoire
» proprement dite des évènements qui appartiennent aux
» annales de Lille, commence avec le cinquième chapitre
» intitulé : Lille sous les forestiers, les Marquis et les
» Comtes de Flandre. Pour chacune des périodes qui for-
» ment les principales divisions de son sujet, M. Derode
» a adopté une méthode d'exposition qui lui permet de
» présenter clairement, sans jamais les confondre, les
» faits généraux et les détails. Par exemple, après avoir
» raconté, dans le chapitre dont nous venons de parler,
» l'origine de Lille, l'Histoire des forestiers et celle des
» Comtes de Flandre, période dont les points les plus re-
» marquables sont le siége de cette ville par l'empereur
» Henri III, Louis-le-Gros, Philippe-Auguste, Philippe-
» le-Bel et Robert de Béthune, l'administration des
» comtesses Jeanne et Marguerite, et la réunion de Lille
» à la France sous Louis-le-Hutin, M. Derode trace dans
» un chapitre particulier, le tableau *des hommes et des*
» *choses* pendant le même espace de temps. C'est dans
» cette seconde partie que se trouvent les résultats pres-
» que toujours neufs des recherches de l'auteur, sur les
» institutions, les arts, les monuments lillois de chaque
» époque. Le tome Ier poursuit le récit de l'Histoire de Lille
» sous les ducs de Bourgogne et sous la domination de
» l'Autriche. Il est terminé par un chapitre étendu sur
» les tournois et sur les célèbres fêtes de l'Epinette, insti-
» tuées sous les comtes de Flandre et abolies par Phi-
» lippe II. Le tome second contient la suite du récit
» général des faits sous la domination espagnole, de 1515
» à 1667, et sous les rois de France, depuis l'entrée de

» Louis XIV à Lille, jusqu'en 1789. Nous signalerons,
» dans ce volume, le récit plein d'intérêt des siéges de la
» ville en 1667 et 1708, et, parmi les détails consacrés
» aux institutions et aux mœurs, deux chapitres curieux
» sur les sorciers et sur les exécutions criminelles. L'his-
» toire du corps échevinal de Lille, et celle de son admi-
» nistration financière sous l'ancien régime, de son hôtel
» des monnaies, de sa chambre des comptes, avaient
» trop d'importance pour ne pas mériter d'être traitées à
» part. L'auteur en a fait le sujet des quatre derniers
» chapitres du tome second. Le tome III et dernier
» embrasse l'histoire de Lille depuis le commencement
» de la révolution de 1789, jusqu'à nos jours. Le récit du
» mémorable siége de 1792, qui se termina d'une manière
» si glorieuse pour cette ville, forme naturellement l'épi-
» sode le plus brillant de cette partie de l'ouvrage. Nous
» regrettons de n'avoir pu donner ici qu'une analyse
» sommaire de ce livre, que le talent et la consciencieuse
» exactitude de l'auteur recommandent non-seulement
» aux personnes qui s'intéressent spécialement à l'his-
» toire de Lille ou de la Flandre, mais à tous les amis
» des études historiques. »

Cet ouvrage si bien accueilli, n'était pourtant pas complet, aux yeux mêmes de son auteur. C'est qu'en effet il s'était vu obligé, par les conditions de la souscription, antérieure à la publication, à retrancher un grand nombre de chapitres déjà tout préparés. Il les publia donc plus tard, sous forme de notices séparées, ou sous le titre de *Chapitres complémentaires*, soit dans les Mémoires de la Société de Lille, soit dans *le Propagateur*. Ces travaux qui se recommandent par les mêmes qualités de style et d'érudition que nous avons signalées, comprennent : *l'Instruction publique à Lille et dans la Flandre wallonne ; le Commerce et l'Industrie à Lille avant le* 19e *siècle ;* puis *les Premières pages de l'Histoire religieuse de Lille ; le Colysée et le Cirque à Lille ; la Charité à Lille ; les Couvents à Lille ; les Milices de Lille ; le Culte de Notre-Dame de la Treille à Lille ; la Procession de Lille ;* et la récente publication de la

Société des Sciences, sous le titre : *Quelques documents pour servir à l'Histoire de l'Industrie à Lille.*

Enfin, d'une foule de détails et de menus faits caractéristiques, trop peu importants pour la grande histoire et pourtant assez intéressants pour être sauvés de l'oubli, M. Derode, fit le roman historique, *la Famille Prudhomme, mœurs lilloises au XVIe siècle,* œuvre fort originale et d'une lecture très-attachante, par les idées, les faits et les sentiments qu'elle renferme, et qu'une heureuse fiction groupe d'une manière extrêmement ingénieuse. Publié d'abord en feuilleton par le journal *La Liberté*, ce roman fut goûté si bien, que l'*Abeille Lilloise* en a récemment donné une nouvelle édition.

Telles sont, dans la première catégorie, les œuvres historiques de M. Derode. On peut toutefois y joindre, plus ou moins directement, un article de journal sur *Alain de Lille;* une notice sur l'*Agriculture en Flandre*, riche de faits relatifs à la Flandre wallonne, mais relatifs aussi à la Flandre maritime ; une notice manuscrite, encore en portefeuille, qui, sous le titre de *Compte d'Aides en 1550*, déduit de l'examen du chiffre des aides en cette année, et de celui des contributions en 1862, un état approximatif de la décadence ou de la prospérité des communes de l'arrondissement de Lille, dans cet intervalle de trois siècles ; et enfin, deux notices sur *les Rôles de la maison de Bourgogne*, rôles cédés si généreusement par M. Derode et par M. Bonvarlet, aux archives du Nord.

Dans la seconde catégorie, deux œuvres capitales dominent aussi le grand nombre des travaux spéciaux qui s'y rattachent : c'est l'*Histoire de Dunkerque* et l'*Histoire Religieuse de la Flandre maritime.* Ces deux œuvres de patriotisme et de conviction religieuse, ont mérité à leur auteur, d'une part, les encouragements de l'Empereur, et, d'autre part, ceux de Sa Sainteté Pie IX. Les corps savants, la presse et le public leur ont fait également un digne accueil.

L'*Histoire de Dunkerque*, rédigée sur le même plan que celle de Lille, se recommande, aux mêmes titres, à l'estime des érudits et à l'intérêt même des lecteurs ordinaires,

tant elle est riche de savoir, de curieuses recherches et d'attachants tableaux. Les parties les plus saillantes nous semblent être l'étude topographique et ethnographique; puis, dans la partie historique, le chapitre de *Dunkerque sous la domination espagnole*, celui de *Dunkerque sous les rois de France,* surtout en ce qui concerne la vie et les hauts faits de Jean Bart, et celui de *Dunkerque sous les Assemblées,* avec la relation du siége de la ville, fait par le duc d'York, en 1793.

Quant à l'*Histoire Religieuse de la Flandre maritime*, nous ne croyons pouvoir mieux la caractériser, qu'en répétant une partie de ce que nous en avons dit à l'époque de sa publication :

« Depuis la première page de l'introduction jusqu'à la » dernière stance de l'épilogue, c'est une belle démons- » tration de cette grande vérité, que le catholicisme est » l'arche du salut de l'humanité.

» Cette démonstration est d'autant plus forte, qu'elle » s'appuie constamment sur les faits, présentés sous leur » véritable jour. L'auteur cherche la vérité avec cons- » cience et la dit avec une courageuse impartialité ; il ne » craint pas de signaler les plaies comme les remèdes, le » mal comme le bien. Mais il a soin aussi de montrer, ce » qui est le fait des principes eux-mêmes, et ce qui est le » fait de l'application qu'en font les hommes. Et ce n'est » certes pas un soin superflu, lorsque tant d'esprits sont » portés à confondre un vrai bien avec le mal qui sou- » vent n'en est que l'abus.

» En écrivant ainsi son livre, M. Derode lui a imprimé » un cachet de vérité qu'on ne saurait méconnaître. Soit » qu'il parle du paganisme ou du moyen-âge, du temps » de la réforme ou des jours de la révolution française, il » le fait partout avec dignité, avec un calme persuasif, » qui dénote non la passion, mais la conviction profonde » et raisonnée.

» Aussi, dans son tableau de l'Histoire Religieuse du » Nord de la France, il nous semble avoir donné, aux » hommes et aux choses, leur véritable physionomie.

» Cette loyale et saine appréciation des époques, des » évènements, des institutions, des causes et des résultats, » est une qualité qui manque à maint livre ambitieux; » mais un esprit droit n'aura pas à la regretter dans les » pages consciencieuses que nous recommandons aux » amis et aux ennemis du catholicisme. La plupart » d'entre eux, quand il les auront lues, sentiront proba- » blement leur conscience adhérer aux grandes conclu- » sions de l'auteur, et diront comme lui: le bonheur est » chrétien.

» Ces titres suffiraient, à eux seuls, pour attirer à l'ou- » vrage de M. Derode, l'attention du public, mais il en a » d'autres encore.

» Non seulement il est fait avec droiture et avec une » véritable érudition; mais les leçons utiles qu'il renferme » sont en même temps développées avec art et variété. Un » style souple et chaleureux anime les pensées, déjà » vivantes de vérité et de conviction. Les enseignements, » proclamés par les faits nettement coordonnés, devien- » nent plus persuasifs encore, par une diction vive et sou- » vent entraînante.

» En un mot, les souvenirs du passé ne sont pas ramas- » sés, dans ces pages, comme dans un herbier; mais ils » semblent réunis dans un parterre, où ils refleurissent » avec un suave parfum de poésie naïve, pieuse, forte et » consolante. »

Parmi les autres écrits relatifs à la Flandre maritime, les plus importants, par leur sujet et par leur étendue, sont: *Les Ancêtres des Flamands de France*, notice pleine de faits peu connus et d'aperçus originaux, surtout sur la race des Kerles, sur la Commune, le Servage et la Féodalité en Flandre; la *Pénalité chez les Flamands de France*, notice également fort curieuse dans l'espèce; le programme d'*Études pour une monographie de la Flandre maritime*, qui forme l'introduction à un *Répertoire topographique et archéologique* de cette contrée, travail renfermant près de 5,000 articles, rédigés par M. Derode, en collaboration avec MM. Bonvarlet et David.

Viennent ensuite : sa *Notice sur l'Église Saint-Éloi à Dunkerque*, brochure rédigée sur des documents originaux, la plupart inédits; une autre brochure, de 80 pages, sur *la Marine dunkerquoise avant le 17e siècle*, prouvant que Dunkerque était, au 15e et au 16e siècle, une puissance maritime relativement très-importante; une autre encore, remarquable par la carte qu'elle renferme, et qui présente, d'une façon synoptique, les résultats fournis, par les chiffres officiels, sur *le Mouvement commercial du Port de Dunkerque, de* 1755 *à* 1855; puis deux notices de *Statistique dunkerquoise;* et l'important mémoire, publié l'année même de sa mort, dans lequel il a résumé ses études sur *le Sol de la Flandre.*

Cet ensemble se complète enfin, par un travail manuscrit, intitulé *Bribes historiques;* et, par quelques notices, plus courtes: sur *les Poids et Mesures en Flandre;* sur l'*Argenterie enlevée aux églises de l'arrondissement de Dunkerque en* 1792; sur *la Flandre maritime avant le Ve siècle;* sur *la Famille Jean Bart;* sur celle *des Jacobsen;* sur *les Livres permis ou défendus à Dunkerque au* 16e *siècle;* sur *les Ghildes dunkerquoises* ou anciennes milices locales; sur *la Topographie de Dunkerque au* 16e *siècle;* sur *une Requête des Dunkerquois à la Dame de Vendôme;* sur *la Scholastrie à Dunkerque;* sur *un Vase trouvé dans le sol à l'hospice civil de Dunkerque;* sur *le Hontslager à Dunkerque;* et sur *les Dunkerquois Conynseeters* (mangeurs de lapins), article à la fois historique et humoristique. A l'Histoire Religieuse se rapportent encore, trois notices manuscrites, sur *les Récollets*, sur *les Rédemptoristes* à Dunkerque; sur *la Procession* de la ville; et la brochure intitulée : *St-Gilles, St-Eloi, Dunkerque*, dans laquelle M. Derode a tenté d'éclairer l'opinion sur les origines de la ville, qui lui semblent ignorées ou méconnues.

Cette énumération trop sèche d'un si grand nombre de productions, toutes recommandables par le fond et par la forme, nous permettra du moins, de consacrer quelques lignes moins arides, au roman historique des *Orphelines de Visschermoëre, esquisse de mœurs dunkerquoises au* 16e *siècle.* Ces deux volumes, que M. Derode

a eu la bonté de nous dédier, sont, pour Dunkerque, le fruit d'études et de préoccupations analogues à celles, qui ont valu à Lille le roman de *la Famille Prudhomme.* M. Derode a voulu faire pour la Flandre, sa patrie, ce que Walter Scott a fait pour l'Ecosse; et, à Paris comme dans la province, la presse a reconnu que cette tâche n'était pas au-dessus des forces du vaillant historien. Sans doute il n'y a pas égalité; mais, du moins, une frappante parenté entre les deux romanciers. On trouve, en effet, chez tous les deux, ce culte sérieux des anciens jours, si pleins de poésie, de caractère et d'enseignement; et ce large amour de la belle nature et de la belle humanité, qui fait de leurs ouvrages un vrai cours d'éducation, aussi utile pour former le jugement et développer les sentiments élevés, que pour enrichir la mémoire et charmer l'imagination.

La biographie de M. Derode nous a montré, que le goût de l'histoire du passé ne l'a pas détourné pourtant des intérêts du présent, et, qu'à l'occasion, il a su prendre la plume pour les servir en bon citoyen. Les œuvres qui en sont résultées, ont toutes été inspirées par l'amour du vrai progrès dans les voies du bien. Nous avons déjà vu, dans quelles circonstances se sont produites ses brochures sur *la Liberté* et sur *l'Organisation du travail*, ainsi que sa réfutation du socialisme, intitulée *les Socialistes du Parc de la marine.* Il nous reste à signaler, la brochure où il plaida la cause de *l'Établissement d'un Dock à Dunkerque*, et celle qu'il publia sur *l'Agrandissement de Dunkerque.* Dans cette dernière, à la suite des idées qu'il émet sur la direction à donner aux travaux, il indique surtout la possibilité, de créer, à peu de frais, de splendides promenades publiques, en même temps qu'il signale la convenance et les moyens, d'assurer, aux choses de l'intelligence et à d'autres besoins locaux, la part qui devrait leur être faite.

A ce même ordre de travaux, peuvent se rapporter ceux qui pourtant n'ont eu en vue qu'un intérêt de circonstance, quelque incident digne de l'attention de la cité ou de la contrée. Tels sont, d'abord, ses *Comptes-Rendus, Discours, Rapports*, etc., faits au Conseil municipal, au sein de diverses Sociétés et au Congrès de Dunkerque en 1863;

telles sont aussi, ses notices, sur un *Concours de rhétorique à Eecke en* 1862; sur *le Comité Flamand au Congrès de Dunkerque*, et sur *l'Inauguration du Palais de Justice*; sa *Pétition à la Chambre de Commerce de Dunkerque*, au nom des armateurs invités à présenter leurs observations sur les intérêts de la marine; sa relation de l'émouvant *Naufrage des Trois-Sœurs*, en collaboration avec M. Conseil; ses diverses brochures, sur *l'Exposition de Dunkerque en* 1853; sur *l'Exposition régionale de Lille en* 1863, *au point de vue flamand*; sur *l'Excursion de l'Orphéon et de la Fanfare de Dunkerque à Douvres*; sur *le Festival orphéonique de Londres* et sur *celui de Paris*; ses articles nécrologiques, sur M. le colonel Adam et sur MM. Delaroïère, Benj. Morel, Thélu et J. Moillet; ses articles bibliographiques, sur *Mes Prisons* de Silvio Pellico, sur *Olivier l'Orphéoniste* de M. Laurent de Rillé, et sur *les Notions élémentaires d'harmonie* de M. Anatole Loquin; enfin, son manuscrit, plein d'intérêt pour notre compagnie, sous le titre : *Quinze ans de la Société Dunkerquoise.*

Mentionnons encore, avant de passer aux œuvres poétiques de M. Derode, ses articles humoristiques sur *le Tabac* et sur *les Publications à images*; son *Éloge historique du duc d'Enghien*; son article sur *le Café*; sa notice sur *le Blason*; ses méditations inédites, sur *la Prière* sur *la Guerre*, sur *la Franchise* et autres sujets analogues; ses considérations sur *Deux œuvres de statuaire à l'église St-Jean-Baptiste à Dunkerque*; ses réflexions sur le merveilleux, sous le titre: *J'ignore*, avec cette épigraphe qui les caractérise : « L'inexpliqué n'est pas l'inexplicable, » l'inexplicable n'est pas le surnaturel ; » enfin, ses *Bribes généalogiques*, concernant sa propre famille, et *le Dernier feuillet de mes tablettes*, brochure dans laquelle il a fait lui-même l'inventaire de ses nombreux travaux, et qui nous a rendu de grands services, pour bien les caractériser d'après ses vues personnelles.

Quant à l'œuvre poétique de M. Derode, il l'évaluait lui-même à environ 10,000 vers. Nous avons goûté avec plaisir la plupart des pièces qui constituent cet ensemble important. Elles sont nées, au gré de l'inspiration, comme

des fleurs, écloses le long du sentier de l'existence, et cueillies par M. Derode, à titre de souvenirs des heures tristes ou sérieuses de son pèlerinage. Il n'y a pas de poèmes de longue haleine; mais pourtant certaines pièces d'une assez forte étendue, et une foule de poésies de circonstance, naturellement plus ou moins courtes. Les grandes pièces comprennent des odes, des épîtres et des satires. Les odes sont d'un lyrisme souvent fort élevé; elles ont quelque chose de riche et de majestueux, comme les méditations de Lamartine, mais avec moins d'aisance dans l'essor. Comme principaux exemples, nous citerons les pièces intitulées : *Dieu, la Mission du poète, l'Arc de Triomphe de l'Etoile, Napoléon, Aux Enfants du Nord, A la Pologne,* et les *Épilogues* qui terminent l'Histoire de Lille, celle de Dunkerque, ainsi que l'Histoire Religieuse de la Flandre maritime. Parmi les épîtres, nous citerons les deux qu'il adressa à Victor Hugo, pour lui développer cette courageuse et féconde pensée, par laquelle débute et finit la première de ces compositions:

Veux-tu que nul éclat ne surpasse le tien?
Ose épurer ton or dans un creuset chrétien.

Parmi les satires, il nous est difficile de faire un choix. La plupart d'entre elles ont de remarquables passages; mais, dans d'autres endroits, la véhémence de l'expression nous semble excessive. Quoi qu'il en soit du fond même de ces compositions, et de leur tendance à vouloir venger l'honneur français, qui, à l'époque où M. Derode les écrivit, lui semblait négligé et compromis, il est équitable de reconnaître qu'elles décèlent, du moins, chez leur auteur, une verve satirique très-réelle, une indignation patriotique puissamment inspirée. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire sa pièce sur l'*Agiotage,* et son *Epître à M. Leverrier,* dont nous détachons quelques passages :

Sur les flancs du Simplon, aux pics du Saint-Gothard,
Aux sommets du Mont-Blanc ou du Grand-Saint-Bernard,
Ce séjour redouté des neiges séculaires,

Lorsque l'on voit gravir des savants téméraires,
On s'émeut, on s'écrie; un regard curieux
Suit de loin ces titans escaladant les cieux;
Leur nom, avec honneur, figure en nos annales...

Ainsi, quand t'éloignant de ces routes banales
Et, de l'immensité sondant la profondeur,
Sur un monde caché tu mets ton doigt vainqueur;
Lorsque, par tes calculs, une ligne tracée
Sur ces sommets lointains, Alpes de la pensée,
Te conduit, sans détour, dans un globe inconnu
Où, jamais avant toi, l'homme n'était venu,
L'Europe, saluant ce résultat sublime,
T'honore et t'applaudit d'une voix unanime;
Et sur son front, la France, aux yeux du monde entier,
Place comme un joyau le nom de LEVERRIER !!

. . . .

Ah ! si ton noble éclat dissipait cette nuit
Qui sur les volontés s'étend et s'épaissit;
Si tu pouvais prouver à tant d'êtres profanes
Que l'homme est un esprit servi par des organes !...
Mais qui saurait, dis-moi, montrer aux nations
Le moteur ténébreux des perturbations
Dont le monde moral sait la triste influence ?
Quel astre malfaisant réagit sur la France,
Et la fait dévier du chemin de l'honneur ?...
Quel souffle refroidit le sang dans notre cœur ?
Et nous fait tolérer un sanglant despotisme
Dans l'histoire du siècle, horrible anachronisme;
Nous le fait tolérer, comme si nous pensions
Que cela dût passer sans expiations;
Comme si rois ou czars pouvaient être parjures
Dès qu'ils ont sous la main de l'or ou des tortures;

Comme si la Pologne, arrachée en lambeaux
Et palpitante encor sous le pied des bourreaux,
Ne valait plus qu'un mot sortît de notre bouche ;
Comme s'il suffisait à ce monstre farouche
De dire : *A vous de l'or !... du sang ! du sang pour moi !*
Pour que nous fussions là, glacés d'un lâche effroi,
Attendant que le tigre ait lâché ses victimes ?
Attendre ?... Mais, grand Dieu ! ces délais sont des crimes.
Apparaît-il au ciel des signes effrayants
Qui puissent confirmer l'audace des tyrans ;
Qui puissent refouler la plus sainte colère,
Et repousser enfin tout le siècle en arrière !

. . . .

Toi qui vis dans les cieux, tu ne soupçonnes pas
Que tes concitoyens puissent tomber si bas !
Que du *fait accompli* l'ignoble fétichisme
Paralyse à ce point notre patriotisme ;
Ainsi l'ont décrété cet homme et ses amis ;
D'en douter désormais, il n'est donc plus permis.

. . . .

. . . . . . Je voudrais, nouvel Epiménide,
Plutôt que d'assister à ce drame stupide,
Dormir cent ans !... Dormir... Ne plus me réveiller,
A moins que dans ton astre, ô noble Leverrier !

Disons, d'ailleurs, que la plupart de ces compositions sont restées inédites, du moins à notre connaissance ; et que le seul dialogue satirique, *le Poète et la Muse,* publié par la Société Dunkerquoise, est un morceau charmant d'esprit, de tact, de fine vérité; et de nature à faire regretter, que M. Derode n'ait pas publié de même ses autres inspirations, après les avoir retouchées, avec la sûreté de son goût et la rectitude de son jugement.

Pour ce qui est des nombreuses pièces de famille et de circonstance, le talent de M. Derode s'y montre sous les traits les plus variés et les plus aimables. Rien n'est plus touchant que les stances qu'il adressa, chaque année, à sa femme et à ses enfants, à propos de chaque fête ou évènement intime. Rien n'est plus charmant que les couplets enjoués, dont, aimable hôte ou convive, il savait animer un repas d'amis. Nous lui reconnaissons, sous ce rapport, un véritable talent particulier; et nous voudrions voir publier ces stances graves et badines, qui, par leur esprit de bon aloi, par leur saine philosophie et surtout par leur honnêteté, pourraient bien mériter à leur auteur un rameau des palmes de Béranger. On y lirait avec un égal plaisir, *l'Hymne à la fraternité*, dédié aux Orphéonistes; *la 47e Étape*, chant d'anniversaire offert à sa femme; les couplets sur *l'Abondance*, ou sur *les Esprits;* et une série d'autres compositions, qui toutes, aussi bien que les grandes poésies ci-dessus mentionnées, prouveraient, que « Dieu, la vérité, la justice, la patrie, l'honneur et les » douces affections de l'âme, » ont été, comme M. Derode le dit lui-même, les principales sources de son inspiration.

Ce beau témoignage qu'il a pu se rendre, à bon droit, sur ses poésies, et que nous pouvons hardiment appliquer à toutes ses œuvres, nous permet de clore cette revue bibliographique, trop longue peut-être comme notice, bien que trop incomplète encore, pour donner une juste idée des productions multiples dont elle s'occupe.

IV.

Et maintenant, si nous jetons un coup-d'œil synoptique sur cette existence de soixante-dix ans, et sur cette longue série de travaux, qui en sont comme la moisson léguée à l'avenir, nous éprouvons une émotion pleine de respect et d'affection, pour la belle et sympathique personnalité qui résume ce tout sous le nom de Victor Derode.

Soit, en effet, que nous l'envisagions dans sa vie publique ou dans sa vie privée, nous le voyons toujours digne de haute estime, par son cœur et par son caractère; hono-

rant ses invariables convictions catholiques, par une conduite conséquente, qu'il aimait à régler sous le regard de Dieu; et, s'efforçant toujours, par son infatigable activité, de suffire à tous ses devoirs, plus encore par amour du bien que par désir de succès.

Sans doute, il ne fut pas insensible à de justes hommages; mais il ne subordonna pas ses tendances au soin de les rechercher. Il aurait pu, s'il n'avait consulté que les intérêts de sa gloire, se concentrer davantage; soit pour n'être qu'un écrivain, soit encore, comme écrivain, pour ne cultiver, de toutes ses vastes ressources d'intelligence et d'énergie, qu'un ou deux genres de travaux, afin d'y arriver à une perfection probablement fort remarquable. Mais il crut plus digne, de ne consulter que l'intérêt présent des causes mêmes qui sollicitaient ses sympathies et sa coopération.

Et il eut raison d'en agir ainsi : car, ni la philosophie ni le christianisme, ne proposent la gloire comme but suprême de la vie; mais, au contraire, le culte désintéressé du bien, inspiré par l'amour de Dieu et des hommes.

Sous le rapport de ses aspirations, comme sous celui de l'activité qu'il déploya à leur service, M. Derode est donc bien digne de servir de modèle aux généreux travailleurs que l'idéal enflamme; et son souvenir mérite de rester à jamais en honneur, dans le monde des affaires comme dans la république des lettres, auprès de ses contemporains comme auprès de la postérité.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

I.

DISCOURS PRONONCÉ SUR LA TOMBE DE M. VICTOR DERODE, PAR M. LETOURNEUR, DIRECTEUR DES DOUANES ET DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES A DUNKERQUE.

« Messieurs,

» M. Derode laisse, dans sa ville d'adoption, une mémoire vénérée et d'unanimes regrets.

» Vous avez tous rendu justice à sa douce piété, à sa modestie, et à la bonté de son caractère. C'était un homme de bien dans toute l'acception du mot, et il aurait pu s'appliquer ce vers d'Horace: *Vir bonus et prudens dici delector ego.*

» Esprit cultivé et orné d'une instruction variée, il savait goûter avec délices les jouissances que procure l'amour des lettres et des arts, et, ce qui est mieux encore, communiquer ce sentiment à ceux qui avaient le bonheur de l'entourer.

» Aimant l'étude avec passion, il avait su conquérir une place distinguée dans la littérature et dans les sciences.

» M. le Secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise des sciences, vous a parlé avec plus d'autorité que je ne puis en avoir, des nombreux travaux qu'il laisse après lui, et qui perpétueront sa mémoire. (1) Mais il m'appartient de rendre hommage aux qualités de cœur que j'ai été à même d'apprécier dans mon ancien précepteur; et je regarde comme un devoir, de lui apporter, en mon nom personnel, et en celui de deux de mes frères dont il a aussi dirigé les études, un juste tribut de reconnaissance.

(1) Voir le discours prononcé, au nom de la Société Dunkerquoise, par le secrétaire perpétuel. (Mém. de la Société Dunkerquoise, tome XII, page 379.)

» La ville de Dunkerque a été également l'objet de mes sympathies ; j'ai tenu à venir y terminer ma carrière administrative. A mon arrivée, il y a à peine un an, j'avais été heureux d'y retrouver un homme qui m'avait témoigné une affection paternelle dont il avait voulu, avant notre séparation, me donner une dernière preuve, en résumant, dans une lettre d'adieu, les bons conseils qu'il m'avait prodigués. J'ai relu bien souvent cette lettre si affectueuse, qu'il avait, pour lui donner plus de charmes, écrite en vers que tout vrai poète n'aurait pas désavoués, et les préceptes qu'elle contient m'ont servi de phare dans ma longue carrière.

» Accepte, cher précepteur, nos derniers adieux, et, selon nos vœux et nos espérances, reçois à jamais la juste récompense de tes pensées droites et utiles, de tes bonnes œuvres et de tes travaux. »

II.

LETTRE DE M. EDMOND DE COUSSEMAKER,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, ET PRÉSIDENT DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE,

A MADAME VICTOR DERODE.

« Bourbourg, le 11 Août 1867.

» Madame,

» Je viens, au nom du Comité Flamand de France, dont le très-regretté M. Derode était le Vice-Président, vous exprimer la très-vive part qu'il prend à la douleur qui vous accable. Certes, le Comité ne pourrait avoir la prétention de vous apporter des consolations en ce douloureux moment ; mais ce à quoi il tient, c'est à vous dire combien lui est sensible la perte d'un collègue aussi distingué par le savoir que par les qualités du cœur. M. Derode n'était pas seulement un membre dont les connaissances profondes, variées et solides, venaient accroître, à

chaque instant, le fonds commun de la Société; c'était encore et surtout l'ami de tous, affable, conciliant, modeste et toujours désintéressé.

» M. Derode laissera parmi nous un vide qui, je ne crains pas de le dire, ne sera jamais comblé. Aussi son souvenir ne périra-t-il pas plus que ses œuvres!

» Il est toutefois une consolation dont vous avez le bonheur de jouir, et celle-là est grande, c'est celle d'avoir vu mourir votre cher mari dans les bras du Seigneur qu'il ne quittera plus.

» Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Le président, DE COUSSEMAKER. »

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A DUNKERQUE (NORD),

PENDANT L'ANNÉE 1865-66,

PAR LE DOCTEUR ZANDYCK,

Membre titulaire.

Les instruments et le mode général des observations météorologiques n'ont subi aucun changement en 1865-66 (1).

Tableaux 1-2-3. — Ils indiquent la température mensuelle, annuelle, celle de chaque saison, et les extrêmes pour chaque mois.

La température moyenne de l'année météorologique 1865-66 a été de 10°,6, un peu plus élevée que celle de l'année 1864-65, 10°,2.

Cette moyenne annuelle 10°,6 s'est rapprochée, comme d'habitude, de celle des observations faites à 9 heures du soir 10°,1 ; de plus, elle a été, pour ainsi dire, identique, comme quelquefois nous en avons fait la remarque, à celle de Lille 10°,58.

Examinant maintenant la manière dont la température s'est répartie pour les quatre saisons météorologiques de 1865-66, nous ne constatons pas les variations brusques et les excès observés l'an dernier; ainsi l'hiver, si surprenant que nous avons traversé, et dont la température moyenne a été de 5°,3, comptera certes parmi ceux qui

(1) Voir le 8e volume des Mémoires de la Société Dunkerquoise, p. 327 et suivantes.

sont exceptionnels ; il n'a ressemblé nullement à celui de 1864-65 dont la température avait été de 2°,1. La moyenne du printemps en 1865-66 a été la même qu'en 1864-65, 9°,1. L'été de cette année 16°,7 fut un peu moins chaud que le précédent 16°,9. La différence a été sensible entre l'automne de 1865-66, 11°,3, et celui de 1864-65, 12°,5.

Tout à l'heure nous signalions l'identité de la température moyenne annuelle de Dunkerque en 1865-66 et celle de Lille, cette même identité a, à peu près, existé pour les saisons, ainsi :

Dunkerque, 1865-66.		Lille, 1865-66.	
Hiver.	5°,3	Hiver.	5°,23.
Printemps . .	9°,1	Printemps . .	9°,00.
Été.	16°,7	Été.	16°,91.
Automne. . .	11°,3	Automne. . .	11°,17.

L'analyse de la température de chacun des mois présente assez d'intérêt pour que nous les passions sommairement en revue.

Décembre 1865 a eu une haute température 3°,8 relativement à Décembre 1864—1°,2. Et cependant, il y a eu cinq jours de gelée, mais peu intense. Le minimum n'a été que—3°,0, le maximum s'est élevé à 9°,8, différence 12°,8, beaucoup moins sensible qu'en Décembre 1864 18°,2. Le premier jour de gelée de l'hiver 1865-66 a été noté le 13 Décembre avec—2°,0 ; ce froid n'a pas duré, à midi et demi le thermomètre était remonté à zéro, puis la température s'est élevée. Nous avons eu 7, 8, 9 degrés de chaleur, et le 23 seulement le mercure s'est abaissé de nouveau à—2°,0 ; le 24 il marquait—3°,0, et les 25, 26, le minimum ne fut que de—2°,5.

La douceur des derniers jours de Décembre a continué en Janvier, elle a même été remarquable par sa persistance. En effet, la moyenne 6°,5 était élevée pour la saison ; le maxima a été de 13°,5, et le minima n'est pas descendu au-dessous de—0,7.

Moyenne de Février 5°,6, très-supérieure à celle de Février 1865—0°,4. Le maximum a atteint presque le

même degré qu'en Janvier 13°,4. Quant au minimum, il a été exactement celui de Décembre 1865—3°,0. Trois jours de gelée seulement en Février : le 14 le mercure s'est abaissé à—0°,1, le 20 il s'arrêta également à—0°,1, et le 22 il descendit à—3°,0.

La moyenne de Mars 5°,5 a été semblable à celle de Février 5°,6, et supérieure à celle de Mars 1865, 2°,3. Le maximum va croissant, en Mars il a été de 15°,5, le minimum s'est, au contraire, encore abaissé au-dessous de zéro, mais d'une manière peu sensible,—0°,7. Une première fois, le 1er, le minimun a été constaté—0°,1.

Quelle différence avec la température d'Avril ! Moyenne mensuelle d'Avril 10°,5 : maximum 24°,2, minimum 2°,0. Cette année, la température s'est élevée progressivement, tandis que l'an dernier la transition fut très brusque.

Relativement aux températures ordinaires des mois de Mai, celle de ce mois, en 1866, fut froide : la moyenne 11°,2 n'a dépassé celle d'Avril que de 0°,7, augmentation véritablement insignifiante. Cette moyenne a été bien inférieure à celle de Mai 1865 14°,9. Le maximum 22°,5 a été moins élevé que celui d'Avril. Au contraire, le minimum 2°,4 a un peu dépassé celui du mois précédent 2°,0.

La température de Juin s'accroît d'une manière très-marquée : à 7 heures du matin nous notons, comme moyenne 15°,9, à midi 19°,5, à 9 heures du soir 15°,7, et comme moyenne du mois 17°,0. Pour extrêmes, nous avons eu 31°,6 le 3, et 6°,2 le 17.

L'excessive chaleur éprouvée le 3 Juin, et les comparaisons intéressantes qui pourraient être faites, pendant l'été, avec cette journée exceptionnelle, nous ont suscité les remarques suivantes. Depuis plusieurs jours, électricité prononcée accusée par les papiers ozonométriques. A partir du 1er Juin, température progressivement chaude. Le 2, à 7 heures du matin et à 9 heures du soir, le thermomètre accuse 15,2, 15°,0. A midi, la colonne atteint 19°,2, et vers 2 heures du soir, le maximum de la journée s'élève à 23°,0. De son côté, le baromètre a également

suivi une progression ascendante de 757^{mm} à 762^{mm}, et le 3 Juin, bien qu'il se soit maintenu à peu près à la hauteur de la veille, la température l'avait de beaucoup dépassé, car à 7 heures du matin elle était de 17°,8, et à midi de 22°5, pour arriver, de 2 à 3 heures, à 31°,6, maximum de la journée. A 9 heures du soir, la chaleur était encore accablante 20°,0. Toute la journée avait été belle, mais le temps était devenu fort orageux le soir.

La température de Juillet est à peu près la même que celle de Juin. A 7 heures du matin et à midi le thermomètre n'a différé avec Juin que d'un dixième de degré. A 9 heures du soir, l'annotation indiquait quatre dixièmes de plus que la moyenne de Juin à la même heure. Maximum de Juillet 30°,0, moins haut de 1°,6 que celui de Juin ; le minimum, au contraire, l'a emporté de 3°,8 sur le minimum de Juin.

En Août, nous voyons la température décroître. La moyenne du mois a diminuée de 1°,2 sur le mois précédent. La chaleur a décru dans la même proportion aux diverses heures d'observations. Cet abaissement de température a surtout été très-sensible au moment du maximum, tandis que le minimun a été presque identique à celui de Juillet.

La chaleur disparaît considérablement en Septembre, la différence surtout est énorme avec Septembre 1865. La comparaison des chiffres, mise en parallèle, sera assez éloquente et nous dispensera de tout commentaire.

	7 H. MATIN. — Moyenne.	MIDI. — Moyenne.	9 H. SOIR. — Moyenne	MOYENNE du mois.
Septembre 1865..	15°,4	21°,0	17°,1	17°,8.
Septembre 1866..	12°,9	6°,7	14°,0	14°,5.

	Maximum.	Minimum.
Septembre 1865..	27°,4	9°,9
Septembre 1866..	22°,0	7°,8

Ainsi, chaleur et sécheresse exceptionnelles en Septembre 1865, le contraire a lieu en Septembre 1866.

En Octobre, les moyennes deviennent de plus en plus

basses, cependant celle de midi est beaucoup plus élevée que celle de midi en Septembre. Moyenne générale 11°,4, maximum d'Octobre 19,0, minimun 2°,8 seulement.

Enfin, chose assez remarquable, identité presque complète entre les diverses moyennes de Novembre 1865 et Novembre 1866. Même observation pour les extrêmes.

	7 H. MATIN. — Moyenne.	MIDI. — Moyenne.	9 H. SOIR. — Moyenne.	MOYENNE du mois.
Novembre 1865..	6°,8	9°,7	8°,0	8°,2.
Novembre 1866..	6°,8	9°,8	7°,5	8°,1.
	Maximum.		Minimum.	
Novembre 1865..	14°,4		— 1°,0.	
Novembre 1866..	15°,0		— 1°,5.	

En somme, de l'examen des trois premiers tableaux il résulte :

Que la température moyenne de 1865-66 10°,6 a été un peu supérieure à celle de l'année dernière 10°,2 ; qu'elle a toujours été en augmentant jusqu'au mois de Juillet, puis qu'elle a décru progressivement jusqu'à la fin de Novembre ; que le maximum de l'année a eu lieu le 3 Juin avec 31°,6, et que le minimum a été —3°,0 le 24 Décembre 1865 et le 22 Février 1866 ; enfin que la différence la plus grande a été notée en Juin, maximum 31°,6, minimum 6°,2, différence de 25°,4.

Tableaux 4-5-6. — La pression atmosphérique a été moindre en 1865-66 qu'en 1864-65, et déjà celle de cette dernière année avait été inférieure à celle de 1863-64.

Moyenne de 1863-64. . . . . . . 761mm,75.
» de 1864-65. . . . . . . 760mm,96.
» de 1865-66. . . . . . . 760mm,63.

Moyennes mensuelles d'après leur élévation : Décembre 1865, 768mm,75 ; Octobre 1866, 765mm,15 ; Mai, 762mm,33 ; Juin, 761mm,66 ; Novembre, 761mm,28 ; Juillet, 761mm,15 ; Avril, 760mm,71 ; Janvier 1866, 760mm53 ; Août, 757mm98 ; Septembre, 757mm,06 ; Février, 756mm,00 ; Mars, 755mm,06.

Cette année encore, de même que précédemment, la moyenne générale 760mm,63 a eu la plus grande analogie avec celle des annotations de midi 760mm,64.

Plus haut, en examinant les diverses phases de la température de chaque mois, de chaque saison, nous avons constaté un hiver très-doux, exceptionnel, et conséquemment une moyenne 5°,3 supérieure à celle de l'hiver précédent 2°,1 ; tout naturellement la marche de la colonne barométrique a dû être en raison directe, aussi trouvons-nous comme moyenne de l'hiver 761^{mm},76, tandis que celle de 1864-65 n'avait été que de 758^{mm},37.

Quant à la pression barométrique de chacun des mois d'hiver, elle a été forte et s'est écartée trop notablement des indications habituelles de cette saison pour que nous ne mentionnions pas chaque moyenne mensuelle. Ainsi, en Décembre, nous la trouvons de 768^{mm},75, comme maximum nous avons eu 779^{mm},03, et comme minimum 748^{mm},10.

Pendant les quinze premiers jours de Janvier 1866 la pression barométrique ayant sensiblement diminué sous l'influence des vents S. O. et S. E., la colonne mercurielle s'est tenue généralement assez basse, puis la direction du vent vers le N. et l'O. se dessinant d'une manière plus marquée, ces vents influèrent sur le baromètre, et la colonne se maintint assez haute jusqu'à la fin du mois. Moyenne mensuelle 760^{mm},53; maximum 778^{mm},29, minimum 734^{mm},21.

En Février la moyenne du baromètre est descendue à 756^{mm},00, et la colonne a oscillé entre les extrêmes 769^{mm},15 et 736^{mm},26. De nombreuses variations barométriques ont indiqué, à plusieurs reprises, une forte agitation dans l'atmosphère, et l'abaissement de la colonne qui, le 11, s'arrêta à 736^{mm},26, fut l'annonce d'une violente tempête. Elle commença ce même jour dans l'après-midi, elle augmenta le soir, et devint formidable pendant la nuit.

La moyenne de Mars, premier mois du printemps, a été assez basse 755^{mm}06, et le mercure a oscillé entre les extrêmes 770^{mm}53 et 742^{mm}27. Ce même mois de Mars a été remarquable par des perturbations profondes dans l'atmosphère, indiquées par des écarts considérables de la

colonne mercurielle, et par une dépression continue, accompagnée, vers le milieu et la fin du mois, de pluie, de brouillard persistant souvent pendant toute la matinée.

La moyenne d'Avril 760^{mm},71, quoiqu'un peu supérieure à celle de Mars, a été au-dessous de celle constatée ordinairement. Différence entre les extrêmes moins prononcée qu'en Mars: maximun 772^{mm},75, minimum 748^{mm},55.

La moyenne de Mai a été assez élevée 762^{mm},33, plus élevée que celle de Mai 1865; maximum 772^{mm},55, minimun 747^{mm},76.

En somme, moyenne du printemps 759^{mm},36, basse, inférieure à celle de 1865 et surtout à celle de l'hiver.

Aucune analogie entre les hauteurs moyennes de Juin 1866 761^{mm}66 et Juin 1865 767^{mm}07; il est vrai que celle de l'an dernier n'était pas normale. Maximum 769^{mm}62, minimum 747^{mm},94. Les variations n'ont pas été brusques, elles ont constamment exprimé les rapports dans lesquels la direction des vents principaux s'est trouvée pendant le mois.

Rien de particulier en Juillet: moyenne mensuelle 761^{mm},15, maximum 770^{mm},34, minimum 747^{mm}58. La marche ascendante et descendante de la colonne mercurielle a toujours eu lieu sans secousses.

En Août, le baromètre a été généralement bas, aussi la moyenne 757^{mm},98 a-t-elle été en raison directe. Le maximum a été même peu élevé 765^{mm},94, et le minimum a été à peu près celui des derniers mois 746^{mm},35.

Ces trois moyennes mensuelles donnent pour celle de l'été 760^{mm},26, hauteur inférieure à celle de l'été de 1865 762^{mm},94.

Contrairement au mois de Septembre 1865 qui a été d'une chaleur et d'une sécheresse exceptionnelles, Septembre 1866 a été pluvieux, naturellement moins chaud; comme conséquence la pression barométrique a été faible, et la moyenne 757^{mm},06 s'en est ressentie. Maximum 765^{mm},56, minimum 743^{mm},89. La marche de la colonne

a constamment correspondu avec chaque vent. Nombreuses oscillations, mais peu ont été brusques.

En Octobre, élévation très-sensible de la moyenne 765^{mm},15. Peu d'écart entre les extrêmes: maximum 773^{mm},94, minimum 755^{mm},31. Grande sécheresse des régions supérieures, bien indiquée par le baromètre qui s'est maintenu, à peu près pendant tout le mois, fort élevé. Même relation que d'ordinaire entre la pression atmosphérique et la direction du vent.

La moyenne de Novembre a baissé un peu, elle n'a été que de 761^{mm},28, du reste il y a eu, pendant ce mois, plus d'humidité qu'en Octobre, et comme extrêmes, nous n'avons noté que 769^{mm},67 pour maximum, et 747^{mm},26 pour minimum. Moyenne de l'automne 761^{mm},16.

En résumé, de ce qui précède nous concluons que la moyenne de l'hiver 761^{mm},76 est plus élevée que celle des autres saisons; celle de l'automne 761^{mm}16 vient immédiatement après; celle de l'été 760^{mm},26 occupe le troisième rang; enfin celle du printemps 759^{mm},36 est très-sensiblement inférieure aux trois autres saisons.

Comparées aux saisons de l'année 1864-65, celles de 1865-66 donnent ce résultat que, pendant l'hiver et l'automne, la moyenne barométrique a été supérieure à celle des saisons correspondantes; le contraire a eu lieu pour le printemps et l'été.

Le maximum le plus élevé 779^{mm},03 a été noté le 15 Décembre 1865 à neuf heures du soir, et le 16 à sept heures du matin; le plus grand abaissement du mercure 734^{mm},21 a eu lieu le 11 Janvier 1866 à sept heures du matin. C'est aussi en Janvier que l'écart le plus prononcé a été constaté entre les extrêmes, il a été de 44^{mm},08.

L'intervalle le moins sensible a été constaté en Octobre. Ainsi il n'y a eu que 18^{mm},63 de différence entre le maximum du mois 773^{mm},94, et le minimum 755^{mm},31.

Tableau 7. — Sauf en Octobre où l'aiguille de l'hygromètre de Saussure a marqué 95 degrés, le maximum de l'échelle 100 degrés a été atteint pendant chacun des onze autres mois.

Les 19 et 20 Mai, l'aiguille s'est arrêtée à 65 degrés; sous ce rapport il y a eu coïncidence avec la série des jours beaux et secs qui a commencé le 15 Mai, et pendant lesquels le vent d'Est a été dominant.

Tableau 8. — Tension moyenne de la vapeur d'eau atmosphérique 8^{mm},95, supérieure à celle de 1864-65 8^{mm},54, et surtout à celle de 1863-64 8^{mm},18. La tension minima 3^{mm},88, le 5 Mars, a aussi été moins basse qu'en 1864-65 3^{mm},11 le 19 Mars; le maxima 18^{mm},21, au contraire, a été un peu inférieur a celui de 19^{mm},04 le 8 Septembre 1865.

La moyenne mensuelle de la tension de la vapeur d'eau n'a guère varié pendant les quatre premiers mois de l'année météorologique 1865-66; en Avril-Mai elle a été un peu plus élevée, mais la transition a été brusque en Juin; elle s'est maintenue à peu près dans les mêmes conditions durant les mois de Juillet-Août, puis elle a diminué en Septembre pour décroître en Octobre et Novembre.

La tension moyenne de la vapeur d'eau, calculée pour chaque saison, donne les résultats suivants:

Hiver.	6^{mm},30.
Printemps	6^{mm},98.
Été	12^{mm},05.
Automne.	9^{mm},26.

Moyenne de l'humidité relative 86 °/₀; minimum 52 °/₀ le 8 Août, maximum 100 °/₀ les 1er et 28 Juin, le 1er Septembre, le 20 Octobre, et les 13-14-19-20-24-30 Novembre.

Moyenne par saison:

Hiver.	86 °/₀.
Printemps	81 °/₀.
Été	86 °/₀.
Automne.	90 °/₀.

Tableau 9. — Prédominance des vents en 1865-66: O. S. O. 45 jours, O. 40, S. O. 24, O. N. O, 32, N. O. 26, S. S. O. 24, S. E. 23, N., N. E., E. 21, S. 19, E. N. E., S. S. E. 17, N. N. O. 8, N. N. E. 4.

La prédominance des vents, par mois, peut être classée ainsi : en Décembre 1865 S. E., S., O. S. O.; en Janvier 1866 O., O. S. O., S. E.; en Février O. N. O., N., O. S. O.; en Mars N., O. S. O., N. N. O., N. E., E. N. E; en Avril N. E., E., S. O., O.; en Mai O., O. N.,O., E. S. E.; en Juin O. N. O., O., N. O.; en Juillet E., O. S. O., O. N. O.; en Août S. E., S.-O., O. N. O.; en Septembre S. O., O. S. O, S. S. E.; en Octobre N. O., E., S.; en Novembre S. S. O., S. O., O. S. O.

Fréquence des vents par saison :

Hiver.	O. S. O., O., S. E., O. N. O., S.
Printemps . . .	O., O. S. O., N., N. E., E. N. E.
Été	O. N. O, O. S. O., N. O., S. E.
Automne. . . .	S. O., O. S. O., S. S. O., N. O.

Leur violence est indiquée, comme suit, dans le tableau 9 : O. 20 fois, S. O. 17, O. N. O. 15, O. S. O. 14, S. S. O. 10, N. E. 7, N. O. 6, N. 5., etc., etc.

Dix-sept fois l'intensité du vent a été si prononcée que nous avons eu des tempêtes plus ou moins fortes. Le mois de Janvier a été affreux sous ce rapport, fréquemment le vent a été très-violent, et huit fois nous avons eu d'effroyables tempêtes. L'une d'elles a duré deux jours et une nuit. Février a aussi été tourmenté par de grands vents, par de nombreuses bourrasques qui se sont transformées quatre fois en véritables tempêtes. Pendant la nuit du 11 au 12 surtout, elle a été terrible, tous les éléments semblaient s'être déchaînés. Une seule a été signalée en Mars, cette fois elle était accompagnée de pluie et de forte grêle. Les dernières tempêtes de l'année ont eu lieu en Novembre. Pendant tout ce mois les vents ont été fréquents, très-intenses, nous avons eu de fortes bourrasques tantôt pendant le jour, tantôt pendant la nuit, et trois fois elles ont dégénéré en tempêtes qui, heureusement, n'ont pas été de longue durée.

Tableau 10. — Il nous indique que le nombre de jours de pluie, 136, a été inférieur à celui de 1864-65, 140, et

que ce chiffre, réparti entre les saisons, donne les résultats suivants :

Hiver.	35 jours	136.
Printemps	29 »	
Été.	36 »	
Automne.	36 »	

De la récapitulation de ce tableau il résulte encore, que 101 fois la pluie est tombée alors que soufflaient les vents d'Ouest, du Nord, du Sud, seuls ou associés entre eux, et que 35 fois seulement ils ont coïncidé avec ceux de l'Est, du Sud et du Nord, soufflant isolément ou combinés l'un à l'autre.

Cette fois encore, nouvelle preuve que, dans ce pays, il y a coïncidence incontestable de la pluie avec les vents d'Ouest, du Nord et du Sud, beaucoup plus prononcée qu'avec ceux de l'Est, du Nord-Est, du Sud-Est.

Tableau 11. — 146 fois la pluie est tombée, jour et nuit, lors du déclin de la lune, et 89 fois pendant le croissant. Le maximum des jours de pluie 27 a été constaté du 9 au 24 Septembre, pendant cette phase de la nouvelle à la pleine lune, c'est-à-dire pendant son croissant. Lors de la période suivante, du 24 Septembre au 8 Octobre, c'est-à-dire pendant le décours de la lune, nous avons eu une grande sécheresse ; une seule fois il a plu, et encore la pluie a-t-elle été de courte durée, inappréciable même.

Tableau 12.—Il est tombé dans l'année 1865-66 $564^{mm}25$ d'eau de pluie, de neige et de grêle, ce qui fait une moyenne de $47^{mm},02$ par mois.

En 1864-65 la hauteur des eaux tombées avait été de $712^{mm}80$, et la moyenne par mois de $59^{mm}40$.

Il y a eu, par conséquent, dans la hauteur des eaux en 1865-66 une diminution de $148^{mm}55$ sur celles recueillies en 1864-65.

Le maximum mensuel a eu lieu en Septembre avec $100^{mm},25$, le minimum en Décembre 1865 avec $005^{mm}75$. La plus grande quantité de pluie tombée en 24 heures a été de $31^{mm},50$ le 27 Août.

L'hiver a fourni. . .	129^{mm},25	564^{mm}25.
Le printemps	82^{mm},75	
L'été.	183^{mm},75	
L'Automne	168^{mm},50	

C'est pendant l'été qu'il est tombé le plus de pluie, puis, par ordre de décroissance, l'automne, l'hiver, le printemps. L'année dernière, l'hiver a été en première ligne sous ce rapport, puis venaient l'été, l'automne, le printemps.

Signalons, en passant, que le mois de Septembre pendant lequel il est tombé 100^{mm},25 d'eau, hauteur la plus forte de l'année, a été précisément l'époque des désastres causés par les inondations dans la moitié de la France environ (1). Or, les eaux de pluie, de neige et de grêle étant l'élément, sinon unique, du moins principal de la crue des rivières, la pluie a dû tomber en quantité très-considérable dans les diverses régions inondées ; la hauteur notée pendant ce mois de Septembre, dans notre localité, n'a donc rien qui doive étonner.

(1) Voir l'Année scientifique et industrielle par Louis Figuier. 11me année — 1866. — p. 110. . . . .
. . . .

En résumé, le bassin de la Seine n'a souffert que dans la partie Est de Paris.

Le bassin de la Loire, au contraire, a été dévasté jusqu'aux environs d'Angers. Ici les pertes ont été considérables.

Le bassin de la Garonne a été bien moins ravagé, excepté cependant sur le parcours du Lot et de la Dordogne.

On n'aurait pas eu de malheurs à déplorer dans le bassin du Rhône, sans la crue considérable de l'Ouche et du Doubs, affluents de la Saône ainsi que de l'Arc. Les deux premières rivières ont dévasté la partie Nord de ce bassin.

La Savoie a été violemment éprouvée par le débordement de l'Arc ; les voies ferrées coupées en plusieurs endroits entre Saint-Jean et Saint-Michel, entre Bussoleno et Suse ; la route entre Termignon et Saint-Jean de Maurienne, détruite sur une longueur de six kilomètres ; plusieurs ponts rompus, entre autres le pont de Saulse, sur lequel passe le chemin de fer de Tell ; tout enfin a contribué à ruiner en partie ce département.

Tableau 13. — Dans notre résumé de 1864-65 nous disions : « Depuis longtemps il n'était tombé aussi sou- » vent, 28 fois, de la neige et en aussi grande abondance. » Cette année, au contraire, elle n'a, pour ainsi dire, pu être appréciée. Trois fois seulement il a neigé, et c'était en Mars. Nos notes journalières l'indiquent ainsi :

7 Mars. — Brouillard le matin, quelques moments de neige fondue vers neuf heures du matin et petite pluie par intervalles ; couvert.

14 Mars. — Brouillard épais le matin, pendant quelques instants neige inappréciable le matin, puis beau temps le reste de la journée.

22 Mars. — Pluie le matin, neige fondue, grêle toute la matinée, nuageux tout le jour.

Tableau 14. — En 1865-66 le nombre des moments de grêle 21, a dépassé celui de l'an dernier 18.

C'est le 15 Décembre, vers trois heures du matin que, pour la première fois, la grêle a été observée. En même temps pluie et grand vent.

En Mars la grêle a été fréquente ; une fois, le 22, elle a alterné avec la neige fondant au fur et à mesure qu'elle se rapprochait du sol ; le 24, elle a compliqué la tempête qui s'est prolongée pendant toute la nuit.

En Avril, en Mai, nous la constatons encore en même temps que la pluie.

La nuit du 4 Juin a été troublée par des éclairs nombreux. Vers une heure du matin, le vent soufflait avec fureur, bourrasques effrayantes à de courts intervalles ; puis, à deux heures du matin, orage accompagné de pluie torrentielle et de forte grêle qui n'a pas cessé jusques vers six heures du matin. Le temps a été nuageux tout le jour.

Le 28 Août, vers 3 heures 1/2 du soir, grêle abondante avec pluie et orage.

Enfin, les 17 et 18 Novembre, alors que le vent, la tempête faisaient entendre leurs rugissements les plus menaçants, les plus effroyables, de gros grêlons tombaient avec fracas, tantôt seuls, tantôt avec la pluie.

Tableau 15. — Les brouillards se sont développés, cette année, dans les mêmes conditions que d'habitude. Beaucoup en hiver, en automne, parfois le matin seulement, parfois matin et soir, et à plusieurs reprises ils ont obscurci l'atmosphère toute la journée.

En Juin 1864-65 un seul a été noté pendant la matinée; cette année Juin en a eu aussi très-peu. Quatre fois seulement il a paru vers cinq heures du matin, et chaque fois, vers huit heures, il n'existait plus.

Tableau 16. — Les orages, 15, ont été à peu près aussi fréquents qu'en 1864-65, 17. Voici le relevé de nos notes journalières.

13 Avril. — Brouillard le matin, nuageux tout le jour, pluie par intervalles l'après-midi, forte pluie le soir. A 8 heures 1/4, orage, quelques coups de tonnerre, d'abord sans éclairs apparents, puis éclairs, tonnerre intermittent avec pluie abondante. O., barom. 761^{m},76, therm. 10°,4.

27. — Orage dans le lointain, direction de l'Est, barom. 759^{m},60, therm. 20°,0.

31 Mai. — Quelques gouttes de pluie à 5 heures du matin. Brouillard, nuageux tout le jour. Deux coups de tonnerre à 4 heures du soir sans éclairs apparents. Brouillard épais le soir. E. S. E., barom. 755^{m},00, therm. 17°,5.

1er Juin. — Brouillard le matin, nuageux le reste de la journée. Orage complet et rapproché, accompagné de très-forte pluie d'onze heures et demie du matin à midi un quart. O. N. O., barom. 755^{m},82, therm. 13°,0.

3.—Très-beau, chaleur accablante, orageux tout le jour, le soir surtout. A partir de dix heures, de nombreux éclairs sillonnaient la nue dans la direction N.-E., et tout annonçait un orage prochain. En effet, vers une heure du matin, grand vent, violentes bourrasques se succédant, puis à deux heures orage terrible, accompagné de pluie diluvienne, mêlé de grêle, qui a duré, d'une manière intermittente, jusqu'à six heures du matin le 4; le temps s'est ensuite rasséréné, et l'on put apprécier l'amélioration que la pluie avait apportée aux champs, comme aux jardins que la sécheresse avait altérés depuis plusieurs jours.

O. S. O., barom. 758^{m}59, therm. 19°,0, maximum de la journée 31°,6.

22. — A deux heures du matin, après une forte pluie, orage complet jusques vers trois heures. O. N. O., barom. 768^{m}82, therm. 14°,0.

27. — Nuageux le matin, très-chaud toute la matinée. Vers une heure, pluie qui peu à peu augmente ; le temps s'assombrit, devient lourd, orageux, puis tonnerre, éclairs vers deux heures, alternant et se prolongeant jusqu'à trois heures et demie du soir, N. N. O., barom. 760^{m},09, therm. 24°,0.

7 Juillet. — Pluie la nuit, vers deux heures du matin orage qui n'a grondé que pendant quelques instants. Grand vent, nuageux tout le jour. O., barom. 759^{mm},94, therm. 10°,8.

Les orages si désastreux qui se sont étendus, le 16 Juillet, sur presque toute la France, n'ont pas éclaté à Dunkerque, alors qu'ils ont fait des ravages à Rouen, à Harfleur, à Fécamp, etc., etc. Ici, le temps a été couvert toute la journée, et le vent a soufflé assez fort l'après-midi.

5 Août. — Pluie par intervalles dans la matinée, nuageux, quelques coups de tonnerre sans éclairs vers trois heures de l'après-midi. S. O., barom. 755^{mm},82, therm. 17°,0.

10. — Pluie la nuit, orage très-caractérisé dans la matinée et l'après-midi, accompagné de forte pluie, nuageux tout le jour. S. O., barom. 754^{mm},82, therm. 15°,3.

27. — Nuit chaude, orageuse, puis à quatre heures du matin orage complet qui s'est prolongé, d'une manière intermittente, jusqu'à dix heures du matin; la pluie a ensuite succédé à l'orage. S. E., barom. 760^{mm},00, therm. 18°,0.

28. — Pluie la nuit, le temps continue à être orageux toute la nuit. A partir de trois heures et demie du soir forte pluie, grêle, grand vent, puis orage de quatre à cinq heures et demie du soir, S. E., barom. 754^{mm},08, therm. 20°,0.

16 Septembre. — Forte pluie la nuit, nuageux tout le jour. Dans la journée pluie par intervalles. Grand vent et bourrasques le soir. Vers huit heures et demie, malgré cet état tumultueux de l'atmosphère, nombreux éclairs dans le lointain. S. O., barom. 746^{mm},19, therm. 12°,5.

17. — Pluie la nuit, le matin jusqu'à neuf heures; temps couvert d'abord, puis nuageux. Vers sept heures du soir, le ciel s'est assombri et subitement il est tombé une forte pluie. Au même moment, un court orage se fit entendre, et la pluie cessa. O., barom. 761^{mm},06, therm. 11°,0.

Tableau 17. — Le ciel a été à peu près serein 129 fois, couvert 124, nuageux 112.

Répartis par saisons, ces différents états du ciel donnent les résultats suivants :

	Serein.	Couvert.	Nuageux.
Hiver.	16	45	29
Printemps . .	44	18	30
Été	42	21	29
Automne. . .	27	40	24
	129	124	112

Tableau 18. — L'an dernier, nous avons indiqué une diminution dans la production de l'ozone, cette année nous devons faire la même remarque. Les moyennes du matin, du soir, générales, sont représentées pour 1865-66 par des chiffres presque identiques à ceux de 1864-65. Ainsi :

	Moyenne de 7 h. du matin.	Moyenne de 7 h. du soir.	Moyenne annuelle.
1864-65. . . .	3,2	1,0	2,3
1865-66. . . .	3,37	1,30	2,33

Nous l'avons déjà constaté autrefois, la moyenne du matin a toujours été plus élevée que celle du soir. En 1865-66, même observation.

Les moyennes des saisons sont représentées par les chiffres suivants :

	Moyenne du matin.	Moyenne du soir.	Moyenne de chaque saison.
Hiver	3,70	1,06	2,38
Printemps. .	3,29	1,70	2,55
Été	3,68	1,36	2,52
Automne . .	2,72	1,06	1,88

Ainsi, moyenne générale du printemps supérieure à celle des autres saisons, puis, par ordre de décroissance viennent celle de l'été, de l'hiver, et celle de l'automne.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A DUNKERQUE (Nord).

ANNÉE MÉTÉOROLOGIQUE 1865-1866.

N° 1.

Température atmosphérique. Thermomètre.

Mois.	Matin 7 heures.	Midi.	Soir 9 heures.	Moyenne des mois.
Décembre 1865 .	2,3	5,3	4,0	3,8
Janvier 1866 . .	4,9	7,7	6,9	6,5
Février. . . .	3,2	7,5	5,9	5,6
Mars	3,7	7,7	5,3	5,5
Avril	8,6	13,6	9,3	10,5
Mai.	9,5	13,7	10,2	11,2
Juin	15,9	19,5	15,7	17,0
Juillet	15,8	19,4	16,1	17,1
Août	14,7	17,8	15,1	15,9
Septembre. . .	12,9	6,7	14,0	14,5
Octobre . . .	9,6	13,4	11,3	11,4
Novembre. . .	6,8	9,8	7,5	8,1
Température moyenne des heures de l'année.	9,0	12,6	10,1	10,6 Moyenne de l'année.

N° 2.

HIVER.		PRINTEMPS.		ÉTÉ.		AUTOMNE.	
Décembre.. 1865 Janvier..... 1866 Février...........	5,3	Mars.. Avril.. Mai....	9,1	Juin.... Juillet.. Août....	16,7	Septembre. Octobre .... Novembre.	11,3

N°3.

MAXIMA EN 24 HEURES.			MINIMA EN 24 HEURES.			DIFFÉRENCE.
Mois.	Dates.	Degrés c.	Mois.	Dates.	Degrés c.	
Décem. 1865	11	9,8	Décem. 1865	24	— 3,0	12,8
Janvier 1866	21	13,5	Janvier 1866	13	— 0,7	14,2
Février . .	2	13,4	Février . .	22	— 3,0	16,4
Mars	30	15,5	Mars	23	— 0,7	16,2
Avril	27	24,2	Avril	5	2,0	22,2
Mai	20	22,5	Mai	3	2,4	20,1
Juin	3	31,6	Juin	17	6,2	25,4
Juillet . . .	10	30,0	Juillet . . .	8	10,0	20,0
Août	26	25,6	Août	6	10,2	15,4
Septembre .	5	22,0	Septembre .	18	7,8	14,2
Octobre . .	1	19,0	Octobre . .	27	2,8	16,2
Novembre .	3	15,0	Novembre .	30	— 1,5	16,5
	Extrême. . .	31,6		Extrême. . .	— 3,0	34,6

N° 4. Pression atmosphérique.—Baromètre. Hauteur absolue.

Mois.	Matin 7 heures.	Midi.	Soir 9 heures.	Moyenne des mois.
Décembre 1865	768,77	768,67	768,81	768,75
Janvier 1866. .	60,03	60,59	60,97	60,53
Février . . .	56,04	55,72	56,24	56,00
Mars.	54,66	55,38	55,16	55,06
Avril	60,74	60,76	60,63	60,71
Mai	62,26	62,09	62,64	62,33
Juin	61,69	61,74	61,55	61,66
Juillet. . . .	61,05	61,10	61,29	61,15
Août.	57,62	58,09	58,23	57,98
Septembre . .	56,83	57,03	57,33	57,06
Octobre. . . .	65,04	65,01	65,39	65,15
Novembre . .	60,97	61,58	61,30	61,28
Pression moyenne des heures de l'année.	760,47	760,64	760,79	760,63 Moyenne de l'année.

N° 5.

HIVER.		PRINTEMPS.		ÉTÉ.		AUTOMNE.	
Décemb. 1865 Janvier.. 1866 Février........	761,76	Mars. Avril. Mai...	759,36	Juin.. Juillet Août.	760,26	Septemb Octobre Novemb	761,16

N° 6.

Mois.	Dates.	Maxima en 24 h.	Mois.	Dates.	Minim. en 24h.	Différence
Déc. 1865.	15 9 h. soir, 16 7 h. matin	779,03	Déc. 1865.	29 9 h. soir	748,10	30,93
Janv. 1866	25 midi.	78,29	Janv. 1866.	11 7 h. mat.	34,21	44,08
Février . .	21 9 h. soir.	69,15	Février . .	11 9 h. soir	36,26	32,89
Mars . . .	11 midi.	70,53	Mars . . .	17 7 h. mat.	42,27	28,26
Avril . . .	23 7 h. matin	72,75	Avril . . .	2 7 h. mat. et midi.	48,55	24,20
Mai. . . .	16 7 h. matin	72,55	Mai. . . .	1 9 h. soir	47,76	24,76
Juin . . .	8 9 h. soir.	69,62	Juin. . . .	17 7 h. mat.	47,94	21,68
Juillet . .	10 midi, 11 7 h. matin et midi.	70,34	Juillet. . .	3 9 h. soir	47,58	22,76
Août . . .	11 9 h. soir.	65,94	Août . . .	29 midi.	46,35	19,59
Septembre	18 midi, 9 h. soir.	65,56	Septembre	22 midi.	43,89	21,67
Octobre. .	6 9 h. soir, 7 7 h. matin	73,94	Octobre. .	25 7 h. mat. et midi.	55,31	18,63
Novembre.	28 9 h. soir, 29 7 h. matin, midi et 9 h. soir.	69,67	Novembre.	16 9 h. soir	47,26	22.41
	Maximum absolu.	779,03		Minimum absolu.	734,21	44,82

N° 7. Hygromètre de Saussure.

Mois.	Dates.	Maximum d'humidité	Mois.	Dates.	Minimum d'humidité
Déc. 1865.	3, 4	100 deg.	Déc. 1865.	26, 26	75 deg.
Janv. 1866.	7, 8, 12, 13, 14, 16, 17, 20, 31	100 »	Janv. 1866.	28, 29, 30	75 »
Février .	1, 2, 4, 7, 9. 10, 11, 15, 16, 21, 27, 28.	100 »	Février .	18, 24	75 »
Mars . .	8, 9, 10, 17, 22, 24, 31	100 »	Mars . .	6	72 »
Avril . .	2, 5, 9	100 »	Avril . .	17, 18	70 »
Mai. . .	12	100 »	Mai. . .	19 20	65 »
Juin . .	1, 4, 17, 18, 27	100 »	Juin . .	6, 9, 10, 12, 26, 28	70 »
Juillet. .	1, 3, 5, 6, 8, 29, 31	100 »	Juillet. .	11	67 »
Août . .	2, 7, 8, 9. 10, 12, 14, 27, 28	100 »	Août . .	22, 23, 24. 26	75 »
Septembre	4, 5, 8, 10, 11, 14, 16, 17, 21, 22	100 »	Septembre	26, 28, 29	75 »
Octobre .	28	95 »	Octobre. .	21, 26	75 »
Novembre.	13, 18, 23	100 »	Novembre.	20	75 »
Moyenne		99 deg.	Moyenne . .		72 deg.

N° 8. Psychromètre d'August.

Mois.	Tension de la vapeur d'eau atmosphérique.					Humidité relative o/o				
	Moyenne	Extrêmes				Moyenne.	Extrêmes			
		Minima.	Dates	Maxima.	Dates.		Minima	Dates.	Maxima	Dates.
	m.	m.		m.		°/o	°/o		°/o	
Déc. 1865	5,88	4,01	23	8.45	29	86	66	15	98	13,22
Janv. 1866	6,69	4,70	27	8,87	13	88	77	11	98	1,8
Février. .	6,33	4,25	21	9,49	4,6	86	64	17	98	20,22,26
Mars. . .	5,92	3,88	5	9,25	30	85	70	5	96	22,25
Avril. . .	7,45	4,38	30	10,70	27	81	57	29	93	3,8
Mai . . .	7,61	5,25	22	13,50	28	79	54	22	93	7,31
Juin . . .	12,34	7,36	16	17,61	27	86	74	30	100	1,28
Juillet . .	12,27	9,49	3	18,21	12	86	74	12,23	97	10,29
Août. . .	11,56	6,43	8	15,36	19	86	52	8	97	24
Septemb. .	10,93	8,16	3	15,36	4	90	68	3	100	1
Octobre .	8,89	5 22	27	13,30	2	88	65	16	100	20
Novembre	7,98	4,34	29	12,15	13	93	65	18	100	13,14,19, 20,24,34
Moyennes.	8,65	5,62		12,69		86	65		97	

N° 9. Direction diurne du vent dominant.
(COURANT INFÉRIEUR).

Dans le tableau suivant, les vents *très-forts*, la *tempête* et le nombre de fois qu'ils ont soufflé, seront représentés par les lettres F T, suivies d'un chiffre et placées en *exposant* à côté de ceux qui indiquent le vent dominant de la journée; l'intensité des autres est considérée comme modérée.

Mois.	N	NNE	NE	ENE	E	ESE	SE	SSE	S	SSO	SO	OSO	O	ONO	NO	NNO
Décem. 1865.	2 F^{1}	»	3 F^{1}	2	2	»	6	3	5	1 F	»	4 $T^{1}F^{1}$	2 F^{1}	1	»	»
Janvier 1866.	1	»	»	»	»	»	4 $T^{1}F^{2}$	1	1 $T\,F$	2 $T^{1}F^{1}$	2 $T\,F^{2}$	6 F^{4}	9 $T^{3}F^{6}$	2	2 F^{1}	1 $T\,F$
Février . .	4 $T^{1}F^{1}$	»	2 F^{1}	1	»	»	»	»	1 F	2 $T\,F$	3 F^{1}	4 $T^{1}F$	2 F^{1}	6 $T^{1}F^{3}$	2 F^{1}	1 F
Mars . . .	5 F^{3}	»	3 F^{2}	3	2	»	»	1	3 F^{1}	2	»	4	2 $T^{1}F^{1}$	1	2 F^{1}	3
Avril . . .	3 F^{1}	1 F	4 F^{2}	3	4 F^{1}	»	1	»	»	1	4 F^{1}	3 F^{1}	4 F^{1}	»	2 F^{2}	»
Mai . . .	1	»	2	3	3 F^{1}	4	1 F	2	»	1 F	1	2	5 F	5 F^{3}	1	»
Juin . . .	1	»	1	1 F	1	1 F	»	»	»	1	1 F	3 F^{1}	6 F^{2}	7 F^{2}	5	2
Juillet. . .	3	»	3 F^{1}	2 F^{2}	4 F^{1}	1	2	2	1	»	2	4 F^{2}	2 F^{1}	4 F^{4}	1 F	»
Août . . .	»	1	»	»	1	2	6	1 F	3	4 F^{2}	5 F^{3}	2	1	4 F^{3}	1	»
Septembre .	»	»	»	»	1	1	1	5	1	2	8 F^{4}	5 F^{2}	4 F^{1}	»	2	»
Octobre . .	1	1	2 F^{1}	1	3 F^{1}	4	1 F	1	3	2	2 F^{1}	2 F^{1}	1	1	5	1
Novembre .	»	1	1	1	»	»	1	1	1	6 $T^{1}F^{4}$	6 $T^{1}F^{4}$	6 F^{1}	2 $T^{1}F^{2}$	1 F	3	»
Total . .	21	4	21	17	21	13	23	17	19	24	34	45	40	32	26	8

Total. . . 365 jours.

N° 10.

Météores aqueux.

Pluie tombée pendant le jour par les différents vents.
(Courant inférieur).

Mois.	Nombre de jours de pluie.	N.	N.N.E.	N.E.	E.N.E.	E.	E.S.E.	S.E.	S.S.E.	S.	S.S.O.	S.O.	O.S.O.	O.	O.N.O.	N.O.	N.N.O.
Déc. 1865.	6	»	»	1	2	»	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»
Janv. 1866.	13	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»	1	3	4	»	1	1
Février .	16	»	»	1	»	»	»	»	»	1	2	2	4	2	2	1	1
Mars .	14	2	»	1	1	1	»	»	»	2	1	»	2	1	»	1	2
Avril .	8	»	1	2	»	»	»	1	»	»	1	»	2	1	»	»	»
Mai . .	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	3	2	»	»
Juin . .	9	»	»	1	1	»	1	»	»	»	»	1	»	2	1	1	1
Juillet .	11	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	2	2	1	4	1	»
Août . .	16	»	»	»	»	»	1	4	1	1	2	3	2	»	2	»	»
Septembre	18	»	»	»	»	»	»	»	3	»	2	5	5	1	»	2	»
Octobre .	6	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	2	»	»	1	»
Novembre.	12	»	»	1	»	»	»	1	1	»	2	3	1	2	1	»	»
Total. .	136	2	1	7	4	1	2	10	8	6	10	19	24	17	12	8	5

Total. . . . 136 jours.

N° 11.

Pluie tombée, nuit et jour, pendant le croissant et le déclin de la lune.

		Nombre de fois.	
P. L. le 2 Décem. 1865.	D.	7	
N. L. le 18 Décembre .	C.		3
P. L. le 1er Janvier 1866.	D.	12	
N. L. le 16 Janvier . .	C.		9
P. L. le 30 Janvier . .	D.	20	
N. L. le 15 Février . .	C.		15
P. L. le 1er Mars . . .	D.	8	
N. L. le 16 Mars . . .	C.		7
P. L. le 1er Avril . . .	D.	14	
N. L. le 15 Avril . . .	C.		1
P. L. le 29 Avril . . .	D.	10	
N. L. le 14 Mai . . .	C.		1
P. L. le 29 Mai . . .	D.	9	
N. L. le 19 Juin . . .	C.		3
P. L. le 28 Juin . . .	D.	10	
N. L. le 12 Juillet . .	C.		4
P. L. le 27 Juillet . .	D.	20	
N. L. le 10 Août . . .	C.		4
P. L. le 26 Août . . .	D.	23	
N. L. le 9 Septembre .	C.		27.
P. L. le 24 Septembre .	D.	1	
N. L. le 8 Octobre . .	C.		3
P. L. le 24 Octobre . .	D.	9	
N. L. le 7 Novembre .	C.		12
P. L. le 22 Novembre .	D.	3	
		146	89
		Déclin.	Croissant.

Ce total indique le nombre de fois qu'il a plu, non seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit. Cette année, nous avons donc eu plus de moments de pluie pendant le déclin de la lune que pendant le croissant.

N° 12.

Quantité de pluie tombée par mois.

Elle a été recueillie et mesurée au moyen du pluviomètre de M. Hervé-Mangon.

Mois.	Hauteur des eaux tombées.
	m.m.
Décembre 1865	005,75
Janvier 1866	061,75
Février	061,75
Mars.	030,75
Avril	032,75
Mai	019,25
Juin	031,00
Juillet	053,50
Août.	079,25
Septembre.	100,25
Octobre.	009,75
Novembre	058,50
Total de l'année.	564,25

Les deux tableaux suivants indiquent le nombre de fois qu'il est tombé de la neige et de la grêle (jour et nuit).

N° 13. **Neige.**

Mois.	Dates.	Direction des vents.	Hauteur barométrique.	Température atmosphérique.
Mars.	7 9 h. mat.	O. S. O.	0,744,21	1,7
»	14 mat.	N. N. O.	0,750,85	2,2
»	22 mat.	N. N. O.	0,754,21	1,5

N° 14. **Grêle.**

Mois.	Dates.	Direction des vents.	Hauteur barométrique	Température atmosphérique.
Déc. 1865.	15 3 h. mat.	N. E.	0,774,91	5,0
Fév. 1866.	15 10 h. mat.	S.	0,750,27	3,2
»	19 10 h. mat.	N. E.	0,763,41	5,2
»	28 8 h. soir.	N. N. O.	0,747,10	3,0
Mars. .	8 soir. . .	N. E.	0,752,63	4,7
»	11 8 h. soir.	N.	0,767,91	5,0
»	13 jour. . .	N. O.	0,751,27	4,7
»	17 jour. . .	S.	0,743,87	9,9
»	22 matin . .	N. N. O.	0,754,21	1,5
»	24 nuit . .	O.	0,742,98	2,1
Avril . .	2 soir. . .	O. S. O.	0,750,55	6,5
»	5 4 h. soir .	N. E.	0,762,67	7,0
»	11 9 h. soir .	S. S. O.	0,752,63	10,0
»	12 nuit . .	O. S. O.	0,753,93	8,0
Mai . .	3 midi . .	S. O.	0,754,67	11,0
»	12 4 h. soir .	O. N. O.	0,755,67	9,5
Juin . .	4 2 h. soir .	E. S. E.	0,759,34	17,0
Août . .	28 4 h. soir .	S. E.	0,750,58	16,0
Novem..	17 6 h. mat..	S. S. O.	0,760,67	6,5
»	17 matin . .	S. S. O.	0,766,17	6,6
»	18 4 h. soir .	O.	0,756,00	8,0

N° 15. **Brouillards.**

Mois.	Dates.
Déc. 1865.	1.2.3.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.16. 17.18. 19.20.21. 22. 23. 24 25. 26. 27. 28. 29.
Janv.1866.	4. 5. 6. 9. 24. 25. 26. 27. 31.
Février . .	13. 14. 17. 18. 19.
Mars . . .	2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 10. 11. 12. 14. 15. 16. 18. 19. 20. 23. 25. 26. 27. 28. 29. 30.
Avril . . .	1. 7. 8. 10. 11. 13. 15. 22. 25.
Mai. . . .	1. 2. 5. 7. 8. 10. 22. 23. 24. 25. 30. 31.
Juin. . . .	1. 6. 25. 30.
Juillet. . .	14. 19. 22. 24. 26.
Août . . .	12 13. 15. 16. 20. 21. 22. 23. 24. 26.
Septembre	9. 13. 18. 19. 20. 25. 26. 28. 29. 30.
Octobre. .	1 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 29. 31.
Novembre.	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 10. 12. 15. 21. 22. 24. 25. 26. 27. 29. 30.

N° 16. **Orages.**

Mois.	Dates.	Heures.	Direction des vents	Hauteur barométrique.	Température atmosphérique
Avril 1866	13	8 h. 1/4 soir.	O.	0,761,76	10,4
»	27	jour.	E.	0,759,60	20,0
Mai. . .	31	4 h. soir.	E. S. E	0,755,00	17,5
Juin . .	1	11 h. matin.	O. N. O	0,755,82	13,0
»	3	10 h. soir.	O. S. O	0,758,59	19,0
»	4	2 h. matin.	E. S. E.	0,758,76	14,3
»	22	2 h. matin.	O. N. O	0,768,82	14,0
»	27	2 h. soir.	N. N. O	0,760,09	24,0
Juillet .	7	2 h. matin.	O.	0,759,94	10,8
Août. .	5	3 h. soir.	S. O.	0,755,82	17,0
»	10	jour.	S. O.	0,754,82	15,3
»	27	matin.	S. E.	0,760,00	18,0
»	28	4 h. soir.	S. E.	0,754,08	20,0
Septemb	16	8 h. soir.	S. O.	0,746,19	12,5
»	17	7 h. soir.	O.	0,761,06	11,0

N° 17. **Etat du Ciel.**

Mois.	Serein.	Couvert.	Nuageux.	Nombre de jours du mois.
Décemb. 1865.	7	15	9	31
Janvier 1866 .	6	13	12	31
Février. . . .	3	17	8	28
Mars	16	12	3	31
Avril	11	3	16	30
Mai.	17	3	11	31
Juin	20	2	8	30
Juillet	12	10	9	31
Août	10	9	12	31
Septembre . .	7	14	9	30
Octobre. . . .	16	13	2	31
Novembre. . .	4	13	13	30
	129	124	112	
Total des jours de l'année. . . .				365

N° 18. **Ozonométrie.**

Mois.	MOYENNE du matin.	MOYENNE du soir.	MOYENNE du mois.
Décembre 1865. .	3,06	1,05	2,05
Janvier 1866. . .	3,05	1,07	2,06
Février	5,01	1,08	3,04
Mars	3,07	1,09	2,08
Avril	4,03	2,03	3,03
Mai.	3,09	2,00	2,54
Juin	5,00	2,00	3,50
Juillet.	3,05	1,04	2,04
Août	3,01	1,06	2,03
Septembre . . .	3,07	1,09	2,08
Octobre	2,08	1,03	1,55
Novembre . . .	3,01	1,06	2,03
Moyennes . .	3,37	1,30	2,33

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

BUREAU POUR 1868.

Président, MM. Terquem, ✻.
Vice-Président, L'Hôte.
Secrétaire-perpétuel, Güthlin.
Secrétaire-adjoint, Epinay.
Archiviste, Bonvarlet.
Trésorier, Alard.

Président honoraire, M. Delelis, ✻, Maire de Dunkerque.

SECTION DES SCIENCES.

Président, MM. Zandyck.
Secrétaire, Charlier.

SECTION DES LETTRES.

Président, MM. Delègue.
Secrétaire, Mordacq.

SECTION DES ARTS.

Président, MM. Everhaert.
Secrétaire, Muotz.

COMMISSION D'IMPRESSION.

Président de droit, M. le Président de la Société.
Président nommé, M. Jules Muotz.
Membres de droit, M. le Vice-Président
M. le Secrétaire perpétuel.
Membres nommés, MM. Delègue, Everhaert, Gambiez, Mordacq.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS.

MM.

Alard (Philibert), ancien banquier, consul de Sa Majesté le roi des Pays-Bas.

Bernaert (Hippolyte-Eugène-Laurent), négociant, ancien professeur.

Bonvarlet-Durin (Alexandre), consul de Danemarck, l'un des secrétaires du Comité Flamand de France.

Carlier (Amand), O ✻, négociant, membre du Conseil général du Nord et du Conseil municipal de Dunkerque.

Charlier (François-Louis), professeur de physique et de chimie au collége communal.

Conseil (Jules-Aimé), ✻, ancien capitaine de port.

Cousin (Louis-Célestin), ancien magistrat, membre de l'Institut des Provinces et inspecteur divisionnaire de la Société Française d'Archéologie.

De Clebsattel (Etienne-Gustave-Alfred), O ✻, ancien député au Corps législatif, membre du Conseil général du Nord.

De Laeter (Charles), ✻, doyen-curé de l'église St-Eloi.

Delègue (Jules-Césaire-Honoré), licencié ès-lettres, professeur de philosophie au collége communal.

Delelis (Jules), ✻, maire de Dunkerque.

Desmit (Alexandre), professeur de l'école communale de peinture.

Develle (François-Napoléon), architecte de la ville de Dunkerque et du département pour les travaux de l'arrondissement.

Epinay (Jules-Ernest-Alfred), licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au collége communal.

Everhaert (Auguste-François-Charles), avocat.

Gambiez (Edmond), licencié ès-sciences, professeur de mathématiques au collége communal.

Güthlin (Philippe), agrégé des langues vivantes, professeur de seconde et d'allemand au collége communal.

Habar (Honoré), rédacteur-gérant du journal *l'Autorité*.

Hovelt (Edouard-Louis), notaire, juge suppléant au tribunal civil.

L'Hôte (Edouard), inspecteur principal des douanes, officier de l'ordre d'Isabelle la Catholique.

Mollet (Jean-Charles), O ✻, ancien maire de Dunkerque.

Mordacq (Louis-Joseph), inspecteur de l'instruction primaire, officier d'Académie.

Muotz (Jules-Antoine), propriétaire.

Nys-Boudin (Michel-Dominique-Romain), propriétaire et membre de la Société Française d'archéologie.

Plocq (Alexandre-Alfred), ✻, ingénieur en chef des ports du Nord, à Dunkerque.

Ribeire (Charles-Joseph), principal du collége communal.

Robinet (Charles), directeur de la poste aux lettres.

Terquem (Paul), ✻, officier d'académie, professeur d'hydrographie.

Zandyck (Henri-Charles, docteur en médecine.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM.

Bergerot (Louis-Ferdinand-Alphonse), membre du Conseil d'arrondissement et maire d'Esquelbecq.

Dantu-Dambricourt, ✻, fabricant de sucre, officier de l'Instruction publique, ancien principal du collége du Hâvre, à Steene.

Durin-Bayard (Edmond-Laurent-Joseph), fabricant de sucre, à Steene.

Herwyn (Jean-Philippe), propriétaire, à Bergues.

Lebeau (Rupert-François-Hyacinthe), ancien receveur des contributions indirectes, à Wormhout.

Lernout (Emile), docteur en médecine, à Wormhout.

Morael (François-Joseph), ✻, docteur en médecine, membre du Conseil général du Nord, à Wormhout.

Outters (Auguste-Victor), architecte, à Bergues.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

BARUFFI (G.-F.) (le chevalier), ancien professeur de philosophie et de physique à l'Université royale de Turin.

BESSON (le comte), G. O. ✱, commandeur de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, conseiller d'Etat, à Paris.

BLANQUART DE BAILLEUL, ✱, sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

BOVER (Don Joaquin-Maria), membre de l'Académie espagnole d'Archéologie, à Madrid.

CASTELLANOS DE LOSADA (Don Basilio-Sébastian), directeur de l'Académie espagnole d'Archéologie, commandeur et chevalier de divers ordres, à Madrid.

CASTRO (Don José-Orosco), marquis de Gérona, à Madrid.

DE CAUMONT (Arcisse), O. ✱, correspondant de l'Institut, directeur général de l'Institut des Provinces et de la Société française d'Archéologie, à Caen.

DECHARME (Pierre-Théodore), ✱, ancien président de la Société, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à La Rochelle.

DE COUSSEMAKER (Edmond), ✱, chevalier des ordres de Léopold et de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien président de la Société, correspondant de l'Institut de France et de l'Institut Impérial d'Autriche, associé de l'Académie royale de Belgique, membre honoraire de la Société royale des Antiquaires de Londres, etc.

DE GODEFROY-MENILGLAISE (le marquis Charles), membre de l'Institut des Provinces, à Paris.

D'HÉRICOURT (le comte Achmet), ✱, secrétaire-perpétuel de l'Académie d'Arras, à Souchez (Pas-de-Calais).

DE JESSAINT (le vicomte), ✱, ancien sous-préfet de l'arrondissement, préfet de la Creuse.

DE KERCKHOVE (le vicomte Eugène), ancien ambassadeur, à Malines.

De Laplane (Henri), ✻, ancien député, secrétaire-général de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

Deschamps de Pas (Louis), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, inspecteur de la Société française d'Archéologie, à St-Omer.

Ellis (sir Henri), directeur de la Société des Antiquaires, à Londres.

Fleury (Jules-Augustin), O ✻, recteur de l'Académie, à Douai.

Fuster (Don José-Grégorio), membre de l'Académie espagnole d'Archéologie, à Valence (Espagne).

Gachard, membre de l'Académie royale de Belgique, directeur des archives, à Bruxelles.

Gens (Eugène), professeur à l'Athenée, à Anvers.

Gojard (Louis), O ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Orléans, ancien président de la Société.

Gourdin (François-Auguste-Léonard), ✻, ancien maire de Dunkerque, ancien sous-préfet de l'arrondissement d'Hazebrouck, à Lille.

Guillemin, O ✻, ancien recteur de l'Académie de Douai.

Juste (Théodore), conservateur du Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Kervyn de Lettenhove (le baron), correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique, à St-Michez-lez-Bruges.

Kuhlmann (Frédèric), O ✻, correspondant de l'Institut, président de la Chambre de Commerce, à Lille.

Maury (Alfred), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, bibliothécaire de l'Empereur, professeur au collége de France, à Paris.

Paillard de St-Aigland (Alphonse), O ✻, chevalier de l'Ordre de Léopold, préfet du département du Pas-de-Calais, à Arras.

Parenty (l'abbé), vicaire général, ancien président de l'Académie, à Arras.

PETIET (le baron Victor-Auguste), ✻, sous-préfet de l'arrondissement de Sédan.

PLICHON, député au Corps législatif, O. ✻, à Bailleul.

QUEIPO (Don Vicente-Vasquez), Grand-Croix de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique, membre de l'Académie espagnole d'archéologie, à Madrid.

QUENSON (François-Norbert-Joseph), O ✻, président de la Société des Antiquaires de la Morinie, ancien député, à St-Omer.

QUÉTELET, commandeur de l'Ordre de Léopold, secrétaire général de l'Académie royale de Belgique, et directeur de l'Observatoire, à Bruxelles.

QUIQUET (Pierre-François), ancien membre résidant, officier d'académie, à Avesnes.

SCHAEPKENS (Alexandre), archéologue, à Maestricht.

SENCIER (L.), G. O. ✻, préfet du département du Nord, à Lille.

SMITH (Charles-Roach), esquire, membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Strood, comté de Kent (Angleterre).

SOARÈS DE SOUZA (Dom Paulino-Jose), Grand-Croix et Commandeur de plusieurs ordres, ex-ministre des affaires étrangères à Rio-de-Janeiro (Brésil).

TAILLIAR, ✻, président de chambre honoraire à la Cour Impériale, à Douai.

TAYLOR (le baron), C. ✻, membre de l'Institut, à Paris.

VILLARCEAU (Yvon), O. ✻, astronome à l'Observatoire de Paris, secrétaire du bureau des longitudes, à Paris.

WYKEHAM-MARTIN (Charles), esq. f. S. A., vice-président de la Société Archéologique du comté de Kent, membre honoraire de la Société française d'Archéologie, au château de Leed, près de Maidstone (Angleterre).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

AMÉ (Emile), architecte attaché à la commission des monuments historiques au ministère d'État, à Avallon.

AQUILO, littérateur, à Palma.

ARMAND (Alfred), ancien membre résidant, procureur impérial, à St-Pol (Pas-de-Calais).

ARNOULD-DETOURNAY (Henri), membre de diverses sociétés savantes, à Merville.

AUDRIEU (François-Georges-Alfred), ingénieur mécanicien, à Caen.

BACHY (Charles), membre de la Société Impériale des Sciences, Lettres et Arts de Lille, à Lille.

BARBEDIENNE, avoué, à Douai.

BARTHE, professeur de rhétorique au lycée, à Besançon.

BAUMAN (C), compositeur de musique, à Lille.

BELLAGUET, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

BENARD, compositeur de musique, à Lille.

BERCKER, professeur de dessin, à Armentières.

BERNARD (Paul), négociant, à Lille.

BEZIERS, ancien professeur de philosophie, au Hâvre.

BLIER (Paul), professeur, à Argentan (Orne).

BODART (Amédée-Louis-Joseph), ancien membre résidant, employé au bureau central du chemin de fer, à Bordeaux.

BONVOISIN (Antoine-Jean-Marie), ancien membre résidant, officier d'Académie, inspecteur des écoles primaires, à Béthune.

BOURDON (Hercule), ancien magistrat, à Bailleul.

CARLIER (Jean-Joseph), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

CARNEL (l'abbé), membre de diverses sociétés savantes, curé à Seguedin.

CAUMONT (Aldrick), avocat, membre de plusieurs sociétés savantes, au Hâvre.

CAVERNE (Eliacin), secrétaire de la Société d'Archéologie, à Avesnes.

CHARLES (Emile-Auguste-Edouard), ✻, agrégé, docteur

ès-lettres, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

COCHET (l'abbé), inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, à Dieppe.

CONSCIENCE (Henri), homme de de lettres, à Gand.

CORENWINDER (Benjamin-Norbert), ✻, ancien professeur de physique et ancien manufacturier, à Haubourdin.

COX (Charles-James), vice-président de la Société d'Histoire naturelle et membre de la Société Archéologique du comté de Kent, à Fordwich'house, comté de Kent (Angleterre).

CUVILLON (Philémon), professeur de violon, à Paris.

DANCLA (Charles), professeur au Conservatoire Impérial de musique, à Paris.

DANCOISNE, numismate, à Henin-Liétard.

DANIELS, membre du collége des précepteurs, à Londres.

DANSETTE (Hubert), ✻, docteur en médecine, membre du Conseil général du Nord, maire d'Armentières.

DAVID (Samuel), compositeur de musique, à Paris.

DE BAECKER (Louis), ✻, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne, ancien juge de paix, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Noordpeene, prés de Cassel.

DE BUSSCHER (Edmond), chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale de Belgique, secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et de la Littérature, à Gand.

DE CARDEVACQUE (Adolphe), membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras.

DE CUYPER (Joseph), conseiller et trésorier adjoint de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

DE JOLAND (le comte Aimé), secrétaire de la Société Linnéenne, à Angers.

DELACROIX, homme de lettres, ancien chef d'escadron d'état-major, à Autes, près de Ste-Ménehould (Marne).

De la Gorce (Maurice), ancien membre résidant, conseiller à la Cour Impériale de Douai.

De La Landelle (Guillaume), ✻, ancien officier de marine, homme de lettres, à Paris.

De Laroière (Charles-Louis-Benoît), président de la commission des Moëres Françaises, membre de l'Institut des provinces, ancien maire, à Bergues.

Deleflie (Etienne-Nicolas-Joseph), docteur-médecin, maire, à Watten.

De Leite (Dom Luis-Felipe), directeur de l'Ecole normale primaire, à Lisbonne.

De Linas (Charles), membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts du ministère de l'Instruction publique, à Arras.

Delpit (Jules), secrétaire de l'Académie Impériale des Sciences, à Bordeaux.

Demeunynck (Louis), ✻, docteur en médecine, maire de Bourbourg, et président de la Société d'Agriculture de cette ville.

De Monnecove (Félix), ancien député, maire de la ville de St-Omer.

De Montessuy (Hippolyte), membre de plusieurs sociétés savantes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Dequeux de St-Hilaire (le marquis Auguste-Henri-Edouard), avocat à la cour Impériale, à Paris.

De Rattier de Susvallon, rédacteur en chef du journal l'*Étincelle*, à Bordeaux.

Derheims (Joseph-Henri-François), chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, membre de plusieurs sociétés savantes, bibliothécaire de la ville, à Calais.

De Rive, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut, à Douai.

Deschamps de Pas (Auguste), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

Desplanque (Alexandre-Joseph), archiviste du Nord, à Lille.

De Smyttere, médecin en chef honoraire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Auxerre.

De Smyttere (Aimé), avocat et maire de Cassel.

Diegerick, secrétaire général de la Société Littéraire, directeur des archives, à Ypres (Belgique).

D'Ingrande (Edmond), compositeur de musique, à Paris.

D'Otreppe de Bouvette (Albert), président de l'Institut archéologique liégeois et membre de l'Institut des provinces, à Liége (Belgique).

Dubos, propriétaire, membre de la Société hâvraise d'Etudes diverses, au Hâvre.

Dumas (Pierre), directeur de l'usine à gaz, à Calais.

Dumortier fils, (Barthélemy), membre de la Chambre des représentants, à Tournai (Belgique).

Fiol y Pujol (Don Joaquin), avocat et homme de lettres, à Majorque.

Forgeais (Arthur), directeur de la Société de Sphragistique, à Paris.

Fuertès (Don Mariano-Soriano), chevalier de l'Ordre de Charles III, lauréat de l'Institut espagnol, à Barcelone.

Gervoson (Jules), ✻, ancien secrétaire-adjoint de la Société, contrôleur des douanes, à Caen.

Gomart (Charles-Marie-Gabriel), ✻, membre de l'Institut des provinces et inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, à St-Quentin.

Gouttière (Henri-Auguste), homme de lettres, à Armentières.

Grunert, professeur à l'Université de Greifswalde (Prusse).

Güthlin (l'abbé Aloïs), professeur de philosophie, à Colmar.

Haigneré (l'abbé Daniel), directeur des archives de Boulogne-sur-Mer et secrétaire perpétuel de la Société académique, à Boulogne-sur-Mer.

Hédouin (Pierre), avocat, ancien bâtonnier, membre de plusieurs sociétés savantes, à Valenciennes.

Helland (Gabriel), ancien magistrat, à Mortain.

HENNEQUIN, inspecteur des forêts du Pas-de-Calais, à Boulogne-sur-Mer.

HERMAND (Octave), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Paris.

HURAULT (Jean-Baptiste), chanoine honoraire, membre de la Société Nivernoise, curé de St-Pierre, à Nevers.

IWEINS D'EECKOUTTE (le R. P. Adolphe), de l'Ordre des Frères prêcheurs, membre de la Société littéraire de Louvain, à Ypres (Belgique).

LABBÉ (Ernest), ancien membre résidant, agrégé de philosophie, professeur de philosophie au lycée du Hâvre.

LAVAINE (Ferdinand), ✻, compositeur de musique, à Lille.

LEBEAU (Auguste), avocat, ancien magistrat, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Avesnes.

LECESNE (Edmond), avocat, président de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts, à Arras.

LEFEBVRE (Alphonse), conducteur des ponts et chaussées, à Boulogne-sur-Mer.

LEGRAND (Albert), vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à St-Omer.

LE GRAND DE REULANDT (Simon-Edouard-Victor), secrétaire-perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

LEPREUX (Jules), ancien secrétaire de la mairie, etc., à Douai.

LION (Jules), conducteur des ponts et chaussées, à Paris.

LIOT DE NORTBECOURT (Edmond-Louis-Marie), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

LOUISE (Théophile), ancien membre résidant, principal du collége, à Château-Thierry.

LOYER, professeur de mathématiques, à Avranches.

MANCEL (Georges), bibliothécaire de la ville, à Caen.

MANNIER (Eugène), membre de la Société Impériale des Antiquaires de France, à Paris.

MARGERIE (Eugène-Maximilien), ancien membre résidant, directeur du télégraphe électrique, à Chartres.

MARTIN (Nicolas), ✻, homme de lettres, receveur principal des douanes, à Calais.

MÉDINA (Don Esteban-Léon), Grand'Croix de l'Ordre de Charles III d'Espagne, membre de l'Académie espagnole d'Archéologie, à Madrid.

MEUREIN (Victor-Séraphin-Joseph), pharmacien de l'Ecole spéciale de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, à Lille.

MEYNDERS (l'abbé Jean-Gérard-Népomucène), à Bruxelles.

MICHAUX aîné (Adrien), vice-président de la Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes.

MIGNARD, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, membre de plusieurs académies, à Dijon.

MILLE (César), homme de lettres, à Douai.

MILLET (Joseph-Stanislas), agrégé de philosophie, docteur ès-lettres, professeur de philosophie, ancien membre résidant, à Clermont-Ferrand.

MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

MORAND (Victor), ancien membre résidant, ancien magistrat, à Montreuil-sur-mer.

MORENO (Don Manuel), commandeur et chevalier de plusieurs ordres, membre de l'Académie espagnole d'Archéologie, à Madrid.

MOUGENET (D.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Nancy (Meurthe).

MOUTONNIER, chef de gare, à Erquelines.

NŒGGERATH (Jacques), professeur de géologie à l'Université, à Bonn (Prusse-Rhénane).

OTTMANN (François-Antoine-Jean-Jacques), receveur des douanes, à Fagny (Meuse).

PAILLARD (Charles), notaire, à Valenciennes.

PERROT (Jean-Marie-Albert), ancien membre résidant banquier, à Lille.

Pigault de Beaupré (Louis-Antoine-Gaspard), ✻, ancien membre résidant, ancien ingénieur des ponts et chaussées, à Paris.

Pinchart (Alexandre), chef de section aux archives de l'Etat, à Bruxelles.

Ponchard, ancien inspecteur de la librairie, à Boulogne-sur-Mer.

Richaud (L.), licencié ès-lettres, agrégé de l'Université, officier de l'Instruction publique, proviseur du Lycée Impérial, à Troyes.

Rigour (Auguste-François-Bernard), ancien membre résidant, licencié ès-sciences, professeur adjoint des mathématiques au Lycée Impérial, à Douai.

Ribeyre (Félix), rédacteur en chef du *Courrier du Hâvre*, au Hâvre.

Robert (Joseph), curé à Robecq, près de St-Venant (Pas-de-Calais).

Romieux (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie de La Rochelle.

Rubio-y-Bosichy (Don Joaquin), chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne, à Cadix.

Saint-Quentin (Auguste), inspecteur des douanes, à Montmédy.

Servaux, chef de bureau des Sociétés savantes au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Smith (John-Fréderic), littérateur, à Windsor (Angleterre).

Solernon-y-Castellanos (Don Isidoro), membre de l'Académie royale d'histoire, à Madrid (Espagne).

Terrien-Poncel (Alfred), secrétaire de la Société hâvraise d'Études diverses, au Hâvre.

Van de Putte, vice-président de la Société d'Émulation de Bruges, doyen-curé, à Courtrai.

Vande Walle (Alphonse-Philippe-Ghislain), membre de plusieurs sociétés savantes, agent de la Société générale, à Ste-Croix-lez-Bruges (Belgique).

Vandrival (Eugène-François), chanoine honoraire, pro-

fesseur d'écriture sainte et d'archéologie au grand séminaire, à Arras.

Vargas (Don Manuel-Raphaël de), commandeur et chevalier de plusieurs ordres, ancien chef de l'administration civile des Iles Canaries, à Ste-Croix-de-Ténérife.

Vercier, professeur au collége, à Dôle.

Vercoustre (Frédéric-Auguste), secrétaire de la Société d'Agriculture, à Bourbourg.

Verly (Charles-Narcisse), architecte, conservateur des médailles du musée, à Lille.

Villanueva (Don Miguel-Kuik de), commandeur de l'ordre de Charles III et chevalier de plusieurs ordres, capitaine de la Marine espagnole, membre de l'Académie espagnole d'Archéologie, à Madrid (Espagne).

Vuillemin (Emile-Alexandre), ingénieur en chef des mines d'Aniches, à Auberchicourt (Nord).

Wackernie (Alphonse), constructeur de machines, à Lille.

Windrif (Adolphe), docteur en médecine, membre de la Société de médecine du département du Nord, à Cassel.

ASSOCIÉS LIBRES.

MM.

Bacquet (Louis), libraire, à Dunkerque.

Dawint, vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement de Dunkerque.

Delbeke (Ernest), secrétaire de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

Foort (Pierre-François-Théophile), négociant, vice-consul d'Espagne et agent consulaire d'Italie, à Dunkerque.

Herrebrecht, opticien, à Dunkerque.

Leduc (Hippolyte), professeur de musique, à Lille.

Manotte (Louis), compositeur et professeur de musique, à Dunkerque.

NEERMAN (Jean-Baptiste), compositeur et professeur de musique, à Dunkerque.

PENSUET, ingénieur civil.

RICQUER (Arnould), libraire, à Dunkerque.

SAUVAGE (Jean-Louis-Désiré), receveur buraliste des contributions indirectes, à Dunkerque.

VANDEZANDE (Eugène-Dominique), constructeur de navires, à Dunkerque.

VANHERCKEL (Constant-Joseph), compositeur et professeur de musique, à Dunkerque.

ZIEGLER, ingénieur mécanicien, à Dunkerque.

SOCIÉTÉ AVEC LESQUELLES CORRESPOND LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

1° EN FRANCE.

Abbeville (Somme), Société d'Émulation.

Aix (Bouches-du-Rhône), Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres.

Amiens (Somme), Société des Antiquaires de la Picardie.

Amiens (Somme), Société Industrielle.

Angers, Société Linnéenne de Maine-et-Loire.

Angers, Société Académique de Maine-et-Loire.

Annecy (Savoie), Association Florimontane d'Annecy.

Arras (Pas-de-Calais), Société Impériale des Sciences, des Lettres et des Arts.

Arras, Société Centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais.

Auxerre, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Avesnes (Nord), Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Avranches (Manche), Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts.

Béziers (Hérault), Société Archéologique.

Blois (Loire-et-Cher), Société des Sciences et Lettres.

Bordeaux (Gironde), Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Bordeaux (Gironde), Commission Historique de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Société Académique.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts.
Brest (Finistère), Société Académique.
Caen (Calvados), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Caen, Institut des Provinces de France.
Caen, Société française d'Archéologie.
Caen, Société des Antiquaires de Normandie.
Cambrai (Nord), Société d'Emulation.
Châlons, Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.
Chambéry, Société d'Histoire naturelle de Savoie.
Cherbourg (Manche), Société Académique.
Colmar (Haut-Rhin), Société d'Histoire naturelle.
Dijon (Côte-d'Or), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Douai, Société Impériale et Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.
Douai, Société des Amis des Arts.
Evreux, Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.
Epinal, Société d'Emulation du département des Vosges.
Grenoble (Isère), Académie Delphinale.
Hâvre (Seine-Inférieure), Société hâvraise d'études diverses.
Lille, Commission historique du département du Nord.
Lille et Dunkerque, Comité Flamand de France.
Lille, Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.
Lille, Société des Amis des Arts.
Limoges, Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne.
Limoges, Société Archéologique et Historique du Limousin.

Mâcon (Saône-et-Loire), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres et d'Agriculture.

Mans (Sarthe), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Mende, Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère.

Metz (Moselle), Académie.

Moulins, Société d'Emulation de l'Allier.

Nancy (Meurthe), Académie de Stanislas.

Nantes, Société Académique de la Loire-Inférieure.

Nîmes, Académie du Gard.

Niort, Société central d'Agriculture des Deux-Sèvres.

Paris (Seine), Société Impériale des Antiquaires de France.

Paris, Association Scientifique de France.

Paris, Société d'Economie sociale.

Paris, Société de l'Histoire de France.

Paris, Observatoire Impérial.

Paris, Société Géologique de France.

Paris, Société de la Morale chrétienne.

Poligny (Jura), Société d'Agriculture, Science et Arts.

Reims (Marne), Académie Impériale.

Rodez, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

Rouen, Société libre d'Émulation, de Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

St-Omer (Pas-de-Calais), Société des Antiquaires de la Morinie.

St-Quentin (Aisne), Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts.

Sens (Yonne), Société Archéologique.

Soissons (Aisne), Société Archéologique, Historique et Scientifique.

Strasbourg (Bas-Rhin), Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace.

Toulon, Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var.

Toulouse (Haute-Garonne), Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

Tours, Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

Troyes, Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Valenciennes (Nord), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Vannes, Société Archéologique du Morbihan.

Versailles, Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Vesoul, Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

2° A L'ÉTRANGER.

Amsterdam (Hollande), Académie des Sciences.

Anvers, Académie d'Archéologie de Belgique.

Gand (Belgique), Société Royale des Beaux-Arts et de Littérature.

Gand (Belgique), Messager des Sciences historiques de Belgique.

Kent (Angleterre), Société Archéologique du comté de Kent.

Liége (Belgique), Société Liégeoise de Littérature wallonne.

Liége, Société libre d'Émulation.

Liége, Institut Archéologique Liégeois.

Leyde (Hollande) Société Néerlandaise des Lettres.

Madrid (Espagne), Académie Royale d'Histoire.

Madrid, Académie Espagnole d'Archéologie.

Manchester (Angleterre), Société Philosophique et Littéraire.

Namur (Belgique), Société Archéologique.

Nuremberg (Bavière), Musée Germanique.

Tournai (Belgique), Société Historique et Littéraire.

Vienne (Autriche), Institut Impérial et Royal de Géologie.

Washington (État-Unis), Institut Smithsonien.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE.

A

B

C

D

E

G

H

I

J

L

M

N

P

Q

R

S

T

V

W

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES.

La Société Dunkerquoise laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans le présent volume, la responsabilité de ses œuvres, tant pour le fond que pour la forme.

